This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

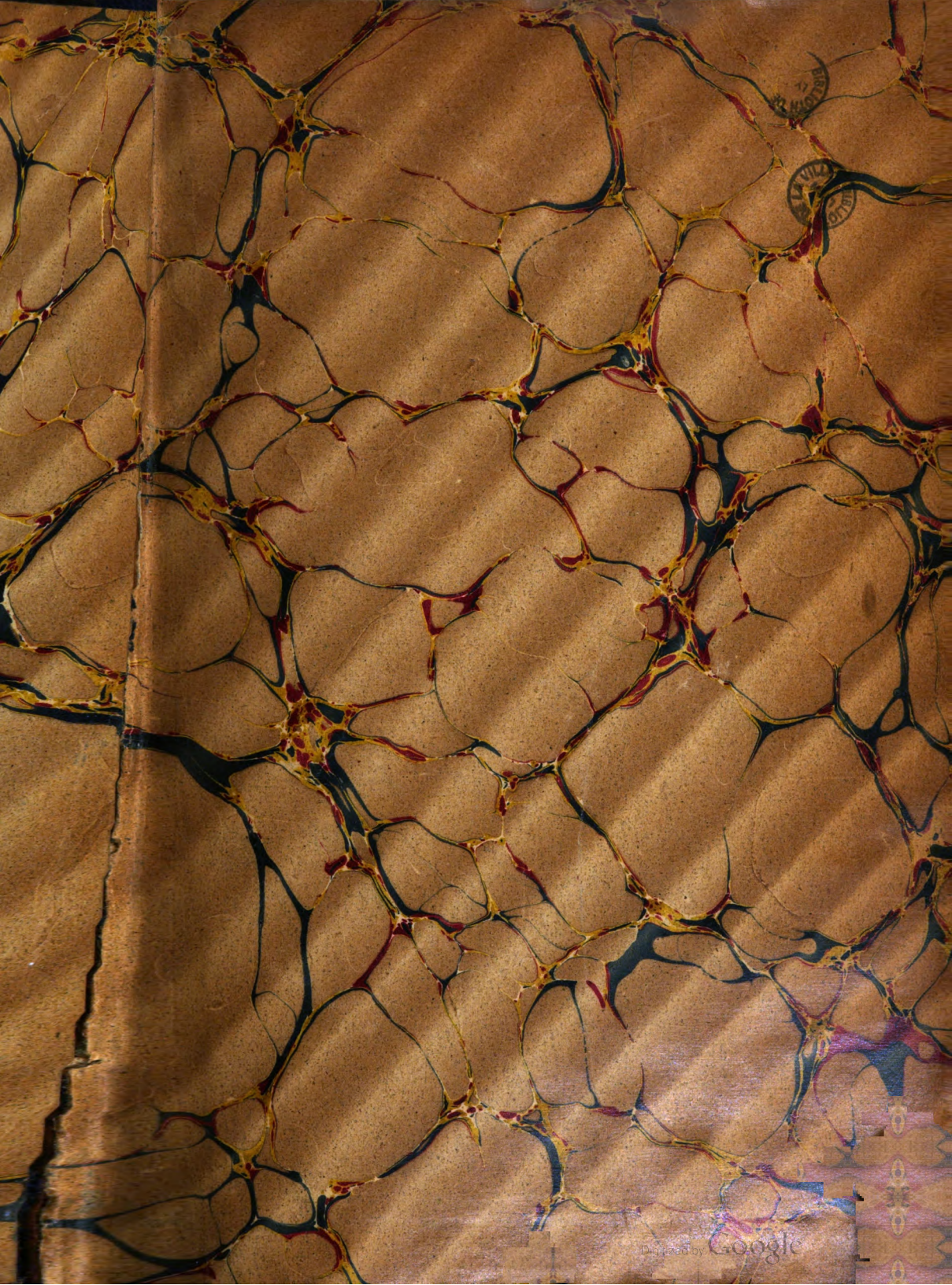
Digitized by Google

BIBLIOTH. DE LA VILLE LYON

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON

Digitized by Google

Digitized by Google

9°0270

BIBLIOTH. DE LA VILLE LYON

ACADÉMIE
DES
INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

COMPTES RENDUS
DES
SÉANCES DE L'ANNÉE 1896

QUATRIÈME SÉRIE

TOME XXIV

BULLETIN DE JANVIER-FÉVRIER

Ed° BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1896

PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

ALPHONSE PICARD ET FILS, ÉDITEURS
LIBRAIRES DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES

M DCCC XCVI

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE CAHIER.

Pages.

SÉANCES DE JANVIER-FÉVRIER..... 1, 6, 19, 30, 34, 49, 65, 76, 81

COMMUNICATIONS :

Note sur de nouvelles observations archéologiques recueillies entre El-Alia et Biskra, présentée par M. le Dr E.-T. Hamy, membre de l'Académie..... 10

Note sur les fresques de Sigiriya (Ceylan), communiquée par M. Foucher..... 21

Quatre inscriptions latines inédites d'Assouan, par M. R. Cagnat, membre de l'Académie..... 37

Un sculpteur italien à Bar-le-Duc, en 1463, par M. Maxe-Werly.... 54

LIVRES OFFERTS..... 6, 15, 26, 30, 45, 63, 72, 81, 84

APPENDICES :

Rapport du Secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres sur les travaux des Commissions de publication de cette Académie pendant le deuxième semestre de 1895..... 32

Rapport de la Commission des Écoles d'Athènes et de Rome sur les travaux de ces deux écoles pendant les années 1894-1895, par M. Jules Girard, membre de l'Institut..... 86

Rapport sur les travaux exécutés ou encouragés à l'aide de la fondation Piot, pendant l'année 1895, par M. Max. Collignon..... 100

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1896

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

ET BELLES-LETTRES

PENDANT L'ANNÉE 1896.

PRÉSIDENCE DE M. SCHLUMBERGER.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1896

SÉANCE DU 3 JANVIER.

M. Maspero, en quittant le fauteuil de la présidence, adresse à l'Académie l'allocution suivante :

« En quittant les fonctions auxquelles vous m'aviez appelé, je veux vous renouveler l'expression de ma gratitude pour l'honneur que vous m'aviez fait et vous dire combien je vous suis obligé de la bienveillance avec laquelle vous m'avez tous secondé dans l'accomplissement de ma tâche. Ce n'est jamais sans un émoi secret que les plus assurés à l'ordinaire acceptent de monter, pendant quelque temps, à la tête d'un corps tel que le vôtre, constitué d'hommes renommés pour leur maîtrise en tant de domaines différents; si haute opinion qu'on entretienne de soi-même, on se sent un peu déconcerté au début par la disproportion qu'on remarque entre ce qu'on sait et ce qu'il faudrait savoir, je ne dirai point afin de diriger vos débats, mais simplement afin d'y présider. Votre indulgence a vite fait de mettre à l'aise votre nouvel élu, l'expérience vigilante de votre secrétaire perpétuel le soutient discrètement; après un mois à peine, il a repris confiance et il s'abandonne en sécurité au plaisir de suivre des discussions auxquelles peut-être il n'aurait point prêté l'attention

Digitized by Google

qu'elles méritent, s'il n'y avait été forcé par la place qu'il occupe à ce bureau. J'ai appris beaucoup de la sorte durant le temps que je viens de siéger ici : c'est un gain pour toujours que j'emporte avec moi et que je vous devrai à vous et aux savants du dehors qui vous soumettent leurs travaux. Souffrez que je vous en remercie très sincèrement, et, puisque le 1er janvier est si proche encore que les vœux d'un ami ne vous sembleront point hors de saison, permettez-moi, en cédant ce poste d'honneur à M. Schlumberger, de vous souhaiter une bonne année à chacun et à tous, beaucoup de bonnes années. »

M. Schlumberger, prenant possession du fauteuil de la présidence, s'exprime en ces termes :

« Messieurs et très chers confrères, je vous adresse mes plus vifs remerciements pour l'honneur que vous m'avez conféré en me nommant président de l'Académie pour cette année. Cet honneur m'effraie infiniment. Bien souvent j'ai envisagé avec une secrète terreur le moment où je viendrais à m'asseoir à cette place. Ce qui me rassure, c'est le sentiment de votre bienveillance qui ne me fera point défaut, de l'indulgence que vous voudrez bien me témoigner, ce sont aussi les traditions mêmes de l'Académie, si fortes et si vivantes, qui me soutiendront dans ce périlleux passage. Guidé par les conseils de notre éminent secrétaire perpétuel, j'y puiserai constamment les règles à suivre.

« Le premier usage que je dois faire des pouvoirs que vous avez bien voulu me conférer, c'est de vous demander de voter nos plus vifs remerciements à notre président sortant. Malgré les travaux et les occupations qui l'accablent, il a su se dévouer tout entier à son mandat, il n'a pas manqué une seule de nos séances. Je crois être votre interprète en affirmant que sa présidence comptera parmi les plus brillantes, les plus fécondes, les plus actives de notre Académie. »

L'Académie, à l'unanimité, vote des remerciements à M. Maspero.

Digitized by Google

M. Léon Gautier, au nom de la Commission du prix Gobert, donne lecture de la liste des ouvrages adressés au Concours.

L'Académie procède à la nomination des Commissions Benoît Garnier et Piot.

Sont élus :

Commission Benoît Garnier : MM. Barbier de Meynard, Schefer, Senart, Hamy.

Commission Piot : MM. Delisle, Heuzey, Perrot, Maspero, Saglio, de Lasteyrie, Müntz, Collignon.

Sont adressés aux concours de l'Académie :

Prix ordinaire de l'Académie (*Étude sur les* Métamorphoses *d'Ovide*) :

Deux mémoires ayant pour devise, le premier : *Naso fecit quod in multis versibus Virgilius fecerat, non surripiendi causa, sed palam imitandi, hoc animo ut vellet agnosci* (Sénèque, *Suas.*, III, 7); le second : *Si quid habent veri vatum praesagia, vivam* (Ovide).

Antiquités de la France :

Archives historiques du Poitou, tome XXV, contenant deux mémoires publiés par M. Ledain, savoir : 1° *Essai de restitution des cartulaires de l'abbaye de l'Absie et chartes de ce monastère;* 2° *Enquête de 1247, ordonnée par le roi saint Louis* (partie relative au Poitou) (Poitiers, 1895, in-8°);

Sigillographie de l'ancienne Auvergne (*XII^e-XVI^e siècles*), par M. Ph. de Bosredon (Brives, 1895, in-4°, avec un atlas de planches);

Histoire et statistique monumentale du département du Cher, texte et dessins par M. A. Buhot de Kersers (Paris et Bourges, 1875-1895, 31 fasc. in-4°);

Recherches sur divers services publics du XIII^e au XVII^e siècle, par le colonel Borrelli de Serres (Paris, 1895, in-8°);

Archives du diocèse de Chartres. Saint-Denis de Nogent-le-Rotrou (*1031-1789*), par M. l'abbé Ch. Métais (Vannes, 1895, in-8°);

Digitized by Google

Clovis, par M. Godefroid Kurth (Tours, 1896, gr. in-8°);

Gaston IV, comte de Foix (1423-1472), étude historique sur le midi de la France et le nord de l'Espagne au XV^e siècle, par M. Henri Courteault (Toulouse, 1895, in-8°);

Histoire de Gaston IV, comte de Foix, par Guillaume Le Seur; chronique française inédite du XV^e siècle, publiée pour la Société de l'histoire de France, par M. H. Courteault (Paris, 1893-1896, 2 vol. in-8°);

Les anciennes confréries de la basilique de Saint-Martial, par M. Louis Guibert (Paris et Limoges, 1895, in-8°);

Rôles gascons, transcrits et publiés par M. Charles Bémont. Supplément au tome I^er (1254-1255) (Paris, 1896, in-4°);

La juiverie d'Orléans, du VI^e au XV^e siècle, son histoire, son organisation, par M. le chanoine Cochard (Orléans, 1895, in-8°).

PRIX DUCHALAIS (numismatique du moyen âge):

Quatre mémoires de M. Henri de La Tour, extraits de la *Revue de numismatique*, sur des *Médailleurs italiens ayant travaillé en France*: 1° *Pietro da Milano* (Paris, 1893, in-8°); — 2° *Giovanni Paolo* (Paris, 1893, in-8°); — 3° *Matteo dal Nassaro* (Paris, 1893, in-8°); — 4° *Jean de Candida, médailleur, sculpteur, diplomate, historien* (Paris, 1895, in-8°).

PRIX GOBERT:

La France et le grand schisme d'Occident, par M. Noël Valois (Paris, 1896, 2 vol. in-8°);

Saint-Austinde, archevêque d'Auch (1000-1068) et la Gascogne au XI^e siècle, par M. l'abbé H. Breuils (Auch, 1895, in-8°);

Histoire des institutions monarchiques dans le royaume latin de Jérusalem (1099-1291), par M. Gaston Dodu (Paris, 1894, in-8°).

PRIX BORDIN (*Étude sur les traductions d'auteurs profanes exécutées sous les règnes de Jean II et de Charles V*):

Un mémoire ayant pour devise: *Date et dabitur vobis.*

Digitized by Google

PRIX FOULD :

Les travaux d'art exécutés pour Jean de France, duc de Berry, avec une étude biographique sur les artistes employés par ce prince, par MM. de Champeaux et P. Gauchery (Paris, 1894, in-4°).

PRIX LA FONS-MÉLICOCQ :

Sept mémoires de M. Alcius Ledieu, relatifs à l'histoire de la Picardie (Paris, 1893-1895, 7 vol. in-8°);

Auxi-le-Château, histoire et description, par M. l'abbé L. Vitasse (Lille, 1894, in-8°);

Essai sur l'histoire de la Chartreuse de Noyon, officiellement appelée Mont-Saint-Louis et vulgairement Mont-Renaud, par M. l'abbé Gallois (Compiègne, 1894, in-8°);

Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier* (v^e^ siècle-1104) (Paris, 1894, in-8°);

La Picardie antique, par M. Édouard Bizet (manuscrit de 134 pages, in-8°).

PRIX STANISLAS JULIEN :

L'Annamite, mère des langues, par le colonel Frey (Paris, 1892, in-8°);

Bibliographie coréenne, tableau littéraire de la Corée, par M. Maurice Courant (Paris, 1895, 2 vol. gr. in-8°).

PRIX DELALANDE-GUÉRINEAU :

Les lapidaires indiens, par M. Louis Finot (Paris, 1895, in-8°; *Bibliothèque de l'École des hautes études*, fasc. 111°).

PRIX SAINTOUR :

Jean Jouvenel, prévôt des marchands de la ville de Paris (1360-1431), par M. Louis Batiffol (Paris, 1894, in-8°);

Histoire générale des arts appliqués à l'industrie du v^e^ à la fin du XVIII^e^ siècle. Tome I^er^. *Ivoires*, par M. Ém. Molinier (Paris, 1895, in-fol.).

Digitized by Google

Si, aux ouvrages présentés dans la séance de ce jour, on ajoute ceux qui ont été adressés à l'Académie dans les séances précédentes, on a, pour les concours de 1896, la situation suivante :

Prix ordinaire de l'Académie (*Étude sur les* Métamorphoses *d'Ovide*) : 3 concurrents;

Antiquités de la France : 21 concurrents;

Prix Duchalais (numismatique du moyen âge) : 2 concurrents;

Prix Gobert : 4 concurrents;

Prix Bordin : 1° *Étude sur les vies des saints traduites du grec en latin jusqu'au x^e^ siècle :* pas de concurrent;

2° *Étude sur les traductions d'auteurs profanes exécutées sous les règnes de Jean II et de Charles V :* 1 concurrent;

3° *Étude critique sur l'authenticité des documents relatifs aux emprunts des Croisés :* pas de concurrent.

Prix Fould : 2 concurrents;

Prix La Fons-Mélicocq : 8 concurrents;

Prix Stanislas Julien : 2 concurrents;

Prix Delalande-Guérineau : 3 concurrents;

Prix Saintour (au meilleur ouvrage relatif au moyen âge ou à la Renaissance) : 2 concurrents.

Prix De La Grange : aucun concurrent.

L'Académie procède ensuite à la nomination des Commissions de prix.

Sont élus :

Prix ordinaire de l'Académie (*Étude sur les* Métamorphoses *d'Ovide*) : MM. Girard, Boissier, Croiset, Havet.

Prix Duchalais (numismatique du moyen âge) : MM. de Vogüé, Deloche, de Barthélemy, Müntz.

Prix Bordin (*Étude sur les traductions d'auteurs profanes exécutées*

Digitized by Google

sous les règnes de Jean II et de Charles V) : MM. Delisle, Paul Meyer, G. Paris, Gautier.

Prix Fould : MM. Heuzey, de Lasteyrie, Müntz, Collignon.

Prix La Fons-Mélicocq : MM. Delisle, Longnon, Gautier, de Barthélemy.

Prix Stanislas Julien : MM. Barbier de Meynard, Schefer, Senart, Hamy.

Prix Delalande-Guérineau : MM. Barbier de Meynard, Schefer, Senart, Berger.

Prix De La Grange : MM. G. Paris, Paul Meyer, Longnon, Gautier.

Prix Saintour : MM. Saglio, de Barthélemy, de Lasteyrie, Müntz.

M. Clermont-Ganneau dépose sur le bureau cinq notes sommaires d'archéologie orientales intitulées :

1. *Les épimélètes de la source sacrée d'Ephca, à Palmyre* (Inscr. palmyr., n° 95 de Vogüé).
2. *Le nouveau mois de* MINIAN (Inscr. palmyr., n° 80 de Vogüé).
3. *Les anciens mois arabes* Ἀγγαλθαεαειθ *et* Ἀλεώμ.
4. *Le* waw *final des noms propres nabatéens :* ou *ou* o ?
5. *L'inscription minéenne du sarcophage ptolémaïque du Musée du Caire.*

M. Clermont-Ganneau continue ensuite sa communication sur les inscriptions palmyréniennes dont des reproductions ont été envoyées par M. Chédiac, chargé d'une mission archéologique en Syrie.

M. Oppert présente quelques observations au sujet de cette communication.

Digitized by Google

LIVRES OFFERTS.

Est offert :

Gli Allobroges, par M. Francesco P. Garofalo (Paris, 1895, in-8°).

SÉANCE DU 10 JANVIER.

Le Président rappelle qu'un mois s'est écoulé depuis la mort de notre regretté confrère M. le vicomte Hersart de la Villemarqué, et il consulte l'Académie pour savoir s'il y a lieu de le remplacer.

L'Académie, par un vote, décide qu'il y a lieu et fixe à la séance du 24 janvier l'examen des titres des candidats.

M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts transmet à l'Académie la copie du rapport, que lui a adressé M. le Directeur de l'Ecole d'Athènes, sur les travaux des fouilles de Delphes.

MM. Benndorf et Kirchoff, récemment élus correspondants, adressent à l'Académie des lettres de remerciement.

M. de Vogüé, au nom de la Commission du *Corpus inscriptionum semiticarum*, propose à l'Académie de compléter cette Commission, en procédant au remplacement de MM. Waddington et Derenbourg, décédés.

L'Académie décide qu'elle procédera immédiatement au vote. MM. Barbier de Meynard et Maspero sont élus.

Digitized by Google

M. Clermont-Ganneau dépose sur le bureau une note sommaire d'archéologie orientale :

6. Suite du n° 5.

M. Clermont-Ganneau continue ensuite sa communication sur l'interprétation d'inscriptions palmyréniennes qui lui ont été envoyées par M. Chédiac.

Cette lecture provoque quelques observations de la part de M. Oppert.

M. Hamy communique à l'Académie de nouvelles observations archéologiques recueillies par Mgr Leroy, au cours d'un voyage exécuté entre El-Alia et Biskra, par l'oued Ethel et les ouled Djellal [1].

M. Louis Havet étudie un vers de Virgile dans l'*Énéide* (chant IX, vers 679). Il montre que la leçon courante, *liquentia flumina*, est inadmissible au point de vue du mètre et au point de vue du sens. D'accord avec le commentaire de Servius, on doit rétablir *Liquetia flumina*, périphrase qui désigne la Livenza actuelle, comme ailleurs *Aniena fluenta* désigne l'Anio. Virgile nomme successivement trois rivières voisines, la Livenza, l'Adige et le Pô, dont les bords étaient couverts de grands chênes; il trace, en deux vers, un paysage d'ensemble de l'ancienne Vénétie.

MM. Oppert et Bréal présentent, à la suite de cette communication, quelques observations auxquelles répond M. Havet.

[1] Voir ci-après.

Digitized by Google

COMMUNICATION.

NOTE SUR DE NOUVELLES OBSERVATIONS ARCHÉOLOGIQUES RECUEILLIES ENTRE EL-ALIA ET BISKRA, PRÉSENTÉE PAR M. LE Dr E.-T. HAMY, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

Je recevais dernièrement, à titre de rapporteur de la Commission Garnier, un journal de route et un paquet de photographies qui nous étaient adressés par M. F. Foureau, dont j'ai résumé, il y a peu de temps, devant l'Académie les récentes tentatives de pénétration vers le pays des Azdjers. L'envoi de M. Foureau contenait divers renseignements archéologiques intéressants et nouveaux sur une région encore mal connue du Sud Algérien. M. Leroy, auquel nous les devons, après avoir accompagné M. Foureau jusqu'à El-Alia, avait pris la direction du nord-ouest pour rentrer à Biskra par les ouled Djellal, afin de couper à travers une région où les nomades signalaient depuis longtemps l'existence de ruines nombreuses et étendues.

Le voyageur avait successivement stationné aux puits de Lekkas, à Dzioua, à Zourze, puis il avait gagné Zreig Deboâ, sur l'oued Ethel [1]. C'était vers le haut de cet oued que l'on plaçait les anciennes constructions que M. Leroy voulait relever en passant. Il s'engagea donc dans le lit de l'oued, en amont de Berbit, et à son grand étonnement il reconnaissait bientôt que le fond de la rivière, rocheux et encadré de berges de plus en plus abruptes, forme un vrai chenal imperméable, où les eaux se maintiennent assez longtemps pour entretenir une végétation touffue, qui fait le plus plaisant contraste avec l'ari-

[1] Ethel est le nom arabe du *Tamarix articulata*.

Digitized by Google

dité des larges plateaux de hammada qu'il a fallu traverser pour parvenir à ce petit Éden saharien.

C'est au-dessus de ce lit encaissé, où le moindre barrage devait suffire à assurer un large approvisionnement d'eau, que s'élevait le premier des édifices antiques signalés par les Arabes,

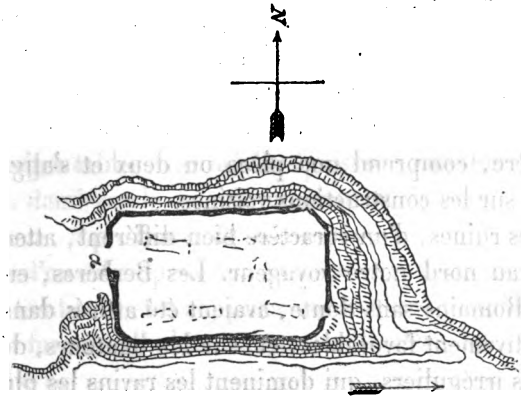

L'oued Ethel.

avant-poste établi par les Romains bien en avant de leurs limites, et dont aucun voyageur n'avait jusqu'à présent mentionné la présence.

M. Leroy aperçoit, en effet, « à un brusque détour de la route, en contournant un éperon de falaise », la ruine du Kef-el-Nagi. C'est un poste romain qui domine au loin le pays du haut d'une falaise escarpée, et couvre, à l'abri de toute surprise, les débouchés du sud. L'oued Ethel en borde le flanc méridional, creusé au pied du mur d'enceinte de près de 15 mètres de profondeur. Au nord et à l'est, un ravin secondaire, aux berges non moins abruptes, amène en temps de pluie les eaux d'un affluent. A l'ouest seulement, une étroite plate-forme unit l'îlot rocheux à un vaste plateau « uni comme une place d'armes ».

Digitized by Google

Kef-ben-Nagi est, on le voit, une espèce de petit Constantine, ainsi que l'observait un des Arabes de l'escorte de M. Leroy.

Les murs d'enceinte, enfermant un terrain de 150 mètres de l'est à l'ouest, et 60 mètres du nord au sud, sont encore debout sur presque tout ce pourtour, et atteignent des hauteurs de 1 m. 50 à 3 mètres. La porte, dont on retrouve les montants, s'ouvre au milieu de l'isthme (*a*), et, à l'intérieur, on peut suivre, sans trop de peine, les plans des habitations encore marquées à la surface du sol. Chaque édifice, de forme quadrilatère, comprend une pièce ou deux et s'aligne régulièrement sur les constructions voisines.

D'autres ruines, d'un caractère bien différent, attendent un peu plus au nord notre voyageur. Les Berbères, eux aussi, avant les Romains sans doute, avaient été attirés dans ces parages relativement favorables, et, sur les hauteurs, découpées en éperons irréguliers, qui dominent les ravins les plus élevés de l'oued Ethel, ils avaient laissé quantité de monuments rappelant en plus petit le *Medvaçen* ou le *tombeau de la Chrétienne*.

Vous connaissez le type presque uniforme de ces constructions africaines, essentiellement composées d'un cylindre de pierre, que surmonte un cône plus ou moins surbaissé. Ces tombeaux apparaissent déjà, sous des aspects grossiers, dans les grandes nécropoles berbères de l'Enfida, et vont, en se perfectionnant de plus en plus, jusqu'à donner les lignes architecturales du grand monument de Juba II.

Les spécimens de cet art indigène, vus par M. Leroy, sur les hauteurs qui séparent l'oued Ethel de l'oued Djedî, doivent se rapprocher de ce dernier type : ils atteignent, en effet, des dimensions relativement considérables, surtout en hauteur (diam., 10 mètres; haut., 3 à 4 mètres), et sont construits suivant le type complexe usité par les architectes du tombeau

Digitized by Google

de Juba II. M. Leroy nous apprend, en effet, qu'un de ces monuments, éventré par hasard, était *creux* et *voûté;* au milieu des décombres qui remplissaient en partie la cavité, il a été malheureusement impossible de parvenir jusqu'à la chambre funéraire.

D'autres monuments, à proximité de ceux-ci, se rapprochent davantage des chambres de pierres de l'Europe occidentale. L'une de ces chambres, mesurée par notre voyageur, atteignait près de 4 mètres de long sur 2 de large : les matériaux étaient composés de dalles plates, posées sur la tranche, et supportant de larges tables, de même épaisseur. Comme il existait encore un demi-cercle de pierres plantées debout, de la taille d'un homme, à proximité de la chambre, on est autorisé à admettre que l'on est en présence de ce qu'on pourrait appeler l'*ossature* du tombeau, et à supposer que l'édifice complet affectait jadis cette forme cylindro-conique si caractéristique de la période berbère.

Un trilithe, fort analogue aux *Senam* autrefois décrits par Barth et Erwin von Bary, vient encore compliquer ce curieux ensemble archaïque, que les Arabes désignent sous le nom de *Rhammada l'Homâdi*. D'après les légendes indigènes, une cité merveilleuse s'élevait jadis sur l'emplacement de ces ruines, et la contrée était fertile et peuplée avant les Romains et les Turcs.

Il y aurait, suivant les mêmes informateurs, d'autres antiquités à visiter encore plus loin dans le sud-ouest, mais la saison était trop avancée pour permettre à M. Leroy de faire de plus longs détours, et il dut se résigner à rentrer par Sidi Rralet et les ouled Djellal.

A Douzen il retrouvait des ruines romaines déjà signalées, dispersées de droite et de gauche et un camp aux murailles presque intactes, dont il donne des croquis et des photographies. On sait que des fragments d'une inscription trouvée au

Digitized by Google

moment de la construction du bordj français, publiés par M. Léon Renier[1], appartiennent au règne de Gordien III.

En approchant de Biskra par le sud-ouest les restes romains s'accumulent. Nous sommes sur un terrain visité, fouillé même à diverses reprises. De Lichana à Mlili, l'antique *Gemellae*, « je voyais fréquemment, écrit M. Leroy, de gros blocs de pierre taillée, ou des colonnes de l'époque romaine, servant actuellement de soubassements aux murs de torchis des Arabes ». A Mlili une construction romaine est encore habitée; faite de grosses pierres de taille de près d'un mètre cube, posées à sec en larges assises, elle rappelle au voyageur la ruine de Tolga, sise un peu plus au nord-ouest.

Enfin à moins de 12 kilomètres de Biskra, au lieu dit Sta-Zemri, des fondations massives marquent l'emplacement d'une bourgade, au milieu de laquelle se dessinent encore, entre les assises des maisons, des voies bien alignées. Le sol est couvert de débris de poteries variées, fragments de jarres, tuyaux brisés, etc.

Rappelons en terminant que M. Leroy a relevé sur sa route, comme ses prédécesseurs, de nombreux gisements préhistoriques. Il énumère une dizaine de localités entre El-Alia et l'oued Ethel, où il a recueilli des instruments de pierre, des débris d'œufs d'autruche, etc.

En résumé, le petit voyage de M. Leroy, qui se rattache, ainsi que je l'ai dit, à l'une des dernières missions subventionnées par l'Académie, a enrichi l'archéologie du Sud Algérien de quelques données qui sont venues s'ajouter à celles que M. Foureau avait déjà recueillies sous ses auspices, au cours de ses derniers itinéraires au pays des Touareg. C'est en accumulant ainsi lentement, mais sûrement, les observations pré-

[1] *Corpus inscr. lat.*, n° 8779.

Digitized by Google

cises que l'on arrivera à posséder enfin les éléments d'une archéologie saharienne beaucoup plus intéressante, on peut l'assurer dès aujourd'hui, que les premiers voyages en ce terrible pays n'avaient permis de l'espérer.

LIVRES OFFERTS.

Est offert à l'Académie :

Description des bains de Saint-Laurent, faite en 1687, poème en langue d'oc, publié par M. Édouard Bondurand, archiviste du Gard (Nîmes, 1896, in-8°).

M. G. Boissier dépose sur le bureau, de la part de l'éditeur, M. Grellet-Balguerie, *Les Bucoliques, les Géorgiques et le IV^e^ livre de l'Énéide de Virgile,* traduits en vers français par M. F. Bardi de Fourtou, 2^e^ édition entièrement refondue, M. Grellet-Balguerie, éditeur (Paris, 1879, in-12).

M. L.-F. Läffler, professeur à l'Université d'Upsal, adresse à l'Académie un numéro du *Stockholms Dagblad,* du 11 décembre 1895, contenant un article qu'il a écrit sur la pierre runique, trouvée récemment dans le port du Havre. Il a joint à son envoi un mémoire publié par lui sur les noms des peuples scandinaves chez Jordanes : *Om de östskandinaviska Folknamnen hos Jordanes* (Stockholm, 1894, in-8°).

M. de Vogüé offre à l'Académie, de la part de l'auteur, M. l'abbé Picardat, une monographie de *l'Église abbatiale de Preuilly-sur-Claise en Touraine* (Preuilly, Indre-et-Loire, 1895, in-8°).

« C'est un monument du XII^e^ siècle d'un réel intérêt qu'il a décrit avec grand soin. L'ouvrage est accompagné de nombreuses planches d'après des photographies. »

M. de Vogüé présente encore : *Gamart, ou la nécropole juive de Carthage,* par le R. P. Delattre, correspondant de l'Institut (Lyon, 1895, in-8°; extrait des *Missions catholiques*).

Digitized by Google

M. Paul Viollet présente, de la part de l'auteur, les *Leggi civili del regno di Sicilia* (*1130-1816*), raccolte ed ordinate dal commendatore Vito La Mantia, consigliere della corte di cassazione di Palermo (Palermo, 1895, in-8°).

« Le commandeur Vito La Mantia, qui a consacré sa vie à l'histoire du droit italien et plus spécialement à l'histoire du droit sicilien, vient de publier un résumé rapide et complet de la législation sicilienne au point de vue historique. L'état des personnes et des biens (mariage, fiefs, successions et fidéicommis; droit de retrait; hypothèque) est exposé avec cette solidité et cette simplicité qui caractérisent la manière de M. Vito La Mantia.

« J'ai l'honneur d'offrir cet ouvrage à l'Académie au nom du commandeur. Je considère cet important volume comme la synthèse des textes déjà publiés par le savant jurisconsulte sicilien, comme la synthèse aussi de sa grande histoire du droit de la Sicile. »

M. Cagnat a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau les deux thèses que M. Toutain vient de passer en Sorbonne : *De Saturni dei in Africa romana cultu* (Paris, 1894, in-8°), et *Les Cités romaines de la Tunisie* (Paris, 1896, in-8°).

« M. Toutain n'est pas un inconnu pour l'Académie. Après avoir passé plusieurs années à Tunis comme attaché à la Direction des antiquités et des arts, il est devenu membre de notre École de Rome; de là il est retourné deux fois en Afrique pour y faire des fouilles, d'abord aux frais de l'École, puis avec une subvention de l'Académie. De ses premières fouilles il a rapporté sa thèse latine; celles qu'il a pratiquées ensuite dans les ruines de Chemtou, en lui permettant d'étudier en détail les restes d'une cité romaine, n'ont pas été sans influence sur la conception et la préparation de sa thèse française. Dans ces deux ouvrages, qui n'en forment en réalité qu'un seul, M. Toutain a voulu montrer comment l'Afrique punico-libyque était devenue romaine; comment ses cultes, ses mœurs, ses habitants même s'étaient transformés. Le sujet avait déjà été plus d'une fois touché; ce qui fait le mérite de M. Toutain, c'est de l'avoir étudié à fond et avec une idée assez personnelle. Pour lui, Rome n'a pas eu le dessein arrêté de civiliser les Africains, elle n'a jamais cherché à leur imposer ses croyances ou ses habitudes par des mesures administratives. L'assimilation s'est faite presque toute seule; les indigènes sont venus pour ainsi dire spontanément au-devant de leur vainqueur, parce qu'ils

Digitized by Google

trouvaient dans cette évolution avec de grands avantages matériels, la possibilité de garder leurs traditions et leurs coutumes en ce qu'elles avaient d'essentiel. De là cette particularité que l'esprit romain n'a pas tué l'esprit africain mais l'a vivifié; que, loin de disparaître ou de se troubler, sous la domination de Rome, les traits caractéristiques des Africains se sont dégagés et précisés plus que jamais. Cette conclusion méritait d'être signalée à l'Académie, car elle est d'une portée pratique pour nous, qui voulons être les continuateurs de l'œuvre romaine en Tunisie.»

M. Croiset offre, au nom de l'auteur, M. Ch.-Ém. Ruelle, le tome V de la *Collection des auteurs grecs relatifs à la musique : Alypius, Gaudence, Bacchius l'ancien* (Paris, 1895, in-8°).

«M. Ruelle donne dans ce volume la traduction française des trois musicographes dont on vient de lire les noms. Cette traduction est la première qui ait été faite d'Alypius et de Gaudence. Bacchius n'avait été traduit en français que par le P. Mersenne. Depuis deux siècles, les travaux relatifs à la musique grecque ont rendu ce premier essai singulièrement suranné, et la traduction nouvelle est, en fait, la première qui compte. M. Ruelle est un bon paléographe et un musicographe érudit. Son travail rendra grand service aux personnes que ces questions intéressent et qui ne peuvent aborder les sources dans le texte original.»

M. Héron de Villefosse offre à l'Académie, au nom de l'auteur, M. Étienne Michon, un mémoire intitulé : *Les sculptures d'Olympie conservées au Musée du Louvre* (Paris, 1895, in-8°; extrait de la *Revue archéologique*).

«Au moment où nous nous réjouissons de l'éclatant succès des recherches entreprises à Delphes par l'École française d'Athènes, ce travail arrive fort à propos pour rappeler et pour préciser, plus qu'on ne l'a fait d'ordinaire, le résultat des fouilles exécutées à Olympie, en 1829, par l'Expédition française de Morée. M. Michon a déterminé d'une manière très claire la part qui, dans les premières découvertes d'Olympie, revient à chacun des chefs de la mission scientifique, J.-J. Dubois et Blouet. Il a disculpé le Musée du Louvre des critiques injustes qui lui avaient été adressées par plusieurs archéologues français ou étrangers à propos des marbres d'Olympie; il a surtout établi, d'une façon irréfutable, à l'aide d'un document conservé aux archives du Musée, l'inanité de l'accusation formulée contre le Louvre au sujet de la perte de quelques-uns des fragments de sculpture rapportés sous la Restauration.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

« Comme toujours on a taxé le Musée d'incurie, sans se demander d'abord si le Louvre était devenu réellement dépositaire de tous les fragments recueillis dans les fouilles et signalés dans la publication officielle sur l'*Expédition scientifique de Morée*. Cette accusation s'expliquait par la divergence existant entre les diverses listes de ces fragments, dont les unes contiennent l'état des fragments découverts par l'expédition française et dont les autres renferment l'état des fragments rapportés à Paris. Les désignations et les attributions de ces morceaux faites par des personnes différentes ont introduit aussi dans les nomenclatures une grande confusion. Il faut également faire la part des circonstances historiques dans lesquelles le Louvre s'est enrichi des sculptures d'Olympie. Remises à l'Administration des musées royaux après la révolution de Juillet, elles ne furent point inscrites sur l'inventaire du règne de Louis-Philippe, l'acquisition remontant au règne précédent. On se contenta d'une mention très brève sur l'état des acquisitions de sculptures du règne de Charles X. Heureusement un inventaire détaillé, sur feuille volante, des fragments pris en charge par le Musée a été retrouvé dans les archives du Louvre par M. Étienne Michon et on peut aisément constater que tous ces fragments sans exception sont exposés aujourd'hui dans la salle grecque du Louvre; ils portent tous le numéro qui précède leur description dans l'inventaire en question, numéro imprimé à l'encre rouge et nettement reconnaissable. Il n'a donc rien été perdu des objets qui, selon les termes mêmes de l'inventaire, « demandés au Sénat hellénique par M. le général Schneider, à la sollicitation de M. Dubois, ont été donnés au gouvernement français pendant la session de 1829 ». On voit que l'accusation portée contre le Musée du Louvre ne repose sur aucune base.

« Après avoir constaté ces faits d'une façon complète, M. Étienne Michon a terminé son intéressante étude en signalant brièvement quelques autres marbres qui, sans provenir d'Olympie, sont entrés au Musée avec les précédents ou dont, tout au moins, le Louvre doit l'acquisition à l'expédition de Morée. »

M. Barth fait hommage à l'Académie, de la part du gouvernement du Bengale, du catalogue des manuscrits sanscrits du *Calcutta Sanskrit College. A descriptive Catalogue of Sanskrit Manuscripts in the Library of the Calcutta Sanskrit College*, by Hrishikeça Çâstrî (Calcutta, 1892-1895, 3 fasc. in-8°).

« Les trois premiers fascicules, seuls publiés jusqu'ici, comprennent, en 288 pages, 448 numéros; ils n'arrivent pas encore à la fin de la lit-

Digitized by Google

térature védique. Continué sur le même plan, le catalogue sera certainement volumineux. Le savant chargé de le rédiger, M. Hrishikeça Çâstrî, n'a rien négligé de ce qui peut le rendre utile et commode. C'est une excellente addition à cet inventaire des richesses manuscrites contenues dans les bibliothèques de l'Inde, dont la publication se poursuit sous les auspices du gouvernement indien.»

M. Hamy offre à l'Académie le premier numéro d'une publication scientifique nouvelle, le *Journal de la Société des américanistes de Paris* (Paris, 1895-1896, in-4°). Ce numéro contient une note de M. H. Cordier qui a pour titre : *État actuel de la question du Fou Sang*, et un mémoire de M. Hamy intitulé : *Étude sur les collections américaines réunies à Gênes à l'occasion du IV^e^ centenaire de la découverte de l'Amérique.* Ce dernier travail est accompagné de cinq planches exécutées d'après des photographies prises à l'exposition de Gênes.

M. Hamy présente ensuite une brochure, dont il est l'auteur, sur une *Collection de dessins provenant de l'expédition de Dentrecasteaux* (Paris, 1895, in-8°; extrait du *Bulletin de la Société de géographie*).

SÉANCE DU 17 JANVIER.

MM. Guimet, Joret, Ulysse Robert et Émile Picot écrivent à l'Académie pour se porter candidats à la place de membre libre laissée vacante par la mort de M. le vicomte Hersart de la Villemarqué.

M. le comte Delaborde écrit au Président pour l'informer que l'Académie des beaux-arts a désigné MM. Daumet et Larroumet pour faire partie de la Commission du prix Fould, à décerner en 1896.

M. Clermont-Ganneau dépose sur le Bureau huit notes sommaires d'archéologie orientale, intitulées :

Digitized by Google

7. *Gemme antique représentant le portrait d'un satrape.*

8. *Dédicace au* Θεὸς Ἀραβικὸς ἐπήκοος *par* Δημήτριος Ἀλκίου (Djerach).

9. *Dédicace à Némésis par Nicomaque* Αὐσᾶς, *fils de Nicomaque, etc.* (Djerach).

10. *Dédicace à Sévère Alexandre et Julia Mamaea, datée de l'ère de Pompée* (Djerach).

11. *Le protocole officiel* ὁ κύριός μου.

12. *L'inscription de* Ἀβδαλλᾶς Ἀνάμου (Medaba).

13. *Inscription grecque inédite de l'église du Saint-Sépulcre* (Jérusalem).

14. *Lychnarion à inscription coufique de l'an 125, contenant le nom de la ville de Djerach.*

M. Clermont-Ganneau continue ensuite sa communication sur l'interprétation des inscriptions palmyréniennes qui lui ont été envoyées par M. Chédiac.

M. Oppert présente à ce sujet quelques observations auxquelles répond M. Clermont-Ganneau.

M. Senart donne communication d'une note, qui lui a été adressée de Ceylan par M. Foucher, actuellement chargé par l'Académie d'une mission archéologique dans l'Inde. Cette note est relative à des peintures remarquablement conservées du mont Sigiriya (Ceylan), qui datent du v[e] siècle. Elles ont été copiées récemment et M. Foucher envoie de ces copies une photographie que la mauvaise exposition des panneaux l'a empêché d'obtenir meilleure. Il y joint des observations intéressantes pour l'histoire de l'art à Ceylan et ses rapports, à une époque relativement très haute, avec les monuments de l'Inde, notamment avec les peintures célèbres d'Ajanta, les fameuses grottes situées au nord-est de Bombay [1].

M. Croiset commence la lecture du rapport de M. le Directeur de l'École d'Athènes sur les travaux des fouilles de Delphes.

La suite de cette lecture est renvoyée à une prochaine séance.

[1] Voir ci-après.

Digitized by Google

COMMUNICATION.

NOTE SUR LES FRESQUES DE SIGIRIYA (CEYLAN), COMMUNIQUÉE PAR M. FOUCHER.

Parmi les monuments dont une remarquable activité archéologique a récemment doté le musée de Colombo, il faut citer en première ligne une copie des fresques qui décorent une anfractuosité — aujourd'hui encore inaccessible sauf par des moyens artificiels — du roc gigantesque de Sigiriya. L'exploration de ce site étrange d'une ville ruinée a été entreprise, cette année même, pour le compte du gouvernement de Ceylan, par M. H. C. P. Bell, *Archæological Commissioner*[1]; mais les fresques avaient été depuis longtemps signalées. Il y a une vingtaine d'années M. T. W. Rhys Davids les avait examinées à l'aide d'une longue-vue et avait beaucoup admiré la pureté du dessin et la fraîcheur du coloris[2]. Deux faits lui paraissent hors de doute : tout d'abord ces peintures sont les débris de bien d'autres, aujourd'hui disparues, et ne doivent d'avoir survécu qu'à leur place à mi-hauteur du roc qui surplombe (à environ 50 mètres du sol), dans une cavité qui les a garanties du soleil et de la mousson ; encore n'y sont-elles pas à l'abri des hirondelles et des abeilles. En second lieu elles remontent au temps de Kâçyapa le parricide, celui dont les chapitres XXXVIII et XXXIX du *Mahâvañso* nous racontent l'histoire et qui, après

[1] Le prochain numéro du journal de la *Ceylon Branch* de la *R. As. Society* (vol. XIV, n° 46) contiendra un *Interim Report on the operations of the Archæological Survey at Sigiriya in 1895*. Je dois d'en avoir obtenu la communication à l'obligeance de M. G. A. Joseph, secrétaire et bibliothécaire du musée et secrétaire honoraire de la Société asiatique (5 décembre 1895).

[2] T. W. Rhys Davids, *Sigiri, the Lion Rock near Pulastipura, Ceylon*, *J. R. As. Soc. N. S.*, vol. VII, 1874.

Digitized by Google

son crime, s'était retiré dans ce repaire « où il vivait dans la crainte de l'autre monde et de (son frère) Mogallâna ». Après sa chute et sa mort la place semble, en effet, avoir été abandonnée; elle est toujours considérée comme hantée et inspire encore assez de terreur pour qu'il soit difficile au Service archéologique de trouver des ouvriers qui consentent à s'en approcher. Les fresques dateraient donc de la seconde moitié du v^e^ siècle de notre ère : aussi M. Rhys Davids insistait-il sur la nécessité d'en prendre une prompte copie. Ce travail a été exécuté en 1889 par M. A. Murray, du *Public Works Department*, au prix des plus grandes difficultés [1]. Après une longue correspondance, ses copies, encadrées, ont été placées en 1893 au musée de Colombo. Il est seulement fâcheux qu'on se soit avisé de les remonter de nouveau à une telle hauteur sur les parois d'un escalier, à une place où il est impossible d'en obtenir une bonne photographie, et sans avoir pris, auparavant, la précaution de les photographier. Le croquis ci-joint, en dépit des circonstantes défavorables dans lesquelles les photographies ont forcément été prises, suffira peut-être à donner une idée des personnages représentés [2].

Ces personnages, sur les neuf fragments qui ont été conservés, sont tous des femmes soit isolées, soit par groupes. Toutes sont vues à mi-corps; une ligne sinueuse coupe au-dessous des hanches les dhôtis vertes, roses ou rayées qui les couvrent à partir de la ceinture. Sur treize, dix sont blanches :

[1] Voir les *Proceedings* de la *Ceylon Branch*, 9 j. 1889. Le travail était fait aux frais de Sir William Gregory. M. A. Murray était aidé par M. F. S. Pigott.

[2] Les peintures sont exécutées à la détrempe sur un fond de stuc blanc mélangé de balle de riz, sans doute pour le rendre plus adhérent (voir Blakesley, *The ruins of Sigiriya, Ceylon*, *J. R. A. S. N. S.*, vol. VIII, 1875). Mr. P. Bell parle encore, outre la fraîcheur du coloris, d'une certaine rudesse de pinceau que ne nous rendent pas les pastels de M. A. Murray : du moins ceux-ci suffisent-ils à nous donner exactement le dessin et le mouvement, tout ce dont nous avons besoin ici.

Digitized by Google

ce sont des reines singhalaises; trois sont de couleur foncée: ce sont des suivantes tamoules.

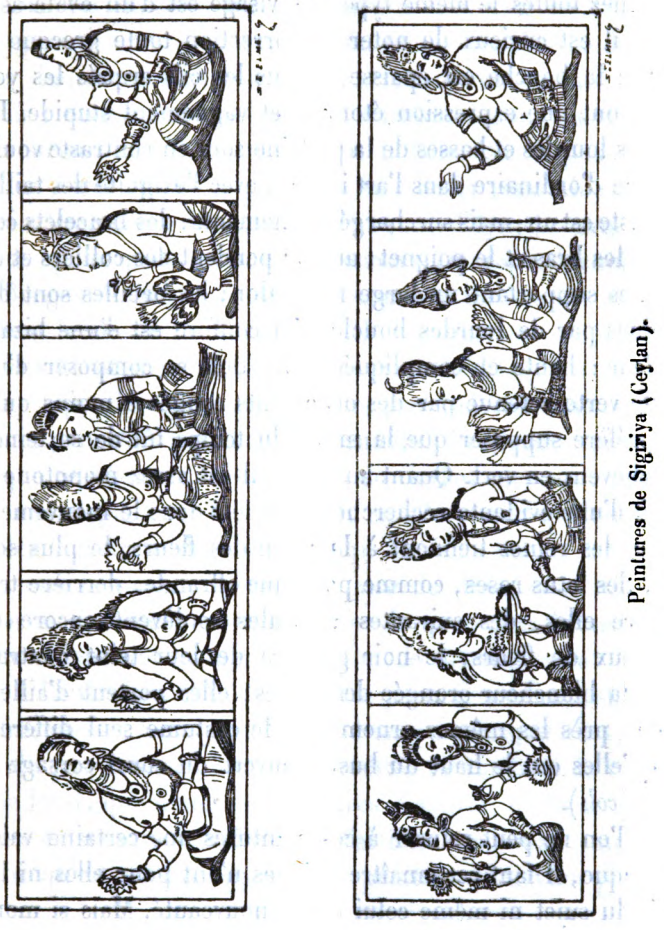

Peintures de Sigiriya (Ceylan).

Pour les premières, la blancheur de leur teint et la richesse de leurs parures, sans même qu'il soit besoin de recourir à l'analogie des sculptures d'Amrâvatî, ne laissent aucun doute

Digitized by Google

sur l'identification proposée. Est-ce à dire que nous ayons là de véritables portraits des femmes de Kâçyapa? En tout cas, à travers de notables différences d'âge et de taille, on reconnaît chez toutes le même type. Le visage est d'un ovale assez fin et il est curieux de noter la correction toute grecque du profil : la bouche est épaisse et sous les cils arqués les yeux longs ont une expression étonnée et vaguement stupide. Les formes lourdes et basses de la poitrine sont en contraste voulu, comme d'ordinaire dans l'art indien, avec l'exiguité des tailles. Le buste est nu, mais surchargé d'ornements : des bracelets couvrent les bras et le poignet; au cou pendent des colliers et des chaînes supportant un large médaillon; les oreilles sont distendues par de lourdes boucles. La coiffure est d'une bizarre couleur : haute et compliquée, elle doit se composer d'une étoffe verte retenue par des ornements rouges à moins qu'on ne préfère supposer que la mode du temps fût de se teindre les cheveux en vert. Quant au geste, il est assez monotone en dépit d'une évidente recherche de variété dans le mouvement; toutes les reines tiennent à la main des fleurs, le plus souvent des lotus roses, comme pour une offrande; derrière trois d'entre elles, des suivantes tamoules soulèvent encore des plateaux de fleurs; le noir grisâtre de leur teint contraste avec la blancheur orangée des reines; elles portent d'ailleurs à peu près les mêmes ornements; le costume seul diffère en ce qu'elles ont le haut du buste couvert du court corsage indien (*coli*).

Si l'on ne peut refuser à ces peintures une certaine valeur artistique, il faut reconnaître qu'elles n'ont pour elles ni l'attrait du sujet ni même celui de la nouveauté. Mais si monotones et banales qu'elles soient, leur intérêt archéologique n'en est pas moins grand. Tout d'abord, par leur date, elles nous sont une preuve de plus, et une preuve décisive, de l'existence d'une école de peinture florissante, au v^e^ siècle de

Digitized by Google

notre ère, dans l'île de Ceylan. Elles corroborent ainsi ce que Fa Hian nous dit de la peinture singhalaise de son temps et ce que les découvertes de M. Smither sur la décoration polychrôme des dagobas d'Anurâdhapura[1], si l'on ne veut pas descendre jusqu'aux murailles peintes des temples modernes, nous donnaient déjà à supposer. Ceci est un premier point acquis : mais en même temps ces fresques nous ouvrent un jour curieux sur l'histoire de l'art indien. On ne peut s'empêcher d'être frappé à première vue de la ressemblance du dessin avec celui de certaines fresques d'Ajaṇṭâ, autant du moins qu'on peut en juger à travers les reproductions de M. Burgess[2]. Si l'on examine notamment les femmes qui entourent le roi de la planche XVIII, on constate qu'elles sont traitées absolument dans le même goût qu'à Sigiriya : c'est le même type, la même parure. Or, par une coïncidence trop précise pour être purement accidentelle, il se trouve que cette fresque représente, à 500 lieues de Ceylan, des scènes de la légende singhalaise : elle illustre, en effet, avec quelques variantes, l'histoire de l'introduction du bouddhisme à Ceylan telle que la raconte le XIV^e^ chapitre du *Mahâvaṁso*. On sait qu'on a également reconnu, avec la plus grande vraisemblance, dans une fresque analogue, le débarquement de Vijaya à Laṅkâ (pl. XIX). Si, d'autre part, l'on se rappelle que les fresques de Sigiriya et d'Ajaṇṭâ sont contemporaines, il ne semble pas douteux, non pas, comme le voudrait le patriotisme local, que toutes les peintures d'Ajaṇṭâ, d'ailleurs si diverses de style, soient l'œuvre d'artistes singhalais, mais du moins qu'on ait fait appel à des peintres de Ceylan pour la

[1] Voir Smither, *Architectural Remains, Anurâdhapura*, pl. XXXII, la reproduction de restes de peintures sur le Ruvanveli Dâgoba; cf. p. 31 ses réflexions sur la polychrômie des Dâgobas.

[2] Voir Burgess, *Notes on the Bauddha Rock-Temples of Ajanta* (Bombay, 1879; *Arch. Survey of Western India*, n° 9).

Digitized by Google

décoration de certaines caves. C'est la seule façon rationnelle d'expliquer et la présence à Ajaṇṭâ de ces motifs tirés de l'histoire de Ceylan et le style particulier de ces fresques. Que l'art bouddhique du Siṁhaladvîpa doive beaucoup à l'art du nord-ouest de l'Inde, qu'il ait reçu notamment du Gandhâra, par une route dont Amrâvâtî marque une des étapes, non seulement ses images de Bouddhas et de Bodhisattvas, mais encore la représentation de la Tentation ou du Nirvâṇa, par exemple, c'est ce qui ne saurait faire de doute : à l'époque où nous sommes arrivés, à la fin du v^e^ siècle, l'influence septentrionale a faibli et le courant remonte vers sa source. Au lieu de voir dans les fresques de Sigiriya l'œuvre d'artistes venus du nord, tout nous donne, au contraire, à penser qu'on appelait à Ajaṇṭâ des artistes, sinon de Ceylan, du moins du sud de l'Inde. Il était intéressant de noter ici au passage une de ces contre-influences si fréquentes dans l'histoire de l'art.

LIVRES OFFERTS.

Les temps homériques, hommes et dieux, mœurs et croyances ; leçons professées à l'École d'anthropologie, par M. André Lefèvre (Paris, 1895, in-8° ; extrait de la *Revue de linguistique*) ;

L'amitié franco-russe, ses origines, relations politiques et commerciales entre la France et la Russie (*1689-1762*), par M. E. Veuclin (Brionne, 1894, in-8°).

M. Schefer présente à l'Académie, au nom de M. Marre, chargé du cours de malais et de javanais de l'École des langues orientales vivantes, un mémoire ayant pour titre : *Madjapahit et Tchampa*, écrit à l'occasion du Centenaire de l'École (Paris, 1895, in-4°).

« Ce mémoire renferme des extraits importants du *Chadjarat Malayou* et des *Hikayat Radja Pasey*, deux ouvrages importants de la littérature

Digitized by Google

malaise. Il contient, en outre, un tableau synoptique comparatif des mots malais usités au Cambodge. M. Aristide Marre fait voir, à l'aide de ces documents, le degré de puissance auquel s'éleva l'empire javanais de Mandjapahit pendant le moyen âge et il démontre l'existence d'un royaume d'origine malayo-javanaise dans l'Indo-Chine, royaume qui fut anéanti en 1471 par les Annamites.

«M. Aristide Marre est également l'auteur d'un *Vocabulaire des principales racines malaises et javanaises de la langue malgache* (Paris, 1895, in-16). Cet opuscule renferme six cents mots usuels de notre langue avec leurs correspondants en malais, en javanais et en malgache. Ce tableau fournit la preuve que les racines malaises et javanaises ont passé dans la langue malgache tantôt sous une forme identique, tantôt sous une forme légèrement modifiée par les exigences de l'orthographe malgache.»

M. Barth fait hommage, au nom de l'auteur, M. René de Kerallain, de l'ouvrage intitulé : *Les Français au Canada. La jeunesse de Bougainville et la guerre de Sept ans* (Paris, 1896, in-8°).

«Ce livre, qui a paru sous une forme abrégée dans la *Revue historique*, n'est que l'esquisse d'un travail plus étendu que l'auteur se propose de présenter un jour au public sur l'histoire des Français en Amérique. Les événements qui servent ici de fond au récit sont un des plus tristes épisodes de notre histoire coloniale, la perte du Canada, les campagnes et la mort de Montcalm, la prise de Québec et de Montréal. La figure principale, celle qui s'en détache en plein relief, est Bougainville dans sa jeunesse, dans la première partie de sa glorieuse et aventureuse carrière. Bougainville n'est guère connu du grand public que comme navigateur, comme le peintre du paradis de Tahiti, la nouvelle Cythère. En réalité il a été associé de la Société royale de Londres, lauréat et candidat à l'Académie des sciences [1] et colonel dans les armées du roi, avant d'avoir mis le pied sur un vaisseau autrement que comme passager. L'auteur le suit ici pas à pas, depuis sa naissance en 1729, jusqu'à son embarquement à Saint-Malo, en 1763, sur les frégates *l'Aigle* et *le Sphinx*, pour aller fonder un établissement aux îles Malouines. C'est le moment où s'ouvre la seconde partie de sa carrière.

«M. de Kerallain est admirablement outillé pour traiter de l'empire

[1] Le frère aîné de Bougainville, Jean-Pierre de Bougainville, était membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dont il fut le secrétaire.

Digitized by Google

colonial de la vieille France, qu'il a déjà exploré partiellement dans plusieurs publications, malheureusement toujours sous le voile d'un pseudonyme. Dans celle-ci, où il a enfin consenti à mettre son nom, chaque page témoigne des plus vastes lectures générales et montre que l'auteur possède son sujet sous toutes les faces, historique, politique et économique. Non seulement il est parfaitement au courant de tout ce qui s'est publié sur la matière en France, en Angleterre, en Amérique et aux Indes, mais il est également familier avec les pièces d'archives, archives publiques et archives de famille, mémoires, journaux et correspondances intimes, dont il possède lui-même une notable collection, comme descendant de Bougainville. Une bonne partie de ces pièces, journaux et lettres de Montcalm, de Lévis, de Vaudreuil, de Bourlamaque, de Bougainville et d'autres encore ont été publiés, notamment, d'une façon officielle, au Canada; mais elles l'ont été incomplètement et pas toujours, paraît-il, avec une entière bonne foi. Il y avait alors une scission assez profonde entre Canadiens et Français de France, et les lettres intimes des officiers du roi en portent la marque. Par patriotisme, les éditeurs canadiens ont supprimé ces passages et, quand ils ont utilisé les documents comme historiens, ils ne l'ont pas fait avec impartialité. La mémoire de Bougainville surtout a eu beaucoup à souffrir dans leurs publications. C'est contre ces accusations que s'élève ici M. de Kerallain, comme parent et comme Français. Une bonne partie du volume est donc de nature polémique. C'est de l'histoire considérée au microscope; le gros des événements est censé connu des lecteurs, et le détail est fouillé jusque dans les moindres replis, sans que pour cela les vues générales, qui sont l'enseignement même de l'histoire, y perdent leurs droits. Il faut espérer que l'auteur tiendra sa double promesse de nous donner un jour l'histoire complète de la Nouvelle-France et d'achever la biographie de Bougainville qu'il a si bien commencée. »

M. Saglio offre, au nom de l'auteur, M. Émile Molinier, conservateur des objets d'art du moyen âge, de la renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, le *Catalogue des ivoires* (Paris, 1896, in-8°), qui appartiennent à son Département.

« M. Molinier a entrepris de faire sur le même plan et avec les mêmes développements les catalogues de toutes les séries d'objets dont la conservation lui est confiée. On s'en réjouira après avoir examiné le premier. Dans un format qui ne dépasse pas celui d'un volume portatif et manuel, comme le doivent être les catalogues, M. Molinier n'a pas seulement

Digitized by Google

classé et décrit avec une rare compétence les ivoires du Louvre; dans les notices qui accompagnent les descriptions, il a raconté l'histoire de ceux qui en ont une, discuté les provenances et les attributions, indiqué la bibliographie du sujet, avec une érudition abondante et précise, qui fait de ce petit livre un ouvrage vraiment scientifique et qui sera précieux à tous ceux qui s'occupent de l'art du moyen âge et de la renaissance.

« Des gravures insérées dans le texte accompagnent la description des pièces les plus importantes. Une phototypie placée en tête reproduit l'ivoire le plus récemment entré dans la collection, et peut-être le plus beau de tous; c'est un groupe du XIII^e^ siècle représentant la descente de croix, qui sera bientôt publié dans les *Monuments et mémoires* de la fondation Eugène Piot. »

M. Hamy présente, au nom de l'auteur, M. G. Marcel, une *Notice sur quelques cartes relatives au Siam* (extrait du *Siam ancien* de M. L. Fournereau) (Paris, 1894, in-4°).

« Ce fascicule forme la partie géographique de l'ouvrage consacré à l'ancien Siam par M. Fournereau. On y trouve reproduites par la phototypie quinze vieilles cartes de l'Indo-Chine, en partie inédites, depuis la carte de Munich, que j'ai attribuée à P. Reinel et qui m'a paru être datée de 1517, jusqu'à celle du supplément au *Mercure oriental* de d'Après de Mannevillette. M. G. Marcel, conservateur adjoint à la Bibliothèque nationale, joint à ces reproductions, fort bien faites, de substantielles notices sur ces précieux documents, empruntés presque tous au riche dépôt dont il a la garde. »

Digitized by Google

SÉANCE DU 24 JANVIER.

Le Secrétaire perpétuel donne lecture de son rapport sur les travaux des Commissions de publication de l'Académie pendant le second semestre de 1895[1].

L'Académie se forme en comité secret pour entendre l'exposé des titres des candidats au fauteuil vacant par le décès de M. le vicomte Hersart de la Villemarqué.

LIVRES OFFERTS.

Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau le sixième fascicule des *Comptes rendus des séances* de l'Académie pour 1895, novembre-décembre (Paris, 1895, in-8°). Il fait remarquer que la publication de ce fascicule, qui pourtant contient la table, a pu devancer de quelques jours le terme régulier de sa publication.

Le Secrétaire perpétuel présente ensuite, au nom du R. P. Ch. de Smedt, correspondant étranger de l'Académie, et au nom de la Société des Bollandistes, trois volumes récemment publiés par eux. Ce sont :

« 1° La *Bibliotheca hagiographica graeca* (Bruxellis, 1895, in-8°), contenant l'indication, avec *incipit* et *desinit*, des récits hagiographiques, vies, miracles, translations, etc., publiés en grec, avec celle des éditions qui en ont été faites. Ce recueil pourra, croyons-nous, rendre de grands services aux érudits dans le domaine des études byzantines.

« 2° Le *Catalogus codicum hagiographicorum graecorum Bibliothecae*

[1] Voir ci-après.

Digitized by Google

nationalis Parisiensis (Bruxellis et Parisiis, 1896, in-8°), où tous les manuscrits hagiographiques grecs de la Bibliothèque nationale se trouvent décrits et analysés, avec mention, lorsqu'il y a lieu, et le plus souvent par un renvoi aux numéros correspondants de la *Bibliotheca hagiographica*, des publications où les différentes pièces se rencontrent imprimées. Les Bollandistes ont trouvé pour ce travail un collaborateur aussi actif que compétent dans M. Henri Omont, conservateur-adjoint du cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

« 3° *De codicibus Joannis Gielemans, canonici regularis in Rubea Valle prope Bruxellas, adjectis anecdotis* (Bruxellis, 1895, in-8°). C'est la description du volumineux recueil relatif à l'histoire religieuse et surtout à l'hagiologie du Brabant, composé, dans la seconde moitié du XV^e^ siècle, par le chanoine régulier Jean Gielemans, du prieuré de Rouge-Cloître, près Bruxelles. Ce recueil, dans lequel Rosweyde, le fondateur de l'œuvre bollandienne, avait copié plusieurs vies de saints publiées ensuite dans les *Acta Sanctorum*, était depuis longtemps regardé comme perdu. Un Bollandiste a eu l'heureuse chance de le découvrir, il y a environ deux ans, à Vienne, dans la bibliothèque privée de S. M. l'Empereur d'Autriche, à laquelle on lui avait donné gracieusement accès. Une analyse détaillée des pièces qu'il renferme a paru dans le XIV^e^ volume (1895) des *Analecta Bollandina*. On a jugé à propos de publier cette description à part, en y ajoutant les parties inédites les plus intéressantes de l'œuvre de Gielemans. On a ajouté aussi, comme complément de cette œuvre, et en particulier de l'histoire des origines du monastère de Rouge-Cloître, une suite de notices sur les religieux de Rouge-Cloître, commencée par le chanoine Gaspar Ofhuys et continuée jusqu'à la fin du XVII^e^ siècle, et dont le manuscrit original et sans doute unique est conservé à la Bibliothèque royale de Bruxelles. »

Sont encore offerts :

Notes on the Cross of Cong, by Margaret Stokes (Dublin, 1895, in-4°);

I-V. Verzeichniss von Abgüssen der Kunstwerke des Bayer.-National-Museums zu München, etc., von J. Kreittmayr (Munich, *s. d.*, 2 broch. in-8°);

Mélanges de linguistique, par M. le comte de Charencey (Bruxelles, 1895, in-8°; extrait du *Compte rendu du troisième Congrès scientifique international des catholiques*);

Digitized by Google

Recherches lexicographiques de la langue basque, par le même auteur (Paris, 1895, in-8°; extrait du *Bulletin de la Société de linguistique*);

A Collection of prakrit and sanskrit Inscriptions, published by the Bhavnagar archaeological Department under the auspices of His Highness Raol Shri Takhsingji, Maharaja of Bhavnagar (Bhavnagar, 1895, in-4°).

APPENDICE.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES SUR LES TRAVAUX DES COMMISSIONS DE PUBLICATION DE CETTE ACADÉMIE PENDANT LE SECOND SEMESTRE DE 1895, LU DANS LA SÉANCE DU 24 JANVIER 1896.

MESSIEURS,

Dans le cours du dernier semestre, l'Académie a publié la 2e partie du tome XXXIV de ses *Mémoires*, et le 2e fascicule du tome II des *Monuments et mémoires* qui se rattachent à la fondation Piot.

Le travail se continue activement dans toutes les autres séries de nos publications.

Historiens des croisades. — Une sous-commission, nommée par la Commission des travaux littéraires, s'occupe d'arrêter le plan du quatrième volume, qui doit achever la collection des *Historiens occidentaux*.

Le tome IV des *Historiens orientaux* s'est accru de six feuilles, de 31 à 36, et de nombreux placards, texte et traduction, qui sont entre les mains de notre savant confrère, M. Barbier de Meynard, lui font espérer d'atteindre la feuille 50 dans le courant de ce semestre : cela étant, le volume pourra être terminé avant la fin de l'année.

Quant au tome II et dernier des *Historiens arméniens*, il est imprimé tout entier, texte et tables, et n'attend plus que la préface, dont la copie sera prochainement envoyée à l'imprimerie.

Historiens de France. — Notre savant confrère M. L. Delisle a effectué le dépouillement des textes contenus dans le tome XXIV pour l'*Index vocum et rerum præcipuarum*. Il a commencé le classement des articles qui formeront l'*Index onomasticus*.

Digitized by Google

La collection in-4° du même recueil, comprenant les *Pouillés* et les *Obituaires*, continue de marcher rapidement sous la direction de notre savant confrère, M. Longnon. Les *Pouillés* ont quatre feuilles tirées et vingt en bon à tirer; les *Obituaires* ont huit feuilles tirées, cinq en bon à tirer, et cinq autres en placards.

Chartes et diplômes. — 1re section (*Diplômes impériaux et royaux des souverains Carolingiens et des premiers Capétiens*). Les travaux préparatoires de cette section, dont l'Académie a confié la direction à notre savant confrère M. de Rozière, se poursuivent avec activité. Après le dépouillement des ouvrages imprimés, des collections et des recueils manuscrits susceptibles de fournir des documents sur les diverses régions de la France (travail qui est complètement achevé), il a paru qu'il y aurait avantage à mener de front la recherche, l'établissement des textes, la critique et l'annotation des documents, et à y procéder en suivant, non pas l'ordre chronologique, mais l'ordre topographique des anciennes provinces ecclésiastiques. Ce travail, exécuté par les divers collaborateurs que l'Académie a autorisé M. de Rozière à s'adjoindre, notamment par M. Giry pour l'époque carolingienne, et par M. Prou pour l'époque capétienne, a été poursuivi concurremment dans les dépôts de Paris et dans ceux des départements. Il est terminé pour les provinces de Reims, Cologne, Mayence, Trèves, Rouen et Sens; il vient d'être commencé pour la province de Tours. On peut espérer qu'il sera terminé dans les premiers mois de l'année 1897 et qu'à cette époque le manuscrit tout entier, sauf revision générale, spécialement pour le classement chronologique des documents, sera complètement préparé pour l'impression.

Mémoires de l'Académie. — Le tome XXXV, 2e partie, qui a déjà trente feuilles tirées (mémoires de MM. Foucart, Müntz, Deloche, de Barthélemy) se terminera probablement avec un mémoire de notre savant associé étranger, M. Helbig, sur les *Antiquités mycéniennes*, mémoire qui comporte un grand nombre de reproductions photographiques et qui est tout entier livré à l'imprimerie.

Mémoires des savants étrangers à l'Académie. — Le tome X se continue avec le mémoire de M. Schwab, *Vocabulaire de l'angélologie*.

Notices et extraits des manuscrits. — Le tome XXXV, 1re partie, qui a aujourd'hui trente feuilles tirées, s'est enrichi d'une nouvelle notice de M. L. Delisle sur la *Chronique d'un dominicain de Parme*.

Histoire littéraire de la France. — Les feuilles tirées sont au nombre de vingt-neuf; il y en a onze en bon à tirer et cinq en correction. Encore un volume dont il est permis d'annoncer le prochain achèvement.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

Corpus inscriptionum semiticarum. — Ce grand ouvrage, qui exige un soin minutieux dans la préparation des planches, doit être sujet à des intermittences. Nous en avons subi une durant ce semestre, où la Commission a perdu le savant M. Derenbourg, toujours actif malgré ses infirmités. Mais une reprise vigoureuse nous est annoncée pour le présent semestre par M. le marquis de Vogüé qui a succédé à M. Derenbourg dans la présidence de la Commission et qui, avec MM. Oppert, Clermont-Ganneau et Ph. Berger, a maintenant deux nouveaux collaborateurs, MM. Barbier de Meynard et Maspero.

Œuvres de Borghesi. — Le travail, retardé dans le dernier semestre par une indisposition de M. Héron de Villefosse, vient d'être repris avec ardeur. Le bon à tirer est donné pour soixante et une feuilles; tout le reste est en placards (188-299); la mise en pages va être demandée et l'éditeur nous promet que ce dernier volume, tome X, sera très promptement achevé.

SÉANCE DU 31 JANVIER.

M. Guimet écrit à l'Académie pour retirer sa candidature au fauteuil de M. le vicomte Hersart de La Villemarqué.

M. L. Havet annonce que M. Joret retire également sa candidature.

L'Académie se forme en comité secret.

La séance étant redevenue publique, l'Académie procède à l'élection d'un membre libre, en remplacement de M. le vicomte Hersart de La Villemarqué, décédé.

Le Président rappelle les noms des candidats.

Il lit les articles du règlement relatifs à l'élection des membres libres.

Il y a 45 votants; majorité, 23.

Digitized by Google

Au premier tour de scrutin, M. le baron Alphonse de Ruble obtient 17 suffrages; M. Émile Picot, 16; M. Ulysse Robert, 7; M. L. Hervieux, 5.

Au second tour de scrutin, M. le baron Alphonse de Ruble obtient 26 suffrages; M. Émile Picot, 17; M. Ulysse Robert, 2.

En conséquence, M. le baron Alphonse de Ruble, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé élu par le Président. Son élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

M. Cagnat communique à l'Académie quatre inscriptions latines relevées à Assouan (Syène) par M. Jouguet, membre de l'École française d'Athènes, en compagnie de M. Bouriant, directeur de la Mission du Caire. Ces inscriptions font connaître le préfet d'Égypte, le préfet de la légion d'Alexandrie et la garnison de Syène à certaines époques. Elles nous apprennent qu'en l'année 39 de notre ère, le pays était gouverné par C. Vitrasius Pollio, un parent, peut-être le fils, de celui qui avait été préfet sous le règne de l'empereur Tibère, et qu'en 162 la place était occupée par M. Annius Suriacus. Ces textes nous montrent encore que le camp de Syène, fortement occupé au début de l'Empire, à cause des guerres que les Romains eurent à livrer aux Éthiopiens, fut de plus en plus dégarni de troupes, à mesure que la sécurité augmentait sur la frontière du sud [1].

M. Salomon Reinach communique les photographies de deux autels gallo-romains, récemment découverts à Sarrebourg (ancien département de la Meurthe), au cours de la construction d'une caserne. Sur l'un de ces autels figure le dieu au maillet, accompagné d'une divinité féminine. Ce couple est connu depuis longtemps, mais aucune inscription n'avait révélé encore les noms des personnages ainsi groupés. L'autel de Sarrebourg nous apprend qu'ils s'appelaient *Sucellus* et *Nautosvelta*. M. Michaelis, qui a publié le monument, croit pouvoir réfuter une théorie émise

[1] Voir ci-après.

Digitized by Google

en France, d'après laquelle le dieu au maillet serait identique au dieu suprême des Gaulois, que César appelle Dispater. M. Reinach s'applique à montrer que cette doctrine reste parfaitement soutenable, et qu'au contraire la nouvelle découverte tend à écarter l'opinion de ceux qui assimilent le dieu au maillet au dieu romain Silvanus.

M. Héron de Villefosse communique à l'Académie une lettre qui lui a été adressée par M. le professeur Richard Engelmann, de Berlin, et qui contient diverses remarques sur plusieurs communications insérées dans nos *Comptes rendus* de 1895.

Monsieur,

J'ose vous adresser quelques lignes à propos des *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions* pour l'année 1895.

1° (P. 158). — Je remarque qu'on vient de découvrir quelques haches de bronze dans les tombeaux de Tell-Et-Tin, dont la forme est identique à celles du Musée de Lyon. A mon avis, il faut encore comparer avec ces haches la fameuse hache de Vaphio (Ἐφ. ἀρχ., 1889, pl. 8, 1) dont j'ai donné une reproduction dans mon édition de Guhl et Koner, *Das Leben der Gr. und R.*, 6e édit., p. 400, n° 557. On peut s'en servir pour expliquer la scène de l'*Odyssée*, où Ulysse lance la flèche à travers les douze haches. Cela n'est pas sans importance, à ce qu'il me semble, pour les relations internationales de la Grèce avec l'Orient.

2°. — En ce qui concerne la communication de M. Helbig sur la pierre tombale du frère d'*Aelia Tertia*, M. Helbig hésite à se prononcer au sujet de l'objet que le jeune homme tient dans la main gauche : « Est-ce seulement la laisse du chien ? Ou faut-il y reconnaître un lasso? » Dans les *Mon. de l'Inst. de corr. arch.*, vol. XI, pl. 25, il y a une peinture murale de Corneto où l'on voit un homme masqué et armé d'une massue, qui se défend contre les morsures d'un chien. Le chien est tenu en laisse par un autre homme; plus le chien court et mord, plus l'homme attaqué est embrouillé dans la corde et mis hors d'état de se défendre. Je ne sais pas, pour tout dire, s'il est possible de démontrer qu'un jeu (?) semblable s'est conservé chez les Romains, mais puisque, en général, pour la cruauté, les Romains ont été les dignes élèves des Étrusques, la chose ne paraît pas invraisemblable.

Digitized by Google

3° (P. 299 et 378). — Pour les vases cylindriques de Carthage, j'ose citer encore mon édition de Guhl et Koner, 6° édit., p. 483, où j'ai traité de ces sortes de vases. Mais je n'ai pas réussi à en découvrir l'usage.

COMMUNICATION.

QUATRE INSCRIPTIONS LATINES INÉDITES D'ASSOUAN,

PAR M. R. CAGNAT, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

J'ai reçu de M. Jouguet [1], membre de l'École française d'Athènes, détaché à la Mission française orientale du Caire,

[1] Voici les renseignements précis que M. Jouguet a bien voulu me donner sur l'endroit exact où ces inscriptions ont été trouvées :

«Le Kôm d'Assouan est situé sur la rive orientale du Nil, à 300 ou 400 mètres du fleuve, à 150 mètres environ de la gare du chemin de fer de la Cataracte. Ce n'est pas exactement sur le Kôm que les inscriptions ont été trouvées, mais en contre-bas de la hauteur, dans un terrain vague rempli de poteries brisées et de décombres. Le Kôm sépare ce terrain vague du cimetière arabe au sud; vers le nord il est limité par les maisons du village moderne; à l'ouest, par des murs en briques crues qui entourent des jardins; à l'est, le terrain vague se continue jusqu'au chemin qui conduit au cimetière arabe. Mais la partie fouillée en ce moment par les chercheurs de sebaq se limite à l'est par une maison arabe.

«Nous avons parcouru cette partie de terrain avec soin, et nous avons reconnu plusieurs fragments d'antiquités, généralement de basse époque. Un sarcophage grossier, en pierre, en occupe le centre; un autre fragment de sarcophage se rencontre tout près de là. On y voit aussi des pierres taillées en assez grand nombre, une conduite d'eau en pierre, et, surtout dans la partie ouest et sud, des fragments de colonnes ayant appartenu sans aucun doute à une église copte, comme le prouve un amas de maçonnerie que l'on voit sur la hauteur, et dans lequel nous avons cru reconnaître, M. Bouriant et moi, le baptistère de cette église copte.

«Tout cet espace est d'une médiocre étendue, 100 mètres carrés peut-être. Il n'est pas douteux que ce soit l'emplacement d'une partie de l'antique Syène,

Digitized by Google

une communication fort intéressante. Il m'apprend que les chercheurs de sebaq ont découvert dernièrement dans le Kôm d'Assouan, emplacement de l'antique Syène, trois bases de statues où sont gravées des inscriptions latines; il en a pris copie, de concert avec M. Bouriant, directeur de la Mission du Caire.

Le texte en est assez important pour mériter l'attention de l'Académie.

et il eût été intéressant d'y faire des recherches. Nous aurions voulu commencer quelques sondages, mais nous ne l'avons pu, faute d'argent.

« Les trois bases ont été trouvées dans le coin nord-est, au pied des maisons du village arabe, à une trentaine de mètres environ au sud d'un tombeau de cheikh qui est dans ce village, et auquel les habitants donnent le nom d'Abou-Leilah. Les bases *B* et *C* sont à côté l'une de l'autre, tout près, sur le même alignement, la base *C* plus à l'est, les inscriptions étant tournées vers le nord. A côté de la base *C* on voit les restes d'une sorte de pilier, sans doute le montant de la porte d'une chambre de temple ou de petite chapelle, car les pierres étaient parfaitement appareillées et unies entre elles par des tenons en queue d'aronde (forme habituelle dans les édifices égyptiens). Il ne reste que peu de chose de ce pilier, deux assises au plus, en sorte qu'il est à peine plus haut que nos bases.

« La base *A* est à 5 ou 6 mètres plus au nord, l'inscription de Caius César tournée vers le sud, mais ne faisant pas exactement face à celle de la base *B*, car la base *A* est un peu plus vers l'ouest. L'inscription de Trajan regarde l'est. On voit des arasements d'édifice dans tout cet espace.

« Il est difficile de se figurer l'idée qui a présidé à la disposition de ces bases, et de dire si elles étaient dans une salle de temple ou devant la porte d'entrée d'une chapelle. On ne peut guère supposer une allée de statues ayant la même largeur que l'ouverture de la porte masquée par le reste d'édifices que l'on voit auprès de la base *C*, parce que la base *A* paraît un peu éloignée des autres.

« Quoi qu'il en soit, il n'est pas douteux qu'il y ait eu là un édifice, dont il ne subsiste que les assises inférieures. Pour le dégager il faudrait faire sauter la maison arabe qui limite notre terrain à l'est; à cette condition on trouverait peut-être le moyen de déterminer le sens de ces quelques ruines.

« Sur les bases on voit encore les traces des pieds des statues; mais des statues elles-mêmes nous n'avons retrouvé aucun morceau. »

Digitized by Google

A. La première base porte deux inscriptions, une sur la face, l'autre sur un des côtés.

1° *Inscription de la face.*

C · CAESARI · AVG · GERMANICO · DIVI · AVG
PRONEPOTI · TI · CAESARIS · AVG · N · GERMANICI · CAESARIS · F
COS · II · TRIB · POTEST · PONTIF · MAXIMO · IMP · PATRI · PATRIAE
PER · C · VITRASIVM · POLLIONEM · PRAEF · AEGYP · COHORS · ITVRAEOR
CVI · PRAEST · L · EIENVS · L · F · FAL · SATVRNINVS · ANNO · III C · CAESARIS AVGVSTI
GERMANICI IIII · KAL MAIAS N DII III

C. Caesari Aug(usto) Germanico, divi Aug(usti) pronepoti, Ti. Caesaris Aug(usti) n(epoti), Germanici Caesaris f(ilio) co(n)s(uli) II, trib(unicia) potest(ate), pontif(ici) maximo, imperatori, patri patriae per C. Vitrasium Pollionem praef(ectum) Aegyp(ti), cohors I Ituraeor(um) cui praest L. Eienus, L(ucii) f(ilius), Fal(erna tribu), Saturninus, anno III C. Caesaris Augusti Germanici, IIII kal(endas) Maias n d h. III ? (1)

Date du monument : 28 avril 39 ap. J.-C.

(1) M. Jouguet a lu sur la pierre N D H III; l'estampage qu'il a bien voulu me communiquer ne donne nettement que les trois barres finales et le D; le H est possible, le N à peine visible.

Digitized by Google

2° *Inscription latérale.*

IMP · CAESAR
NERVAE TRAIANO AVG
GERM · PONT · MAX · TRIBVNIC
POTEST · COS · II · P · P PER C · POMPEIVM
PLANTAM · PRAEF · AEG · ET · L · GENVCIVM · PRISCVM
PRAEF · CASTROR · COH · TRES · I · HISPANOR · EQ · CVI · PRAEEST · Q · CLAVDIVS
APRICANVS · ET · II · ITVR · EQ · CVI · PRAEEST · TI · CLAVDIVS · BERENICIANVS
ET · I · THEB · EQ · CVI · PRAEEST · P · CLAVDIVS · IVSTVS · CVRAM · AGENTE · P · CLAVDIO
IVSTO · PRAEF · COH · I · THEB · EQ · ET · CVRATORE · COH · I · HISPANOR · EQ · ET
COH · II · ITVRAEOR · EQVIT

Imp(eratori) Caesar[i] Nervae Trajano Aug(usto) Germ(anico), pont(ifici) max(imo), tribunic(ia) potest(ate), co(n)s(uli) II, p(atri) p(atriae), per. C. Pompeium Plantam praef(ectum) Aeg(ypti) et L. Genucium Priscum praef(ectum) castror(um), coh(ortes) tres : I Hispanor(um) eq(uitata), cui praeest Q. Claudius Africanus, et II Itur(aeorum) eq(uitata), cui praeest Ti. Claudius Berenicianus et I Theb(aeorum) eq(uitata), cui praeest P. Claudius Justus; curam agente P. Claudio Justo praef(ecto) coh(ortis) I Theb(aeorum) eq(uitatae) et curatore coh(ortis) I Hispanor(um) eq(uitatae) et coh(ortis) II Ituraeor(um) equit(atae)

Date de l'inscription : entre le 1er janvier 98, jour où Trajan fut revêtu du consulat pour la seconde fois, et le

Digitized by Google

18 septembre de la même année, où il prit le titre de *tribunicia potestate iterum.*

B. Sur la deuxième base on lit :

IMP · CAESARI · DIVI · HADRIANI · FIL
DIVI · TRAIANI · PARTHICI · NEPOTI
DIVI · NERVAE · PRO · NEPOTI
T·AELIO CAESARI·HADRIANO·ANTONINO AVG·PIO
PER · C · AVIDIVM HELIODORVM · PRAEF · CASTROR
COH·I·FL·CILIC·EQVIT
CVRAM AGENTE·T·ARIDIO · MARCELLINO · ⟩ · LEG · II · TR · FOR

Imp(eratori) Caesari Divi Hadriani fil(io), Divi Trajani Parthici nepoti Divi Nervae pronepoti T. Aelio Caesari Hadriano Antonino Aug(usto) Pio, per C. Avidium Heliodorum. praef(ectum) castror(um), coh(ors) I Fl(avia) Cilic(um) equit(ata) curam agente T. Aridio Marcellino centurione leg(ionis) II Tr(ajanae) For(tis)

La date du monument est donnée seulement par le nom du préfet d'Égypte C. Avidius Heliodorus (140-142)[1].

C. La troisième base porte :

IMP · CAESARI · L · AVRELIO VERO · AVG ·
DIVI ANTONINI · FIL · DIVI · HADRIANI · NEPOT ·
DIVI·TRAIANI·PRONEPOT·DIVI·NERVAE·ABNEPOTE
PONT · MAX · TRIB · POTEST · II · COS · P · P · PER ·
M · ANNIVM · SVRIACVM PRAEF · AEG · ET
L·CINTASIVM·CASIANVM·PRAEF·CASTR·COH·FI·L·CIL·EQ
CVRANTE · VALERIO · CORDO · ⟩ LEG · II · TR · FORT ·

Imp(eratori) Caesari L. Aurelio Vero, Aug(usto) Divi Antonini fil(io), Divi Hadriani nepot(i), Divi Trajani pronepot(i) divi Nervae abnepot(i) pont(ifici) max(imo), trib(unicia) potest(ate) II, co(n)s(uli), p(atri) p(atriae) per M. Annium Suriacum praef(ectum) Aeg(ypti) et L. Cintasium Casianum praef(ectum) castr(orum); coh(ors) I Fl(avia) Cil(icum) eq(uitata), curante Valerio Cordo, centurione leg(ionis) II Tr(ajanae) Fort(is).

Date du monument : année 162[2].

(1) Voir plus bas ce qui sera dit de ce gouverneur.

(2) On notera que L. Verus porte sur cette inscription le titre de *pater patriae* qu'il ne reçut en réalité qu'à la fin de 166 (*Vita Marci*, 9, 12).

Digitized by Google

Ces quatre inscriptions, rédigées toutes à peu près de la même façon, contiennent des renseignements analogues. Elles nous font connaître le préfet d'Egypte, le préfet du camp et la garnison de cohortes auxiliaires campées à Syène à certaines époques.

Le premier en date des préfets d'Égypte ici mentionnés est C. Vitrasius Pollio. Le nom n'est pas nouveau dans les fastes égyptiens. Si l'on se reporte aux listes des gouverneurs du pays dressées jusqu'à ce jour[1], on y voit que Vitrasius Pollio, oncle de Sénèque, resta à la tête de la province pendant seize années, et cela en deux périodes, de 15 à 20 et de 22 à 32 ap. J.-C. Sénèque[2] et Dion Cassius[3] nous racontent, en outre, qu'il mourut en l'an 32 sur le vaisseau qui le ramenait à Rome. Mais la nouvelle inscription d'Assouan est datée de l'année 39; il ne peut donc y être question du même gouverneur. D'autre part, Pline[4] nomme un procurateur du pays — sans préciser, d'ailleurs, la nature de la procuratelle qu'il exerçait — et le signale comme contemporain de l'empereur Claude. C'est là encore certainement un personnage différent du nôtre, un parent plus jeune que lui, le préfet d'Égypte de Tibère étant un parent plus âgé, peut-être son père.

Ce second Vitrasius Pollio gouvernait donc le pays en l'année 39.

Les préfets dont il est question dans les deux inscriptions suivantes sont connus. C. Pompeius Planta est cité dans une lettre de Pline le Jeune[5] et sur un papyrus du Musée de Berlin, daté du 26 février 99[6]. C. Avidius Heliodorus figure

[1] Letronne, *Recueil des inscriptions de l'Égypte*, p. 232; Franz, *C. I. Gr.*, III, p. 310; de Ruggiero, *Dizionario epigrafico*, I, p. 280.

[2] *Ad Helviam*, XVII, 5.

[3] Dio, LVIII, 19.

[4] *Hist. nat.*, XXXVI, 57.

[5] *Epist.*, X, 5.

[6] *Griechische Urkunden*, I, 226. Cf. aussi *Rev. Arch.*, 1889 (I), p. 70.

Digitized by Google

dans des inscriptions grecques et romaines [1] et sur des papyrus [2]. Nous le trouvons en fonctions au 12 août 140 et au début de l'an 143.

Reste le quatrième préfet M. Annius Suriacus. D'après l'inscription *C* il était à la tête de la province en 162. Son nom se lit déjà, mais mutilé, dans un papyrus de Berlin, daté de 162-163 [3].

Le personnage qui figure sur ces monuments avec le titre de préfet du camp est, comme M. Mommsen l'a montré [4], le préfet du camp de la légion d'Alexandrie, la *II^a Trajana Fortis*. Depuis qu'Auguste avait exclu d'Égypte les officiers de rang sénatorial, il n'y avait point de légat légionnaire pour commander les troupes, mais un homme de rang équestre ; celui-ci avait sous ses ordres la légion d'Alexandrie, la seule qui occupât le pays depuis Domitien, et les différents corps auxiliaires qui y étaient rattachés pour constituer le corps d'armée. Le préfet du camp est donc rappelé ici, à côté du gouverneur, comme le serait ailleurs un légat légionnaire à côté du légat propréteur, général en chef.

Les cohortes auxiliaires dont les noms sont inscrits à la fin de ces dédicaces ont été signalées par des inscriptions, en particulier par le diplôme militaire de Coptos, découvert jadis par M. Maspero et communiqué à l'Académie par M. Desjardins, et aussi par des papyrus [5]. La comparaison des quatre

[1] *C. I. Gr.*, 4955 (août 140); *C. I. L.*, III, 6025.

[2] *Griech. Urkunden*, I, 113 (fév.-mai 143). Cf. le *Papyrus Cattaoui* (*Rev. égyptienne*, 1894, p. 531) daté de 142.

[3] *Griech. Urkunden*, I, 198.

[4] *Archaeol. Zeitung*, 1869, p. 125; *Eph. epigr.*, V, p. 577.

[5] Coh. I. Hispanorum equitata : *Dipl. de Coptos* [*C. I. L.*, p. 1962] (a. 83); *C. I. Gr.*, 5043, 5046, 5047. — Coh. II. Ituraeorum : *Dipl. de Coptos* (a. 83); *Papyrus Cattaoui* [*Rev. égyptienne*, 1894, p. 530] (a. 115); *C. I. Gr.*, 5081 (a. 136); 5050 (a. 147). — Coh. I Thebaeorum : *C. I. L.*, III, 6627 (sous Auguste); *Dipl. de Coptos* (a. 83); *C. I. Gr.*, 5052, 5053, 5054, 5055, 5117. — Coh. I. Flavia Ciliciun : *Dipl. de Coptos* (a. 83); *C. I. Gr.*, 4713 f.

Digitized by Google

textes est instructive pour l'histoire de l'occupation militaire de l'Égypte. Syène étant située aux limites mêmes de l'Égypte, sur les confins de l'Éthiopie, il est inutile d'insister sur son importance stratégique à l'époque romaine; grâce aux envois de M. Jouguet, nous pouvons suivre les modifications apportées à la garnison de la place dans le cours des deux premiers siècles de notre ère.

D'après Strabon [1], trois cohortes campaient à Syène : ce témoignage nous reporte à une époque où la province, à peine soumise, était encore gardée par trois légions et où l'on guerroyait contre les Éthiopiens [2]. On sait qu'il y eut en 24 ou 23 avant J.-C. une lutte importante où les Romains, sous la conduite de C. Petronius remportèrent de brillants succès [3].

Pendant le règne de Tibère, le calme s'affermit et les Romains commencèrent à occuper militairement la région qui s'étend au sud de Syène (*Dodecaschoenus*) [4]. Le camp de Syène n'étant plus place frontière, la garnison en est réduite : en 39 nous n'y trouvons plus qu'une cohorte, celle des Ituréens.

Quelle alerte se produisit du côté de l'Éthiopie à la fin du règne de Nerva ou au début de celui de Trajan, nous l'ignorons; mais ce n'est certainement pas sans motif que nous trouvons à Syène, en 98, trois cohortes établies, ou plutôt de gros détachements empruntés à trois cohortes, le commandement de l'ensemble étant confié au préfet de l'une d'elles.

Quarante ans plus tard le poste n'est plus gardé que par des soldats de la cohorte des Ciliciens, groupés sous les ordres d'un centurion légionnaire [5]; c'est ce qui existe encore en

(a. 118); Papyrus de 124 (*Zeitschrift für Savignystiftung*, 1892, p. 285); *C. I. L.*, III, 6025 (vers 140).

[1] XVII, 1, 48; cf. Plin. *Hist. nat.*, V, 9, 59.

[2] Mommsen, *Hist. Rom.* (trad. française), XI, p. 213.

[3] Dion Cassius, LIV, 5.

[4] *C. I. Gr.*, 5101; cf. *Mommsen, op. cit.*, p. 213, note.

[5] On connaissait déjà une inscription d'Assouan, très analogue aux nôtres,

Digitized by Google

162. L'Égypte, à cette date, n'a rien à redouter de ses voisins du sud; le Dodecaschoenus est occupé, d'ailleurs, jusqu'à Hiera-Sykaminos [1]. Il en fut ainsi jusqu'au milieu du IIIe siècle.

LIVRES OFFERTS.

Sont offerts :

Inventaire des biens meubles et des titres de Barbe d'Amboise, comtesse douairière de Seyssel-La-Chambre (*1574-1575*), publié par le comte Marc de Seyssel-Cressieu (Paris, 1896, in-8°; extrait du *Recueil d'inventaires anciens*, publié par le Comité des travaux historiques).

The Life and Writings of Turgot, comptroller-general of France (*1774-1776*), edited for english Readers by W. Walker Stephens (London, 1895, in-8°).

M. le comte de Marsy adresse à l'Académie son *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de la ville de Compiègne* (Paris, 1894, in-8°) et une collection de ses publications, formant 24 brochures in-8° et in-16.

M. Heuzey offre à l'Académie, au nom de M. Edmond Pottier, conservateur adjoint des Musées nationaux, le tome premier de son *Catalogue des vases antiques de terre cuite du Musée du Louvre* (Paris, 1896, in-18).

« C'est un petit volume, dont l'impression n'a rien de commun avec celle des Elzéviers. Cette livrée plus que modeste, imposée aux notices du Louvre, a d'ailleurs un but très louable : celui de les rendre accessibles au public à un prix très modique.

« Cependant, pour qu'un livre de ce genre soit réellement utile aux visiteurs de nos musées, le bon marché ne suffit pas. Il y faut en outre de la science et du talent, et ces qualités doivent être servies par un es-

qui remonte aux environs de 140 et qui nous montre la même organisation du poste de Syène (*C. I. L.*, III, 6025) : *Imp. Caesar. T. Aelio Hadriano Antonino Aug. Pio. p. p., coh. I Fl. Cil. eq. basilicam fecit per C. Avidium Heliodorum praef. castr., cura agente Italilio Tauro, leg. II Tr. F., curatore. coh. ejusdem.*

[1] Mommsen, *loc. cit.*

Digitized by Google

prit judicieux et pratique. L'observation est particulièrement applicable au présent ouvrage, qui remplit toutes ces conditions. Aucune étude archéologique n'est, en effet, plus complexe que celle des vases antiques; aucune autre aussi n'a fait des progrès plus rapides et ne s'est, jusqu'à ces derniers jours, transformée davantage par les découvertes successives. Elle comporte, à côté de l'étude minutieuse des monuments, une bibliographie vraiment formidable, et par le nombre des travaux publiés et par la diversité des problèmes qu'ils soulèvent. Le catalogue dont M. Pottier nous donne la première partie, et qui sera complet en trois volumes, est une œuvre de grand labeur, conçue de telle sorte qu'elle pourra servir à la fois aux savants spéciaux et aux visiteurs quotidiens de nos galeries. On y trouvera une véritable histoire des vases grecs, et aussi une histoire de l'art grec, de la peinture grecque en particulier, par les vases.

« Le premier volume contient d'abord une série d'études générales, qui se rapportent à l'ouvrage tout entier, ce qui explique l'étendue de cette introduction. A côté de plusieurs notices sur les progrès de la science céramographique, sur la formation de la collection même du Louvre, on y lira avec intérêt une dissertation de vive allure sur l'utilité des collections de vases, comme source d'informations abondantes et merveilleusement variées sur la vie hellénique, venant en première ligne après les grandes sources littéraires. La démonstration n'était pas hors de propos en ce temps de bizarre réaction contre l'étude, même historique, de l'antiquité.

« L'auteur passe ensuite à l'étude des séries de vases les plus anciennes, disposées dans un ordre à la fois historique et géographique. Consacrant seulement quelques indications préliminaires à l'Égypte et à l'Orient, il aborde tout de suite les origines de la poterie grecque. Il commence par les vases de la Troade, et continue par ceux de Chypre, de Santorin, de Rhodes, de la Crète et des autres îles, de l'Attique (époque de Dipylon) et de la Béotie primitive. Chaque groupe est précédé d'une notice résumée, qui en établit la place dans l'histoire, en condensant un grand nombre d'observations et de faits, ou, pour mieux dire, c'est l'histoire des premiers âges de la Grèce qui se trouve ainsi reconstruite sur des données d'une grande probabilité. Tout en rendant pleine et loyale justice aux archéologues, aux explorateurs qui ont mis ces faits en lumière, M. Pottier contrôle leurs conclusions avec une critique attentive et montre à tout instant l'indépendance de son jugement personnel. Pour n'en citer qu'un exemple, dans l'étude des poteries mycéniennes, son opinion se rencontrait d'avance avec celle qui a été développée tout récemment dans

Digitized by Google

une de nos séances par M. Helbig, sur la part prépondérante de la Phénicie dans les origines de l'art mycénien. Cette conclusion s'écarte en effet de celle qui est généralement préférée; mais, pour ce qui est de la céramique, l'autre s'appuie sur des faits qui méritent une sérieuse attention.

« Un ouvrage de ce caractère ne pouvait avoir toute sa valeur que s'il était accompagné de reproductions figurées. M. Pottier a obtenu ce résultat en préparant, à côté de son catalogue, la publication d'un album reproduisant tous les types intéressants des vases du Louvre. L'Académie des inscriptions et belles-lettres a témoigné de tout l'intérêt scientifique qu'elle attachait à cette entreprise, en y souscrivant par une contribution importante sur les fonds du legs Piot. Ce concours effectif est la meilleure forme de l'approbation, et il me dispensera de m'étendre plus longuement ici sur les éloges que mérite de tous points un livre qui sera bientôt entre les mains de tous ceux qui s'intéressent aux choses de l'antiquité. »

M. Croiset fait hommage à l'Académie, au nom de l'auteur, M. L. Clugnet, d'un *Dictionnaire grec-français des noms liturgiques en usage dans l'Église grecque* (Paris, 1895, in-8°).

« Les livres liturgiques de l'Église grecque sont très peu connus dans l'Europe occidentale; cependant, s'ils y ont été d'une grande rareté jusqu'ici, ils y sont moins rares à présent; outre qu'ils ont été réimprimés par les presses de Venise, d'Athènes, de Constantinople, de Smyrne, l'imprimerie romaine de la Propagande en a commencé une édition, qui ne tardera pas à être achevée et qui sera l'*editio typica* des textes liturgiques. Un obstacle toutefois en rendra toujours la lecture difficile, la présence dans les rubriques, qui accompagnent les textes, d'un certain nombre de termes dont le sens n'est donné dans aucun des lexiques manuels. C'est pour éviter au lecteur d'ouvrir les volumineux recueils d'Allatius, de Goar, de Ducange, du cardinal Pitra, que M. Léon Clugnet a rédigé ce petit dictionnaire. A la suite de chaque mot, l'auteur a indiqué la valeur qu'il a dans la langue grecque classique; une table des noms latins et français donnés comme équivalents de ces termes se trouve aussi dans ce lexique. Ce travail est fait évidemment avec beaucoup de compétence et beaucoup de soin; il est de nature à intéresser non seulement les théologiens et les historiens de l'Église grecque, mais aussi les hellénistes. »

M. Haby présente un mémoire, dont il est l'auteur et qui a pour titre

Digitized by Google

Les Français au Spitzberg au XVII^e siècle (Paris, 1895, in-8°; extrait du *Bulletin de géographie* du Comité).

« Ce mémoire a pour point de départ la découverte faite par M. Cash, d'Édimbourg, d'une belle carte marine française du temps de Louis XIII, où le Spitzberg, orné d'un écusson de France, porte le nom de *France arctique*, et où l'île Jean Mayen est appelée *île de Richelieu*. Cette carte paraît avoir été dressée à la suite d'une expédition havraise à la recherche du passage nord-est dirigée par Toustain du Castillon vers 1629. »

M. Delisle a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, au nom de Madame Julien Havet, les *Œuvres de Julien Havet* (Paris, 1896, 2 vol. in-8°), réunies par les soins de la veuve de l'auteur et par ceux de notre confrère, M. Louis Havet.

« La publication de ces deux volumes a ravivé les profonds regrets que nous a laissés la mort de Julien Havet. La réunion en un seul corps des mémoires dont ce jeune savant, pendant une période de moins de vingt années, avait enrichi la *Bibliothèque de l'École des chartes*, la *Revue historique*, les *Comptes rendus* de nos séances et plusieurs autres recueils, a singulièrement mis en relief la valeur de chacun de ces travaux. Nous devons savoir un gré infini à notre confrère, M. Louis Havet, d'avoir donné ses soins à une telle publication. C'est à coup sûr le plus bel hommage qu'il pouvait rendre à la mémoire du frère, dont il a parlé avec autant de justesse que de discrétion.

« Le premier volume du recueil est une seconde édition des *Questions mérovingiennes*. L'Académie en connaît toute l'importance. C'est à elle que Julien Havet en donna la primeur, le 20 mars 1885, quand il lui communiqua une découverte qui devait ouvrir une voie nouvelle à l'étude des sources de l'histoire mérovingienne. L'étonnement que certains critiques éprouvèrent en voyant alors mis en question des points sur lesquels aucun doute ne semblait possible, se changea bientôt en admiration quand il fut reconnu que les nouvelles solutions s'imposaient la plupart avec la rigueur d'une démonstration scientifique, et personne aujourd'hui n'oserait s'occuper de la chronologie et des institutions mérovingiennes sans tenir compte des observations qui remplissent le premier volume des œuvres de Julien Havet.

« Le second volume comprend une quarantaine de mémoires ou de notices portant sur les sujets les plus variés et qui ont été groupés en quatre séries : l'histoire de la période mérovingienne, l'histoire du

Digitized by Google

moyen âge depuis l'avènement des Capétiens, l'histoire des îles normandes, la paléographie et particulièrement l'ancienne tachygraphie. Tous ces opuscules se distinguent par la finesse et la sûreté de critique, qui étaient les qualités maîtresses de l'auteur. Il n'en est pas un qui ne renferme des observations originales, des rectifications indiscutables, pas un qui n'aboutisse à des conclusions justes et souvent importantes. Dans la série des mémoires paléographiques, on remarquera tout ce qui a trait à la théorie et au déchiffrement des notes tironiennes. La découverte du système tachygraphique, employé en Italie au x^e^ siècle et adopté par Gerbert, qui doit être citée comme une preuve de la plus ingénieuse perspicacité, a eu de très heureuses applications, puisqu'elle a permis d'apporter de notables améliorations au texte des lettres de Gerbert.

«Les deux volumes que j'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie montrent toute l'étendue de la perte que nous avons faite. Si tel a été le fruit d'un peu plus de quinze ans de travail, que ne devions-nous pas espérer de la suite d'une carrière si brillamment inaugurée? Nous avons du moins la consolation de voir à l'abri de l'oubli un ensemble de travaux qui suffit pour assurer à Julien Havet une des premières places parmi les savants français du XIX^e^ siècle qui se sont voués à l'étude du moyen âge. Ces deux volumes ne sont pas seulement un monument durable, élevé à la mémoire d'un homme qui était digne d'un tel honneur; il faudra en recommander la lecture et la méditation aux jeunes gens qui ont le goût des travaux d'érudition. Nulle part ailleurs ils ne trouveront de meilleurs exemples pour s'initier aux procédés de la critique et s'habituer aux méthodes qui conduisent sûrement à la vérité historique.»

SÉANCE DU 7 FÉVRIER.

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL donne lecture de l'ampliation d'un décret, en date du 4 février 1896, par lequel le Président de la République a approuvé l'élection, comme membre libre, de M. le baron Alphonse de Ruble, en remplacement de M. le vicomte Hersart de La Villemarqué, décédé.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

Le Secrétaire perpétuel introduit M. le baron de Ruble et le présente à la compagnie.

Le Président invite M. de Ruble à prendre place parmi ses confrères.

Le Secrétaire perpétuel communique à l'Académie une lettre par laquelle M. le maire de Nice invite l'Institut à se faire représenter à l'inauguration du monument érigé à l'occasion du centenaire de la réunion de cette ville à la France.

M. Boissier ajoute que les Secrétaires perpétuels doivent se réunir le lendemain au sujet de cette communication.

M. Bhandarkar écrit à l'Académie pour la remercier de l'honneur qu'elle lui a fait en l'élisant correspondant.

L'Académie se forme en comité secret.

La séance étant redevenue publique, M. Foucart lit une note de M. Radet, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux, sur deux chapitres de Polybe racontant une campagne d'Attale contre Achæus qui assiégeait Selgé.

M. Radet montre que les géographes modernes, qui ont cherché à identifier les localités nommées dans le récit de Polybe, n'ont pas abouti, parce qu'ils n'ont pas tenu compte de la nécessité pour une armée de suivre les routes tracées, et, en même temps, de régler leur marche d'après les opérations de l'adversaire.

En appliquant la méthode qu'il a déjà suivie dans ses précédents travaux, M. Radet prouve que l'expédition du roi de Pergame, telle que l'a racontée Polybe, n'a rien de capricieux et que tous ses mouvements ont été dictés par la nature des lieux ou par les événements. Attale quitte l'Éolide pour aller au secours de Selgé en Pisidie. Au lieu de prendre la route Royale, il remonte vers Thyatire afin d'éviter Sardes, qui est la grande place d'armes d'Achæus. Il traverse le Lycus, au sud de Thyatire, et se dirige vers les colonies mysiennes réparties dans

Digitized by Google

le bassin du Cogomis, là où Eumène II fondera plus tard Philadelphie. Attale gagne ensuite Carséa, qui pourrait être fixée à Karaït, sur la route de Tripoli à Hiéropolis; puis il s'empare des forts de Didymon-Teichos qui gardaient l'entrée de la Cibyratide. S'engageant alors sur la route des Indes, il ravage l'Apiène, c'est-à-dire la plaine située au nord du lac d'Anava, dont le district moderne d'Apa a conservé le nom. Là, il abandonne la route des Indes pour suivre celle d'Antioche de Pisidie. Il franchit le mont Pélécas, qui est l'Aïdagmuch-Dagh, et il campe sur les bords du fleuve Mégisté, qui est le Kara-Arslan-Tchaï. Pour atteindre les sources de l'Eurymédon, il n'a plus qu'à tourner le lac d'Egherdir. Mais il est arrêté par une sédition de ses mercenaires galates et probablement aussi par la nouvelle que Selgé avait traité avec Achæus. L'ennemi ayant recouvré la libre disposition de toutes ses forces, Attale renonce à une marche en avant devenue sans objet et désormais trop périlleuse; il ramène son armée sur les bords de l'Hellespont, où il s'était engagé à donner des terres aux auxiliaires galates.

M. E. Müntz communique, de la part de M. Maxe-Werly, une notice sur le séjour à Bar-le-Duc d'un sculpteur et médailleur italien célèbre, Pierre de Milan. Cet artiste (identique, d'après l'hypothèse de M. de La Tour, à l'architecte Pietro da Milano, qui dirigea, à partir de 1458, la construction de l'arc de « Castelnuovo » à Naples), est surtout connu par ses médailles du roi René et de son gendre, le comte Ferry de Vaudémont.

D'après les documents découverts par M. Maxe-Werly, Pierre de Milan suivit le roi René dans le Barrois et se fixa, en 1463, à Bar-le-Duc. C'est là, selon toute vraisemblance, qu'il modela la médaille de Marguerite d'Anjou, reine d'Angleterre. Il sculpta, en outre, pour l'église Saint-Maxe, les « ymages et misteres de la Magdeleine de Baume », et, pour la salle neuve du château, un bas-relief en pierre où il « entailla deux chiens » (motif qui se retrouve, mais avec la date de 1575, dans un bas-relief conservé de nos jours encore à Bar-le-Duc). Ces deux ouvrages semblent avoir disparu depuis longtemps, mais le fait même de l'apparition

Digitized by Google

d'un artiste ultramontain en Lorraine, dans le second tiers du xv^e^ siècle, offre un intérêt tout particulier. Désormais, grâce à M. Maxe-Werly, le nom de Pierre de Milan doit être inscrit, à côté de celui de Francesco da Lovrana, parmi les maîtres italiens qui ont préparé l'avènement de la Renaissance dans notre pays [1].

M. Salomon Reinach a reçu d'Hamdi-bey, directeur du Musée de Constantinople et correspondant de l'Académie, une aquarelle et des photographies d'après un très beau vase à figures rouges, rehaussé de dorure, qui a été découvert en 1894 sur l'acropole de Rhodes. M. Reinach essaie d'établir que ce vase est un des seuls produits de la céramique grecque que l'on puisse dater avec quelque précision, et qu'il a été peint à Athènes, vers 410 avant J.-C. Le sujet représenté est tout à fait nouveau : c'est la naissance du jeune Ploutos, dieu de la richesse, présenté à Déméter, sa mère, par la Terre, personnifiée, sous les yeux d'une assemblée des dieux et de Triptolème. D'après une tradition très ancienne, Ploutos était fils de Déméter et du Crétois Jasion.

M. Héron de Villefosse communique une lettre qu'il vient de recevoir du R. P. Delattre, correspondant de l'Académie. Cette lettre contient d'intéressants détails sur les nouvelles découvertes que le savant religieux vient de faire à Carthage :

J'ai repris, le mois dernier, les fouilles de la nécropole punique de Douïmès. Du 13 au 31, vingt-sept tombeaux ont été ouverts.

Le mobilier est toujours sensiblement le même : poteries communes auxquelles viennent s'ajouter de temps en temps la hachette, le miroir ou les cymbales de bronze, de belles poteries noires, de petits vases grecs, des morceaux d'œufs d'autruche, des scarabées à hiéroglyphes, des amulettes, des grains de collier, des médaillons, des pendants d'oreille, des *unguentaria* en albâtre, des pierres polies, des coquilles (pecten, cardite, patelle, *cypræa moneta*), des étuis à parfum, etc.

De toutes les sépultures découvertes le mois dernier, la plus intéressante a été rencontrée le 31 janvier. Le tombeau en lui-même n'offrait

[1] Voir ci-après.

Digitized by Google

rien de particulier, car ce n'était qu'une simple fosse, fermée par des dalles disloquées. Mais le mobilier nous réservait d'agréables surprises. En voici, d'ailleurs, l'inventaire :

Il se composait d'abord de la lampe et de sa patère, des deux fioles, l'une de terre rouge à bec étranglé, et l'autre de terre jaunâtre à orifice circulaire.

Avec ces poteries ordinaires, on recueillit une hachette de bronze, une coquille très fine (patelle), des morceaux d'œufs d'autruche conservant des traces du visage qui y était peint, enfin plusieurs pièces taillées dans une pierre blanche, telles que tête égyptienne, godet et trois sièges minuscules de différente forme (banquette, fauteuil et tabouret).

Mais les pièces les plus curieuses de ce mobilier funéraire sont cinq figurines de terre cuite, intactes. À part une statuette de déesse assise, de style grec archaïque ou cypriote, les quatre autres sont de style égyptien ou pseudo-égyptien. Leur hauteur varie entre 0 m. 25 et 0 m. 195. Elles ont été estampées dans un moule, et leur contour est entouré d'une sorte de marge. Le revers est plat, sauf la partie correspondant au visage qui a été évidée. La partie supérieure de la tête est percée d'un trou. L'examen de ces figurines permet de constater que ce sont là des spécimens de fabrication courante.

Leur forme est celle de momies. La plus grande et la plus petite ont les bras tendus et collés au corps; les deux autres, de même dimension (0 m. 22), ont la main gauche levée et appuyée sur la poitrine.

La plus petite est de terre rouge brique; les autres sont d'argile jaunâtre.

Le visage, les bras et les pieds, c'est-à-dire les parties du corps que ne couvre pas le vêtement, sont peints en rouge; le noir a servi à accentuer les yeux.

Mais ce qui donne à ces figurines un intérêt tout particulier, c'est qu'elles sont complétées par des détails de parure, peints sur l'argile.

Dans la plus grande, on reconnaît les traces d'un collier et d'une ceinture dont les deux bouts frangés pendaient sur le devant du corps. Dans la deuxième et la troisième, qui paraissent sortir du même moule, des filets noirs et rouges indiquent la ceinture et la bordure du vêtement. Sur le devant des épaules, le peintre a reproduit l'*oudja*, ou œil d'Osiris. Ces deux figurines portent au cou un collier d'où pend un objet représenté par un losange quadrillé. Plus bas, sur la poitrine, le sceau ou gros anneau à chaton est retenu par un triple cordon passant sous la main gauche.

Digitized by Google

La plus petite figurine porte au cou et sur le haut de la poitrine quatre colliers formant ensemble comme un pectoral. Tous, à l'exception du premier, sont ornés de croissants. Chaque croissant est indiqué par quatre coups de pinceau. La ceinture est nettement marquée avec ses deux bouts à longue frange. Enfin, le bas de la robe, ou plutôt de la gaine, est orné de losanges imitant la fleur du lotus.

L'effet produit par ces figurines coloriées est saisissant. Ce qu'il y a surtout de remarquable dans la décoration de ces statuettes, c'est la conservation vive des couleurs et la sûreté de la main qui les a appliquées.

Aussitôt que j'aurai des photographies de ces quatre figurines, je m'empresserai de vous les communiquer, certain d'avance qu'elles intéresseront l'Académie.

COMMUNICATION.

UN SCULPTEUR ITALIEN À BAR-LE-DUC EN 1463,

PAR M. MAXE-WERLY.

Depuis quelques années, on s'est beaucoup occupé des médailleurs de la Renaissance; leurs œuvres, très recherchées en tous temps des collectionneurs, ont été l'objet de nombreuses études de la part d'érudits numismatistes et de savants critiques, qui se sont efforcés, non seulement de décrire dans tous les détails la part qui peut être faite à chaque médailleur, mais encore de faire connaître les résultats de leurs investigations personnelles.

Cependant ces multiples recherches ont laissé dans l'ombre bien des phases de la vie de Pierre de Milan, célèbre médailleur qui vint en France avec Francesco Laurana, dans les premières années de la seconde moitié du XV^e^ siècle. On n'est point encore bien fixé sur l'origine de cet artiste, sur l'emploi de son temps à la cour du roi René; « tout ce qu'on en sait est

Digitized by Google

qu'il fut le contemporain de Laurana, dit M. Vallier, et l'un des artistes qui paraissent avoir été appelés d'Italie par le roi René et avoir joui de sa faveur[1] ». — « En ce qui concerne sa personnalité, ajoute M. A. Heiss, on en est réduit à des conjectures[2]. »

Étudiées, examinées et critiquées à tous les points de vue, qu'il s'agisse des qualités du modelé, de la finesse de la touche, de la délicatesse des détails, de la facture en général ou de leur exécution plus ou moins réaliste, et surtout de l'ensemble de leur composition, les médailles de cet artiste n'ont plus rien à nous apprendre; l'œuvre du médailleur est aujourd'hui parfaitement connue. Les appréciations sur le talent de l'artiste peuvent différer sur certains points, mais, à l'exception d'un seul[3], tous ceux qui ont eu à s'occuper de quelques-unes des médailles signées du nom de Pierre de Milan s'accordent à leur reconnaître une véritable valeur. Fut-il un médailleur de second ordre? Son talent était-il supérieur à celui de Laurana? Ce sont là des questions auxquelles il ne nous appartient pas de répondre; notre tâche est tout autre.

Acceptant, comme assez probable, la proposition émise par M. Citadella[4], qui reconnaît dans Pierre de Milan le second fils d'un certain Amadeo da Milano, orfèvre, médailleur et graveur des monnaies de la maison d'Este, M. Aloïs Heiss considérait notre artiste comme un orfèvre modeleur en médailles[5].

(1) *Iconographie numismatique du roi René et de sa famille*, Aix, 1880, 1883, 1 85.

(2) *Les médailleurs de la Renaissance. Francesco Laurana, Pietro da Milano*, Paris, 1882.

(3) Friedlaender, *Jahrbuch der königlich-preussischen Kunstsammlungen*, t. III, p. 195-199.

(4) *Notizie relative a Ferrara*, Ferrare, 1864, p. 687.

(5) Cette qualité d'orfèvre se trouve, en effet, établie dans un acte, découvert par M. Eugène Müntz, indiquant *Petrus aurifaber Mediolanensis*, travaillant, en 1485, à la cour du pape Innocent VIII (A. Heiss, p. 40, note 1. *Gazette des beaux-arts*, 1883, t. I, p. 495). M. Ém. Molinier accepte l'identification pro-

Digitized by Google

D'après ses calculs, il serait né entre 1432 et 1437 et aurait eu de 25 à 30 ans lorsqu'il vint en France vers 1461.

Amené, par une étude très approfondie de l'œuvre de Pierre de Milan, à la conviction que ce médailleur avait dû être doublé d'un architecte de mérite, M. H. de La Tour trouvait tout récemment, dans des documents authentiques, la preuve que cet artiste, avant de quitter l'Italie, était déjà à la tête d'importants travaux d'architecture et de sculpture, dirigeant, de 1458 à 1467, la construction « du fameux arc de triomphe de Castelnuovo », avec une interruption de quelques années correspondant à l'époque même du séjour de Pierre de Milan en France [1].

On ne saurait, en effet, se refuser à reconnaître, avec M. H. de La Tour, dans « Pietro di Giovanni de Martino », qualifié de « Pietro da Milano sculptore » en 1458, le Pierre de Milan venu vers 1461 à la cour du roi René, où il devait séjourner jusqu'à la fin de l'année 1464, avant de reprendre, en 1465, les travaux de l'arc de triomphe du « Castelnuovo ».

Cette démonstration étant acceptée, nous allons fortifier l'opinion de notre confrère en faisant connaître deux sculptures exécutées par Pierre de Milan. Mais, avant de nous occuper de l'artiste sculpteur et de ses œuvres dans le Barrois, nous devons examiner si, comme le croyait M. H. de La Tour, toutes les médailles signées de son nom furent faites les unes en Provence, les autres en Touraine.

Que les œuvres datées des années 1461 et 1462 aient été exécutées pendant le séjour de René en Provence et en Anjou, cela est fort acceptable, mais peut-il en être de même des médailles sans millésime, offrant, l'une, le buste de Ferri de

posée par M. Müntz, et attribue à Pierre de Milan la plaquette de la collection de M. G. Dreyfus représentant un *Miracle du Christ* (*Les Plaquettes*, Paris, 1886, p. 65).

[1] *Revue numismatique*, 1893, p. 102.

Digitized by Google

Lorraine, comte de Vaudémont, l'autre, celui de Marguerite d'Anjou, épouse de Henri VI, roi d'Angleterre, venue en France, dans le courant du mois de mai 1462, pour solliciter l'appui de Louis XI?

La seconde moitié de cette année ayant été trop remplie par des événements politiques et militaires désastreux pour la reine Marguerite, on ne peut songer à classer la médaille qui offre ses traits dans cette période d'agitation; il convient, croyons-nous, de la reporter aux années suivantes, 1463 ou 1464.

René d'Anjou, qui n'avait point reparu dans son duché de Bar depuis l'année 1445, venait d'arriver au château de Louppy, où, sans doute, il avait convié tous les siens et où son séjour se prolongea du 16 juin 1463 jusqu'au 27 août de l'année suivante. Alors se trouvèrent réunis auprès du roi de Sicile et de la reine Jeanne de Laval, Ferri de Lorraine, son gendre, venu de Provence avec sa femme Yolande et leur fils René de Vaudémont; Nicolas de Lorraine, puis l'infortunée Marguerite d'Anjou et le prince de Galles, qui, chassés de leur royaume, venaient d'arriver à Bar-le-Duc. « Cette grande et auguste Compagnie, dit Dom Calmet, demeura un an au Pays[1]. »

Or, comme ce séjour du roi de Sicile et de tous les siens dans le Barrois coïncide exactement avec la présence de Pierre de Milan au château de Bar-le-Duc, il est assez logique d'attribuer l'exécution des deux médailles sans millésime, aux effigies de Ferri de Lorraine et de Marguerite d'Anjou, à l'année 1463-1464[2].

Si nous avons réussi à déterminer l'époque exacte et le lieu

[1] *Histoire de Lorraine*, t. V, p. 139.

[2] Selon M. A. Heiss, « le roi René aurait commandé ces deux bronzes pour les principaux chefs angevins lors des préparatifs de la malheureuse tentative de 1463 ».

Digitized by Google

précis où les médaillons de Marguerite et de Ferri durent être exécutés par Pierre de Milan, pourquoi se refuserait-on à admettre, hypothèse très acceptable, que Laurana, ayant accompagné son ami durant tout le séjour que celui-ci fit à la cour du roi de Sicile, alors établie dans le Barrois, aurait fait à cette époque la médaille sur laquelle sont reproduits les bustes conjugués de René et de Jeanne de Laval, datée de 1463?

L'arrivée de ce prince et de sa femme au château de Bar-le-Duc ayant eu lieu seulement au mois de juin, leur départ d'Angers s'étant effectué le 27 mars 1463, il se pourrait cependant que l'exécution de ce médaillon remontât aux premiers mois de l'année en question.

Quant à celui de Jean d'Anjou, au millésime de 1464, signé par ce même artiste, on ne pourrait croire qu'il fut exécuté à Bar-le-Duc, si réellement ce prince ne put revenir d'Italie avant le mois d'août, ainsi que l'avancent le père Benoît Picard et Dom Calmet. Il en serait tout autrement si, conformément à l'opinion de M. A. Heiss, l'arrivée de Jean d'Anjou remontait au printemps de l'année 1464. Dès son retour en France, ce prince avait dû rejoindre en toute hâte son père, installé avec toute sa famille au château de Bar-le-Duc.

Jusqu'ici, on avait ignoré la présence de Pierre de Milan dans le Barrois, où il dut demeurer durant tout le séjour du roi René; les comptes de nos archives ne révèlent aucun payement fait au médailleur, mais ils nous montrent cet artiste «ymaigeur du roi de Sicile» exécutant, sur l'ordre de ce prince, et peut-être sous sa direction, divers travaux destinés au château de Bar-le-Duc et à la collégiale de Saint-Maxe.

Dans le compte rendu fait par Jean de Barbonne, receveur général du duché de Bar, des dépenses effectuées durant l'exercice 1462-1464, nous trouvons la mention des payements suivants pour l'année 1463 :

Digitized by Google

4ᴴ 11ˢ payez à eculx et pour les causes qui s'ensuivent, c'est assavoir: à maistre Pierre de Millain, tailleur et ymageur du roy de Sicille, qu'il avoit payé à Pernet le masson, Pernot de Morley, Jehan de Mirecourt, Jehan de Sᵗ Pierre, Jehan Nicolas charpentier, François charpentier et autres, pour leur salaire d'avoir aydé led. maistre Pierre à porter dez la petite chambrette d'enprès Sᵗ Pierre de Bar jusques en l'église Saint Maxe les ymages et misteres de la Magdeleine de la Bausme que led. seig. Roy a fait faire, comprins le bois et fasson de deux grans trettaux, ung bayart de bois [1] et autres despenses, pour ce 15 gr. 10 d.

Et aud. maistre Pierre, qu'il a payé de ses deniers tant à Husson le masson, deux ses valets et autres massons qui l'ont aydié à ouvrer es ouvrages dessusd. par xiiij jours entiers, à plusieurs et divers pris, y compris l'achat de 6 livres de plastres..... 3ˢ 3 gr. [2].

Cette même année, le roi de Sicile avait fondé dans cette collégiale une messe basse avec lampe ardente « à la Sᵗᵉ Baulme où Sᵗᵉ Marie Madelaine a fait pénitence 32 ans [3] ». Quelques années auparavant, ce prince avait fait construire à Chanzé, près d'Angers, un ermitage appelé *la Baumette*, en l'honneur de la célèbre grotte de la Sainte Baume [4]; puis, en 1448, il donnait « en estraine au premier jour de l'an à la Royne de France sa sœur » une image d'or de la Madeleine [5].

Aussi, connaissant la grande dévotion de ce prince pour la patronne de la Provence, ne serions-nous nullement surpris que René eût inspiré son « ymageur » dans l'exécution de cette œuvre importante. Artiste de mérite, véritable Mécène pour tous ceux qui avaient un réel talent, le roi de Sicile, qui aimait à s'entourer de peintres, de sculpteurs, d'enlumineurs, d'orfèvres et de graveurs dont il surveillait les travaux, ne peut-il, en cette circonstance, comme il avait coutume en tant d'autres, avoir composé les dessins de ce « mistere de la Magdelaine »,

[1] Civière pour porter les pierres.
[2] B. 502, fol. 141 vº et 142.
[3] Dufourny, *Inventaire de Lorraine*, t. IV, p. 678.
[4] Lecoy de la Marche, *Extraits*, etc., nº 330.
[5] *Ibid.*, nº 558.

Digitized by Google

avoir communiqué ses idées à Pierre de Milan et l'avoir aidé de ses conseils?

Qu'est devenue cette œuvre? Nul ne le sait; elle avait dû disparaître longtemps avant la destruction de l'église Saint-Maxe, puisque les différents auteurs, historiens et voyageurs qui nous ont transmis la description des richesses artistiques de l'église collégiale du château de Bar-le-Duc ne font aucune allusion aux « ymaiges et misteres de la Magdelaine de la Bausme ».

L'un de ces voyageurs, Jamet, secrétaire de la Galaizière, l'auteur d'un manuscrit intitulé : *Dénombrement de la Lorraine et du Barrois, fait en 1739* [1], nous a laissé la note suivante :

J'ai vu en 1737, au château de Bar capitale du Barrois, une très belle salle des gardes, d'architecture gothique qui me paraît du 13e ou 14e siècle. Sur les murs de cette salle, en dedans, étoient sculptés en relief deux gros chiens ou dogues se coletant, dont l'un étoit terrassé et aux abois. Ce quatrain était gravé au-dessous :

SOVVENT . AVIENT . QVEN . COMBATANT
CHIEN . MORDV . REMORD . LE MORDANT
CAR . PAR . BIEN . LE MORDANT . REMORDRE
FAIT . LEN . CESSER . MORDEVRS . DE . MORDRE

Cette salle qui a été depuis détruite étoit isolée à l'angle de la cour ou terrasse du château vis-à-vis celle où la Chambre des comptes tient ses séances.

Or, dans le compte de Jean de Barbonne, nous trouvons le renseignement suivant, qui nous a paru se rapporter à cette œuvre de sculpture :

63s 4d à maistre Pierre de Millain, ymageur du roy de Sicile, tant pour les journées de v compaingnons qui l'ont aydié à lever et asseoir certaine pierre, où il a entaillié deux chiens en la neufve salle dudit chastel, comme

[1] Bibliothèque nationale, ms. français, 11808, p. 1299.

Digitized by Google

pour l'achat de la pierre qui y a esté employée et pour le charroy d'icelle... [1].

Hâtons-nous de le dire, le quatrain rapporté ci-dessus, tracé à une époque postérieure à l'exécution de la sculpture, ne saurait, selon nous, nuire au rapprochement que nous serions heureux de pouvoir établir, s'il était tout d'abord accepté que le tableau de pierre de la « nuefve salle », sur lequel Pierre de Milan avait « entaillié deux chiens », pourrait bien être la pierre de la salle des gardes, où « sont sculptés en relief deux gros chiens ou dogues se coletant ».

Or cette proposition de rapprochement peut facilement être abordée, puisque, dans nos courses à travers les cours et les jardins des anciennes habitations de la ville haute de Bar-le-Duc, nous avons retrouvé cette sculpture, signalée par Jamet en 1737; elle provient des bâtiments en ruines, voisins du château, démolis vers la fin du siècle dernier. Remarquée également par M. le chevalier de Vendières, l'avant-dernier procureur général de la Chambre des comptes de Bar, cette pierre fut transportée dans la demeure qu'il habitait au haut de la Grande-Rue, et utilisée comme linteau au-dessus de la porte de son jardin.

On nous a objecté, il est vrai, qu'on ne connaît, à la fin du xv[e] siècle, aucune œuvre semblable offrant un caractère aussi réaliste; que cette sculpture paraît appartenir à l'époque de la Renaissance, et, enfin, que l'inscription et la table gravées sur ce tableau doivent en faire reporter l'exécution au xvi[e] siècle.

Avant de nous incliner devant le jugement qui sera porté par d'érudits critiques sur la date exacte de cette sculpture, nous devons faire remarquer la modification apportée au petit monument lors de la transformation, en 1575, de l'ancienne salle neuve en salle des gardes. A ce moment, selon notre

[1] B. 502, fol. 159.

Digitized by Google

opinion, le terre-plein en haut relief, sur lequel l'artiste avait placé les deux chiens combattant, a dû être taillé, supprimé, puis ramené au niveau du fond dutableau; alors, sur l'espace demeuré libre, on aurait inscrit le quatrain cité par Jamet, petite curiosité littéraire du genre de celles qui furent composées au XVI^e^ siècle[1].

Pierre de Milan, qui demeura à la cour du roi René pendant tout le séjour de ce prince dans son duché de Barrois, assistait aux fêtes données au roi de Sicile et à ses hôtes vers la fin de l'année 1463.

Lors de la représentation de la *Farce des Pastoureaux*, jouée au château de Bar-le-Duc, et où René de Vaudémont, alors âgé de douze ans, eut à remplir le rôle d'une jeune bergère, le roi avait commandé plusieurs riches costumes pour son petit-fils et ses compagnons. A cette occasion, et afin de permettre à son « ymagier » de paraître dignement à cette réjouissance, à laquelle devaient assister toute la cour, Marguerite d'Anjou, reine d'Angleterre, le prince de Galles, Ferri de Vaudémont et sa femme Yolande, le roi René ordonnait à Noël Boutault, son tailleur, de faire une robe destinée à Pierre de Milan. C'est ce qui résulte de l'examen du passage suivant, extrait du compte de Jean de Barbonne :

Item pour iij aulnes d'autre gris à ladite mesure (de Paris), au pris d'un escu l'aulne pour faire robe à maistre Pierre de Millain, tailleur de pierre dudit S^r^ Roy que ledit S^r^ luy a donnée.

Donné le 4^e^ jour de décembre iiij^c^ lxiij, avec la certification de Noel Boutault, tailleur, rendue cy[2].

[1] Quand un cordier cordant veut accorder sa corde,
Pour sa corde accorder, trois cordons il accorde,
Mais si l'un des cordons de la corde décorde
Le cordon décordé fait décorder la corde.

[2] B. 502, fol. 164 v°, l. 25 à 27.

Digitized by Google

LIVRES OFFERTS.

Sont offerts :

La chronologie de la Genèse, par M. J. Oppert, membre de l'Institut (Versailles, 1895, in-8°; extrait de la *Revue des études juives*);

Die Heimath der Homanen, von Schwerdtfeger (Berlin, 1896, in-8°).

M. Clermont-Ganneau offre à l'Académie de la part de l'auteur, élève diplômé de l'École pratique des hautes études, un volume intitulé : *Chronique de Denys de Tell-Mahré, 4e partie*, publiée et traduite par M. l'abbé J.-B. Chabot (Paris, 1895, in-8°).

«Denys de Tell-Mahré, patriarche des Syriens jacobites ou monophysites, né vers l'an 770, mort en 845, avait composé deux grands ouvrages historiques : des *Annales*, qui sont aujourd'hui perdues, et une *Chronique* qui nous est parvenue dans un manuscrit syriaque unique, conservé à la bibliothèque Vaticane. Cet ouvrage est divisé en quatre parties : la première, qui va de l'origine du monde à Constantin, a été éditée par Tullberg en 1851 ; la deuxième n'est guère autre chose qu'un abrégé de Socrate; la troisième est extraite des œuvres de Jean d'Asie et de Josué le Stylite, dont les ouvrages ont été publiés intégralement.

«Restait la quatrième partie, qui s'étend de la mort de Justin II (503) à l'an 775. Elle retrace les événements contemporains de Denys et c'est l'œuvre personnelle de l'auteur. C'est cette quatrième partie que M. Chabot vient de publier. Le texte, qui est accompagné d'une traduction française, a une double importance historique et philologique. Au point de vue historique l'ouvrage était déjà connu par l'analyse qu'en a donnée Assemani dans sa *Bibliotheca orientalis;* mais une foule de détails intéressants, qui n'avaient pu trouver place dans ce résumé succinct, méritaient de fixer l'attention. Au point de vue philologique, l'ouvrage de Denys constitue un curieux document, qui nous montre l'influence déjà prépondérante de la langue arabe dans la Syrie. L'orthographe, le style, la syntaxe se ressentent fortement de cette influence.

«Le texte de la chronique nous permet de suivre la décadence et les transformations de l'idiome syrien au moment où il cesse d'être la langue usuelle pour devenir la langue savante. Sous ce dernier rapport cet ouvrage occupe une place à part dans l'histoire de la littérature syriaque,

Digitized by Google

et sa publication sera certainement accueillie avec faveur par ceux qui s'intéressent à la philologie araméenne.

« L'introduction mise en tête de la traduction française réunit toutes les données qui nous sont parvenues sur la vie et les écrits de l'auteur, et la préface qui précède la partie syriaque fait ressortir les particularités philologiques et l'importance littéraire de ce texte.

« Le principal mérite de l'éditeur, qui est un syriacisant consommé, c'est d'avoir su établir son texte à l'aide d'un manuscrit aussi défectueux et d'une aussi mauvaise exécution calligraphique que l'unique manuscrit que nous possédons de cet ouvrage. »

M. Senart offre à l'Académie, au nom de M. l'abbé Lepitre, de Lyon, un mémoire sur la *Phonétique indo-européenne et ses progrès depuis trente ans* (Bruxelles, 1895, in-8°; extrait du Compte rendu du 3e Congrès scientifique international des catholiques).

« On sait combien l'activité des recherches a été intense et la végétation des systèmes abondante sur ce terrain; aussi de plusieurs côtés a-t-on senti le besoin de dresser le bilan de tout ce travail. M. l'abbé Lepitre n'a pas prétendu faire œuvre originale; mais, dans le cadre qu'il s'est tracé, son mémoire me paraît excellent. L'information, — et c'est en pareille matière un mérite très essentiel et une tâche ardue, — est chez lui complète, attentive, minutieuse. Tout ce qui a été dit de nouveau sur chaque son, sur tous les phénomènes phonétiques indo-européens, il le passe en revue, et, en général, il me paraît faire preuve dans sa critique d'un jugement sain, allant au fait; son exposition précise et concise, exempte de prétention, mais d'une rigoureuse probité dans l'attribution des découvertes, est véritablement instructive et se meut avec une fermeté remarquable dans une mêlée de recherches très ténues. M. l'abbé Lepitre a fait œuvre d'utile et consciencieux travailleur. »

M. Hamy offre à l'Académie deux brochures dont il est l'auteur. La première, intitulée : *Les imitateurs d'Alexandre Brunias, John Milton, Pierre Prévet, M.-L.-A. Boizot* (1788-1794), extraite de *l'Anthropologie* de 1895, complète un travail relatif à cet artiste, déjà présenté en 1892, et fait mieux connaître l'iconographie des races nègres au moment de la suppression de la traite. La seconde brochure présentée a pour titre *Les races humaines de Madagascar* (Paris, 1895, in-8°; extrait de la *Revue scientifique*), et renferme le texte de l'une des quatre grandes conférences faites l'été dernier au Muséum sur l'île nouvellement conquise par nos soldats.

Digitized by Google

SÉANCE DU 14 FÉVRIER.

M. Müntz fait une communication sur *les Tiares du pape Jules II.*

Au XV^e^ et au XVI^e^ siècle, l'histoire des tiares est intimement liée à celle des finances pontificales. Elles ne servaient pas seulement à affirmer la puissance ou le faste des papes : elles formaient aussi une réserve pour les mauvais jours. Un épisode particulièrement touchant est le sacrifice fait par le vaillant et vénérable pape espagnol Calixte III : il n'hésita pas, en 1456, à vendre toutes ses pierreries pour en consacrer le produit à une nouvelle croisade. Plus souvent les tiares émigraient chez le prêteur sur gages : il est vrai que ces prêteurs étaient des banquiers, non moins célèbres par leur magnificence que par leurs richesses : Laurent de Médicis, Augustin Chigi. Mais les rois de France et tant d'autres souverains procédaient-ils autrement? Que de fois n'engagèrent-ils pas les diamants de la Couronne!

La richesse de ces ornements était allée croissant d'âge en âge : si la tiare d'Eugène IV représentait, rien que pour les pierreries, une valeur de 38,000 florins d'or (au moins 2 millions de francs), celle de Paul II valait, d'après les uns, 120,000, d'après les autres 180,000 florins (de 6 à 8 millions). Elle était si lourde qu'un grave historien, Platina, attribue à son poids la mort subite du pape. Plus précieuse encore était une des tiares de Jules II : elle avait coûté plus de 200,000 florins (une dizaine de millions).

L'histoire des tiares de Jules II, telle que M. Müntz l'a reconstituée d'après les documents conservés dans les archives romaines, abonde en épisodes piquants; rien ne peint mieux le caractère de cet illustre pontife, à la fois si fougueux et si fantasque. Tantôt, il déclare à Michel-Ange qu'il ne dépensera plus un liard, ni en petites, ni en grosses pierres (c'est-à-dire, ni en joyaux, ni en

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

bâtisses); tantôt, il débourse, sans sourciller, 3,000 florins pour un seul rubis. A peu de mois d'intervalle, il commande une tiare nouvelle et met en gage la tiare de Paul II. Puis c'est sa réponse à son maître de cérémonies : « J'ai fait faire cette tiare pour la porter quand il me plaira et non quand il te plaira » (*Quando mihi et non quando tibi videtur*). La pire de ces boutades fut de faire reprendre de vive force, par le barigel, la tiare qu'il avait mise en gage chez Chigi, et cela sans avoir remboursé son créancier.

Parmi les tiares de Jules II, la plus célèbre était celle qu'il avait commandée, en 1509-1510, à l'éminent sculpteur, médailleur, orfèvre et joaillier milanais Caradosso. Les contemporains se sont extasiés sur sa richesse, non moins que sur l'art merveilleux avec lequel les gemmes étaient groupées et assemblées. Ce chef-d'œuvre d'orfèvrerie et de joaillerie demeura intact dans le Trésor pontifical jusqu'en 1789, époque à laquelle il prit fantaisie à Pie VI de le faire démonter pour lui donner une forme plus élégante. Toute trace en semblait irrévocablement perdue lorsque M. Müntz en découvrit une reproduction ancienne dans un lot de gravures. Cette estampe, que M. Müntz place sous les yeux de l'Académie, reproduit avec toute la précision désirable le monument illustré par le double souvenir de Jules II et de Caradosso.

M. Clermont-Ganneau explique et commente, d'après des reproductions très soigneusement faites par M. Frédéric Son, chef de section du contrôle de Zebdani, reproductions que lui a transmises M. Löytved, consul de Danemark, Suède et Norvège, à Beyrouth, quatre inscriptions romaines gravées sur trois colonnes milliaires récemment découvertes sur les bords du Barada, l'ancien Chrysorrhoas, qui arrose Damas. L'une est au nom de l'empereur Hadrien; les trois autres sont au nom de l'empereur Constantin et de ses trois fils associés à l'empire, Constantin II, Constance et Constant.

M. Clermont-Ganneau signale dans ces dernières une coupe des lignes curieuse et certainement intentionnelle, puisqu'elle se répète trois fois, sur trois milliaires différents; il constate l'existence de la même coupe dans d'autres inscriptions de Constantin

Digitized by Google

recueillies dans d'autres parties de la Syrie; il en conclut à un usage du protocole officiel destiné à mettre sur le même rang, et sur un pied d'égalité, les trois empereurs associés à leur père. Ensuite, s'appuyant sur le chiffre *deux* que porte l'un de ces milliaires, il montre que le point où a été trouvé ce groupe de milliaires devait être situé à 2 milles romains de l'antique ville d'Abila de Lysanias, ce qui confirmerait définitivement l'identité de la célèbre capitale d'Abilène avec la localité appelée aujourd'hui Soûk ouâdy Barada. Il rappelle, à ce propos, que des inscriptions romaines gravées, non loin de là, sur le rocher, sur la rive gauche du Barada, relatent la réfection, par l'ordre de Marc-Aurèle et de Lucius Verus, de la voie antique, détruite par une crue de la rivière. Le milliaire d'Hadrien appartient au tracé de la route antérieur à la réfection, qui suivait la rive droite. La présence des inscriptions de Constantin prouve que, deux siècles plus tard, on avait abandonné le tracé rectificatif de Marc-Aurèle pour revenir à l'ancien.

MM. Héron de Villefosse et Heuzey présentent, à la suite de cette communication, quelques observations.

M. C. Guimet fait une communication sur l'*Isis romaine*, dont le culte a été beaucoup plus répandu dans l'Europe antique et à Rome même qu'on ne le croit généralement. Mais cette Isis n'était pas l'antique déesse du temps des Pharaons. La politique des Ptolémées les poussait à faire la fusion des divinités de la Grèce et des dieux de l'Égypte; de là le culte alexandrin des Isis-Vénus, Isis-Déméter, etc.

Les Romains voulurent avoir l'Isis pure, philosophique et mystérieuse. Ils firent venir des missionnaires de l'Égypte et alors on créa une Isis latine représentée par une prêtresse.

Puis des artistes italiens portèrent en Égypte les figurations romaines et l'on peut trouver côte à côte l'Isis pharaonique, l'Isis ptolémaïque et l'Isis italique [1].

[1] Voir l'appendice du prochain *Bulletin*.

Digitized by Google

Cette communication provoque quelques observations de la part de M. Perrot et de M. Saglio.

M. Héron de Villefosse donne lecture d'une lettre de M. Gauthier, archiviste du Doubs, relative à la découverte d'une borne milliaire à Mandeure :

J'ai l'honneur de vous transmettre, en vous priant de vouloir bien le soumettre ainsi que cette note à l'Académie des inscriptions, l'estampage d'une inscription de borne milliaire découverte il y a quelques jours sur le territoire du village de Mathay (Doubs), compris dans le périmètre de la ville antique d'*Epamanduodurum*, sur le bord immédiat de la route de Milan à Strasbourg par Besançon.

En voici le libellé dont je restitue les lettres manquantes (le milliaire étant brisé), en me servant du texte, donné par Schoepflin (*Musaeum Schoepflianum*, 25-26), d'un autre milliaire tout à fait voisin (le XLVIII[e] depuis Vesontio), trouvé en 1718, à Mandeure même, soit à 1,700 mètres de notre découverte présente, et détruit en 1870 dans l'incendie de la bibliothèque de Strasbourg :

i m p · N E R V A *e*
t R A I A N O
c A E S · A V G · G *e r* ·
d I V I · N E R V A *e* · *f* ·
P · M · TR · P · P · P · COS · I*i*
*a*VESONT · M · P · XXX*xvii*

Imp(eratori) Nervae Trajano, Caes(ari), Aug(usto), Ger(manico), divi Nervae f(ilio) p(ontifici) m(aximo), tr(ibunitia) p(otestate), p(atri) p(atriae), co(n)s(uli) iterum. A Vesont(ione) m(illia) p(assuum) XXX*xvii*.

Voici, à titre de rapprochement justifiant une restitution rendue très facile, le texte de l'inscription du milliaire de Schoepflin :

I M P · N E R V A E
T R A I A N O
C A E S · A V G · G E R ·
D I V I · N E R V A E · F ·
P · M · TR · P · P · P · COS · II
VESANT · MP · XXXXIIX

L'Itinéraire d'Antonin, sur la route qui nous intéresse, fournit les indications suivantes :

Digitized by Google

VISONTIONE (Besançon).
VELATVDVRO (Viéthorey) MP·XXII
EPAMANTVDVRO (Mandeure) MP·XII

La Carte Théodosienne, pour le même parcours, donne des chiffres analogues :

VESONTINE (Besançon).
LOPOSAGIO (Luxiol) [MP]XVIII
EPOMANDVO[DVRO] (Mandeure) [MP]XVI

Soit en tout 34,000 pas.

Dans ces deux textes il y a lieu à corrections. La borne trouvée, en 1718, au moulin de Mandeure, substitue au chiffre total erroné celui de XXXXIIX (48), soit 14,000, c'est-à-dire un tiers de plus que n'en portent l'Itinéraire et la Carte. Or comparons les distances kilométriques qui séparent nos quatre stations :

Besançon.....	o kilomètre.	(Itinéraire et Carte combinés.)	
Luxiol.....	37	—	XVIII (mille pas).
Viéthorey.....	44	—	XXII (mille pas).
Mandeure.....	89	—	XXXIV (mille pas).

Nous constaterons : 1° que les chiffres de l'Itinéraire et de la Carte concordent sensiblement avec les distances réelles pour les stations Loposagium (Luxiol) et Viéthorey ; 2° que pour celle de Luxiol ou de Viéthorey à Mandeure (*Epamanduodurum*) l'erreur est manifeste et qu'il faut substituer au chiffre XII de l'Itinéraire d'Antonin le chiffre M·P·XXVI, et au chiffre XVI de la Carte Théodosienne le chiffre M·P·XXII. De la sorte on donnera raison à la légende de la borne milliaire découverte en 1718, et l'on restituera sans aucune chance d'erreur le chiffre M·P·XXXXVII à la borne que nous venons d'estamper.

Ce point mis hors de conteste, deux mots sur les circonstances de la trouvaille. Un paysan de Mathay, explorant, comme beaucoup de ses concitoyens, la mine considérable de ruines antiques qui couvre une étendue de plusieurs kilomètres, sur les deux rives du Doubs, a rencontré, sur le flanc droit du tronçon de voie antique qui de Vingeaucourt gagne Mandeure, à 4 mètres de la voie, les débris de la borne milliaire.

La base est un cube de Vergenne, simplement épannelé, qui mesure o m. 58 à o m. 60 de côté et o m. 52 de hauteur. De ce cube, que nous

Digitized by Google

redresserons sur le sol où il gît à 1 m. 50 de profondeur, émerge la base d'un cylindre assez finement travaillé à la hachette sans avoir reçu aucun poli ailleurs que sur la place réservée à l'inscription. Ce cylindre brisé n'a plus que 0 m. 15 environ de saillie. Mais la partie supérieure, fendue dans le sens de la hauteur, est représentée par un fragment haut de 1 m. 03, épais de 0 m. 23 à 0 m. 25, d'un développement total de 0 m. 70 en largeur, sur lequel est gravée l'inscription.

A côté de ces deux pierres, support et moitié de colonne, reposent les débris d'un second support similaire dont les dimensions, hauteur et largeur, concordent à très peu de différence et dont le cube est surmonté d'une amorce de colonne brisée à 5 centimètres du support. Seulement au lieu d'être monolithe, cette base est formée de deux pierres, l'une épaisse de 0 m. 31, l'autre de 0 m. 22, assemblées ou plutôt juxtaposées dans le sens de la hauteur; les deux pierres sont anépigraphes.

Pour revenir à l'inscription, d'un très beau caractère, notons que les 1re et 2e lignes mesurent 0 m. 13 à 0 m. 12 de haut; que les 3e et 6e lignes ont des lettres variant de 9 à 7 centimètres.

Tels sont, consignés à la hâte, les renseignements que je vous prie de vouloir bien communiquer à l'Académie, sur une trouvaille épigraphique qui, je l'espère, va enrichir à bref délai notre musée archéologique de Besançon.

M. Héron de Villefosse soumet ensuite à l'Académie les photographies de plusieurs figurines en terre cuite découvertes par notre correspondant, le R. P. Delattre, dans ses fouilles de Carthage, figurines dont il a été question à la précédente séance.

Ce qui frappe tout d'abord dans ces représentations, c'est l'aspect de raideur hiératique. L'influence de l'Égypte y domine. Les photographies nous montrent quatre femmes debout et drapées; les unes ont les deux bras abaissés et collés au corps; les autres ont le bras droit abaissé et le bras gauche ramené sur la poitrine entre les deux seins. Le visage est plein et fortement arrondi; les yeux sont indiqués par de petits bourrelets en saillie; les oreilles sont larges et tout à fait détachées du crâne; la chevelure, traitée en masse sommaire sur deux exemplaires, est au contraire, sur un autre, indiquée plus nettement par un quadrillé analogue à celui qui a été employé sur le masque

Digitized by Google

Villedon provenant aussi de Carthage [1]. Ces figures sont vêtues d'un long vêtement collant au-dessous duquel apparaissent les deux pieds nus, ramenés l'un contre l'autre. Elles sont décorées de peintures dont la conservation est tout à fait exceptionnelle.

Déjà certaines terres cuites chypriotes avaient permis d'apprécier le rôle important joué par l'emploi de la couleur dans la préparation des statuettes que l'on déposait dans les tombes. La nouvelle découverte du P. Delattre confirme ces observations d'une façon frappante. Beaucoup de figurines phéniciennes gardent encore des traces apparentes des couleurs dont elles ont été rehaussées, mais, sur la plupart de celles qui sont parvenues jusqu'à nous, ces traces de couleurs sont effacées ou ne subsistent plus que d'une manière assez vague : il est devenu impossible de se rendre un compte exact de leur décoration. Au contraire, sur les nouvelles figurines de Carthage les couleurs ont conservé une vivacité étonnante et une fraîcheur extraordinaire; tous les détails rapidement tracés par le pinceau de l'ouvrier se retrouvent avec certitude. On comprend, en examinant ces photographies, pourquoi le modelé des figures analogues provenant de Chypre ou de la côte de Syrie est toujours indiqué d'une façon si sommaire et souvent d'une façon absolument insuffisante. La main légère de l'ouvrier suppléait à ce défaut de modelé par des rehauts de couleur aux tons vifs.

Les bords du vêtement sont indiqués par des bandes de peinture très nettes : on constate que la draperie s'ouvrait par devant et qu'elle était maintenue autour de la taille par une ceinture dont les deux extrémités sont terminées par de longues franges. Les deux femmes, dont le bras gauche est ramené sur la poitrine, semblent soutenir avec leur main un riche collier à chaînons, peint sur le cou, et qui, descendant jusqu'au bas de la poitrine, se termine par un croissant renversé. Ce collier (*hormos*) occupe plus d'un tiers de la hauteur totale de la figurine. L'*oudja*, ou

[1] Cf. Heuzey, *Figurines antiques de terre cuite du Musée du Louvre*, pl. 7, n. 1.

Digitized by Google

œil mystique d'Osiris, est peint sur chacun des seins des deux figurines. Tous les déliés dans cette décoration sont de couleur noire et tous les traits pleins et les touches sont de couleur rouge.

Deux terres cuites grecques d'ancien style, également peintes, provenant de Béotie, offrent, au point de vue décoratif, de curieux points de contact avec ces deux figurines de Carthage. Au lieu de l'*oudja*, l'une de ces terres cuites, trouvée à Tanagra, porte sur les seins deux Tritons peints; l'autre, trouvée à Thisbé, porte au même endroit deux grandes rosaces [1]. Toutes deux représentent aussi une déesse vêtue d'une longue robe retenue par une ceinture à larges bouts pendants. Il y a là une décoration très caractéristique et sans doute traditionnelle.

Il faut remarquer aussi l'entourage débordant qui forme le fond de ces figures, fond sur lequel elles se détachent en demi-relief, ce qui leur donne l'apparence de couvercles de sarcophages. Le revers est probablement plat. C'est une particularité qui se retrouve sur des terres cuites de provenance sarde et notamment sur des terres cuites de Tharros conservées au Musée britannique [2]. Il y a là une nouvelle preuve des relations étroites qui unissaient Carthage et la Sardaigne.

LIVRES OFFERTS.

La « Smithsonian Institution » adresse à l'Académie les publications suivantes :

Annual Report of the Board of Regents of the Smithsonian Institution showing the Operations, Expenditures, and Condition of the Institution for the Year ending June 30, 1893. — Report of the U. S. National Museum (Washington, 1895, in-8°);

Two Persepolitan Casts in the U. S. National Museum, by Cyrus Adler

[1] Cf. Heuzey, *op. cit.*, pl. 17, n°s 1 et 3.

[2] Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, t. III, p. 419, fig. 291; cf. fig. 321, 323.

Digitized by Google

(Washington, 1895, in-8°; from the *Report of the U. S. National Museum for 1893*);

Museum Collections to illustrate religious History and Ceremonials, par le même auteur (Washington, 1895, in-8°; extrait de la même publication).

M. le Ministre des cultes et de l'instruction publique de S. M. le Roi de Danemark adresse en hommage à l'Académie un exemplaire d'un ouvrage, qui vient d'être publié sous ses auspices, sur les *Retables des dernières époques du moyen âge en Danemark*, avec un atlas de 71 planches : *Altertavler i Danmark fra den senere Middelalder*, tekst af Francis Beckett (avec un résumé en français) (Copenhague, 1895, in-4°, et atlas gr. in-folio).

Sont encore offerts :

Archaeologia : or miscellaneous Tracts relating to Antiquity, published by the Society of Antiquaries of London. Vol. LIV. 2ᵈ Series, vol. IV (London, 1895, in-4°);

Index of archaeological Papers, published in 1894 (London, 1895, in-8°);

Poésies hongroises, traduites, avec un aperçu historique, par M. C. de Harlez (Louvain, 1895, in-8°);

Colliers celtiques; origine, histoire et superstitions, par M. Henry Le Norcy (Saint-Brieuc, 1896, in-8°).

M. L. Delisle offre, au nom des auteurs, les deux publications suivantes :

1° *La Maison de Laval (1020-1605)*; *étude historique accompagnée du cartulaire de Laval et de Vitré*, par M. Bertrand de Broussillon; illustrée de nombreux sceaux et monuments funéraires, par M. Paul de Farcy. Tome Iᵉʳ : *Les Laval, 1020-1264* (Paris, 1895, in-8°);

2° *Deux documents danois de 1230, concernant des privilèges accordés aux moines de Clairvaux par le roi Valdemar II*, étude par M. Hans Olrik, traduite par M. E. Beauvois (Copenhague, 1895, in-8°; extrait des *Mém. de la Soc. roy. des antiquaires du Nord*, 1894).

« Notre confrère, M. d'Arbois de Jubainville, a jadis signalé la présence dans les Archives de l'Aube d'un double exemplaire d'un privilège accordé aux moines de Clairvaux par Valdemar II, roi de Danemark. L'un de ces exemplaires a été cédé, en 1894, aux Archives nationales de

Digitized by Google

Danemark en échange d'une reproduction galvanoplastique du grand vase d'argent de Gundestrup, offerte au musée des antiquités de Saint-Germain.

« Le mémoire de M. Hans Olrik est une étude diplomatique très approfondie des deux exemplaires du diplôme. La comparaison du texte des deux exemplaires n'a donné lieu à aucune observation bien importante; mais la comparaison des sceaux a conduit à un résultat fort curieux. Le sceau appendu au diplôme des Archives de Danemark n'est pas le même que le sceau du diplôme resté aux Archives de l'Aube.

« Après avoir bien défini les particularités qui caractérisent chacun des deux sceaux, M. Hans Olrik a essayé d'expliquer la différence. Il a supposé, avec beaucoup de vraisemblance, que les deux diplômes, datés de Vordingborg, le 27 janvier 1230, conçus l'un et l'autre dans des termes identiques, sont émanés : l'un (celui des Archives de l'Aube), du roi Valdemar II (1202-1241); l'autre (celui des Archives de Danemark), du fils de Valdemar II, Valdemar le jeune, couronné à Slesvig en 1218, du vivant de son père et mort le 28 novembre 1231.

« Une conséquence de la distinction établie par M. Hans Olrik, c'est que les deux diplômes sont, non pas de janvier 1236, comme on l'avait cru, mais du 27 janvier 1230. Le texte tel qu'il est sur les diplômes : *Anno... m° cc°. xxx°. vi°. kl. februarii*, — *Anno... millesimo ducentesimo tricesimo. vi. kl. februarii*, pouvait à la rigueur s'entendre du mois de janvier 1236 ou du 27 janvier 1230; mais Valdemar le jeune, qui a scellé le second diplôme, étant mort en 1231, la date consignée au bas des deux actes ne saurait être que le 27 janvier 1230. »

M. Héron de Villefosse offre à l'Académie, au nom de M. Félix Mourlot, professeur au lycée de Caen, un volume intitulé : *Essai sur l'histoire de l'Augustalité dans l'Empire romain* (Paris, 1895, in-8°; 118e fascicule de la *Bibliothèque de l'École des hautes études*).

« Les témoignages laissés par les écrivains anciens sur la forme particulière du culte romain que nous appelons l'Augustalité sont rares et peu clairs. Seule l'étude des monuments épigraphiques a permis d'établir avec vraisemblance le caractère de l'institution augustale. Aussi c'est à cette source, sans cesse renouvelée, que M. Félix Mourlot a puisé les éléments les plus importants de son travail.

« Les diverses théories émises sur l'Augustalité sont loin de s'accorder entre elles; elles ont donné naissance à de nombreuses controverses. Un pareil sujet devait donc être traité avec circonspection. M. Fé-

Digitized by Google

lix Mourlot l'a abordé avec une grande prudence, mais en même temps avec beaucoup de netteté. Il a commencé par indiquer, parmi les hypothèses précédemment émises, celles qu'il convenait dès maintenant d'abandonner. Puis, sans essayer de ramener à une règle uniforme l'organisation du culte augustal, il s'est attaché surtout aux différences saisissables dans cette organisation; il s'est efforcé d'en préciser les causes et d'en déterminer la portée.

« L'étude et le classement des inscriptions trouvées sur les différents points du territoire de l'Empire lui ont permis de constater que l'Augustalité était née et s'était développée partout où les usages romains avaient profondément pénétré, et notamment dans les provinces où le régime municipal romain avait été introduit. Il a fait voir quelles formes diverses l'Augustalité avait revêtues selon les endroits, quels avaient été ses rapports avec les autres cultes locaux, et notamment avec celui des empereurs romains, comment enfin l'extension d'un culte avait pu donner naissance à une classe nouvelle dans l'Empire.

« La seconde partie de cette consciencieuse étude nous fait connaître l'organisation intérieure de l'Augustalité. L'auteur a exposé clairement les charges et privilèges de ses membres; il a montré la place qu'ils occupaient dans les municipes, l'influence dont ils jouissaient et quel rôle ils avaient joué dans l'histoire sociale et économique de l'Empire romain jusqu'à l'époque de leur disparition dans le cours du IV^e^ siècle.

« Cet important travail, présenté comme thèse à l'École pratique des hautes études, a valu à son auteur le titre d'élève diplômé de la section d'histoire et de philologie. »

M. Bréal présente, de la part de l'auteur, M. Vilh. Thomsen, la 2^e^ livraison de sa publication des *Inscriptions de l'Orkhon déchiffrées* (Helsingfors, 1896, in-8°).

Digitized by Google

SÉANCE DU 21 FÉVRIER.

M. Hamy a recherché, dans les Archives du Muséum d'histoire naturelle, les documents qui pouvaient se trouver dans ce dépôt, relatifs à la célèbre émeraude de Jules II, dont M. Müntz a parlé à la dernière séance[1]. Cette superbe pierre a bien figuré dans les collections de l'établissement de 1798 à 1805, mais, à cette dernière date, elle a été montée, par ordre de l'Empereur, sur la tiare qu'il offrait à Pie VII. Il résulte des documents conservés au Muséum que l'émeraude de Jules II, après avoir été utilisée par Grégoire XIII, ornait la tiare de Pie VI, quand elle fut saisie en 1798 par les commissaires du Gouvernement français.

M. Müntz ajoute quelques mots à cette communication.

M. Heuzey a été chargé par M. le Ministre de l'instruction publique d'annoncer à l'Académie que S. M. I. le sultan Abdul Hamid vient de faire remettre à notre ambassadeur, M. Paul Cambon, comme don gracieux pour le Musée du Louvre, le vase d'argent de Tello. Ce vase est une pièce d'argenterie chaldéenne de la plus haute antiquité et l'un des premiers exemples connus de gravure sur métal. Il a été découvert en 1888, par M. de Sarzec, au lieu susdit, sur l'emplacement de l'ancienne ville de *Sirpourla*, et remis au Gouvernement turc, d'après le règlement des fouilles.

C'est une jarre élégante, faite en argent battu au marteau et montée sur quatre pieds de cuivre. L'ensemble, qui donne déjà l'idée des belles potiches japonaises, a o m. 35 de hauteur. M. Heuzey, conservateur des antiquités orientales, y a retrouvé,

[1] Voir plus haut, p. 65.

Digitized by Google

sous une couche très dense de chlorure, toute une décoration de figures incisées au trait, génisses couchées, couples de lions, de cerfs, de bouquetins, sur lesquels sont éployées quatre aigles héraldiques à têtes de carnassiers. La date approximative est fournie par une dédicace au nom du prince chaldéen *Entéména*, dont le règne peut remonter au delà du XXXV^e^ siècle avant notre ère.

Ce précieux cadeau du Sultan ajoute son plus brillant fleuron à notre musée chaldéen du Louvre, formé par les découvertes de M. de Sarzec. Le vase de Tello pourra être exposé dans les galeries du musée dès les premiers jours du mois prochain.

L'Académie décide que des remerciements seront adressés au Sultan par l'intermédiaire de l'ambassadeur de France à Constantinople, qui lui aussi sera remercié de la transmission de ce précieux don, et le PRÉSIDENT félicite M. Heuzey des démarches qu'il a faites pour ménager l'entrée au Louvre de ce monument.

M. CLERMONT-GANNEAU présente et explique une petite intaille récemment entrée au Cabinet des médailles. Malgré son exiguïté, — il ne mesure pas plus de 16 millimètres, — ce monument est d'un rare intérêt; c'est, en effet, un cachet en pierre dure, d'origine israélite, dont la date peut être fixée vers le VI^e^ siècle avant notre ère.

La gemme, une sorte de jaspe sombre, taillée en ellipsoïde, est percée de part en part de façon à permettre de la porter suspendue à un cordon ou montée en bague. Sur l'une des faces de l'ellipsoïde est gravée une urœus à quatre ailes, empruntée à la symbolique égyptienne; au-dessous, en caractères de forme phénicienne appartenant au vieil alphabet israélite, on lit les deux noms hébreux de *Yahmolyahou* et de *Maʿaséyahou*. Le premier signifie: « Que Jéhovah soit compatissant. » Le second, mentionné plusieurs fois dans la Bible, signifie: « Œuvre de Jéhovah. » L'étymologie même de ces noms décèle suffisamment la nationalité réelle des personnages qui les portaient et qui ne peuvent être que des Israélites adorateurs de Jéhovah. Les lettres de l'inscrip-

Digitized by Google

tion présentent, d'ailleurs, toutes les caractéristiques de l'écriture phénicienne telle que l'employaient les Israélites antérieurement à la captivité.

MM. Barbier de Meynard, Deloche et de Vogüé ajoutent quelques observations sur l'inscription de cette intaille.

M. Oppert ne croit pas qu'un cachet puisse appartenir à deux personnes ou qu'il puisse porter le nom du fabricant; il propose de lire : « A Jahmolia, fils de Maaseïa. »

M. Müntz fait une communication sur *Un sculpteur dalmate à Rome, à Pest et à Ancône (1471-1500)*.

On a si souvent parlé du rôle joué à l'étranger par les artistes italiens, qu'il est de toute équité de signaler, lorsque l'occasion s'en présente, les services rendus à l'Italie par les artistes venus du dehors. L'un des plus considérables d'entre eux, et, à coup sûr, le moins connu, est le sculpteur dalmate Jean de Trau. Les historiens d'art français, allemands et italiens ne savaient jusqu'ici de lui qu'une chose : c'est qu'il prit part à l'exécution du mausolée du pape Paul II (mort en 1471), aujourd'hui conservé dans les grottes du Vatican, et sculpta de sa main la belle figure de l'*Espérance*, dont on peut voir un moulage au musée du Trocadéro.

Grâce à des documents de source slave, communiqués par M. Louis Leger, professeur au Collège de France, M. Müntz a pu compléter la biographie de ce maître et enrichir son œuvre d'un monument jusqu'ici inédit. M. Müntz montre que Jean le Dalmate, après avoir travaillé à Rome, se rendit en Hongrie et devint le principal collaborateur du roi Mathias Corvin dans la décoration des édifices élevés à Pest. Après la mort de ce souverain si ardent et si libéral, l'artiste retourna en Italie et exécuta, en 1500, pour la cathédrale d'Ancône, un mausolée qui existe encore. Son nom, trop longtemps ignoré, mérite de prendre place parmi ceux des plus habiles représentants de la première Renaissance; son exemple prouve avec quelle facilité celle-ci pénétra chez les nations d'origine slave ou magyare.

Digitized by Google

M. Georges Villain, membre du Conseil municipal de Paris, communique à l'Académie une série de documents et un plan du sol naturel de Paris, dressé par M. Th. Vacquer, architecte, chargé du Service historique de la Ville, qui permettent de constater d'une façon certaine l'existence, vers les premiers siècles de notre ère, d'une île formée alors par le vaste marais qui couvrait toute une partie de la rive droite de la Seine.

Ce marais, ancien bras de la Seine, s'étendait depuis le bassin de l'Arsenal jusqu'au pont de l'Alma, en longeant les contreforts des collines de Chaillot, de Montmartre, de Belleville et de Charonne. Son axe passait par la place de la Bastille, la place de la République, la nouvelle mairie du X^e^ arrondissement, la place du Havre et la place de l'Alma. Il entourait ainsi d'une dépression une vaste île, que l'on peut appeler « l'île Saint-Martin » et qui n'avait pas moins de 3 kilomètres de longueur sur 1,600 mètres environ à sa plus grande largeur. C'est sur cette île que s'est développée toute la région nord de Paris jusqu'au commencement du XVIII^e^ siècle.

M. Georges Villain, grâce à un plan très détaillé des courbes de niveau du sous-sol parisien, qu'il fait passer sous les yeux des membres de l'Académie, établit qu'un bras septentrional de la Seine, qui contournait les hauts plateaux, depuis Charonne jusqu'à Chaillot, a été comblé progressivement par des alluvions, où ont dominé les terres entraînées par les pluies des hauts plateaux de l'ouest.

L'ancien bras de la Seine, devenu marais, resta longtemps à l'état de terre inculte. Les eaux y séjournaient souvent à la suite des crues d'hiver et les jardiniers du Paris primitif trouvaient sur le sol de l'île Saint-Martin des champs assez vastes pour y cultiver une partie des légumes nécessaires à l'alimentation de la ville.

Quand Paris se fut étendu sur le vaste plateau que lui présentait l'île Saint-Martin, les cultures furent repoussées vers le nord. Les pentes des collines de Chaillot, de Montmartre, de Belleville et de Montreuil se prêtaient peu à la culture et étaient couvertes de vignobles, comme on le voit par de nombreuses

Digitized by Google

chartes du *Cartulaire général de Paris*, publié par M. R. de Lasteyrie. D'autre part, l'établissement des chaussées prolongeant les rues Saint-Antoine, Saint-Martin, Saint-Denis, Montmartre et Saint-Honoré avait eu pour effet de limiter quelque peu l'influence des crues de la Seine et, en retardant l'écoulement des eaux pluviales, de faciliter le dépôt des sédiments entraînés des hauteurs voisines. La mise en culture du marais devenait ainsi possible et s'effectua progressivement.

Tout d'abord la royauté concéda à l'église de Paris, autrement dit à l'évêque, la partie occidentale de l'île Saint-Martin sur laquelle s'éleva la Ville-l'Évêque. Ce petit hameau est devenu dans la suite des temps le centre de l'agglomération urbaine qui forme aujourd'hui le VIII^e^ arrondissement. Puis les chanoines de Sainte-Opportune, à leur tour, demandèrent à l'évêque de Paris l'autorisation de cultiver les marais dont la propriété leur avait été accordée par Louis II le Bègue. Cette autorisation, donnée par l'évêque Thibault, en 1153-1154, leur fut confirmée, en août-novembre 1154, par le roi Louis VII le Jeune.

C'est ainsi que le sol du marais fut transformé de pâturages en jardins; la culture s'y développa pendant près de six siècles et ne cessa que le jour où l'exhaussement du sol permit la construction de maisons d'habitation.

M. Salomon Reinach lit un mémoire sur une statue d'Hécate par Ménestrate, que Pline signale au temple de Diane à Éphèse. Suivant Pline, les guides conseillaient aux visiteurs de prendre garde à leurs yeux, tant le rayonnement du marbre était intense. M. Reinach montre que ce témoignage est inadmissible, parce que les statues antiques étaient revêtues d'un enduit et que celle de Ménestrate ne pouvait pas être exposée au soleil. Mais les anciens croyaient que les divinités étaient entourées d'une auréole que ne pouvait supporter la vue des hommes; Pline a sans doute mal compris le témoignage d'un auteur grec, écho lui-même de *ciceroni* qui disaient aux visiteurs : « Prenez garde, c'est la déesse elle-même, voyez comme elle rayonne! »

Digitized by Google

LIVRES OFFERTS.

Sont offerts à l'Académie :

Annuaire du Petit Séminaire de Saint-Pé. Années 1874 à 1896 (Bagnères, 23 vol. in-12);

Corpus inscriptionum Atticarum, consilio et auctoritate Academiae litterarum regiae Borussicae editum. Voluminis quarti supplementa complexi pars altera et indices, composuerunt Ulricus Koehler et Johannes Kirchner (Berolini, 1895, in-fol.).

SÉANCE DU 28 FÉVRIER.

M. Edmond Le Blant annonce qu'il lira prochainement à l'Académie un mémoire sur plus de 700 inscriptions de pierres gravées inédites ou peu connues. Un certain nombre de ces pierres ont été acquises par lui dans ses voyages; d'autres inscriptions ont été copiées dans des collections particulières, ou relevées dans des manuscrits du XVI^e^, du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle; l'indication d'un grand nombre d'autres, presque toutes aujourd'hui disparues, a été trouvée par M. Le Blant en dépouillant des catalogues de ventes d'antiquités publiés depuis cent cinquante ans.

Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts informe l'Académie que, conformément au désir qu'elle lui a exprimé, il vient de prier son collègue le Ministre des affaires étrangères de charger notre ambassadeur à Constantinople de transmettre à S. M. le Sultan l'hommage de la respectueuse reconnaissance de l'Académie pour le don fait au Musée du Louvre du vase d'ar-

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

gent de Tello, découvert par M. de Sarzec dans ses fouilles de Chaldée.

M. Stempf, négociant à Bordeaux, adresse à l'Académie un *Essai de déchiffrement d'une inscription ibérique, dite de Castellon*.

Renvoi à la Commission du prix Volney.

Le PRÉSIDENT donne lecture de la lettre suivante qu'il a reçue de M. Deloche :

Paris, le 28 février 1896.

Monsieur le Président et cher confrère,

Lors de la dernière et récente élection des membres de la Commission administrative, j'exposai verbalement à l'Académie les raisons pour lesquelles je ne croyais pas pouvoir continuer d'en faire partie.

Je fus néanmoins réélu conjointement avec mon éminent collègue M. Delisle.

Les mêmes considérations me déterminent aujourd'hui à résigner ce mandat et à vous prier de faire procéder à mon remplacement.

Je ne veux pas abandonner les fonctions qui m'ont été confiées par l'Académie durant près de vingt années consécutives, sans exprimer à mes confrères ma profonde reconnaissance pour ces témoignages répétés de leur confiance et de leur sympathie.

Veuillez agréer, etc.

M. DELOCHE.

Le Président ajoute que le Bureau de l'Académie a insisté auprès de M. Deloche pour le prier de revenir sur sa résolution. M. Deloche ayant répondu qu'elle était irrévocable, le Président ne peut plus que remercier M. Deloche du dévouement avec lequel il a rempli ses fonctions pendant près de vingt ans et se fait l'interprète des regrets de l'Académie.

L'élection du successeur de M. Deloche comme membre de la Commission administrative aura lieu dans la prochaine séance.

L'Académie se forme en comité secret pour entendre la lecture du rapport de la Commission des Écoles d'Athènes et de Rome

Digitized by Google

sur les travaux des membres de ces deux écoles, pendant les années 1894-1895 [1], et du rapport de la Commission Piot sur les travaux exécutés ou encouragés à l'aide de la fondation Piot, pendant l'année 1895 [2].

M. Oppert donne la traduction rectifiée d'un texte antique publié par M. Peiser dans les *Keilinschriftliche Studien*.

Cette inscription sur pierre, conservée au Musée de Berlin, contient deux actes, séparés l'un de l'autre par un intervalle d'au moins quatorze ans. C'est une sorte de dossier relatif à la propriété intégrale d'un homme, nommé Kodini, et acquis soit par une donation entre vifs, soit par un achat. L'intérêt de la pièce réside dans le fait qu'une partie de la donation est une compensation d'une charge léguée au bénéficiaire; cette charge consiste en redevances en argent et en nature.

Le texte porte d'abord la date de l'an 28 de Nebobaladan, contemporain de Sardanapale III (Assurnas-raba) et de son fils Salmanassar III, qui dut rétablir sur le trône le roi, de l'an 11 duquel est daté le second document. Mardak-nadin-sum avait été détrôné par son frère Mardak-bel-usati, que le roi assyrien dépouilla de son pouvoir et mit à mort dans la huitième année de son règne.

La seconde pièce est donc datée de l'an 887 avant J.-C. M. Oppert remarque à cette occasion qu'il maintient la chronologie, exposée par lui, il y a près de trente ans, et seule possible à cause des données mathématiquement précises contenues dans les livres des Rois.

M. Croiset continue la lecture du rapport de M. Homolle sur les travaux des fouilles de Delphes.

(1) Voir ci-après, p. 86.
(2) Voir ci-après, p. 100.

Digitized by Google

LIVRES OFFERTS.

M. le Secrétaire perpétuel offre, au nom de MM. Pierre Dufay et René Ribour, un volume intitulé : *Le centenaire d'Augustin Thierry (10 mai 1795-10 mai 1895); les fêtes de Blois (10 novembre 1895); les discours, la presse, le banquet, la soirée de gala* (Blois, 1895, in-8°).

Sont encore offerts :

The sacred Books of the East, translated by various oriental Scholars and edited by F. Max Müller, vol. XXXVIII; *The Vedânta-Sûtras, with the Commentary by Saṅkarâkârya*, translated, by G. Thibaut (Oxford, 1896, in-8°);

Proceedings of the Society of Antiquaries of Scotland, Session 1894-1895, vol. XXIX (Édimbourg, 1895, in-8°).

M. de Barthélemy offre, au nom des auteurs, les ouvrages suivants :

« 1° Mis de l'Estourbeillon, *Inventaire des archives du château de Sainte-Verge*, près Thouars (1321-1815) (Vannes, 1895, in-8°);

« Le même, *Le serment de Jean de Lesnerac, meurtrier de Charles de Blois* (Saint-Brieuc, 1896, in-8°);

« *Inventaires des archives des châteaux bretons.* V. Archives du château de Bonabri (Côtes-du-Nord), famille de la Rouërie (1405-1785), publiées par M. Alain Raison du Cleuziou (Saint-Brieuc, 1896, in-8°).

« Le marquis de l'Estourbeillon fait hommage à l'Académie de trois fascicules dont deux ont été publiés par lui et le troisième par une personne qui, suivant son exemple, a voulu rédiger l'inventaire d'archives particulières d'un château du département des Côtes-du-Nord.

« Le chartrier du château de Sainte-Verge (Deux-Sèvres) ne contient plus les archives de cette terre qui ont disparu, mais on y trouve celles de la châtellenie de Bouillé-Saint-Paul; il comprend 1,380 articles, de 1321 à 1815.

« Le second fascicule donne des détails inédits sur la mort de Charles de Blois: on y voit que ce malheureux prince fut tué dans la mêlée par un fanatique qui avait juré sa mort.

Digitized by Google

« Le troisième fascicule contient l'inventaire des archives de Bonabri; bien qu'il ait été rédigé par un autre chercheur, M. de l'Estourbeillon l'a classé dans sa collection où il porte le n° 5. Le chartrier de Bonabri contient des pièces de 1405 à 1785.

« 2° *L'œuvre du médailleur Nicolas Briot en ce qui concerne les jetons*, par M. Jules Rouyer (Nancy, 1896, in-8°).

« L'hommage que M. Rouyer m'a chargé de faire à l'Académie est la monographie de l'œuvre de Nicolas Briot, qui fut tailleur général et graveur des monnaies en France sous le règne de Louis XIII. Grand admirateur de cet artiste, M. Rouyer a réuni toutes les médailles, tous les jetons signés de lui qu'il a pu retrouver, et, après une étude attentive de son faire, il y a joint toutes les pièces qui, bien que privées de ses initiales, peuvent lui appartenir. Peut-être, de ce côté, comme les amateurs de tableaux, a-t-il quelquefois attribué au maître des exemplaires qui appartiennent à quelques-uns de ses élèves. Si M. Rouyer manifeste une très grande estime pour Nicolas Briot, d'autres numismatistes contestent son mérite; le livre que je présente offre un des côtés de la question : attendons la publication annoncée de M. Mazerolle afin d'apprécier les documents invoqués par la partie adverse. De toute manière, et quelle que soit sa conclusion définitive, on doit reconnaître que le volume de M. Rouyer est très intéressant et très précieux par le nombre de pièces qu'il fait connaître et qu'il étudie avec ce tact et cette érudition qui lui ont mérité une notoriété scientifique à laquelle tous les spécialistes rendent hommage. »

M. P. Viollet présente au nom de l'auteur, M. Ed. Colas de la Noue, un mémoire sur *Jeanne d'Arc et le siège d'Orléans* (Angers, 1896, in-8°), avec un plan de la ville d'Orléans lors du siège de 1428.

Digitized by Google

APPENDICE N° I.

RAPPORT

DE LA COMMISSION DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME SUR LES TRAVAUX DE CES DEUX ÉCOLES PENDANT LES ANNÉES 1894-1895, PAR M. JULES GIRARD, MEMBRE DE L'INSTITUT.

(LU DANS LA SÉANCE DU 28 FÉVRIER 1896.)

MESSIEURS,

L'École d'Athènes a soumis cette année au jugement de l'Académie trois mémoires rédigés par MM. Bourguet, membre de troisième année, Perdrizet et Jouguet, membres de deuxième année.

M. Bourguet a étudié les inscriptions de Delphes de l'époque impériale; il ne les a pas toutes réunies, car la plupart ne sont que des fragments sans signification dans leur état actuel, mais seulement celles qui sont le moins mutilées.

La première section comprend les décrets conférant la proxénie, le droit de cité et les autres honneurs et privilèges que la ville de Delphes joint d'ordinaire à ces titres. Cette classe de documents, assez banale, comme dans la plupart des villes grecques, n'a quelque intérêt que par la profession des personnages récompensés. On y rencontre un médecin, un peintre, un naturaliste (*φυσικὸς ἐπιστήμην*), quelques artistes, et jusqu'à cinq philosophes platoniciens. Que l'on ne croie pas cependant que les Delphiens de cette époque aient eu un goût particulier pour la philosophie et qu'elle ait trouvé un accueil privilégié auprès d'Apollon Pythien. Un des textes montre le peu de discernement que les Delphiens apportaient dans leur distribution d'honneurs. Un Alexandrin, qui dan-

Digitized by Google

sait sur la corde raide et exécutait d'autres tours de gymnastique, dit dans une inscription : « Ayant plu aux Delphiens, je devins sénateur et citoyen de Delphes. » M. Bourguet a identifié quelques-uns de ces personnages, un peu moins inconnus que les autres : Socharès de Tithora, qui figure dans Plutarque; L. Calvinus Taurus, dont parle Aulu-Gelle et qui fut l'un des maîtres d'Hérode Atticus; le philosophe Bacchios, le premier maître de Marc-Aurèle.

Dans la seconde section sont rangées les dédicaces gravées sur la base des statues. On y trouve, comme dans la plupart des villes, celles des empereurs; la famille d'Hérode Atticus figure à Delphes, comme à Éleusis et à Olympie. Un texte est instructif, c'est la dédicace d'une statue élevée par les Amphictyons au proconsul d'Achaïe, T. Avidius Quietus. M. Waddington avait établi qu'il fut proconsul d'Asie, dans les premières années d'Hadrien. Son proconsulat d'Achaïe n'était pas connu. Son frère Avidius Nigrinus avait été envoyé en Grèce par Trajan en mission extraordinaire et avait eu à régler les limites du territoire sacré de Delphes. Les deux frères, comme l'a bien reconnu M. Bourguet, étaient liés avec Plutarque, qui leur adressa son traité *De fraterno amore*. Le nom de Quietus, défiguré par les copistes, se rencontre encore dans d'autres passages des Œuvres morales; il y est même fait allusion à son proconsulat.

Les lettres des empereurs et les inscriptions officielles, qui composent la troisième section, ne sont malheureusement que des fragments, le plus souvent très courts. M. Bourguet, en rapprochant des morceaux, parfois trouvés à de grandes distances l'un de l'autre, a réussi à recomposer, en partie, quelques-uns de ces textes. Au premier rang, il faut noter une dédicace latine gravée en grandes et belles lettres, l'année 90 après notre ère, et rappelant une reconstruction que Domitien avait faite à ses frais. M. Haussoullier avait découvert, dans

Digitized by Google

ses fouilles à Delphes, le préambule d'une lettre du même empereur relative aux jeux pythiens. Domitien avait aussi adressé au conseil amphictyonique un rescrit sur le même sujet. La pièce fut transmise par le proconsul d'Achaïe, qui écrivit aux Delphiens pour leur communiquer l'avis de cet envoi et la copie de la lettre qui l'accompagnait. M. Bourguet a retrouvé dans la masse des fragments et rapproché quatre morceaux provenant de la missive du gouverneur.

Une lettre de Trajan, de l'année 98, est encore trop incomplète pour que nous en reconnaissions le sujet; mais elle donne le nom d'un nouveau proconsul d'Achaïe, Herennius Saturninus. On peut, comme le propose M. Bourguet, l'identifier avec l'ami auquel Plutarque dédia son traité contre Colotès.

Le texte le plus important est une réponse d'Hadrien à la ville de Delphes au sujet de l'amphictyonie et des jeux pythiens. M. Bourguet a réuni cinq fragments de ce document; il faut souhaiter que d'autres morceaux soient encore trouvés dans les fouilles. La partie la plus complète, dans l'état actuel, est la décision que l'empereur prend, après avoir consulté le Sénat, sur la répartition des voix dans le conseil amphictyonique : « Pour les suffrages que les Thessaliens ont en plus que les autres peuples, il faut les répartir entre les Athéniens, les Lacédémoniens et les autres villes, afin que le conseil soit le conseil commun de tous les Grecs. » On reconnaît là les vues qu'Hadrien tenta de réaliser plus complètement par l'institution des Panthellènes.

L'auteur a joint à son mémoire une note sur la chronologie de quelques archontes du premier siècle après notre ère, et une autre note sur le philosophe L. Calvinus Taurus, honoré par la ville de Delphes.

M. Bourguet a montré dans ce mémoire des qualités qui font bien augurer de son avenir scientifique. On peut seule-

Digitized by Google

ment regretter qu'il n'ait pas choisi, dans les nombreuses inscriptions de Delphes, une série de textes moins mutilés et touchant à des questions plus intéressantes.

M. Perdrizet nous envoie un travail intitulé : *Voyage en Macédoine*. C'est, en réalité, un choix fait dans des notes prises avec soin sur les lieux et bien classées. Il en a formé sept chapitres, auxquels il a joint des plans, des cartes, des photographies et des dessins. Ce ne sont, à ce qu'il semble, que des fragments d'un important mémoire en préparation, et les parties traitées sont elles-mêmes encore incomplètes. Ainsi nous avons un chapitre, qui ne manque pas d'intérêt, sur les terres cuites d'Amphipolis; mais l'auteur ne nous a pas donné l'étude, dont il a sans doute réuni les matériaux, sur les sites d'Amphipolis et d'Eion, sur ce qui subsiste de leurs remparts et de leurs édifices.

Parmi les observations curieuses que renferme le travail de M. Perdrizet, nous citerons surtout les remarques du chapitre III. Il y fait connaître des fragments de poterie préhistorique qui doivent être les produits d'une fabrique locale, jusqu'ici inconnue. Il s'est attaché avec beaucoup de zèle à rechercher les inscriptions; mais, à en juger par celles qu'il nous donne, il n'en a pas trouvé d'importantes.

Nous attendons avec confiance une rédaction complète, où nous espérons trouver une description générale du pays et de ses ruines, une étude attentive de tous les points dignes d'intérêt. M. Perdrizet nous paraît très capable de mener à bien le grand travail dont il nous présente un commencement.

M. Jouguet, membre de l'École d'Athènes, délégué auprès de la Mission française du Caire, a examiné les documents grecs du musée de Gizeh et de la collection formée par M. Bouriant. Le mémoire qu'il nous adresse roule sur un choix de textes de date et de nature diverses. Les plus anciens remontent aux Ptolémées; les plus récents descendent jusqu'au

Digitized by Google

v^e^ siècle après notre ère. Il y en a de littéraires, d'historiques, de juridiques, d'administratifs. Ajoutons que la plupart sont fragmentaires, et qu'ils sont écrits, non seulement sur papyrus ou parchemin, mais en partie sur tablettes de cire. Ces derniers ne sont pas les plus faciles à lire. M. Jouguet a été obligé de faire des études de paléographie et de se mettre au courant des institutions de l'Égypte durant un laps de sept ou huit siècles et sous des régimes divers. Il faut louer la persévérance avec laquelle il a poursuivi ces études préparatoires et la judicieuse application des connaissances variées ainsi acquises à l'interprétation des textes grecs. Si ces textes ne sont pas très importants, la faute n'en est pas à M. Jouguet. Les textes littéraires sont presque tous des copies de l'*Iliade* aussi pauvres en variantes instructives que la plupart des morceaux analogues trouvés en Égypte. Plus intéressant est un fragment de sept hexamètres inédits. Au moment où les Grecs se disposent, après la prise de Troie, à faire voile vers la patrie, l'ombre d'Achille réclame sa part du butin. Parmi les pièces historiques, on remarque la relation d'un dialogue entre l'empereur Claude et un certain Isidore, peut-être celui dont parle Philon d'Alexandrie (M. Jouguet en fait l'observation). Malheureusement, cette pièce, courte et fragmentaire, pique notre curiosité plus qu'elle ne la satisfait[1]. Les derniers en date des documents historiques ont été, de la part de M. Jouguet, l'objet de l'étude la plus complète et la plus pénétrante. Ce sont deux actes de donation sur parchemin, émanant des princes des Blémyes, peuple barbare qui occupa au v^e^ siècle une partie de l'Égypte et singeait tant bien que mal les formes administratives du Bas-Empire. Signalons encore une série de fac-similés faits avec grand soin, qui permettent de contrôler les leçons admises.

[1] Depuis, M. Wilcken a publié dans *Hermes*, 1895, d'autres fragments qui sont évidemment tirés de la même relation.

Digitized by Google

L'Académie sait que les mémoires envoyés par les membres de l'École d'Athènes ne représentent qu'une partie de leur activité. La collaboration au *Bulletin de correspondance hellénique* et les fouilles exécutées sur différents points de la Grèce, auxquelles ils prennent part ou dont ils étudient les résultats, comptent aussi pour beaucoup dans le travail de ces années fructueuses qu'ils passent dans notre École. M. Homolle nous a présenté dans le cours de l'année le plan du port et des docks de Délos, dressé par M. Ardaillon; travail difficile, qui donne la mesure de la prospérité de la ville comme place de commerce au IIe siècle avant notre ère. Dans la même séance, il annonçait qu'il soumettrait bientôt à l'Académie la grande carte topographique de l'île, œuvre du même membre de l'École, qu'il a exécutée avec la collaboration de M. Convert, et dont notre confrère, M. Perrot, a parlé en détail dans l'avant-dernier rapport de la Commission.

Vous savez déjà qu'en même temps M. Couve, autorisé à passer en Grèce une quatrième année, continuait l'exploration archéologique de Délos. Des fonds fournis par le legs Piot lui permettaient de fouiller la ville antique d'après le conseil du directeur de l'École; il mettait au jour une série d'habitations qui apprennent ce qu'était la maison grecque à l'époque hellénistique et découvrait de précieuses sculptures. M. Homolle fait donc poursuivre avec succès les recherches sur le théâtre de ses premières et célèbres découvertes en Grèce. Il dirige aussi sur d'autres points l'activité des membres de l'École, anciens et nouveaux. Tandis que M. de Ridder terminait le catalogue des bronzes de l'Acropole d'Athènes qui se publie en ce moment, grâce au concours de l'Académie, et que M. Millet poursuivait ses études byzantines, il envoyait en Syrie M. Fossey, et il adjoignait à Delphes M. Colin à ses principaux collaborateurs, M. Bourguet, qui l'aide dans ses fouilles, et M. Perdrizet, qui fait le catalogue des monuments

Digitized by Google

figurés. Nous n'apprendrons pas à l'Académie l'importance des résultats que M. Homolle obtient lui-même. Elle entendait au mois d'août ses communications sur le déblaiement du temple d'Apollon et sur la grande inscription qui contient des règlements relatifs à la phratrie des Labyades. Elle ne peut exprimer qu'un vœu : c'est que notre éminent confrère, parmi les soins d'une direction si utile et si intelligente, parvienne à satisfaire sur tous les points à l'impatience du public savant.

L'École de Rome, sous l'habile direction de notre confrère M. l'abbé Duchesne, continue les traditions que ses prédécesseurs avaient établies et sur lesquelles veillait encore il y a un an, avec un zèle si éclairé, notre regretté confrère, M. Geffroy. Pendant l'année qui vient de s'écouler, le dépouillement des riches archives de Rome et deux explorations dans l'Italie méridionale, très profitables à l'histoire de l'administration des papes et à l'histoire de l'art, ont occupé principalement ceux de ses membres qui ont soumis des travaux au jugement de l'Académie. Trois bons mémoires ont été envoyés par M. Coulon, membre de première année (ayant déjà passé une année à Rome, comme membre hors cadre), et MM. Gastinel et Bertaux, membres de deuxième année.

M. Coulon a fait un très judicieux et très utile emploi du temps qu'il a passé à Rome; il a étudié à fond les registres du pontificat de Jean XXII. Les résultats de cette étude sont fort importants. Les neuf fascicules qui ont été soumis à notre examen contiennent :

1° Une dissertation diplomatique sur les registres de Jean XXII, qui sont au nombre de 101 (55 dans la série dite du Vatican, et 46 dans la série dite d'Avignon). M. Coulon décrit ces registres, définit les caractères des pièces qui y sont renfermées (lettres communes, lettres curiales et lettres secrètes); il recherche dans quelles conditions se faisait l'enregistrement, et détermine le rapport qui existe entre les registres

Digitized by Google

sur parchemin (série du Vatican) et les registres sur papier (série d'Avignon).

2° Un aperçu des notions que la correspondance secrète de Jean XXII nous apporte sur l'histoire des règnes de Philippe le Long, de Charles le Bel et de Philippe de Valois.

3° Une analyse de 930 lettres secrètes de Jean XXII relatives aux affaires de France, avec le texte intégral des plus importants de ces documents.

Du travail de M. Coulon se dégage un plan à suivre pour la publication que notre École de Rome doit entreprendre sur les registres des papes d'Avignon. Pour cette nouvelle entreprise on ne pouvait pas adopter le système qui a été appliqué avec un succès complet aux registres pontificaux du XIII^e^ siècle, et qui consiste à reproduire, soit textuellement, soit par des analyses développées, toutes les lettres contenues dans les registres. Quand même on n'aurait pas été arrêté par le nombre des pièces à traiter (il y en a plus de 60,000 pour le seul pontificat de Jean XXII), pouvait-on se condamner à un labeur coûteux et inutile, ce qui aurait eu lieu si on n'avait pas pris en considération les travaux de savants chargés depuis plusieurs années de mettre en lumière ce que les registres pontificaux contiennent sur l'histoire de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la Suisse et de la Suède? Il est donc tout naturel que la tâche imposée à nos jeunes gens se réduise à prendre les actes relatifs à la France, pour les analyser et pour publier le texte des plus importants. C'est là déjà une œuvre fort considérable. Il ne suffira pas, en effet, de dépouiller les deux séries des lettres secrètes et des lettres curiales; il faudra aussi compulser les registres des lettres communes. Autrement nous serions privés de renseignements très précis et très authentiques que cette série est peut-être la seule à nous fournir sur différents détails de l'histoire des évêchés, des abbayes, des couvents et des écoles, sur l'origine et les parentés de beaucoup de per-

Digitized by Google

sonnages laïques ou ecclésiastiques, mentionnés dans les lettres curiales ou secrètes, et sur les dignités dont ces personnages ont été successivement revêtus.

En suivant le programme dont nous avons un essai d'application dans les fascicules de M. Coulon, l'École française de Rome rendra un nouveau service à la science historique; elle continuera dans les meilleures conditions la publication qu'elle poursuit depuis une vingtaine d'années sur les registres du XIII^e^ siècle et qui a fait tant d'honneur aux directions de M. Geffroy et de M. Le Blant.

Le mémoire envoyé de Rome par M. Gastinel est intitulé : *Essai sur les vases funéraires dits apuliens*. C'est un manuscrit de 109 pages, accompagné d'un album de dessins, dont quelques-uns, exécutés avec goût, reproduisent des monuments inédits conservés au Musée de Tarente. L'auteur s'est limité à l'étude d'une série de vases qui se rencontrent fréquemment en Apulie et dans la Basilicate : ce sont de grands vases en forme d'hydrie, d'amphore candélabre, ou d'amphore à rotelles, et dont les peintures représentent exclusivement la scène de l'offrande au tombeau, avec un cortège de personnages groupés autour de la colonne ou de l'hérôon figurant l'édicule funéraire. Depuis longtemps connus, en particulier, par la publication de Gerhard, ces vases ont été souvent interprétés avec des préoccupations symboliques. Les savants qui les ont étudiés isolément y ont reconnu des scènes mystiques empruntées aux Mystères de la Grande-Grèce. Il y avait lieu d'appliquer à l'explication de ces peintures une méthode plus critique, fondée sur une connaissance plus précise de l'histoire de l'industrie céramique. On sait aujourd'hui que les vases dits apuliens sont en majeure partie de fabrication tarentine, et que les modèles imités par les céramistes de Tarente sont des vases de provenance attique. C'est par la colonie athénienne de Thurion, fondée en 443, que les produits céramiques

Digitized by Google

d'Athènes ont pénétré jusqu'à Héraclée et à Tarente. Les beaux vases attiques, fabriqués dans la seconde moitié du v^e^ siècle, sont imités dans les ateliers de Tarente, et bientôt l'industrie tarentine transforme, suivant les exigences du goût local, les formes et les sujets empruntés aux modèles attiques. Il était donc très légitime d'expliquer, par une sorte d'adaptation au goût tarentin des scènes funéraires attiques, les sujets des vases dits apuliens. C'est aux lécythes funéraires d'Athènes qu'il fallait s'adresser pour trouver les modèles. Telle est l'étude comparative qu'a entreprise M. Gastinel.

Dans une introduction étendue, l'auteur rappelle les principaux faits historiques qui attestent les relations établies entre Athènes et la Grande-Grèce. Il montre l'influence attique s'exerçant sur l'art et sur l'industrie de Tarente, en particulier sur l'industrie de la terre cuite dont il a pu étudier de nouveaux et intéressants spécimens. Abordant ensuite l'étude des types principaux de la série à laquelle est consacré son mémoire, il examine le développement des formes, et montre comment l'industrie tarentine est arrivée à créer le type si original de l'amphore à volutes et à mascarons, ou de l'amphore candélabre. Il y a là des pages difficiles à analyser, en raison des remarques techniques sur lesquelles s'appuie l'auteur, mais elles sont écrites avec talent; elles témoignent très heureusement de son goût et de son savoir, et du profit qu'il a su tirer de ses recherches poursuivies dans les musées locaux, comme ceux de Tarente et de Lecce.

Le chapitre sur les *Représentations* est consacré à l'étude des scènes funéraires. Par la comparaison qu'il établit entre les vases tarentins et les lécythes attiques, l'auteur démontre que les céramistes de la Grande-Grèce se sont inspirés des modèles athéniens. Ils les ont seulement transformés en compositions plus ambitieuses, augmentant le nombre des personnages, transposant parfois en scènes héroïques la donnée très simple

Digitized by Google

de l'offrande au tombeau. Les conclusions, bien présentées, paraissent fort justes. Il est seulement à regretter que M. Gastinel n'ait pas terminé cette partie de son mémoire. L'étude des formes propres aux édicules funéraires aurait pu être poussée plus loin, et l'auteur aurait pu discuter une question qu'on se pose naturellement. Ces formes d'édicules, — la colonne ionique posée sur un soubassement, l'hérôon où figure dans le champ l'image du mort, — sont-elles celles qu'on voyait dans les nécropoles tarentines? Si insuffisants que soient les fragments de monuments funéraires trouvés à Tarente, ils méritaient d'être mentionnés. Dans les fouilles poursuivies à Tarente, on a recueilli des débris d'édicules à fronton et des colonnes; on a même découvert de ces statues funéraires dont M. Gastinel cite des reproductions sur les vases peints. Il complétera très utilement son mémoire en recherchant si les vestiges d'édicules connus par les fouilles confirment le témoignage des vases et si ces derniers peuvent nous aider à restituer l'aspect d'une nécropole tarentine.

Un dernier chapitre, intitulé *le Mysticisme tarentin,* a paru beaucoup plus contestable. M. Gastinel essaie d'expliquer comme des emprunts au symbolisme égyptien certains détails qui apparaissent, assez tard d'ailleurs, sur les vases tarentins; ainsi le sistre, l'ornement de forme ovoïde qui apparaît, et très rarement, posé sur une sorte de candélabre, le canthare, la cassette souvent placée entre les mains du défunt. Assurément il était en droit de se demander si, à la date où se placent les vases les plus récents, l'influence alexandrine n'a pas introduit en Italie l'usage de certains accessoires ou emblèmes religieux propres aux cultes alexandrins. C'était surtout une question de chronologie, et d'ailleurs cette hypothèse ne pouvait guère s'appliquer qu'aux vases de la dernière époque, datant au plus tôt du III^e^ siècle. Mais supposer des formes égyptiennes transposées pour ainsi dire, par une sorte de symbo-

Digitized by Google

lisme figuratif; attribuer un sens mystique à un accessoire tel que la cassette, si fréquent sur les stèles attiques aux v^e^ et iv^e^ siècles; voir « dans le mysticisme tarentin une imitation incomplète et bâtarde de l'art religieux de l'Égypte »; c'est s'engager dans des hypothèses subtiles, inquiétantes et qui ne résistent guère à un examen critique. M. Gastinel fera bien de soumettre à une revision sévère cette partie de son mémoire, avant de lui donner une forme définitive.

Les Arts dans l'Italie méridionale sous la domination angevine : tel est le titre du mémoire envoyé par M. Bertaux. La région qu'il a explorée est la moins connue de l'Italie. Ce n'est pas que les monographies fassent défaut; mais, par suite d'un patriotisme local excessif, tous ces travaux, depuis ceux du xvi^e^ siècle jusqu'à ceux qui ont paru de nos jours, ont trop souvent altéré les faits. Des noms, des biographies d'artistes ont été inventés de toutes pièces, afin de prouver que le royaume de Naples ne le cédait, dans le domaine de l'art, à aucune autre partie de l'Italie. Le seul ouvrage d'ensemble véritablement critique, celui de l'architecte et archéologue allemand Schulz, n'a pu, malgré sa valeur, ni faire justice de tant de légendes, ni, *a fortiori*, épuiser la matière. La moisson si riche que M. Bertaux a rapportée est là pour l'attester.

Dans le mémoire qui a été soumis à l'Académie et qui représente la somme de travail réalisée par M. Bertaux pendant les deux années qu'il a passées à l'École de Rome, l'auteur nous livre à la fois le résultat de ses investigations dans les archives et celui de l'examen critique auquel il a soumis les monuments appartenant à la période angevine. Parmi les découvertes les plus intéressantes de documents inédits, on peut citer celles qui ont trait à Pierre d'Angicourt, l'architecte favori de Charles II; parmi les relevés ou descriptions de monuments inconnus ou peu étudiés, ceux de la cathédrale de Conversano, qui n'a pas été vue par Schulz.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

Mais c'est surtout dans le rapprochement des textes avec les œuvres d'art que réside la nouveauté du travail de M. Bertaux. En combinant ces deux éléments, il a réussi à rectifier une foule d'erreurs de chronologie et à assigner aux édifices, aux sculptures, aux peintures leur date — il serait plus juste de dire leur signification — véritable.

Il ne faut pas moins féliciter M. Bertaux du talent avec lequel il a mis en œuvre les matériaux si nombreux qu'il a recueillis. Il ne lui a pas suffi de dresser un catalogue d'une grande richesse : il s'est appliqué à grouper tant de monuments divers, à les éclairer les uns par les autres, à les combiner en une synthèse aussi nette que possible.

D'ores et déjà, il a su formuler une série de lois, qui, tout semble l'indiquer, ne tarderont pas à être définitivement acquises. C'est ainsi qu'il démontre, par le cycle des peintures de Donna Regina, l'existence à Naples d'une école de peinture antérieure de plusieurs années à l'arrivée de Giotto; puis la disparition radicale, au début du XIV^e^ siècle, des écoles locales, si florissantes au XII^e^, le déplacement du foyer intellectuel, qui de la Pouille va se fixer à Naples.

L'histoire de l'art italien n'a pas été seule à bénéficier des investigations de M. Bertaux : celle de notre art national a plus d'un enseignement à en tirer. En effet, si la sculpture et la peinture napolitaines ne tardent pas à se ressentir de l'action de l'École toscane, l'architecture se maintient, pendant plusieurs générations, dans les données du style gothique français.

L'Académie, en accordant à M. Bertaux une subvention importante pour mener à fin ses recherches, a montré en quelle estime elle tenait les efforts du jeune historien d'art. Celui-ci doit, au cours de sa campagne actuelle, s'attaquer aux monuments de la période aragonaise. L'esprit de scrupuleuse conscience, l'ardeur, le talent, avec lesquels il s'est

Digitized by Google

acquitté de la première partie de sa tâche, nous garantissent, ici encore, une ample moisson de découvertes. On peut affirmer qu'ainsi complétée, cette histoire de l'art dans le royaume de Naples, du XIII^e^ au XV^e^ siècle, comptera parmi les travaux les plus nouveaux et les plus solides dont puisse s'honorer notre École du palais Farnese.

Pour l'École de Rome comme pour l'École d'Athènes, on n'aurait qu'une idée très incomplète du travail de ses membres, si l'on se bornait à signaler les mémoires qui sont soumis à l'appréciation de l'Académie. Leur activité n'a pas été moindre cette année que les années précédentes. M. Mirot, membre de première année, et M. Daumet, membre hors cadre, suivant le même plan d'études que M. Coulon, se sont occupés d'autres papes de la série avignonaise. Tous deux préparent des mémoires importants, M. Daumet sur le pontificat de Benoît XII (1334-1342), M. Mirot sur celui de Grégoire XI (1370-1378).

M. Yver, membre de première année, s'est attaché, après M. Bertaux, à suivre l'histoire de la dynastie française établie à Naples. Il a choisi pour sujet de ses études le règne du roi Robert (1300-1343), particulièrement intéressant par un accroissement de situation et d'influence qui a suivi la translation de la papauté en France.

M. Segrestaa, aussi membre de première année, était arrivé à Rome avec un sujet déterminé : les *Idylles* de Théocrite. Il a entrepris de voir ou de revoir tous les manuscrits conservés en Italie, et il a, de plus, été visiter la Sicile, en vue d'une étude littéraire qui doit compléter son travail d'éditeur.

M. Beaudoin, professeur à la Faculté de droit de Grenoble, a employé les deux mois qu'il a passés à Rome à recueillir dans les musées et les bibliothèques, en s'aidant aussi de l'étude de la topographie locale, d'importantes données sur l'annone romaine.

Digitized by Google

Deux anciens membres de l'École, MM. Graillot et Deloye, autorisés à y passer une quatrième année, en ont profité pour avancer des travaux commencés. Le premier met la dernière main à son étude sur le culte de Cybèle. M. Deloye a réuni les documents nécessaires à l'introduction de son inventaire des archives de la Chambre apostolique, auquel doit se rattacher une étude sur l'administration financière des papes au XIV^e^ siècle, tant à la cour d'Avignon que dans les provinces pontificales. Il a, de plus, travaillé à la publication du Registre d'Alexandre VI.

Il faut enfin rappeler les travaux de copie et de collation qui sont demandés de divers côtés aux membres de l'École et auxquels ils se prêtent volontiers, en même temps qu'ils prennent part à la rédaction des *Mélanges*. C'est ainsi que M. Mirot, pour satisfaire à un désir de l'Académie, a dépouillé les registres appelés *Collectoriæ*.

Cette énumération est plus que suffisante pour prouver que les membres actuels de notre École de Rome, par la variété et l'importance de leurs travaux, se montrent, comme leurs prédécesseurs, dignes du patronage de l'Académie.

APPENDICE N° II.

RAPPORT SUR LES TRAVAUX EXÉCUTÉS OU ENCOURAGÉS À L'AIDE DE LA FONDATION PIOT, PENDANT L'ANNÉE 1895, LU PAR M. MAX. COLLIGNON DANS LA SÉANCE DU 28 FÉVRIER 1896.

MESSIEURS,

La Commission instituée pour administrer les revenus de la Fondation Piot et les employer suivant les intentions du testateur, doit vous rappeler chaque année quels sont les travaux auxquels l'Académie a

Digitized by Google

prêté son concours, en leur accordant une subvention prélevée sur les ressources qu'une généreuse initiative met à sa disposition. C'est ce rapport que j'ai l'honneur de soumettre à l'Académie, au nom de la Commission, pour l'année 1895.

Dans le courant de l'année 1895, il a été dépensé une somme totale de 21,400 francs, dont voici le détail :

1° Une allocation de 6,000 francs à l'éditeur Leroux, pour la publication d'un volume des *Monuments et mémoires;*

2° Une allocation de 3,000 francs au même éditeur, pour la publication du Catalogue des bronzes de la Bibliothèque nationale;

3° Une subvention de 2,000 francs à MM. Hachette et C^ie^, pour la publication du Catalogue illustré des vases antiques du Louvre, par M. Ed. Pottier;

4° Une subvention de 3,000 francs au P. Delattre, correspondant de l'Institut, pour la continuation de ses fouilles à Carthage;

5° Une subvention de 2,000 francs à M. Gauckler, pour l'exploration des ruines d'Oudna, en Tunisie;

6° Une subvention de 4,000 francs à M. Bertaux, ancien membre de l'École française de Rome, pour continuer ses recherches sur les travaux d'art exécutés en Italie et en Sicile, au temps des princes de la maison d'Anjou;

7° Une somme de 1,400 francs, représentant les honoraires de l'avocat et des avoués qui ont soutenu les intérêts de l'Académie dans le règlement définitif de la succession d'Eugène Piot.

Les *Monuments et mémoires* ont achevé leur seconde année d'existence, et, bien que le recueil ne soit pas à vrai dire un périodique, les quatre fascicules qui composent aujourd'hui le premier volume se sont succédé avec une régularité de bon augure. L'Académie sait quelle part revient, dans cette activité scientifique si bien réglée, au zèle de nos deux confrères qui ont accepté la tâche de diriger le recueil, à celui de M. P. Jamot, qui estime que ses fonctions de secrétaire ne sont pas incompatibles avec une utile collaboration. Je n'ai pas à faire ressortir l'intérêt et la valeur des mémoires qui composent le texte; il me sera au moins permis de rappeler que les *Monuments* ont publié une importante étude sur la colonne d'Arcadius; c'est l'un des derniers travaux auxquels notre regretté confrère, M. Geffroy, ait pu mettre la dernière main. Par la qualité des planches, le second volume soutient une réputation déjà établie. Les reproductions du vase d'argent d'Enéména, de la statuette de la prêtresse Touï, du joli buste de Ptolémée, roi de Mauritanie, de la patère de Bi-

Digitized by Google

zerte, du triptyque de Saint-Sulpice, font honneur à l'habileté éprouvée du graveur qui nous prête son concours; et le nouveau procédé de M. Hellé a permis de rendre avec une rare fidélité les délicates peintures qui décorent deux charmantes coupes à fond blanc, chefs-d'œuvre de la céramique athénienne.

Le catalogue des bronzes de la Bibliothèque nationale, publié par MM. Babelon et Blanchet, met à la disposition des érudits une riche série de documents, dont plusieurs ont une importance capitale pour l'histoire de l'art grec et pour notre archéologie nationale. La collection des bronzes de la Bibliothèque n'est pas seulement décrite avec toute l'érudition qu'on pouvait attendre des deux auteurs; elle est vraiment publiée, car suivant la méthode qui s'impose aujourd'hui pour tous les catalogues scientifiques, le texte est abondamment illustré. On trouve à la fois, dans ce beau volume, le commentaire, la bibliographie, et la reproduction de chaque monument. Dans l'introduction, les auteurs rappellent tout ce que la collection doit aux libéralités du duc de Luynes, du baron de Witte, du vicomte de Janzé. Le nom d'Eugène Piot, inscrit en tête du volume, rappellera aussi qu'une généreuse donation a contribué à la faire mieux connaître. Le même nom figurera prochainement sur une publication de même nature, sur le catalogue illustré des vases antiques du Louvre que prépare M. Edmond Pottier. Ce sera comme le complément scientifique et indispensable du récent volume, où, sous une forme et un titre modestes, le même auteur a écrit avec tant de science et de goût, pour les visiteurs des galeries du Louvre, une véritable histoire des origines de l'industrie céramique en Grèce.

L'Académie a témoigné, par des subventions, de tout l'intérêt qu'elle porte aux études dont l'Afrique punique et romaine ne cesse pas d'être l'objet. Si l'activité scientifique du P. Delattre n'a pas besoin d'être encouragée, le concours de l'Académie lui a été fort utile pour la continuation des fouilles qu'il poursuit avec tant de persévérance et de succès dans la nécropole punique du terrain *Douïmès*, près de Carthage. Dans la séance du 1er novembre 1895, il vous a communiqué les dessins et les photographies des objets qui formaient le mobilier funéraire des tombes explorées cette année. Ce sont de nouveaux documents pour l'histoire du commerce phénicien et de l'industrie gréco-phénicienne; la découverte de vases corinthiens, en particulier, apporte des renseignements très imprévus, en montrant l'extension que prend le commerce de Corinthe dans les régions soumises aux influences phéniciennes.

La subvention accordée à M. Gauckler, chef du service beylical des an-

Digitized by Google

tiquités et arts, n'a pas trouvé un emploi moins heureux. En explorant les ruines d'Oudna, l'ancienne *Uthina*, M. Gauckler a découvert une grande villa romaine et d'autres maisons d'habitation, qui formaient le quartier aristocratique d'Uthina. Dans la séance du 11 octobre 1895, il a soumis à l'Académie et commenté les plans de ces villas, les photographies des nombreuses mosaïques dont elles étaient pavées; il a fait ressortir l'intérêt des sujets qui les décorent, scènes mythologiques, scènes de chasse et de pêche, représentations de plantes et d'animaux; il n'a pas eu de peine à démontrer que ces mosaïques, dont la trouvaille a récompensé ses efforts, prennent rang parmi les meilleures que nous ait livrées le sol de l'Afrique. Les fouilles de M. Gauckler fournissent de précieux documents pour l'étude de l'habitation romaine au 1er siècle de notre ère. On en jugera mieux encore quand M. Gauckler aura publié les résultats de ses recherches, et ajouté ainsi un nouveau chapitre à cette histoire de la colonisation romaine en Afrique, où M. Toutain a trouvé récemment la matière d'un excellent livre.

Ce sont là des résultats acquis. Mais l'Académie a le droit d'en espérer d'autres encore. Grâce à la subvention qui lui a été accordée, M. Bertaux poursuit cette année ses travaux commencés sur les monuments d'art exécutés en Italie et en Sicile, au temps des princes de la maison d'Anjou. La Commission des Écoles d'Athènes et de Rome a pu juger avec quelle ardeur M. Bertaux s'était engagé dans cette étude. Une nouvelle année, consacrée à des recherches souvent pénibles et difficiles dans des villages peu accessibles, lui permettra de réunir des documents peu connus ou ignorés, de préciser ses conclusions, et de présenter un travail d'ensemble sur un sujet qui intéresse non seulement l'histoire de l'art italien, mais encore celle de notre art français.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE 1896 LYON

Digitized by Google

Digitized by Google

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

ET BELLES-LETTRES

PENDANT L'ANNÉE 1896.

PRÉSIDENCE DE M. SCHLUMBERGER.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1896

SÉANCE DU 6 MARS.

L'Académie procède à l'élection d'un membre de la Commission administrative, en remplacement de M. Deloche, démissionnaire.

M. de Rozière est élu.

M. Héron de Villefosse donne lecture d'une lettre de M. Jules Gauthier, archiviste du Doubs, annonçant la découverte d'une nouvelle inscription dans les fouilles de Mandeure :

Comme suite à une communication du 20 février dernier, dont vous avez bien voulu donner connaissance à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance du 21 février, j'ai l'honneur de vous adresser l'estampage, pris sur place, d'une inscription votive, découverte tout récemment, à Mandeure, sur la rive droite du Doubs, à gauche du pont, non loin du théâtre antique, à 808 mètres à vol d'oiseau de la borne milliaire trouvée l'autre jour à Mathay. Ce texte, encore inédit, est gravé sur une stèle surmontée d'un fronton triangulaire mouluré, entre deux volutes, mesurant 0 m. 62 de haut sur 0 m. 465 de large, et 0 m. 20 d'épaisseur. Le monument, dans son intégrité (il manque actuellement

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

moitié du fût et totalité du socle mouluré), devait mesurer 1 m. 30 environ de hauteur; voici ce qui subsiste de l'inscription :

D I M
PRO SALVTE SEXTI
*mae*VI PVDENTIS

D(eo) i(nvicto) M(ithrae) pro salut(e) Sexti [Mae]vi Pudentis.

Au même endroit, on a recueilli une lettre en bronze doré (un I), haute de 0 m. 137, détachée du fronton de quelque temple, que j'ai fait entrer au musée de Besançon, en même temps que le milliaire XLVII dédié à Trajan, signalé dans ma présente communication.

M. Collignon communique à l'Académie trois grandes fibules de bronze, découvertes en Béotie, dans une sépulture voisine de Thèbes, et appartenant à M. Albert Meignan. Elles ont la forme des fibules à plaques et à coquilles, et sont décorées de gravures au trait. Sur deux d'entre elles, on reconnaît des sujets familiers aux graveurs béotiens, des poissons, un cheval, un oiseau d'eau. Ces dessins sont exécutés dans le style géométrique de transition propre à la Béotie, et qui succède au style mycénien. La troisième offre un décor très digne d'attention : deux adorants, placés héraldiquement de chaque côté d'une tige munie de ses rameaux, et séparés par un disque rayonnant. C'est une sorte d'adaptation, très gauche et très naïve, d'un sujet emprunté à la glyptique orientale, l'adoration de la plante sacrée, qui figure si fréquemment sur les cylindres chaldéens et assyriens. Cet exemple s'ajoute à ceux que fournissaient déjà la céramique du Dipylon et les vases proto-attiques, pour montrer comment les motifs orientaux pénètrent dans l'art primitif de la Grèce, et viennent prendre place à côté des éléments indigènes.

M. Maspero annonce à l'Académie que le capitaine Lyons a découvert à Philæ un texte trilingue, hiéroglyphique, latin et grec, dans lequel Cornelius Gallus, le poète et le favori d'Auguste, célèbre ses victoires sur les Égyptiens du Saïd, révoltés contre Rome. La partie hiéroglyphique en est fort mutilée : on n'y lit qu'une mention de l'an 1 d'Auguste comme roi d'Égypte, qui, si

Digitized by Google

elle est exacte, fournit pour l'expédition la date de l'an 30-29 av. J.-C. Le texte grec est une traduction du texte latin, et celui-ci raconte en une fort belle langue que C. Cornelius Gallus soumit en quinze jours la Thébaïde rebelle, enleva les cinq villes de Boresis, Coptos, Keramikê, Thèbes et Tuphium, tua les chefs, et poussant au sud franchit la cataracte, où ni le peuple romain, ni les rois des Égyptiens n'avaient eu accès jusqu'alors, reçut à Philæ une ambassade du roi d'Éthiopie, et établit sur les confins du royaume un prince vassal sur le Triacontaschène, qui fut ensuite le Dodécaschène; en reconnaissance de quoi il fit graver cette inscription en actions de grâces aux dieux de la patrie et au Nil qui l'avait aidé.

Strabon et Dion Cassius nous faisaient déjà connaître cette campagne. Le dernier ajoute que Gallus, gonflé de vanité par la faveur du prince, se laissa entraîner à tenir des propos et à écrire des pièces, qui, rapportées plus tard à Auguste, entraînèrent sa disgrâce et sa mort; le ton général de l'inscription justifie le témoignage de l'historien [1].

Cette communication donne lieu à quelques observations de la part de M. Perrot et de M. Boissier, qui fait ressortir l'importance de ce texte pour la biographie de Gallus, dont on connaissait la vanité par l'épisode des *Géorgiques* de Virgile.

M. Héron de Villefosse constate que l'inscription précise aussi le prénom de Gallus, qui était né à Fréjus.

M. Perrot fait connaître que M. Graillot, ancien pensionnaire de l'École française, a commencé le 17 janvier, aux frais du comte Tyskievicz, des fouilles à Conca, au pied des montagnes des Volsques. Elles avaient commencé de dégager les restes d'un temple, ou plutôt de plusieurs temples qui s'étaient succédé sur le même emplacement, du VII^e^ au V^e^ siècle, quand, le 8 février, elles ont été interrompues par un ordre du gouvernement italien, quoique toutes les permissions nécessaires eussent été obtenues avant le

[1] Voir ci-après.

Digitized by Google

commencement des travaux. Elles avaient livré les restes très importants d'une décoration en figures de terre cuite, dont quelques morceaux, d'un beau style archaïque, remontent certainement au VI^e^ siècle.

M. Havet restitue un vers qui figure sous une forme corrompue dans une épitaphe latine, *Corpus inscr. lat.*, V, 1939. Il faut lire : *Non fueras, non es, nescis, non pertinet ad me.*

M. Cagnat fait observer que cette formule est courante dans les inscriptions romaines, c'est la traduction d'une formule qu'on rencontre aussi dans les inscriptions grecques.

M. Croiset dit que *fueram* ne paraît pas pouvoir être confondu avec *eram;* c'est une formule épicurienne, la personne qui ne sent pas n'existe pas; par conséquent, il faut conserver son sens à *fueram.*

COMMUNICATION.

UNE INSCRIPTION TRILINGUE DÉCOUVERTE À PHILÆ, NOTE DE M. G. MASPERO.

Le capitaine Lyons, chargé par le gouvernement égyptien de surveiller la Nubie, vient de découvrir à Philæ une inscription en hiéroglyphes, en grec et en latin, gravée sur une stèle. Le monument a été divisé longitudinalement en deux morceaux presque égaux, et la rupture a enlevé quelques lettres par le milieu de chacun des trois textes. La partie hiéroglyphique occupait le sommet : on y distinguait, dans le haut, un cavalier foulant aux pieds un ou plusieurs ennemis renversés à terre, mais le tout est fort indistinct. A droite, trois colonnes verticales énumèrent les noms des dieux de

Digitized by Google

l'Abaton : , Osiris, Isis et Horus. A gauche, trois autres colonnes nomment : 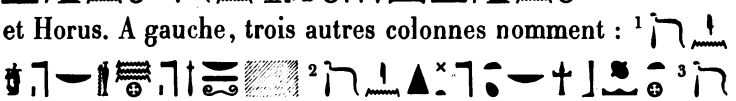 , Khnoumou, maître de la cataracte de la Nubie, Sothis, dame d'Éléphantine, Anoukît qui réside à Éléphantine. Le corps de l'inscription comprenait dix lignes, qui malheureusement sont assez mutilées pour que l'auteur de la copie n'en ait pas tiré un texte possible à traduire. On distingue, à la première ligne, une date de l'an 1 : 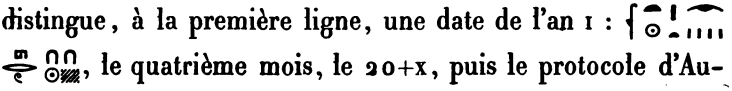 , le quatrième mois, le 20+x, puis le protocole d'Auguste, et aux lignes 3 et 4, deux mentions du pays de Pouanît, 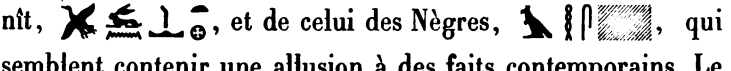 , et de celui des Nègres, 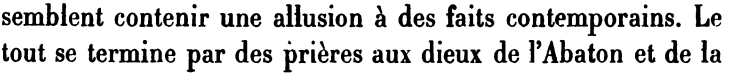 , qui semblent contenir une allusion à des faits contemporains. Le tout se termine par des prières aux dieux de l'Abaton et de la cataracte, pour la prospérité de l'empereur.

Le texte latin succède immédiatement au texte hiéroglyphique. La copie en est meilleure, comme il est assez naturel, mais elle n'est pas encore aussi satisfaisante qu'on le souhaiterait [1]. L'inscription comprend neuf lignes que voici, autant que je puis les rétablir.

Le texte grec compte également neuf lignes, et je le transcris avec les mêmes réserves que le texte latin [2].

[1] Les copies que j'ai ne donnent les points de séparation que de façon très capricieuse dans le texte latin, et elles séparent les mots ou les réunissent dans le texte grec, selon ce que le copiste croyait avoir compris. J'ai laissé les points où la copie latine les portait, et j'ai pris le parti de diviser les mots dans les deux copies.

[2] La restitution ΔΙΣ[ΕΝΠΑΡ]ΑΤΑΞΕΙ est due à notre confrère M. Foucart.

Digitized by Google

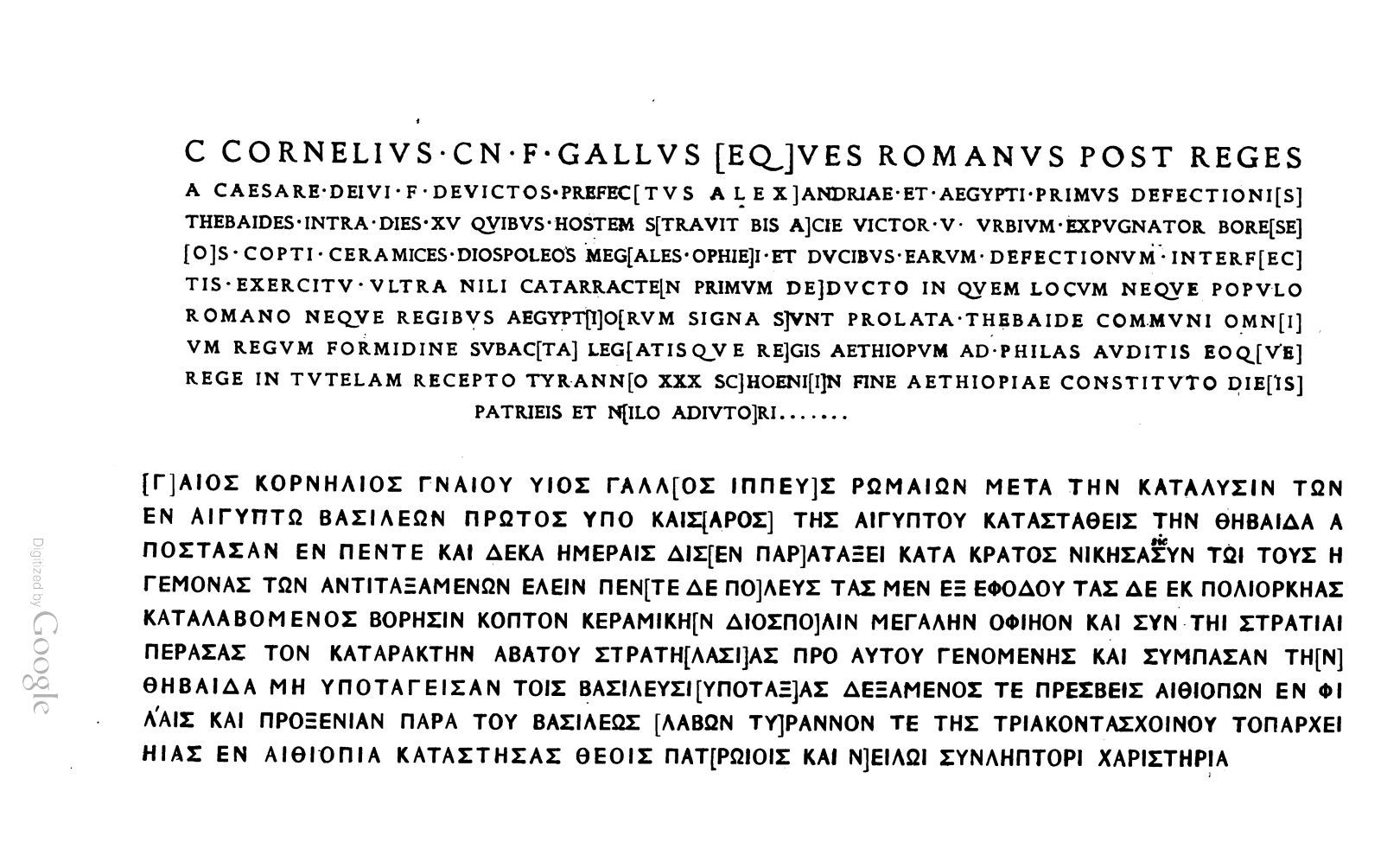

C CORNELIVS·CN·F·GALLVS [EQ]VES ROMANVS POST REGES
A CAESARE·DEIVI·F·DEVICTOS·PREFEC[TVS A L E X]ANDRIAE·ET·AEGYPTI·PRIMVS DEFECTIONI[S]
THEBAIDES·INTRA·DIES·XV QVIBVS·HOSTEM S[TRAVIT BIS A]CIE VICTOR·V· VRBIVM·EXPVGNATOR BORE[SE]
[O]S·COPTI·CERAMICES·DIOSPOLEOS MEG[ALES·OPHIE]I·ET DVCIBVS·EARVM·DEFECTIONVM·INTERF[EC]
TIS·EXERCITV·VLTRA NILI CATARRACTE[N PRIMVM DE]DVCTO IN QVEM LOCVM NEQVE POPVLO
ROMANO NEQVE REGIBVS AEGYPT[I]O[RVM SIGNA S]VNT PROLATA·THEBAIDE COMMVNI OMN[I]
VM REGVM FORMIDINE SVBAC[TA] LEG[ATIS QVE RE]GIS AETHIOPVM AD·PHILAS AVDITIS EOQ[VE]
REGE IN TVTELAM RECEPTO TYRANN[O XXX SC]HOENI[I]N FINE AETHIOPIAE CONSTITVTO DIE[IS]
PATRIEIS ET N[ILO ADIVTO]RI.....

[Γ]ΑΙΟΣ ΚΟΡΝΗΛΙΟΣ ΓΝΑΙΟΥ ΥΙΟΣ ΓΑΛΛ[ΟΣ ΙΠΠΕΥ]Σ ΡΩΜΑΙΩΝ ΜΕΤΑ ΤΗΝ ΚΑΤΑΛΥΣΙΝ ΤΩΝ
ΕΝ ΑΙΓΥΠΤΩ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΠΡΩΤΟΣ ΥΠΟ ΚΑΙΣ[ΑΡΟΣ] ΤΗΣ ΑΙΓΥΠΤΟΥ ΚΑΤΑΣΤΑΘΕΙΣ ΤΗΝ ΘΗΒΑΙΔΑ Α
ΠΟΣΤΑΣΑΝ ΕΝ ΠΕΝΤΕ ΚΑΙ ΔΕΚΑ ΗΜΕΡΑΙΣ ΔΙΣ[ΕΝ ΠΑΡ]ΑΤΑΞΕΙ ΚΑΤΑ ΚΡΑΤΟΣ ΝΙΚΗΣΑΣΥΝ sic ΤΩΙ ΤΟΥΣ Η
ΓΕΜΟΝΑΣ ΤΩΝ ΑΝΤΙΤΑΞΑΜΕΝΩΝ ΕΛΕΙΝ ΠΕΝ[ΤΕ ΔΕ ΠΟ]ΛΕΥΣ ΤΑΣ ΜΕΝ ΕΞ ΕΦΟΔΟΥ ΤΑΣ ΔΕ ΕΚ ΠΟΛΙΟΡΚΗΑΣ
ΚΑΤΑΛΑΒΟΜΕΝΟΣ ΒΟΡΗΣΙΝ ΚΟΠΤΟΝ ΚΕΡΑΜΙΚΗ[Ν ΔΙΟΣΠΟ]ΛΙΝ ΜΕΓΑΛΗΝ ΟΦΙΗΟΝ ΚΑΙ ΣΥΝ ΤΗΙ ΣΤΡΑΤΙΑΙ
ΠΕΡΑΣΑΣ ΤΟΝ ΚΑΤΑΡΑΚΤΗΝ ΑΒΑΤΟΥ ΣΤΡΑΤΗ[ΛΑΣΙ]ΑΣ ΠΡΟ ΑΥΤΟΥ ΓΕΝΟΜΕΝΗΣ ΚΑΙ ΣΥΜΠΑΣΑΝ ΤΗ[Ν]
ΘΗΒΑΙΔΑ ΜΗ ΥΠΟΤΑΓΕΙΣΑΝ ΤΟΙΣ ΒΑΣΙΛΕΥΣΙ[ΥΠΟΤΑΞ]ΑΣ ΔΕΞΑΜΕΝΟΣ ΤΕ ΠΡΕΣΒΕΙΣ ΑΙΘΙΟΠΩΝ ΕΝ ΦΙ
ΛΑΙΣ ΚΑΙ ΠΡΟΞΕΝΙΑΝ ΠΑΡΑ ΤΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ [ΛΑΒΩΝ ΤΥ]ΡΑΝΝΟΝ ΤΕ ΤΗΣ ΤΡΙΑΚΟΝΤΑΣΧΟΙΝΟΥ ΤΟΠΑΡΧΕΙ
ΗΙΑΣ ΕΝ ΑΙΘΙΟΠΙΑ ΚΑΤΑΣΤΗΣΑΣ ΘΕΟΙΣ ΠΑΤ[ΡΩΙΟΙΣ ΚΑΙ Ν]ΕΙΛΩΙ ΣΥΝΛΗΠΤΟΡΙ ΧΑΡΙΣΤΗΡΙΑ

Digitized by Google

La révolte dont il est question dans cette inscription nous est connue par le témoignage de Strabon (XVI, 1, § 53, p. 819). La date n'en était pas certaine, et l'on tendait à la placer dans les derniers temps du gouvernement de Cornélius Gallus : si la copie du texte hiéroglyphique est exacte, elle serait de l'an 1 d'Auguste en tant que roi d'Égypte, soit 30-29. Trois des cinq villes sont faciles à identifier, Coptos, Thèbes et Ophiæon : cette dernière est la bourgade de , Houfi, *Tuphium*, au sud de Thèbes, et la forme Ophiæon de notre texte est à la fois une transcription à l'oreille du groupe hiéroglyphique, une traduction grecque du sens *serpent* que le mot , ⲉϩⲟ, a en égyptien. Je ne sais où placer Borîsis, et Keramikê est soit le village des Κεράμεια, *Poteries*, qui revient souvent dans les documents thébains d'époque gréco-romaine, soit la ville de Ballas. Les expressions relatives à la cataracte, qui avait été jusqu'alors inaccessible aux Romains et aux rois égyptiens, et à la Thébaïde, « cette commune terreur de tous les rois », font allusion aux démêlés des Ptolémées avec leurs sujets méridionaux. La Thébaïde, sans cesse en révolte contre ses maîtres grecs, avait eu récemment encore ses Pharaons indigènes, dont plusieurs ont été signalés par M. Révillout : il semble qu'à ce moment même elle fût une dépendance du souverain d'Éthiopie. L'ambassade de ce dernier a été interprétée par Gallus comme une marque de soumission; les Romains établirent un petit prince vassal sur la Nubie, et ce pays prend ici le nom de Triacontaschène, qui se retrouve plus tard encore, à côté de celui de Dodécaschène (Ptolémée, IV, VII, 32), pour les parages voisins de la seconde cataracte.

Dion Cassius raconte que Cornélius Gallus, gonflé de vanité par la faveur du prince, se laissa entraîner à tenir des propos et à écrire des pièces qui, rapportées plus tard à Auguste,

Digitized by Google

entraînèrent sa disgrâce et sa mort; il aurait rempli l'Égypte de ses statues, et gravé sur le revêtement des Pyramides le récit complet des actions qu'il avait accomplies pendant sa préfecture (LIII, 23). Les inscriptions des Pyramides n'existent plus, mais celles de Philæ nous montrent ce qu'elles pouvaient être, et le ton général confirme le témoignage de l'historien. Je me borne à présenter ce document curieux, laissant à ceux de nos confrères qui s'occupent d'épigraphie latine et grecque le soin d'en étudier le détail; je me permettrai, en terminant, de féliciter le capitaine Lyons de la découverte importante qu'il vient de faire pendant le déblaiement de l'île.

LIVRES OFFERTS.

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL offre, au nom de notre confrère M. HEUZEY, une brochure contenant deux articles qu'il a publiés au sujet des nouvelles découvertes de M. de Sarzec, dans sa campagne de 1894 :

I. *Les galets sacrés du roi Eannadou;* — II. *Le nom d'Agadé sur un monument de Sirpoula.* (In-4°; extraits de la *Revue d'assyriologie.*)

Sont encore offerts :

Essays literary and philosophical, by James Lindsay (Edinburgh and London, 1896, in-18);

Etymologicum magnum Romaniæ. Dictionarul limbei istorice si poporane a Românilor, par M. B. Petriceïcu-Hasdeu; tome III, fasc. 3 et 4 (Bucarest, 1896, gr. in-8°).

M. A. DE BARTHÉLEMY offre, au nom de l'auteur, M. Maxe-Werly, l'ouvrage qu'il vient de publier sous le titre de : *Histoire numismatique du Barrois; monnaies des comtes et des ducs de Bar* (Bruxelles, 1895, in-8°).

« Cette série monétaire a déjà été étudiée par Mory d'Elvange, To-

Digitized by Google

biesen-Duby et Saulcy; mais, depuis cinquante ans que ce dernier a présenté sur les monnaies barrisiennes un travail critique, nombre de pièces nouvelles ont été signalées, ainsi que des documents d'archives restés inédits. M. Maxe-Werly a repris le travail de Saulcy, l'a considérablement augmenté et modifié. Aujourd'hui, il donne un travail définitif composé avec le soin méticuleux qu'il apporte à ses recherches. On pourra encore rencontrer des pièces barrisiennes nouvelles, mais je crois qu'elles se classeront naturellement dans la monographie de M. Maxe-Werly sans modifier sa classification.

« Les comtes et les ducs de Bar ont émis des monnaies à leurs noms pendant trois siècles et demi, depuis le milieu du XIII^e^ siècle jusqu'en 1575. L'étude de ce monnayage permet d'apprécier un détail qui a son importance. Généralement on admet qu'un personnage pourvu d'un fief dans lequel il était en quelque sorte souverain, sauf la suzeraineté du roi, avait le droit de frapper monnaie : il jouissait, répète-t-on, de droits régaliens. Je crois que c'est une erreur, particulièrement en ce qui concerne l'ancienne France, où le roi ne concéda le droit de monnayage que très tardivement aux seigneurs laïques. On en a la preuve dans les duchés de Bretagne et de Bourgogne.

« Le comte de Bar, au milieu du XIII^e^ siècle, voyant autour de lui, en Champagne, en Bourgogne, en Lorraine, les seigneurs laïques et ecclésiastiques avoir leur monnaie, voulut les imiter. Il y avait là des profits à ne pas négliger. Il eut donc sa monnaie à Bar. Mais, peu après, la royauté voulut arrêter cette tendance générale à usurper ses droits, et, en 1314, parut l'ordonnance qui énumérait les prélats et les barons de France à qui ce privilège était maintenu : le comte de Bar n'y était pas compris. Que fit-il? Son fief, depuis 1302, était partagé en deux zones : le Barrois mouvant, sur la rive gauche de la Meuse, qui relevait du roi de France; le Barrois non mouvant, sur la rive droite, qui restait terre lorraine. Le comte de Bar transporta la fabrication de sa monnaie dans le Barrois non mouvant, où lui et ses successeurs purent librement faire de la monnaie en or et en argent et imiter le numéraire du roi de France et de leurs voisins sans être inquiétés. Peut-être est-ce ainsi qu'il faut expliquer l'origine du monnayage barrisien. Quelque chose de semblable eut lieu en Bourgogne, où les ducs abandonnèrent leur atelier de Dijon pour transporter en Franche-Comté le centre de leur fabrication monétaire. »

M. Henri Weil offre à l'Académie, au nom de M. Paul Masqueray,

Digitized by Google

maître de conférences à la Faculté des lettres de Bordeaux, un livre qui vient d'obtenir les suffrages unanimes de la Faculté des lettres de Paris, et de valoir à son auteur le grade de docteur ès lettres. M. Masqueray y a traité un sujet délicat et intéressant, assez nouveau en France, la *Théorie des formes lyriques de la tragédie grecque* (Paris, 1895, in-8°).

«On sait que, des deux éléments de cette tragédie, le chœur et les acteurs, le second ne cessa de gagner sur le premier; la parole parlée, qui appartient plus particulièrement aux acteurs, l'emporta de plus en plus sur la parole chantée, qui est, par excellence, le langage du chœur. Cependant le chant n'est pas le privilège exclusif de l'*orchestra*, la scène en réclame sa part; et d'abord, elle s'associe au chant de l'*orchestra*, elle engage des dialogues lyriques avec les choreutes; ensuite elle s'émancipe, et les soli, ainsi que les duos alternés d'acteurs, deviennent les morceaux les plus goûtés du public. De ces trois éléments, les chants du chœur, les chants des acteurs, les morceaux mixtes, ces derniers prennent les formes les plus variées. Généralement, ils ne sont pas chantés en entier, le chant y alterne avec la déclamation mesurée par un accompagnement instrumental. Ces différences de débit, que nous pouvons encore aujourd'hui distinguer, grâce au mètre et aux formes dialectales du texte, répondent à l'état d'âme des interlocuteurs, les uns plus émus, les autres plus calmes, ou bien aux fluctuations des sentiments d'un même personnage. C'est là ce qui donne un intérêt particulier à ces morceaux qui ont été, pour M. Masqueray, l'objet d'études fines et ingénieuses. Il y a dans tous ces morceaux une extrême variété, qui résulte, non seulement du mélange inégal des deux espèces de débit, mais aussi de l'agencement des couplets. Tandis que, dans les morceaux d'ensemble du chœur, la strophe est toujours immédiatement suivie de son antistrophe, ici les couplets correspondants peuvent se croiser, s'entrelacer, se ranger dans le même ordre ou dans l'ordre inverse autour d'une partie centrale, la mésode, ou bien encore former plusieurs groupes mésodiques, reliés ensemble par un centre commun. Eschyle excelle dans ces vastes constructions lyriques. On trouve encore chez Sophocle et chez Euripide des exemples d'une architecture analogue, quoique moins imposante; mais, vers la fin du v^e^ siècle, un art moins savant et plus réaliste l'emporte. On s'affranchit peu à peu de l'antistrophisme; on n'aime plus que le même air se répète deux fois, et le solo, la monodie, cherche à suivre, sans être gêné par aucune entrave, les mouvements désordonnés de la passion individuelle. C'est le triomphe définitif de l'acteur sur le chœur, triomphe

Digitized by Google

chèrement acheté, il est vrai, puisqu'il tend à réduire les textes poétiques à un insignifiant livret d'opéra.

« M. Masqueray, dans son laborieux travail, ne perd jamais de vue l'évolution de la tragédie grecque ; il montre toujours comment la structure des morceaux qu'il analyse répond à la situation dramatique, et c'est ainsi qu'il anime son sujet et qu'il donne à une étude, qui, au premier abord, pouvait sembler exclusivement technique et quelque peu aride, un intérêt historique et une valeur littéraire. »

M. Senart a la parole pour un hommage :

« Je suis chargé par notre savant correspondant de Leipzig, M. E. Windisch, d'offrir à l'Académie l'ouvrage qu'il vient de faire paraître sous le titre de : *Mâra und Buddha*, Mâra et le Bouddha (Leipzig, 1895, in-8°).

« M. Windisch a réuni et successivement étudié toutes les légendes et les traditions actuellement connues qui se rapportent, dans les écritures bouddhiques, au rôle de Mâra, le tentateur. Non content de traduire tous les textes, de les commenter avec une précision et un soin exemplaires, il s'est attaché à en établir la série ; il a, en quelque sorte, appliqué à ces documents la méthode qui a été si souvent et si brillamment employée dans les recherches du folklore. Il y a là un exemple excellent. En effet, le nombre grandissant des textes bouddhiques publiés va permettre de sortir de ces comparaisons trop fragmentaires qui irritent la curiosité plus qu'elles ne peuvent la satisfaire. Pour la première fois, M. Windisch a embrassé dans son examen tout un groupe défini. Au fur et à mesure que les comparaisons de ce genre s'étendront, se multiplieront, envisageront les divers aspects sous lesquels les textes se rapprochent ou font contraste, nous pourrons espérer d'éclairer peu à peu les ténèbres encore si profondes où est enveloppé pour nous le problème de la tradition littéraire des bouddhistes et de la relation dans laquelle il faut en concevoir les diverses branches. La tâche sera considérable ; elle est loin d'être mûre encore dans toutes ses parties. M. Windisch donne un modèle d'un de ces cheminements par lesquels elle peut et doit être attaquée.

« Il a eu l'ambition de faire plus, et, de ces données, il a voulu tirer des conclusions sur la formation même de la légende dont il étudiait les formes diverses aux diverses étapes de la littérature bouddhique. A une recherche philologique et littéraire, il a voulu associer une enquête religieuse. Il n'a pas seulement considéré la légende de Mâra dans ses origines, il a voulu rechercher s'il était permis de conclure, avec autant d'assurance qu'on l'a fait parfois, à une action de la légende bouddhique

Digitized by Google

sur la tradition évangélique de la tentation au désert. Il a étendu son regard sur la période immédiatement consécutive de la carrière du Bouddha, sur l'histoire de sa rencontre avec le roi Bimbasâra, où il reconnaît certaines attaches avec les récits de Mâra.

« Négatives, ou du moins très dubitatives, en ce qui concerne l'emprunt supposé de la tradition chrétienne aux contes de l'Inde, les conclusions de M. Windisch sont toujours mesurées et circonspectes. Amené par son sujet à se prononcer entre les vues de M. Oldenberg et les miennes sur les aspects mythologiques de la légende du Bouddha, il prend une position intermédiaire; et, si je ne puis me flatter de l'avoir pleinement convaincu, je ne puis que me féliciter des larges concessions qu'il a faites à mon système. Ce n'est pas le lieu d'entrer dans le détail des appréciations qui nous rapprochent ou nous divisent, si aisée et si engageante que puisse être la discussion avec un partenaire d'esprit aussi ouvert, aussi courtois, aussi détaché de parti pris que M. Windisch. Je ne désespère pas de l'amener quelque jour plus près encore de mes théories; et je suis convaincu que, parmi les points qui nous séparent encore, plusieurs disparaîtront qui ne reposent que sur des malentendus.

« Quoi qu'il en soit, ce mémoire, excellent par la méthode, très digne par la voie où il s'engage de susciter des émules, fécond en explications, en rectifications de textes ingénieuses, très précis dans ses conclusions, très instructif pour tous, est une contribution importante à l'étude de la littérature bouddhique; il répond à ce que l'on devait attendre de la science ingénieuse et étendue, prudente et chercheuse de notre éminent correspondant. »

SÉANCE DU 13 MARS.

M. Oppert annonce à l'Académie que le P. Scheil a découvert une importante inscription contenant une donation faite par le roi Sin-Sar-iskun, que M. Oppert a supposé être le dernier roi de Ninive. Le texte trouvé par le P. Scheil établit le fait, très important, que ce roi était le fils du grand Sardanapale (Assurbanabal).

Puis M. Oppert restitue et traduit un texte très curieux d'Arta-

Digitized by Google

xerxès Mnémon, roi de Perse (405-360), dont M. le Président a eu la bonté de lui communiquer la photographie. Ce sont deux fragments appartenant à deux textes identiques trilingues : l'un de ces fragments (ce sont tous les deux des fragments de bases de colonnes) contient le commencement des lignes du texte perse, et une petite partie de la fin des lignes en assyrien; l'autre comprend quelques mots de la traduction médique et le commencement des lignes du texte assyrien.

Le texte perse présente des particularités très intéressantes, sa rédaction est complètement nouvelle. M. Dieulafoy, qui a publié une photographie de ces textes dans son ouvrage sur l'Acropole de Suse, semble être dans le vrai sur ce point. Ce texte se rapporte à l'*apadana*, ou salle à colonnes d'Ecbatane, capitale de la Médie, et la seule ville, avec Jérusalem et Damas, qui ait gardé jusqu'à nos jours son importance séculaire, son nom antique. Ce serait le seul texte conservé d'Ecbatane (*Hagmatana*), où les fouilles sont impraticables, parce que la nouvelle capitale Hamadan s'élève sur la cité primitive.

Voici le texte intégral restitué, après un labeur assez considérable, sur les fragments des trois textes trilingues, l'original perse et les traductions en médique et en assyrien :

Ainsi dit Artaxerxès, le grand roi, roi des Rois, roi des pays, roi de cette terre, fils du roi Darius, de Darius, fils du roi Artaxerxès, d'Artaxerxès, fils du roi Xerxès, de Xerxès, fils du roi Darius, de Darius, fils d'Hystaspe, Achéménide.

J'ai fait ce palais (*apadana*), par la grâce d'Ormazd, d'Anaïtis et de Mithra. Qu'Ormazd, Anaïtis et Mithra me protègent contre tous les maux, moi et ce que j'ai fait, qu'ils ne le détériorent pas, qu'ils ne le détruisent pas.

M. Senart transmet à l'Académie les remercîements de M. Foucher, notre missionnaire dans l'Inde, pour la nouvelle subvention, qu'elle a bien voulu lui accorder sur la fondation Benoît Garnier. Il offre en même temps, de la part de M. Foucher, un catalogue, dressé par lui, des peintures nepâlaises et tibétaines de la collection B.-H. Hodgson.

Digitized by Google

L'Académie décide que ce catalogue sera renvoyé à la Commission des travaux littéraires.

M. Clermont-Ganneau présente à l'Académie les deux stèles de Nerab, qu'il a réussi, après de longues et difficiles négociations, à acquérir pour le compte de la Commission du *Corpus inscriptionum semiticarum* et qui sont destinées à entrer prochainement au Musée du Louvre. Ce sont deux monuments d'une haute valeur pour l'archéologie orientale, en même temps que deux pages précieuses pour l'épigraphie sémitique. Ils proviennent des environs immédiats d'Alep, d'un petit village arabe qui a encore conservé le nom antique de la localité, *Nerab*, qui apparaît déjà dans la liste des conquêtes de Touthmès III en Syrie.

L'une et l'autre de ces stèles massives, taillées dans une pierre dure et noire de la famille du basalte, portent des sculptures en bas-relief accompagnées de longues inscriptions dans le vieil alphabet employé sur la stèle de Mesa et les monuments de Zendjirli. La langue est l'araméen, mais un araméen plein de formes archaïques du plus grand intérêt pour l'histoire de l'évolution des langues sémitiques.

Sur la première de ces stèles est représenté un personnage debout de profil à droite, vêtu d'une longue tunique plissée à la mode assyrienne, et coiffé d'une sorte de calotte arrondie, d'une forme toute particulière. La figure est imberbe, les formes grasses et molles comme celles d'un eunuque. La main droite ouverte est levée à la hauteur du menton, dans le geste traditionnel d'adoration; la main gauche tient une bandelette à franges pliée en deux. L'inscription, dont M. Clermont-Ganneau donne une traduction rapide, en réservant certains points qui soulèvent d'importants problèmes de philologie et de mythologie sémitiques, nous apprend que c'est le monument funéraire de Nazarbin, prêtre de Sahar-en-Nerab. Sahar, comme le prouve son nom même, est le dieu de la Lune, qui était adoré dans toute la haute Syrie septentrionale et qui avait son principal sanctuaire à Harran, en Mésopotamie. « Ceci, dit le texte, est son image et son lit funéraire. » Le défunt appelle sur celui qui viole-

Digitized by Google

rait son tombeau le courroux de ses dieux : en première ligne *Sahar* (la Lune); puis *Chamach* (le Soleil), *Nikal* et *Nousk*, divinités appartenant au panthéon assyrien. « Qu'ils détruisent, dit-il, ton nom et ta place d'entre les vivants, qu'ils te fassent mourir de male mort, qu'ils anéantissent ta race. Si, au contraire, tu respectes ce monument, que plus tard le tien soit respecté. »

Sur la seconde stèle est sculpté un personnage, de profil à droite, coiffé et vêtu comme le précédent, mais assis sur un trône, les pieds posés sur un scabellum, tenant en main une coupe avec laquelle il fait ou reçoit une libation. Devant lui est un autel chargé d'offrandes (pains et volaille). De l'autre côté de l'autel et faisant face au personnage principal, se tient, debout, un autre personnage de petite taille, vêtu d'une tunique courte, le chasse-mouches à la main. La scène rappelle par sa disposition les scènes funéraires égyptiennes; mais le costume et le type des personnes, ainsi que le style des accessoires, les rattachent à l'Assyrie. L'inscription est au nom de Agbar, qui est, comme le précédent, prêtre de Sahar-en-Nerab. Il dit que, parce qu'il a été juste devant son dieu, celui-ci l'a placé en bon renom et a prolongé ses jours; qu'il a vu de ses yeux les enfants de ses enfants jusqu'à la quatrième génération, au nombre d'une centaine. Il ajoute qu'on n'a pas déposé avec lui de vases d'argent et d'airain; qu'on l'a mis là seulement avec son linceul; que par conséquent on ne vienne pas troubler son repos. Il appelle lui aussi, et dans des termes analogues, sur ceux qui violeraient sa tombe, le courroux de ses dieux, qui sont les mêmes que sur l'autre stèle; seul, ici, *Chamach* (le Soleil) manque à l'appel.

Après avoir fait ressortir l'intérêt capital de ces monuments, M. Clermont-Ganneau émet le vœu qu'on puisse, après entente avec le Gouvernement ottoman, entreprendre un jour des fouilles méthodiques au Tell de Nerab; il y a là, certainement, un gisement d'antiquités qu'on pourrait exploiter à coup sûr, et au plus grand bénéfice de la science.

Le Président remercie M. Clermont-Ganneau de sa commu-

Digitized by Google

nication et du zèle qu'il a montré pour assurer l'acquisition de ces monuments par l'Académie.

M. B. Haussoullier rend compte des fouilles qu'il a entreprises l'année dernière, avec une mission du Gouvernement, sur l'emplacement du temple d'Apollon Didyméen, non loin de Milet. Les premières fouilles du Didyméon remontent à 1873 et ont été dirigées par deux Français, MM. Rayet et Thomas. M. Haussoullier, accompagné de M. Pontremoli, architecte, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome, a commencé à dégager le long côté nord du temple, du côté de la Voie Sacrée. Il met sous les yeux de l'Académie des photographies des fouilles (degrés du temple, bases des colonnes, constructions en avant du temple, fragments de sculpture). Tous les morceaux de sculpture et les fragments architectoniques sont archaïques et donnent bon espoir pour la campagne qui va commencer en 1896: la campagne de 1895 n'a été qu'une campagne préparatoire.

M. Léon Dorez signale deux falsifications introduites dans la correspondance d'Ange Politien, publiée chez Alde Manuce, en 1498, par Alessandro Sarti, de Bologne (*Epistolæ*, VII, 7 et 8; éd. de Bâle, 1553, p. 90 et 91). Il en conclut qu'il faut sérieusement contrôler les détails contenus dans cette correspondance et, en général, dans les lettres imprimées des humanistes italiens du XV^e^ siècle.

LIVRES OFFERTS.

Est offert :

Manuel de la langue mandarine, ou recueil idéologique en chinois, français et anglais, des termes, locutions et idiotismes de la langue mandarine du Nord, par M. A.-Théophile Piry; texte anglais par M. Charles-Henry Oliver, M. A. (Shanghaï, 1895, in-4°).

Digitized by Google

M. Müntz offre à l'Académie le *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de l'École des beaux-arts*, dont il est l'auteur (Paris, 1895, in-8°).

M. Cagnat dépose sur le bureau, de la part de l'auteur, M. le Dr Carton, deux brochures intitulées, l'une, *Oasis disparues;* l'autre, *Note sur la diminution des pluies en Afrique* (Tunis, 1895-1896, in-8°; extr. de la *Revue tunisienne*).

« C'est une nouvelle contribution à l'étude des variations climatologiques survenues en Tunisie depuis l'antiquité. M. Carton croit qu'à l'époque romaine il existait, comme de nos jours, une période de sécheresse, mais que cette sécheresse était moins grande et sa durée moins longue qu'actuellement. Les pluies commençaient plus tôt pour se terminer plus tard. »

SÉANCE DU 20 MARS.

M. Edmond Le Blant communique à l'Académie l'introduction d'un mémoire intitulé : *750 inscriptions de pierres gravées inédites ou peu connues.*

Après quelques mots sur les artistes auxquels nous devons les gemmes dont les anciens ornaient les anneaux, M. Le Blant rappelle l'importance qu'elles avaient dans la vie commune; leurs empreintes servaient à valider les testaments, les contrats, les pièces produites en justice, à sceller les objets que l'on voulait retrouver intacts. Rêver seulement que l'on avait perdu ce signe personnel si précieux, dans un temps où tous ne savaient pas écrire, était tenu pour un présage funeste. Les inscriptions gravées sur un grand nombre d'entre elles sont de deux sortes. On y lisait soit le nom du possesseur, soit des vœux de bonheur et de longue vie, des paroles affectueuses adressées à une personne aimée. Quelques-unes proclamaient la puissance des dieux ou rappelaient les idées chères à la philosophie épicurienne. Une

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

large série de ces gemmes portait des légendes amoureuses. Par les sujets de bon augure qu'elles représentaient, comme par leurs inscriptions, d'autres devenaient pour les anciens des talismans de haute valeur.

Plusieurs des pierres réunies par M. Le Blant, et dont aucune ne figure dans les recueils spéciaux, ont été acquises par lui dans ses voyages. Il en a relevé d'autres dans les séries inédites que possèdent le Musée du Vatican et notre Cabinet des médailles, chez des marchands d'antiquités, dans des collections particulières, dans des documents manuscrits, dans des catalogues dressés depuis le XVI^e^ siècle jusqu'à nos jours.

Sont adressés à l'Académie :

1° Pour le prix Brunet :

Essai de bibliographie des œuvres de M. Alphonse Daudet, avec fragments inédits, par M. Jules Brivois (Paris, 1895, in-8°).

2° Pour le Concours des Antiquités de la France :

Coutumes et institutions de l'Anjou et du Maine antérieures au XVI^e^ siècle, par M. C.-J. Beautemps-Beaupré. 2^e^ partie : *Recherches sur les juridictions de l'Anjou et du Maine pendant la période féodale*, t. III, fasc. 2 (Paris, 1896, in-8°).

M. d'Arbois de Jubainville fait une communication sur *Un calembour franco-burgunde en 590*.

En 590, les Francs firent une expédition au sud des Alpes; elle est racontée par Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. X, chap. III, et par Paul Warnfrid, *De gestis Langobardorum*, l. III, chap. XXXI [1]. L'objet de cette expédition était de faire la guerre aux Longbards. La principale rencontre eut lieu au nord de Milan. L'armée franque et l'armée longbarde étaient l'une en face de l'autre, séparées par le lac de Lugano et par la Tresa qui sort de ce lac et se jette dans le lac Majeur. La bataille semblait immi-

[1] *Monumenta Germaniæ historica, Scriptores rerum Langobardicarum*, p. 110-112.

Digitized by Google

nente quand un guerrier longbard armé de casque, de cuirasse et de lance, s'avança au bord de la rivière : « Aujourd'hui, s'écria-t-il, on verra à laquelle des deux nations Dieu donnera la victoire. » Aussitôt quelques Francs passent la rivière et le tuent. A cette vue, l'armée longbarde prit la fuite. Les Francs se mirent à sa poursuite, mais ne purent faire un seul prisonnier. A partir de ce moment, aucun Longbard n'osa tenir tête aux Francs en rase campagne. Le roi et ses sujets restèrent enfermés dans les places fortes. Les Francs prirent et détruisirent dix-huit de ces forteresses et firent prisonniers tous les habitants. Ils dévastèrent la Lombardie jusqu'à Vérone et Trente, et après y avoir passé trois mois regagnèrent la Gaule, sans avoir pu s'emparer de la ville de Pavie, où le roi *Authari* s'était réfugié.

Après leur départ, Authari, craignant une expédition nouvelle, envoya une ambassade en Gaule. Cette ambassade alla d'abord trouver le roi de Bourgogne Gontran (Paul Warnfrid, *l. cit.*, l. III, chap. XXXIV[1]). Grégoire de Tours, en racontant la venue de cette ambassade dans le royaume de Bourgogne, change le nom du roi *Aut-hari* ou *Aut-harius* en *Apta-charius*. *Aut-hari* veut dire « qui a une heureuse armée »; *Apta-charius* signifie « qui a une armée prisonnière ». *Apta* est la prononciation burgunde du vieux haut-allemand *hapt*, dans une des formules magiques de Merseburg, en gothique *hafi-s* « prisonnier », en allemand moderne *haft* « prison ». Un des caractères du burgunde est de supprimer l'*h* initial que le franc mérovingien note *ch*. Ce fait, établi par plusieurs textes, notamment par les inscriptions chrétiennes de Bourgogne qu'a publiées notre savant confrère M. Le Blant, a été mis en relief dans un savant mémoire de W. Wackernagel[2].

M. Delisle communique un dossier envoyé par M. Blancard, correspondant de l'Académie à Marseille. Ce dossier contient le résultat de recherches et d'analyses exécutées pour déterminer l'origine des stèles à idoles qui ont été trouvées, il y a une tren-

[1] *L. cit.*, p. 112.

[2] Wilhelm Wackernagel, *Sprache und Sprachdenkmäler der Burgunden*, à la suite de Binding, *Das Burgundisch-romanische Königreich*, p. 841.

Digitized by Google

taine d'années, dans le sol du vieux Marseille. On sait que ces stèles ont été considérées tantôt comme phéniciennes, tantôt comme phocéennes.

M. Rougon, consul général de France à Smyrne, a envoyé à M. Blancard des échantillons de pierres recueillies dans les carrières de Phocée et de Cymé; il lui a également procuré de petits morceaux de trois monuments du Musée ottoman de Constantinople, découverts en 1881 à Cymé par M. Salomon Reinach. Ces divers échantillons ont été examinés et essayés par M. Vasseur, professeur à la Faculté des sciences de Marseille, qui ne les a point trouvés identiques avec la pierre des stèles marseillaises.

M. Héron de Villefosse communique une lettre du R. P. Delattre signalant, à Carthage, la découverte d'une petite statuette portant au revers une inscription égyptienne. La tête de la figurine manque et a fait disparaître le début du texte. Dans l'état actuel, figurine et inscription mesurent 45 millimètres de hauteur et 28 de largeur. Le personnage est figuré accroupi, chaque pied sur un crocodile et il tient de chaque main un lion par la queue.

Cette pièce a été trouvée dans un tombeau punique de la nécropole de Douïmès. M. Maspero pense qu'il s'agit d'un fragment d'amulette appartenant à la série de l'Horus sur les crocodiles et portant, au dos, les débris de la formule contre les animaux nuisibles.

Les fouilles de février ont fait découvrir trente-trois tombes; presque toutes sont de simples fosses fermées de dalles. Le P. Delattre a cependant rencontré un caveau surmonté d'une double rangée de grandes pierres butées l'une contre l'autre, comme dans les sépultures de la colline de Saint-Louis. Une dalle en fermait l'entrée; deux morts y avaient été déposés. On y trouva deux séries des vases réglementaires. En tamisant la poussière de ce tombeau, on put recueillir une lame de bronze et cinq grains de collier, dont deux en or.

Les autres tombes ont fourni constamment à peu près le même mobilier funéraire, complété par des objets déjà connus.

Digitized by Google

Parmi les pièces qui méritent d'être notées, le P. Delattre signale un œnochoé en ivoire, dont la hauteur est de 15 centimètres et demi.

Dans une des tombes on a recueilli, avec plusieurs autres objets en ivoire, cinquante-cinq osselets qui sont presque tous des tranches d'astragales. La partie externe et naturelle de ces osselets offre vaguement la forme d'une oreille. Telle est du moins l'impression de plusieurs personnes qui ont examiné ces osselets. Quatre fois déjà notre zélé correspondant avait recueilli des osselets semblables dans des tombes de la même nécropole, mais jamais en aussi grand nombre.

M. Théodore Reinach fait une communication sur un papyrus gréco-égyptien dont un fragment, publié par M. Wilcken, se trouve à Berlin et un autre au Musée de Gizeh, où M. Jouguet, membre de l'École française d'Athènes, vient de le découvrir et de le copier. En combinant les indications de ces deux fragments M. Reinach est arrivé à restituer assez complètement le texte du document. Nous sommes en présence du procès-verbal d'une audience criminelle tenue par l'empereur Claude, assisté de son conseil. Les parties en cause sont Hérode Agrippa, roi des Juifs, et les chefs des antisémites alexandrins, Isidore et Lampon. Ces deux personnages, condamnés à mort pour leurs méfaits commis sous Caligula, cherchent à gagner du temps en dirigeant une accusation contre Agrippa; mais l'empereur leur ferme la bouche et ordonne de les conduire au supplice. Le cynisme de leurs réponses confirme le jugement sévère porté sur ces deux intrigants par Philon le Juif; toute la scène constitue un très piquant complément des écrits historiques de ce philosophe.

Digitized by Google

LIVRES OFFERTS.

Est offert :

La juridiction consulaire et la bourse de commerce de la Rochelle, par M. Émile Garnault. Ouvrage orné de photogravures et de similigravures (La Rochelle, 1896, in-4°).

M. Delisle offre, de la part de M. Alexandre Bruel, le *Répertoire numérique des archives de la Chambre des comptes de Paris*, conservées aux Archives nationales, série P (Paris, 1896, in-4°).

« C'est un travail très substantiel, qui fait connaître l'état actuel des registres et des cartons de cette série, et les classements auxquels ont été soumis les documents de la Chambre des comptes sous l'ancien régime et depuis la constitution des Archives nationales. »

M. Barbier de Meynard a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur de présenter à l'Académie les fascicules V et VI des *Apocryphes éthiopiens*, traduits en français (Paris, 1895-1896, in-8°), dont M. Basset, directeur de l'École des lettres d'Alger, a entrepris la publication. J'ai déjà eu l'occasion de signaler l'intérêt que présente cette curieuse collection pour l'histoire des croyances et des superstitions populaires aux premiers siècles de l'Orient chrétien.

« Le cinquième fascicule, paru l'année dernière, renferme deux opuscules connus sous le nom de *Prières de la Vierge à Bartos et au Golgotha*. Ces fragments, que M. Basset a tirés de textes éthiopiens et arabes en grande partie inédits, trahissent une origine gnostique encore plus que chrétienne. On y trouve, il est vrai, la mention des principaux dogmes du christianisme : la Trinité, l'Incarnation, la Rédemption y sont invoquées, mais les rêveries ésotériques de la gnose égyptienne, influence des astres, évocation des esprits, formules magiques, dominent dans ces étranges compositions. Et il n'y a pas lieu de s'en étonner, car un pareil mélange de dogmes officiels et de croyances hétérodoxes se rencontre aux origines mêmes des cultes chrétiens. M. Basset a établi sa traduction sur des manuscrits éthiopiens et arabes conservés à la Bibliothèque nationale, en s'aidant au besoin des recherches faites sur ce sujet par Ludolf et, dans ces dernières années, par un orientaliste italien,

Digitized by Google

M. Guidi, dont le nom fait autorité dans les études relatives au monde sémitique.

« Le sixième fascicule des *Apocryphes*, qui vient de paraître, est emprunté à des textes de mêmes langues et de même provenance. C'est un petit recueil de prières attribuées à saint Cyprien d'Antioche et à Théophile le célèbre patriarche d'Alexandrie. Les premières, celles que la tradition a mises dans la bouche du cénobite d'Antioche, nous ont été conservées dans une version arabe faite vraisemblablement sur un original grec, tandis que les prières attribuées à Théophile sont d'inspiration bien nettement éthiopienne; du moins le traducteur n'en a-t-il trouvé aucune trace en grec, en copte, ni en arabe.

« Bien que le plan adopté pour cette publication lui interdise toute recherche de longue haleine, M. Basset n'a rien négligé de ce qui pouvait faciliter l'intelligence de ces écrits obscurs et en tracer la filiation. Dans les courtes annotations qui précèdent et qui accompagnent sa traduction proprement dite, il a su résoudre plusieurs petits problèmes historiques ou philologiques avec l'érudition ingénieuse et la richesse d'informations qui recommandent ses moindres travaux. »

M. Boissier présente un recueil d'*Inscriptions basques*, publiées par M. Dodgson (Madrid, 1896, in-8°).

SÉANCE DU 27 MARS.

Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts écrit au Président de l'Institut pour lui annoncer que les élections du Conseil supérieur de l'instruction publique ont été fixées au 30 avril prochain. Il le prie de vouloir bien inviter l'Institut à procéder à l'élection de cinq membres, qui seront choisis dans chacune des cinq classes.

L'Académie décide qu'elle procédera, dans la séance du 10 avril prochain, à cette désignation.

Digitized by Google

Le PRÉSIDENT annonce qu'en raison du vendredi saint la prochaine séance sera, selon l'usage, avancée au mercredi 1er avril.

M. HEUZEY rappelle que, lorsqu'il a restitué, à l'Exposition Universelle, la figure de l'*Architecte chaldéen*, il a supposé que le plan placé sur les genoux de la statue devait être, en nature, gravé sur une tablette d'argile. Cette restitution est confirmée par les découvertes de M. de Sarzec.

Les fouilles de Tello ont mis au jour toute une série de plaquettes de terre, portant des plans gravés et accompagnés de légendes.

On y voit des terrains, des champs, avec leurs divisions, leurs orientations, leurs limites, avec les canaux qui les irriguaient. Plus intéressants encore sont les plans d'habitations, où se trouvent marquées les distributions, les entrées, les communications intérieures. Enfin des tracés plus importants, munis de contreforts ou même de tours saillantes, indiquent des édifices sacrés ou même des parties d'enceintes fortifiées, analogues à celle que porte la statue de Goudéa.

Les légendes, d'après les premières lectures faites par M. F. Thureau-Dangin, marquent surtout des mesures, les noms des occupants, la position de certaines constructions qui ne sont pas figurées : par exemple, la maison du tissage, l'étable des bœufs, l'écurie des bêtes de charge (c'étaient surtout des ânes qui fournissaient alors le principal moyen de transport).

Ces documents graphiques devaient être en rapport avec les nombreux contrats et autres actes semblables, au milieu desquels ils ont été trouvés, dans les mêmes dépôts. Ils en étaient les pièces justificatives et formaient un véritable *cadastre* des propriétés, surtout de celles qui constituaient le domaine des grands temples du pays.

M. de Sarzec a même retrouvé l'instrument qui servait à tracer ces plans; c'était une lame mince et pointue, en bois ou en os, présentant quelque ressemblance avec nos couteaux à papier et conforme à la représentation qu'en a fait sculpter Goudéa sur sa tablette d'architecte.

Digitized by Google

On remarquera combien de pareilles découvertes nous font pénétrer chaque jour plus avant dans la vie et jusque dans l'outillage de cette époque reculée.

M. J. Delamarre lit un mémoire sur une importante inscription d'Amorgos. C'est un décret des synèdres de la confédération des Cyclades, et une réponse à l'invitation de Ptolémée II de prendre part aux jeux qu'il fonde à Alexandrie en l'honneur de son père, Ptolémée Soter. Ce texte contient un grand nombre de détails nouveaux sur l'histoire de la confédération des Cyclades sous les deux premiers Ptolémées; il permet de mieux connaître l'organisation de la confédération et fixe la date, très contestée, du règne du roi de Sidon Philoklès.

M. Oppert revient sur l'inscription de Nabonide, du Musée de Constantinople, publiée par le P. Scheil. Ce savant avait reconnu dans un passage de la seconde colonne une allusion à la destruction de Ninive, et avait pris Iriba-tukté pour le monarque connu sous le nom de Cyaxare. M. Oppert n'admet pas cette interprétation de ce passage, où il ne trouve ni la mention de Ninive, ni les noms des rois d'Assyrie et de Babylone; il ne s'agit pas de Sin-Sar-iskun et de Nabopolassar, mais d'Assurbanabal et de Chiniladan (*Kandalan*).

Voici d'ailleurs la traduction de ce fragment :

(Le roi de Babylone) prêta son secours et lui accorda son association à la guerre. Le roi de Pirvanda, qui n'a pas d'égal, le fit incliner devant lui et lui accorda l'envoi de troupes auxiliaires. En haut et en bas, à droite et à gauche, il tourna le pays sens dessus dessous comme un ouragan, il donna une compensation à Babylone. Iriba-tukté, le roi de Pirvanda, qui ne fléchit pas, renversa les sanctuaires du dieu du pays Sugabur dans leur ensemble et détruisit les villes situées près des frontières de Sugabur, qui s'étaient révoltées contre le roi d'Accad et n'avaient pas envoyé leurs auxiliaires; il ne laissa pas un seul de leurs princes, il dévasta leurs villes et les réduisit en ruines.

Mais le roi de Babylone ne méprisa pas les oracles de Merodach, dont les préceptes avaient été foulés aux pieds, et il ne leva les mains contre aucun des préceptes des grands dieux, ni ne ferma leurs sanctuaires.

Digitized by Google

Le roi *Iriba-tukté* est connu par le récit de Ctésias, que Diodore nous a conservé; Artycas, Artynus et Arbianes sont les noms des Phraortès d'Hérodote, et la forme grecque de ce roi unique que le texte de Ctésias a fendu en deux, en donnant à chacun vingt-deux ans, fut *Arbatyctès* en grec. Les Assyriens mettent *i* où les Grecs admettent un *a*, comme *Istuvigu* est nommé Astyage. Il s'agit donc de l'expédition malheureuse de Phraortès (Her., I, 101), où ce roi périt. On voit que le roi babylonien prit soin de ne pas englober son prédécesseur dans l'accusation qui pèse sur le roi mède, lequel fut puni de son impiété par le désastre qui le frappa. Cela a dû se trouver dans la première partie de la troisième colonne perdue.

Il ne s'agit pas de la destruction de Ninive, mais au contraire d'une victoire du roi d'Assyrie, qui doit tomber en 636 av. J.-C. Hérodote dit que les Assyriens, « ceux qui habitaient Ninive, alors privés d'alliés, étaient tombés au-dessous d'eux-mêmes. »

Le nom de Pirvanda, qui n'est ni Umman-manda, ni Zab-manda, est le nom de la Médie; ce nom veut dire en médique « nomades », et est la traduction du nom d'Ecbatane, *Hagmatana*, le Hamadan d'aujourd'hui. C'est le nom de la Médie chez les Assyriens, qui néanmoins connaissent le nom de *Madaï*. Mais le nom de *Pirvanda* a survécu dans le nom du Pervend, que porte jusqu'à nos jours une plaine près de Cazvin en Médie. Le nom de *Pirvanda* s'explique par le mot *pirru* « marcher », et désigne en médique le perse *Paraitakā*, mentionné par Hérodote dans celui des Parétacènes.

LIVRES OFFERTS.

Le Secrétaire perpétuel dépose sur le Bureau le premier fascicule des *Comptes rendus des séances* de l'Académie pendant l'année 1896, janvier-février (Paris, 1896, in-8°).

Sont encore offerts :

Digitized by Google

Le Siam ancien, archéologie, épigraphie, géographie, par M. Lucien Fournereau, 1re partie (Paris, 1895, in-4°; *Annales du Musée Guimet*, t. XXVII);

La Saga de Nial, traduite par M. Rodolphe Dareste, membre de l'Institut (Paris, 1896, in-8°; *Publications du Musée Guimet*);

Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, t. VII (Toulouse, 1895, in-8°).

Annual progress Report of the archaeological Survey Circle, North-Western Provinces and Oudh, for the Year ending 30th June 1895 (in-8°).

M. Müntz présente à l'Académie, de la part de l'auteur, M. Emmanuel Rodocanachi, un volume intitulé : *Une protectrice de la Réforme en Italie et en France : Renée de France, duchesse de Ferrare* (Paris, 1896, in-8°).

«Ce travail, qui intéresse à la fois notre pays et l'Italie, a pour base des recherches multiples dans les archives françaises ou italiennes, ainsi qu'un dépouillement méthodique des sources imprimées. Il apporte une foule de révélations des plus intéressantes sur le caractère de la fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, sur le mouvement de la Réforme de ce côté-ci des Alpes, aussi bien que de l'autre, sur les tendances de tant de personnages fameux, en relations avec la cour de Ferrare comme avec celle de Montargis. M. Rodocanachi a peint à merveille cette princesse en qui la fermeté n'excluait pas la finesse. Sans chercher ni à peser sur l'esprit du lecteur, ni à dramatiser le récit, il retrace les péripéties intimes par lesquelles elle a passé, avant de se détacher de l'Église, et nous la montre finalement passionnée pour les idées nouvelles, mais ne dédaignant pas les ressources de la diplomatie quand il s'agissait de mener à fin ses projets.

«On peut dire du travail de M. Rodocanachi que c'est un livre de bonne foi : il est impossible de pousser plus loin et le scrupule dans les recherches et l'impartialité dans les jugements.

«Par cette consciencieuse et délicate monographie, l'auteur s'est créé un nouveau titre à l'estime des savants et à la reconnaissance de tous ceux qu'intéresse l'histoire des idées pendant la grande période de rénovation du XVe et du XVIe siècle.»

M. Hamy présente à l'Académie un album qu'il vient de publier et qui est intitulé : *Le Muséum d'histoire naturelle il y a un siècle; description de cet établissement d'après les peintures inédites de Jean-Baptiste Hilair* (1794) (Paris, 1896, in-fol. oblong). Ce travail a pour base une collection de

Digitized by Google

dix belles aquarelles, reproduites en phototypie, et qui représentent le Jardin des Plantes en 1794. Ces aquarelles sont signées du nom de Jean-Baptiste Hilair, l'un des compagnons de voyage de Choiseul-Gouffier, l'auteur du plus grand nombre des dessins ou peintures qui ont servi à l'illustration du célèbre *Voyage pittoresque en Grèce*, et il n'est pas indifférent de constater avec quelle fidélité travaillait le consciencieux artiste, qui a dessiné au dernier siècle tant de monuments provenant de l'antiquité grecque aujourd'hui disparus. L'examen des planches qui représentent le Jardin des Plantes en 1798, en mettant en relief la merveilleuse exactitude de J.-B. Hilair, vient donner à son œuvre entière d'archéologue et d'ethnographe un caractère de sûreté et de précision qui en augmente considérablement l'importance scientifique.

M. H. Weil fait hommage à l'Académie, de la part de l'auteur, M. Théodore Reinach, d'une brochure tirée de la *Revue des études grecques*, et intitulée l'*Hymne à la Muse*. Il s'agit du prélude qui commence par les mots Ἄειδε, Μοῦσά μοι φίλη. Depuis trois siècles, plusieurs éditeurs avaient étudié les notes de chant qui en accompagnent le texte. Ils en avaient tiré un air très simple, assez agréable et assez banal. Mais il faut dire qu'ils avaient pris de grandes libertés avec la notation des manuscrits. Comme ils s'étonnaient de trouver au milieu d'un air diatonique une note chromatique, ils prirent sur eux de l'éliminer et de la remplacer par une autre note. Or cette note revient jusqu'à quatre fois dans ce morceau peu étendu. M. Reinach eut l'heureuse idée de reviser les travaux des savants qui s'étaient occupés de ce morceau. Grâce aux notions nouvelles que les hymnes de Delphes nous ont données sur la musique des anciens, et que personne ne possède mieux que le judicieux éditeur de la musique de ces hymnes, M. Reinach, en respectant le témoignage des manuscrits, a rendu au chant de l'Hymne à la Muse la saveur originale, que les restitutions modernes avaient effacée, et il a rendu compte de son interprétation avec autant de méthode que d'ingéniosité.

Digitized by Google

SÉANCE DU 1er AVRIL.

(Séance avancée au mercredi, à cause du vendredi saint.)

M. Héron de Villefosse annonce à l'Académie l'acquisition, que vient de faire le Musée du Louvre, de deux merveilleux monuments d'orfèvrerie grecque : une tiare en or et un collier, découverts dans la Russie méridionale, près de l'emplacement de la ville antique d'Olbia, et offerts par cette ville au roi scythe Saïtapharnès [1].

M. Héron de Villefosse, en terminant sa communication, remercie le président de la Commission des musées, ici présent, du concours qu'il a prêté dans cette circonstance et en même temps deux savants antiquaires qui ont permis de réaliser plus rapidement cette acquisition : M. Corroyer, l'architecte du Mont-Saint-Michel, et M. Th. Reinach.

Le Président adresse ensuite à M. Héron de Villefosse les remerciements de l'Académie dans les termes suivants :

« Vous avez pu constater par vous-même, mon cher Confrère, avec quel intérêt l'Académie vous a écouté. Grâce à votre dévouement infatigable, 1896 pourra compter pour notre Musée du Louvre comme une année non moins glorieuse que l'année précédente, qui a vu, par vos soins, entrer dans votre département, le trésor désormais célèbre de Boscoreale. L'admirable tiare du roi Saïtapharnès est peut-être le plus beau joyau d'orfèvrerie antique qui soit jamais entré dans un musée. L'Académie vous remercie d'avoir bien voulu lui en donner la primeur. Elle vous remercie surtout d'avoir, par vos soins et votre énergie, conservé à la France cette merveille de l'art antique, et dans l'expression

[1] Voir ci-après.

Digitized by Google

de sa gratitude elle comprend tous ceux qui vous ont prêté leur généreux concours pour arriver à ce résultat. »

Le Président ajoute que l'Académie se joint certainement à lui pour exprimer à M. Héron de Villefosse le désir de le voir publier ces monuments dans le *Recueil de la fondation Piot.*

M. Le Blant poursuit la lecture de son mémoire intitulé : *750 inscriptions de pierres gravées inédites ou peu connues.* La première classe de ces pierres comprend celles où se lisent des formules de salutation, des souhaits adressés à celui qui doit en orner son anneau. Souvent, comme nous le faisons encore, le mot *souvenir* s'écrivait sur les objets destinés à être offerts. Il en était ainsi pour les gemmes gravées; mais un détail l'accompagne dont il n'existe plus chez nous de trace. La mémoire, disait-on, avait son siège dans le lobe de l'oreille et, à la parole *souviens-toi*, on joignait une main qui le touchait.

Longue est la série des devises affectueuses ou galantes. « Mon âme, ma vie, ma lumière, » tels étaient les mots qui se gravaient sur les pierres qu'on offrait en présent. Ainsi qu'on devait le faire plus tard sur les faïences italiennes du XVI^e^ siècle, on y écrivait : « Ma dame est belle », ΚΥΡΙΑ ΚΑΛΗ, même en pays latins, car dans les années du haut empire la mode était venue de mêler à ses discours quelques mots de grec.

C'est pour une épouse, je veux le croire, que l'on a gravé sur une cornaline : « Vive Julie et celui qu'elle aime ! », car les inscriptions destinées à des époux sont empreintes d'un vif sentiment de tendresse; elles portent leurs noms réunis, avec des emblèmes, des vœux de concorde et de constant amour. « Vis longtemps pour moi, » y lisons-nous; « Garde-moi à jamais et ta foi et ton cœur. » Distinguer entre les paroles de l'affection permise et celles de la galanterie est souvent chose difficile. Est-ce un fiancé, un mari qui a donné les pierres où nous voyons : « Aime qui t'aime. Aime-moi, je t'aimerai » ? Plus caractérisées sont les devises qui portent : « Salut à ma maîtresse. Aime-moi, c'est ton intérêt »; d'autres où il est écrit : « Si tu m'aimes, suis-moi. Si tu me hais, ta haine égale mon amour. Guéris-mois avec des baisers. »

Digitized by Google

Si la pensée de l'amour et de ses joies tenait, chez les anciens, une large place, les méfaits sans nombre dont on chargeait le fils de Vénus n'étaient pas oubliés. C'était, disait-on, un meurtrier, un incendiaire, un scélérat digne de tous les supplices; des maux que Psyché souffrit par lui, les pierres gravées nous offrent parfois l'image. Nous le voyons l'enchaînant, l'attelant à son char, la foulant aux pieds, la brûlant avec une torche. Plus nombreuses, d'autres, aucontraire, montrent la jeune fille se vengeant de son bourreau, le torturant à son tour, le forçant à fouiller la terre, l'enchaînant à une colonne, et la légende qui accompagne ces scènes porte le mot : « C'est justice. »

M. d'Arbois de Jubainville fait une communication intitulée : *La religion des Francs avant leur conversion.*

On parle beaucoup en ce moment du centenaire de la conversion des Francs au christianisme. Sans toucher aux polémiques engagées au sujet de ce centenaire, on peut se demander ici quelle était la religion que les Francs ont abandonnée en 496.

La réponse est facile: c'est le paganisme germanique, dont les traits fondamentaux ont été fixés par les travaux de savants allemands, parmi lesquels on peut citer d'abord J. Grimm, *Deutsche Mythologie*, et, à une date plus récente, un livre bien connu de Simrock.

Il y avait chez les Germains deux classes importantes de dieux: 1° les *ansis*, comme les appelle Jordanes, en vieux norrois, au nominatif pluriel *ansiz*, au nominatif singulier *áss;* 2° ceux dont le nom au nominatif singulier était * *albaz*, ou * *albo-s*.

Les *ansis* étaient les plus grands dieux; parmi eux, celui que les Norrois appelaient *Odin*, les Allemands *Vuotan*, dont le nom est encore, en anglais, attribué au mercredi *wednesday;* et *Tiu*, identique au *Zeús* des Grecs et au *Jupiter* des Romains : le mardi porte son nom en anglais et en allemand.

Albaz ou *albo-s* était le nom d'une catégorie inférieure de divinités. On peut traduire ce nom par « fée » ou « lutin ». A partir de la conversion des Germains au christianisme, ce nom a été pris en mauvaise part : *alp*, en allemand, veut dire « cauchemar »;

Digitized by Google

on suppose que les mauvais rêves sont dus à l'intervention malfaisante de fées ou lutins. A l'origine, ce mot n'avait pas cette valeur péjorative.

Ainsi une sœur de Clovis, convertie en même temps que lui et morte peu après, comme on le sait par une lettre de condoléance adressée par saint Remi à Clovis, s'appelait *Albo-fledis*, «jolie comme une fée»; *fledis*, en moyen haut-allemand *vlat*, est aujourd'hui le second terme de l'allemand moderne *un-flat* «ordure» qui est l'opposé de *vlat* ou *fledis*.

Une autre femme franque, plus célèbre qu'*Albo-fledis*, est *Alpheida*, concubine de Pépin d'Héristal et mère de Charles Martel; *Alp-heida*, veut dire «celle qui a les qualités, la manière d'être d'une fée».

Le plus ancien exemple que nous ayons du nom des *ansis* est chez Jordanes, qui nous montre les Goths, vainqueurs et ravis, appelant *ansis*, c'est-à-dire demi-dieux, les chefs qui les avaient conduits à la victoire.

De même chez les Francs, même convertis, *Anso-waldus*, «puissant comme les *ansis*», c'est-à-dire «comme les grands dieux», est, au VI^e^ siècle, le nom d'un des grands seigneurs de la cour du roi Chilpéric I^er^. Il est inutile de citer tous les exemples de ce nom au VII^e^ siècle, et d'autres noms dont le premier terme est identique, comme *Anse-bercthus*, *Anse-ricus*, etc. Je me bornerai à parler d'*Anse-fledis*, «jolie comme un dieu», nom de la femme de Waratto, maire du palais, mort en 686; *Anse-fledis* est le pendant d'*Albo-fledis*.

COMMUNICATION.

LA TIARE DU ROI SAÏTAPHARNÈS, NOTE DE M. HÉRON DE VILLEFOSSE.

Le Musée du Louvre vient d'acquérir un monument d'orfèvrerie antique très remarquable. On ne sait si l'on doit admirer davantage l'état de fraîcheur dans lequel il est arrivé

Digitized by Google

jusqu'à nous, l'importance de la composition, ou l'intérêt historique qui s'attache à ce monument.

C'est une tiare en or, pesant 443 grammes, haute de 0 m. 18 et dont le diamètre à la base est également de 0 m. 18. Elle a été découverte dans la Russie méridionale; l'inscription dont elle est ornée mentionne la ville antique d'Olbia.

Grâce à sa richesse, grâce au développement de son commerce et de son industrie, Olbia occupait une des premières places parmi les villes grecques du Pont-Euxin. Elle jouissait d'une situation géographique très avantageuse. Fondée en 645 sur les bords de l'Hypanis (aujourd'hui le Boug), elle était le centre d'un commerce de grains fort important; les marchands d'Athènes y venaient faire leurs approvisionnements de blé. C'est de là qu'on envoyait à Athènes les archers scythes chargés de la police de cette ville. Hérodote nous apprend qu'Olbia avait pour voisins des Scythes ayant renoncé à la vie nomade et s'occupant exclusivement d'agriculture.

Parmi les inscriptions découvertes à Olbia se trouve un décret, malheureusement non daté, en l'honneur d'un certain Protogène. Ce Protogène, un des citoyens les plus riches et les plus considérables de la ville, avait rendu de grands services à sa patrie, en la préservant des exactions d'un roi du voisinage nommé Saïtapharnès, qui apparaissait de temps en temps sous ses murs, entouré de ses grands vassaux, et exigeait des gens d'Olbia des tributs considérables. A diverses reprises Protogène avait offert à Saïtapharnès des présents pris sur sa fortune personnelle. Un jour, le roi se présenta sur les bords de l'Hypanis réclamant le tribut. Protogène se rendit à sa rencontre et lui offrit 900 pièces d'or. Saïtapharnès, mécontent de cette offrande qu'il jugeait insuffisante, entra dans une grande colère et déclara la guerre.

La guerre n'eut probablement pas lieu. Les riches marchands d'Olbia étaient des gens trop pratiques et trop avisés

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

pour se lancer dans une telle aventure; ils apaisèrent le roi par de nouveaux présents et achetèrent ainsi une tranquillité relative et temporaire. C'est peut-être à cette occasion qu'ils lui offrirent la tiare dont le Louvre vient de faire l'acquisition?

On lit, en effet, sur ce monument l'inscription grecque suivante :

Η ΒΟΥΛΗ ΚΑΙ Ο ΔΗΜΟC Ο ΟΛΒΙΟΠΟΛΕΙΤΩΝ ΒΑCΙΛΕΑ ΜΕΓΑΝ ΚΑΙ ΑΝΕΙΚΗΤΟΝ CΑΙΤΑΦΑΡΝΗΝ

L'inscription est tracée circulairement, autour de la tiare, sur les murailles d'une ville flanquées de hautes tours qui forment huit groupes également distancés. Hérodote nous dépeint Olbia comme une grande cité possédant un magnifique palais et des murailles garnies de tours. L'image est conforme à sa description. Par une flatterie dont on saisit facilement la portée, l'expression de l'hommage rendu par les Olbiopolites au monarque barbare a été tracée sur les murailles mêmes de la ville.

Au-dessus de cette inscription se développe un bas-relief représentant des scènes empruntées à l'*Iliade* et se rapportant à l'histoire d'Achille.

La principale divinité honorée à Olbia était Achille, qui porte dans les inscriptions de cette ville le surnom de *Pontarque* ou protecteur du Pont. Un temple particulier lui était consacré. Dion Chrysostome nous apprend que, de son temps, ce culte existait encore et que presque tous les habitants d'Olbia savaient par cœur et récitaient l'*Iliade*. On comprend donc pourquoi l'artiste avait choisi deux scènes de l'histoire d'Achille pour orner la tiare de Saïtapharnès.

Ces deux scènes, séparées l'une de l'autre par des lauriers, représentent l'une l'ambassade des Grecs à Achille, l'autre le bûcher de Patrocle. Elles sont conformes au texte d'Homère et nous en fournissent comme un commentaire illustré.

Digitized by Google

1° *L'ambassade des Grecs à Achille.* — Le héros est assis, la poitrine entièrement nue, les jambes seulement couvertes par une draperie. Ses cheveux tombent en longues boucles sur ses épaules; il tient dans la main gauche la lance de frêne du Pélion, que le centaure Chiron a offerte à Pélée le jour de ses noces. A ses pieds sont déposés les présents que lui offrent les Grecs pour calmer son courroux, les 10 talents d'or, les trépieds que le feu n'a pas encore noircis, les vases précieux ornés de riches ciselures. A ses côtés se tient un jeune homme debout, appuyé sur sa lance, et un vieillard drapé. Ulysse amène devant lui la belle Briséis et les autres captives qui viennent, dit le poète, offrir au héros leurs modestes appâts. Briséis est représentée à demi voilée, le sein droit à découvert; elle paraît devant Achille portant au cou un riche collier et les bras chargés de bracelets. Derrière le groupe des captives s'avance un palefrenier tenant en main les superbes coursiers envoyés par Agamemnon, qui bondissent impatients et semblent déjà s'enorgueillir du maître auquel on les destine.

Achille, tourné du côté opposé, écoute attentivement les sages paroles que lui adresse Phénix, l'ami des Dieux, pour le supplier de reprendre sa place parmi les combattants. Derrière Phénix, deux guerriers, casqués et armés d'une lance, représentant sans doute les deux hérauts envoyés par Agamemnon, attendent avec anxiété le résultat de l'ambassade dont ils font partie; ils s'apprêtent, si la réconciliation a lieu, à immoler sur un autel une victime qu'ils ont amenée avec eux.

2° *Le bûcher de Patrocle.* — Achille est resté sourd aux prières des Grecs. Patrocle, ému de leur infortune, s'est élancé dans la mêlée; il est tombé sous les coups d'Hector. Les Grecs sont accablés de douleur; le grand Ajax, Ulysse, le vieux Nestor sont représentés dans l'attitude de la plus profonde

Digitized by Google

tristesse. Briséis voilée est assise auprès d'eux, à l'ombre d'un palmier, et se lamente plus fort que les autres sur la mort de Patrocle.

Un peu plus loin s'élève un bûcher, que surmonte le corps de Patrocle. Les Grecs, sous la conduite d'Agamemnon, ont été couper sur le sommet de l'Ida les gros arbres nécessaires à sa construction. Ils les ont équarris et disposés en pyramide. La scène se passe sur le bord de la mer, ainsi que l'indique un petit dauphin nageant près d'une touffe de roseaux. Sur le bûcher, au-dessous du corps de Patrocle, sont placées les victimes immolées en son honneur. Voici les taureaux et les béliers dont la graisse a servi à enduire le cadavre du héros; au-dessous, sont jetés pêle-mêle les corps des jeunes Troyens qu'Achille a égorgés pour venger son ami, puis les chevaux favoris d'Achille et les chiens qu'il avait élevés lui-même dans le palais de son père. A gauche, Agamemnon debout, la tête couronnée de lauriers, offre une libation aux mânes de Patrocle. Il tient des deux mains une coupe d'or d'où s'échappe à longs flots le liquide qu'il vient de puiser dans une amphore, merveilleusement ciselée et déposée à ses pieds. A droite, Achille, levant la main dans l'attitude de l'invocation, s'adresse aux vents et leur demande d'allumer le feu qui doit consumer les restes de son ami. Dans la main gauche il tient la coupe d'or qui lui a été donnée par Thétis et qui, avant lui, n'avait été effleurée par aucune lèvre humaine; sa chevelure est coupée en signe de deuil; il vient d'en déposer les boucles dans les mains glacées de son ami. Les vents, obéissant à sa voix, apparaissent dans les airs au-dessus du bûcher sous la forme de deux enfants nus et ailés. Borée souffle avec violence dans une conque pour activer les flammes; de la main gauche il tient une torche allumée. Zéphyre porte deux torches à l'aide desquelles il enflamme les pommes de pin disposées autour du corps de Patrocle. Aux pieds d'Achille est placée

Digitized by Google

Phototypie Berthaud, Paris.

TIARE DE SAÏTAPHARNÈS

(MUSÉE DU LOUVRE)

Digitized by Google

Digitized by Google

l'urne d'or dans laquelle doivent être recueillies les cendres de Patrocle, en attendant que celles d'Achille y soient aussi déposées. C'est l'urne que l'ombre de Patrocle a désignée à Achille pour l'accomplissement de ce devoir pieux. On y voit la figure de Minerve, casquée, debout entre deux colonnes, armée d'une lance et d'un bouclier, telle qu'elle est représentée sur les amphores panathénaïques.

Les détails de ces deux scènes sont empruntés au texte même de l'*Iliade*. Il est impossible de suivre plus exactement le récit d'Homère et de l'illustrer avec une plus grande précision. La composition du bas-relief est bien comprise, le groupement des figures est excellent.

La petite frise qui borde l'orifice de cette tiare au-dessous de l'inscription grecque est également intéressante et exécutée d'une façon très habile.

Le choix du sujet prouve que l'artiste travaillait en vue de plaire aux habitants du pays où le monument a été trouvé. Cet artiste travaillait sans doute à Olbia même. Il a su réunir dans ce relief des renseignements relatifs aux mœurs des Scythes, aux richesses naturelles du sol de leur pays et même à leurs croyances. Au-dessous d'un cep de vigne chargé de grappes de raisin et courant tout autour de la tiare, se déroule une série de petits épisodes d'un intérêt tout local. Des arbrisseaux, des pavots et de lourds épis de blé représentent avec la vigne les principales productions du sol, au milieu desquelles sont figurés les animaux du pays, une grue s'envolant, un cheval au repos, un taureau au galop, des moutons, des chèvres, puis des animaux féroces. Plus loin apparaissent des Scythes dans leur costume caractéristique; ils dressent des chevaux sauvages ou se livrent au plaisir de la chasse; l'un d'eux apprend à son fils le maniement de l'arc. Enfin une dernière scène nous offre un Arimaspe à cheval combattant un griffon; une Victoire tenant une couronne vole au-dessus de lui.

Digitized by Google

Ce précieux monument d'orfèvrerie a été exécuté dans une seule feuille d'or battue au marteau, sur laquelle on ne retrouve aucune trace de soudure. Les ornements et les reliefs sont faits au repoussé et ont été soigneusement repris au ciselet. La décoration est conçue d'une façon très intelligente; deux frises de palmettes travaillées à jour alternent dans le haut avec des parties pleines; l'ensemble est harmonieux et d'un goût incontestable. Tout est à sa place; il n'y a aucun défaut dans l'agencement général et assez compliqué de l'ornementation.

Découverte avec un vase à figures rouges qui peut remonter au IVe siècle avant J.-C., cette tiare semble appartenir plutôt au IIIe siècle, à l'époque où l'industrie des vases peints, déjà sur son déclin, commence à être remplacée par la céramique à reliefs.

LIVRES OFFERTS.

Est offert :

Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790, rédigé par M. Ch. de Robillard de Beaurepaire, archiviste, correspondant de l'Institut. *Seine-Inférieure. Archives ecclésiatiques*, série G (nos 7371-8524), tome VI (Rouen, 1896, in-4°).

SÉANCE DU 10 AVRIL.

Le président de la Société centrale des architectes écrit au Secrétaire perpétuel pour le prier de lui faire connaître le nom du membre de l'École française d'Athènes ou de celle de Rome, à qui

Digitized by Google

devra être décernée la médaille que la Société accorde tous les ans pour travaux archéologiques.

Renvoi à la Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.

Il est procédé à la désignation d'un membre qui sera proposé à l'Institut pour représenter l'Académie des inscriptions et belles-lettres au Conseil supérieur de l'instruction publique.

L'Académie désigne M. Jules Girard.

M. Senart offre à l'Académie, au nom de M. Aymonier, une série d'estampages d'inscriptions sanscrites, recueillies au Cambodge. Il exprime le désir que ces estampages soient déposés à la bibliothèque de l'Institut, où ils pourront être utilement consultés.

Le Président accepte, au nom de l'Académie, cet hommage, et il en ordonne le dépôt à la bibliothèque de l'Institut.

M. Le Blant continue la lecture de son mémoire intitulé : *750 inscriptions de pierres gravées inédites ou peu connues.*

Il examine une série non moins riche, celle des pierres portant des acclamations en l'honneur des dieux païens, et qui servaient d'amulettes. « Grande est la divinité! Victorieuse est Vénus! Grand est Sérapis! Unique est Jupiter Sérapis! Grand est Esculape! »; telles sont les devises des premières. Sur les autres est écrit : « Sérapis triomphe du mauvais œil. Le dieu triomphe des maux. » Sérapis pour les uns, ce protecteur est, pour les autres, Salomon, qui perce de sa lance un démon symbole du mal; pour d'autres encore, c'est Diane, c'est Némésis, dont on implore la miséricorde et le secours. « Garde-moi de tout démon », est-il demandé à un être dont on ne dit pas le nom, Persée peut-être, car une pierre nous le montre vainqueur de la goutte, comme il l'a été de la Gorgone. Adonaï, Sabaoth, Jéhova, le Phta des Égyptiens, les anges Samuel, Gabriel, Souriel, Michel, Uriel, et avec eux Adam et Abraham sont encore invoqués sur les amulettes comme autant de génies tutélaires.

M. de Barthélemy soumet à l'Académie le résultat des recherches

Digitized by Google

faites par lui sur l'origine de la *monnaie parisis*. Suivant lui, la monnaie parisis fut établie dans des conditions analogues à celles qu'il a exposées, il y a quelques mois, à propos de la *monnaie tournois*. Les comtes de Paris, qui étaient aussi ducs de France et abbés séculiers à Saint-Denis comme à Saint-Martin de Tours, créèrent une monnaie, avec un type particulier à Paris et à Saint-Denis. Lorsque Hugues Capet, dernier abbé laïque de Saint-Denis, devint roi, la monnaie frappée à l'abbaye cessa et il n'y eut plus que la monnaie de Paris et celle de quelques ateliers royaux jusqu'à Louis VIII, à dater du règne duquel il n'y eut plus que la monnaie tournois et la monnaie parisis réglées par Louis VII. On frappa des parisis jusque sous Charles VIII, puis ce fut une monnaie de compte, qui fut abolie par Louis XIV en 1687. Le parisis, valant un quart de plus que le tournois, lorsqu'il ne fut plus qu'une monnaie de compte, indiquait simplement un quart en sus de toute somme énoncée dans les actes publics et les payements résultant des jugements.

M. Maspero annonce que M. Jensen vient de publier dans le *Recueil de travaux*, t. XVIII, 1er fascicule, un mémoire sur l'inscription hittite découverte par MM. Hogarth et Ramsay, et qui surmonte un bas-relief de style assez grossier. Il y lit le nom d'un Moutallou, roi de Milidda, qui vivait sous Sargon, roi d'Assyrie, et fut vaincu par lui. J'ai déjà signalé les premières études sur le déchiffrement des textes de ce genre, que M. Jensen a données dans le Journal de la Société asiatique allemande. C'est la première fois qu'un essai de ce genre nous rend un nom connu, appartenant à une langue possible; il semble donc que M. Jensen soit vraiment dans la bonne voie et que nous soyons sur le point d'obtenir la solution du problème hittite.

M. Paul Viollet fait une communication sur *la Réaction féodale de 1314 à 1320*.

La réaction féodale qui éclata dans les derniers mois du règne de Philippe le Bel, et dont on peut suivre les traces jusqu'en 1320 au moins, couvait depuis plus d'un siècle. Plusieurs ordonnances

Digitized by Google

de Philippe le Bel, bien antérieures à la période qui s'étend de 1314 à 1320, sont, au fond, des concessions à l'aristocratie, déjà prête à se soulever. Les chartes de liberté, délivrées de 1314 à 1320, reproduisent souvent les concessions antérieurement arrachées à Philippe le Bel.

Le mouvement féodal et aristocratique de 1314 à 1320 n'a pas été tout à fait aussi vain et ses résultats aussi éphémères qu'on le dit communément. Ce mouvement a contribué, en effet, à dégager le principe que les impôts doivent être consentis et à développer le régime des états. Certaines chartes octroyées pendant cette période ont été confirmées au XIV^e^ et au XV^e^ siècle. L'une d'elles, la charte aux Normands, n'a pris fin qu'avec l'ancien régime.

LIVRES OFFERTS.

Sont offerts :

Catalogue sommaire des marbres antiques du Musée du Louvre, par M. Ant. Héron de Villefosse, membre de l'Institut (Paris, 1896, in-8°);

Congrès archéologique de France. LX^e^ session. Séances générales tenues à Abbeville en 1893 par la Société française d'archéologie pour la conservation et la description des monuments (Paris et Caen, 1895, in-8°);

O tumulo de Affonso de Albuquerque, memoria historico-archeologica offerecida à Sociedade de geographia de Lisboa (Nova Goa, 1895, in-8°);

Vedische Beiträge, von Albr. Weber (Berlin, 1896, in-8°; extrait des *Sitzungsberichte der königlich-preussischen Akademie der Wissenschaften zu Berlin*).

M. Delisle offre, au nom de l'auteur, le R. P. A.-M.-P. Ingold, une brochure intitulée : *A la recherche des manuscrits de Denys le Chartreux. I. Ruremonde, Cologne, Bruxelles, Vienne. II. Louvain, Cues-Trèves* (Montreuil-sur-mer, 1896, in-8°).

M. Schefer fait hommage à l'Académie, au nom de M. Clément Huart, second drogman de l'ambassade de France à Constantinople, d'un mémoire ayant pour titre : *Épigraphie arabe d'Asie Mineure* (Paris, 1895, in-8°).

Digitized by Google

« M. Cl. Huart, au cours d'un voyage entrepris dans cette partie de l'empire ottoman, a recueilli un certain nombre d'inscriptions indiquant la date de la construction de mosquées, d'établissements de bienfaisance et autres monuments élevés par la munificence des princes appartenant à la dynastie des Seldjoucides de Roum. Les inscriptions transcrites par M. Huart appartiennent presque toutes à des édifices subsistant encore à Kutahieh et à Qoniah et qui, jusqu'à ce jour, ont échappé à la destruction. Il ne reste plus de traces de ceux qui, au XVI^e^ siècle, excitaient l'admiration de Belon et que des voyageurs ont pu voir et dessiner dans la première moitié de ce siècle.

« Les inscriptions relevées par M. Huart sont en général assez mal conservées, leur déchiffrement présente de nombreuses lacunes et l'exactitude du texte est souvent contestable. M. Huart a tracé, à propos des noms qui se trouvent dans ces inscriptions, le tableau des principaux événements de l'histoire des Seldjoucides de Roum et ce tableau constitue la partie la plus intéressante de son mémoire. »

SÉANCE DU 17 AVRIL.

M. Puvis de Chavannes, président de la Société nationale des beaux-arts, dans une lettre qu'il adresse au Secrétaire de l'Institut, informe les Académies que les membres de l'Institut seront admis à visiter l'exposition de cette Société, pendant toute sa durée et le jour de l'inauguration, sur la présentation de leur médaille.

L'Académie se forme en comité secret.

La séance étant redevenue publique, M. Heuzey fait une communication sur *la Chronologie chaldéenne*.

La question capitale, pour reconstruire scientifiquement la primitive histoire de Chaldée, est de retrouver un synchronisme entre la liste des rois et princes de Sirpourla et les rois d'Agadé, Sargon l'ancien et Naram-Sin, son fils, que la chronologie offi-

Digitized by Google

cielle de Babylone place vers l'an 3800 avant notre ère. M. Heuzey signale sur ce point un fait historique nouveau, qui fait faire un grand pas à la question. Grâce aux découvertes de M. de Sarzec, on sait aujourd'hui quel était le prince (*patési*) de Sirpourla à l'époque de ces deux rois. En rapprochant plusieurs menus débris d'empreintes de cachets, M. Heuzey a pu recomposer les éléments de son nom, qui sont : *Lougal-ousoun-gal.*

Comme le même nom se retrouve à la fois sur les débris d'empreintes de Sargani et de Naram-Sin, il en résulte cette autre certitude historique, non moins importante, que le Sargani des cylindres est bien le Sargon l'ancien des textes, père de Naram-Sin, ce qui était encore discuté. L'hégémonie de la ville d'Agadé s'étendait alors sur la ville de Sirpourla, mais postérieurement à l'époque, encore plus reculée, des anciens rois indépendants de cette dernière ville, tels qu'Our-Nina et Eannadou.

M. Edm. Le Blant continue et achève la lecture de son mémoire sur *750 inscriptions de pierres gravées inédites ou peu connues.*

Gravées sur les pierres, certaines images semblaient devoir porter bonne chance à leurs possesseurs. Telle était celle de la Vénus victorieuse représentée sur la bague de Jules César et dont la vertu le gardait contre tous les périls. Figure ou inscription, tout ce qui rappelait une victoire, un coup heureux, un danger évité, passait pour doué d'une puissance protectrice.

Pline raconte que les taches d'une agate représentaient Apollon et les Muses, et Plutarque parle de certaines pierres sur lesquelles paraissait de même l'image de la mère des dieux. A ces images tracées par la nature les anciens attachaient une valeur particulière. Telle était la figure d'un dauphin qu'une tache laiteuse a marquée sur une agate de ma collection. Autour de ce symbole de Neptune on en a gravé un second, le trident, puis les deux étoiles représentant les Dioscures, patrons des navigateurs, et la légende *Neptuno reduci* qui plaçait le possesseur sous la protection du dieu des mers.

Plusieurs pierres, dont l'une appartient à M. Maxwell Sommerville, offrent les noms et les images des dieux qui présidaient

Digitized by Google

aux jours de la semaine. Une autre, que je rapprocherai des figures et des légendes gravées sur l'un des vases de Boscoreale, porte, avec quatre masques scéniques, le nom du poète Euripide dont ils symbolisent les œuvres.

« Sans soucis » est-il écrit en grec sur un camée d'agate rappelant le mot d'Horace : *Linque severa*, et les autres adages de la philosophie épicurienne.

Bien plus rares que les pierres païennes à légendes et à figures sont celles des premiers chrétiens. On les reconnaît à la présence du nom mystique de Jésus-Christ : ΙΧΘΥC ; à l'ancre qu'accortent les poissons symboliques, aux mots : « Vis en Dieu ; le Seigneur est avec moi ; Jésus protège-moi », au monogramme du Christ, à la croix, qui accompagnent les inscriptions. Plusieurs de ces gemmes sont des amulettes caractérisées, comme celles des païens, par des légendes rappelant quelque préservation inattendue et aussi par l'inscription des premiers mots de l'évangile de saint Jean qui, dès le temps de saint Augustin, passait pour doué d'une vertu protectrice.

Suit une longue liste de pierres gravées portant, en latin ou en grec, le nom de ceux qui les possédaient.

M. Paul Meyer, au nom de la Commission du prix Bordin, dont le sujet mis au concours était une *Étude sur les traductions d'auteurs profanes sous les règnes de Jean II et de Charles V*, annonce que la Commission a été d'avis de ne pas décerner le prix au seul mémoire adressé au concours et de proroger celui-ci, sur le même sujet, à l'année prochaine.

Les conclusions de ce rapport sont adoptées.

LIVRES OFFERTS.

Sont offerts :

Botanicon Sinicum, Notes on Chinese Botany from native and western Sources, par M. E. Bretschneider, correspondant de l'Institut. Part III :

Digitized by Google

Botanical Investigations into the Materia medica of the ancient Chinese (Shanghaï, Hongkong, Yokohama et Singapore, 1895, in-8°);

Les suites du sac de Rome par les Impériaux et la campagne de Lautrec en Italie; Journal d'un *scrittore* de la Pénitencerie apostolique (décembre 1527-avril 1528), publié par M. Henri Omont (Rome, 1896, in-8°; extrait des *Mélanges d'archéologie et d'histoire,* publiés par l'École française de Rome);

De la prétendue livre de Charlemagne, par M. de Vienne (Paris, 1896, in-8°; extrait de l'*Annuaire de la Société de numismatique,* année 1896).

M. L. Delisle offre à l'Académie, au nom de l'auteur, M. Ch. Joret, correspondant de l'Institut, une étude sur *Le comte du Manoir et la cour de Weimar* (Paris et Bayeux, 1896, in-8°).

M. Henri Weil offre à l'Académie un mémoire qu'il a publié dans le « Bulletin de correspondance hellénique » et qui est intitulé : *Un péan delphique à Dionysos* (Paris, 1896, in-8°).

M. Heuzey présente à l'Académie les fascicules 3 et 4 du 3e volume de la *Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale,* publiée sous la direction de MM. J. Oppert, membre de l'Institut, et E. Ledrain, professeur à l'École du Louvre, et dont la partie archéologique est dirigée par lui (Paris, 1896, 2 fasc. grand in-8°).

M. de Mas Latrie a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur de présenter à l'Académie le premier numéro du supplément trimestriel d'une revue nouvellement fondée par l'OEuvre des écoles d'Orient; elle a pour titre : *Revue de l'Orient chrétien.*

« L'OEuvre des écoles d'Orient avait déjà comme organes de publicité un bulletin bimestriel et un recueil mensuel intitulé : *La Terre Sainte.* C'est dans ce dernier recueil qu'ont été données les informations les plus précises et les plus circonstanciées sur les scènes affreuses qui ont ensanglanté onze vilayets d'Asie Mineure, de Nicomédie à Diarbékir, où vivent un grand nombre de familles arméniennes.

« Le Conseil de l'OEuvre des écoles d'Orient a pensé qu'en dehors de ces deux organes, plus particulièrement destinés à propager des renseignements et des nouvelles, il était bon de créer un recueil spécial et scientifique, dans lequel pussent être traitées avec quelque étendue des questions d'histoire, d'archéologie et même de théologie. Une courte préface développe la pensée qui a suggéré cette création. C'est le désir de

Digitized by Google

soumettre à un nouvel examen les questions diverses qui séparent les églises d'Orient et d'Occident, dans l'espérance de diminuer et de faire cesser peut-être un jour cette séparation et de réunir ainsi sous un chef unique toutes les communions chrétiennes, en laissant à chaque église l'entière liberté de son organisation intérieure, de son rite et de sa langue.

« La livraison que j'ai l'honneur de remettre à l'Académie renferme les morceaux suivants :

« Un fragment historique sur l'église de Mardin, près de Diarbékir, envoyé par le P. Scheil, dominicain; un mémoire du P. Michel, de la congrégation des Pères blancs, sur la situation présente des missions latines en Orient; une notice de M. le baron d'Avril sur la Serbie chrétienne;

« Une seconde notice de M. d'Avril sur une lettre jusqu'ici inconnue d'Anastase le Bibliothécaire, intéressante pour l'histoire des saints Cyrille et Méthode, lettre retrouvée en 1892 par le professeur Friderick dans les papiers du chanoine Dœllinger;

« Une note de l'abbé Pisani sur la possibilité d'amener graduellement, par un procédé chronologique, la concordance future du calendrier julien, suivi encore en Grèce et en Russie, avec le calendrier grégorien; enfin une dissertation historique de M. le baron Carra de Vaux sur les Kurdes.

« Des mesures sont prises pour que la *Revue de l'Orient chrétien* soit régulièrement envoyée à la Bibliothèque de l'Institut, si elle veut bien l'accepter.

« Je demande la permission de joindre au numéro de la *Revue de l'Orient chrétien* un exemplaire du *Tableau officiel des massacres d'Arménie*, dressé à Constantinople et rédigé en français, par le soin des six grandes ambassades et à la suite d'enquêtes faites par leurs consuls respectifs. Ce rapport a été communiqué à l'OEuvre des écoles d'Orient qui a cru devoir le faire imprimer. »

Digitized by Google

SÉANCE DU 24 AVRIL.

Le Président annonce en ces termes la mort de M. Sauvaire, correspondant de l'Académie :

« J'ai le regret de vous annoncer la mort d'un de nos correspondants français, M. Henri-Joseph Sauvaire, ancien consul de France, décédé le 4 avril dans sa terre de Robernier, dans le département du Var. Je n'ai été avisé qu'il y a deux jours de la perte que nous venons de faire.

« Henri Sauvaire, né le 15 mars 1831, débuta dans le service consulaire comme commis de chancellerie à Alexandrie en 1857. Depuis, il fit une grande partie de sa carrière en Orient, tantôt dans cette ville, tantôt à Beyrout. En 1865, il fut nommé premier drogman à Alexandrie. En 1876, il fut envoyé au Maroc, à Casabianca d'abord, puis à Tanger. Il prit sa retraite en 1883. Durant toutes ces années, il a rendu à son pays les plus grands et les plus dévoués services.

« Son long séjour en Orient l'avait familiarisé avec les études orientales d'histoire et d'archéologie. Il avait réuni une fort importante collection de manuscrits arabes. Il se fit connaître d'abord par une excellente publication sur l'*Histoire de Jérusalem et d'Hébron*, par Moudjîr-ed-dyn. Puis, à partir de son retour en France, dans sa studieuse retraite de Robernier, il s'adonna exclusivement à ses recherches favorites de numismatique et de métrologie musulmanes. De 1875 à 1882, il a donné au *Journal asiatique* une série de mémoires de haute valeur qu'il a intitulés modestement : *Matériaux pour servir à l'histoire de la numismatique et de la métrologie musulmanes*. Grâce à ses infatigables recherches nous avons maintenant l'inventaire complet et raisonné de tous les poids, de toutes les mesures en usage dans les pays musulmans pendant tout le moyen âge et jusqu'aux temps modernes. Son travail est une mine inépuisable de renseignements pour la

Digitized by Google

lexicographie, la langue du droit et l'histoire de la civilisation arabes.

« En 1888, il donna un complément à ce beau travail en réunissant dans une série de tableaux les prix et valeurs des immeubles, des marchandises, des denrées, en un mot de tout ce qui constituait l'économie financière des états musulmans. On conçoit sans peine que le dépouillement de cet amas de documents inédits présentait de sérieuses difficultés. De l'aveu de tous les orientalistes, Sauvaire en a brillamment triomphé, et, en rendant accessibles ces matériaux si nombreux et si importants, il a acquis des titres à la gratitude du monde savant.

« Je signalerai encore parmi ses travaux un mémoire étendu et ingénieux sur une mère d'astrolabe arabe, d'importantes contributions à la numismatique arabe dispersées dans diverses *Revues*. Enfin, dans ces dernières années, malgré l'affaiblissement de sa santé, il avait entrepris dans le *Journal asiatique* la traduction et le commentaire d'un traité arabe renfermant la *Description détaillée de Damas au moyen âge*. C'est un document de premier ordre pour l'histoire de l'architecture arabe, de l'enseignement dans les mosquées, de la vie bourgeoise, des mœurs et coutumes d'une grande cité mahométane. L'épigraphie arabe, science encore au berceau, tire un grand profit de cette publication que la mort de l'auteur laisse inachevée, mais que son ami dévoué, notre confrère M. Barbier de Meynard, espère pouvoir mener à bien, grâce à de nombreuses notes manuscrites.

« Sauvaire était un arabisant distingué, un véritable savant d'une éducation solide, ne livrant rien au hasard, se préoccupant uniquement de la science sans rechercher les satisfactions d'amour-propre qu'il aurait pu devoir à des travaux d'un ordre moins technique. Vous l'avez, en 1889, récompensé de tant de zèle et de science en lui confiant ce titre de correspondant qui fut une des grandes joies de sa vie. Sa santé s'était altérée depuis quelque temps. Quand nous le vîmes, il y a peu de mois, aux fêtes du Centenaire de l'Institut, il n'était plus que l'ombre de lui-même. J'adresse au nom de l'Académie un dernier hommage à cet érudit aussi modeste qu'instruit et laborieux. »

Digitized by Google

L'Académie se forme en comité secret pour entendre la lecture d'un rapport de la Commission Piot.

La séance étant redevenue publique, M. Hamy expose les résultats des recherches qu'il a poursuivies en Tunisie sur les origines des grands monuments funéraires des anciens Berbères (Medraçen, Tombeau de la Chrétienne), dont il a retrouvé les formes primitives dans les ruines des vieilles nécropoles de l'Enfida, notamment à l'Henchir el 'Assel, au nord-ouest de Darbel-Ouar. Il décrit rapidement cette nécropole, composée de trois groupes funéraires qui ne contiennent pas moins d'une centaine de monuments de pierre, avec des restes d'édifices rappelant exactement, par leur structure, les constructions actuelles des Zenatia du sud de la Tunisie.

M. de Ruble fait une communication sur la mort du duc de Guise; c'est l'analyse d'un travail plus considérable, qu'il publiera prochainement. Après avoir raconté l'assassinat de François de Lorraine par Poltrot de Méré, le 18 février 1563, il recherche quel fut l'instigateur de ce crime dont les conséquences furent si graves. L'amiral Gaspard de Coligny et Théodore de Bèze ont généralement été accusés d'avoir soudoyé, armé et payé l'assassin. M. de Ruble énumère les charges qui pèsent sur ces deux accusés, mais il établit que les variations des dépositions de Poltrot de Méré et l'incertitude de ses déclarations ne permettent pas à l'histoire de condamner l'amiral de Coligny.

M. d'Arbois de Jubainville a la parole pour une communication :

Quel peuple a le premier introduit l'industrie du fer dans le nord de l'Europe? Et à quelle date?

Le nom du fer est en gothique *eisarn*, prononcez *îsarn*. Des savants allemands d'une haute autorité l'expliquent par un emprunt au celtique préhistorique **eisarno-*. Cette forme est nécessaire pour justifier le primitif **ēsarno-* qui lui-même est exigé par le vieil irlandais *îarn* « fer » et le vieux breton *hoiarn : ia* en irlan-

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

dais, *oi* en breton sont la notation d'*e* long celtique, en celtique préhistorique *ei*.

En irlandais *s* médial disparaît; la voyelle *a* de la seconde syllabe tombe comme post-tonique; donc *íarn* = *ēsarno-* = *eisarno-*. En breton l'*s* médial d'*ēsarno-* s'est changé en *h*, puis est venu par métathèse se placer au commencement du mot, donc le breton *hoiarn* = *ēsarno-* = *eisarno-*.

En germanique, comme en latin, *ei* primitif devient *i*; donc le gothique *eisarn*, prononcez *īsarn*, suppose un primitif *eisarno-*.

Ainsi le germanique *īsarn* a été emprunté au celtique à une date fort reculée où l'*ei* primitif ne se prononçait pas encore *ē*.

Le celtique préhistorique *eisarno-* ne peut s'expliquer par le latin *aes*, *aeris*, car l'*a* initial d'*aes* se serait maintenu en celtique.

Les Celtes, fournissant le mot *eisarno-* aux Germains, ont fait un acte d'originalité linguistique qui a dû être la conséquence d'une fabrication autonome, dont la fabrication germanique du fer a été la fille et cette fabrication autonome est antérieure à la date préhistorique où en celtique la diphtongue *ei* s'est contractée en *ē*.

LIVRES OFFERTS.

Sont offerts :

Les castes dans l'Inde, les faits et le système, par M. Émile Senart, membre de l'Institut (Paris, 1896, in-8°);

L'émeraude du pape Jules II au Muséum d'histoire naturelle (1798-1805), par M. le docteur Hamy, membre de l'Institut (Extrait du *Bulletin d'histoire naturelle*, 1896, n° 2);

Acta capitulorum provincialium ordinis Fratrum Prædicatorum. Première province de Provence, Province romaine, Province d'Espagne (1230-1302); publié par M. le chanoine C. Douais (Toulouse, 1895, in-8°).

Digitized by Google

APPENDICE.

L'ISIS ROMAINE, PAR M. E. GUIMET.

(SÉANCE DU 14 FÉVRIER 1896.)

Le culte d'Isis dans l'ancienne Europe a été beaucoup plus répandu qu'on ne le croit généralement. Les documents mis au jour sont d'ordinaire dédaignés ou détruits. Si ce sont des pièces d'origine égyptienne, elles trouvent leur place dans les séries de l'Égypte antique, et la provenance européenne est vite oubliée; si ce sont des objets imités à l'époque romaine, on les déclare faux et on les brise.

Depuis trente ans j'ai réuni un certain nombre d'objets osiriens et isiaques trouvés à Lyon et dans les environs. Le musée de Lyon n'en a pas un seul. La différence vient de ce que mon attention était dirigée de ce côté.

Les musées de Liège, de Cologne, de Bonn, de Pest, etc. ont recueilli et mis en vitrines des figurines isiaques trouvées sur place. Mais l'opinion des conservateurs était qu'ils avaient en mains des collections faites par d'anciens amateurs de curiosités. Depuis que j'ai insisté auprès d'eux pour qu'ils y voient le résultat d'un culte réel, la bibliographie de ces études est devenue considérable [1].

[1] Richard Arnoldi, *Römischer Isiskult an der Mosel* (*Bonner Jahrbücher*, LXXXVII, 33). — Albrecht Dieterich, *Abraxas* (Leipzig, 1891). — *De Hymnis Orphicis* (Marbourg, 1891). — W. Drexler, dans *Zeitsch. für Numismatik*, XIII, p. 299. — *Wiener Numismatische Zeitschrift*, XXI, 1-234, 385. — *Ungarische Revue*, IX, 267, 350. — *Wochenschrift für klassische Philologie*, 1886, p. 1273, 1432, 1463; 1887, p. 218; 1894, p. 1213, 1244. — *Roscher's Lexikon der griech. Myth.*, II, 360. — *Jahrbücher f. klass. Philol.*, XLV, 241, 357. — *Philologus*, LII, 576, 730. — *Der Cultus der Aegypt. Gottheiten in den Donauländern* (Leipzig, 1890). — Erman, *Obelisken römischer Zeit* (*Mitth. d. deutsch. arch. Instit. Rom.*, VIII, 270). — Fraenkel, *Die Isis-Inschrift von Jos* (*Arch.*

Digitized by Google

En Italie les musées de Naples, du Vatican et du Capitole sont riches en monuments égypto-romains. Mais les pièces sont disséminées parmi les objets d'art, les inscriptions, les bronzes, les collections d'Égypte. A part quelques pierres gravées, on n'a jamais recueilli d'amulettes et pourtant on en trouve beaucoup. J'ai obtenu des savants conservateurs du Musée du Vatican et du Musée Bourbon qu'ils se décidassent à réunir ces documents dans une salle unique. Mais pour réaliser ce projet il faut de l'espace et de l'argent.

La ville de Benevento a fourni à l'archéologie isiaque des monuments bien remarquables qui semblent cependant ignorés même des spécialistes [1].

Zeit., XXXVI, 131). — Gebner, *Trimuthis* (*Zeitsch. d. deutsch. morg. Ges.*, XLI, 443). — Hülsen, *Der Serapistempel des Caracalla* (*Rhein. Mus.*, XLIX, p. 394). — Kroll, *Tacitus und der Orient* (Wien, 1880) [Provenance de Sérapis]. — Plew, *Die Griechen in ihrem Verhaeltniss zu den Gottheiten fremder Voelker* (Dantzig, 1876). — Schaafhausen, *Ueber den röm. Isiscult am Rhein* (*Bonner Jahrb.*, Heft 76, p. 31). — Wessely, *Ephesia Grammata* (Wien, 1886). — Springer, *Bilder aus den neuern Kunstgesch.*, I, p. 20. — Wiedemann, *Die Aegypt. Denkmaeler zu Bonn und Köln* (*Bonner Jahrb.*, Heft 78, p. 81-83); — *Zwei Aegypt. Statuette aus Würtemberg* (*ibid.*, Heft 83, p. 247); — *Zum Isiskult* (*ibid.*, Heft 85, p. 158); — *Köln. Fund einer Apis Stat.* (*ibid.*, Heft 88, p. 238); — *Zu dem Kölner Apis* (*ibid.*, Heft 89, p. 227); — *Fund einer Aegypt. Statue in England* (*ibid.*, Heft 92, p. 273). — Braun, *Zur Gesch. der Thebaischen Legion* (Bonn, 1895). — Ebers, *Antichità Sarde e loro provenienza* (*Deutsch. arch. Inst.*). — Erman, *Eine Aegypt. Statuette aus Cilicien* (*Zeitschr. der deutsch. morg. Gesell.*, 1883). — Höft, *Isis und Osiris* (1886). — Reichel, *De Isidis apud Romanos cultu* (Berlin, 1849). — Schaafhausen, *Eine röm. Statuette aus Eisen* (*Bonner Jahrb.*, Heft 81, p. 128; *ibid.*, 86, p. 285).

[1] Lafaye, *Histoire du culte des divinités d'Alexandrie*, p. 230 : « Jusqu'ici, on n'a pas trouvé trace à Bénévent du culte égypto-grec. Il serait étrange cependant qu'après s'être répandu dans toute la Campanie et à Æclanum, il ne fût pas entré dans une ville où passait la via Appia. »

Revue de l'histoire des religions, tome XXX, p. 185; Aug. Audollent, *Bulletin archéologique de la religion romaine*, à propos des antiquités égyptiennes de Bénévent : « Et la preuve serait faite que les croyances égyptiennes se seraient infiltrées jusqu'en ces régions septentrionales de la péninsule. Toutefois les détails manquent et cette révélation, si elle est acceptable, n'en reste pas moins d'une importance très secondaire. »

Digitized by Google

La littérature antique, à part Plutarque et Apulée, paraît nous donner peu de renseignements sur le culte d'Isis à Rome et dans l'Empire. Et pourtant, défalcation faite des auteurs officiels, qui ne voulaient pas desservir le culte de Rome et d'Auguste en décrivant des cérémonies étrangères, on sent qu'à un moment la population romaine vivait dans un milieu très imprégné d'idées égyptiennes.

Isiaques étaient la plupart des affranchis; c'était une mode qui venait de la Grèce. On avait sans doute pensé qu'Isis, présidant dans l'autre monde à l'affranchissement des âmes, était désignée pour donner rituellement et légalement la liberté aux vivants. Lorsque Tibère veut chasser de Rome les sectateurs d'Isis, il exile en Sardaigne trois mille affranchis. Cela ne veut pas dire que les affranchis seuls étaient affiliés aux mystères, mais bien qu'en choisissant des affranchis on frappait à coup sûr des croyants osiriens.

Isiaques étaient les philosophes platoniciens qui, cherchant une forme au Dieu supérieur, trouvaient dans Isis-Nature une sorte de réalisation de leur idéal.

Isiaques les bateliers, les navigateurs, les commerçants, les importateurs du blé d'Égypte. C'était par mer que le culte était venu et, dans les mythes égyptiens, c'était en barques que se faisaient les voyages d'outre-tombe; de là Isis-Fortune avec le gouvernail. C'est par les fleuves que le culte a pénétré en Gaule, en Germanie.

Je ne parle qu'en passant des nombreuses associations qui, sans être composées d'initiés, prenaient pour patrons des dieux égyptiens ou pour symboles des figurations empruntées aux mythes osiriens.

Certaines légions avaient des groupes de pseudo-isiaques [1].

Isiaques surtout étaient les dames romaines, par dilettan-

[1] A Trévoux (Ain), à Quimper, à Salzbourg, des cimetières de légionnaires livrent souvent des Oushaptis.

Digitized by Google

tisme religieux, amour du surnaturel, sentimentalisme, par mode, par coquetterie peut-être, comme l'insinue Ovide[1], pour se faire voir dans les foules que rassemblaient les fêtes d'Isis.

Il y eut donc un moment où la population de Rome, ou tout au moins une grande partie de cette population, de près ou de loin touchait aux mystères.

Mais cette Isis qu'on adorait n'était plus celle que nous révèlent les anciens monuments de l'Égypte, pas même celle que les Ptolémées avaient créée à Alexandrie.

La politique d'assimilation suivie par les Ptolémées les poussait à faire la fusion des divinités grecques avec les dieux égyptiens. La chose semblait facile puisque Hérodote et les voyageurs déclaraient qu'en Égypte on honorait Jupiter, Apollon, Vénus, Bacchus, Vulcain, alors qu'il s'agissait d'Ammon, d'Horus, d'Hathor, d'Osiris et de Phtah. Mais seuls les colons grecs acceptèrent ces assimilations et encore, à part le culte de Jupiter Sérapis, créé de toutes pièces et qu'on chercha vainement à fondre avec Osiris, aucun temple, à ma connaissance, ne fut élevé aux croyances alexandrines, à ces êtres à deux fins, dont les Grecs mettaient les images dans leurs lararies, pour rendre d'un seul coup hommage à deux divinités, l'une hellène, l'autre africaine, étonnées sans doute de se voir accouplées et confondues.

C'est alors que l'iconographie créa Isis-Déméter, Isis-Vénus (pl. III), Isis-Diane, Isis-Astarté et choisit avec prédilection l'Isis-mère, Hathor « demeure d'Horus » à cornes de vache, ou coiffée des plumes ornées du disque, posées sur des cornes horizontales (pl. II).

Il y avait donc à ce moment deux Isis : l'ancienne, la vraie

[1] Nec fuge limigeræ Memphitica templa juvencæ.
Multas illa facit, quod fuit ipsa Jovi.

(Ovide, *Art d'aimer*, chant I, v. 77-78.)

Digitized by Google

(pl. I), à laquelle les Ptolémées et plus tard les empereurs élevèrent des temples suivant les formes et les rites antiques; et aussi la nouvelle Isis, très déformée par des combinaisons ingénieuses.

En Italie on voulut avoir l'Isis pure, la déesse philosophique, symbolique et mystérieuse. Mais quand il fallut en faire les images, il semble que les documents aient manqué; on représenta une prêtresse au manteau bordé de franges (pl. IV), noué sur la poitrine d'une façon caractéristique, tenant le sistre de la main droite et portant de la main gauche le petit bénitier destiné à mettre l'eau du Nil[1]. Parfois le sistre est remplacé par l'ureus à cou gonflé qui se dresse au bout du bras (pl. V). Sur la tête une vague fleur de papyrus ou de lotus, parfois la coiffure à plumes que j'ai décrite; jamais le trône, hiéroglyphe de la déesse, et qui lui sert de coiffure dans les représentations orthodoxes (pl. I).

Lorsque pour perfectionner le culte on fit venir d'Égypte des prêtres à têtes rasées[2], le type de l'Isis romaine resta consacré. Il ne paraît pas d'ailleurs que ces missionnaires aient corrigé grand'chose aux usages qu'ils trouvèrent établis; peut-être s'attachèrent-ils particulièrement à la bonne récitation des textes et à rétablir la pureté des doctrines[3].

Il est probable que les colons romains établis au Fayoum et à Alexandrie firent venir des artistes d'Italie pour leur façonner les petites idoles en terre cuite. Ces dernières années on en a trouvé en abondance, ou pour mieux dire, on en a recueilli en abondance, car jusque-là on les dédaignait. Tantôt elles se rencontrent en grandes masses avec des moules, des

[1] Apulée, *Métamorphose*, livre XI : «Læva vero cymbium dependebat aureum.» Il faut traduire *cymbium* par «vase» et non par «bateau».

[2] Voir les peintures trouvées à Herculanum, aujourd'hui au musée de Naples (pl. VII-IX).

[3] Les textes hiéroglyphiques de Bénévent peuvent avoir été écrits en Italie.

Digitized by Google

épreuves manquées et des maquettes souvent fort artistiques ; ce sont les restes d'un atelier. Tantôt on les trouve en masses moins importantes et sous forme d'épreuves réussies et vendables; sans doute les débris d'un magasin. Enfin elles se présentent par groupes de trois à dix, éparpillés à travers les maisons antiques; c'est le mobilier d'un laraire.

Ces figurines ont un caractère franchement romain, elles sont en compagnie de caricatures dont le sel ne pouvait être goûté que dans la capitale (pl. X-XII, XVII, XVIII). Les artistes qui les ont faites ont apporté là Isis sous sa forme romaine et l'on rencontre ainsi côte à côte l'Isis égyptienne, l'Isis alexandrine et l'Isis italienne.

On peut se demander si avec les artistes isiaques ne sont pas venus aussi des prêtres latins chargés de propager en Égypte même le culte osirien et philosophique de l'Europe (pl. XIV-XVI). Ce phénomène de peuples évangélisés par ceux-là mêmes qu'ils ont convertis se rencontre quelquefois et il serait curieux de le constater sur les bords du Nil [1].

[1] Les prêtres de Birmanie et de Siam ont créé à Ceylan, d'où viennent leurs doctrines, la secte bouddhique Burma et la secte Siam. A Shang-Haï, les missionnaires japonais apprennent leur bouddhisme (secte Sin-Siou) aux Chinois.

Digitized by Google

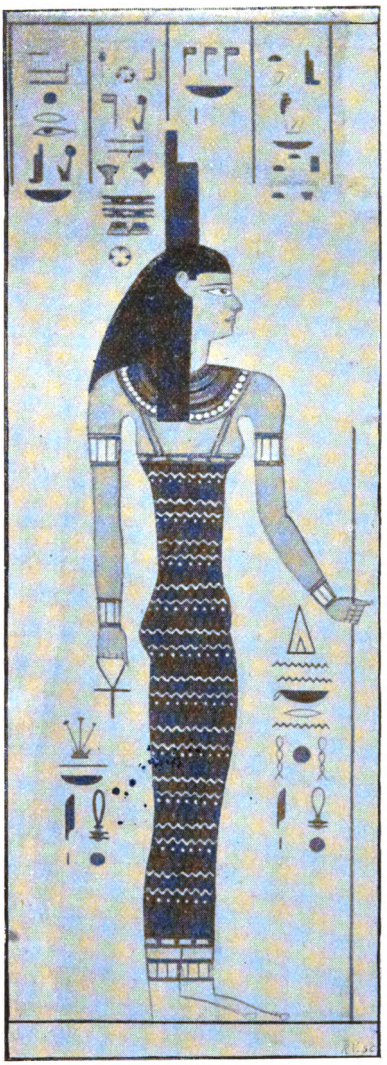

ISIS, SŒUR D'OSIRIS

Dame du ciel, régente des dieux

Tombeau de Seti I^er^.

Digitized by Google

Digitized by Google

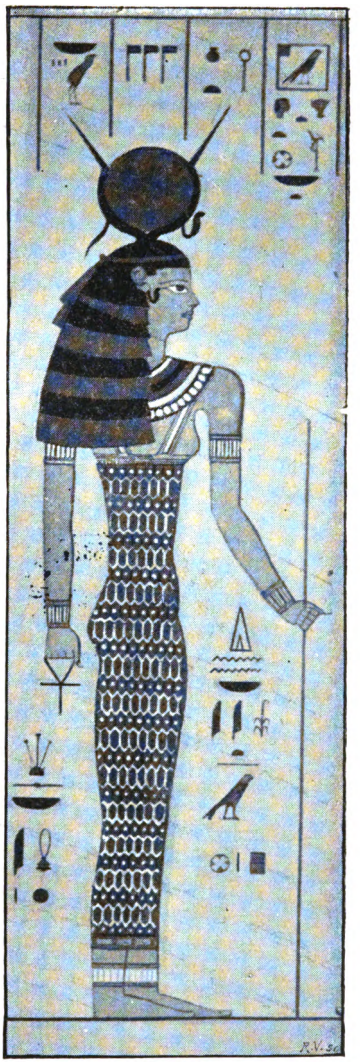

ISIS, MÈRE D'HORUS

Hathor, qui commande à Thèbes,
régente des Dieux.
Tombeau de Seti I^er^.

Digitized by Google

Digitized by Google

ISIS-VÉNUS

Terre cuite du Fayoum.

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE 1898 LYON

Digitized by Google

Héliog. Dujardin.

ISIS

(MARBRE ITALIEN)

Costume de Prêtresse. Manteau à franges, Nœud symbolique. Elle tient le Sistre et le Bénitier.

Digitized by Google

Digitized by Google

ISIS AU MANTEAU A NŒUD SYMBOLIQUE
Elle présente l'uréus.
Bronze romain.

Digitized by Google

Digitized by Google

ISIS - VÉNUS

Digitized by Google

Digitized by Google

ISIAQUES BARBUS

Fresque du Musée de Naples.

Vêtements sombres, à franges, plastrons brillants: ils tiennent les vases à eau bénite, les goupillons et les vases à long bec pour remplir les bénitiers en forme de mamelles.

Digitized by Google

Digitized by Google

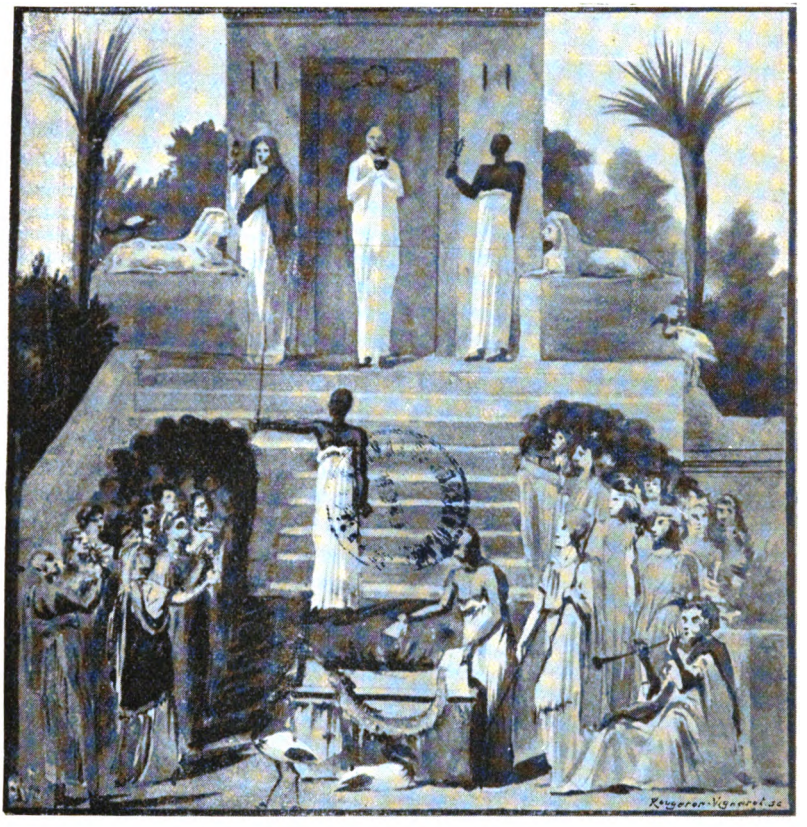

CÉRÉMONIE ISIAQUE

Fresque du Musée de Naples.

Le Grand Prêtre porte le vase renfermant l'eau du Nil.
On voit deux Prêtres égyptiens vêtus de lin et la tête rasée.
Ibis et palmiers apportés d'Égypte.

Digitized by Google

Digitized by Google

CÉRÉMONIE ISIAQUE SANS PUBLIC

Fresque du Musée de Naples.

Un Éthiopien coiffé de roseaux, pour représenter le Nil, exécute une danse de son pays. On voit quatre prêtres égyptiens. On agite les sistres.

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1896 Fds

Digitized by Google

ISIS ROMAINE

Trouvée à Alexandrie.

La tête surmontée des plumes et du disque.
Son manteau, au nœud symbolique, laisse un sein à découvert.
La main droite tient l'uréus, la gauche porte le vase à libation.

Digitized by Google

Digitized by Google

ISIS-DÉMÉTER

Trouvée au Fayoum.

Elle a des jambes en forme de serpents.
Elle porte le flambeau et la corne d'abondance.
Sur la poitrine le nœud isiaque.
Sa coiffure, à la mode des dames romaines, est surmontée des plumes, du disque, des cornes et des bourgeons.
A côté d'elle, un pain et une branche.

Digitized by Google

Digitized by Google

ISIS MÈRE, COIFFÉE A LA MODE ROMAINE

Avec les plumes, le disque, les cornes et les bourgeons.

Terre cuite du Fayoum.

Digitized by Google

Digitized by Google

PRÊTRE DE LA SECTE ORTHODOXE

Marbre d'Achmïn.

Époque romaine.

Digitized by Google

Digitized by Google

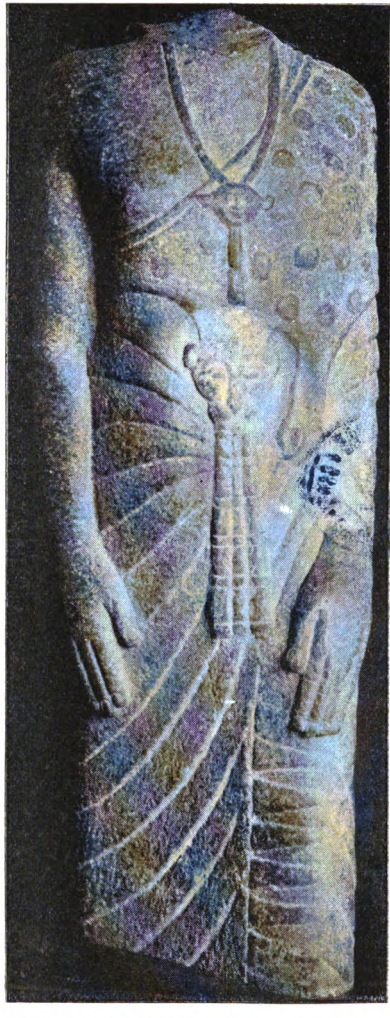

PRÊTRE ISIAQUE DE LA SECTE ROMAINE

Statue trouvée à Achmïn.

Digitized by Google

Digitized by Google

PRÊTRE ISIAQUE DE LA SECTE ROMAINE

Tête de marbre.

Trouvée à Luxor.

Digitized by Google

Digitized by Google

PRÊTRE ISIAQUE DE LA SECTE ROMAINE

Tête de porphyre trouvée à Achmïn.

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1995

Digitized by Google

PERSONNAGE DE LA COMÉDIE LATINE

Terre cuite du Fayoum.

Digitized by Google

Digitized by Google

CARICATURE DE JULIA DOMNA

Terre cuite du Fayoum.

Digitized by Google

Digitized by Google

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

ET BELLES-LETTRES

PENDANT L'ANNÉE 1896.

PRÉSIDENCE DE M. SCHLUMBERGER.

SÉANCE DU 1er MAI.

Le Secrétaire perpétuel donne communication d'une lettre par laquelle notre confrère, M. Édouard Detaille, membre de l'Académie des beaux-arts, président de la Société des artistes français, informe les Académies que, comme les années précédentes, le Conseil d'administration de cette Société a décidé que MM. les membres de l'Institut seront admis au Salon de 1896, pendant toute sa durée, sur la présentation de leur médaille.

Sur le rapport qui lui est fait par la Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, l'Académie désigne à la Société centrale des architectes, pour la médaille qu'elle décerne à un membre des Écoles françaises d'Athènes ou de Rome, M. Couve, ancien membre de l'École d'Athènes, maître de conférences à la Faculté des lettres de Nancy.

M. Couve a collaboré activement aux fouilles de Delphes, sous la direction de M. Homolle. Il a, en outre, conduit avec succès d'autres fouilles qui sont son œuvre personnelle. Chargé de continuer l'exploration archéologique de l'île de Délos, il a déblayé tout un quartier de la ville antique, à peine touché par les travaux antérieurs. Il a ainsi mis au jour une série d'habitations qui nous font connaître l'aménagement et l'ornementation de la

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

maison grecque à l'époque hellénistique. Ses fouilles ont, par surcroît, amené la découverte de précieuses sculptures, entre autres une élégante figure de femme drapée, et surtout une statue représentant un Diadumène, qui est la meilleure copie connue jusqu'ici de la célèbre statue de Polyclète.

Le Président annonce à l'Académie la perte qu'elle vient de faire par la mort de M. Barthélemy Hauréau et prononce le discours suivant :

MESSIEURS,

Vous savez le grand deuil qui a frappé l'Académie. Nous avons perdu un de nos confrères les plus aimés. Il y a quinze jours, il siégeait parmi nous, plein de force et de vie malgré son grand âge. Il avait pris part aux travaux des Commissions et s'était montré comme toujours plein d'affabilité, de bonté grave et douce. Il s'en était allé de ce pas souple et rapide que plus d'un jeune pouvait lui envier. Nous ne l'avons plus revu. Une maladie brusque, prompte, infiniment douloureuse, l'a enlevé à notre affection. Je crois être votre interprète en affirmant que peu de deuils pouvaient nous être plus pénibles. Demain, nous conduirons à sa dernière demeure notre vénéré confrère. Aujourd'hui, avant de lever la séance en signe de deuil, et puisqu'une clause de son testament interdit tout discours sur sa tombe, permettez-moi de lui adresser un dernier adieu au nom de notre Académie, dont il fut si longtemps le membre le plus assidu, de retracer en quelques mots sa longue vie de travail si bien remplie.

Jean-Barthélemy Hauréau, né à Paris, le 9 novembre 1812, avait fait ses études au collège Louis-le-Grand et au collège Bourbon. Après avoir activement collaboré à divers journaux, il alla s'établir au Mans en 1838. Sans abandonner de suite le journalisme, il fut nommé bibliothécaire dans cette ville et y demeura jusqu'en 1845. Là, dans le calme de la

Digitized by Google

vie de province, il commença à se livrer aux travaux d'érudition qui lui ont valu une juste renommée et auxquels se complaisait son esprit sévère, sans frivolité.

Son premier livre dans cet ordre d'idées fut un volume intitulé : *Critique des hypothèses métaphysiques de Manès, de Pélage et de l'idéalisme transcendental de saint Augustin*, qui demeurera le type de ce genre d'étude dans lequel il excellait, étude de détails très approfondis, d'une érudition solide, sans aucun verbiage, modèle de l'application des méthodes et des procédés de l'érudition à l'histoire de la philosophie et des idées.

Ce volume fut bientôt suivi d'un des meilleurs ouvrages d'Hauréau. Je veux parler de son *Histoire littéraire du Maine*, qui parut en deux volumes de 1843 à 1852 et fut rééditée en 1877 en dix volumes. Sous la forme de biographies locales de visées très modestes, c'est une mine inépuisable de renseignements sur les écrivains originaires de cette partie de la France, non seulement au moyen âge, mais encore au XVe, au XVIe, voire au XVIIe siècle, époques que Hauréau possédait tout aussi bien. Il était lui-même de ce pays du Maine et en connaissait parfaitement les personnalités littéraires. C'est dans ce grand travail qu'ont été pour la première fois mises en lumière des vies comme celle de Pierre Belon, le naturaliste et le voyageur. Jacques Pelletier, poète et grammairien au XVIe siècle, y a été également pour la première fois signalé à l'attention des historiens. Je citerai encore les notices pleines de saveur et d'érudition sur le père Mersenne, le condisciple et l'ami de Descartes, sur le père Bernard Lamy, orateur érudit et philosophe dont Hauréau a parlé avant Cousin, sur les Du Bellay, enfin, véritable monographie de cette famille d'historiens, de diplomates, de poètes du XVIe siècle.

Destitué à la suite de polémiques de presse, Hauréau rentra à Paris. En 1848, il fut nommé conservateur des manuscrits à la Bibliothèque nationale. Presque en même temps le

Digitized by Google

département de la Sarthe l'envoyait à la Constituante et l'Académie des sciences morales et politiques lui décernait le prix proposé par elle pour l'*Examen critique de la philosophie scolastique*, mis au concours en 1845. De ce mémoire de 1848 sortit l'œuvre maîtresse de notre confrère, son *Histoire de la philosophie scolastique* qu'il publia en 1850, et qui répondait très heureusement au vœu de l'Académie.

Déjà sans doute, grâce à l'Histoire littéraire des Bénédictins, on avait étudié la scolastique en France. C'était, de plus, l'époque où le drame d'*Abélard* de M. de Rémusat ressuscitait avec éloquence l'âme du moyen âge. Mais il était nécessaire d'étudier de près, avec critique, avec patience, la pensée des philosophes théologiens des XII^e^ et XIII^e^ siècles. Cette besogne sévère, mais indispensable, on ne l'eût peut-être pas attendue d'où elle vint. Hauréau, dont les convictions politiques étaient ardentes, passionnées même alors, s'était jeté dans les luttes de la presse avec assez de vivacité batailleuse et hardie pour qu'on pût le croire moins apte aux tâches pacifiques de l'érudition menue. L'*Histoire de la philosophie scolastique* prouva, tout au contraire, qu'il avait su, qu'il savait se plier avec courage et intelligence aux méthodes précises de la recherche savante. En plusieurs endroits de son ouvrage, Hauréau indiquait d'une façon très clairvoyante l'étendue et les limites de ses devoirs de chercheur. Voici ce qu'il disait au sujet de Roscelin et de saint Anselme : « Dans l'exposition que nous venons de faire des sentiments du célèbre chanoine de Compiègne, nous avons pris soin de ne pas nous écarter des textes que nous avions sous les yeux. Nous n'en sommes qu'à l'origine d'un grand débat. Qu'avons-nous besoin de prévoir et d'indiquer à l'avance tout ce que contiennent les prémisses énoncées? Ayant maintenant à placer, en regard des opinions de Roscelin, celles de son principal adversaire, saint Anselme, nous agirons avec la même réserve.

Digitized by Google

Nous nous abstiendrons, à dessein, de signaler même les plus prochaines conséquences de ses principes.....; qu'il nous suffise d'apprécier pour quelle cause il a combattu, quelles assertions nouvelles il a livrées à la dispute. »

Et non seulement Hauréau s'interdisait ainsi délibérément les généralisations prématurées, les anticipations hardies et les digressions tentantes, mais superflues; mais arrivé au bout de sa tâche il critiquait lui-même, dans une *conclusion*, espèce d'examen de conscience presque touchant, les imperfections de sa tâche telles que, dans son scrupule, il croyait les apercevoir.

Cette *Histoire de la philosophie scolastique*, qui fut la première œuvre vraiment marquante d'Hauréau, devait demeurer la préoccupation constante de sa vie studieuse. Un grand nombre des travaux publiés par lui dans les *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale* se rapportent à ses chers penseurs du moyen âge. Jusqu'à ces derniers jours, presque à ces dernières semaines, il se tenait au courant des publications relatives aux théologiens et aux philosophes de la France, de l'Italie, de l'Angleterre médiévales. Son œuvre en cette matière n'a pas été dépassée.

Après la dissolution de l'Assemblée constituante, Hauréau se tint définitivement éloigné de la politique. Au 2 décembre, il donna sa démission de conservateur et vécut quelque temps de sa plume. En 1861, il fut nommé bibliothécaire de l'ordre des avocats de Paris et s'occupa activement, comme toujours très consciencieusement, de ses nouvelles fonctions. En 1862, il fut élu membre de l'Académie des inscriptions en remplacement de Jomard.

De cette période datent un certain nombre d'ouvrages de pure érudition et de bibliographie critique, l'*Examen des œuvres de Hugues de Saint-Victor*, publié sous une autre forme en 1880, puis encore un petit volume qui fut un de ses enfants de pré-

Digitized by Google

dilection. Ce livre, intitulé *Singularités historiques et littéraires*, nous montre à merveille son côté chercheur, dénicheur de faits très menus, son ardeur à creuser encore un peu plus dans la vie de gens déjà très connus. Je citerai surtout les chapitres sur les Écoles d'Irlande, sur Odon de Cluny, et à la fin un curieux travail sur un certain Aymon, érudit protestant du commencement du XVIII^e^ siècle, éditeur de l'*Histoire des synodes des Églises réformées de France*, qui montre qu'à un moment de sa vie, Hauréau s'occupa autant de cette époque que du moyen âge.

De 1856 à 1865 enfin, Hauréau occupa ses loisirs à un travail immense qui assurera constamment à sa mémoire la reconnaissance des érudits. Dans le grand œuvre de la *Gallia christiana*, trois métropoles : Tours, Besançon, Vienne n'avaient pu obtenir d'annales. Ce qu'une congrégation savante, à la suite, il est vrai, de circonstances indépendantes de sa volonté, n'avait pu achever, un homme le fit à lui tout seul. En ces dix années parurent sous la signature d'Hauréau ces tomes XIV, XV et XVI auxquels notre Académie a, à plusieurs reprises, décerné le grand prix Gobert.

En 1870, Hauréau, aussitôt après le 4 septembre, fut nommé directeur de l'Imprimerie nationale. Ce fut l'époque la plus brillante de sa vie publique. Au 31 octobre, un instant prisonnier de l'émeute, il déploya le plus héroïque courage et parvint à maintenir la discipline en ces jours difficiles. Il ne donna sa démission qu'en 1882. Durant ces douze années, il s'occupa avec zèle de perfectionner les services de ce grand établissement. L'Académie des inscriptions lui doit une vive gratitude pour les travaux qu'elle y fait exécuter. En même temps qu'il se dépensait à donner de l'extension aux opérations de l'Imprimerie nationale, les tarifs qu'il réussissait à faire adopter permettaient aux auteurs de réaliser des économies notables.

Digitized by Google

En 1877, il publia un ouvrage sur les Albigeois sous ce titre : *Bernard Délicieux et l'Inquisition albigeoise*. Ce petit volume, sous une forme de vulgarisation, est une monographie d'une science extrêmement solide et précise.

En 1882 parurent les *Mélanges poétiques d'Hildebert de Lavardin*, biographie historique d'un personnage très renommé de son vivant, très oublié depuis. Hauréau a soumis à un sévère examen critique les œuvres de ce poète dans la très mauvaise édition qu'en avait publiée au siècle dernier Beaugendre. Infiniment familier avec la poésie latine du moyen âge, ayant dépouillé tous les catalogues de manuscrits des grandes bibliothèques, il était vite passé maître en ce genre de travail. Il n'a pas hésité à enlever à Hildebert de Lavardin une foule de poèmes qui lui avaient été faussement attribués. Il a ainsi singulièrement facilité la tâche de ses futurs éditeurs.

En 1890 encore, il se livra au même labeur pour les *Poèmes latins attribués à saint Bernard*. Il n'aimait point cet ardent lutteur du XIIe siècle. Il a vengé cependant sa mémoire en réparant à son endroit les bévues des anciens copistes et des premiers éditeurs. Prenant successivement chacune des pièces poétiques publiées sous le nom du saint, il montre que pour des raisons diverses aucune ne saurait lui être attribuée.

Bien d'autres travaux ont occupé sa vie infatigablement laborieuse. Outre sa participation de jadis à divers journaux, au *National*, au *Temps*, au *Siècle*, il a collaboré à la *Revue des Deux-Mondes*, à l'*Histoire littéraire de la France*, au *Journal des Savants* dont il était devenu le directeur depuis bien des années.

D'illustres amitiés auxquelles il témoigna un attachement inébranlable avaient honoré et charmé sa vie. En 1893, déjà plus qu'octogénaire, il n'hésita pas, en souvenir de l'une d'elles, qui lui était particulièrement chère, à quitter sa modeste et studieuse retraite, son humble logis d'Auteuil, pour prendre la direction du collège de haute science où la mort vient de le

Digitized by Google

prendre debout à son poste. Jusqu'à son dernier jour, il a consacré tous ses soins à la Fondation Thiers avec la conscience et la bonté qu'il mettait en toutes choses.

Hauréau avait fait de très fortes humanités. Il connaissait admirablement ses classiques. Toute sa vie il fut dans toute l'acception du mot un classique de la vieille école, humaniste bien plus que philologue. Naudet, auquel l'alliait la plus étroite intimité, l'avait énergiquement entretenu dans cet ordre d'idées. Très conservateur au point de vue du goût, il n'appréciait que médiocrement la philologie, les méthodes nouvelles d'orthographe, la métrique, tout ce qu'on a introduit de nouveau dans le programme des études. Personne n'a connu la littérature théologique, philosophique, scolastique, même poétique du moyen âge comme lui. Dans cet ordre d'études, il n'a été égalé par personne pas plus en France qu'à l'étranger, et il ne sera pas remplacé de longtemps. C'était vraiment là sa caractéristique. Il lui fallut un effort énorme pour arriver à rendre intéressants des travaux d'un ordre aussi spécial.

C'était un paléographe presque infaillible. A la Bibliothèque nationale, nous l'avons tous vu travailler sans relâche. Il avait lu ce que personne n'a jamais lu avant lui et qu'il était seul en Europe à connaître : tout l'amas infini de la littérature latine médiévale depuis Charlemagne jusqu'au XV^e^ siècle. A force d'étudier les manuscrits il avait acquis, depuis une vingtaine d'années surtout, une science singulière à déterminer les auteurs des diverses pièces. L'histoire de la philosophie scolastique avait été son point de départ, puis, de plus en plus, il s'était occupé de toute espèce de littérature latine de cette époque. Une de ses grandes préoccupations était de rechercher les pièces anonymes, de corriger les attributions fausses. Il avait obtenu dans cet ordre de recherches des résultats très importants.

Que dirai-je de l'homme que vous ne sachiez déjà ! Nous

Digitized by Google

l'avons tous vu mener à nos côtés cette vie simple, laborieuse, austère, avec un grand fonds de mélancolie, suite de cruelles douleurs noblement subies. Il était d'une politesse grave, très bon sous une apparence de froideur, bienveillant, accueillant pour les jeunes. Il avait surtout un parfait esprit de justice, la plus profonde, la plus rigoureuse honnêteté. Il avait des scrupules de conscience poussés parfois à un degré qui eût pu paraître puéril à ceux qui ne comprenaient pas cet amour extrême de la justice. Il poussait de même au dernier point le respect de la règle, de la loi. Plein de fougue généreuse dans sa jeunesse, ses opinions s'étaient fort modifiées avec l'âge. Dans ces dernières années, comme blessé au cœur par la mort ou la retraite de tant d'amis aimés, il était demeuré le témoin attristé de tout un ordre de choses qu'il ne comprenait plus. Il avait cessé d'être journaliste vers la quarantième année de sa vie. Il n'y avait plus eu en lui qu'un savant, un de ceux qui ont le plus honoré la France.

J'ai eu sous les yeux des lettres de lui écrites dans des heures de détresse patriotique. Elles sont faites pour émouvoir profondément. Elles nous renseignent sur sa psychologie à la fois passionnée et virile qui tranche avec les caractères moyens de notre époque. Il y avait en lui une âme très sensible et en même temps stoïcienne par volonté et par habitude. « Toutes mes espérances sont avortées, écrivait-il à un des plus chers amis de toute sa vie. Comme homme et comme citoyen j'ai tout perdu. Je reste et je vis, mais ma vie, que je m'efforce de rendre active, est stérile. Je ne me crois plus bon à rien qu'à préparer mon tombeau, ce que je fais en reprenant ceux de mes livres qui me paraissent dignes d'être corrigés et en les corrigeant le mieux que je puis. C'est une occupation triste et bizarre, mais je ne saurais rien faire de plus utile et de plus intéressant. »

Celui qui a écrit ces pages était une grande âme. Nous ne

Digitized by Google

le verrons plus parmi nous passer sévère et grave; avec sa taille haute, austère et élégante à la fois. Nous ne l'entendrons plus dans nos Commissions prendre part aux discussions avec cet esprit de profonde justice qui le possédait. Mais sa mémoire vivra parmi nous comme celle d'un des plus profonds érudits, d'un des plus nobles cœurs qui aient honoré la science et leur pays.

Le PRÉSIDENT lève ensuite la séance en signe de deuil.

SÉANCE DU 8 MAI.

M. Couve, maître de conférences à la Faculté des lettres de Nancy, adresse à l'Académie ses remerciements pour l'honneur qu'elle lui a fait en le désignant à la Société centrale des architectes comme candidat à la médaille que cette société décerne chaque année, pour travaux archéologiques.

M. CLERMONT-GANNEAU a la parole pour une communication :

Notre consul général à Rotterdam, M. de Laigue, précédemment consul à Cadix, m'a chargé de soumettre à l'Académie un mémoire manuscrit dont il est l'auteur et qui est intitulé : *Les nécropoles phéniciennes en Andalousie.*

M. de Laigue a mis à profit le long séjour qu'il a fait à Cadix pour suivre avec attention les découvertes archéologiques qui y ont été effectuées au cours des dix dernières années. Il en a recueilli et noté soigneusement les résultats, dus en grande partie à l'activité du P. Vera, conservateur du musée de Cadix. M. de Laigue commence par décrire le site de l'antique Gadès et il dresse un plan de la ville moderne sur lequel il a marqué les points où ont été faites les principales trouvailles.

Les premières remontent à l'année 1887. Des excavations entre-

Digitized by Google

prises à la *Puerta de Tierra* sur l'emplacement de l'ancienne nécropole, pour la construction de l'Exposition maritime, mirent au jour, sous une couche de plusieurs mètres de terre argileuse, trois sépulcres juxtaposés, formés de grandes dalles solidement agencées. Dans deux d'entre eux on recueillit quelques ossements, des fragments de bronze, un collier en os, une bague d'or avec un chaton d'agate sur lequel est gravé un personnage de style oriental, paraissant faire une libation. Le troisième sépulcre contenait un magnifique sarcophage en marbre, du type dit *anthropoïde*, dont le couvercle, sculpté en ronde-bosse, représente un homme à la chevelure épaisse, à la barbe longue et bouclée, vêtu d'une tunique tombant jusqu'aux pieds qui sont nus. Le bras gauche est replié sur la poitrine et la main tient un fruit (?); le bras droit est étendu et collé au corps. M. de Laigue suppose que la main droite tenait une couronne de laurier peinte en vert dont on discernait encore des traces avant le lavage qu'on a malheureusement fait subir au monument. Ainsi que le fait justement remarquer M. de Laigue, ce sarcophage appartient à la famille des sarcophages anthropoïdes de Phénicie et de Sicile et doit être, comme eux, d'origine phénicienne. On peut donc le considérer sans témérité comme un témoignage authentique de l'occupation de Gadès par les Phéniciens.

Au mois de janvier 1891, des terrassements entrepris sur un autre point à la Punta de la Vaca amenèrent la découverte, à 5 mètres de profondeur, d'une autre nécropole contenant une soixantaine de sépulcres orientés de l'est à l'ouest, absolument semblables aux précédents. En voici des reproductions photographiques et une coupe cotée. Deux d'entre eux ont été soigneusement remontés dans le jardin, un troisième dans une des salles mêmes du musée.

En terminant M. de Laigue mentionne une troisième série de trouvailles qui ont été faites en 1894, sur un autre point du littoral de l'ancienne Bétique, à Chipiona, vers le célèbre couvent de Regla. Là aussi on a découvert tout un groupe de sépulcres identiques sous tous les rapports à ceux de Cadix. Parmi les divers objets recueillis dans ces *aljibes* ou « citernes mor-

Digitized by Google

tuaires» comme on les appelle populairement en Espagne, il faut signaler une intaille avec une représentation symbolique égyptienne, une statuette en bronze d'Osiris, trois bijoux partie en or, partie en bronze, en forme de cylindres surmontés respectivement d'une tête de lion, d'une tête d'épervier et d'une tête de bélier.

M. Delisle communique une notice sur deux manuscrits de la Bibliothèque nationale.

Le premier, n° 2201 du fonds latin de la Bibliothèque nationale, contenant des traités de Cassiodore et de saint Augustin, a appartenu à Pétrarque. Celui-ci a tracé sur les marges beaucoup de notes; il a ajouté au commencement deux prières, datées de 1335 et de 1338, et sur la dernière page les titres d'une cinquantaine de livres, que, selon toute apparence, Pétrarque possédait au début de sa carrière. C'est un volume qui s'ajoutera à ceux qu'a signalés M. de Nolhac dans son bel ouvrage sur la bibliothèque de Pétrarque.

Le second manuscrit, tout récemment acquis par la Bibliothèque nationale, contient les Sept psaumes pénitenciaux, en français, allégorisés. Un autre exemplaire du même opuscule a été signalé par M. Samuel Berger dans la bibliothèque du comte d'Ashburnham. M. Delisle établit que le texte en a été rédigé en 1409 et que l'auteur est Christine de Pisan, qui en offrit une copie le 1er janvier 1410 (nouveau style) à Jean, duc de Berry.

M. de Barthélemy fait une communication dans laquelle il se propose de présenter sous son véritable jour le récit du siège de Vitry-en-Perthois, en 1143, par le roi Louis VII, et il conteste l'exactitude des légendes créées sur ce fait de guerre. Il propose de ne voir que le produit de l'imagination populaire dans la narration de l'incendie d'une église à Vitry, de la douleur du roi, des remords qui le poussèrent à prendre la croix à cette occasion. M. de Barthélemy signale les titres de chroniques apocryphes, et donne quelques détails sur Eudes le Champenois, fils putatif d'Hugues, comte de Troyes, qui tint un instant la châtellenie de Vitry.

Digitized by Google

M. Collignon communique à l'Académie la photographie d'un bas-relief récemment découvert aux environs de Thèbes, sur la rive droite du Kanavari, l'ancien Thespios, près de la route de Thèbes à Livadie. Cette photographie, envoyée par M. Holleaux, est due à un ingénieur de Thèbes, M. Michel Kambanis, qui a employé tous ses soins à la conservation du monument. On y reconnaît une stèle funéraire, datant des premières années du IVe siècle, et représentant une scène de famille à six personnages. A droite, un homme assis; au second plan, une femme debout, et en avant, un jeune homme portant des ustensiles de palestre. A gauche, un second groupe, comprenant une femme assise, un homme et une fillette. La femme tient des attributs qui caractérisent les travaux de la vie domestique, un fuseau et une pelote de laine. Ce bas-relief, d'une exécution très soignée et traité dans le meilleur style, accuse des rapports évidents avec les stèles attiques du IVe siècle; il est, sans aucun doute, l'œuvre d'un sculpteur athénien, et compte parmi les meilleures sculptures découvertes jusqu'ici en Béotie.

LIVRES OFFERTS.

Sont offerts :

Notes d'épigraphie indienne, 6e fascicule, par M. E. Senart, membre de l'Institut (Paris, 1896, in-8°);

L'empereur Claude et les antisémites alexandrins, d'après un nouveau papyrus, par M. Théodore Reinach (Paris, 1896, in-8°; extrait de la *Revue des études juives*);

Academia română. Lege, statute, regulamente și decisiuni 1896 (Bucarest, 1896, in-12);

Entrée à Rome de Charles de Gonzague, ambassadeur du roi de France Henri IV, d'après un compte rendu de 1608, par M. Massillon-Rouvet (Nevers, 1895, in-12).

L'Université catholique de Louvain adresse à l'Académie les publications suivantes :

Digitized by Google

Étude sur l'hérédité, dissertation pour le doctorat en philosophie selon saint Thomas, par M. H. Marlière (Louvain, 1895, in-8°);

Les principes du positivisme contemporain, exposé et critique par M. Jean Halleux (Louvain, 1895, in-12);

Annuaire de l'Université catholique de Louvain, 1896 (Louvain, 1896, in-12).

M. Boissier présente à l'Académie une publication nouvelle intitulée : *Revue d'histoire et de littérature religieuses* (Paris, 1896, in-8°), dont deux numéros viennent de paraître.

« Ces deux numéros contiennent des travaux fort distingués : une notice de M. Loisy sur un nouveau livre d'Hénoch, une étude de M. Margival sur Richard Simon, qui sera continuée, et surtout des recherches de M. l'abbé Duchesne sur les premiers temps de l'État pontifical. C'est l'histoire de la formation du domaine temporel de l'Église, présentée avec une sûreté de science et un intérêt remarquables. Tous ces travaux font très bien augurer de l'avenir de la *Revue d'histoire et de littérature religieuses.* »

M. Cagnat offre à l'Académie deux notes de M. Toutain, professeur adjoint à la Faculté des lettres de Caen. L'une et l'autre, extraites des *Mélanges* de l'École française de Rome (1896), ont trait à l'occupation du sud de la province d'Afrique par les Romains. La première a pour titre : *Note sur quelques voies romaines de l'Afrique proconsulaire.* M. Toutain a essayé de déterminer les différentes stations de la route qui reliait les postes extrêmes entre Gabès et Tripoli. Grâce à des explorations récentes, il a pu arriver à quelques résultats nouveaux. La seconde dissertation, *Les Romains dans le Sahara*, tend à prouver que le Sahara n'a jamais été rattaché à la province d'Afrique que militairement, non administrativement.

M. Hamy offre à l'Académie, de la part de l'auteur, M. H. Cordier, la *Description d'un atlas sino-coréen, manuscrit du British Museum*, qui forme le 3e fascicule du *Recueil de voyages et de documents* de MM. Schefer et Cordier; *Section cartographique* (Paris, 1896, atlas in-fol. de 6 feuilles, avec texte descriptif).

« Les planches qui constituent l'atlas sino-coréen que vient de publier M. Henri Cordier ont déjà passé sous les yeux de l'Académie, l'année dernière; elles vous ont été, en effet, présentées à l'appui d'une commu-

Digitized by Google

nication faite par l'auteur le 8 février 1895 [1]. L'atlas que ces cartes forment représente le Japon et les îles Lieou Kieou, la Corée en général, chacune de ses huit provinces, Séoul et ses environs; il contient en outre une carte de la Chine et une carte du Monde. M. Cordier a décrit toutes ces cartes avec soin, traduit et identifié les principaux signes composant la nomenclature géographique de celles, au nombre de six, qu'il a fait reproduire. C'est un travail d'une nature délicate et toute nouvelle, et qui offre un véritable intérêt en présence des graves événements qui viennent de se dérouler dans ces mers de l'Extrême-Orient, dessinées par le géographe exotique dont M. Cordier fait connaître l'œuvre.

« Les documents de cette nature sont fort rares : on ne trouverait guère à mentionner, à côté de l'atlas dont je viens de parler et qui appartient au *British Museum*, que celui dont il est question dans la *Bibliographie coréenne* de M. Courant (n° 2,187). Ces deux atlas manuscrits sino-coréens ont été l'un et l'autre exécutés au dernier siècle, mais d'après des données cartographiques d'une date beaucoup plus ancienne. »

M. Barbier de Meynard offre à l'Académie, de la part de M. de Kühlman, directeur général des chemins de fer d'Anatolie, un magnifique album de photographies tirées à l'occasion de l'ouverture de la section Kutahya-Afioun-Kara-Hissar, et qui contient, outre les vues panoramiques de ces deux villes d'Asie Mineure, la reproduction de monuments antiques déjà connus, entre autres du temple ionique de Jupiter à Aïzani, mais dont on n'avait pas encore de reproductions aussi parfaites.

M. Barbier de Meynard joint à cet hommage une copie photographique d'un monument votif trouvé aux environs de Brousse par M. Bay. Cette stèle renferme une inscription grecque très bien conservée en l'honneur d'Isis et de Sérapis, à qui cet ex-voto est consacré. Le monument paraît appartenir au I^er^ siècle de l'ère chrétienne.

M. Delisle présente une brochure de M. E. Le Mire, récemment publiée : *A propos du deuxième centenaire de M^me^ de Sévigné* (Rouen et Paris, 1896, in-8°).

« L'opuscule de M. Le Mire mérite d'être signalé à l'Académie comme un curieux exemple de la façon dont une légende peut se créer en plein XIX^e^ siècle et arriver en moins de cinquante ans à trouver place non seulement dans les livres de vulgarisation, mais encore dans des ouvrages qui passent à bon droit pour des modèles d'érudition et de critique.

[1] *Comptes rendus de l'Académie*, 1895, p. 50.

Digitized by Google

« Il est généralement admis aujourd'hui que Mme de Sévigné est morte de la petite vérole et qu'elle a été précipitamment enterrée, non pas dans le caveau de la famille Adhémar, mais dans une fosse qu'on recouvrit d'un massif de maçonnerie, de sorte que les restes de la marquise purent échapper à la violation de la sépulture des seigneurs de Grignan en 1793.

« M. Le Mire a établi que Mme de Sévigné a succombé à des accès de fièvre continue. M. de Saint-Surin est le premier biographe qui ait parlé d'une petite vérole, et il l'a fait uniquement parce qu'il a attribué à la marquise de Sévigné ce que le médecin Chambon avait dit en 1714 de la dernière maladie de la comtesse de Grignan, très exactement désignée par les mots « Mme de Sévigné, comtesse de Grignan ».

« Ce n'est pas tout. Il est parfaitement démontré que la marquise de Sévigné a été enterrée dans le tombeau de la famille de Grignan et que ses restes, reconnus en 1793 par les violateurs du tombeau, ont alors été l'objet de la plus indiscrète curiosité. Mais, au moment de la Restauration, les habitants de Grignan crurent avoir intérêt à faire croire que la sépulture de Mme de Sévigné avait été épargnée. C'est alors que fut imaginée la fable de l'inhumation précipitée en dehors du caveau de famille dans une fosse recouverte de maçonnerie, et ce qui acheva de donner crédit à cette fable, c'est qu'une enquête administrative, prescrite en 1816 par le Ministre de l'intérieur, aboutit à un procès-verbal de notoriété constatant que Mme de Sévigné était morte de la petite vérole, qu'il avait fallu l'inhumer en toute hâte, en dehors du caveau de la famille, et que la tombe n'avait pas été violée en 1793.

« La contre-enquête que M. Le Mire a dirigée avec beaucoup de perspicacité a rétabli la vérité sur tous ces points. »

M. Clermont-Ganneau a la parole pour deux hommages :

« J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, de la part de M. Leger, professeur au Collège de France, un mémoire intitulé : *Études de mythologie slave, N° II : Svantovit et les dieux en «vit»* (Paris, 1896, in-8°).

« Ce mémoire fait suite à celui du même auteur sur *Peroun et saint Élie*, que j'ai déjà eu occasion de signaler à l'Académie. M. Leger y fait preuve des mêmes qualités d'érudition et de critique.

« Dans ce nouveau travail, il étudie le grand dieu de l'île de Rugen et des Slaves baltiques, appelé Svantovit. Helmold et Saxo Grammaticus nous ont laissé sur cette divinité des textes importants. M. Leger les traduit et les commente. Il compare Svantovit aux dieux congénères *Ru-*

Digitized by Google

gievit et *Porevit*, adorés dans la même région et caractérisés comme celui-là par la forme polycéphale. Il discute ensuite l'interprétation qui veut rattacher le nom de Svantovit à celui de *Sanctus Vitus*, le Veit germanique, notre Guy, dont le culte aurait été importé par des moines de Corvey (Corbeia sur le Weser), et il se prononce nettement contre elle. Ce mémoire se termine par l'examen critique de deux monuments conservés, l'un à Cracovie, l'autre dans l'île de Rugen, monuments où l'on a cru reconnaître des idoles représentant Svantovit. Une réduction d'un de ces monuments figure au Musée de Saint-Germain et dans les collections de l'Institut.

« J'ai l'honneur d'offrir encore à l'Académie, de la part des éditeurs MM. Letouzey et Ané, le premier volume et les deux premières livraisons du second volume du *Dictionnaire de la Bible*, publié par M. l'abbé Vigouroux (Paris, 1895-1896, 9 fascicules, gr. in-8°).

« Cette œuvre est une entreprise considérable qui ne saurait manquer d'être accueillie avec faveur par les savants français restés jusqu'à ce jour tributaires de l'Angleterre, en possession depuis longtemps de l'excellent *Dictionary of the Bible* de Smith. La publication française se poursuit au moment où commence à paraître la seconde édition de l'ouvrage anglais, et cette coïncidence appelle des comparaisons qui ne sont pas au désavantage de notre pays. Sinon pour le fond, du moins pour l'ampleur du plan, le *Dictionnaire de la Bible* a même une supériorité marquée sur son modèle anglais. On en jugera par ce fait matériel que le premier volume, qui contient près de 2,000 pages compactes à deux colonnes, ne comprend que les lettres A et B. M. l'abbé Vigouroux s'est entouré d'un grand nombre de collaborateurs spéciaux, entre lesquels le travail a été judicieusement distribué. Une large part a été faite à l'archéologie proprement dite et à la géographie historique. Le texte est illustré par de très nombreuses gravures d'une exécution remarquablement soignée, d'après des documents choisis avec goût et savoir. »

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

SÉANCE DU 15 MAI.

Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts communique à l'Académie deux télégrammes qu'il a reçus de M. le Directeur de l'Ecole française d'Athènes :

Athènes, 9 mai. — Trouvé bronze grandeur naturelle; jeune vainqueur courses chars pythiques, un des chefs-d'œuvre de l'art du bronze, patine intacte. Rapport suit.

11 mai. — Inscription prouve que bronze est Hiéron Ier de Syracuse, vainqueur pythique. Importance historique égale valeur artistique.

Est adressé au Concours des antiquités de la France pour 1897 : *Les armes de Douai et la bataille de Mons-en-Pévèle*, par M. Félix Brassard (Mons, 1896, in-8°).

M. Eug. Müntz fait, au nom de la Commission du prix Saintour, le rapport sur le concours de cette année. Le prix est décerné à M. E. Molinier pour son *Histoire générale des arts appliqués à l'industrie du Ve à la fin du XVIIIe siècle.* Tome Ier : *Les ivoires.*

M. Senart, au nom des Commissions des prix Delalande-Guérineau et Stanislas Julien, fait le rapport sur ces deux concours.

Le prix Delalande-Guérineau est partagé entre M. Louis Finot, pour sa publication *Les lapidaires indiens*, et M. Lucien Fournereau, pour son ouvrage intitulé : *Le Siam ancien.*

Le prix Stanislas Julien est décerné à M. Maurice Courant, pour les tomes I et II de sa *Bibliographie coréenne.*

L'Académie donne acte aux Commissions des conclusions de leurs rapports.

M. Schefer annonce à l'Académie que le prochain congrès international des orientalistes tiendra sa onzième session à Paris,

Digitized by Google

du 5 au 12 septembre 1897, conformément à la décision prise par les orientalistes réunis à Genève en 1894.

M. Edmond Le Blant, dans une notice intitulée : *Des sentiments d'affection exprimés dans quelques inscriptions antiques*, laissant à part les questions de pure épigraphie, relève dans les épitaphes les expressions qui prêtent à plusieurs d'entre elles un caractère touchant. Au premier rang viennent les marbres qui marquent les tombes des enfants, les plus jeunes surtout, car la loi de nature appelle une tendresse infinie sur ceux qui ont le plus besoin d'être aimés. Que l'affection pour les ascendants n'ait pas égalé ce grand amour, nous le voyons par l'expression d'une douleur plus contenue dans les épitaphes qui leur sont consacrées. Sur la tombe des épouses, au milieu des formules parfois aussi banales que le mot de Louis XIV lorsque mourut la reine, d'autres paroles se rencontrent, témoignant d'une affection sincère, ou rappelant les vertus de la morte, comme femme et comme mère, son dévouement aux siens. « Avec celle qui n'est plus, dit un païen, j'ai perdu ma bonne Fortune; » un chrétien eût dit: « mon bon Ange ». Si, pour le culte de ceux qui ne sont plus, pour les regrets qu'ils nous inspirent, nous n'avons rien à envier aux anciens, il est un trait qui semble nous les montrer supérieurs en tendresse aux hommes de nos jours. C'est leur touchant usage de penser aux absents, alors que, dans des courses lointaines, quelque monument renommé, quelque merveille venait à frapper leurs regards. En Égypte, devant le colosse de Memnon, devant les Pyramides, dans les syringes de Thèbes; en Grèce, devant le temple de Sunium, on pensait aux absents et des inscriptions rapidement gravées par les voyageurs nous conservent des marques de cet affectueux souvenir. Les fidèles devaient faire de même, aux catacombes romaines, aux lieux de la Palestine sanctifiés par la présence du Seigneur.

Dans l'expression du regret de ceux qui ne sont plus, chrétiens et païens tiennent un rang égal; mais la prédication de l'Évangile fait naître dans les esprits une pensée nouvelle. La confiance dans les promesses d'en haut vient tempérer chez quel-

Digitized by Google

ques-uns l'amertume des larmes. Tel est le sentiment dont s'inspirait le pape saint Damase, alors qu'il fit graver sur la tombe de sa sœur : « Je n'ai point redouté la mort pour celle qui, affranchie de ce monde, s'élevait librement au ciel; mais je me suis affligé, je le confesse, de perdre la compagne de ma vie. »

M. Paul Tannery fait une communication *Sur un opuscule latin écrit à Montpellier au XIII^e siècle et traduit plus tard en grec.* Il s'agit de la description d'un cadran solaire portatif ayant la forme d'un quart de cercle plein et qui paraît être le plus ancien modèle du même genre, celui qui le premier a été nommé cadran à cause de sa figure (*quadrans* signifiant « quart »), et dont le nom est passé aux autres de forme différente.

Un manuscrit grec de la Bibliothèque nationale contient une traduction de cet opuscule, sans nom d'auteur; l'original latin, resté inédit, existe dans de nombreux manuscrits remontant au XIII^e siècle, et qui sont, les uns anonymes, les autres sous les noms de *Magister Johannes in Montepessulano*, *Magister Johannes Anglicus*, *Magister Robertus Anglicus*.

M. Tannery montre que le nom le plus probable est le dernier. Maître Robert Anglès professait à Montpellier en 1271. Il descendait peut-être d'un Guillaume Anglès, venu d'Angleterre à Marseille, qui le premier, vers 1231, trouva le principe de l'adaptation aux usages latins des instruments arabes analogues au cadran de Robert Anglès. Ce Guillaume était d'ailleurs médecin de profession et adonné aux doctrines astrologiques.

M. Léon Dorez annonce à l'Académie qu'il a récemment découvert le procès-verbal officiel des séances tenues, au mois de mars 1487, par les commissaires pontificaux chargés d'examiner les fameuses thèses du comte Jean Pic de la Mirandole. Il analyse cet intéressant document, qui est accompagné de deux brefs inédits du pape Innocent VIII, relatifs à la même affaire. Un détail curieux est que Pic de la Mirandole ne semble avoir été sérieusement soutenu, au cours du procès, que par deux docteurs de l'Université de Paris, en particulier par Jean Cordier, qui avait été recteur de l'Université en 1477.

Digitized by Google

M. Dorez fait ensuite part à l'Académie d'une découverte qui complète la sienne et dont l'honneur revient à M. L. Thuasne, l'éditeur du *Diarium* de Burchard. Les documents trouvés par M. Thuasne racontent, d'une manière très précise, le second voyage de Pic de la Mirandole en France après la publication de l'*Apologie* des treize thèses condamnées, son incarcération au donjon de Vincennes et son élargissement, au mois de mars 1488. MM. Dorez et Thuasne publieront prochainement ces importants documents dans un volume intitulé : *Pic de la Mirandole en France.*

M. Foucart fait une communication sur une dédicace à Isis et à Sérapis.

M. Salomon Reinach commence la lecture d'un mémoire intitulé : *Casques mycéniens et casques illyriens.*

LIVRES OFFERTS.

Sont offerts :

De quelques représentations du sacrifice d'Abraham, par M. Edm. Le Blant, membre de l'Institut (Paris, 1896, in-8°; extrait de la *Revue archéologique*);

Un type gallo-romain, Paulin de Pella, sa vie, son poème, essai de psychologie historique, par M. Jacques Rocafort (Paris, 1896, in-8°);

Bibliothèque nationale, département des imprimés. Liste des périodiques étrangers, nouvelle édition (Paris, 1896, in-8°);

Mémoires de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain, tome XLV (3e série, XXIIIe volume; Nancy, 1895, in-8°).

M. Bréal, au nom de la famille de M. Maury, présente une nouvelle édition des *Croyances et légendes du moyen âge*, par Alfred Maury, publiée d'après les notes de l'auteur par M. Auguste Longnon, membre de l'Institut, et M. G. Bonet-Maury, professeur à la Faculté de théologie protestante, avec une préface de M. Michel Bréal, membre de l'Institut (Paris, 1896, in-8°).

*

Digitized by Google

« Depuis longtemps ces deux ouvrages, publiés en 1843, sont devenus introuvables. Tous ceux qui s'intéressent au folklore et aux études d'histoire religieuse se plaignaient de ne pouvoir se les procurer. Grâce aux soins de M. Longnon et de M. Bonet-Maury, grâce aussi au dévouement du libraire, M. H. Champion, ces deux opuscules revoient le jour, enrichis de notes qu'Alfred Maury avait amassées en vue d'une nouvelle édition. Une préface que j'y ai ajoutée sur la demande des éditeurs rappelle les circonstances de la première publication. Un portrait d'Alfred Maury, une bibliographie très complète de ses œuvres, et une notice littéraire due à M. Longnon, rendront ce volume encore plus cher aux amis et aux disciples du regretté savant. »

M. Clermont-Ganneau offre à l'Académie les deux premiers fascicules du second volume de son *Recueil d'archéologie orientale* (Paris, 1896, in-8°). Ils contiennent les articles suivants dont quelques-uns ont été sommairement communiqués par lui à la Compagnie :

§ 1. Les épimélètes de la source sacrée de Ephca à Palmyre. — § 2. Un nouveau mois dans le calendrier palmyrénien. — § 3. Les anciens mois arabes Ἀγγαλθαβαειθ et Ἀλεώμ. — § 4. Gemme représentant peut-être le portrait d'un satrape. — § 5. L'inscription minéenne du sarcophage ptolémaïque du Musée du Caire. — § 6. Le *waw* final des noms propres nabatéens : *ou* ou *o*? — § 7. Inscription gréco-nabatéenne de Medaba (Moabitide). — § 8. Dédicace au dieu Arabique (Djerach). — § 9. Autel de Djerach dédié à Némésis. — § 10. Dédicaces à Sévère Alexandre et à Julia Mamaea (Djerach). — § 11. Le protocole Ὁ *κύριός μου*. — § 12. Inscription grecque du Saint-Sépulcre. — § 13. Lychnaria à inscriptions arabes. — § 14. La plante et la ville de *Tayibèt el-ism*. — § 15. L'inscription de l'atâbek Anar. — § 16. Une inscription relative à la légion *X Fretensis Gordiana*, à 'Ammân. — § 17. Tête de statue archaïque de Mouchrifé. — § 18. Un nouveau cachet israélite archaïque.

M. Maspero présente à l'Académie le premier volume du grand ouvrage que M. Naville vient de publier sur le temple de Déir el-Bahârî, *The temple of Deir el-Bahari*, part. I (London, 1896, in-fol.).

« M. Naville a consacré quatre années de sa vie à déblayer ce temple et à le remettre en état : il a été assez heureux pour pouvoir reconstruire quelques portions de murailles écroulées ou détruites par les moines coptes et dont les débris jonchaient le sol. Ce premier volume renferme surtout des textes religieux d'une importance moindre, mais reproduits

Digitized by Google

de façon très exacte et d'une main très ferme par M. Carter; les planches en couleurs, dues au frère de M. Carter, sont d'une sûreté de trait et d'une délicatesse de couleur rares. Le texte qui les accompagne est fort clair; les points intéressants ont été mis en lumière avec la sobriété qui convenait et l'habileté à laquelle M. Naville nous a accoutumés de longue date.»

M. G. Perrot offre, au nom des auteurs, les publications suivantes :

1° *Une nécropole royale à Sidon, fouilles de Hamdy-bey*, par O. Hamdy-bey et Th. Reinach (Paris, 1896, gr. in-fol.); quatrième et dernière livraison. Fin du texte et planches 32-35, 37, 40-42, 44-46.

«Avec une activité qui lui fait honneur et dont il n'avait pas à aller chercher loin l'exemple, M. Théodore Reinach a terminé l'œuvre importante sur le titre de laquelle son nom est inscrit auprès de celui de Hamdy-bey, directeur du Musée impérial de Constantinople et notre correspondant. On sait comment les deux auteurs se sont partagé le travail. Hamdy-bey a eu la direction des fouilles; c'est à son zèle et aux soins qu'il a pris que l'on doit l'exhumation des précieux monuments qui composent l'ensemble de la trouvaille, leur transport à Constantinople dans les meilleures conditions, leur installation dans un musée construit tout exprès pour les recevoir, après que, sous sa surveillance attentive et éclairée, ils ont été reconstitués, que tous les fragments qui s'en étaient détachés ont été remis en place. C'est aussi lui qui a fourni les éléments des planches de topographie et écrit, sous le titre de *Description des fouilles*, une relation très claire et très précise des recherches auxquelles il avait présidé (p. 1-110 du texte).

«La deuxième partie de ce texte est formée par le *Commentaire archéologique* dû tout entier à M. Reinach (p. 119-343). Le volume se termine par un court appendice, qui contient les *Observations anthropologiques* suggérées à M. Ernest Chantre par la mensuration des crânes découverts dans les tombeaux.

«Le commentaire témoigne d'une étude attentive des monuments. M. Reinach, dans un séjour qu'il a fait à Constantinople, a étudié les sarcophages sur place; il a tiré de l'examen direct nombre de remarques que les dessins et les photographies, même les meilleures, ne l'auraient pas amené à faire. Il a, depuis ce moment, suivi tous les travaux auxquels ont donné lieu, en Allemagne et ailleurs, les monuments en question; il a pesé et critiqué toutes les opinions qui ont été émises, au sujet de ces cuves funéraires et de leur décor, en France et ailleurs, par

Digitized by Google

les archéologues et les philologues; il discute, en pleine connaissance de cause, tous les problèmes qui se posent à propos de l'âge des monuments, de leur origine, du sens des thèmes traités dans les bas-reliefs qui ornent plusieurs de ces sarcophages. Nous ne saurions avoir un avis motivé sur la question de savoir si, comme il le fait, il convient d'attribuer au VI^e^ siècle les sarcophages, de fabrication égyptienne, qui appartiennent à la dynastie de Tabnit et d'Eschmounazar, ou si l'on doit, avec M. Clermont-Ganneau, leur assigner une antiquité bien moins reculée; mais ce que nous pouvons dire, c'est que, pour les sarcophages ciselés par des ouvriers grecs, M. Reinach nous paraît, en ce qui concerne les dates approximatives à proposer et l'interprétation des sujets, prendre d'ordinaire le parti le plus sage, s'arrêter, sans prétendre tout savoir et tout expliquer, aux solutions les plus plausibles, les plus vraisemblables : il les présente avec un vif sentiment de la beauté grecque et une délicate intelligence de ses formes diverses et de ses nuances les plus fines. Toute cette exposition se lit avec agrément; elle est écrite dans une langue brillante et colorée qui ne dépasse pourtant jamais la vraie mesure.

« On a déjà rendu hommage à la beauté des planches. Si celles qui reproduisent la décoration polychrome du sarcophage dit d'Alexandre ne répondent pas tout à fait à l'inoubliable souvenir que j'ai gardé de l'aspect des bas-reliefs, c'est que je les ai vus dans leur première fraîcheur, peu de temps après qu'ils avaient été tirés de la terre, et que les aquarelles d'après lesquelles ont été exécutées les planches en question n'ont été faites que tout récemment, quand, par l'effet de l'exposition à l'air libre pendant plusieurs années, les couleurs avaient déjà pâli. Il est peut-être à regretter que les notes de couleur n'aient pas été prises tout d'abord, au lendemain même de la découverte. »

2° *Catalogue des bronzes trouvés sur l'Acropole d'Athènes*, par M. A. de Ridder, ancien membre de l'École française d'Athènes, maître de conférences à la Faculté des lettres d'Aix. 1^re^ partie (Paris, 1896, in-8°; *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, 74^e^ fascicule).

« Ce catalogue comportera deux volumes. Le premier comprend la description des trépieds, des vases de toute forme, des miroirs et autres objets de toilette, des armes offensives et défensives, des appliques et de divers objets qu'il serait trop long d'énumérer. Il contient aussi les figures d'animaux et les fragments détachés, tels que bras et jambes, de statuettes perdues. Les figures qui représentent l'homme et la femme,

Digitized by Google

les dieux et les mortels, rempliront le second volume qui suivra de près le premier.

« Quand, d'ici à peu de mois, ce catalogue, œuvre de longue patience et de scrupuleuse exactitude, sera livré au public, il permettra l'étude méthodique d'une collection très riche qui, jusqu'ici, en raison du nombre considérable, de la petite dimension et du caractère fragmentaire des pièces qui la composent, n'avait guère été prise en considération. Grâce au concours que l'Académie a prêté à l'École d'Athènes, sous la forme d'une subvention prélevée sur le fonds Piot, cette première partie est illustrée de 210 figures insérées dans le texte, qui ont toutes été exécutées en simili-gravure d'après des clichés dus à M. Convers, ingénieur attaché aux fouilles de Delphes et excellent photographe. Les pièces les plus intéressantes et les mieux conservées sont ainsi reproduites dans des fac-similés très fidèles. Une introduction de vingt-trois pages, où M. de Ridder fait preuve d'une science très précise et d'une critique très judicieuse, aide le lecteur à s'orienter dans ce répertoire; l'auteur du catalogue cherche à y distinguer les différentes fabriques, les différentes écoles dont les ouvrages se sont trouvés réunis sur l'acropole d'Athènes et dont les exemples ont contribué à créer en Attique une école nationale qui, au VI^e^ siècle, a son style et ses traditions bien établies.

« Le second volume, dont l'illustration sera plus riche et plus variée encore, achèvera de prouver quel service l'Académie a rendu aux études archéologiques, en fournissant à l'École française, par ses libéralités, le moyen de joindre à ce catalogue les nombreuses images sans lesquelles il n'aurait été que d'une médiocre utilité. »

Digitized by Google

SÉANCE DU 22 MAI.

Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts transmet à l'Académie, de la part de M. le Directeur de l'École française de Rome, les mémoires de MM. Yver, Daumet et Mirot, membres de cette École.

Renvoi à la Commission compétente.

Le Directeur de l'École française d'Athènes adresse à l'Académie deux photographies de la statue de bronze récemment découverte dans les fouilles de Delphes, et qui a fait l'objet de ses deux dernières dépêches. Il accompagne cet envoi de la lettre suivante :

Athènes, le 12 mai 1896.

Monsieur le Secrétaire perpétuel et cher confrère,

Le Ministère de l'instruction publique aura communiqué à l'Académie les dépêches par lesquelles je lui ai annoncé notre admirable découverte de la semaine passée. Parmi tant d'œuvres antiques, belles et rares, capitales pour l'étude de l'art grec, que nous a rendues le sol de Delphes, cette dernière trouvaille est peut-être la plus précieuse et la plus extraordinaire.

Un bronze de 1 m. 80 de hauteur, intact (à l'exception d'un avant-bras qui était rapporté et qui s'est détaché), dans toute la fleur de sa patine vert bleu, sans une oxydation, une déformation, ni un défaut!

Le personnage est debout, vêtu d'un long chiton, qui tombe jusqu'aux chevilles et est relevé en bouffant au-dessus de la ceinture, semblable à la robe que portent les conducteurs de char; et en effet, dans la main droite sont encore fixées les rênes de deux chevaux. Il est droit, au repos, solidement planté sur les deux pieds; ce n'est pas le cocher qui pousse son attelage, penché en avant, au moment de la lutte et du suprême effort, c'est le vainqueur qui parade et jouit de son triomphe avec majesté.

La tête est superbe, de construction puissante et d'expression sereine,

Digitized by Google

STATUE DE BRONZE DÉCOUVERTE A DELPHES

Phototypie Berthaud, Paris.

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
LYON
1896

Digitized by Google

digne à la vérité du beau corps qui la porte. Les proportions du visage, la forte carrure du menton, la bouche entr'ouverte avec quelque gaucherie, le travail élégant mais minutieux de la chevelure, plaquée sur la tête, tortillée en frisons sur les côtés du front, l'indication de la prunelle et de la pupille au moyen de pierres incrustées dans une pâte blanche, celle des sourcils dessinés en accents circonflexes et des cils découpés, décèlent une œuvre de premier ordre, d'une époque encore voisine de l'archaïsme.

D'après toutes les données du style et de la facture, la manière de traiter le nu ou les étoffes, on est conduit à placer ce bronze avant 460 et à l'attribuer de préférence à une école péloponnésienne.

Ces conclusions sont confirmées par une inscription trouvée auprès du bronze sur une base en calcaire, et qui est ainsi conçue :

[Π]ΟΛΥΣΑΛΟΣΜ'ΑΝΕΘΗΚ|
ΟΝΑΞΕΞΕΥΟΝΥΜΑΠΟΛ|(1)

Le dialecte et l'écriture montrent que l'offrande est faite par un Dorien, sans doute de Syracuse; l'absence de l'oméga, combinée avec la présence de l'êta, prouve que le document appartient à une époque de transition, qui trouvera bien sa place au v^e^ siècle.

Dès lors, le personnage qui fait la dédicace pourra sans témérité être identifié avec Polyzélos, le fils de Démoménès, le frère de Gélon et de Hiéron de Syracuse, l'ami de Théron d'Agrigente. Le personnage honoré, dont le nom se termine en *ωνα*, sera l'un de ces trois souverains, plus probablement Hiéron, qui fut vainqueur à Delphes dans les courses en char. Les querelles de Polyzélos et de Hiéron, si cette conclusion est juste, circonscriront plus exactement la date de la dédicace. Si ce point est admis, on ne pourra guère choisir pour l'auteur qu'entre les écoles du Péloponnèse, de la Grande Grèce, et d'Égine : les noms qui s'offriront d'abord sont ceux d'Agéladas, Pythagoras de Rhégium, Onatas.

Mais, sans aller à des conclusions trop précises et prématurées, c'est un fait considérable que cette découverte d'une œuvre originale, intacte, du haut v^e^ siècle, de la période des premiers grands maîtres, que l'on peut, sans présomption, qualifier de chef-d'œuvre. Des restes du char et

(1) L'inscription présente des contrastes d'écriture entre la première ligne, biffée puis récrite postérieurement, et la seconde conservée dans son état original; on n'en a pas tenu compte dans cette copie, destinée simplement à indiquer le sens du texte.

Digitized by Google

trois jambes de chevaux ont déjà été retrouvés; nous poursuivons les recherches.

J'en attends la fin pour vous adresser un rapport complet et des photographies, m'excusant de me contenter pour aujourd'hui de ces indications sommaires et des deux petites épreuves qui sont ci-jointes.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire perpétuel et cher confrère, l'assurance de mes sentiments respectueux et tout dévoués.

T. Homolle.

MM. Foucart et Clermont-Ganneau présentent au sujet de cette inscription des observations qui seront communiquées à M. Homolle.

M. Müntz, au nom de la Commission du prix Duchalais (numismatique du moyen âge), fait le rapport suivant :

« Deux ouvrages ont été soumis à la Commission :

« La *Description générale des monnaies mérovingiennes*, par M. de Belfort;

« Quatre mémoires de M. de La Tour sur des *Médailleurs italiens de la Renaissance*.

« La Commission, tout en constatant l'importance de l'ouvrage de M. de Belfort, qui représente une somme de travail et des sacrifices pécuniaires considérables, ne croit pas pouvoir le récompenser, en raison de certaines défectuosités. Elle insiste pour qu'une mention spéciale en soit faite lorsque le résultat du concours sera publiquement proclamé.

« Le prix est décerné à M. de La Tour, bibliothécaire au Cabinet des médailles, pour ses mémoires sur les médailleurs italiens de la Renaissance. »

M. Léon Gautier, au nom de la Commission du prix La Fons-Mélicocq, donne lecture du rapport suivant :

« La Commission a décidé que le prix serait partagé *ex æquo* entre :

« M. Ferdinand Lot, ancien élève de l'École des chartes et de l'École des hautes études, auteur du livre intitulé : *Hariulf, chronique de l'abbaye de Saint-Riquier* (v^e^ siècle-1104);

Digitized by Google

« Et M. Pilloy, auteur des deux volumes intitulés : *Études sur d'anciens lieux de sépulture dans l'Aisne.* »

L'Académie donne acte aux deux Commissions des conclusions de leurs rapports.

M. Oppert donne la traduction de quelques textes très anciens provenant de Nipur, le Niffar d'aujourd'hui, publiés par M. Hilprecht dans le recueil de l'expédition américaine en Mésopotamie, dont le second fascicule vient de paraître. Ces textes, en grande majorité d'une antiquité très reculée, remontent aux quatrième et cinquième milléniums avant l'ère chrétienne.

Aujourd'hui, M. Oppert fait connaître à l'Académie la traduction de quelques textes appartenant à deux rois antiques, dont le nom est encore inconnu quant à la prononciation et qu'on nomme jusqu'à nouvel ordre Orcham, d'après les *Métamorphoses* d'Ovide, et Dungi, fils de ce dernier. Les deux princes étaient rois d'Ur, de la cité dont, selon la Genèse, Abraham sortit pour aller en Chanaan. Ces textes prouvent que la royauté d'Ur s'étendait jusqu'à Nipur, situé à l'est de Babylone, au centre de la Mésopotamie. Jusqu'ici on n'avait trouvé leurs traces qu'à Ur et dans la Chaldée méridionale.

Voici la traduction de ces légendes :

A Bel (Molilla), roi des pays, son roi, le vaillant, le puissant, roi d'Ur, roi de Sumer et d'Accad, a construit le *Ekur*, la maison de son siège favori.

L'autre dit :

Orcham, roi d'Ur, roi de Sumer et d'Accad, constructeur du temple de Bel.

Le texte de Dungi est ainsi conçu :

Nin-unna, sa souveraine, Dungi, le vaillant, le puissant, roi de Sumer et d'Accad, a fait son premier temple à Nipur.

Le nom d'Orchan est lu *Urgur* par M. Hilprecht, qui a

Digitized by Google

publié ces inscriptions, comme toutes les autres, avec un soin et une précision que l'on a rarement égalés.

M. Héron de Villefosse communique, au nom de M. Camille Jullian, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux, les deux notes suivantes :

I. Un *civis Parisius*. — Le nom de la peuplade des *Parisii* est fort rare sur les inscriptions. Deux inscriptions trouvées dans l'ancien cimetière de Saint-Marcel nous le donnent d'une façon incomplète : PAR sur l'une[1], et PARI... sur l'autre[2]. La fameuse dédicace des *nautae* nous fait connaître un dérivé du nom *Parisiacus*[3]. L'ethnique ne se rencontre intégralement que sur une inscription de Bordeaux, malheureusement perdue[4].

Cette inscription fut découverte en juillet 1804, raconte, à cette date, le Bordelais Bernadan[5] dans ses mémoires manuscrits : elle provient du mur romain, à l'endroit où il coupe la rue Guillaume-Brochon. Elle est, dit Bernadan, ainsi conçue : *Serdus civis parisius, annorum l.*

Le malheur est que Bernadan est le plus hâbleur et le moins digne de foi de tous les Bordelais qui se sont occupés d'épigraphie. On a donc le droit de douter, et de douter fortement, de l'authenticité de cette inscription.

Néanmoins je l'ai acceptée comme vraie et admise, assez imprudemment, parmi les *Inscriptions romaines de Bordeaux*. M. Hirschfeld est plus circonspect et il a hésité à me suivre.

Heureusement que ceci va faire disparaître tous mes doutes. A cette même date de 1804, un autre érudit bordelais, le baron de Caila, écrivait, jour par jour, les fouilles qu'il avait observées. C'était un homme de mérite et de conscience, et qui méprisait

(1) Mowat, *Inscriptions de Paris*, p. 55.
(2) *Ibid.*, p. 57.
(3) *Ibid.*, p. 7.
(4) *Inscriptions romaines de Bordeaux*, n° 55.
(5) Bibliothèque de la ville de Bordeaux, ms. de Bernadan, *Tablettes*, t. XI, fol. 67.

Digitized by Google

Bernadan. Je viens de retrouver, après de longues recherches, et grâce à l'amabilité du docteur Berchon, le journal de Caila : en juillet 1804, il inscrit la découverte de cette inscription; il l'a copiée lui-même et un peu différemment de Bernadan[1] :

SENDRVS CIVIS
PARISIVS ANNO
RVM L.

Cette fois, l'authenticité de cette inscription paraîtra certaine à tous. Et c'est le premier « citoyen de Paris », dont l'épigraphie nous fasse connaître le nom.

II. *Le plombier Therapius.* — En opérant le transfert de notre Musée lapidaire de Bordeaux, on a découvert, perdue dans la poussière des magasins, une *fistula* de plomb portant l'inscription suivante :

THERAPIVS·F

Les lettres, allongées, en relief, sont assez belles d'aspect; elles mesurent o m. 035 de hauteur; le tuyau de plomb a o m. 043 à o m. 045 de diamètre.

Aucune marque n'indiquait d'où venait cette *fistula*. Comme c'est le premier objet de plomb qu'on ait trouvé à Bordeaux, la découverte pouvait être intéressante pour notre histoire locale. Mais après plus long examen, il me paraît bon de rapporter à un autre pays la *fistula* de Therapius.

Ce nom de Therapius est en effet connu de ceux qui ont étudié les antiquités du pays des Voconces. M. Ludovic Vallentin possède à Montélimar une plaque de plomb originaire de leur cité[2], plaque où sont figurés des gladiateurs, et qui porte, entre autres noms[3], celui de Therapius[4]. M. Hirschfeld a sup-

(1) Papiers de la famille de Caila, ms. intitulé *État*, fol. 60.

(2) Elle a été trouvée à Vinsobres, près de Nyons; cf. Allmer, *Bulletin de la Drôme*, 1876, p. 306.

(3) LVCANVS et CICN(*us*?), noms de deux gladiateurs?

(4) THERAPIVS, enfermé dans un cartouche.

Digitized by Google

posé[1] que ce nom était, sur la plaque de Montélimar, celui d'un artiste ou d'un ouvrier en plomb. La *fistula* de Bordeaux vient lui donner raison. Il y avait, dans notre ville, un collectionneur, M. Delfortrie, qui, juge de paix dans la Drôme, y avait réuni bon nombre de débris antiques; il en donna une partie au Musée, à différentes dates; notre *fistula* ne peut venir que de ce don.

Therapius est ainsi, selon toute vraisemblance, un plombier de la cité des Voconces. Comme ces signatures sont assez rares en Gaule, il n'est pas inutile de la connaître et de compléter le petit bilan de l'œuvre laissée par lui.

M. Héron de Villefosse annonce ensuite que M. Lejeune, conducteur des ponts et chaussées à Guelma (Algérie), lui a fait parvenir le texte d'une inscription chrétienne, récemment découverte dans les environs de Guelma, et ainsi conçue :

† HIC RELIQVIAE †
BEATI PETRI APOSTL̄·
ET SCORVM FELICIS
ET VINCENTI MARTYR

Hic reliquiae beati Petri apost(o)li et s(an)c(t)orum Felicis et Vincentii martyr(um).

Cette inscription est gravée sur un bloc de marbre blanc de o m. 60 de longueur sur o m. 40 de largeur.

M. Héron de Villefosse pense que les martyrs Felix et Vincentius, cités dans ce texte, sont des martyrs africains. Ils faisaient, selon lui, partie des habitants d'*Abitina*, martyrisés à Carthage le 12 février 304, et dont les noms nous ont été conservés dans les *Acta sincera* de Ruinart.

M. d'Arbois de Jubainville a la parole pour une communication :

[1] *Corpus inscr. lat.*, XII, n° 1352.

Digitized by Google

« Dans une des dernières séances de l'Académie, j'ai parlé des noms francs, dont le premier terme est *Ansi-*, *Albo-*, deux noms qui désignent chacun un groupe de dieux. Je ne connais pas de noms propres francs dont un nom individuel divin ait fourni l'élément fondamental, comme Διογένης, Ποσειδώνιος, Διονύσιος en grec, *Camulo-genus*, *Totati-genus*, *Lugu-adicus* en celtique.

« Mais il y a quelques noms francs dont un élément est un nom d'animal associé par la mythologie à la divinité.

« Le nom du grand dieu Odin, Wodan, n'a fourni à l'onomastique franque ni premier ni second terme. La mythologie germanique associait à Wodan le corbeau et le loup. Deux corbeaux perchaient sur les épaules du dieu et les intelligents volatiles entretenaient à voix basse à l'oreille du dieu une conversation que les hommes n'entendaient pas. Le corbeau était pour les Germains le plus spirituel des animaux. De là l'importance de son nom dans l'onomastique sous les formes franque, *chramnus;* allemande, *hraban*, *hrabe;* scandinave, *hrafn.*

« Le fils d'un roi franc s'est appelé Chramnus; un célèbre évêque du Mans s'est appelé Bert-chramnus, qui veut dire « brillant corbeau »; de là notre nom moderne Bertrand, etc.

« Le nom du loup, *vulfus* dans la langue latinisée des mérovingiens, a été employé dans un nombre de noms beaucoup plus considérable que le nom du corbeau. Wodan avait pour compagnons, outre ses deux corbeaux, deux loups. Mais les loups qui étaient les plus importants étaient ceux du dieu mauvais, Loki; ils poursuivaient le soleil et la lune qu'ils devaient avaler un jour. »

M. Salomon Reinach achève sa communication sur *Le casque mycénien et le casque illyrien.* Il cherche à montrer que le casque de l'époque homérique est un treillis d'osier recouvert de cuir, orné de clous et de grands disques de métal; le casque ainsi reconstitué est identique à un casque découvert en Carniole, et conservé au Musée de Vienne. D'autres analogies frappantes entre les antiquités illyriennes et les antiquités mycéniennes ou homériques autorisent à croire que la civilisation de Mycènes

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

s'est conservée en partie sur les bords de l'Adriatique, alors qu'elle succombait, aux environs de l'an 1000 avant J.-C., dans la Grèce propre.

M. Perrot présente quelques observations sur les dates proposées par M. S. Reinach et sur les différences de la civilisation mycénienne et de la civilisation homérique.

M. Dieulafoy ajoute aussi quelques observations sur la construction des voûtes à l'époque mycénienne.

LIVRES OFFERTS.

Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau :

1° Le 2e fascicule des *Comptes rendus des séances* de l'Académie pendant l'année 1896, mars-avril (Paris, 1896, in-8°);

2° La traduction anglaise de la 2e édition du bel ouvrage de M. Maspero : *The Dawn of Civilization, Egypt and Chaldæa*, by G. Maspero, edited by A.-H. Sayce, translated by M.-L. Mc Clure; 2d edition (London, 1896, gr. in-8°);

3° La notice de M. L. Delisle sur la *Chronique d'un dominicain de Parme* (Paris, 1896, in-4°; extrait du tome XXXV des *Notices et extraits des manuscrits*).

Sont encore offerts :

Ville de Bordeaux. Inventaire-sommaire des archives municipales. Période révolutionnaire (1789-an VIII), par M. Ariste Ducaunnès-Duval, archiviste de la ville. Tome Ier (Bordeaux, 1896, in-4°);

Pierre de Nolhac et ses travaux, essai de contribution aux publications de la Société d'études italiennes, par M. Pierre de Bouchaud (Paris, 1896, in-8°);

Annuaire des bibliothèques et des archives pour 1896, publié sous les auspices du Ministère de l'instruction publique, 11e année (Paris, 1896, in-12);

Límites con Chile. Artículos del doctor Irigoyen, publicados en la prensa de la capital y recopilados, por Arturo B. Carranza (Buenos-Aires, 1895, in-8°);

La Cuestión de límites. El alegato Chileno (Refutación), por Osvaldo Magnasco (Buenos-Aires, 1896, in-8°).

Digitized by Google

M. Schefer fait hommage à l'Académie, au nom de M. Ém. Legrand, professeur à l'École des langues orientales vivantes, et de M. Th. Reinach, de la *Description des œuvres d'art et de l'église des Saints-Apôtres de Constantinople* (Paris, 1896, in-8°; extrait de la *Revue des études grecques*).

« Cette description en vers ïambiques est due à la plume de Constantin le Rhodien, qui l'a composée pendant la période qui s'étend de l'année 931 à l'année 944. Le manuscrit de ce poème est conservé dans la bibliothèque de la Laure de Saint-Athanase au Mont-Athos. Une copie avait été faite par les soins du R. P. Alexandre et adressée au Comité de l'Association des études grecques, mais elle n'offrait point le degré de correction nécessaire pour pouvoir être présentée au public lettré.

« Grâce à la libéralité du Président de l'Académie, il a été possible d'obtenir une épreuve photographiée du poème de Constantin le Rhodien et le texte en a été publié par M. Émile Legrand; M. Th. Reinach a réuni dans un commentaire archéologique tout ce que les écrivains du moyen âge ont écrit sur les sept merveilles de Constantinople. Cet opuscule, dont le titre nous fait connaître tout l'intérêt, est orné de la reproduction du dernier feuillet du manuscrit conservé au Mont-Athos et de différents dessins représentant les colonnes, presque toutes détruites aujourd'hui, qui figuraient parmi les merveilles de la capitale de l'empire d'Orient. Je dois signaler également les plans de l'église des Saints-Apôtres et une vue à vol d'oiseau de Constantinople qui figure dans la chronique de Schedel, imprimée en 1493.

« Les noms de l'éditeur et du commentateur nous sont des garants du soin qui a été apporté à la publication des textes et des notes qui accompagnent ce curieux poème. »

M. le baron de Ruble présente l'édition des *Dépêches diplomatiques de M. de Fourquevaux, ambassadeur en Espagne sous Charles IX (1565-1572)*, publiée par M. l'abbé Douais, professeur à l'Université catholique de Toulouse (Paris, 1896, in-8°).

« M. l'abbé Douais a trouvé dans les archives d'une ancienne et noble famille du Languedoc, au château de Fourquevaux, les originaux de la correspondance de Raymond de Fourquevaux, ambassadeur auprès de Philippe II sous le règne de Charles IX, et les a publiés pour le compte de la Société d'histoire diplomatique. Cette correspondance éclaire toutes les questions de la période comprise entre les années 1567 et 1570, les suites de l'entrevue de Bayonne, le massacre des colons français à la

Digitized by Google

Floride et autres. Mais ce sont surtout les récits de la guerre civile qui gagnent le plus à cette publication. Au milieu des combats, des prises et des reprises d'armes les négociations de l'Espagne et de la France redoublaient d'activité. »

SÉANCE DU 29 MAI.

Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts transmet à l'Académie, de la part de M. le Directeur de l'École française de Rome, un mémoire de M. Coulon, membre de cette École, *sur les lettres curiales de Jean XXII.*

Renvoi à la Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.

M. Havet, au nom de la Commission du prix ordinaire, dont le sujet mis au concours était une étude des *Métamorphoses* d'Ovide, fait connaître que la Commission est d'avis qu'il n'y a pas lieu de décerner le prix, cette année, et propose de proroger le concours, en maintenant le même sujet.

La proposition de la Commission est adoptée.

M. Léon Gautier, au nom de la Commission du prix de La Grange, fait le rapport suivant :

« Les publications récentes de poèmes français du moyen âge n'ayant point paru d'une importance suffisante pour mériter le prix de La Grange, d'autant plus que leurs auteurs ont déjà obtenu ce même prix en ces dernières années, la Commission décerne le prix à la « Société des anciens textes français » pour l'ensemble de ses publications. »

L'Académie donne acte à la Commission des conclusions de son rapport.

M. de Barthélemy lit une note sur les dates d'actes transcrits dans le cartulaire de Montiérender, dates qu'il croit avoir été

Digitized by Google

inexactement comprises. Ses conclusions ont pour résultat de signaler trois personnages du nom de Boson, aux IXe et Xe siècles; le premier, comte du palais sous Charles le Chauve et probablement comte du Pertois sous Charlemagne; le second, qui fut roi de Provence; le troisième, comte de Vitry[1].

M. Clermont-Ganneau fait passer sous les yeux de ses confrères le moulage d'une inscription au nom du roi Ptolémée Philadelphe, avec dédicace de Thestor, fils de Satyros, que M. l'abbé Sourice a découverte sur le soubassement de la colonne dite de Pompée, à Alexandrie[2].

M. E. Amélineau, maître de conférences à l'École des hautes études, rend compte des fouilles qu'il a été chargé d'opérer, du mois de novembre 1895 au 19 mars 1896, pour le compte d'une petite société française composée de MM. le marquis Guillaume de Biron, le comte Henri de La Bassetière et Sigismond Bardac, qui ont généreusement pourvu à toutes les dépenses faites pour les fouilles.

La nécropole d'Abydos a été fouillée pendant dix-huit ans par le célèbre Mariette et l'on pouvait craindre qu'il ne restât plus que les endroits négligés par l'illustre fondateur du musée de Boulaq. Mais l'examen attentif des lieux montre, au contraire, qu'une minime partie de la nécropole a été explorée.

M. Amélineau s'est attaqué, après quelques jours de tâtonnements nécessaires, à une partie de la nécropole non encore fouillée par les savants européens. Il a débuté par trouver le tombeau du grand prêtre d'Anhour, Mesmîn, qui vivait sous le règne de Ramsès II; puis celui que le fils aîné de Scheschanq, le premier roi de la XXIIe dynastie, s'était fait construire à Abydos et qu'il n'occupa point. Il se nommait Aououapta et son tombeau avait 100 mètres de long. Il consistait en un long couloir de 94 mètres et en une salle entièrement revêtue de granit rose et décorée de tableaux et de légendes racontant la course nocturne du soleil.

[1] Voir ci-après.

[2] Cf. *Comptes rendus*, 1895, p. 597.

Digitized by Google

Ce n'était là qu'un essai. Dans le direction de ce tombeau, mais plus rapprochées de la montagne se trouvaient six ou sept buttes recouvertes de fragments de poterie rouge qui n'avaient jamais été explorées. M. Amélineau les a explorées et croit y avoir découvert des sépultures datant d'une époque antérieure à la première dynastie. Quoique ces tombeaux aient été spoliés et incendiés de la manière la plus sauvage par les moines chrétiens du vr^e^ siècle de notre ère, en ramassant tous les objets fragmentaires qu'il rencontrait, il a réuni une liste de seize rois ayant régné à cette époque reculée, portant déjà tous les titres dont allaient se servir les Pharaons des temps historiques, sauf celui de *Fils du soleil*, et dont les noms ne peuvent rentrer dans aucune liste connue. Grâce aux objets entiers et aux fragments découverts, on peut écrire l'histoire de ces hommes antiques : ils savaient déjà tailler les pierres les plus dures, façonner des vases de toutes sortes et les décorer avec un art qui, pour être archaïque, ne laisse pas d'être admirable. Ils travaillaient l'albâtre, le porphyre, les pierres volcaniques, le cristal de roche et savaient déjà faire des verres émaillés et des verroteries. Ils sculptaient le bois d'ébène, l'incrustaient de verre émaillé et faisaient de la marqueterie; ils travaillaient l'ivoire avec un rare bonheur et M. Amélineau a trouvé des pieds de tabouret en ivoire traités avec une grande habileté et représentant des pattes d'hippopotame. Ils connaissaient déjà l'écriture, mais on conçoit qu'ils n'aient pas été fort habiles à former les caractères compliqués de l'écriture égyptienne. Cependant les stèles royales, malgré et même en raison de leur caractère archaïque, sont de la plus grande beauté, notamment la stèle en calcaire du Pharaon qui se nommait simplement *le Serpent*. D'un autre côté, dans les vases qui remplissaient certaines chambres accolées aux tombeaux, on a trouvé des céréales, des fruits, des matières graisseuses, de l'encens, de la couleur en pain, qui témoignent des habitudes des rois à cette époque. Les outils dont on se servait ont été trouvés et ce n'est pas la chose la moins curieuse; de même aussi les armes, les métaux en usage. Dans un seul tombeau se trouvaient 324 pointes de flèches en silex admirablement taillées et déjà barbelées; d'autres tombes ont fourni des

Digitized by Google

grattoirs, des couteaux, des scies également en silex. On a même trouvé des bracelets en silex. Les bronzes étaient aussi fréquents. L'art était déjà très avancé : une tête de statuette en bois d'ébène et un lion en ivoire le proclament hautement. Par contre, ces mêmes hommes ne savaient guère construire. Les tombeaux, creusés dans la molasse qui compose le sous-sol de la nécropole d'Abydos, étaient revêtus de murs en briques : ces murs ne sont ni d'équerre ni d'aplomb. Le plan était très simple : une salle rectangulaire, dans laquelle conduisait parfois un escalier, et sur trois côtés de laquelle on faisait quelquefois de petites loges; les corps y étaient déposés d'une façon particulière à cette époque : ils n'étaient pas embaumés, mais couchés tout nus sur le côté.

La partie de la nécropole fouillée et examinée est loin d'être épuisée, et la campagne prochaine, qui portera sur les deux tiers qui en restent encore à explorer, révélera sans doute de nouveaux documents pour l'histoire humaine. Dès à présent, cependant, M. Amélineau estime que les Pharaons qu'il a découverts faisaient partie de ces *Mânes* que Manéthon dit avoir régné sur l'Égypte avant l'époque historique, et il croit qu'ils ont vécu de sept à huit mille ans avant notre ère.

M. Maspero présente les observations suivantes au sujet de cette communication :

Il résulte des faits exposés par M. Amélineau, que la portion de la nécropole d'Abydos explorée par lui durant des mois était occupée en général par des sépultures de petites gens, assez pauvres de mobilier, et qu'elle a été saccagée en dernier lieu par les Coptes. Les objets de prix découverts et rapportés montrent pourtant quelle récolte on aurait pu faire en cet endroit. Les monticules ouverts avaient été souvent remués : on y rencontre à côté les uns des autres des morceaux de vases appartenant au moyen empire et à l'époque arabe, de la vaisselle funéraire des temps grecs et byzantins, des ébauches de sculpteurs qui essayaient leur savoir sur des éclats de pierre, surtout des fragments, parfois presque des miettes de stèles qui me paraissent provenir en parties de tombes des XI^{e}-XIII^{e} dynasties. Les noms

Digitized by Google

d'Horus, relevés par M. Amélineau et qui forment la partie intéressante de sa découverte, sont inédits, ceux du moins que j'ai aperçus au cours de cet examen rapide, mais avant d'y chercher des noms de souverains antérieurs à Ménés, les *Mânes* fabuleux de Manéthon, il aurait été prudent à M. Amélineau de se demander s'ils ne trouvaient point leur place dans la série des dynasties historiques. Nous sommes loin de posséder les noms d'Horus des Pharaons dont nous avons les cartouches ordinaires : sans parler de ceux des trois premières dynasties, il en manque dans la IV et dans la V^e^, dans la XI^e^, et la série en fait presque entièrement défaut entre la XII^e^ et la XVIII^e^. L'un de ceux que j'ai vus *dz-abou*, rappelle ceux des souverains de la XXVI^e^ dynastie, *â-abou*, *sa-abou*, *monkh-abou*, *ouah-abou;* je ne veux pas dire qu'il appartienne à cette époque, mais seulement que les analogies qu'il présente ne nous encouragent pas à en reculer la date jusqu'aux âges préhistoriques. Il eût été bien beau déjà de retrouver quelques noms de souverains appartenant aux dynasties thinites.

Avant de s'engager à fond dans la voie qu'il a prise, je crois que M. Amélineau fera bien de peser minutieusement les faits qu'il a recueillis : peut-être une étude plus froidement conduite le ramènera-t-elle à des conclusions tout autres que celles auxquelles il se tient maintenant.

M. Théodore Reinach fait une communication sur un document musical antique découvert depuis longtemps, mais dont le sens véritable était resté une énigme : il est connu sous le nom d'*Hormasia.*

M. Reinach, après avoir discuté les différentes interprétations qui ont été proposées de ce texte, montre qu'il s'agit d'un duo pour cithare et chant, un duo à la manière de Wagner, où les deux voix alternent sans jamais se mêler. Cette relique musicale, âgée de plus de deux mille ans, est unique en son genre; elle faisait partie d'un recueil d'exercices placé à la suite d'un traité de musique élémentaire.

Digitized by Google

COMMUNICATION.

NOTE SUR TROIS PERSONNAGES, DU NOM DE BOSON, QUI SONT MENTIONNÉS EN CHAMPAGNE AU IX^e^-X^e^ SIÈCLE, PAR M. A. DE BARTHÉLEMY, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

Le nom de Boson paraît à plusieurs reprises dans l'histoire de la Champagne au IX^e^ et au X^e^ siècle. Des auteurs très autorisés admettent que Boson, fils de Thierry, comte d'Autun, qui fut duc de Lombardie en 877 et roi de Provence de 879 à 887, aurait eu des biens dans le Pertois et en aurait disposé en faveur de l'abbaye de Montiérender. Ils fondent leur opinion sur deux textes conservés dans le cartulaire de cette abbaye.

Un autre Boson, frère du roi Raoul, posséda aussi Vitry-en-Pertois dans le premier tiers du X^e^ siècle : une charte du même cartulaire en donne la preuve (fol. 38).

L'étude attentive des deux actes qui concernent le premier de ces personnages m'a paru offrir certaines difficultés que j'ai tenté d'éclaircir.

Au folio 21 du cartulaire on lit un testament, ou, pour parler plus exactement, une donation entre vifs[1] faite à Montiérender par un Boson, qui ne prend aucune qualification et qui abandonne tout ce qu'il a *in pago Pertense*. Cet acte est ainsi daté : *Actum Pertense, ad basilicam Sancti Desiderii, ubi vocabulum est Olunna, vico publico. Datum est hoc testamentum octavo idus octobris anno XXXVI regnante domino nostro Karolo rege sive imperatore.*

[1] A cette époque, et jusqu'au XII^e^ siècle, il ne faut pas oublier que le mot *testamentum* était employé comme le mot *chirographum* pour indiquer un acte privé, sans que ce fût un acte de dernière volonté.

Digitized by Google

Dans ce Charles, l'auteur du cartulaire a cru reconnaître Charles le Chauve et a mis en note la date de 876.

A cela on peut faire une objection sérieuse, c'est qu'au folio suivant on trouve la transcription d'un diplôme royal d'un roi Charles, confirmant les biens de l'abbaye ainsi que la donation de Boson et daté ainsi : *Data VIIII kalendas februarii, indictione II, in anno XVIII, regnante Karolo gloriosissimo rege. Actum Carisiaco palatio* (fol. 22). En marge, on a encore indiqué la date 876.

Si c'était Charles le Chauve qui figure dans ces deux textes, la confirmation de la libéralité de Boson serait antérieure de dix-huit années à l'acte lui-même. La présence de Pardulf, évêque de Laon, dans le second ne peut pas le placer plus haut que 858. Comment expliquer cette impossibilité en quelque sorte mathématique?

Le seul moyen est d'attribuer les trente-six années de l'acte de donation indiquées au règne d'un Charles, roi et empereur, à Charlemagne, c'est-à-dire de proposer 804, 807 ou 808 selon l'année du commencement du règne. Dès lors, le Boson en question serait un personnage différent de son homonyme le roi de Provence qui mourut en 887 et ne put accomplir une aussi longue carrière. Mais alors qui était ce Boson?

Nous le voyons en 864 disposer de ses biens du Pertois en faveur de Montiérender, sans prendre aucune qualification. Vers 858, il n'existait plus, Charles le Chauve s'exprime ainsi en rappelant sa libéralité : *quondam Boso comes palatinus noster*. Plus tard, en 966, le comte Herbert (fol. 27) parle de la donation faite par *Karolo imperatore augusto et Bosone quondam ejusdem Karoli imperatoris conspalatio.*

Il me semble que si mes calculs sont exacts on doit reconnaître l'existence de trois Bosons :

Le premier, mort avant 858, qui était le bienfaiteur de l'abbaye de Montiérender;

Digitized by Google

Le second, fils de Thierry, comte d'Autun, roi de Provence, mort en 887, à qui on doit attribuer les libéralités faites en 877 à Montier-la-Celle et, en 879, à Montiéramey;

Le troisième, frère du roi Raoul, qui posséda le comté de Vitry dans le premier tiers du x^e^ siècle, et qui paraît dans le cartulaire de Montiérender, au folio 38.

Peut-être, en compulsant les diplômes carolingiens contemporains de Charlemagne et de Louis le Débonnaire, trouvera-t-on des mentions de ce premier Boson, qui était comte du palais sous Charles le Chauve; le diplôme de ce roi s'exprime ainsi : *quondam Boso comes palatinus noster*; et le comte Herbert en rappelant, un siècle plus tard, la donation que je date entre 804 et 807 et qui fut reconnue par Charles le Chauve en 858, peut très bien faire allusion non à Charlemagne, mais à son petit-fils, mort en 877 roi et empereur et dont Boson avait été comte du palais.

De ces observations il résulterait que le premier Boson, peut-être comte du Pertois sous Charlemagne et comte du palais sous Charles le Chauve, aurait fait un don important à Montiérender, au lieu dit *Olunna*, qui devint la ville de Saint-Dizier;

Que le second Boson, qui mourut roi de Provence, était possessionné dans le diocèse de Troyes où il se montra protecteur des abbayes de Montier-la-Celle et de Montiéramey;

Que le troisième Boson fut, sans contestation, comte de Vitry, qui représentait alors l'ancien comté de Pertois.

LIVRES OFFERTS.

Sont offerts :

Sépulture du x^e^ siècle à Kiev, par le baron de Baye (Paris, 1896, in-8°; extrait des *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France*);

Digitized by Google

Mission archéologique et ethnographique en Russie et en Sibérie occidentale (*1895*), par le même auteur (Paris, 1896, in-8°);

Répertoire général de bio-bibliographie bretonne, par M. René Kerviler. Livre I^er^ : *Les Bretons*, 23^e^ fasc. : *Chas-ches* (Rennes, 1896, in-8°).

Le Ministère de l'instruction publique d'Italie adresse à l'Académie les quatre volumes suivants des *Indici e cataloghi* : XI. *Annali di Gabriel Giolito de' Ferrari*, vol. II, fasc. 1; — XIV. *Catalogo delle edizioni romane di Antonio Blado Asolano ed eredi*, vol. I, fasc. 2; — XV. *I manoscritti della R. Biblioteca Riccardiana di Firenze*, vol. I, fasc. 5; — XVI. *Bibliografia Galileiana* (Roma, 1895 et 1896, in-8°).

M. Ant. Rauschmaier, professeur de langues modernes au «Realgymnasium» de Würtzbourg, adresse à l'Académie un fascicule de la *Bayerische Zeitschrift für Realschulwesen* (neue Folge, Bd. IV, Heft II), qui contient deux solutions proposées par lui pour l'éclaircissement de deux passages assez obscurs de la *Divine Comédie* de Dante (*Enfer*, VII, 1, et XXXI, 67).

M. Barbier de Meynard présente au nom de l'auteur, M. de Mély, une note sur *L'alchimie chez les Chinois et l'alchimie grecque* (Paris, 1895, in-8°; extrait du *Journal asiatique*).

«M. de Mély, dont on connaît les savantes recherches sur la minéralogie dans l'antiquité, notamment une *Étude sur le lapidaire d'Aristote*, a eu la curiosité d'étendre la même méthode d'investigation aux théories ou pour mieux dire, aux légendes chinoises qui se rapportent aux métaux et à leur transformation. Il constate dans l'alchimie chinoise, comme dans l'alchimie occidentale, deux parties très distinctes: l'une absolument théorique, qui s'efforce d'expliquer l'origine et la formation des métaux au sein de la terre; l'autre toute d'application, quoique fondée sur les données de la théorie.

«De là, une foule d'analogies inattendues entre les définitions aristotéliques et les commentaires chinois et japonais dont M. de Mély a pu consulter les traductions. Je citerai comme exemples le rapprochement qu'il établit entre le πνεῦμα de Pythagore et le principe *k'i* qui est pour les Chinois l'esprit vital, la source de l'être, le plomb considéré comme renfermant le germe de tous les métaux, les pétrifications et d'autres théories qu'il est curieux de comparer à celles du lapidaire grec.

«Plus loin, l'auteur décrit les deux procédés chinois, la *voie sèche* et la *voie humide*, qui servaient à convertir les métaux en or, ceux qui sont employés pour transformer le fer en cuivre, etc. Enfin, dans les dernières pages de son mémoire, il passe en revue les légendes lapidaires qui se

Digitized by Google

sont répandues dans l'Extrême-Orient et signale les traits de ressemblance qui associent ces légendes à celles données par Zosime et par les traités de l'école d'Alexandrie.

« M. de Mély n'a donné encore que la première partie de ses travaux sur ce sujet intéressant; il se propose de la continuer par une étude sur les pierres magiques et les pratiques superstitieuses qui s'y rattachent, en Orient et dans l'Europe du moyen âge. Il déclare en finissant qu'il se gardera de toute conclusion hâtive, de toute synthèse prématurée. Il se sent sur une terre inconnue, enveloppée de nuages, et borne son ambition à y recueillir des matériaux pour l'histoire des sciences dans l'antiquité, dont M. Berthelot a frayé la voie par son bel ouvrage sur l'alchimie grecque.

« On ne peut qu'approuver la prudente réserve de M. de Mély, conforme à la vraie méthode scientifique et bien faite pour inspirer confiance dans le résultat de ses laborieuses recherches. »

M. Léopold Delisle a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, de la part de M^me^ veuve Castan et de M. Léonce Pingaud, correspondant de l'Académie des Sciences morales et politiques, le volume intitulé *Auguste Castan, sa vie, son œuvre* (Besançon, 1896, in-8°).

« M. Pingaud a retracé avec une élégante simplicité la vie d'un de nos plus savants et laborieux correspondants. Il a montré par quels efforts et avec quel succès Auguste Castan était arrivé à faire apprécier, chez nous et à l'étranger, ses travaux d'historien, d'archéologue, de bibliographe et de critique d'art. Il a insisté, comme il le devait, sur le dévouement filial dont son ami a donné tant de preuves à la ville de Besançon et sur les services de tout genre qu'il lui a rendus, soit en classant et enrichissant la bibliothèque dont il a été le fidèle gardien pendant près de quarante ans, soit en inventoriant les archives municipales et hospitalières, soit en mettant en valeur les plus beaux morceaux de musées, dont il avait contribué à créer ou à ranger des séries très précieuses, soit en faisant sortir du sol les vestiges d'un glorieux passé, soit, enfin, en écrivant avec autant de science que de goût nombre de chapitres importants de l'histoire religieuse, politique, administrative, littéraire et artistique de la Franche-Comté. Rien n'est plus intéressant que le récit de cette vie de travail, si prématurément interrompue il y a déjà quatre ans, alors que nous fondions les plus légitimes espérances sur la mise en œuvre de matériaux amassés avec tant d'activité et de clairvoyance, soit à Besançon et à Paris,

Digitized by Google

soit dans des voyages dont le souvenir restera fixé par les extraits de la correspondance entretenue avec une femme digne d'un tel mari.

« Le volume de M. Pingaud se termine par une bibliographie, où sont énumérés, avec la précision que demande ce genre de travail, les livres, les mémoires et les moindres articles sortis de la plume de Castan; il importait d'en donner un relevé complet : tous, en effet, sont remplis de renseignements originaux fort utiles pour les études locales, et beaucoup renferment des données très importantes sur des questions générales d'histoire et d'archéologie. »

SÉANCE DU 5 JUIN.

Le Secrétaire perpétuel donne lecture d'une lettre du R. P. Delattre, correspondant de l'Académie, faisant connaître l'état de l'exploration de la nécropole punique du terrain appelé Douïmès, à Carthage.

Dans le courant de mai, 27 tombeaux ont été ouverts, où l'on a rencontré les poteries habituelles; quelques-uns contenaient, en outre, des vases de belle terre noire, d'autres vases à figures d'animaux de fabrication grecque et divers objets. La pièce la plus intéressante est une lampe du type primitif, portant une inscription punique composée de cinq lettres tracées à la pointe sèche. Actuellement, le nombre des tombeaux découverts depuis le commencement de l'année est de cent vingt et un.

Le P. Delattre termine sa lettre en annonçant que le crédit ouvert pour les fouilles est maintenant épuisé, et il demande à l'Académie de nouveaux subsides.

La demande du P. Delattre est renvoyée à la Commission de la fondation Eugène Piot.

Le Président rappelle qu'un mois s'est écoulé depuis la mort de notre regretté confrère M. Hauréau. Il consulte l'Académie

Digitized by Google

sur le point de savoir s'il y a lieu de pourvoir à son remplacement.

L'Académie décide qu'il y a lieu et, après discussion en comité secret, renvoie la date de l'élection à l'automne.

Le Président annonce ensuite qu'il y aura lieu de procéder, dans la prochaine séance, au remplacement de M. Hauréau, comme membre : 1° de la Commission de l'*Histoire littéraire de la France;* 2° du Conseil de perfectionnement de l'École des chartes; 3° de la Commission des travaux littéraires.

M. Collignon, au nom de la Commission du prix Fould, fait le rapport suivant :

« La Commission a décidé de partager le prix Fould de la façon suivante :

1° Trois mille francs sont accordés à M. Enlart pour ses deux ouvrages : I. *Origines françaises de l'architecture gothique en Italie;* II. *Monuments religieux de l'architecture romane et de transition dans la région picarde;*

2° Mille francs à MM. A. de Champeaux et P. Gauchery, pour leur ouvrage intitulé : *Les travaux d'art exécutés pour Jean de France, duc de Berry;*

3° Mille francs à M. le duc de Rivoli, pour son ouvrage intitulé : *Les Missels imprimés à Venise de 1481 à 1600, description, illustration, bibliographie.*

M. Clermont-Ganneau fait un rapport sommaire sur un mémoire du docteur Jules Rouvier, renvoyé à son examen.

Dans ce mémoire, fait avec soin et qui mériterait d'être publié, le docteur Rouvier, reprenant et précisant une idée émise autrefois par Eckhel et prise en considération par M. Babelon dans son Catalogue des monnaies de l'époque des Perses achéménides, s'efforce de démontrer que la série des monnaies autonomes ou royales portant la légende phénicienne : *Laodicée métropole en Chanaan*, doit être attribuée à Béryte, la Beyrouth moderne, et classée de l'an 195 à l'an 124 avant Jésus-Christ, entre les règnes d'Antiochus IV Épiphane et Alexandre II Zébina. Il admet

Digitized by Google

qu'à une certaine époque, et à la suite de circonstances historiques à nous inconnues, Béryte a dû recevoir le nom hellénique de *Laodicée*. Il pense que la vieille ville phénicienne de Béryte occupait un emplacement situé au sud de la Beyrouth de nos jours, entre le wâdy Choueifât et le Nahr-el-Ghadir; Beyrouth représenterait proprement la *Berytus* romaine, fondée à une assez grande distance de la ville phénicienne.

Il serait à souhaiter que le docteur Rouvier fît connaître par des fac-similés diverses monnaies inédites de sa collection qu'il cite à l'appui de sa thèse. Si cette thèse était établie, il faudrait écarter définitivement l'hypothèse d'après laquelle les ruines antiques d'Oumm el-ʿAwâmid, si fructueusement exploitées par notre regretté confrère M. Renan, représenteraient cette ville énigmatique de Laodicée, dont on avait cru reconnaître le nom dans une des inscriptions phéniciennes recueillies à Oumm el-ʿAwâmid même; et dans ce cas, la conjecture que j'avais proposée autrefois et d'après laquelle le nom de *Laodicée* serait, dans cette inscription, non pas un nom de ville, mais le nom du mois embolime Λαοδίκιος, prendrait une nouvelle force.

Il y aurait lieu aussi, je crois, de soumettre à un nouvel examen paléographique les monnaies portant la légende phénicienne que M. Rouvier lit, avec ses devanciers : ללאדכא אם בכנען « de Laodicée, *métropole* en Chanaan ». Je me demande si la lettre considérée comme étant *mem* ne serait pas plutôt un *chin*, ces deux lettres ne différant que par la longueur de la queue[1]. La légende serait alors tout simplement : ללאדכא אש בכנען « de Laodicée qui est en Chanaan »; autrement dit : « *de Laodicée de Phénicie* »; on aurait ainsi surnommé cette ville pour la distinguer des autres villes homonymes très nombreuses, comme l'on sait. La légende ainsi comprise rappellerait d'une façon frappante l'expression d'Appien (*Syr.* 57) : Λαοδικεία ἡ ἐν τῇ Φοινίκῃ.

En terminant, je signalerai à l'attention de l'Académie une inscription romaine inédite citée, incidemment par M. Rouvier.

(1) J'ai vérifié la lecture sur l'exemplaire de la collection de Luynes (*Catalogue*, n° 662), et j'ai constaté que le caractère en question est à queue très courte, et peut en effet être aussi bien un *chin* qu'un *mem*.

Digitized by Google

Cette inscription, qu'il a recueillie sur l'emplacement qu'il propose de regarder comme celui de l'antique Béryte phénicienne, me paraît apporter une confirmation à une observation que j'ai faite, il y a quelques mois, ici même, sur le dispositif matériel du protocole impérial de Constantin et de ses fils associés par lui au pouvoir[1]. J'avais invoqué divers exemples épigraphiques me semblant prouver que, dans ce protocole, les lapicides coupaient les lignes intentionnellement, de manière à présenter en quelque sorte sur un pied d'égalité les trois Césars associés à leur père. La nouvelle inscription, gravée sur une borne milliaire plus ancienne, où l'on distingue encore les restes d'une inscription au nom de quelque Antonin, est conforme à la règle dont j'avais essayé d'établir la réalité :

bbbb NNNN
FL' GAL' CONſTANTINO MAXIMO
VICTORI S
G ANICVS
ACTRIVMFATORI
ſEMPERAVGETO
FL' CL' CONSTANTINO ET
FL' IVL' CONſTANTIO ET
F' IVL' CONſTANTI

Le mémoire de M. Rouvier est renvoyé à la Commission des travaux littéraires.

M. Homolle fait une communication sur la statue de bronze et l'inscription qui viennent d'être découvertes à Delphes, et dont il a été question dans la lettre adressée par lui à l'Académie et lue à la séance du 22 mai dernier[2].

M. Foucart discute la date de l'inscription d'après les caractères des deux lignes conservées et continue à contester l'attribution à Hiéron.

[1] Voir mon *Recueil d'archéologie orientale*, vol. II, § 20, p. 38.
[2] Voir l'appendice du prochain Bulletin.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

Le PRÉSIDENT se fait l'interprète de l'Académie en félicitant M. Homolle d'une découverte qui ajoute un nouveau prix aux fouilles qu'il dirige à Delphes avec tant de succès.

MM. CROISET et DE BARTHÉLEMY sont désignés pour vérifier les comptes des recettes et des dépenses de l'Académie en 1895.

LIVRES OFFERTS.

Buddhism in translations, by Henry Clarke Warren (Cambridge, 1896, in-8°, vol. III de *Harvard Oriental Series*).

Nouvelle correspondance inédite de Victor Jacquemont avec le capitaine de vaisseau Joseph Cordier (1830-1832), publiée par H. Omont (Paris, 1896, in-8°; extrait de la *Revue d'histoire littéraire de la France*, t. II et III).

M. G. PARIS a la parole pour un hommage :

« Après bien des années, M. Rolland exauce enfin un vœu que lui avaient souvent exprimé des savants de tous pays : il commence la publication de sa *Flore populaire, ou histoire naturelle des plantes dans leurs rapports avec la linguistique et le folklore*, tome I (Paris, 1896, in-8°), dont ils savent que depuis longtemps il amassait les matériaux.

« Cette publication formera huit ou dix volumes, et sera le digne pendant de la *Faune populaire de la France* qui a fait tant d'honneur au même auteur et qui rend tant de services à la science du *folklore*. Sous chaque nom de plante empruntée à la nomenclature scientifique, l'auteur range d'abord toutes les dénominations usitées dans les différentes langues européennes, depuis le grec ancien jusqu'au latin moderne; cette synonymie si précieuse est surtout riche pour la France, et surprend par les extraordinaires variations phonétiques ou altérations analogiques, « étymologiques » et autres qu'elle présente. Viennent ensuite les usages auxquels chaque plante est ou a été employée, les « locutions diverses » dans lesquelles elle figure, et enfin le *folklore* proprement dit, c'est-à-dire les croyances et superstitions dont elle est l'objet. Ce vaste répertoire, fondé sur d'immenses lectures et en grande partie sur des investigations personnelles, est un véritable trésor pour le linguiste comme pour

Digitized by Google

l'historien des usages et des croyances populaires; il présente aussi un réel intérêt pour l'histoire de la botanique, de la médecine et de la pharmacie. M. Rolland entreprend cette grande tâche avec un complet désintéressement; il est juste qu'il reçoive au moins les éloges et les encouragements auxquels il a droit, et qui l'aideront, nous l'espérons, à mener à bonne fin un travail que nul autre que lui n'aurait été capable d'exécuter.»

M. Cagnat offre à l'Académie, au nom de M. le docteur Carton, une brochure intitulée : *Variations du régime des eaux dans l'Afrique du Nord* (Lille, 1896, in-8°; extrait des *Annales de la Société géologique du Nord*, t. XXIV).

«M. Carton, pour établir ces changements, s'appuie sur des observations qui sont du domaine des sciences naturelles plus que sur des données archéologiques. Il est souhaitable qu'une enquête approfondie soit faite en ce sens parallèlement à l'enquête historique, et qu'on en appelle, par exemple, à la géologie. C'est à l'exemple donné par M. Carton que nous serons redevables des résultats obtenus par cette méthode.»

SÉANCE DU 12 JUIN.

L'Académie se forme en comité secret pour entendre la lecture du rapport de la Commission du prix Gobert sur le concours de cette année.

La séance étant redevenue publique, l'Académie procède par la voie du scrutin au remplacement de M. Hauréau : 1° dans la Commission de l'*Histoire littéraire de la France*; 2° dans la Commission des travaux littéraires; 3° dans le Conseil de perfectionnement de l'École des chartes.

Sont nommés :

M. Viollet, membre de la Commission de l'*Histoire littéraire de la France*;

M. Perrot, membre de la Commission des travaux littéraires;

Digitized by Google

M. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, membre du Conseil de perfectionnement de l'École des chartes.

La nomination de M. d'Arbois de Jubainville sera communiquée à M. le Ministre de l'instruction publique.

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL donne lecture d'une lettre de M. le Dr F. Planat, de Nice, qui communique à l'Académie la photographie d'une borne milliaire romaine, encore debout sur l'ancien tracé de la voie romaine allant de la Turbie à Cimiez.

M. HÉRON DE VILLEFOSSE pense qu'il s'agit de la borne milliaire publiée dans le volume V du *Corpus inscr. latin.*, sous le n° 8105. Si le chiffre est bien DCV (et non DCVII), comme le veut le correspondant de l'Académie, ce serait le n° 8101 du même volume.

Le Secrétaire perpétuel donne aussi lecture d'une lettre de M. Luciano Cordeiro, président du Comité des monuments historiques du Portugal, invitant l'Académie à s'associer aux fêtes par lesquelles sera célébré, en 1897, l'anniversaire du départ de Lisbonne de l'expédition commandée par Vasco de Gama.

M. Kirste, professeur à l'Université de Gratz, adresse, pour le prix extraordinaire Bordin de 1897, trois de ses publications, savoir :

Das Uṇādigaṇasūtra des Hemachāndra mit dem selbstverfassten Commentare des Autors (Vienne et Bombay, 1895, in-8°; *Quellenwerke der altindischen Lexicographie*, t. II);

Die alphabetische Einordnung von Anusvāra und Visarga (Vienne, 1895, in-8°; extrait des *Sitzungsberichte* de l'Académie de Vienne, t. CXXXII);

Epilegomena zu meiner Ausgabe von Hemachandra's Uṇādigaṇasūtra (Vienne, 1895, in-8°; extrait du même recueil, t. CXXXIII).

M. DE BARTHÉLEMY rend compte, ainsi qu'il suit, des résultats du Concours des antiquités de la France :

La Commission décerne les trois médailles réglementaires aux auteurs suivants :

Digitized by Google

1re médaille de 1,500 francs, M. Godefroy Kurth, pour son volume intitulé *Clovis;*

2e médaille de 1,000 francs, M. A. Buhot de Kersers : *Histoire et statistique monumentale du département du Cher;*

3e médaille de 500 francs, M. Henri Courteault : *Gaston IV, comte de Foix.*

En présence de l'importance des ouvrages présentés au concours, la Commission a été d'avis de demander à M. le Ministre l'autorisation de disposer d'une quatrième médaille de 500 francs en faveur de M. d'Herbomez, pour son *Histoire des châtelains de Tournai de la maison de Mortagne.*

Les mentions honorables ont été distribuées ainsi qu'il suit :

1re mention, M. l'abbé A. Mignon : *Les origines de la scolastique et Hugues de Saint-Victor;*

2e mention, M. le colonel Borelli de Serres : *Recherches sur divers services publics du XIIIe au XVIIe siècle;*

3e mention, MM. G. Chauvet et J. George : *Cachette d'objets en bronze découverte à Venat, commune de Saint-Yrieix, près Angoulême;*

4e mention, M. le Dr Carton : *Découvertes épigraphiques et archéologiques faites en Tunisie;*

5e mention, M. le chanoine Cochard : *La Juiverie d'Orléans du VIe siècle au XVe siècle;*

6e mention, M. Ph. de Bosredon : *Sigillographie de l'ancienne Auvergne (XIIe-XVIe siècle).*

M. de Vogüé donne communication d'une lettre du R. P. Lagrange, le savant supérieur du couvent dominicain de Saint-Étienne à Jérusalem, à laquelle est jointe la photographie d'une inscription samaritaine, gravée sur le linteau d'une porte ruinée et récemment trouvée à Anmiwās, l'ancienne Emmaüs de l'Évangile. C'est le troisième monument du même genre découvert dans le même lieu; il tend à confirmer le fait, déjà signalé par M. Clermont-Ganneau, de l'existence de plusieurs centres samaritains en Judée dans la première période du moyen âge. Le texte nouvellement découvert et très habilement déchiffré par le P. Lagrange est emprunté au verset 12 du chapitre XXIII de l'Exode : « Le Seigneur

Digitized by Google

passera et ne permettra pas à l'exterminateur d'entrer. » Il convient parfaitement à un linteau de porte.

M. Cagnat communique une note de M. Dominique Novak, de Mahedia, relative aux fouilles faites par lui dans la nécropole punico-romaine de cette localité, et une inscription trouvée à Lamta, que M. Gauckler lui a envoyée. Celle-ci est l'épitaphe d'un soldat mort à la guerre près de Vatari, au nord de l'Aurès [1].

MM. Boissier et Berger présentent à ce sujet quelques observations.

M. Croiset donne lecture de la note suivante sur l'inscription de Delphes récemment communiquée à l'Académie par M. Homolle :

« La partie subsistante de l'inscription est ainsi conçue :

... ολυζαλοσμανεθηκ ...
... οναεξευονυμαπολ ....

« M. Homolle a restitué tout de suite avec certitude les mots de la première ligne de la manière suivante : [Π]ολύζαλός μ' ἀνέθηκ[εν]. On voit que nous avons ici la fin d'un vers hexamètre auquel il manque un peu plus de deux pieds et demi.

« La seconde ligne est, à première vue, plus énigmatique. On est d'abord tenté de détacher le groupe εξευονυμ, et d'y voir la formule ἐξ εὐωνύμου. Mais, outre que la suppression de la dernière syllabe est peu admissible, on ne saisit pas bien quel serait le sens de l'ensemble. Une autre objection préliminaire est que ces mots ne pouvaient faire partie que d'une ligne de prose, tandis qu'il est bien vraisemblable, *a priori*, que nous avons sous les yeux une inscription métrique formée de deux vers. Or, il suffit de grouper ces lettres autrement pour y retrouver une fin d'hexamètre parfaitement claire. Je lis sans hésiter :

..ον ἀεξ' εὐώνυμ' Ἀπολ[λον].

« Le verbe ἀέξω est le synonyme poétique bien connu de αὐξάνω.

[1] Voir ci-après.

Digitized by Google

Pindare l'a plusieurs fois employé. L'ε disparaît, à cause de l'élision métrique, dans l'impératif ἄεξε comme dans le vocatif εὐώνυμε, suivant une habitude d'écriture qui se retrouve plusieurs fois dans les hymnes delphiens récemment découverts.

« Ainsi le second vers de l'inscription formait une invocation à Apollon.

« Cela posé, il n'est pas difficile de rétablir, sinon le texte même, du moins le sens de la partie manquante du second vers.

« Ce que l'inscription demandait à Apollon de « faire croître », ce ne pouvait être que la gloire de celui qui avait consacré le monument. Comme il n'y a pas de mot, signifiant *gloire*, dont l'accusatif soit en *ον*, et qui puisse se trouver dans le vers devant ἄεξ', il est évident que la syllabe *ον* appartenait à l'épithète du substantif, lequel était peut-être le mot poétique usuel κλέος. D'où cette restitution vraisemblable :

Τοῦ δὲ κλέος..... ον ἄεξ', εὐώνυμ' Ἄπολλον.

« Reste à trouver l'épithète. Nous sommes ici sur le terrain de la conjecture, mais on songe tout de suite au mot ζαλωτόν (= ζηλωτόν), employé par Pindare, et qui rappelle le nom du donateur Πολύζαλος, suivant un usage assez fréquent chez les poètes grecs.

« Le début du premier vers ne peut pas davantage se restituer avec certitude, mais le nombre des hypothèses n'est pas infini. On peut songer à rétablir, d'après les habitudes des inscriptions de ce genre, soit le nom patronymique du donateur, soit le nom du dieu à qui l'offrande est faite, soit la mention du lieu de la victoire. Aucune de ces indications n'est obligatoire. La restitution la plus simple serait peut-être la suivante :

[Νικήσας Πυθῶνι Π]ολύζαλος μ'ἀνέθηκ[εν].
[Τοῦ δὲ κλέος ζαλωτ]ὸν ἄεξ', εὐώνυμ' Ἀπολ[λον].

« On voit qu'il n'est plus possible de songer à retrouver, dans les lettres *ο ν α* par lesquelles débute la seconde ligne de la description, la fin du nom de Gélon ou de Hiéron (Γέλωνα, Ἱέρωνα).

Digitized by Google

Si le Polyzélos de ces vers est réellement, comme il est probable, le frère des tyrans de Syracuse, c'est lui-même qui a dû vaincre aux jeux pythiques et c'est sa propre victoire qu'il célèbre. Quant au personnage représenté par la statue, il n'est pas sûr que ce soit le vainqueur en personne. On sait que les concurrents des courses de chars faisaient ordinairement conduire leur attelage par un cocher. La figure en bronze peut n'être pas un portrait. J'y verrais assez volontiers pour ma part une figure tout idéale. »

M. Ravaisson ajoute les observations suivantes au sujet des mêmes découvertes :

« La précieuse statue de bronze qui vient d'être exhumée des ruines de Delphes est, d'après la description qu'en a faite M. Homolle, revêtue d'une patine qui, en même temps qu'elle contribuait à sa beauté, l'a préservée de toute oxydation. Les yeux en sont formés, pour la cornée, d'un émail blanc et, pour la prunelle et la pupille, de plaques d'onyx.

« C'est un spécimen instructif de ce que fut la polychromie dans la statuaire aux plus beaux temps de l'art grec.

« Il en résulte en effet qu'elle ne fut pas, dans le moment dont il s'agit, de nature proprement imitative, mais plutôt de nature symbolique et l'on pourrait dire suggestive. Elle avait pour objet de rehausser la beauté de l'œuvre, non de reproduire littéralement l'aspect de la nature que l'œuvre rappelait. Il en était probablement de même dans les ouvrages de sculpture en général.

« La Pallas de Phidias dans le Parthénon était d'or et d'ivoire. Son auteur n'avait sans doute eu garde de revêtir l'ivoire de couleurs de chair. Dans les yeux la prunelle était formée d'une pierre précieuse qui, dans l'obscurité du temple, donnait au regard un caractère étrange et comme surhumain. Il devait en être à peu près de même des autres statues chryséléphantines qui étaient les chefs-d'œuvre des Phidias et des Polyclète.

« Il dut en être de même aussi des statues de marbre et de bronze, de même des colonnes et des parties principales des temples. Les marbres du Pentélique et de Paros étaient revêtus d'un enduit préservateur qui ne faisait qu'en rehausser l'éclat,

Digitized by Google

non de couleurs qui l'eussent caché. Virgile encore nous parle de l'ivoire et de la pierre de Paros qu'on jugeait assez beaux pour les encadrer d'or. Et ce fut un vernis, non une peinture, « réaliste, » que l'enduit par lequel un Praxitèle demandait à un Nicias de rehausser la beauté de ses statues.

« Le génie de l'art grec fut toujours, au moins à ses plus belles époques, d'agrandir et d'idéaliser, de s'adresser plus à l'imagination qu'à la mémoire, d'être plus poète qu'historien.

« De là sur ses monuments funéraires ces bas-reliefs où il ne faut pas voir des représentations anecdotiques de la vie passée, mais des représentations allégoriques d'une vie future et supérieure. L'Égypte disait : L'autre monde sera un séjour encore de travail, mais les épis y auront dix coudées. Le langage de la Grèce relativement au séjour des dieux et des âmes, plus énigmatique, est, au fond, plus enthousiaste encore. J'ai cherché plus d'une fois à le prouver. La polychromie, appliquée surtout aux monuments d'ordre divin et héroïque, fut une des formes de ce langage. »

M. Chavannes lit une note sur cinq inscriptions chinoises trouvées dans l'Inde et dont M. A. Foucher a envoyé les photographies et les estampages à l'Institut. La plus ancienne de ces inscriptions a été gravée sous la petite dynastie des *Han* postérieurs (947-951 de notre ère); trois autres sont datées de l'année 1022 et la dernière, de l'année 1033. M. Chavannes explique le premier de ces monuments épigraphiques. Il trace, au moyen des textes que fournit la littérature chinoise bouddhique et profane, un tableau du mouvement religieux qui mit en relations la Chine et l'Inde à la fin du x^e^ et au commencement du xi^e^ siècle de notre ère.

Digitized by Google

COMMUNICATIONS.

DÉCOUVERTES NOUVELLES EN TUNISIE; NOTE DE M. CAGNAT, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

Les deux communications que je vais avoir l'honneur de soumettre à l'Académie sont un souvenir du voyage que nous avons fait ce printemps, MM. Boissier, Gauckler et moi, sur la côte de Tunisie entre Mahedia et Sousse.

I

Tombeaux phéniciens de Mahedia.

A 2 ou 3 kilomètres de Mahedia s'étend un banc rocheux, à peu près parallèle au rivage. On y a découvert depuis quelques années une nécropole phénicienne. A première vue, rien ne la trahit à l'œil : la surface du sol ne présente ni dépression, ni proéminence. Cependant, de loin en loin, on voit se dessiner, dans le banc de rocher, des plaques rectangulaires d'une teinte plus grise et où la végétation se produit de préférence; au contact d'un pic, d'une barre à mine, le terrain rend un son plus sourd. C'est l'orifice d'un puits funéraire comblé de terre. Si l'on creuse, on ne tarde pas à mettre à jour les premières marches d'un escalier taillé à même le roc. A moins de 2 m. 50 de profondeur on arrive au fond. Alors apparaît, placée de champ contre la surface lisse d'une paroi, une grande dalle de pierre : elle indique l'entrée d'un caveau.

Celui-ci est généralement rectangulaire; la profondeur de la chambre varie entre 1 mètre et 1 m. 50, la hauteur ne dépassant pas 1 mètre. On en a ouvert quatre devant nous; un

Digitized by Google

seul. avait déjà été violé dès l'antiquité, les autres étaient intacts.

Le plus intéressant par la conservation des restes des défunts, comme par l'abondance du mobilier, est celui que l'on nous a montré tout d'abord.

Deux squelettes, dont l'un nous a paru de très grande taille, étaient couchés sur le sol, les pieds tournés vers la porte, c'est-à-dire vers l'ouest; entre les deux et à côté de celui de gauche, tout contre la paroi du caveau, étaient deux monceaux de choses calcinées que nous n'avons pas examinées de près, voulant laisser le tombeau intact pour ceux de nos compagnons de voyage qui devaient passer quelques jours plus tard. M. Dominique Novak, de Mahedia, l'heureux auteur de ces découvertes, a reconnu que c'étaient des restes de corps incinérés; il a même remarqué que, pour faire place à l'un d'eux, on avait incliné les jambes, ou les ossements des jambes d'un des deux squelettes. Un pareil mélange des deux systèmes d'ensevelissement, inhumation et crémation, dans un même caveau, est digne de remarque.

Outre les squelettes, la tombe contenait différentes poteries, notamment de grandes amphores placées debout près de la porte et au fond du caveau. Elles contenaient un résidu jaunâtre provenant d'un liquide. Dans d'autres vases en forme de soucoupes, on a recueilli des ossements d'oiseaux. La paroi qui faisait face à l'entrée était pourvue, à 1 m. 42 du sol, d'une petite niche à fronton triangulaire : celle-ci contenait des lampes en terre noirâtre de forme allongée, analogues à celles qu'on rencontre, en Afrique, dans les sépultures de tradition punique, mais d'époque romaine. Aucune des poteries ne porte de marque de fabrique; aucune monnaie n'a été retrouvée, ni carthaginoise, ni romaine.

Le second caveau renfermait, outre un squelette d'enfant, déposé sur un lit funéraire, deux sarcophages très simples en

Digitized by Google

pierre; l'un semble n'avoir jamais été utilisé, l'autre était occupé par deux squelettes d'adultes. Le mobilier funéraire est le même que celui du tombeau précédent.

Enfin, dans la troisième chambre, les ossements étaient placés dans un certain désordre : on y a recueilli trois crânes et neuf fémurs.

M. Novak a rédigé, à l'intention de l'Académie, une courte notice sur les quatre caveaux et en a levé le plan. Il sera intéressant de la reproduire ici.

NOTE DE M. DOMINIQUE NOVAK.

TOMBEAU N° 1.

Le puits, taillé verticalement dans le roc, mesure 2 m. 17 de largeur sur 2 m. 60 de longueur et 2 m. 38 de profondeur.

On descend dans le puits par un escalier de sept marches, ménagé le long de la paroi.

Nous trouvons deux portes percées dans les deux petites parois, la première en face de l'escalier et la seconde du côté opposé.

PREMIER CAVEAU. — La première donne accès dans un caveau qui a été violé à une époque indéterminée. Nous y remarquons, à droite, un banc ou lit funéraire; à gauche, un sarcophage, dont la dalle de fermeture a été brisée par les violateurs du caveau; et, sur la paroi du fond, une niche quadrangulaire, creusée dans le roc, surmontée d'un fronton triangulaire également creusé dans le roc, à un centimètre de profondeur, et orné d'un rebord rouge qui finit à l'angle supérieur par une fleur de lotus. La niche même, ainsi que la rainure pratiquée dans la paroi gauche, pour l'introduction de la dalle du sarcophage, conservent des traces de couleur rouge, que nous

Digitized by Google

supposons avoir été employée par l'ouvrier pour indiquer les lignes que devait suivre le ciseau.

Nous remarquons également une empreinte de trois doigts au fond de la niche, ainsi que quatre autres empreintes de trois doigts, dont deux sur la paroi de droite, au-dessus du banc, et les deux autres sur la paroi gauche au-dessus du sarcophage. Ces empreintes sont d'un rouge plus vif que celui qui borde le fronton triangulaire ménagé au-dessus de la niche.

En passant au tamis la terre de ce caveau, nous avons remarqué la présence d'os calcinés, d'os teints en rouge, d'un petit morceau de bois, d'un petit silex (trouvé dans le sarcophage), et une quantité d'os d'oiseaux de très petites dimensions.

Second. caveau. — La porte de ce caveau est en face de celui dont nous venons de parler. On y entre de plain-pied; il contenait quatre corps, dont deux ensevelis à l'état de cadavres, et les deux autres après crémation.

Le croquis ci-joint montre la place exacte occupée par chacun de ces quatre corps, ainsi que celle qu'occupe chacun des objets faisant partie du mobilier funéraire.

On remarquera la position des fémurs, tibias et péronés du corps 8, inclinés à dessein pour laisser place au corps calciné 11.

Mobilier funéraire. — Voici le détail du mobilier funéraire :

1. Amphore à deux anses de o m. 85 de hauteur dressée contre le coin à gauche de la porte, et ayant contenu un liquide dont on reconnaît les traces, extérieurement par une couleur plus foncée de l'amphore jusqu'au niveau qu'occupait le liquide, intérieurement par un dépôt d'une couleur jaunâtre formé par le liquide.

1 *bis.* Soucoupe en terre rouge, de o m. 14 de diamètre, posée sur l'orifice de l'amphore 1.

Digitized by Google

2. Amphore à deux anses, de o m. 98 de hauteur, conservant les traces du liquide contenu comme l'amphore 1.

3. Vase à deux anses, haut de o m. 45, contenant une petite quantité d'os d'oiseaux.

3 *bis*. Soucoupe en terre rouge, de o m. 14 de diamètre, posée sur l'orifice du vase 3.

4. Amphore à deux anses, de o m. 85 de hauteur, ayant contenu, comme les amphores 1 et 2, du liquide.

4 *bis*. Soucoupe en terre grise, avec couverte verte de o m. 14 de diamètre. On remarque à son fond intérieur une rosace à six feuilles.

5. Soucoupe en terre rouge, de o m. 19 de diamètre, portant à son fond extérieur une marque tracée à la pointe du couteau.

5 *bis*. Soucoupe en terre rouge, de o m. 12 de diamètre, posée dans la soucoupe 5.

6. Soucoupe rouge, de o m. 08 de diamètre (cassée). — Lacrymatoire, de o m. 09 de hauteur. — Unguentarium, de o m. 08 de haut (cassé en morceaux). — Coquille de mer.

7. Soucoupe en terre rouge, de o m. 19 de diamètre.

7 *bis*. Soucoupe en terre rouge, de o m. 13 de diamètre, posée dans la soucoupe 7.

Dans la niche nous remarquons deux lampes en terre noire, à bec long.

8 et 9. Corps ensevelis à l'état de cadavres.

10 et 11. Corps ensevelis après incinération.

Tombeau n° 2.

Le puits rectangulaire, taillé verticalement dans le roc, mesure 1 m. 53 de largeur, 2 m. 30 de longueur et 2 m. 20 de profondeur.

L'escalier se compose de huit marches.

Digitized by Google

On descendait dans le caveau par une marche ménagée à o m. 70 sous la porte. Il contenait un sarcophage fermé par cinq dalles de différentes dimensions.

Au fond, un second sarcophage également fermé par cinq dalles, dont une fendue. A gauche, un banc ou lit funéraire en tuf. Sur la paroi du fond, une niche creusée dans la paroi même, contenant deux lampes à bec long.

Sarcophage à droite. — Le sarcophage à droite renferme deux corps ensevelis à l'état de cadavres, les pieds tournés du côté de la porte. Aucun objet ne se trouve dans la sépulture.

Sarcophage du fond. — Ce sarcophage, dont une dalle était entr'ouverte, ne renferme ni corps ni objets. Il est tout à fait vide, et on peut croire qu'il n'a jamais été utilisé.

Banc ou lit funéraire. — Le lit funéraire, ménagé dans le roc le long de la paroi gauche, ne mesure en réalité qu'un mètre de longueur; on l'a agrandi à la tête et au pied au moyen de terre tufeuse que soutiennent deux dalles convenablement disposées.

Sur ce lit reposait le corps d'un enfant en bas âge, dont le crâne et le thorax gisent sur la terre tufeuse rapportée entre le lit et le sarcophage du fond, et les fémurs, tibias et péronés sur le lit lui-même.

Mobilier funéraire. — Voici le détail du mobilier funéraire de ce caveau, que nous marquons dans le plan, par des points numérotés, à la place occupée par chacun de ces objets.

1. Vase à deux anses, de o m. 27 de hauteur, bouché avec un tampon d'argile crue. Nous supposons que ce vase contenait un liquide qui s'est évaporé.

2. Vase à une anse (forme lacrymatoire), de o m. 15 de hauteur.

3. Vase à deux anses, de o m. 19 de hauteur.

4. Soucoupe en terre rouge, de o m. 12 de diamètre.

Digitized by Google

Nous remarquons dans cette soucoupe une très petite quantité de substance grisâtre, peut-être des restes d'aliments.

5. Vase à deux anses, de 0 m. 19 de hauteur, contenant des os calcinés et de la cendre, et sur les os une pierre passant à peine par la bouche du vase.

5 *bis*. Soucoupe de 0 m. 13 de diamètre, posée sur l'orifice du vase 5. Cette soucoupe est couverte d'un vernis vert foncé, et porte à son fond intérieur une rosace de sept feuilles.

6. Soucoupe en terre gris noir, de 0 m. 13 de diamètre.

7. Amphore à deux anses, de 0 m. 85 de hauteur, contenant des restes d'aliments (?).

8. Morceau de bois, sans forme et en très mauvais état de conservation, posé sur le bord du sarcophage du fond, au-dessus du corps de l'enfant que l'on voit sur le banc. Ce morceau de bois faisait probablement partie du mobilier funéraire de l'enfant.

9. Autre morceau de bois réduit en poussière.

10. Couche très mince d'argile noire.

En sortant la terre qui comblait le puits de ce caveau, nous avons rencontré, à 0 m. 50 de profondeur, deux vases contenant des os calcinés.

Tombeau n° 3.

Nous descendons par un escalier de cinq marches dans le puits qui mesure 1 m. 47 de largeur, 1 m. 54 de longueur et 1 m. 56 de profondeur.

La porte du caveau est fermée par une dalle non taillée.

On entre de plain-pied dans le caveau dont les parois, excepté celle de la porte, sont convexes et très négligemment taillées.

Les ossements trouvés dans ce caveau y étaient disposés confusément ainsi qu'on le verra en se reportant au plan que nous avons donné de ce caveau. Nous ne parlerons pas, à

Digitized by Google

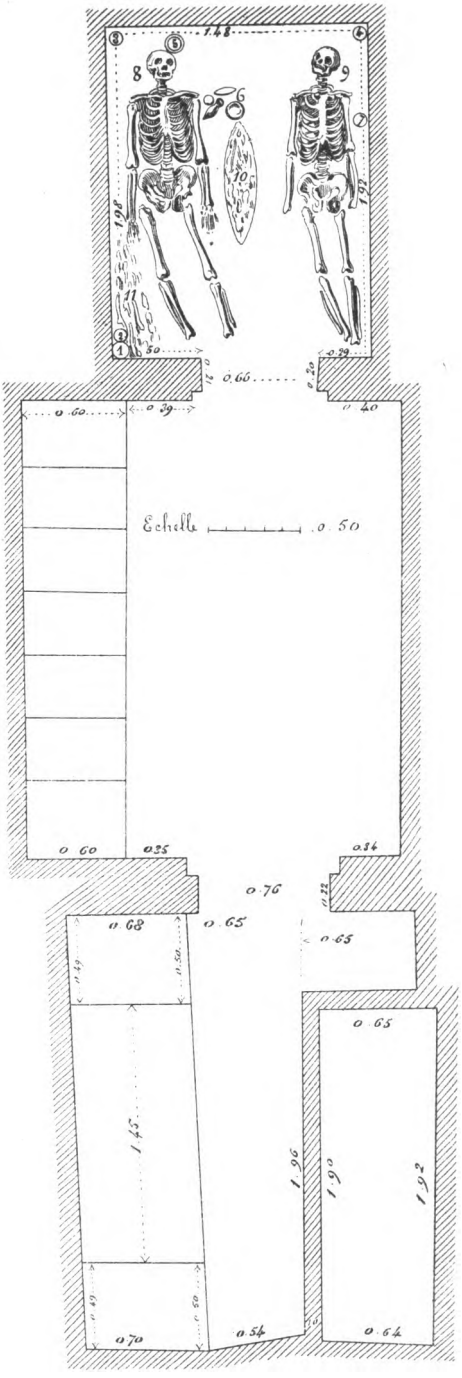

TOMBEAU N°1

Digitized by Google

Digitized by Google

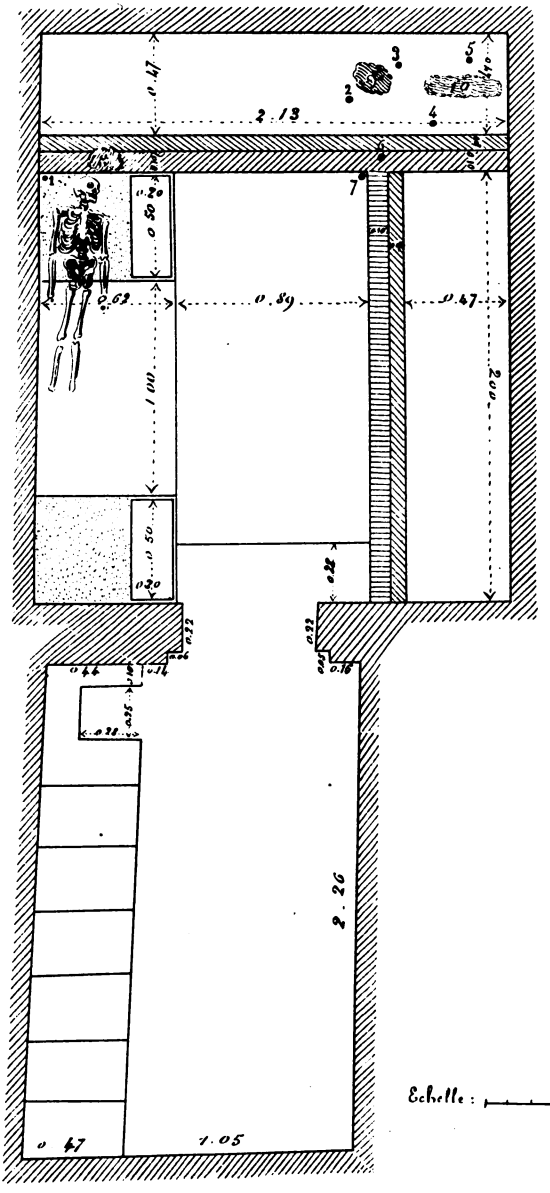

TOMBEAU Nº 2.

Digitized by Google

Digitized by Google

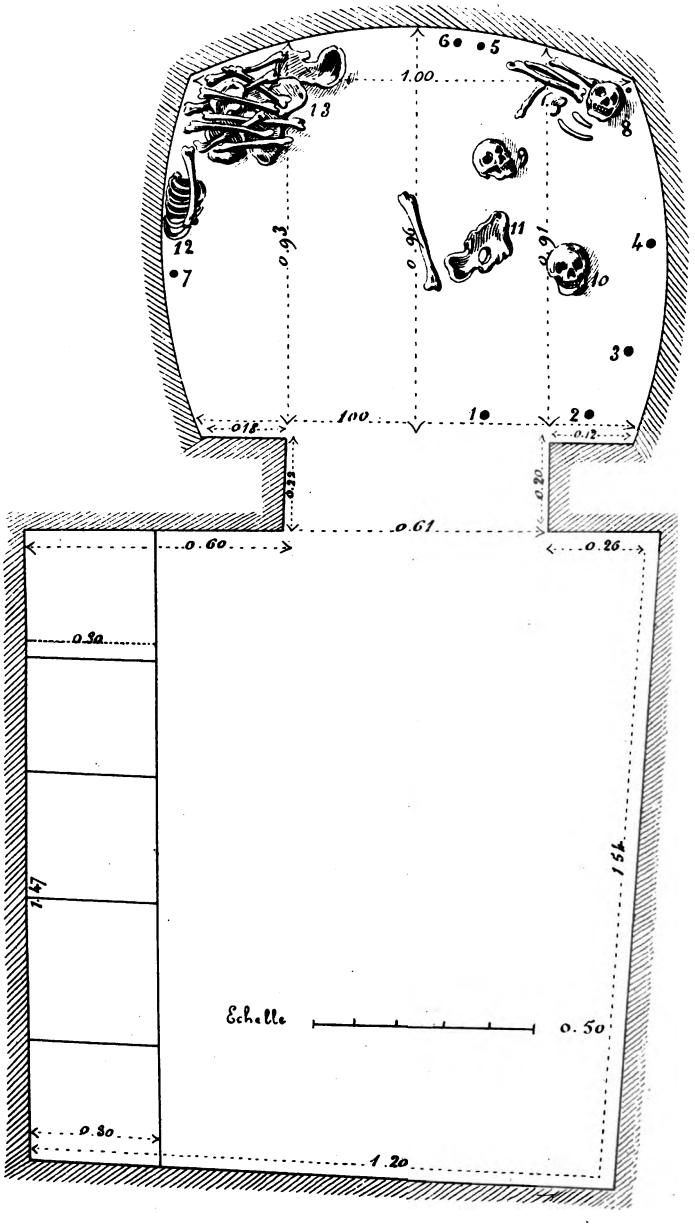

TOMBEAU N° 3

Digitized by Google

Digitized by Google

dessein, de petits ossements éparpillés un peu partout, dans un très mauvais état de conservation.

8, 9, et 10. Crânes; le 8 est recouvert de substance rouge.

11. Os iliaque.

12. Sacrum.

13. Groupe de trois os iliaques, entremêlés de neuf fémurs.

D'après la disposition des ossements dans ce caveau on doit supposer qu'il s'agit d'os rapportés après la disparition naturelle des chairs ou bien de cadavres décharnés au moment de l'inhumation.

Nous remarquons que dans ce caveau, comme dans ceux de la nécropole d'El-Alia, le fond de la chambre est recouvert d'une mince couche de terre roussâtre.

Mobilier funéraire. — Voici le détail du mobilier funéraire.

1. Pot à trois lèvres, une anse et flancs renflés, de 0 m. 20 de hauteur. Nous en avons trouvé trois semblables dans la nécropole phénicienne d'El-Alia.

2. Vase à deux anses, en terre jaune, do 0 m. 20 de hauteur.

3. Soucoupe en terre rouge, vernie intérieurement en noir, de 0 m. 14 de diamètre.

4. Soucoupe en terre rouge, de 0 m. 10 de diamètre.

5. Soucoupe en terre rouge, de 0 m. 12 de diamètre.

6. Vase à deux anses, en terre rouge, de 0 m. 62 de hauteur, contenant une petite quantité d'os d'oiseaux de très petite taille.

7. Amphore dont le tiers supérieur manque.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

II

Inscription romaine de Lamta.

En arrivant à Lamta (*Leptis parva*), nous trouvâmes une bande d'Arabes occupés à fouiller une des nécropoles de la ville antique, située au lieu dit Henchir-Meskhal. Ces recherches n'ayant pas été autorisées par l'inspection des antiquités, M. Gauckler en confisqua le produit. Outre des poteries, des lampes, des verreries, les fouilles avaient mis au jour une inscription. M. Gauckler m'écrit à ce sujet :

« Le texte est gravé en jolies lettres, hautes de o m. o15 seulement, mais nettes et bien alignées, sur une plaquette de marbre blanc carrée, ayant o m. 3o de côté et o m. o15 d'épaisseur : au revers une moulure retaillée prouve que la plaquette a été découpée dans une dalle destinée d'abord à décorer un édifice. L'inscription était appliquée verticalement contre la face antérieure d'un tombeau en forme d'autel, retenue par quatre griffes en fer qui s'engageaient dans de petites cavités en queue d'aronde, ménagées sur les côtés latéraux de la plaquette :

L·SILICIO·L·F·CLAVD SATVR
NINO·MIL·LEG·III·AVG·)
IVLI·LIGVRIS·VIXIT·AN·XL
MILITAVIT·AN·XVIIII·DE
FVNCTVS·IN PVGNA·SVB·LV
CILIO CENTVRIONE·INTER
ARAS·ET VATARI·
RERRICHE RVSTICI·ROMANI·F
SILICIVS·L·FIL·FELIX·MATRI ET
FRATRI DE SVA INP·FECIT

L. Silicio, L. f(ilio), Claud(ia tribu), Saturnino mil(iti) leg(ionis) III Aug(ustae) c(enturia) Julii Liguris vixit an(nis) XL, militavit ann(is) XVIIII,

Digitized by Google

defunctus in pugna sub Lucilio centurione inter Aras et Vatari; Rerrich(a)e Rustici(i) Romani f(iliae); Silicius L. f(ilius) Felix matri et fratri de sua inp(ensa) fecit.

« Le tombeau auquel appartenait cette dédicace, et qui était peut-être un cénotaphe, avait donc été élevé aux frais d'un certain Silicius Felix, fils de Lucius, pour sa mère Rerricha, fille de Rusticius Romanus, probablement d'origine indigène, et pour son frère L. Silicius Claudius Saturninus, fils de Lucius.

« Ce dernier, soldat de la 3e légion Auguste, de la centurie de Julius Ligur, était mort à quarante ans, après dix-neuf ans de service, dans un combat livré sous le commandement du centurion Lucilius entre les villes romaines d'*Arae* et de *Vatari*.

« La ville de *Vatari* nous est connue, bien qu'elle ne figure encore sur aucun texte épigraphique. La table de Peutinger la place sur la route de Carthage à *Sitifis*, par *Siguese* et *Sigus*, entre ces deux dernières stations. Tissot l'identifie, d'après M. Dewulf, avec les ruines du Fedj-Souioud, point stratégique des plus importants, sur le versant nord-nord-est du Djebel-Terguelt, au nord de l'Aurès [1].

« La ville d'*Arae* est inconnue, bien que les listes d'évêchés mentionnent plusieurs *ecclesiae Arenses*.

« Le combat où périt L. Silicius Saturninus avait sans doute été livré par un détachement de la 3e légion contre les Maures de l'Aurès, lors d'un de ces soulèvements si fréquents en Numidie pendant toute l'occupation romaine. Il serait intéressant de connaître la date exacte de ce combat. »

M. Gauckler a essayé de la conjecturer d'après la paléographie du monument. Il remarque que l'aspect rappelle celui des épitaphes du cimetière des *officiales* à Carthage, des af-

[1] *Géogr. comparée de l'Afrique*, t. II, p. 416.

Digitized by Google

franchis du roi Juba II, à Cherchel, des plus anciennes épitaphes de Souse; autrement dit, que les lettres paraissent du premier siècle après J.-C. Comme l'écriture courante sur ces monuments n'a pas sensiblement varié d'Auguste à Trajan[1], il est impossible de préciser davantage.

On arrive au même résultat (et ceci a encore été indiqué par M. Gauckler) par l'inspection des objets trouvés dans la partie de la nécropole où l'épitaphe a été recueillie. « Tous, dit-il, remontent à la meilleure époque de l'occupation romaine en Afrique : les lampes notamment y ont les formes allongées de la dernière époque punique ou la forme circulaire romaine, *sans queue.* »

D'autres arguments peuvent encore être apportés à l'appui de la même conclusion.

Le centurion Julius Ligur est inconnu, mais on a déjà rencontré un centurion Lucilius sur une épitaphe de Tébessa, que j'ai publiée[2] et que j'ai, d'après certains indices très concluants, attribuée aussi au premier siècle. Le rapprochement est, il faut l'avouer, plus tentant que concluant.

Enfin, un combat livré au nord de l'Aurès s'expliquerait très bien par ce que l'on sait de l'histoire militaire de l'Afrique au premier siècle jusqu'à Trajan; il serait assez étonnant après cette époque, où la légion avait quitté son camp de Theveste et où la ligne extrême de l'occupation militaire avait été portée au sud de l'Aurès. Tous les renseignements que nous possédons sur les luttes que soutint la 3e légion sous Auguste et surtout sous Tibère, peut-être encore après, nous montrent la région qui s'étendait entre le pays des Cirtésiens et l'Aurès occupée par les indigènes, en particulier par les *Musulamii*. Nous y

(1) Hübner, *Exempla scripturæ epigraphicæ*, p. LXXXII.

(2) *Bull. arch. du Comité*, 1890, p. 459, n° 7 (= *C. I. L.*, VIII, 15550) : *P. Messius, P. f. Quir. Melissus Aug[usto]du[no], mil. leg. III Aug, c(enturia) Lucili.*

Digitized by Google

voyons que la tactique des généraux habiles, par exemple de Junius Blaesus, était de diviser l'armée en trois parties : le centre occupant et couvrant Tébessa et les parages situés à l'est de l'Aurès, l'aile gauche manœuvrant dans la direction de la Tripolitaine et l'aile droite couvrant le territoire de Cirta. Et, comme la tactique de l'ennemi consistait à envahir le territoire romain par petites bandes et à se retirer en évitant le combat, on avait fini par agir de même, par diviser les légionnaires en détachements mobiles à la tête desquels on mettait des centurions éprouvés : *Tunc* (Blaesus) *tripartitum exercitum plures in manus dispergit,* dit Tacite, *praeponitque centuriones virtutis expertae*[1]. Ce passage est un commentaire excellent de notre inscription; il ne prouve pas, assurément, que le centurion Lucilius fût un contemporain de Tacfarinas; mais il fait comprendre le rôle qu'il jouait avec sa troupe aux environs de Vatari et permet de conjecturer la nature de l'escarmouche où périt L. Silicius Saturninus.

LIVRES OFFERTS.

Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau la 2e partie du tome XXXV des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres* (Paris, 1896, in-4°).

M. de Boislisle offre à l'Académie le tome XII de son édition des *Mémoires de Saint-Simon* (Paris, 1896, in-8°).

Le Gouverneur général de l'Algérie adresse à l'Académie deux exemplaires de la 2e édition d'un *Essai de grammaire de langue tamachek'*, par le général A. Hanoteau (Alger, 1896, in-8°).

[1] Tac., *Ann.*, III, 75.

Digitized by Google

M. Cagnat a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie la 4e livraison de l'*Atlas archéologique de Tunisie*. Il comprend les cartes suivantes : Grombalia, Bou-Ficha, Souse, Halk el Menzel.

« Nous avons donné, avec la carte de Souse, un plan détaillé de l'ancienne *Hadrumetum*, d'après les relevés de Daux, corrigés par M. le capitaine Hannezo. Le texte qui accompagne ce plan a été rédigé presque exclusivement par M. Salomon Reinach. M. Babelon et moi nous nous sommes occupés plus spécialement des cartes de Grombalia et de Bou-Ficha. »

M. Le Blant a la parole pour une présentation d'ouvrage :

« Le beau volume intitulé : « *Fractio panis* », *la plus ancienne représentation du sacrifice eucharistique à la* « *Capella greca* » (Paris, 1896, in-4°), que Mgr Wilpert a l'honneur d'offrir à l'Académie, est une étude sur la catacombe de sainte Priscille dans laquelle De Rossi a fait l'une de ses dernières et de ses plus brillantes découvertes : celle des tombes des *Acilii Glabriones*. Plusieurs fresques, masquées depuis des siècles par une couche de terre et de mortier, ont été dégagées par le jeune savant, rendant au jour, avec de nouveaux types, des sujets familiers aux peintres des catacombes romaines, le sacrifice d'Abraham, la résurrection de Lazare et, au-dessous d'une ligne d'édifices qui représentent probablement quelque palais de Rome, Daniel debout entre les lions. Ce qui a le plus frappé Mgr Wilpert, c'est une fresque à six personnages, couchés sur un sopha en forme de *sigma*, devant lesquels sont posés un vase et deux plats contenant l'un deux poissons, l'autre cinq pains. A la tête de ce lit est assis, sur un escabeau, un homme barbu qui, de ses mains tendues en avant, semble rompre un pain. C'est là, dans la pensée de Mgr Wilpert, un évêque accomplissant l'action liturgique de la *Fractio panis* et distribuant le pain consacré aux fidèles que les personnages couchés représentent. Telle a été aussi, nous dit-il, l'appréciation de De Rossi, qui a pu voir la fresque, et cette découverte lui donne l'occasion d'étudier, avec toute compétence, les textes et les monuments relatifs au sacrifice eucharistique. Deux riches appendices, l'un sur les peintures contenues dans les catacombes, l'autre sur l'antique et célèbre inscription d'Abercius, dont il fait ressortir le caractère chrétien, terminent ce volume publié en deux éditions, l'une allemande, l'autre française. De belles phototypies reproduisent soit les fresques mêmes, soit, quand l'image n'était pas accessible à l'objectif, les copies faites par Mgr Wilpert, habile dessinateur autant que savant archéologue. »

Digitized by Google

M. Oppert présente une petite brochure en langue turque sur la lecture des écritures cunéiformes : « *Khatt i mîkhi* », *l'écriture cunéiforme des Assyriens* (Constantinople, 1896, in-16). Elle a été écrite par un jeune Arménien, M. Basmadjian, pendant une détention de trois ans que ce savant, pour cause politique, avait passés dans la prison de Mehter Khané, à Constantinople. C'est le premier essai en langue osmanlie écrit sur les textes de la Turquie d'Asie.

SÉANCE DU 19 JUIN.

Le Président prononce l'allocution suivante :

Messieurs,

L'Académie des inscriptions est bien cruellement éprouvée. Il y a sept semaines, nous avions la douleur de perdre notre vénéré doyen d'âge M. Hauréau. Aujourd'hui c'est encore un de nos doyens, et aussi un de nos confrères les mieux doués, les plus intelligents, auquel nous allons rendre un suprême hommage. Par un article de ses dernières volontés, M. de Rozière a demandé qu'aucun discours ne fût prononcé sur sa tombe. C'est donc d'ici que je lui adresserai, en votre nom, un dernier adieu. Il y a peu de semaines, il prenait part à nos travaux, à toutes nos discussions avec son ardeur, sa vivacité accoutumées. Un mal implacable vient de l'enlever sans que la plupart d'entre nous aient pu lui dire un dernier adieu. Laissant de côté sa carrière politique si honorable, si bien remplie, au cours de laquelle il a rendu de grands services aux lettres, je ne vous parlerai que de son activité purement scientifique.

Thomas-Louis-Marie-Eugène de Rozière était né à Paris le 3 mai 1820. Notre confrère venait donc d'entrer dans sa

Digitized by Google

soixante-dix-septième année. Qui s'en serait douté à le voir prendre la parole dans nos séances ou au sein de nos commissions pour défendre avec tant de vaillance juvénile, avec tant de netteté, de lucidité, les causes qui lui étaient chères?

Rozière avait été pensionnaire de l'École des chartes, où ensuite il professa l'histoire du droit français et du droit canonique pendant plusieurs années. Il avait constamment conservé pour ce grand établissement une tendresse filiale dont il lui donna mainte preuve. Il fut un des collaborateurs de la *Bibliothèque de l'École*. De 1851 à 1852, il remplit les fonctions de chef du cabinet du Ministère de l'instruction publique auprès de son beau-père, M. Giraud.

Les premiers travaux d'ordre historique qui lui ont valu sa juste réputation datent de loin. Dès 1843, il publiait une étude sur les monnaies royales chypriotes, fort importante quand on considère le petit nombre de documents dont on disposait à cette époque. Il partagea pour ce travail avec M. de Mas Latrie un prix de notre Académie. Dans le même ordre d'études relatives à l'Orient latin au moyen âge, il publia en 1849 le *Cartulaire de l'église du Saint-Sépulcre de Jérusalem*, d'après un manuscrit de la Bibliothèque Vaticane, œuvre qui a été fort utile pour l'histoire alors si mal connue des institutions du royaume franc de Jérusalem.

Mais Rozière s'était voué plus spécialement à l'histoire du droit, de la diplomatique et des institutions du moyen âge. Il a enseigné le droit non seulement à l'École des chartes, ainsi que je l'ai rappelé, où il eut pour successeur le regretté Ad. Tardif, mais aussi au Collège de France, où durant plusieurs années, de 1872 à 1881, il a suppléé son ami Laboulaye. C'est dans cet ordre d'études qu'il a donné la plupart des travaux qui lui vaudront toujours la gratitude des érudits et qui l'ont fait nommer parmi nous dans la séance du 30 juin 1871. Dans ce domaine, outre d'assez nombreux et excellents

Digitized by Google

mémoires (*Ancienne coutume de Thégra, Charte du consulat d'Uzès, L'école de droit d'Alais au XIII^e siècle, Le pariage de Pamiers*), Rozière s'est surtout fait connaître par deux publications considérables du plus grand mérite, consacrées l'une et l'autre aux anciens formulaires. La plus importante, qui traite en trois volumes des formules des époques mérovingienne et carolingienne, est intitulée : *Recueil général des formules usitées dans l'empire des Francs du V^e au X^e siècle.* Elle a rendu et rend de nos jours encore les plus grands services. L'étude de ces documents, en effet, féconde le droit, car les formules sont, pour ainsi dire, le droit en action, le droit vivant. Le recueil de Rozière, où figurent d'ailleurs beaucoup de textes nouveaux découverts par lui, garde un grand prix pour les travailleurs, même après la publication plus récente de M. Zeumer, parce que Rozière eut l'idée de faire fondre tous les anciens recueils de formules en un recueil unique et d'y classer toutes les formules dans un groupement nouveau par ordre de matières. Ce système, approuvé par les uns, regretté par les autres, en tout cas très pratique, facilite certaines recherches et peut suggérer de féconds rapprochements par la comparaison rapide des formules similaires.

La seconde grande publication de Rozière est celle du *Liber diurnus*, parue en 1869, recueil des formules usitées par la chancellerie pontificale du V^e au XI^e siècle. Une importante préface, que la récente édition allemande de ce livre n'a point fait oublier, précède, dans cette belle édition de notre regretté confrère, le texte même du *Liber*.

Dans le même ordre de travaux, il faut citer encore les *Formulæ andegavenses* publiées en 1844, les *Formules inédites d'après un manuscrit de Saint-Gall* en 1853, *les Formules wisigothiques* en 1854, *De l'histoire du droit en général et du grand coutumier de Normandie* en 1867, *Dissertation sur l'histoire et le droit ecclésiastique* en 1869.

Digitized by Google

Il faut se reporter à l'époque où Rozière rédigeait son grand travail sur les Formules de l'époque franque pour en bien apprécier le mérite. Il n'existait pas de recueil complet pour cette vaste période. Rozière rechercha avec le plus grand soin les manuscrits dans toutes les bibliothèques de l'Europe. Cette poursuite était des plus ardues, car alors il n'existait pas comme aujourd'hui des catalogues excellents. Non seulement notre confrère a trouvé, je l'ai dit, un grand nombre de formules non encore reconnues par ses prédécesseurs, mais il a considérablement amélioré le texte de beaucoup de celles qui étaient déjà connues. Depuis son travail on n'a presque rien ajouté.

Quand il fit son édition du *Liber diurnus*, il eut aussi à lutter contre les plus grandes difficultés, dans de telles conditions qu'il ne put même obtenir communication du manuscrit original de la Bibliothèque Vaticane. Il n'en tira pas moins le plus remarquable parti des renseignements qu'il réussit à se procurer. Aujourd'hui la nouvelle édition publiée par M. de Sickel, notre associé étranger, plus heureux que notre confrère, met à la disposition de tous, en les complétant, les indications que Rozière avait eu tant de peine à réunir.

Avec Laboulaye et notre confrère de l'Académie des sciences morales, M. Dareste, Rozière a fondé une des rares revues juridiques consacrées à l'histoire du droit qui se publient en France. Cette *Revue*, toujours identique sous des titres successifs, compte aujourd'hui plus de trente années d'existence. Elle jouit dans le monde savant de la plus haute estime. Elle a rendu, elle rend tous les jours à l'histoire du droit et des institutions les plus signalés services.

Dans l'ordre des travaux intéressant plus particulièrement notre Académie, Rozière a publié en 1856, en collaboration avec M. Chatel, la *Table générale* de nos *Mémoires*, jointe à celle des *Mémoires* de l'Académie des sciences morales et politiques.

Digitized by Google

Dans ces derniers temps, il s'était occupé avec un intérêt de famille (car cette publication se rattachait dans sa pensée à celle de M. Pardessus, son grand-père : *Diplomata et chartæ*) de la publication des Diplômes royaux que l'Académie a votée et dont elle a remis le soin à une commission spéciale. Il s'était adjoint des collaborateurs préparés de longue date à cette entreprise et surveillait ce labeur avec un soin minutieux.

Les études auxquelles Rozière s'était voué sont comme héréditaires parmi les siens. Il avait eu autour de lui, outre Pardessus, son grand-père que je viens de citer, Ch. Giraud, son beau-père qui, lui aussi, s'était consacré à l'histoire du droit.

Tous les ouvrages de notre regretté confrère que je viens de passer en revue se distinguent par une science nette et précise. La lucidité, la clarté d'exposition ont toujours caractérisé ses travaux comme son enseignement.

Il est temps de dire quelques mots d'un autre champ d'action où Rozière s'est montré un maître. De 1853 à 1881, il fut inspecteur général des archives départementales. Au moment où il fut nommé à ce poste, vers les débuts de l'Empire, le service des archives n'existait qu'à l'état purement rudimentaire. La plupart des départements n'avaient pas de locaux ou des locaux insuffisants. Les archives anciennes étaient à peu près partout dans l'abandon et dans le même état que lors de leur transfert dans les préfectures après la Révolution. Quand je dis dans le même état, je me trompe; plusieurs dépôts avaient été mis au pillage; quelques-uns avaient été dépouillés de leurs richesses par voie administrative. Malgré les progrès réalisés sous le ministère Duchâtel, les recherches étaient difficiles, sinon impossibles, faute de classement et d'inventaires. Le personnel était presque toujours au-dessous de sa tâche : d'une part, de vieux archivistes, fonctionnaires de préfectures mis à la retraite et pourvus de postes d'archivistes, parce qu'on

Digitized by Google

voulait augmenter leur pension, incapables de faire des classements et des inventaires, et, faute de fil conducteur, de diriger des érudits dans leurs recherches et de leur donner satisfaction; d'autre part, de jeunes archivistes, sortis de l'École des chartes, que la vue d'un désordre plus que demi-séculaire rebutait ou qui profitaient de leur situation pour se livrer à des travaux personnels. Par son énergie extrême, jointe à l'amour inné du devoir et de sa fonction, Rozière est arrivé petit à petit à réorganiser ce service si capital. Par son insistance auprès des préfets, il a obtenu des Conseils généraux l'attribution ou la construction de locaux; il a guidé, dirigé et formé toute une génération d'archivistes à qui, dans des inspections qui duraient souvent dix jours et plus, il traçait des cadres de classement, dont il vérifiait le travail d'inventaire, à qui enfin il apprenait le métier, quelquefois avec un peu de vivacité. C'est à lui également que nous devons l'organisation, le classement et l'inventaire des archives communales et hospitalières. — Tout n'est pas parfait dans le service des archives, si considérable et si compliqué, mais c'est à Rozière surtout que nous devons d'avoir débrouillé ou fait débrouiller le chaos. A ce titre il a vraiment droit à la reconnaissance des travailleurs et des administrations. Après 1870 surtout, en sa qualité de président de la Commission des archives, alors qu'il eut la haute main, il a fait réaliser les progrès les plus considérables, mais il était juste de rendre un hommage mille fois mérité à la période précédente de son activité, période de luttes et de difficultés, dont il triompha constamment par sa rare énergie. Dans ces dernières années, il avait étendu sa vigilance aux archives ministérielles à Paris. C'est à lui qu'on doit en grande partie les améliorations réalisées aux archives des Ministères des affaires étrangères et de la marine.

Tous vous avez connu les belles qualités de notre confrère, l'ardeur qu'il mettait à soutenir, à défendre les causes qui lui

Digitized by Google

tenaient au cœur, à rendre service à ses amis, à ses disciples. Dans nos commissions il louait ou combattait avec une vivacité passionnée, toujours appuyée sur des preuves excellentes. Ses rapports étaient de vrais modèles de lucidité, de critique consciencieuse. Vendredi dernier, alors qu'il était presque mourant, comme nous nous apprêtions, en commission, à décerner les médailles du Concours des antiquités nationales, il nous fit parvenir un long et admirable rapport sur un des principaux ouvrages soumis à notre suffrage. Ces trente pages qu'il venait de dicter de sa voix défaillante étaient empreintes d'une telle vigueur, d'une telle netteté d'exposition et d'argumentation que le contraste était presque dramatique entre cet esprit encore si vivant et ce corps presque moribond.

L'Académie perd en Rozière un de ses membres les plus brillants et les plus zélés.

Le Président lève ensuite la séance en signe de deuil.

SÉANCE DU 26 JUIN.

Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts écrit au Secrétaire perpétuel que, conformément au désir qu'il lui a exprimé, au nom de l'Académie, d'attribuer cette année une quatrième médaille de 500 francs au Concours des antiquités de la France, il autorise volontiers cette attribution, dont la dépense sera prélevée sur les fonds ordinaires du budget de l'Académie.

M. Devéria, par une lettre qu'il adresse au Secrétaire perpétuel, se porte candidat à la place laissée vacante par la mort de M. Hauréau.

Digitized by Google

M. Heuzey adresse au Secrétaire perpétuel la lettre suivante :

Constantinople, 22 juin 1896.

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

Je désirerais signaler à l'Académie une série de faits scientifiques d'un sérieux intérêt pour la primitive histoire de Chaldée. Les fouilles de M. de Sarzec en 1895, dont je suis venu examiner les résultats au Musée de Constantinople, n'ont pas été moins fécondes sous ce rapport que celles de 1894.

Notre explorateur a découvert un second gisement de tablettes non moins important que le premier, mais remontant à une époque beaucoup plus haute, qui n'était pas connue encore comme pouvant fournir des documents de ce genre. Les nouvelles tablettes appartiennent en effet pour la plupart aux règnes de Sargon l'ancien et de son fils Naram-Sin, les deux rois conquérants qui paraissent avoir les premiers réuni toute la Chaldée sous leur domination. Leurs tablettes, écrites d'une très belle écriture, mais sur de la terre non cuite, sont malheureusement en fragments; mais ces fragments sont précieux. M. François Thureau-Dangin, spécialement chargé de procéder à l'examen de ces nombreux débris, a déchiffré sur plusieurs d'entre eux les noms de Sargon et Naram-Sin et aussi celui du patesi Louqal-oushoun-qal qui gouvernait, sous leur autorité, la ville de Sirpourla, ainsi que je l'ai déjà établi devant l'Académie par le rapprochement de quelques empreintes de cachets.

Ce qui est non moins intéressant, c'est que des indications chronologiques appartenant à ces deux règnes si reculés sont marquées, très rarement il est vrai, sur les tablettes de Tello. M. Thureau-Dangin a réussi à en dégager plusieurs, que je me fais un devoir de transmettre à l'Académie pour prendre date.

Ce sont, particulièrement pour le règne de Sargon, les années correspondant aux expéditions de ce prince dans le pays d'Elam et, tout à l'opposé, dans les pays occidentaux baignés par la Méditerranée. La domination du même roi sur les villes d'Erech, de Sirpourla et sur le pays de *Gouti* se trouve aussi établie par plusieurs fragments. Ces données, absolument contemporaines des faits, sont de nature à démontrer le caractère historique et nullement légendaire du célèbre texte connu sous le nom de *Présages de Sargon*. Les rapports entre les deux villes d'Agadé et de Sirpourla sont de plus affirmés par des échanges commerciaux, consistant surtout en grains du côté d'Agadé, en bestiaux du côté de Sirpourla.

Digitized by Google

Les mêmes fouilles ont mis au jour une série de tablettes d'un type encore plus ancien et tout à fait archaïque, car l'une d'elles est datée d'Ouroukaghina, roi de Sirpourla, qui appartient aux origines de l'histoire de Chaldée.

Je serai heureux, Monsieur le Secrétaire perpétuel, si ces détails peuvent intéresser l'Académie et je vous prie de vouloir bien leur réserver une place dans nos *Comptes rendus*.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire perpétuel, l'expression de mon affectueux attachement.

Léon Heuzey.

L'Académie se forme en comité secret.

La séance étant redevenue publique, le Président annonce que la Commission du prix Gobert propose pour le premier prix M. Noël Valois, auteur de l'ouvrage intitulé : *La France et le grand schisme d'Occident;* et pour le second prix M. Ch. Petit-Dutaillis, auteur de l'ouvrage intitulé : *Étude sur la vie et le règne de Louis VIII.*

Il est procédé au scrutin sur le premier prix.

Il y a 33 votants; majorité, 17.

M. Noël Valois obtient 32 voix; M. Petit-Dutaillis, 1.

En conséquence, le premier prix Gobert est décerné à M. Noël Valois.

Il est ensuite procédé au scrutin sur le second prix.

Il y a 32 votants; majorité, 17.

M. Petit-Dutaillis obtient 27 voix. Il y a 5 bulletins blancs.

En conséquence, le second prix Gobert est décerné à M. Petit-Dutaillis.

M. Eug. Müntz fait une communication sur *La maison de Pétrarque à Vaucluse.*

On a beaucoup disserté sur l'emplacement de la maison de Pétrarque à Vaucluse : d'ordinaire on admet qu'elle s'élevait sur la rive gauche de la Sorgue, au pied du rocher que domine le château, et à côté du tunnel (d'origine romaine, au dire de quelques archéologues) qui relie les deux parties du village. Il y a quelques années, un revirement s'est produit en faveur de la

Digitized by Google

rive droite : la maison du poète aurait occupé l'endroit précis où se trouve aujourd'hui le café de Laure et de Pétrarque. Enfin, tout récemment, M. le marquis de Monclar s'est efforcé de démontrer que cette demeure historique est identique à la construction qui se dresse, de nos jours encore, à mi-côte, sur un terre-plein, à une petite distance du château.

M. Müntz a entrepris d'élucider le problème en s'aidant du témoignage même de Pétrarque et de celui de ses contemporains. Grâce à eux, il est en mesure de démontrer que la maison existait avant que le poète allât s'établir à Vaucluse et qu'elle fut acquise par lui à titre onéreux. C'était une construction en pierres, relativement solide, puisque en 1353 sa voûte brava l'incendie que des brigands y avaient allumé. Léguée à l'hospice de Vaucluse, ou, à son défaut, aux héritiers de l'ancien serviteur du poète, elle ne tarda pas à devenir un lieu de pèlerinage pour tous les fervents de la littérature. A la longue, cependant, le souvenir de l'hôte illustre qu'elle avait abrité s'affaiblit et lorsque, quelque cent cinquante ans plus tard, Vellutello, Beccadelli et Symeoni visitèrent Vaucluse, la tradition avait certainement beaucoup perdu en autorité. A cette époque, comme pendant le XVII^e^ siècle, nulle hésitation : c'est sur la hauteur que tous les biographes placent l'habitation du poète. La maison qu'ils nous décrivent est identique — et ce résultat est définitivement acquis, grâce à M. de Monclar — à celle qui existe encore.

Vers le milieu du siècle dernier l'abbé de Sade, dans ses *Mémoires sur la vie de Pétrarque*, affirme que la maison n'existe plus, et son opinion a été adoptée par les savants les plus autorisés.

M. Müntz s'est attaché à démontrer que les textes en apparence les plus caractéristiques ne sont pas absolument inconciliables avec l'hypothèse d'une maison bâtie sur la hauteur. En tout état de cause, le champ des hypothèses est désormais circonscrit : c'est sur la rive gauche de la Sorgue, au pied ou sur la cime du rocher, et dans le voisinage immédiat du jardin qui est arrosé par cette rivière et que signale encore un tronc de laurier plusieurs fois séculaire, qu'il faut chercher la maison de Pétrarque.

Digitized by Google

Grâce aux textes qui viennent d'être remis en lumière, une nouvelle exploration des localités permettra de résoudre en dernière instance la seconde partie du problème.

M. Foucart lit une note de M. Radet, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux, sur une ville inconnue de Carie, Antioche de Chrysaoride, dont un décret des Amphictyons reconnaît le caractère sacré et le droit d'asile. Après avoir déterminé les limites de la région appelée Chrysaoride, l'auteur montre ce qu'étaient les colonies fondées par les Séleucides. Tantôt c'était une cité nouvelle constituée par la réunion de plusieurs bourgs, tantôt le roi se contentait de donner son nom à une ville ancienne. Antioche de Chrysaoride était dans ce dernier cas, puisque les Amphictyons rappellent sa parenté avec les Hellènes, ce qui n'aurait pu s'appliquer à une ville récemment fondée. M. Radet, reprenant successivement les traits caractéristiques indiqués dans le décret, prouve qu'ils s'appliquent très bien à la ville de Mylasa. Elle faisait de son éponyme Mylasos un descendant d'Æolus et d'Hellen, généalogie justifiant sa parenté avec les Hellènes. Sous Antiochus III qui, suivant les ambassadeurs, avait donné à la ville la paix et l'autonomie avec un régime démocratique, Mylasa était dévouée au roi de Syrie et résista aux entreprises de Philippe V. Des fragments d'inscriptions crétoises trouvés à Mylasa montrent que les habitants négociaient avec les divers Etats grecs pour obtenir la reconnaissance de son droit d'asile. Ce fut dans ces circonstances que Mylasa reçut le nom d'Antioche qu'elle porta du reste fort peu de temps. M. Radet, combinant les données mylasiennes et celles de Delphes, fixe la date du décret des Amphictyons à l'année 200 avant notre ère [1].

M. Théodore Reinach fait une communication sur une loi d'Élis, gravée sur bronze, que les Allemands ont découverte à Olympie. Contrairement à l'avis des éditeurs allemands, M. Rei-

(1) La note de M. Radet sera publiée dans la *Revue des Universités du Midi*, 1896, t. II, p. 275 et suiv.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

nach y voit une loi dirigée contre la pratique du sacrifice humain qu'elle frappe d'une forte amende et d'autres pénalités; la patrie (c'est-à-dire le clan) et la *gens* du coupable sont déclarées solidairement responsables du payement de l'amende. Cette loi date environ de l'an 600 avant J.-C. et atteste la longue persistance chez les Grecs de cette coutume barbare.

LIVRES OFFERTS.

Sont offerts :

Gurupūjākaumudī. Festgabe zum fünfzigjährigen Doctorjubiläum Albrecht Weber, dargebracht von seinen Freunden und Schülern (Leipzig, 1896, gr. in-8°).

M. le Dr Hamy offre à l'Académie un volume dans lequel il a réimprimé une série d'articles déjà publiés par lui dans différents recueils et qu'il a réunis sous le titre de : *Études historiques et géographiques,* ouvrage contenant 10 cartes hors texte et 21 figures (Paris, 1896, in-8°).

M. Oppert présente au nom de l'auteur, M. l'abbé Aurèle Quentin, *La religion d'Assurbanipal, 667-647 avant J.-C.* (Paris, 1896, in-8°; extrait du tome VII de la *Bibliothèque de l'École des hautes études*).

« Le savant ecclésiastique qui enseigne la religion des Assyro-Chaldéens à la section des sciences religieuses de l'École pratique des hautes études, expose, sur le sujet où il est passé maître, l'idée fort juste que pendant les quatre mille ans où nous pouvons suivre l'histoire, les croyances se sont modifiées et qu'il faut s'appliquer à saisir la physionomie des branches de chaque période séparément, et montrer comment cette phase des croyances s'est développée. Ce mémoire, composé dans une forme excellente, témoigne des connaissances approfondies de l'auteur à l'égard de la mythologie assyro-chaldéenne. »

M. Maspero présente de la part de l'auteur, M. Theo.-G. Pinches, deux brochures intitulées : I. *The religious ideas of the Babylonians.* — II. *Notes on some of the recent discoveries in the realm of Assyriology, with special reference to the private life of the Babylonians* (London, 1896, in-8°).

Digitized by Google

« M. Pinches a réuni dans ces deux brochures un certain nombre de renseignements sur les mœurs et la religion des Chaldéens les plus anciens. La première contient un tableau sommaire de ce qu'était la vie à Lagash, dans cette ville d'où sont venues les statues du Louvre, et quelques notices sur l'existence des Babyloniens du dernier empire : on y remarque une traduction nouvelle des textes relatifs aux cérémonies du mariage. La seconde donne, avec des notions sur les dieux les plus anciens, une discussion de certaines idées relatives au dieu Mardouk, à ses différentes formes et à la comparaison du nom Ia, Iaou avec celui de Iah, Iahvèh. M. Pinches a traité ces matières diverses avec l'ingéniosité dont il a donné tant de preuves. »

Digitized by Google

APPENDICE.

LA NÉCROPOLE BERBÈRE D'HENCHIR-EL-'ASSEL, PRÈS DE DAR-BEL-OUAR (TUNISIE), PAR M. LE DOCTEUR E.-T. HAMY, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

(SÉANCE DU 24 AVRIL 1896.)

Les vastes territoires de l'Enfida, entre Zaghouan et Sousse, tout remplis de vestiges de l'occupation romaine, ne sont guère moins riches en souvenirs de la période berbère. J'ai pu étudier, autour du vieux manoir arabe de Dar-bel-Ouar, sept à huit nécropoles, plus ou moins considérables, dont une seule, la plus importante, il est vrai, celle de Henchir-el-Hadjar, avait été signalée avant mon exploration, et j'en ai retrouvé une neuvième, qui n'est pas la moins curieuse, à l'ouest du lac Kelbia, au lieu dit *Aïoun-ef-Fakrin*.

Des diverses nécropoles, découvertes ainsi non loin de Dar-bel-Ouar, celle que l'on nomme Henchir-el-'Assel, *la ruine du miel*, est peut-être la plus instructive à étudier. Elle nous donne, en effet, la solution d'un problème archéologique et ethnographique d'un grand intérêt, celui des origines architectoniques des grands monuments algériens de l'époque mauritanienne.

Je me propose, dans la note qui suit, de décrire brièvement Henchir-el-'Assel et de montrer comment le type de ses monuments, mieux conservés à certains égards que ceux des autres nécropoles, s'est transformé, aux mains des architectes grecs qui ont élevé le Medraçen et le Tombeau de la Chrétienne.

Dar-bel-Ouar est relié dans la direction du nord-est, par un étroit chemin accessible aux voitures légères, à l'ancienne voie romaine, encore bien conservée, qui mène de Béja au Sahel.

Digitized by Google

Que l'on suive cette piste pendant 2 kilomètres ou à peu près, on tombe sur la vieille route, juste en face de trois collines basses, qui soulèvent, au milieu des épaisses moissons d'orge, leurs convexités toutes recouvertes de grosses pierres. C'est Henchir-el-'Assel.

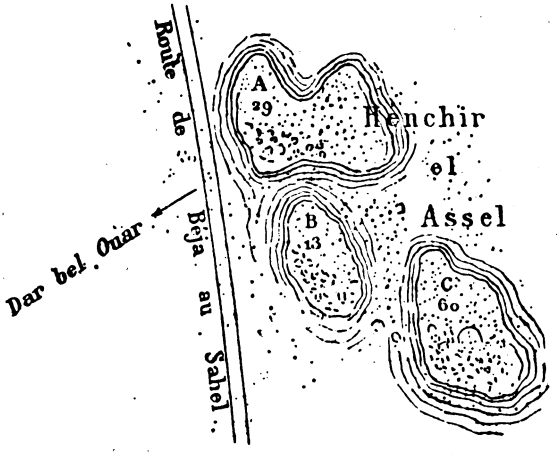

On reconnaît bien vite, en traversant la route, la physionomie habituelle aux champs funèbres des vieux Berbères. Les chambres qui formaient le centre des tombeaux sont demeurées béantes, et les grosses dalles posées à plat, qui encadrent ces chambres, tracent encore leurs cercles presque parfaits. Les chemins qui menaient de la périphérie au centre de chaque monument funèbre sont plus ou moins bien visibles, et l'on rencontre, de distance en distance, des restes de murailles qui devaient isoler jadis certains groupes funéraires.

Comptons et mesurons les tombeaux sur chacune des trois collines, et relevons en passant les particularités intéressantes qu'ils peuvent nous présenter. Sur la colline du nord, il existe vingt-neuf monuments; serrés les uns contre les autres, ils occupent surtout la base du monticule, du côté du chemin par

Digitized by Google

lequel nous sommes arrivés. Plusieurs ont de grandes dimensions. Deux dépassent 11 mètres de diamètre, un autre en atteint jusqu'à 13. Tous sont bouleversés, quelques-uns seulement ont gardé des pierres debout; la plus grande de ces pierres a 3 m. 20 de longueur, 2 m. 25 de hauteur, 0 m. 35 d'épaisseur, ce qui représente une masse de plus de 2 mètres cubes et demi. Près de là, un amas de pierres, dont certaines sont demeurées droites, semble correspondre à une construction de nature fort indécise.

Le groupe de la seconde colline, au sud de la première, ne compte que treize monuments. Un seul est assez bien conservé: au milieu d'un cercle de pierres d'appui, de 11 mètres ou environ, la chambre s'ouvre à l'est, fermée des trois autres côtés par des pierres, dont la plus grande atteint 1 m. 40 dans sa plus longue dimension. La convexité générale de l'ensemble des matériaux maintenus autour de la chambre par l'enceinte circulaire est fort sensible, et pour la première fois nous trouvons encore intactes une partie des assises de pierre qui composaient jadis une plate-forme légèrement conique. Quatre rangs de pierres plates sont demeurés en place; l'externe s'appuie obliquement sur les grosses pierres du pourtour, les trois autres s'imbriquent irrégulièrement, de manière à former une série de gradins très bas, inégaux, souvent plus enfoncés en dedans qu'en dehors; dispositions des plus mauvaises, on le conçoit aisément, pour résister aux pluies qui tombent parfois torrentielles et ont dû promptement désagréger des matériaux groupés dans des conditions aussi défectueuses. C'est ce qui explique qu'il reste si peu de pierres en place sur les plates-formes funéraires et qu'aucun observateur n'ait encore remarqué l'identité de plan de ces tombes grossières et des monuments beaucoup plus parfaits des princes de Mauritanie.

Au-dessous et au sud des treize tombes de notre second

Digitized by Google

groupe, le bas de la colline est couvert de restes de constructions étendues, mais indéfinissables.

Deux monuments isolés se distinguent à peine, enfouis dans la terre épaisse du petit vallon qui sépare la seconde colline de la troisième.

Toute la moitié sud de cette dernière est couverte de tombeaux, au nombre de soixante, généralement plus intacts que ceux dont il vient d'être parlé. J'en mesure un de 10 m. 50, un autre de 11 mètres, trois autres encore de 13 mètres, un dernier enfin de 19 mètres de diamètre. Celui-ci, le plus considérable des cent six qui constituent le groupe d'Henchir-el-'Assel, occupe le sommet de la troisième colline et domine toute la contrée jusqu'à la mer. Les matériaux en sont énormes. Il est bordé de deux cercles concentriques de très grosses dalles posées à plat, séparées par un intervalle de 1 m. 50, et dont l'interne domine un peu l'externe. L'imbrication des matériaux de revêtement est très manifeste sur une partie de la circonférence qui regarde l'ouest.

L'ensemble forme nettement un cylindre court, que surmonte un cône fort surbaissé, qui va s'appuyer au centre sur la grosse dalle de recouvrement de la chambre funéraire. Que l'on exhausse par la pensée la bordure du monument; qu'aux assises irrégulières et mal imbriquées du cône, relevé de même, on substitue des gradins en retraite, de hauteur uniforme; que la dalle du centre soit unie et arrondie, et l'on aura constitué le noyau d'un des grands monuments mauritaniens. Vienne ensuite un architecte qui appliquera, au pourtour, des pilastres ou des demi-colonnes également espacés, la transformation sera complète et le grossier tombeau du chef barbare de l'Enfida sera devenu, sans aucun changement essentiel, le monument plus ou moins artistique dont on peut encore voir les masses imposantes aux abords de Batna ou d'Alger.

Digitized by Google

Digitized by Google

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

ET BELLES-LETTRES

PENDANT L'ANNÉE 1896.

PRÉSIDENCE DE M. SCHLUMBERGER.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1896

SÉANCE DU 3 JUILLET.

Il est donné communication à l'Académie d'une note de la Commission centrale administrative, aux termes de laquelle MM. les Secrétaires perpétuels sont priés de vouloir bien annoncer à leurs Académies que, l'Institut étant définitivement entré en possession des fonds de la fondation Jean-Jacques Berger, elles peuvent, à partir de 1897, décerner ce prix à l'œuvre la plus méritante concernant la ville de Paris. Pendant une première période de cinq ans, le prix décerné par chacune des cinq Académies sera d'une valeur de 12,000 francs. A partir de 1902, la valeur du prix annuel sera portée à 15,000 francs.

M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts adresse à l'Académie un rapport de M. l'abbé Duchesne, directeur de l'École française de Rome, et un rapport de M. Homolle, directeur de l'École française d'Athènes, avec les mémoires de MM. Colin et Fossey, membres de cette École.

Les rapports et les mémoires sont renvoyés à la Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.

Est adressé pour le prix Stanislas Julien de 1897 :

La loi du parallélisme en style chinois démontrée par la préface du

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

Si-Yü Ki; la traduction de cette préface par feu Stanislas Julien, défendue contre la nouvelle traduction du père A. Gueluy, par M. Gustave Schlegel (Leyde, 1896, in-8°).

L'Académie se forme en comité secret pour entendre un rapport de la Commission de la fondation Piot.

La séance étant redevenue publique, M. DE MAS LATRIE lit une note sur *Un chapitre à supprimer dans l'Oriens christianus*, dans laquelle il établit que jamais la ville de Cérines (île de Chypre) n'a été le siège d'un évêché latin[1].

M. DE BARTHÉLEMY donne lecture d'une note sur l'origine du blason féodal[2].

M. Gauckler, directeur du Service des antiquités de Tunisie, présente à l'Académie les relevés qu'il vient de faire d'une villa romaine récemment découverte à Sousse, l'antique *Hadrumète*, par M. le capitaine d'artillerie Dupont, dans les travaux de construction du nouvel arsenal.

Cette habitation, contiguë à la maison de *Sorothus*, déblayée en 1886 par les officiers du 4e tirailleurs, était, comme la première, entièrement pavée de riches mosaïques. Celles qui viennent d'être mises au jour ornaient l'exèdre, appartement de réception de la villa, isolé des autres chambres par un large corridor.

Ce corridor, orné d'un motif géométrique, s'élargit en face de l'entrée pour former antichambre et s'arrondit en abside du côté opposé à l'exèdre, vers la cour centrale. Le pavement de l'abside est jonché de fleurs et de fruits; sur les murs, également revêtus de mosaïque, se développe un vaste paysage marin. Dans l'antichambre, des barques de pêcheurs à la nasse, au trident et à éperon sillonnent une mer poissonneuse.

Le seuil de l'exèdre est occupé par deux nymphes, debout, flanquées de deux divinités marines assises.

(1) Voir ci-après.

(2) Voir ci-après.

Digitized by Google

La salle centrale de l'exèdre, un *triclinium*, offre au milieu une grande mosaïque en T renversé, avec de nombreux médaillons à poissons, oiseaux et quadrupèdes divers, entourant un tableau figurant l'enlèvement de Ganymède.

A droite et à gauche, sont deux ailes ornées chacune d'un sujet spécial; l'une, qui semble avoir été refaite à une époque postérieure, offre une grande composition géométrique étoilée à nombreux médaillons; l'autre, qui est un véritable chef-d'œuvre, représente le Triomphe indien de Bacchus.

La valeur artistique de cet ensemble décoratif permet de le dater de la fin du 1er siècle de notre ère.

Les mosaïques, immédiatement enlevées par les soins du Service des antiquités, sont aujourd'hui déposées au musée du Bardo et orneront plus tard le musée local de la ville de Sousse. M. Gauckler rend hommage, en terminant, au concours empressé et très efficace qu'ont bien voulu lui prêter en cette circonstance MM. le colonel Grandjean, le lieutenant-colonel Govian et le capitaine Dupont, auquel revient l'honneur de ces belles découvertes.

COMMUNICATIONS.

UN CHAPITRE À SUPPRIMER DANS L'*ORIENS CHRISTIANUS*. NOTE DE M. DE MAS LATRIE, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

Le Quien, en composant l'*Oriens christianus*, vers l'année 1730, a consacré un chapitre à la ville de Cérines, située sur la côte septentrionale de l'île de Chypre, comme ayant été dotée, au moyen âge, d'un évêché de rit latin, et il a donné la liste suivante de neuf évêques qui auraient, d'après lui, occupé ce siège du XIIIe ou XIVe siècle jusqu'au XVIe siècle :

1. Jourdain de Miremont. — 2. Everhard. — 3. André. — 4. Jean de Rysterscheyt. — 5. Syfrid Piscatori. — 6. Denis Bard. — 7. Jérémie Contuglus. — 8. Arnauld «de Arceto». — 9. Balthazar de Eredia.

Digitized by Google

Les éditeurs des *Familles d'Outremer* de Du Cange ont cru enrichir et améliorer ce savant ouvrage, en ajoutant, sur la foi de Le Quien, l'évêché de Cérines à la partie de son œuvre consacrée aux églises orientales, sans vérifier si les attributions du savant dominicain étaient bien justifiées.

Les documents originaux mis au jour depuis la composition de l'*Oriens christianus* leur auraient cependant permis, non seulement de les contester, mais de les rejeter d'ensemble, et de se refuser absolument à admettre la création d'un évêché latin à Cérines, au moyen âge.

Un écueil auquel Le Quien n'a pas suffisamment pris garde, me semble-t-il, a fait dévoyer ses recherches. C'est la forme très variable qu'a eue anciennement le nom latin de la ville de Cérines. On trouve, en effet, ce nom écrit, dans les monuments : *Cerinia, Ciriniæ, Ceraunia, Cirinia, Cherinæ, Carina,* ou sous des formes approchantes, plus ou moins dénaturées d'ailleurs par les copistes. L'évêque latin de cette ville, s'il eût existé, aurait été désigné par l'un de ces titres, ou par un titre peu différent : *Episcopus Cerinensis, Cirinensis, Ceraunensis,* peut-être même *Cernencis.* Mais remarquons d'abord que ces appellations, toutes applicables sans doute à la ville de Chypre, peuvent répondre également à d'autres villes, pourvues d'évêchés et inscrites comme telles dans le répertoire général des diocèses du monde chrétien, et situées néanmoins dans d'autres pays que l'île de Chypre, tels que l'Italie, la Corse, la Syrie ou la Macédoine, sans compter la Cyrénaïque.

L'erreur de Le Quien, et de quelques savants qui l'ont précédé dans des investigations analogues aux siennes, comme Brémond et Fontana, a été de prendre pour des évêques chypriotes des prélats portant des titres épiscopaux assez semblables quant à la forme au nom latin de Cérines et qui cependant ne désignaient pas et ne pouvaient désigner cette ville.

Ce qui explique la méprise de Le Quien et de ses devan-

Digitized by Google

ciers, dépourvus encore aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles des actes constitutifs de l'église latine en Chypre, c'est que les bulles pontificales portant nomination d'un évêque se bornent souvent, chose étrange, à annoncer, dans la suscription comme dans le dispositif, le nom du siège épiscopal auquel le prélat est appelé, sans préciser, d'une manière déterminée, le pays où le siège est situé. On peut constater cette particularité diplomatique dans le recueil de Brémond et dans tous les autres bullaires.

Aujourd'hui, possédant les actes qui ont créé et établi l'ancienne hiérarchie latine de Chypre, sachant, par le cartulaire de Sainte-Sophie et par d'autres documents concordants avec les premiers, que le nom de la ville de Cérines n'y a jamais figuré, nous pouvons critiquer en toute confiance la nomenclature de Le Quien, certains qu'elle ne peut être que fautive.

Et, en effet, en nous arrêtant au premier évêque inscrit dans ce catalogue, Jourdain de Miremont, nous trouvons que ce prélat, qualifié de *Sernensis episcopus*, ne fut pas évêque de Cérines en Chypre, mais qu'il occupa le siège de Sarno, dans la Principauté Citérieure, sous le règne de Charles II d'Anjou [1].

J'avoue n'avoir pas réussi à déplacer les huit autres prélats de la liste de l'*Oriens christianus* et à les restituer à leurs véritables diocèses. C'est peu regrettable toutefois. Si nous ne pouvons retrouver les sièges auxquels ils ont réellement appartenu, il nous est possible, et même facile, de montrer que ni ces prélats, ni d'autres prélats, quels qu'ils soient, n'ont pu être pourvus du siège d'évêque latin de Cérines, attendu que ce siège n'a jamais existé.

Avant de donner les preuves historiques et géographiques de ce fait, ce qui n'exigera pas une longue énumération, nous devons rappeler quelle était l'organisation de l'église grecque

[1] Gams, p. 910.

Digitized by Google

en Chypre au moment où les Francs s'emparèrent de l'île, aux débuts de la troisième croisade.

Dès le IVe siècle, l'église de Chypre, indépendante de tout patriarcat, et jouissant de l'autocéphalie, fut divisée en quatorze évêchés, correspondant aux quatorze provinces politiques de l'île.

Le premier siège, avec le titre de métropole, était la ville de Salamine, ou Constancia, dont les ruines pulvérisées se trouvent au nord de Famagouste. Les autres sièges étaient Paphos, Citium (aujourd'hui Larnaca), Curium (aujourd'hui Piskopi), Tamassos, Neapolis ou Amathonte (aujourd'hui Limassol), Arsinoë, Lapithos, Karpasia, Chytri, Tremithus, Soli, Ledra (aujourd'hui Nicosie) et Ceraunia, au nord de Nicosie, sur les bords de la mer de Caramanie.

L'antique ordonnance, qui durait encore au XIIe siècle, subit de profondes atteintes par suite de la conquête franque. Nous ne parlerons de ces modifications qu'autant qu'il sera nécessaire pour suivre le développement de la nouvelle église dans l'île.

Lorsque Célestin III, à la demande d'Amaury de Lusignan, qui avait pris le titre de roi de Chypre, établit le clergé latin dans l'île, en 1196, les dispositions suivantes furent arrêtées, d'accord avec le roi et les barons.

Un archevêque latin, ne relevant que du pape, fut établi à Nicosie, et on lui donna trois évêchés suffragants : Paphos, Limassol et Famagouste.

Cérines, comme tous les autres sièges grecs, conserva le titre et le prélat de l'ancien rit, mais n'entra pas dans la hiérarchie latine. Son territoire fut annexé au territoire de l'archevêché latin de Nicosie.

Les documents les plus authentiques, les écrits de voyageurs qui ont visité l'île de Chypre, au moyen âge, ou d'auteurs qui ont vécu à la même époque, attestent, par la concordance de leurs relations, que l'église latine de Chypre a reposé sur

Digitized by Google

ces bases sans qu'aucun changement y ait été apporté, pour les étendre ou les restreindre, durant quatre cents ans : pendant tout le règne des princes Lusignans, pendant la durée de la domination vénitienne, et jusqu'à la conquête turque, qui la détruisit, en dépouillant et chassant les Latins [1].

Il suffira de citer quelques-uns des témoignages les plus probants.

En 1211, Willebrand d'Oldenbourg, venant de Tarsous, débarque à Cérines, qu'il appelle *Schernæ*. Son itinéraire constate que l'île possède un archevêque latin, habitant Nicosie, capitale du nouveau royaume et trois évêques du même rit, ses suffragants : Paphos, Limassol et Famagouste [2].

Gervais de Tilbury, mort vers 1214, donne un chapitre aux îles de la Méditerranée, dans ses *Otia imperialia*. Chypre y figure avec sa métropole et les trois évêchés que nous venons de nommer [3].

En 1220, un diplôme de la reine Alix de Champagne, régente de Chypre, promulgue l'accord conclu entre elle et les évêques latins de l'île au sujet des dîmes et de quelques autres questions domaniales. Cette convention, sanctionnée en 1221 par le légat apostolique Pélage, évêque d'Albano, alors en Orient, fut confirmée en 1223 par le pape Honorius III [4]. Les prélats nommés dans ces actes, comme dans une transaction analogue de 1222 [5], sont toujours l'archevêque de Nicosie avec les trois évêques de Paphos, Limassol et Famagouste. Jamais n'intervient un quatrième évêque.

(1) Étienne de Lusignan écrivait peu de temps après la conquête turque : «Tout le clergé latin a été extirpé et chassé.» *Descript. de toute l'isle de Cypre*, Paris, 1580, fol. 90 v°.

(2) Dans Allatius, *Symmicta*, Cologne, 1653, in-12, p. 142. Wilbrands von Oldenburg, *Reise*, Hambourg, 1859, p. 22-23.

(3) Cap. XII, *De insulis Mediterranei Maris*, ap. Leibnitz, *Script. Brunsv.*, t. I, p. 920.

(4) *Hist. de Chypre*, in-8°, 1852-1855, t. I, p. 212; t. III, p. 612.

(5) *Hist. de Chypre*, t. I, p. 212; t. III, p. 619.

Digitized by Google

Il en est de même dans quelques règlements des années 1231 et 1232, relatifs aux intérêts réciproques de la noblesse et du clergé en matière féodale, encore mal délimités [1].

En 1260, intervient un document considérable. Alexandre IV, voulant établir la suprématie définitive du rit latin, qui ne résultait qu'implicitement des résolutions antérieures, rendit la constitution connue dans l'histoire ecclésiastique sous le nom de *Constitutio Cypria* [2].

La réduction à quatre des quatorze évêchés grecs, décidée déjà mais non encore effectuée, dut être pratiquée sans retard. Les seuls évêchés conservés furent ceux de Nicosie, Paphos, Limassol et Famagouste; ils eurent la même étendue géographique que les évêchés latins; mais, en chacun de ces diocèses, le prélat grec dut aller résider dans une autre localité que le pasteur latin à qui seul devait appartenir l'ancien siège. L'élection des évêques était laissée au clergé grec, mais elle devait être confirmée par l'évêque latin du diocèse respectif. Enfin l'évêque grec devait prêter dans les mains du prélat latin, son supérieur, serment d'obéissance et de dévouement à sa personne et à l'église romaine.

En exécution du décret pontifical, le métropolitain de Nicosie eut à transférer son domicile dans la vallée de Solia, au nord de l'Olympe, et se contenter du titre d'évêque de Solia; l'évêque de Paphos dut habiter Arsinoë, celui de Limassol Lefcara, et celui de Famagouste, Riso-Carpasso, à l'extrémité du Karpas. Cérines cessa dès lors d'être un évêché grec, sans devenir évêché latin. C'est là le point capital qu'ont méconnu Le Quien et les éditeurs du livre de Du Cange.

Rien ne fut changé à la réglementation de 1260, ni à la fin du XIII^e^ siècle, ni au XIV^e^ siècle, ainsi qu'on le voit par les

[1] *Hist. de Chypre*, t. III, p. 681 et suiv.
[2] *Hist. de Chypre*, t. I, p. 380-383.

Digitized by Google

actes mêmes des assemblées ecclésiastiques tenues sous les règnes de Henri II et de Hugues.

Le concile de Limassol, en 1298, présidé par l'archevêque de Nicosie, est célébré en présence de nombreux abbés, avec le concours des évêques de Paphos et de Limassol. L'absence de l'évêque de Famagouste y est justifiée. On ne prononce pas le nom de Cérines [1].

Le 17 janvier 1340, s'ouvre le concile de Nicosie, sous la présidence de l'archevêque Élie des Nabinaux, avec l'assistance de ses trois suffragants latins de Paphos, Limassol et Famagouste, et des quatre évêques grecs de Solia, Arsinoë, Lefcara et Carpasso [2]. Pas plus que dans le concile de 1298, il n'y est question de Cérines.

L'itinéraire de Ludolphe de Sudheim confirmerait, s'il était nécessaire, les inductions tirées des actes synodaux. Ludolphe visita plusieurs fois l'île de Chypre en 1350. Dans le curieux tableau qu'il a donné de l'île, de son étendue, de son commerce et de son état florissant, il n'oublie pas de parler de son église, formée, dit-il, d'un métropolitain et de trois suffragants : Paphos, Limassol et Famagouste [3].

Le Voyage du seigneur d'Anglure et d'autres monuments de la fin du XIV^e^ siècle, qu'on a dû consulter, ne fournissent rien sur la question. En revanche, les témoignages du XV^e^ siècle, tant ceux du temps des rois Lusignan que ceux de l'époque vénitienne, abondent et confirment tous les précédents.

On peut le constater d'abord par la description, un peu confuse malheureusement, que donne Ænéas Sylvius de l'île de Chypre [4], à une époque où les Génois détenaient encore

[1] Labbe, *Concil.*, t. XI, part. II, col. 1409-1417.

[2] Labbe, *Concil.*, t. XI, part. II, col. 2432, 2439.

[3] *Arch. de l'Orient latin*, t. II, p. 335; *Hist. de Chypre*, t. II, p. 211.

[4] Æneæ Sylvii Piccolomini *Opera omnia* (Bâle, in-fol., 1551). *De Asia*, cap. 96, p. 377. Dans les notions désordonnées concernant Chypre, il est ques-

Digitized by Google

Famagouste, c'est-à-dire avant l'année 1464 [1]; mais il faut compléter l'insuffisance de ses indications par les mentions catégoriques inscrites dans un monument administratif de premier ordre, qui appartient au pontificat de son successeur.

Le registre de la chancellerie de Sixte IV (1471-1484), désigné sous le nom de *Liber censualis*, dans lequel sont immatriculés les établissements devant un cens de mutation au trésor pontifical, énumère les évêchés de Chypre dans cet ordre, qui était l'ordre de préséance : Nicosie, Paphos, Limassol et Famagouste [2]. Cérines n'y figure pas. L'abbaye Blanche des Prémontrées de Lapaïs, dont les belles ruines du XIV^e^ siècle existent encore, avait été construite à une faible distance de Cérines; elle est toujours mentionnée cependant dans le cartulaire de Sainte-Sophie comme appartenant au diocèse de Nicosie [3]. A une certaine époque, elle prétendit à l'exemption; on lui notifia qu'elle devait obéissance à l'archevêque de Nicosie, son ordinaire [4].

Le cadre épiscopal, tel que nous l'avons vu déterminé par les documents, se maintint jusqu'à la fin du XV^e^ siècle, et même au delà [5]. A la veille de l'invasion turque, les quatre anciens

tion d'un *Atracleusis episcopus*, résidant dans l'intérieur de l'île (*in mediterraneis*) et ayant quelques villages sous sa dépendance : *villis aliquibus præest*. Cet évêque, dont le titre a été mal écrit, soit par un copiste, soit par l'imprimeur, ne peut être qu'un prélat grec, sans doute l'évêque de Lefcara, au nord-est de Limassol, dans les montagnes du Machera.

[1] « Famagosta, quam Genuenses obtinent », cap. 96, p. 377. Le roi Jacques II de Lusignan parvint à reprendre Famagouste aux Génois en 1464 (*Hist. de Chypre*, t. III, 34, n.; 128, n.), qui est l'année même de la mort de Pie II.

[2] *Documents nouveaux servant de preuves à l'Histoire de Chypre*. Paris, in-4°, 1882; *Mélanges de la Collection des documents inédits*, t. IV, p. 355.

[3] *Hist. de Chypre*, t. III, p. 646; cf. t. II, 61, 226; t. III, p. 211, 288, 347, 513, 523, 537-538, 543-544, 632. (Cartul. de Sainte-Sophie, n^os^ 21-23, 29, 36, etc.)

[4] *Hist. de Chypre*, t. III, p. 513.

[5] Voir *Documents nouveaux servant de preuves*, etc. 1882, in-4°, p. 531,

Digitized by Google

évêchés latins existaient encore, bien que les temps fussent devenus lamentables.

La prospérité dont témoignait l'itinéraire de Ludolphe de Sudheim n'avait pas survécu au règne des Lusignans. A peine devenue colonie vénitienne, Chypre dépérissait. Le désordre et le découragement régnaient partout, dans l'ordre civil comme dans les choses religieuses. Les paysans fuyaient en Caramanie, pour échapper à l'impôt et aux corvées. Les Chypriotes appauvris, attristés de voir les places et les faveurs réservées aux seuls Vénitiens, négligeaient leurs propres affaires. Le commerce était nul, l'agriculture improductive.

Les allocations assurées autrefois par le gouvernement royal à la ville de Nicosie pour l'entretien de médecins et de professeurs n'étant plus payées, les habitants se plaignaient de ne pouvoir faire soigner leur famille et instruire leurs enfants.

Les abbayes et les évêchés, ne recevant qu'imparfaitement les pensions réglementaires, ne pouvaient suffire à leurs besoins et à leurs devoirs. Le culte souffrait, les édifices tombaient en ruines[1]. Les habitants de Famagouste n'avaient pas les moyens d'acheter les matériaux nécessaires à la réparation de leurs maisons. Alarmés de l'appauvrissement général, ils suppliaient le gouvernement de demander à Rome la réunion de l'évêché de Limassol à leur évêché, dans l'espoir de venir en aide à la pauvreté de leur pasteur. « La ville de Limassol, disaient-ils en 1491 dans leur requête au doge

art. 3, doc. de 1490. Voir aussi le document statistique de la fin du siècle nommant les quatre évêchés latins : Nicosie, Paphos, Limassol et Famagouste (*Hist. de Chypre*, t. III, p. 504, et un doc. de 1559, p. 542); Mémoire de F. Attar de 1540; rapport de B. Sagredo au sénat, 1565 (et non 1562); *Hist. de Chypre*, t. III, p. 530, 542.

[1] Voir la réponse du gouvernement vénitien transmise au lieutenant de Chypre sur les doléances des Chypriotes. Venise, janvier-mars 1430. *Doc. nouveaux servant de preuves à l'Hist. de Chypre*, 1882, p. 527. *Coll. des documents inédits. Mélanges*, t. IV.

Digitized by Google

Barbarigo, n'est plus qu'un misérable village, où la présence d'un évêque latin n'a désormais aucune utilité [1]. »

Ce n'est pas dans un état aussi déplorable, quand la population et les ressources diminuaient partout en Chypre, qu'on aurait pu songer à augmenter, au profit de la ville de Cérines, ou de toute autre localité de l'île, le nombre de ses diocèses.

Sous les Turcs, la situation empira et devint intolérable. Les propriétés des Latins furent livrées au pillage; les églises transformées en mosquées ou en écuries. A ceux qui eurent le courage ou que le malheur obligea de rester dans l'île il fut interdit de posséder aucune propriété immobilière, ni maison, ni domaine rural; on les surchargea de prestations et d'impôts arbitraires. C'était leur rendre le séjour impossible, ce que désiraient les vainqueurs, et, il faut bien le dire, les Grecs encore plus que les Turcs [2].

Ainsi, une suite ininterrompue de faits et de documents irrécusables établit que la ville de Cérines n'a jamais été le

[1] Réponse du doge Barbarigo à la supplique des habitants de Famagouste. Venise, 2 août 1491, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 485.

[2] « Les Turcs, en prenant possession de l'île de Chypre, garantirent aux Grecs l'exercice de leur religion et défendirent aux chrétiens latins d'avoir des églises et de posséder des maisons et des terres. Ils assurèrent aux Grecs la supériorité sur les autres sectes. L'église cathédrale des Latins à Famagouste, Saint-Nicolas, fut transformée en mosquée; les autres églises devinrent des écuries ou des magasins. (Des mesures analogues furent prises à Nicosie, où l'église de Sainte-Sophie devint une mosquée.) Les Grecs, quoique malheureux, se réjouissaient de cela, parce qu'ils étaient devenus libres dans leur religion et leurs coutumes. Auparavant le patriarche de Constantinople les considérait comme Latins. Aussi quand ils allaient en Terre Sainte, les évêques grecs de Jérusalem ne voulaient pas les recevoir, parce qu'ils s'étaient soumis aux évêques latins, parce qu'ils étaient choisis par le Conseil du roi et confirmés ensuite par les évêques latins..... Pendant qu'une députation d'évêques grecs se trouvait à Constantinople, arriva un prêtre arabe qui, ayant donné 3,080 sequins au vizir Mohamet pacha, se fit sacrer archevêque de Chypre. Il arriva dans l'île escorté de deux janissaires de la Porte, et gouverna avec beaucoup de tyrannie. » Kyprianos, *Histoire de Chypre*, Venise, 1788, p. 306.

Digitized by Google

siège d'un évêché du rit latin, et que, par une conséquence naturelle, aucun des neuf prélats inscrits dans les tables chypriotes sous cette rubrique erronée n'a pu en porter réellement le titre.

Le futur éditeur du nouvel *Oriens christianus* aura donc à supprimer entièrement ce chapitre, dans la réimpression si justement désirée du beau travail du P. Le Quien.

NOTE SUR L'ORIGINE DU BLASON FÉODAL,
PAR M. A. DE BARTHÉLEMY, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

Je prie l'Académie de me permettre de l'entretenir quelques instants d'un sujet dont je crois que l'on n'a pas parlé souvent devant elle. Il n'est si modeste détail qui, du moment où il peut servir à l'histoire et à l'archéologie, doive être négligé. Je veux, aujourd'hui, parler de la science héraldique.

Ordinairement on dit l'*art héraldique;* en me servant du mot *science,* j'entends faire une distinction très nette entre le sculpteur, l'enlumineur, voire même le héraut d'armes, qui représentent des figures de blason, et le curieux qui recherche l'origine de ces figures, et les services que cette étude peut rendre.

Il y a vingt-six ans, je tâchai de déterminer l'origine du blason féodal; c'était alors un essai sur lequel je demandai que la critique vînt m'éclairer. Pendant ce temps, je pus constater que la thèse que j'étais le premier à soutenir trouvait de nombreux adhérents et que je n'avais pas de contradicteurs sérieux. G. Demay, dans son *Histoire du costume au moyen âge,* le baron de Rostaing, à propos des comtes de Forez, M. Alf. Richard, traitant du comté de Poitou, etc. ont adopté mes propositions.

Aujourd'hui, il m'est donc permis de préciser le résultat

Digitized by Google

de mon travail primitif et des recherches que j'ai multipliées depuis.

A toute époque et partout l'homme a été porté à adopter un signe qui désigne sa personnalité. Sur les vases grecs, nous voyons des guerriers portant sur leurs boucliers des emblèmes particuliers; la numismatique antique nous révèle des symboles adoptés par des villes, par des familles, par des personnages. On trouve ces signes distinctifs en Orient et jusque chez les sauvages, on constate des marques d'individus ou de tribus tatouées sur la peau.

Cette coutume d'adopter un signe qui, le plus souvent, était une allusion parlante au nom ou l'image d'une idée, d'un souvenir d'origine, d'un fait personnel, donna naissance aux types des sceaux religieux. Elle se continua à travers les siècles jusqu'à des temps rapprochés de nous. De là procèdent ces emblèmes gravés sur les sceaux et les cachets des bourgeois, des artisans, des représentants riches de la classe rurale, des nouveaux anoblis comme je l'établirai plus loin, et, dans les derniers temps de l'ancien régime, de tout individu ayant acquis une certaine situation dans la société. A la fin du siècle dernier, nombre de gens se qualifiaient chevaliers sans l'être; tout le monde se disait écuyer et s'attribuait des armoiries; profitant de cette tendance générale à se donner des apparences aristocratiques, les gouvernants, voyant qu'ils ne pouvaient arrêter le mouvement, se contentèrent habilement d'en tirer profit au point de vue fiscal. Telle est l'origine de l'Armorial officiel dressé par d'Hozier, dans l'ordre des circonscriptions financières appelées Généralités. On y trouve un peu de tout, même des enseignes d'hôteliers. Ne sourions que discrètement de nos prédécesseurs, alors que, depuis un siècle de triomphe des idées démocratiques, jamais les titres nobiliaires ne sont éclos plus spontanément, de tous côtés, et sans qu'on puisse deviner d'où ils sortent.

Digitized by Google

Ces marques, ces symboles ont été l'origine des signes héraldiques; mais ils ne constituent pas le véritable blason féodal.

Sur celui-ci, l'imagination des chercheurs s'est exercée avec autant de zèle que d'insuccès. Les théories les plus étranges ont été proposées. Vico, dans la *Science nouvelle*, ne disait-il pas que les lis d'or de France procédaient de trois grenouilles plutôt que de trois crapauds, parce que le nombre trois étant le superlatif de la langue française, trois grenouilles signifient une très grande grenouille, c'est-à-dire un très grand enfant de la terre ou un très grand seigneur. Je ne suis pas le premier à noter ces rêveries; jadis le P. Ménestrier et Le Laboureur ne ménageaient pas ceux qui « philosophent inutilement sur les couleurs, métaux et pennes des armoiries, et s'alambiquent la cervelle pour deviner le langage des animaux, le ramage des oiseaux et la signification d'une mouche, d'un papillon, d'une billette, etc. »

On peut fixer le commencement du blason féodal d'une manière à peu près exacte, à quelques années près. Parmi les sceaux armoriés que j'ai pu étudier, je n'en ai pas rencontré antérieurement à 1170 (Philippe d'Alsace-Flandre), et entre cette date et 1199 un certain nombre de feudataires ont, à quelques années de distance, un sceau sans armoiries, et plus tard un sceau armorié. On peut donc affirmer que le blason féodal fut employé à partir de la seconde moitié du XII^e^ siècle, sous le règne de Louis VII et par ce roi dont l'exemple fut aussitôt suivi par les grands seigneurs de France, puis passa à l'étranger. En Allemagne et en Angleterre, les premiers sceaux armoriés ne commencent à paraître que dans les premières années du XIII^e^ siècle.

Aucun texte, aucun règlement ne fait allusion à cette innovation, et cependant il n'est pas impossible d'en expliquer l'origine.

A la fin du XII^e^ siècle, on renonça peu à peu à l'interven-

Digitized by Google

tion des témoins, quelquefois très nombreux, qui assistaient à la rédaction d'un acte. Les seigneurs laïques y substituèrent un sceau qui était le signe de leur haute justice; mais comme à ce moment, et depuis longtemps, le haut justicier se contentait de se faire représenter armé et à cheval et que tous les sceaux se ressemblaient, ne différant que par la légende, on dut graver sur le bouclier du cavalier et plus tard sur le caparaçon de son cheval un signe particulier qui fut le blason féodal. Signe de la justice, c'est-à-dire du fief, le blason féodal fut dès lors attaché au fief et se transmit avec lui aux possesseurs qui s'y succédaient, même quand ils étaient étrangers à la famille qui l'avait d'abord détenu. C'était la conséquence de l'adage : *la terre ennoblit*. Un traité manuscrit de blason, du xv^e^ siècle, conservé aux Archives nationales, confirme mon assertion : « Tout gentilhomme peut porter aultres armes que les siennes et changer quant se remonste d'hostel et seigneurie par heritiere. » C'est ainsi que l'on peut expliquer ces changements d'armoiries dans une même famille. Ils n'étaient pas motivés par le caprice, mais justifiés par des changements de possession territoriale. On pourrait faire une longue énumération des seigneurs de la haute noblesse qui abandonnèrent les armoiries de leurs ancêtres pour prendre celles des fiefs dont ils devenaient possesseurs. Il en fut ainsi jusqu'au jour où les rois de France donnèrent des lettres d'anoblissement : les armoiries des nouveaux nobles leur devinrent dès lors personnelles, et, comme elles n'étaient pas attachées à la terre, elles se conservèrent héréditairement et sans changement dans leurs familles.

Le premier anoblissement connu jusqu'ici est celui de l'orfèvre de Philippe le Hardi, en 1270; il est permis de penser que, depuis cette date jusqu'à la fin de la monarchie, les armoiries vraiment féodales restèrent attachées au fief, tandis que celles des nouveaux nobles devinrent personnelles. Les ar-

Digitized by Google

moiries féodales continuèrent à exister dans les anciens fiefs possédant une juridiction; elles étaient immobilisées dans les terres que les rois érigeaient en baronnies, comtés ou duchés.

L'établissement du blason féodal eut pour conséquence de modifier la forme du bouclier. Jusqu'au milieu du XII^e^ siècle, assez haut pour couvrir le cavalier, il était arrondi dans sa partie supérieure et terminé en pointe; façonné en bois et recouvert d'un cuir qui cachait les bandes de métal destinées à amortir les coups, il portait au centre un *umbo* de volume assez considérable qui maintenait les bandes métalliques, mais faisait obstacle à ornementer la surface de l'écu. A partir du milieu du XII^e^ siècle, l'*umbo* disparaît, les bandes de métal sont disposées sur le cuir, la forme générale de l'écu est modifiée : il est tout prêt à recevoir des figures peintes. Ces bandes de métal, dorées, argentées ou peintes, donnent naissance aux plus anciennes pièces héraldiques.

Quelques personnes ont supposé qu'à leur retour d'Orient, les croisés avaient rapporté et conservé pieusement leurs écus, dont les plaques métalliques avaient été plus ou moins fondues et brisées dans les combats. Le meilleur argument à invoquer contre cette conjecture, c'est qu'aucun sceau de croisé, ayant pris part aux deux premières expéditions, ne porte d'armoiries.

Si on veut savoir d'où viennent les figures héraldiques du blason féodal, on se rapprochera probablement de la vérité en cherchant dans un ordre d'idées très simple. Ainsi les sautoirs, les chevrons, les fasces ne sont peut-être que des parties de l'armature métallique; complétées par la réunion de toutes les bandes réunies à l'*umbo*, cet ensemble donna naissance à l'escarboucle et aux chaînes de Navarre. Quant aux lions, aux léopards, aux aigles et autres animaux, que les seigneurs des XII^e^ et XIII^e^ siècles ne connaissaient guère que par les

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

bestiaires et les récits des voyageurs, je pense qu'ils furent empruntés aux étoffes orientales employées dans les costumes d'apparat : leurs formes de convention sur les écussons font soupçonner cette origine, et la règle héraldique qui défendait de mettre métal sur métal et émail sur émail vient à l'appui de ma conjecture. Il ne faut pas oublier que Philippe-Auguste, à son sacre, avait une dalmatique et des chaussures de couleur bleue, semées de fleurs de lis; de même l'émail du Mans montre Geoffroi Plantagenet revêtu et chaussé d'un semis de lions, reproduits sur son écu qui est pourvu de son *umbo;* mais, dans ce dernier cas, il n'y a rien du blason féodal.

Cette solution permet de répondre aux personnes qui, persuadées que sur un écusson les figures héraldiques représentent une sorte de langage hiéroglyphique, en demandent souvent l'interprétation. Cette curiosité a quelque raison d'être en ce qui concerne les blasons des anoblis et ceux de la noblesse impériale. Le souverain voulait indiquer, dans les nouvelles armoiries, les motifs de l'anoblissement. Il n'en est pas de même en ce qui touche le blason féodal. Dans celui-ci il n'y a rien à deviner; il n'y a pas même de ces allusions symboliques qui étaient en grande faveur dans l'archéologie religieuse. Parce qu'un sceau féodal représentait un lion et que quelque trouvère en faisait le prétexte d'une flatterie visant le courage, *virtus,* du personnage dont il était le signe héraldique, il ne faut pas en conclure que, dans le principe, ce lion avait été pris comme synonyme de *virtus.*

Outre les indications que la science héraldique peut fournir à propos des alliances, de la transmission des grands fiefs, de la provenance et de la date de nombre de monuments, d'objets sculptés, peints, émaillés, de la détermination de monnaies et de médailles du moyen âge, elle peut aussi venir en aide aux diplomatistes. En effet, il est permis d'affirmer que tout texte, tout poème contenant la description héraldique d'un

Digitized by Google

écusson est le produit d'une transcription qui ne remonte pas au delà de l'an 1200.

En résumé, je crois que l'on doit considérer comme fermement acquises les propositions suivantes :

1° Le blason féodal, inauguré sous Louis VII pour distinguer les sceaux d'un type jusque-là uniforme et destinés, en l'absence des témoins, à authentiquer les actes, commença à paraître au milieu du XII^e^ siècle, au plus tôt; les contre-sceaux, d'origine anglaise, reçurent des armoiries en France, à la même époque.

2° Les sceaux armoriés des personnages ayant droit de justice étaient dès lors attachés au fief et se transmettaient avec celui-ci à ses possesseurs successifs.

3° Au milieu du XII^e^ siècle, le droit d'anoblir, que s'attribua le roi, amena l'apparition d'armoiries attachées à la personne anoblie et non au fief. Mais l'ancien état de choses persista lorsqu'il y eut création de châtellenies, de baronnies, de comtés et de duchés.

LIVRES OFFERTS.

Sont offerts :

Travaux de l'Académie nationale de Reims, 96^e^ et 97^e^ volumes (Reims, 1895 et 1896, 2 vol. in-8°);

Die Heimath der Homanen (*Indogermanen*) II, von F. Schwerdtfeger (Berlin, 1896, in-8°);

Epigraphia indica and record of the archæological survey of India, edited by E. Hultzsch; part III, vol. IV (Calcutta 1896, in-4°).

L'Académie roumaine a dressé les publications suivantes :

Analele Academiei romane, t. XV à XVII, 1892-1895 (Bucarest, 1895, 5 vol, in-4°);

Digitized by Google

Acte şi documente relative la istoria renascerei romaniei, publicate de Ghenadie Petrescu, Dimitrie-A. Sturdza si Dimitrie-C. Sturdza, vol. I à VII (Bucarest, 1888-1892, 7 vol. in-8°).

M. Menant a la parole pour un hommage:

« J'ai l'honneur de présenter à l'Académie, au nom de l'auteur, le grand recueil de la *Parsee Prakash*, publié par M. B.-B. Patell. Ce volume renferme l'histoire de la Communauté parsie depuis l'arrivée des Persans fugitifs sur les côtes de l'Inde jusqu'à nos jours. Il comprend 1,052 pages in-4°; il est écrit en guzerati, ce qui l'a rendu jusqu'ici presque inaccessible aux lecteurs européens. Un de mes amis en a entrepris la traduction anglaise; mais on comprend que cette tâche demandera un temps considérable, et bien des années s'écouleront avant qu'on puisse consulter sur un texte anglais les archives des Parsis.

« M. B.-B. Patell conçut, dès 1860, le grand dessein de recueillir les matériaux qui serviraient de base à l'histoire de sa Communauté. Avec une patience dans les recherches et une précision dans la production des documents qui feraient honneur même à un élève de l'École des chartes, il est arrivé à réunir un ensemble de faits qu'il a publiés sans autres commentaires que des notes explicatives, souvent la mention d'événements importants qui contrôlent la relation du texte et y ajoutent une grande valeur. C'est ainsi que depuis la première page où sont consignés le débarquement des Parsis et leur arrivée à Sanjan jusqu'à la dernière qui enregistre une action d'éclat, un fait de guerre d'un Parsi lors de la révolte des Cipayes, nous pouvons suivre, année par année, les événements qui se sont passés au sein de la petite colonie d'exilés. M. Patell s'est aidé de tous les matériaux qu'il a crus utiles à son œuvre, les recueils des *gazetteers* et des journaux indigènes, aussi bien que les manuscrits conservés dans les bibliothèques, telles que celles de Moola Ferooz et de Meherji Rana, et les registres (*vahis*) des familles de la caste sacerdotale. Il s'est également adressé aux *Rivayats*, qui contiennent les plus précieux renseignements sur les rapports des Communautés zoroastriennes du Kirman avec celles de l'Inde. Il y a plus : M. Patell n'a pas hésité à visiter tous les cantonnements de ses coreligionnaires et à corroborer *de visu* la plupart de ses assertions.

« La *Parsee Prakash* est une œuvre de haute portée, d'une sincérité et d'une exactitude qui sont le reflet des qualités morales et intellectuelles de son auteur.

« Un second volume est en préparation.

Digitized by Google

« Je dépose également sur le bureau de l'Académie, au nom de M. Jivanji Jamshedji Modi, desservant de l'*Agyari* de Jijibhai Dadabhai, à Colaba, une série d'ouvrages ayant trait aux études avestéennes. M. Modi appartient au petit nombre de savants de la Communauté parsie avec lesquels nous sommes en rapport direct; vous vous rappelez qu'il a fait devant l'Académie — en 1889 — une intéressante communication sur les sépultures de la Perse.

« Voici la liste des livres que je suis chargé de vous offrir : les deux premiers sont en guzerati et d'une grande importance au point de vue philologique; les autres traitent de divers sujets d'histoire et d'érudition :

« *A Dictionary of Avestic proper names.* Bombay, 1892 (guzerati).

« *Iranian essays.* Bombay, 1894 (guzerati).

« *Astodan and recorded instances of children having been nourished by wolves and birds of prey.* 1889.

« *The River Karun.* 1889.

« *The game of foot-ball (chowgân gui) among the ancient Persians, as described in the epic of Firdousi.* 1890.

« *The funeral ceremonies of the Parsees, their origin and explanation.* 1892.

« *Dante and Viraf and Gardes and Kaûs.* 1892.

« *The Persian Mâr-nâmeh, or the book for taking omens from Snakes.* 1893.

« *The religious system of the Parsis.* 1893. (Lu au Congrès de Chicago.)

« *Cucullin and Couloch and Rustam and Sohrâb.* 1893.

« *Charms or amulets for some diseases of the eye and a few ancient beliefs about the eclipse.* 1894.

« *The Bas-relief of Beharâm-Gour at Naksh-i-Rustam, and the horse in ancient Irân.* 1895.

« Nous ajoutons à cette liste déjà longue deux petites brochures — en français — qui contiennent des conférences faites par M. Jivanji Jamshedji Modi, devant le Cercle littéraire de Bombay, le 25 novembre 1891 et le 15 janvier 1896. — La première rend compte d'un séjour de M. Modi à Paris en 1889; — la seconde donne l'explication d'une des principales cérémonies du culte mazdéen, celle de l'investiture des insignes sacrés (*Naojote*) qui fait de l'initié un *Beh-din*, c'est-à-dire un adepte de la Bonne Religion. A ce sujet, nous nous empressons de signaler le zèle avec lequel les Parsis, loin de se montrer comme jadis jaloux de con-

Digitized by Google

server secrets leurs rites et leurs usages, sont les premiers à les dévoiler et à en donner l'explication. »

M. Maspero a la parole pour un hommage :

« M. Hilprecht me prie d'offrir à l'Académie les deux premières parties de l'ouvrage où il publie le résultat de l'expédition scientifique envoyée en Mésopotamie par l'Université de Pennsylvanie : *The Babylonian Expedition of the University of Pennsylvania.* Serie A : Cuneiform Texts. Volume I, parts I-II (Philadelphia, 1893-1896, 2 vol. in-4°). Le premier fascicule contient les inscriptions qui se rapportent aux plus anciennes dynasties chaldéennes, celles d'Ourou et de Babylone; M. Hilprecht donne des noms nouveaux qui lui permettent de délimiter les lacunes que présente encore la liste de ces rois et même de proposer une restitution complète d'une dynastie babylonienne, celle de Pashe. Dans le second fascicule il discute une série nouvelle de monuments qui le portent à adopter presque partout les conclusions que notre confrère, M. Heuzey, avait déduites de l'étude des monuments de la collection Sarzec. Plusieurs des propositions émises par M. Hilprecht ont soulevé déjà des controverses assez vives : elles sont du reste fort habilement présentées et défendues avec une vigueur et la science approfondie des textes qu'on attendait de l'auteur. Les inscriptions sont reproduites soit directement sur des photographies, soit en fac-similés d'une exactitude minutieuse. L'ensemble forme un ouvrage de valeur durable, digne de la renommée des hommes qui ont entrepris l'expédition, et de l'université qui en a fait généreusement les frais. »

M. Delisle offre, au nom de l'auteur, le *Nécrologe des religieux de la Congrégation de Saint-Maur décédés à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés*, publié par M. l'abbé Vanel (Paris, 1896, in-4°).

« Ce document contient 236 articles nécrologiques qui ont été rédigés dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés depuis 1632 jusqu'en 1792, au moment même de la mort de 236 religieux, dont beaucoup figurent honorablement dans les annales de l'érudition française.

« L'intérêt du document est encore augmenté par les notes que l'éditeur y a ajoutées, et par une introduction qui renferme beaucoup de renseignements précieux pour l'histoire de Saint-Germain-des-Prés. »

M. Delisle présente, en outre, de la part de l'auteur, des *Notes sur la vie de Descartes et sur le discours de la Méthode*, par le Dr A. Netter (Nancy, 1896, in-8°; extrait des *Mémoires de l'Académie de Stanislas*).

Digitized by Google

SÉANCE DU 10 JUILLET.

Le PRÉSIDENT communique à l'Académie la note suivante que lui a adressée M. Hamy :

« Je suis heureux de signaler à l'Académie l'un des résultats du récent voyage de M. Cambon, gouverneur général de l'Algérie dans les cercles d'Aïn-Sefra et de Géryville. On sait qu'il existe dans ces parages des rochers couverts de curieuses gravures, fort anciennes, dont M. Flamand a entretenu la Compagnie dans une intéressante communication lue en mai 1892. M. Cambon, désireux d'assurer la protection de ces précieux monuments de l'antiquité berbère, a décidé que, dans les quatre stations principales, à Thyout et à Asles, à Keradja et à Guebar-Khechim, les roches gravées seraient protégées par des entourages de grilles : une subvention accordée aux deux cercles de Géryville et d'Aïn-Sefra va permettre l'exécution immédiate de cette mesure préservatrice. De plus, M. Cambon a chargé M. Flamand de faire de ces gravures rupestres des estampages qui vous seront communiqués, et il se propose d'ordonner bientôt la publication d'un travail spécial où seront groupées les descriptions et les figures de ces monuments si importants pour l'étude des époques préhistoriques de l'Afrique septentrionale. »

M. OPPERT donne la traduction d'un texte cunéiforme du Musée Britannique, publié par le P. Strassmaier. Ce document est une des nombreuses pièces relatives aux comptes du temple du Soleil à Sippara, aujourd'hui Abou-Habba. Il nous a conservé la reddition de comptes de l'argent touché pour les loyers des terrains du Soleil, sorte d'œuvre pie, mise à profit par l'administration du temple, lequel avait son poids, ses mesures, sa monnaie, son taux d'intérêt à lui.

Ce texte (Strassmaier, Nabonidus, n° 428) est ainsi conçu :

Compte de l'argent, provenant des loyers des maisons du Trésor du

Digitized by Google

Soleil, à partir du mois d'Ab de l'an 9 jusqu'au mois d'Ab de l'an 10 de Nabonid, roi de Babylone :

20 drachmes d'argent, prix de 500 talents de bitume, pour la réédification des tours à étages, faites par les soldats de Bad-il.

46 mines d'argent pour 17 *saappat* de *il-alla* (non traduit).

7 drachmes d'argent pour 24 cobs (48 litres) de miel pur.

40 drachmes d'argent pour 41 mines.

15 drachmes d'*inzabit* (2,475 dr.).

1 mine pour les briques achetées de Samas-akhēsu, en dehors de celles de l'an 9.

8 drachmes d'argent pour 1 talent de fer (1,800 drachmes) pour l'ouvrage exécuté par Arad-Mēmē le forgeron.

Total : 3 mines 11 drachmes d'argent (191 drachmes ou environ 360 francs) touchés et dépensés par Nabu-nadin-sum et Nadin.

Le 10 Ab de l'an 10 de Nabonid, roi de Babylone (*août 546 avant J.-C.*).

Le talent étant de 30 kilogrammes 3, 500 talents font 15,150 kilogrammes; le bitume était donc à très bas prix, tandis que le miel était très cher, et le fer était à l'argent comme 1 à 225.

M. Édouard Blanc présente à l'Académie les estampages des inscriptions des principaux sarcophages qui se trouvent dans le mausolée de Tamerlan (*Gour-Émir*) à Samarkande, monument qu'il a étudié et dont il a relevé les détails en 1890-1891 et enfin en 1895.

Il indique d'abord sommairement le plan de l'édifice, sa disposition, et présente des photographies de ses différentes façades, revêtues de briques émaillées, formant des mosaïques aux couleurs éclatantes, et sur lesquelles s'entrelacent des inscriptions multiples qui transforment certaines de ces façades en véritables pages d'histoire. Malheureusement, ainsi qu'il est d'usage dans les pays musulmans, la plus grande partie de ces textes sont composés simplement de formules religieuses. Les photographies rapportées par M. Édouard Blanc, qui sont de grandes dimensions, permettront de lire aisément ces textes entrelacés, dont la lecture, sur place, est presque impossible.

Digitized by Google

Après avoir passé sous un portique très intéressant par son architecture et par les inscriptions qui le surchargent, on pénètre dans une cour intérieure, au fond de laquelle se dresse le dôme central, flanqué de deux chapelles latérales.

Sous ce dôme central, revêtu de briques émaillées d'un bleu éclatant, s'étend une salle, haute de 24 mètres, où sont les cercueils de Tamerlan et de huit autres personnages de sa famille et de son entourage. Ces cercueils, en jade ou en pierre dure, sont couverts d'inscriptions; ce ne sont d'ailleurs que des cénotaphes.

Dans une crypte souterraine se trouvent les véritables pierres tombales; trois seulement sont intactes; les autres, maintes fois brisées et raccommodées avec du plâtre, ont perdu leurs inscriptions. C'est de ces trois pierres que M. Édouard Blanc a relevé les empreintes; l'une d'elles donne la généalogie du grand conquérant.

M. Blanc annonce ensuite les travaux récents de la Commission russe d'archéologie qui, envoyée à Samarkande à l'automne dernier, vient de relever en détail les diverses parties du Gour-Émir et qui doit en faire l'objet d'une publication importante.

M. Salomon Reinach présente la photographie d'un magnifique aigle en marbre qui, découvert à Rome en 1742, a fait partie de la collection de Horace Walpole et se trouve aujourd'hui à Gosford House dans celle de lord Wemyss. C'est une des plus belles images de ce genre que nous ait léguées l'antiquité.

LIVRES OFFERTS.

Sont offerts :

Notes sur les actes de saint Philéas, par M. Edm. Le Blant, membre de l'Institut (Rome, 1896, in-8°; extrait du *Nuovo Bullettino di archeologia cristiana*, anno II, n. 1 e 2);

Digitized by Google

Cheu King, texte chinois, avec une double traduction en français et en latin, par le R. P. Couvreur, S. J. (Ho Kien Fou, 1896, in-8°);

County records of the surnames of Francus, Franceis, French, in England, A. D. 1100-1350, by A.-D. Weld French (Boston, 1896, in-8°);

Mémoires de la Société éduenne; nouvelle série, tome XXIII (Autun, 1895, in-8°);

Documents rares ou inédits de l'histoire des Vosges, publiés, au nom du Comité d'histoire vosgienne, par MM. G. Gley, Paul Chevreux et Alfred Bourgeois, tome XI (Paris, 1896, in-8°);

Transactions of the American philosophical Society, held at Philadelphia for promoting useful knowledge, vol. XVIII, new series, part III (Philadelphia, 1896, in-4°);

Catalogue of the sanscrit manuscripts in the library of the India Office, part V, edited by Julius Eggeling (London, 1896, in-4°).

M. L. Delisle présente à l'Académie le tome VII, comprenant la table générale alphabétique, du *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de l'Arsenal*, par M. Henri Martin (Paris, 1896, in-8°).

M. Saglio présente à l'Académie le 22e fascicule du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, publié sous sa direction (Paris, 1894, in-4°).

« Dans ce fascicule, qui termine la lettre G et contient une partie de la lettre H, on remarquera comme dans les précédents les noms de jeunes professeurs, la plupart anciens membres de nos Écoles d'archéologie d'Athènes et de Rome, qui prennent dignement place à côté de maîtres renommés. Divers articles sur les antiquités publiques et juridiques des Grecs sont dus à MM. Caillemer (*Graphé, Gynaekonomoi, Haliastai, Hekatosté Hektemoroi*), Lécrivain (*Hellenotamiai, Helotae, Hemiolia*), Glotz (*Gymnasiarchia, Hellanodikai*); à M. Bouché-Leclercq un article très complet sur les *Haruspices*. M. Fougères a parlé de la gymnastique et des gymnases; M. Couve de plusieurs fêtes grecques. De nombreux articles sont relatifs au culte et à la mythologie : tels sont ceux de MM. Decharme (*Hébé*), Gsell (*Gratiae*), Dürrbach (*Gryphus, Hercules*), Bérard (*Harpyia*), Lafaye (*Harpocrates*). M. Pierre Paris, auteur des articles *Hecate* et *Helena*, en a aussi écrit un (*Gynaeceum*) sur la vie intérieure des femmes grecques, que M. Cagnat a complété pour ce qui concerne le gynécée du Bas-Empire. M. Saglio exprime le regret de ne pouvoir nommer tous les auteurs, ni donner à chacun les éloges qu'il mérite. »

Digitized by Google

M. Cagnat dépose sur le bureau le 4e fascicule de l'ouvrage intitulé : *Timgad. Une cité africaine* (Paris, 1896, in-4°), dont il a commencé la publication depuis quelques années, en collaboration avec M. Em. Boeswillwald, décédé depuis peu. La succession de M. Boeswillwald pour les prochains fascicules revient de droit à M. Albert Ballu, architecte en chef des monuments historiques de l'Algérie; il a bien voulu promettre à M. Cagnat sa collaboration.

M. Paul Meyer a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur de présenter à l'Académie huit fascicules du *New English Dictionary* publié à Oxford par les soins de M. James-A.-H. Murray et de M. Henry Bradley, son principal collaborateur. Ces fascicules, mis en vente de 1895 à juillet de cette année, contiennent le commencement de la lettre *D* (jusqu'à *disburden*) et celui de la lettre *F* (jusqu'à *fish*). La lettre *E* avait été publiée antérieurement par les soins de M. Bradley, qui s'est aussi chargé des lettres *F* (en cours d'impression) et *G*. Sous peu sera achevée la lettre *D*, rédigée par M. Murray, et dès lors plus du tiers de l'œuvre totale, dont le premier fascicule a paru en 1884, sera entre les mains du public. Résultat assurément remarquable, si on considère l'immensité du travail et le rare degré de perfection auquel il a été conduit. Aucune des grandes œuvres lexicographiques qui sont en voie d'exécution en Europe ne progresse avec autant de célérité et de régularité. Il faut naturellement mettre à part les États-Unis, où l'on arrive, par l'application des procédés industriels à la composition des dictionnaires et des encyclopédies, à une rapidité de fabrication qui est peu compatible avec le fini de l'exécution. Afin d'assurer la régularité dans la publication du *New English Dictionary*, et de ne pas faire attendre trop longtemps les livraisons successives, l'administration du Clarendon Press a décidé qu'à l'avenir le dictionnaire paraîtrait au commencement de chaque trimestre, par fascicules de huit feuilles (64 pages) du prix d'une demi-couronne. Jusqu'ici cette condition a été exactement remplie : les dates inscrites au haut des livraisons (la dernière est celle de juillet 1896) en portent témoignage. Il y a, dans ces fascicules, comme dans les précédents, un grand nombre d'articles qui intéressent directement l'histoire de la langue française. Je citerai notamment les articles *dainteth* et *dainty* (anc. fr. *daintié*), *damsel* (*damoiselle*), *danger*, *daub* (*dealbare*, blanchir, passer à la chaux), les articles très développés et pleins de vues sur les préfixes *de-* et *dis-*; *fashion* parfois employé en ancien anglais comme l'ancien français *façon*, au sens de « face, figure »; *fee*, où M. Bradley distingue deux mots : l'un (l'anc. all. *fehu*, all. *vieh*), signifiant « trou-

Digitized by Google

peau », puis « monnaie »; l'autre, dont l'étymologie est incertaine, étant l'équivalent du français *fief*. Je n'insiste pas, ayant déjà à plusieurs reprises appelé l'attention de l'Académie sur cette œuvre véritablement monumentale. »

M. Meyer présente ensuite, au nom de son confrère, M. d'Arbois de Jubainville, un volume intitulé : *Deux manières d'écrire l'histoire; critique de Bossuet, d'Augustin Thierry et de Fustel de Coulanges* (Paris, 1896, in-12).

M. Boissier offre à l'Académie un opuscule de M. Gauckler, intitulé *L'Archéologie en Tunisie* (Paris, 1896, in-8°).

« Cet opuscule faisait partie des volumes que notre résident à Tunis, M. Millet, a fait rédiger pour l'usage des visiteurs qui se sont rendus en Afrique au mois d'avril de cette année; il contient un résumé des travaux qui ont été exécutés depuis quelques années pour découvrir et expliquer les monuments qui restent de l'antiquité romaine. L'Académie retrouvera dans cet opuscule les qualités de science sûre et de saine méthode qu'on a remarquées chez M. Gauckler. »

M. Boissier joint au travail de M. Gauckler quelques publications de l'infatigable docteur Carton, qui continue à faire connaître en France tout ce qui concerne l'archéologie africaine qu'il possède si bien : *La colonisation chez les Romains* (Paris, 1893, in-8°), et *Mémoire sur les caractères de l'architecture de l'Afrique romaine*, présenté au Congrès archéologique de Tournai (Tournai [1896], in-8°).

SÉANCE DU 17 JUILLET.

Le Président annonce la mort de M. Curtius, associé étranger de l'Académie, et prononce l'allocution suivante :

Messieurs,

L'Académie des inscriptions ne cesse d'être durement éprouvée. Après notre correspondant français Henri Sauvaire,

Digitized by Google

après nos confrères Hauréau et Rozière, nous avons aujourd'hui à déplorer la perte d'un de nos associés étrangers, Ernest Curtius, qui comptait et comptera dans l'avenir parmi les plus illustres savants du XIXe siècle.

Ernest Curtius est mort samedi dernier, à quatre heures de l'après-midi, âgé de près de quatre-vingt-deux ans. Depuis environ un an, il allait s'affaiblissant et avait dû interrompre son enseignement qui avait duré plus d'un demi-siècle. Il était avec Mommsen un des derniers représentants de la grande pléiade historique qui a illustré l'Allemagne au milieu de ce siècle. Avec lui disparaît un de ces hommes rares qui savent combiner la science la plus exacte avec les dons de l'écrivain et du poète; qui savent non seulement étudier le passé, en reconstituer l'histoire politique et intellectuelle, mais le rendre vivant, le faire aimer. La géographie, l'histoire, l'archéologie de la Grèce doivent à Curtius trois œuvres capitales qui perpétueront sa mémoire aussi longtemps que vivra parmi nous le culte de l'antiquité hellénique : la monographie sur le Péloponnèse (1851-1852) [1], l'*Histoire grecque* (1858-1861) et les fouilles d'Olympie (1874-1878).

Il était né à Lübeck, le 2 septembre 1814, et avait fait de brillantes études à Bonn, à Gœttingue et à Berlin. En 1840, lors de son premier voyage en Grèce, il rencontra Ottfried Müller et l'accompagna dans le Péloponnèse, à Athènes, enfin à Delphes. Il y travailla avec lui au déblaiement du célèbre mur polygonal, couvert d'inscriptions qu'il aida son maître à copier. On était au fort de l'été. Müller, dont l'activité était infatigable, se sentit bientôt trop souffrant pour continuer son travail. Curtius se hâta de le ramener vers Athènes. Ce fut un voyage terrible. L'infortuné savant tombait parfois sans connaissance; parfois il était pris du délire, déchiffrant en rêve

[1] *Peloponesus*, 2 vol.

Digitized by Google

des inscriptions. Le surlendemain de son retour à Athènes, le 1er août 1840, il expirait dans les bras de Curtius et de Schœll. Il semble que cette grande douleur ait exercé sur toute la carrière de Curtius une influence profonde et féconde. Müller avait eu le temps de communiquer à son jeune élève l'enthousiasme pour l'antiquité qui l'avait enflammé jusqu'à la fin; Curtius conserva pieusement cet héritage. Nul mieux que lui n'a su le faire fructifier.

De retour en Allemagne, où il publia les résultats des premières fouilles faites à Delphes, Curtius enseigna quelque temps au Gymnase et à l'Université de Berlin; puis, de 1844 à 1849, il dirigea en qualité de précepteur les études du prince royal de Prusse, celui qui fut plus tard l'empereur Frédéric III. Il sut acquérir et garder l'affection de son disciple; les fouilles d'Olympie ont été le résultat de cette illustre amitié.

Les premiers travaux de Curtius sur l'épigraphie grecque [1] et la topographie des ports d'Athènes [2] furent bientôt suivis d'une œuvre capitale qui le mit en pleine lumière, ses deux volumes sur le Péloponnèse. Mais une tâche plus vaste le sollicitait. Ottfried Müller avait projeté d'écrire une histoire de la Grèce, dont il n'a pu rédiger que les belles monographies sur les Doriens et les Minyens. Curtius réalisa le dessein de son maître, avec une sûreté d'érudition et un charme littéraire qui n'ont pas été surpassés en Allemagne. La connaissance profonde qu'il avait acquise du pays ne le servait pas moins que sa sympathie instinctive pour le génie grec. Moins exclusif que Müller, qui faisait la part trop grande aux Doriens, il montra tout ce que la civilisation hellénique doit à l'Ionie et à ce qu'il a si poétiquement appelé « le caractère doux et bienveil-

[1] *Anecdota delphica.* — *Inscriptiones atticæ duodecim*, 1843.

[2] *De portubus Athenarum*, 1842. — *L'Acropole d'Athènes*, 1844. — *Naxos*, 1846.

Digitized by Google

lant de la mer Égée ». Parmi les cités grecques, c'est Athènes surtout qui l'a séduit : il salue respectueusement les vertus de Lacédémone, mais, à le lire, on sent qu'il est de cœur Athénien, amoureux de la poésie, de l'art et de la liberté.

L'*Histoire grecque* de Curtius a eu un grand nombre d'éditions; elle a été traduite en français, en anglais, en italien. Peu de livres d'érudition ont été plus lus, plus goûtés. L'excellente traduction de M. Bouché-Leclercq lui a valu, chez nous, un nombre sans cesse croissant d'admirateurs.

Professeur à Gœttingue et à Berlin, jouissant déjà d'une réputation européenne, Curtius caressait depuis longtemps le plus noble rêve. Winckelmann, dès 1767, avait parlé de fouiller le stade d'Olympie; Blouet et Dubois, en 1829, avaient découvert le temple de Zeus et une partie des métopes. Puis tout était rentré dans l'oubli. En 1840, Curtius visitait avec Müller ces lieux illustres. Après une longue promenade, Müller lui dit : « Mon ami, quels chefs-d'œuvre à rendre à la lumière pour ceux qui viendront après nous[1] ! » Dès lors, le projet de conduire de grandes fouilles à Olympie ne cessa d'obséder Curtius. Il écrivait en 1852 : « De nouveau l'Alphée roule son gravier et sa fange sur le terrain sacré de l'art, et nous demandons, avec une angoisse croissante, quand l'on rouvrira enfin le sein de cette terre féconde, pour rendre au jour les chefs-d'œuvre des anciens! Car ce qui repose là, dans les profondeurs obscures de la terre, c'est la vie même de notre vie! » Il revint à la charge durant vingt-deux années! Enfin, en 1874, grâce à l'active entremise de l'élève de Curtius devenu prince impérial d'Allemagne, le long rêve devint une brillante réalité. Pendant quatre ans, plus d'un million de francs furent consacrés, sous la direction de Curtius, au déblaiement d'Olympie, avec quels résultats, il n'est pas besoin

[1] S. Reinach, *Esquisses archéologiques*, p. 172.

Digitized by Google

de le rappeler! Les deux frontons du grand temple et l'Hermès de Praxitèle proclameront à toujours assez haut ce que l'histoire de l'art grec doit à la ténacité enthousiaste de Curtius.

La publication de ces magnifiques découvertes n'absorba pas l'activité de celui que nous venons de perdre. Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de Berlin, il collaborait assidûment aux mémoires de cette compagnie, à l'*Archæologische Zeitung* qu'il dirigea longtemps, à l'*Hermes;* il était l'âme de la Société archéologique de Berlin, où tout récemment encore il faisait des communications importantes sur les cultes d'Olympie et sur la construction des théâtres grecs. En 1891, il avait publié son quatrième grand ouvrage, l'*Histoire de la ville d'Athènes,* qui est, ainsi qu'il l'a dit lui-même, « une topographie d'Athènes, au point de vue historique ». La géographie de l'Attique, depuis longtemps un de ses sujets d'études favoris, lui doit encore le bel *Atlas d'Athènes* publié par lui en 1878 avec T.-A. Kaupert.

Dans votre séance du 15 novembre 1889, en juste récompense des brillants services rendus par lui à l'art, aux lettres, à la science, vous aviez nommé Curtius associé étranger de notre Académie en remplacement du vénérable baron de Witte. Il était à ce moment, depuis vingt années déjà, correspondant étranger de l'Académie.

Ce n'est pas le lieu d'énumérer ici les nombreux mémoires où Curtius, durant un demi-siècle d'infatigable activité, a répandu les trésors de son savoir et de son ingénieuse pénétration. Mais il faut dire un mot cependant de ce caractère essentiel de son esprit, dont son enseignement et ses ouvrages sont tout imprégnés : l'idée haute et vraiment philosophique qu'il se faisait de l'étude de l'antiquité. « C'est, disait-il, la belle tâche de la philologie classique de conserver vivant et de faire fructifier pour le monde contemporain ce qu'il y a d'éternel

Digitized by Google

dans les pensées et dans les œuvres des anciens. » Loin d'identifier la philologie soit avec l'archéologie, soit avec la grammaire, il voyait en elle, par excellence, la science révélatrice du génie antique et conservatrice de ses précieux bienfaits. En cela, il était bien l'élève d'Ottfried Müller, mais avec une suavité persuasive, on dirait presque une onction, qui faisait aimer de ses élèves ce qu'il savait si bien comprendre et aimer lui-même. N'est-il pas permis d'ajouter, pour peindre l'homme, qu'il fut le meilleur des amis, le plus tendre des frères[1], qu'il fut étranger à toute passion mesquine, n'engagea jamais d'âpre polémique et sut toujours rendre aux savants étrangers la justice qui leur était due? Il n'y a pas longtemps que, dans une de ces charmantes conférences dont il avait le secret, Curtius parlait avec une admiration émue de ces grands érudits français du XVIII^e^ siècle qui ont fondé l'archéologie sur des bases nouvelles : Montfaucon, l'abbé Barthélemy, d'Anville. L'Académie des inscriptions pouvait être fière de compter Curtius parmi ses associés étrangers. Elle prend une part sincère aux regrets universels que soulève la mort de ce grand érudit, qui fut pareillement un grand écrivain et un homme de cœur.

Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, par une lettre qu'il adresse au Président de l'Institut, annonce que la distribution des prix du Concours général entre les lycées et collèges de la Seine et de Versailles aura lieu, sous sa présidence, le 30 juillet, à midi précis, à la Sorbonne, et il exprime le désir que l'Institut soit représenté à cette cérémonie par une députation officielle.

L'Académie désigne les membres de son bureau et M. Georges Perrot.

[1] Comment ne pas mentionner du moins ici le nom de son frère, Georges Curtius, le philologue éminent, auquel il fut constamment uni par la plus tendre amitié?

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

Le Président rappelle qu'un mois s'est écoulé depuis la mort de M. de Rozière et il consulte l'Académie pour savoir s'il y a lieu de le remplacer.

L'Académie, par un vote au scrutin, décide qu'il y a lieu et renvoie au mois d'octobre la fixation de la date de l'élection. Elle prend la même décision pour le remplacement de M. Curtius.

Le Secrétaire perpétuel donne lecture de son rapport sur les travaux des Commissions de publication de l'Académie pendant le premier semestre de 1896 [1].

L'Académie désigne M. Dieulafoy pour la représenter, comme lecteur, à la séance publique annuelle des cinq Académies. M. Dieulafoy lira une étude sur *les Prophètes*.

M. C. Enlart, archiviste paléographe, sous-bibliothécaire à l'École des beaux-arts, rend compte de la mission qu'il vient d'accomplir dans l'île de Chypre, où le Ministère de l'instruction publique l'avait chargé d'étudier les monuments de l'architecture gothique encore inédits, bien que signalés en 1847 et en 1862 par le comte de Mas Latrie et le marquis de Vogüé.

Ces monuments appartiennent pour la plupart au XIII^e^ et surtout au XIV^e^ siècle. Leur style est une architecture française modifiée, d'une façon parfaitement logique, en raison du climat et de la modicité des ressources. Les monuments ont une réelle valeur artistique et technique. La modification capitale consiste dans la suppression des charpentes; elle entraîne la suppression du triforium et une réduction sensible dans la hauteur des constructions. Pour rompre la monotonie des longues crêtes de murs, les architectes du XIII^e^ et du XIV^e^ siècle ont eu recours à des séries de clochetons et de gâbles; ceux du XIV^e^ et du XV^e^ ont disposé des suites d'anneaux de pierre destinés à porter des mâts de bannières. C'est une disposition empruntée à l'architecture des cirques romains. Au cours du premier quart du XIII^e^ siècle,

[1] Voir ci-après, en appendice à la séance.

Digitized by Google

dans la cathédrale de Nicosie, on a réalisé une économie en arrêtant le transept à la hauteur des voûtes des bas côtés, et à partir du milieu du XIII^e^ siècle, les colonnes de la plupart des édifices importants n'ont reçu, toujours par économie, que des chapiteaux ornés de simples moulures. Les sculpteurs étaient en petit nombre, comme le prouve, dans les mêmes édifices, la répétition perpétuelle des quelques motifs d'ornement. Ce fait prouve aussi l'habitude qu'avaient les ouvriers d'art du moyen âge, comme ceux de notre époque, de reproduire constamment quelques modèles qu'ils avaient *dans la main*.

Un certain nombre de morceaux inachevés montrent qu'au XIV^e^ siècle les artistes gothiques de Chypre sculptaient, au moins très souvent, après la pose.

C'est au XIV^e^ siècle seulement qu'il s'opère dans l'île de Chypre quelque fusion entre l'art gothique et l'art byzantin : c'est ainsi que l'église byzantine de Morphou a un appareil et des chapiteaux gothiques, tandis que l'église gothique de Saint-Nicolas à Nicosie a une coupole. Depuis lors, et à la faveur de ce mouvement, les voûtes en berceau, en coupole, en demi-coupole et la voûte d'arête supplantent les voûtes d'ogives. En même temps, la sculpture gothique devient tellement stationnaire qu'un édifice de la Renaissance avancée (*Haia Napa*) aura encore des chapiteaux en style du XIV^e^ siècle. Elle rétrograde même comme l'architecture : les portails du XIV^e^ et du XV^e^ siècle s'ornent de zigzags et de fleurettes empruntés à l'art roman.

Les peintures italiennes du XIV^e^ et du XV^e^ siècle sont nombreuses, et l'école de Giotto exerce une curieuse influence sur les peintres byzantins.

Le plus ancien monument gothique est la métropole de Sainte-Sophie de Nicosie. Sa première pierre fut posée, en 1209, par l'archevêque Thierry, frère d'un sous-chantre de Notre-Dame de Paris, en présence de la reine Alix de Champagne. L'archevêque comme la reine avaient pu amener des artistes qui prirent part à l'œuvre, car le déambulatoire sans chapelles rappelle ceux de Notre-Dame de Paris, de la collégiale de Mantes et de l'église de Deuil, et le portail nord du transept, avec ses socles

Digitized by Google

cannelés, appartient à l'école du nord de la France, tandis que la corniche est d'un type spécial aux écoles de Champagne et de Bourgogne.

Les bas côtés avec leurs galeries intérieures appartiennent à un art purement champenois. Ces bas côtés, la partie la plus orientale de la nef et le remarquable portail, aujourd'hui transporté à l'est, datent du pontificat, très fécond, d'Eustorge de Montaigu (1217-1250).

La partie occidentale de la nef a pu être élevée sous l'archevêque Gérard de Langres (1295-1312), avec ses portails qui rappellent, par certains détails, la cathédrale de Reims, et l'on peut induire de quelques passages de chroniques que le successeur d'Eustorge, Jean de Polo ou del Conte, fit construire le porche, la chapelle des fonts baptismaux, et fit probablement travailler aux arcs-boutants. Il consacra l'église en 1326; en 1347, une bulle constate qu'elle n'était pas encore achevée; elle ne le fut probablement jamais. En 1491, à la suite d'un tremblement de terre, les Vénitiens entreprirent de grands travaux de consolidation, spécialement dans le chœur.

La cathédrale de Saint-Nicolas de Famagouste fut commencée en 1309. Une inscription, que M. de Mas Latrie a fait connaître, nous renseigne sur l'état de la construction en 1311. Il est curieux de la comparer à celle du labyrinthe de la cathédrale de Reims, qu'a étudiée M. Demaison. La cathédrale de Famagouste est complète, sauf de lourdes reprises dans les travées du centre, après le cataclysme de 1546. Le plan est champenois, ainsi que l'ordonnance du chœur, très analogue à celui de Saint-Urbain de Troyes, celle de la façade, qui rappelle la cathédrale et Saint-Nicaise de Reims, et un peu Notre-Dame de l'Épine. Il en est de même de certains détails : les piscines ont leurs similaires à Saint-Urbain de Troyes; les tours surmontées de pignons sont d'un type champenois très caractérisé.

On trouve dans la même école architecturale des chapiteaux ronds et lisses comme ceux de Saint-Nicolas : par exemple, dans les collégiales d'Épinal et de Remiremont, à Neufchâteau et à Saint-Dié. Toutefois, ce type pourrait aussi avoir été emprunté

Digitized by Google

au midi de la France; on le trouve, en effet, à Saint-Just de Narbonne, à Saint-Maximin et à la cathédrale de Rodez, dont l'évêque, Pierre de Pleine-Champagne, a administré plusieurs années l'archevêché de Chypre et présidé en 1313 le concile de Nicosie, au moment même où se construisaient les deux cathédrales. L'influence du midi de la France est indéniable en Chypre. L'église de la magnifique abbaye de Lapaïs (XIII^e^ et XIV^e^ siècles) a quelque rapport avec celle de la Chaise-Dieu et possède un clocher-arcade d'un type fréquent en Languedoc. Plusieurs de ces clochers existent à Famagouste et celui de l'église de Saint-Georges avait une galerie en encorbellement rappelant celles du clocher du Taur à Toulouse et du clocher de Pierrefitte (Hautes-Pyrénées). Plusieurs églises secondaires de Famagouste sont complètement inspirées par l'art du Languedoc.

L'archiépiscopat de Louis Perez Fabrice (1471-1476) marque un triomphe momentané du parti catalan dans l'île de Chypre. A cette période correspondent de rares monuments élevés par des architectes catalans : l'entrée du monastère de *Haia Napa*, le palais ou sérail de Nicosie, et, à Famagouste, des colonnes très caractéristiques provenant d'un édifice démoli, peut-être d'un cloître de la cathédrale.

M. Salomon Reinach communique la gravure d'un petit cerf en or, considéré à tort comme un taureau, qui appartenait, au siècle dernier, à Caylus et avait été découvert dans le Péloponnèse, aux environs d'Amyclées. Il donne des raisons pour faire classer cet objet, autrefois attribué à l'art de la Perse, parmi les monuments les plus curieux de l'art mycénien.

Digitized by Google

APPENDICE.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES SUR LES TRAVAUX DES COMMISSIONS DE PUBLICATION DE CETTE ACADÉMIE PENDANT LE PREMIER SEMESTRE DE 1896; LU DANS LA SÉANCE DU 17 JUILLET 1896.

MESSIEURS,

L'Académie a publié dans le cours du dernier semestre le tome XXXV, 2e partie, de ses *Mémoires*, contenant :

Recherches sur l'origine et la nature des mystères d'Éleusis, par M. Foucart; — *Les collections d'antiques formées par les Médicis au XVIe siècle*, par M. Müntz; — *Le port des anneaux dans l'antiquité romaine, etc.*, par M. Deloche; — *Note sur l'origine de la monnaie tournois*, par M. de Barthélemy; — *Sur la question mycénienne*, par M. W. Helbig;

Et le tome XXXV, 2e partie, des *Notices et extraits des manuscrits*, comprenant :

Journal autobiographique du cardinal Jérôme Aléandre (1480-1530). Notices des manuscrits de Paris et Udine, publiées par M. H. Omont; — *Notice de deux manuscrits de la vie de saint Remi, en vers français, ayant appartenu à Charles V*, par M. Paul Meyer; — *Notice sur le manuscrit français 24862 de la Bibliothèque nationale, contenant divers ouvrages composés ou écrits en Angleterre*, par M. Paul Meyer; — *Un ancien texte latin des Actes des Apôtres retrouvé dans un manuscrit provenant de Perpignan*, par M. Samuel Berger; — *Notice sur le n° 16089 des manuscrits latins de la Bibliothèque nationale*, par M. Hauréau; — *Notice sur les manuscrits originaux d'Adémar de Chabannes*, par M. L. Delisle; — *Notice sur la chronique d'un dominicain de Parme*, par M. L. Delisle.

Nos grandes publications in-folio, *Historiens des croisades*, *Historiens de France*, sont en ce moment stationnaires.

Pour les *Historiens occidentaux des croisades*, le plan du tome VI, qui doit être le dernier selon les vues de la Commission des travaux littéraires, va être définitivement arrêté par une Commission spéciale de concert avec M. de Mas Latrie, qui en restera l'éditeur avec M. Kohler pour auxiliaire. M. le vicomte Delaborde, tout en demeurant attaché à la

Digitized by Google

même publication selon qu'il en sera besoin, aura principalement à s'occuper, sous la direction de M. A. de Barthélemy, d'un travail d'un autre genre, les tables du *Gallia christiana*, dont la nécessité se fait sentir.

Le tome II des *Historiens orientaux* s'est accru de cinq nouveaux cahiers et d'une douzaine de placards qui vont être mis en pages.

Le tome II des *Historiens arméniens* est, comme je l'ai déjà dit dans plusieurs rapports, entièrement imprimé, texte et tables. Reste toujours la préface qui, cette fois, m'est promise pour une date fixe : le mois de novembre de la présente année.

Le tome XXIV des *Historiens de France* attend encore l'achèvement des index. Le travail doit être entièrement accompli pour que l'impression en commence, mais alors elle marchera vite.

En attendant, les annexes in-4° de cette publication, les *Pouillés* et les *Obituaires*, continuent leur marche que je puis appeler accélérée.

Le tome I^er^ des *Obituaires* (province ecclésiastique de Sens) a aujourd'hui 30 feuilles tirées. Les feuilles 31 à 35 sont en bon à tirer; les feuilles 36 à 48 en première épreuve; il reste la valeur d'une feuille en placards.

L'impression des textes comprenant le tome I^er^ des *Pouillés* (province ecclésiastique de Lyon) est entièrement achevée (25 feuilles et demie). — Le volume sera complété par une introduction et un index alphabétique. La totalité des textes qui doivent former la plus grande partie du tome II des *Pouillés* (province ecclésiastique de Rouen) a été remise à l'impression. Les feuilles 1 à 17 sont actuellement en première épreuve; les placards qui doivent former les feuilles 18 à 32 sont en bon à mettre en pages; on compose en placards la valeur des 12 ou 13 feuilles suivantes.

Pour la collection des *Chartes et diplômes*, l'Académie vient de faire une grande perte dans la personne de notre regretté confrère, M. de Rozière, qui l'avait mise en train avec sa compétence et son activité bien connues; mais M. Giry, qui y travaillait sous sa direction, redoublera de zèle.

Nos autres collections in-4°, celles qui nous ont donné deux volumes dans le dernier semestre, nous en promettent déjà deux autres.

La seconde partie du tome XXXV des *Notices et extraits des manuscrits* comprend dès à présent quatre articles :

Formulaires de lettres du XII^e^, XIII^e^ et XIV^e^ siècle (5° article), par M. Ch.-V. Langlois; — *Notice sur les Sept psaumes allégoriés de Christine de Pisan*, par M. L. Delisle; — *Notice du manuscrit français Bibl. nat.*

Digitized by Google

6447, par M. Paul Meyer; — *Un nouveau texte des traités d'arpentage et de géométrie d'Epaphroditus et de Vitruvius Rufus*, par MM. P. Tannery et V. Mortet.

La première partie du tome XXXVI de nos *Mémoires* commence avec un mémoire de M. Edm. Le Blant sur *750 inscriptions de pierres gravées inédites ou peu connues*, mémoire qui fera à lui seul plus de la moitié du volume.

Quant aux *Mémoires des savants étrangers à l'Académie*, le tome X, qui a commencé avec le mémoire depuis longtemps tiré de M. Robiou, se continue avec celui de M. Schwab, *Vocabulaire de l'angélologie*, et en est à la 44e feuille bonne à tirer.

Le tome XI a déjà tout imprimé le *Catalogue des peintures népâlaises et tibétaines* de M. Foucher, qui est aujourd'hui dans les Indes, chargé d'une importante mission de l'Académie.

L'*Histoire littéraire de la France* a fait une perte considérable en M. B. Hauréau, qui joignait à sa collaboration si active d'auteur sa sollicitude d'éditeur. M. P. Meyer l'a déjà remplacé dans cette dernière fonction : c'est dire que cette importante publication reste dans les mains les plus compétentes. Comme auteur, c'est notre confrère M. Paul Viollet, si érudit dans l'histoire du droit au moyen âge, qui succède à M. Hauréau. Le tome XXXII est arrivé déjà à la feuille 57.

Le *Corpus inscriptionum semiticarum* n'a rien produit à l'impression pendant ce semestre. Le travail ne s'en est pas moins continué et se manifestera d'autant plus abondant durant le semestre prochain.

Le tome X et dernier des *Œuvres de Borghesi* a ses dernières feuilles bonnes à tirer. C'est dire que l'Académie va bientôt terminer cette importante publication.

H. WALLON.

LIVRES OFFERTS.

A propos de la théorie bouddhique des douze nidânas, par M. E. Senart, membre de l'Institut (Leide, 1896, gr. in-8°; extrait des *Mélanges Charles de Harlez*);

Calendrier grégorien complet de 1582 à 2659, suivi du calendrier Julien de 800 à 1582 et du Calendrier républicain de 1792 à 1806, par M. C.-E. Perrin (Bordeaux, 1896, in-4° oblong);

Digitized by Google

Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers 4e série, tome IX, année 1895 (Angers, 1896, in-8°).

M. Weil présente, au nom de l'auteur, M. Emil Stoerk, de Vienne, un calendrier synoptique permettant de calculer pour une période de mille ans une série de dates : *Tausendjähriger Wand-Kalendar* (in-plano).

M. Clermont-Ganneau a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie les livraisons 3 et 4 du tome II de mon *Recueil d'archéologie orientale* (Paris, 1896, in-8°), contenant les sujets suivants :

§ 19. Sceau sassanide au nom de Chahpoûhr, intendant général de Yezdegerd II. — § 20. Inscriptions romaines d'Abila de Lysanias. — § 21. Inscription romaine d'Héliopolis. — § 22. Le sceau d'Elamaç, fils de Elichou'. — § 23. Le lychnarion arabe de Djerach. — § 24. La mosaïque de Medaba. — § 25. La géographie médiévale de la Palestine, d'après des documents arabes. — § 26. Amulette au nom du dieu Sasm. — § 27. L'apothéose de Neteiros (*à suivre*).

SÉANCE DU 24 JUILLET.

Est adressé à l'Académie pour le Concours des antiquités de la France en 1897 :

Guide pour les recherches archéologiques de la France, par MM. Bleicher et J. Beaupré (Nancy, 1896, in-12).

L'Académie procède à la nomination d'un membre de la Commission administrative centrale, en remplacement de M. de Rozière, décédé.

M. Ravaisson est nommé.

M. Ed. Le Blant fait la communication suivante :

« J'ai reçu de M. Dobrusky, le savant directeur du Musée national à Sofia, les estampages des deux inscriptions suivantes que je m'empresse de communiquer à l'Académie. Ces marbres

Digitized by Google

ont été retrouvés en 1894, à 1 m. 50 de profondeur, lors de l'établissement de la nouvelle rue Positano :

+ HIC POSITVS EST DE
METRIVS DIACONVS ⌀

+ DECIVS HIC
FAMVLVS *sci*
ANDRAE +
℟

« Une seconde lettre du même savant m'apprend qu'il y a peu de jours, entre les murs de l'ancienne basilique de Sainte-Sophie, le palais de la Sobranié et l'imprimerie de l'État, on a exhumé trois tombeaux de maçonnerie contenant une fiole de verre, des fibules en bronze et quelques monnaies, dont les plus anciennes sont de Valens et les dernières de Justin II. Dans l'enceinte d'une église située près de la même basilique, et dont les substructions avaient été mises au jour en 1888, on a découvert de plus ces trois autres inscriptions, également chrétiennes :

+ HIC REQV
IESCIT FLO
RENCIA VI
RGO +

+ ЄNΘA KATAIK
ITЄ ΜAPIA Π
APΘЄNOC +

+ ЄNΘA KA
TAKITЄ AΜ
ΜOYKIC AΠO
CЄAHNOYN
+ TOC +

« Aussi bien d'après leurs caractères qu'à raison des monnaies exhumées au même lieu, ces épitaphes me paraissent devoir être classées vers le v^e^ ou le vi^e^ siècle. L'F du mot *famulus* de la deuxième épitaphe affecte la forme d'un E; je ne l'ai pas encore trouvé ainsi tracé avant l'an 448 [1]. Le même mot *famulus*, suivi

[1] Lupi, *Epitaphium Severæ martyris*, p. 147.

Digitized by Google

Digitized by Google

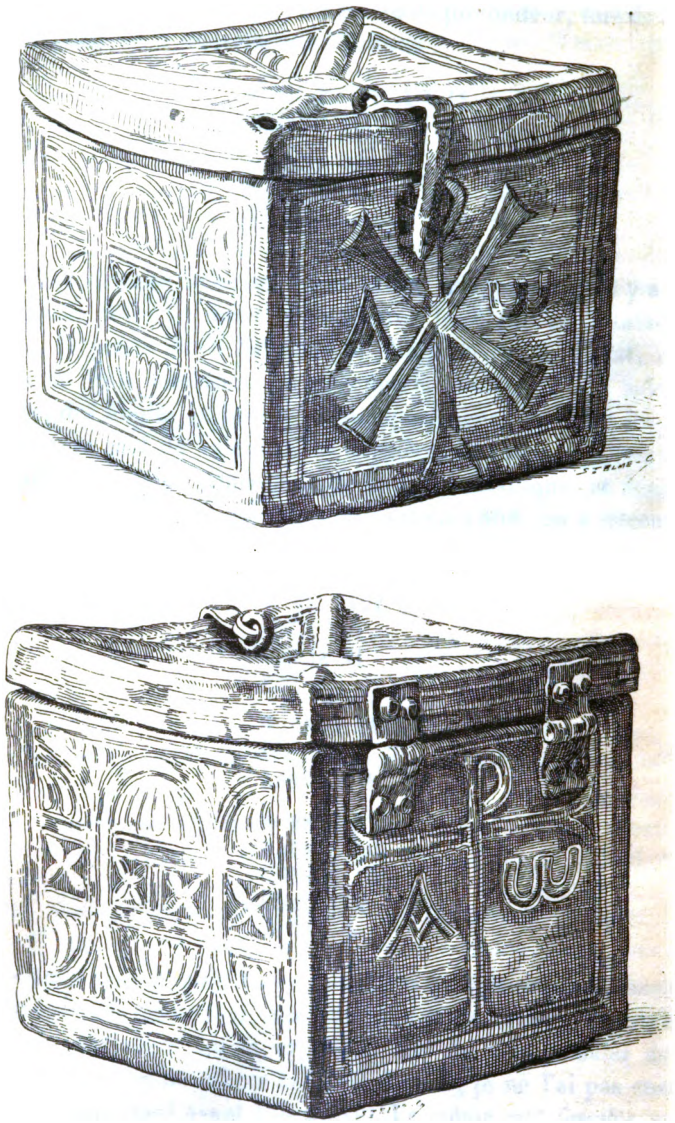

COFFRET EN ARGENT

trouvé à Sainte-Sophie de Sofia.

Digitized by Google

comme ici d'un nom de saint au génitif, se montre sur des marbres du v^e^ ou du vi^e^ siècle[1].

« Un intérêt particulier me paraît s'attacher à un objet rencontré en 1893 et dont je place la photographie sous les yeux de mes confrères. Il provient d'un tombeau enfoui dans l'abside de la basilique de Sainte-Sophie. Ce sépulcre, que recouvrait une large dalle, contenait des ossements décomposés, des restes de broderies en or et une petite *capsa* d'argent, fermée à clé, haute de 7 centimètres sur 8 de large. La première de ses faces est décorée du monogramme constantinien ☧; celle du revers, du monogramme cruciforme ✝, les côtés portent des ornements géométriques. Cette *capsella* contenait de la terre, ou plutôt, m'écrit M. Dobrusky, du terreau provenant de la décomposition des matières organiques. Qu'il s'agisse ici d'une boîte à reliques ensevelie avec le mort, j'inclinerais à le penser. Des reliquaires d'or, marqués de même du monogramme du Christ, ont été trouvés dans des tombeaux des catacombes de Rome[2]. Une sépulture de Saint-Laurent-hors-les-Murs a donné une croix d'or creuse, dont la partie supérieure se dévissait, et que de Rossi considérait comme un récipient à reliques[3]. C'est avec de saints restes renfermés dans une *capsa* d'argent que saint Udalric a été enseveli en 973. « Inventum est », est-il dit dans la relation de la découverte de la tombe, « Inventum est corpus sanctissimi « confessoris, ... et in dextro latere ad caput pixis argentea « admodum nitens in sacello holoserico, et in pixide, ut quidam « dicebant, sanguis Domini et alia sancta continebantur. Inventa « est etiam cistella serata admodum magna, quæ omnia plena « erant et referta reliquiis sanctorum[4]. » Nous savons d'ailleurs que Charlemagne s'était fait ensevelir avec un fragment du bois de la vraie croix[5]. »

[1] De Rossi, *Bullettino di archeologia cristiana*, 1877, p. 11 et suiv.

[2] Bosio, *Roma sotterranea*, p. 105.

[3] *Bullettino di archeologia cristiana*, 1863, p. 31.

[4] *Acta Sanctorum*, juillet, t. II, p. 131.

[5] *Monach. Engolism. S. Eparchii Vita Caroli magni*, c. 24; dans Duchesne, *Hist. Franc. ant.*, t. II, p. 87.

Digitized by Google

M. Jullian, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux, donne lecture d'un mémoire sur le point de savoir *s'il y a des influences celtiques dans l'empire des Gaules au III^e^ siècle*[1].

M. Boissier appuie les conclusions du mémoire de M. Jullian, en alléguant le culte de Saturnus Augustus dans l'Afrique romaine, qui est l'ancien culte de Baal; mais ce Baal devenu Saturne n'était pas honoré seulement par les indigènes, il l'était par des Romains de race.

M. Deloche présente des observations sur la persistance de l'élément celtique, non seulement dans la Gaule proprement dite, mais sur les rives du Rhin inférieur, dans le delta et sur le territoire qui fut depuis la Germanie, ce qui infirmerait un des arguments de M. Jullian. Il estime que l'on constatera de plus en plus que l'élément gaulois est resté vivant dans ces régions, et qu'on peut même y retrouver un élément ligure, antérieur à l'élément celte.

M. Clermont-Ganneau discute les noms propres et le sens général d'une inscription bilingue grecque et palmyrénienne, datée de l'an 21 de notre ère, qui a été copiée à Palmyre par divers voyageurs, et jusqu'à ce jour lue et interprétée d'une façon inexacte. Il établit par la comparaison du texte grec rectifié et celle du texte sémitique, que le nom d'homme *Bollha* doit être expliqué par *Bôl-leha*, « celui dont le dieu Bol efface les péchés », et il traite à ce propos la question de l'institution de Palmyre en colonie romaine et de la fondation du sénat palmyrénien.

M. l'abbé Sourice commence la lecture d'un mémoire sur la topographie ancienne de la ville d'Alexandrie d'Egypte.

[1] Voir ci-après.

Digitized by Google

COMMUNICATION.

S'IL Y A DES INFLUENCES CELTIQUES DANS L'EMPIRE DES GAULES AU IIIe SIÈCLE, PAR M. CAMILLE JULLIAN.

Le fait le plus saillant de l'histoire de la Gaule sous l'empire romain est sa formation en un état indépendant, vers le milieu du IIIe siècle. De 258 à 273, et de Postume à Tétricus, elle vécut à part de Rome et de l'Italie; elle eut ses légions et ses empereurs. Elle les accepta tous sans résistance et sans colère. Et s'il y eut des troubles, ils vinrent des armées du Rhin et non pas des cités gauloises.

A première vue, l'historien est tenté de croire qu'il se trouve en présence d'une résurrection de la nationalité celtique. Il y avait trois siècles que la Gaule était soumise à Rome : trois siècles peuvent ne pas suffire à changer l'esprit d'une race.

Nous voudrions rechercher dans quelle mesure les influences celtiques ont agi dans l'empire fondé par Postume.

Il semble qu'il y ait eu, sous les empereurs de la dynastie syrienne, entre 193 et 235, une renaissance presque officielle des traditions gauloises. Cela résulte des faits suivants :

1° Le premier et, à vrai dire, le seul texte qui mentionne l'usage juridique de la langue gauloise, est un texte d'Ulpien (mort en 228) : « On peut, dit-il, laisser des fidéicommis en n'importe quelle langue, non seulement latine ou grecque, mais aussi punique, celtique, ou autre[1]. »

[1] *Digeste*, 32, 1, 11 : *Fideicommissa quocumque sermone relinqui possunt, non solum latina vel græca, sed etiam punica vel gallicana vel alterius cujuscumque gentis.* Le même Ulpien, dans ses *Regulæ*, 25, 9, ne parle que du grec; de même Gaius, 2, 281.

Digitized by Google

2° Depuis la mort de Pline l'Ancien (en 79), il n'est plus question, chez les écrivains, de druides ou de druidesses [1]. Sous Alexandre Sévère, après un silence d'un siècle et demi, on les entend à nouveau parler et prédire : une druidesse, raconte Lampride, annonça à l'empereur la mort qui l'attendait, et la lui annonça en langue celtique [2].

3° Jusque sous le règne de Septime Sévère, les distances, sur les bornes milliaires de toute la Gaule, étaient inscrites en milles romains : à partir de ce prince, sur une grande étendue du pays, les milles furent remplacés par la lieue, *leuga*, mesure gauloise. Et, ce qui prouve bien que l'empereur voulut par là reconnaître une habitude ou consacrer une tradition des peuples gaulois, cet usage de la *leuga* fut limité aux trois provinces proprement celtiques, la Belgique et les Germanies, la Lyonnaise et l'Aquitaine [3].

4° Belenus est, quoi qu'on en ait dit, un dieu gaulois [4], et sans doute l'équivalent celtique d'Apollon [5]. Son culte, pendant les deux premiers siècles, a laissé peu de traces, quelques inscriptions. Au III^e^ siècle, il paraît recevoir une vigueur nouvelle : on consulte publiquement le dieu et il prend parti contre l'empereur Maximin [6].

5° Peut-être pourrait-on ajouter, comme preuve, sinon

(1) Cf. d'Arbois de Jubainville, dans la *Revue archéologique*, 1879, nouvelle série, t. XXXVIII, p. 377.

(2) *Vita Alexandri*, 60 : *Mulier Dryas eunti exclamavit gallico sermone.*

(3) Cf. Desjardins, *Géographie de la Gaule romaine*, t. IV.

(4) Ausone, *Professores* (XVI, édit. Seeck), 5, 11. Cf. Holder, *s. v.*

(5) Capitolin, *Maximini duo*, 22, 2; Hérodien, 7, 3, 8.

(6) Capitolin, *Maximini*, 22, 1 et 2 : *Deum Belenum per haruspices respondisse, Maximinum esse vincendum.* De même, Hérodien, 7, 38. Il s'agit ici de son sanctuaire d'Aquilée. Cf. Allmer, *Revue épigraphique du midi de la France*, n° 79, p. 374. — Il est à remarquer que la seule inscription impériale relative au culte de Belenus est du III^e^ siècle (*Corpus*, V, 732).

Digitized by Google

du réveil, tout au moins de la persistance des traditions celtiques, un dernier fait, d'ailleurs fort connu. Au milieu du IIIe siècle, les chefs-lieux des cités gallo-romaines prennent dans l'usage officiel le nom du peuple dont ils sont la métropole; on ne dit plus *Lutetia*, mais *Parisii*. Or, le fait inverse s'était produit dans les cités où l'élément celtique avait disparu et fait place à l'élément romain : le nom de la ville, *Vienna* par exemple, avait chassé celui du peuple, *Allobroges*.

Du reste, il n'est point étonnant que, sous les Sévères, la race celtique ait vu renaître sa langue, ses dieux, ses souvenirs. Septime Sévère paraissait inaugurer, dans l'empire, la revanche des nationalités vaincues; l'Orient et ses dieux gouvernent Rome, l'Afrique se réveille, des influences syriennes se font sentir; la Gaule a pris sa part de ce renouveau.

Quelques années après la chute d'Alexandre Sévère, l'empire des Gaules était fondé par Postume, en 258. La création en fut-elle la conséquence politique de cette réaction provinciale ?

Si séduisante que serait cette conclusion, on ne saurait l'admettre. L'empire des Gaules n'a pas le moindre rapport avec les souvenirs celtiques; il est romain d'origine, de politique, de titres et de formules.

Il est romain d'origine; il est né, non pas dans la Gaule centrale, mais sur les bords du Rhin[1]; ce sont les légions de Germanie qui ont donné la pourpre à Postume, et de tous les groupes d'hommes d'entre Rhin et Pyrénées, c'était le plus foncièrement romain.

Il est romain par ses titres; aucun des empereurs qui l'ont gouverné n'a pris un titre gaulois. Nous connaissons fort bien par les monnaies et les inscriptions les magistratures qu'ils se

[1] Trebellius Pollion, *Vita Postumi*, 3; Zosime, 1, 38.

Digitized by Google

sont attribuées, les honneurs dont ils se sont revêtus, la manière en un mot dont ils ont présenté leur autorité aux populations. Or cette manière ne diffère en rien de celle des empereurs qui les ont précédés.

Ces princes furent enfin romains par leur politique et leur œuvre; ils ont construit des routes, fortifié des villes, gravé des inscriptions et frappé des médailles à légendes latines; surtout, ils ont défendu la frontière contre les Barbares germains. C'est le travail commencé par Rome qu'ils ont continué. Ils ont été, dit leur biographe, *adsertores nominis Romani*[1].

Toutefois n'y aurait-il pas parmi les monuments qu'ont laissés ces empereurs un indice de leur goût pour les choses gauloises, un respect particulier pour ces traditions celtiques qui, semble-t-il, venaient de se réveiller autour d'eux ?

Tous les érudits qui, jusqu'à ces derniers temps, se sont occupés des empereurs de la Gaule l'ont pensé et l'ont dit. Et ils ont vu en particulier dans les médailles de Postume la preuve de son affection toute naturelle pour les vieilles divinités de la nation gauloise.

Voici leur raisonnement : parmi leurs dieux, les Gaulois adoraient Hercule d'une façon toute spéciale; or un des faits saillants de la numismatique de Postume est le très grand nombre de pièces au type d'Hercule. Aucun empereur romain, ni avant, ni après Postume, n'en a frappé une telle quantité au nom de ce dieu. Postume, empereur des Gaules, vénérait en lui l'Hercule gaulois[2].

[1] Trebellius Pollion, *Vita Lolliani.*

[2] Amédée Thierry, *Histoire de la Gaule sous l'administration romaine* (1842), chap. VIII : « Après l'espèce de transaction qui s'opéra entre le culte officiel de Rome et celui des pays subjugués, Hercule et Mercure gardèrent leur ancien rang, et continuèrent à dominer l'Olympe gaulois; or, ce sont précisément les deux divinités qui figurent de préférence sur les médailles de Postume. » Zévort, *De Gallicanis imperatoribus*, 1880, p. 18 : « Quum sint nomismata plurima quae ex altera parte caput imperatoris ostendant, ex altera autem Her-

Digitized by Google

L'extrême fréquence de la figure d'Hercule [1] sur les monnaies de Postume est indiscutable [2]. Sur 481 types frappés par ce prince, Hercule se rencontre 81 fois. Le seul empereur, avant lui, qui ait véritablement songé à ce dieu, Commode, l'a fait représenter 45 fois sur 869 pièces. Après Postume, Maximien l'admet pour un bon quart parmi les types de son monnayage. Pour tous les autres empereurs, la proportion est infiniment moindre [3].

Mais s'agit-il de l'Hercule gaulois? Cet Hercule, nous le connaissons un peu par un texte de Lucien [4] et une statuette du musée de Saint-Germain [5] : il a un arc, un carquois, une massue; il est courbé par l'âge, ridé, le front chauve, comme un vieux marin. Cet Hercule, je le cherche sur les monnaies de Postume, je ne le trouve pas.

Sur ces monnaies, Hercule nous apparaît sous trois types différents [6] :

culis, concludere est Postumum gratiam Gallorum, Deum hunc cultu singulari prosequentium, captavisse.» — Preller, *Römische Mythologie*, p. 658 (3e édit., II, p. 299) : «...durch Postumus der gallische das heisst celtische Hercules zu Ehren kam.»

[1] Thierry parle aussi de Mercure et plus loin de Diane. Diane, sur les monnaies de Postume, est représentée en *Diana lucifera* (de Witte, nos 27-28) et en *Diana redux* (n° 29) : c'est la Diane classique, en costume de chasse. Mercure est figuré, sur les monnaies de Postume, avec les attributs gréco-romains, et sous les épithètes de *pacifer* (n° 157) et de *felix* (n° 156). D'ailleurs, ces dieux apparaissent fort rarement dans le monnayage de Postume.

[2] Pour toute cette partie numismatique, je dois de particuliers remerciements à M. Kerlevezou, étudiant à la Faculté des lettres de Bordeaux, qui a bien voulu étudier et discuter avec moi cette question dans une de nos conférences de la Faculté.

[3] D'après les relevés de Cohen. Ces chiffres ne peuvent, bien entendu, être que provisoires.

[4] Lucien, 55, 1.

[5] Reinach, *Bronzes figurés de la Gaule romaine*, n° 185.

[6] De Witte, *Recherches sur les empereurs qui ont régné dans les Gaules*, 1868. Du même, *Médailles inédites de Postume*, *Revue numismatique*, 1844; à la page 346 se trouve cette classification des monnaies de Postume au type d'Hercule.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

1° Voici un premier groupe de pièces où il est appelé *comes Augusti, pacifer, Romanus, Augustus*. C'est là un dieu foncièrement romain, celui du Palatin et de l'*ara maxima*, l'ennemi des ennemis de Rome, l'associé de Jupiter dans la défense de l'empire [1]; cet Hercule est, comme Postume, *adsertor nominis romani*.

2° Voici maintenant un type qui éveille des idées un peu différentes. C'est celui d'Hercule aux douze grands travaux de la légende grecque, puissant, robuste, actif et jeune. On a trouvé, sur les monnaies de Postume, la série des douze travaux d'Hercule [2] : aucun n'est oublié, mais tous nous éloignent de la Gaule et du vieux dieu celtique.

3° On mettra à part, dans un dernier groupe, deux séries de pièces à légendes indigènes : *Herculi Deusoniensi* [3] et *Herculi Magusano* [4]. Ces épithètes désignent vraisemblablement des localités des bords du Rhin où se trouvaient des temples consacrés à Hercule [5]. L'Hercule *Magusanus* est en particulier connu par plus d'une demi-douzaine de dédicaces d'*ex-voto* [6]. Cette fois, il semble que nous ayons affaire à un dieu local. Mais regardez de près, sur ces monnaies, les figures de l'Hercule des temples rhénans. Il a les mêmes attributs consacrés que l'Héraklès gréco-romain; aucun de plus, aucun de moins : il est jeune, robuste [7]. S'il représente exactement le dieu qu'on

(1) Cf. Mamertin (*Panegyrici*, II, 1 et 2).

(2) Voir l'étude très remarquable faite sur ces monnaies par de Witte, dans la *Revue numismatique* de 1844.

(3) De Witte, *Postume*, nos 73-90.

(4) *Ibid.*, nos 98 et 99.

(5) Cf. Peter dans le *Lexicon* de Roscher, col. 3018 et suiv. Quelles que soient les localités modernes que l'on identifie avec ces deux noms, il ne peut s'agir que de localités rhénanes. On ne s'explique pas, après cela, pourquoi on a voulu voir obstinément dans ces deux Hercules des divinités celtiques, dit avec raison Peter, col. 3020.

(6) Voir Roscher, col. 3021.

(7) Voici les particularités de ces monnaies : sur celles *Herculi Magusano*, la

Digitized by Google

adorait dans ces temples [1], ils étaient consacrés à l'Hercule du Latium ou de la Grèce. Peut-être, autrefois, un dieu indigène, assez semblable à lui, avait-il occupé ces sanctuaires. L'Hercule romain avait pris sa place ou lui avait donné son nom et ses attributs. On peut alléguer ces monnaies comme preuve de la transformation complète des divinités celtiques ou germaines en dieux romains. On ne peut y voir, en aucune manière, l'indice de la persistance des dieux nationaux et du respect de Postume pour leur religion.

Remarquez enfin que cette affection de Postume pour Hercule lui est personnelle : ses héritiers dans l'empire des Gaules ne la partagent pas. Le type d'Hercule est absent des monnaies de Laelianus et de Marius, il ne se retrouve que trois fois sur celles de Victorin [2], deux fois sur celles des Tétricus [3].

En propageant ce culte, Postume ne songeait ni à la Gaule, ni à sa religion d'autrefois, ni à ses souvenirs nationaux. Il a suivi l'exemple de Commode, qui fut le premier des empereurs véritablement voués à Hercule [4]. A la fin du IIe siècle [5],

massue est appuyée sur un rocher; sur quelques-unes *Herculi Deusoniensi* (nos 78, 79, 88-90), Hercule est sous un temple tétrastyle, et dans le fronton de ce temple (n° 89), je vois un oiseau. « Serait-ce l'alouette gauloise? » dit M. Kerlevezou : j'avoue en douter fort. M. Kerlevezou me fait remarquer que certaines monnaies *Deusonensi* sont parmi les plus grossières au nom de Postume : « Cela seul est gaulois. »

[1] Quant au « bas-relief antique représentant l'Hercule Magusan sous la figure d'un homme nu, tenant dans sa main droite un dauphin, dans sa main gauche un tronc d'arbre fendu en deux, et ayant à ses pieds un scorpion » (Amédée Thierry, *l. c.*), il est apocryphe (Roscher, col. 3019).

[2] N° 35 (légende : *legio II Trajana*); nos 43 et 43a (*legio XXII Primigenia* : remarquez le capricorne).

[3] Tétricus père, n° 173 (la massue sur le rocher, légende : *Virtuti Augusti*); Tétricus fils (temple tétrastyle : *Herculi comiti*).

[4] Hérodien, I, 14, 8; Dion, 72, 15; Lampride, 8 et 9. Avant Commode, Hercule se rencontre fort rarement, du reste, sur les monnaies des empereurs espagnols, Galba, Trajan, Hadrien (Preller-Jordan, II, p. 299).

[5] Après Commode, surtout dans les monnaies de Septime Sévère et de ses

Digitized by Google

Hercule commence à personnifier la lutte soutenue par les Romains contre les Barbares : Jupiter commande à l'empire, Hercule le défend; celui-là en est le conservateur, celui-ci accompagne les empereurs à la guerre [1]. Les soldats décernent le nom d'Hercule à l'empereur, comme ils l'acclament sous celui de Germanicus [2]. C'est une nouvelle religion officielle, impériale, qui se fonde. Nul n'a, au IIIe siècle, plus vigoureusement lutté contre les Germains que Postume : Hercule est son dieu, et comme son image dans le ciel. Cette religion toute romaine aura son apogée sous Maximien Hercule : Postume en a été, après Commode, le principal initiateur. Ce n'est pas une divinité gauloise qu'il ressuscite, c'est une divinité romaine qu'il élève.

Ainsi l'examen des hypothèses sur les tendances celtisantes de l'empereur Postume nous ont conduit à une solution franchement opposée. S'il y a eu, ce qu'on croira volontiers, une renaissance celtique au début du IIIe siècle, elle a été toute superficielle, et sans doute légèrement factice : elle a ressemblé à cette réaction de la vie, de la langue, des traditions provinciales que le romantisme français provoqua vers 1815. Comme celle-ci, elle n'a point changé les pensées de la nation; elle n'a point influé sur les destinées politiques et sociales de la Gaule.

fils et dans celles de Gallien. Voir de Witte, *Quelques empereurs romains qui ont pris les attributs d'Hercule*, dans la *Revue numismatique*, 1845, p. 206 et suiv.

[1] *Comes Augusti.* Ce rôle de Jupiter et d'Hercule associés est très bien marqué dans les Panégyristes (II, 4; II, 11 : *Jove rectore cœli et Hercule pacatore terrarum;* II, 13 : *Jupiter stator, Hercules victor;* III, 14, 76, etc.).

[2] Spartien, *Vie de Caracalla*, 5; Lampride, *Diadumène*, 7.

Digitized by Google

LIVRES OFFERTS.

Est offert :

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen pendant l'année 1894-1895 (Rouen, 1896, in-8°).

M. Delisle présente, au nom de l'auteur, des *Extraits et abrégés juridiques des Étymologies d'Isidore de Séville*, par M. E.-Joseph Tardif (Paris, 1896, in-8°).

« Cet opuscule est une édition considérablement augmentée d'un travail qui a d'abord paru dans un volume de *Mélanges* consacré à la mémoire de Julien Havet. M. Tardif y a étudié avec la plus minutieuse exactitude le caractère des extraits et abrégés juridiques de l'époque carolingienne, dont la matière a été fournie par les Étymologies d'Isidore de Séville. Il s'est attaché à rechercher l'origine des manuscrits qui renferment ces textes, et comme il a établi que presque tous ont été exécutés en France, il en résulte que les extraits et abrégés dont il s'agit ont dû être faits pour servir dans les écoles françaises. »

SÉANCE DU 31 JUILLET.

M. l'abbé Sourice continue et achève la lecture de son mémoire sur la topographie de l'ancienne Alexandrie d'Égypte.

Le plan de la grande ville est tout entier dans les auteurs anciens, mais les reconstitutions tentées jusqu'à ce jour sont inexactes. L'étude du sol actuel et des antiquités recueillies dans les ruines est nécessaire pour contrôler les descriptions écrites. Le plan d'ensemble, tracé d'après cette triple source de renseignements, a pour résultat d'établir la distinction des témoignages exacts et des documents qui ne sont pas dignes de foi, de mettre en contact ininterrompu presque tous les souvenirs locaux isolés dans les auteurs grecs, latins et arabes.

Digitized by Google

M. Edouard Blanc donne lecture du texte et de la traduction des inscriptions qui se trouvent sur les deux sarcophages contenus dans le mausolée de Tamerlan, à Samarkande, et dont il a présenté les estampages à l'Académie dans la séance du 10 juillet dernier. Il présente en outre deux autres estampages nouveaux. Ces inscriptions donnent la généalogie de Tamerlan et celle de Genghiz-Khan.

Comparant la généalogie donnée par ces textes avec celles que donnent les textes traduits jusqu'à présent en Occident, il en tire diverses conclusions historiques nouvelles. S'appuyant ensuite sur l'une de ces épitaphes, qui est celle de Miran-Chah, un des fils de Tamerlan, et la rapprochant d'un texte de l'auteur Abd-er-Razak-el-Samarkandi, il en déduit des conclusions relatives à l'origine et à la date du monument lui-même. L'identification de celui-ci avec les monuments cités par les anciens auteurs et notamment par Baber, dont les mémoires traduits par M. Pavet de Courteille sont le principal document que l'on possède sur l'ancienne topographie de Samarkande, était restée jusqu'à présent incertaine, malgré l'importance et la notoriété du Gour-Emir. L'épitaphe de Miran-Chah et ce qu'on sait de l'histoire de ce prince paraissent pouvoir élucider ce point.

M. Blanc pense que le monument ancien avec lequel on a identifié jusqu'à présent le mausolée de Tamerlan ne serait pas le Gour-Emir, mais bien une autre mosquée, celle de Tchil-Dokhteran, détruite en 1866 par un tremblement de terre (avant l'arrivée des Russes), et dont il a étudié les ruines. Il donne sur ce dernier monument, qui est jusqu'ici resté inconnu, des détails précis et nouveaux.

M. Barbier de Meynard constate les résultats très riches et très variés de l'exploration de M. Blanc en Taurixiane. Ils ont une importance capitale pour les origines de l'histoire des Timourides et la généalogie de Tamerlan qui y trouvera des lumières nouvelles. Ces inscriptions ne sont pas moins curieuses pour l'étude de l'épigraphie et de la paléographie musulmanes. Il y aurait peut-être quelques réserves à faire sur les textes arabes de ces monuments. Il est difficile d'admettre qu'ils soient rédigés

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1895

dans une langue fautive; les études musulmanes, et particulièrement celle de l'arabe classique, étaient en honneur à Samarkande et à Boukhara aussi bien qu'en Perse, au XV^e^ et au XVI^e^ siècle, et il y a lieu de croire qu'une lecture plus attentive de cette partie des inscriptions rapportées par M. Blanc rectifiera ses premières appréciations. M. Barbier de Meynard espère pouvoir reprendre cette étude ultérieurement et il en fera connaître les résultats à l'Académie.

M. Dieulafoy fait observer que le monument dont M. Blanc a donné connaissance peut être daté avant toute lecture d'inscription, mais il a subi de nombreuses restaurations très visibles et dont il faut faire le départ si on ne veut pas s'exposer à commettre des erreurs graves. Quant au qualificatif traduit par *vert*, il signifie *bleu*. Les Persans ne se sont jamais servis de vert avant le XVI^e^ siècle. C'est le bleu clair turquoise, *ladjverdi*, opposé au bleu de Sèvres. Rien n'empêche donc l'identification de la mosquée *verte* et de la mosquée *bleue*. Il existe de même à Tauris une mosquée célèbre qualifiée encore mosquée verte, bien qu'elle soit bleu turquoise.

M. Léon Dorez communique un mémoire sur le beau livre illustré de fra Francesco Colonna, publié par Alde Manuce, à Venise, en 1499, sous le titre d'*Hypnerotomachia Poliphili*. M. Dorez a réuni un certain nombre de faits qui semblent venir à l'appui de l'opinion émise par le P. Federici en 1803 : les gravures du *Poliphile* seraient des imitations directes des fresques qui ornaient le palais épiscopal de Trévise et surtout de celles dont Bernardo Parentino avait orné, de 1482 à 1494 environ, le grand cloître de Sainte-Justine de Padoue. Passant ensuite à la diffusion de ce livre en Europe et particulièrement en France, M. Dorez en montre l'influence artistique sur un manuscrit de la Bibliothèque nationale, exécuté pour Louise de Savoie, et l'influence littéraire sur l'œuvre de Rabelais. La fontaine de l'abbaye de Thélème et le temple de la dive Bouteille en sont nettement inspirés.

M. Tocilesco, professeur à la Faculté des lettres de Bucarest,

Digitized by Google

vice-président de l'Académie roumaine et ancien sénateur, signale à l'Académie la découverte, dans les fouilles de la Dobroudja, d'un mausolée élevé par l'empereur Trajan en l'honneur des soldats romains tombés dans une bataille contre les Daces. Ce monument est d'une importance toute spéciale, car il est le seul conservé, du moins dans le monde roumain, de la catégorie nommée Πύρος ou *Rogus*. De plus, son existence dans le voisinage du monument triomphal d'Adam-Clissi semble confirmer l'hypothèse, émise jadis par M. Tocilesco, que les guerres des Daces et des Romains ont eu lieu sur les deux rives du Danube.

La base du mausolée a la forme rectangulaire; chaque mur a 6 mètres de haut et 11 m. 67 de long et de chaque côté on monte par un escalier à 6 marches; le côté est doit être celui de la façade principale. A côté de morceaux d'architecture, fragments d'architrave et de frise ornée d'acanthes, socle et pilastre brisés, on y a recueilli, sur les marches de l'escalier, quatre plaques calcaires, dont trois couvertes d'inscriptions. On y lit des noms de soldats tombés dans la lutte, de prétoriens, de légionnaires, d'auxiliaires. Le monument est bien, comme le prouve le caractère particulier de ces inscriptions, du temps de l'empereur Trajan. On y constate surtout une ressemblance frappante entre le style des morceaux d'architecture trouvés et celui du monument triomphal d'Adam-Clissi lui-même, qui est bien du temps de l'empereur Trajan, comme l'avait établi précédemment M. Tocilesco.

Cette découverte jette un jour nouveau sur l'organisation de l'armée romaine; un passage obscur d'Ammien Marcellin en est éclairci; des bas-reliefs de la colonne Trajane, incompréhensibles jusqu'à présent, trouvent dorénavant leur explication. Au milieu d'une liste de noms on trouve la dénomination de *missicii* qu'on donnait aux soldats romains qui, bien qu'exemptés des *munera* (corvées et autres charges difficiles), une fois leurs vingt ans de service passés, continuaient à rester sous les drapeaux. Ce terme est bien celui que cherchent depuis longtemps les commentateurs de Tacite pour éclaircir le sens d'une phrase de l'historien romain (I, 17), dans laquelle il dit que les anciens soldats se plaignent de ce qu'ils continuent à remplir leurs charges d'autre-

Digitized by Google

fois « sous un autre nom » (*alio vocabulo*). Cet « autre nom » est celui de *missicii*.

Les fouilles, que M. Tocilesco conduit avec ardeur depuis dix ans, se poursuivront et il y a tout lieu de croire qu'elles continueront à avoir des résultats heureux. Il est à espérer qu'on trouvera dans les cimetières, aussi bien que dans une basilique qui est à l'intérieur de la ville d'Adam-Clissi, tous les éléments nécessaires pour reconstituer définitivement ce monument funéraire, car la partie découverte n'en est que la base; tout l'édifice avait la forme d'une pyramide, était haut de 20 à 25 mètres et contenait trois étages. C'est ce que font, du moins, supposer les monuments de la même catégorie qu'on ne voit jusqu'à présent que sur des médailles.

LIVRES OFFERTS.

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL dépose sur le bureau le troisième fascicule des *Comptes rendus des séances* de l'Académie pendant l'année 1896, mai-juin (Paris, 1896, in-8°).

SÉANCE DU 7 AOÛT.

M. Henri WEIL fait une communication sur le poète Alcman.

Le poète Alcman instruisait les belles filles de Sparte, et ses vers nous font assister à leurs danses et à leurs chants. Une de ses odes, un Parthénée, conservé partiellement sur un papyrus du Louvre et d'abord publié par Egger, a donné lieu à beaucoup de travaux et de conjectures. Tout récemment un mémoire de M. Diels vient de jeter beaucoup de jour sur ce texte obscur. M. Henri Weil résume la magistrale étude du savant de Berlin,

Digitized by Google

dont il adopte les vues, tout en proposant à son tour quelques interprétations nouvelles.

M. Foucart présente quelques observations sur l'inscription gravée sur la tiare de Saïtapharnès. M. Fürtwængler avait affirmé qu'elle était incorrecte, et il en concluait qu'elle était l'œuvre d'un faussaire. M. Foucart montre qu'elle est rédigée de la manière constamment employée dans les inscriptions grecques, en sous-entendant le verbe ἐστεφάνωσε, « a honoré d'une couronne », ce qui justifie l'emploi de l'accusatif.

Le R. P. Lagrange, des frères Prêcheurs, professeur à l'École biblique de Jérusalem, fait une communication sur les milliaires arabes récemment découverts en Palestine. Le troisième milliaire connu a été trouvé ce printemps au couvent grec de Kousiva, nommé par les Arabes *Deir el-Kelt*, à trois quarts d'heure à l'ouest de Jéricho; il provient, comme les deux premiers, d'Abd-el-Mélik. Malheureusement, l'indication de la distance par rapport à Damas en allant à Jérusalem se trouvait sur la partie qui manque. Ce milliaire ne permet donc pas de calculer la valeur du mille arabe, qui n'est pas exactement connue, mais il est intéressant pour l'histoire de l'écriture arabe et de l'organisation administrative des Ommiades. L'inscription est gravée, non sur une colonne, comme les milliaires romains, mais sur une dalle.

M. Clermont-Ganneau fait observer que l'emploi de dalles n'est pas seulement propre aux Arabes; des milliaires romains se retrouvent quelquefois sous cette forme. Il ajoute que le rapport du mille arabe des Ommiades au mille romain était comme 3 est à 5 et que ce mille était vraisemblablement fonction du parasange perse-sassanide, divisé en trois *hathras*.

L'Académie se forme en comité secret pour entendre la lecture du rapport de la Commission des antiquités de la France sur le concours de cette année [1].

[1] Voir l'Appendice, p. 307.

Digitized by Google

APPENDICE.

RAPPORT

FAIT AU NOM DE LA COMMISSION DES ANTIQUITÉS DE LA FRANCE SUR LES OUVRAGES ENVOYÉS AU CONCOURS DE L'ANNÉE 1896, PAR M. A. DE BARTHÉLEMY.

MESSIEURS,

La Commission qui doit, périodiquement, apprécier le mérite des ouvrages présentés au concours des Antiquités nationales s'est trouvée, cette année, dans un certain embarras. Si le nombre des travaux soumis à son examen est quelque peu inférieur à celui des concours précédents, on ne peut nier que le niveau scientifique ne soit singulièrement plus élevé; il y avait donc une véritable difficulté à faire un choix. Il faut en outre considérer que l'histoire et l'archéologie ont été, cette année, également abordées par les concurrents; or il est toujours délicat de comparer l'importance de travaux qui se rattachent à ces deux ordres d'études et d'apprécier les récompenses auxquelles ils ont droit; aussi, malgré la nécessité dans laquelle s'est trouvée la Commission de demander l'autorisation de décerner une quatrième médaille, elle a encore le regret de ne pouvoir témoigner sa bienveillance à un plus grand nombre de candidats.

Première médaille. — La première médaille a été attribuée à M. Godefroy Kurth, dont le nom est bien connu par ses travaux critiques sur les sources de l'histoire à l'époque franque. Il s'est conquis une véritable notoriété par le zèle et le succès avec lesquels il s'est appliqué à établir le départ entre ce qui,

Digitized by Google

dans nos anciennes annales, appartient à l'histoire et ce qui ne relève que de la légende et de la tradition poétique.

C'est avec une vive sympathie que l'on apprend à connaître l'*Histoire de Clovis*, reconstituée par un savant étranger traitant le sujet choisi par lui avec un enthousiasme aussi vif que s'il appartenait à la nation française. Il semble qu'il se soit transporté, par la force du souvenir, au temps où la Belgique faisait partie de la grande nationalité gauloise. M. Kurth excelle à mettre en relief la personnalité du fondateur de la monarchie franque, du créateur de la nation française, du conquérant qui, seul des rois barbares, sut établir un ordre de choses nouveau sur les ruines de l'Empire romain en empruntant à celui-ci ce qui, dans ses institutions, pouvait être utilement conservé.

On doit savoir gré à l'éminent professeur de l'Université de Liège de la haute opinion manifestée par lui à propos des destinées de la France ainsi que de l'éloquence avec laquelle il soutient cette thèse. Sur ce point la satisfaction du lecteur lui fait oublier l'emphase d'expressions qui, parfois, se trouvent égarées dans un livre de haute érudition. Notons, une fois pour toutes, que les sympathies de l'auteur sont acquises au roi franc, non seulement à cause de la grande place occupée par lui dans l'histoire comme conquérant et comme organisateur, mais aussi à cause de son entrée et de celle de son peuple dans l'église catholique.

L'histoire de Clovis présentait de grandes difficultés à traiter, — l'auteur le constate lui-même, — par suite du peu de documents historiques parvenus jusqu'à nous. Outre ce que Grégoire de Tours nous a transmis, il a fallu que M. Kurth se servît de quelques faits isolés, admis comme certains; qu'il interprétât tous les textes de nature à être utilisés; qu'il prît connaissance de toutes les publications faites en Allemagne et en France; qu'il examinât tous ces documents avec la méthode

Digitized by Google

rigoureuse apportée par lui dans ses travaux antérieurs, n'acceptant leurs témoignages qu'après les avoir étudiés sous tous leurs aspects.

Voulant définir exactement le théâtre sur lequel s'est accompli le règne de Clovis, à commencer du moment où il arriva en Gaule, l'auteur, dans le premier tiers de son livre, passe en revue les règnes antérieurs : ceux de Clodion, de Mérovée, de Chilpéric. Il remonte même plus haut et étudie la Belgique romaine et l'organisation des Francs dans cette province et en Germanie : il ne veut pas passer sous silence la situation de l'Église de la Gaule lors de l'arrivée des Francs. Toute cette partie de l'œuvre est si bien présentée, elle donne une idée si exacte de l'histoire nationale dans ces temps reculés que l'on serait mal venu à trouver que ces prolégomènes sont un peu trop développés en regard du sujet principal.

Les débuts du roi franc, la conquête du pays de Tongres, les causes des rapides succès de Clovis sont clairement et sûrement exposés; seulement, en ce qui concerne la puissance spirituelle de l'épiscopat, M. Kurth lui attribue peut-être une part un peu exagérée; il ne donne pas une place assez large aux mobiles assez naturels qui durent inspirer le roi franc et le pousser à profiter de l'ordre résultant de la hiérarchie romaine établie de longue date; cette hiérarchie subsistait en dépit de l'amoindrissement du pouvoir impérial. L'influence de l'épiscopat n'est pas niable, dans une large mesure, et M. Kurth le constate en démontrant que Clovis fut à la fois le protecteur et le protégé des évêques.

C'est avec un vif intérêt que l'on suit, dans le récit de M. Kurth, la conquête de la Burgundie, de l'Aquitaine, puis de la Provence. On ne peut mieux exposer qu'il ne le fait les opérations militaires, la situation des rois burgundes qui n'avaient pas su, comme Clovis, se substituer à l'autorité ro-

Digitized by Google

maine, et aussi, avant la guerre contre Alaric, la jalousie habilement exploitée par les évêques catholiques contre les Ariens.

En fermant le livre de M. Kurth, on reste convaincu que Clovis fut un barbare plus intelligent que les autres; qu'en se donnant, dans le clergé, de précieux auxiliaires, en conservant les cadres de l'administration romaine, rajeunis par lui, en renonçant franchement et de bonne foi au paganisme, il édifia une œuvre supérieure qui dure depuis quatorze siècles.

Deuxième médaille. — La seconde médaille est attribuée à M. Buhot de Kersers pour son ouvrage intitulé : *Histoire et statistique monumentale du département du Cher.* Ce livre n'était qu'à son début en 1885, lorsque l'Académie lui a déjà décerné une seconde médaille. Depuis, l'auteur l'a mené à bonne fin, et il forme aujourd'hui 7 volumes grand in-8°. Le texte et les dessins sont dus exclusivement au travail personnel de M. Buhot de Kersers; c'est le fruit d'un labeur de près d'un quart de siècle, qui représente l'ouvrage le plus considérable tenté depuis longtemps et consacré à l'étude des antiquités nationales.

L'auteur, avec une louable persévérance, a parcouru le département du Cher canton par canton, commune par commune, relevant tout ce qui pouvait présenter quelque intérêt depuis l'époque anté-historique jusques aux siècles les plus voisins de notre temps. Il a pris la peine de visiter lui-même tous les monuments dont il donne la description, de dessiner de sa main tous ceux qu'il jugeait mériter d'être reproduits. Il en est résulté le répertoire le plus complet formant un ensemble de plus de 2,000 pages.

M. Buhot de Kersers est un archéologue expérimenté, connaissant parfaitement la région explorée par lui. Les appréciations qu'il porte sur le style des monuments sont générale-

Digitized by Google

ment justes; ses dessins donnent une idée très suffisante à l'appui de ses descriptions. Il a utilisé les sources manuscrites conservées dans les archives du Berry et a pris le soin de reproduire en appendice, à la suite de chaque fascicule, un certain nombre de chartes inédites.

La Statistique monumentale du Cher est un ouvrage indispensable à consulter par toute personne désireuse d'étudier les monuments du Berry; seulement on ne peut s'en servir qu'avec une certaine réserve. En pareille matière, et dans un ouvrage aussi complexe et aussi étendu, la perfection est presque impossible à réaliser.

Au point de vue historique, ce livre prête par quelques points à la critique, parce que l'auteur n'est pas suffisamment familiarisé avec les procédés exigés aujourd'hui. Ainsi il néglige souvent de faire connaître la provenance des très abondants renseignements épars dans son œuvre. Les citations sont parfois incomplètes, de manière à rendre très difficile, sinon impossible, le contrôle des assertions énoncées dans le texte; la transcription des documents laisse quelquefois à désirer au double point de vue de la ponctuation et de la correction des copies.

Il n'est pas dans les habitudes de la Commission d'accorder deux récompenses au même ouvrage. Mais celui-ci, par le fait, se compose de plusieurs monographies distinctes l'une de l'autre, dont chacune forme un travail original. L'œuvre est tellement considérable qu'il a semblé juste de faire une exception en sa faveur. La Commission a pris en considération la somme de sacrifices multiples imposée à une publication due à l'initiative privée, publication qui, malgré quelques imperfections, a une grande valeur scientifique.

Troisième médaille. — M. Henri Courteault, archiviste aux Archives nationales, a présenté deux ouvrages relatifs à

Digitized by Google

Gaston IV, comte de Foix de 1436 à 1472. L'un est une étude historique, travail personnel de l'auteur; le second est une chronique française du xv^e^ siècle, rédigée par Guillaume Leseur, l'un des serviteurs de Gaston IV.

Guillaume Leseur, cinq ou six ans après la mort de Gaston IV, a voulu retracer la carrière militaire de son maître. M. Courteault a publié cette biographie pour la première fois et y a joint des notes et des commentaires dans lesquels il s'attache à relever les erreurs historiques et chronologiques échappées à Leseur; à compléter les notions que donne ce dernier, quand cela est nécessaire à l'intelligence du texte; à identifier les noms de lieux et de personnes; les détails biographiques sont renvoyés à l'index alphabétique qui termine l'ouvrage. Ajoutons que M. Courteault a complété cette publication par quarante-deux pièces justificatives très intéressantes, empruntées pour la plupart aux archives du département des Basses-Pyrénées.

Cette édition d'un texte jusqu'ici inédit, faite pour la Société de l'histoire de France, est déjà, avec son annotation et ses annexes, une œuvre très méritoire. Mais M. Courteault s'est acquis des titres scientifiques sérieux par son étude sur Gaston IV, qui touche à l'histoire du midi de la France et du nord de l'Espagne. Leseur n'a parlé de son héros que comme comte de Foix, de 1436 à 1472; M. Courteault le prend à dater de 1423, alors qu'il était comte de Béarn et prince de Navarre : ce n'est plus seulement le brillant chevalier, c'est aussi le politique, le prince peu scrupuleux, se mouvant avec aisance dans une situation assez délicate, ne négligeant rien pour accroître la puissance territoriale qui donnait à sa maison le premier rang dans la féodalité de la France méridionale; il finit par assurer à ses descendants la couronne de Navarre, déjà convoitée par le comte Jean, son père.

M. Courteault n'a entrepris son livre qu'après s'y être pré-

Digitized by Google

paré de longue main en explorant les dépôts d'archives du sud-ouest de la France et celles de la couronne de Navarre, conservées à Pampelune. La Commission a jugé que ces deux publications méritaient la troisième médaille.

Quatrième médaille. — L'*Histoire de la châtellenie de Tournai*, pendant qu'elle fut tenue par la maison de Mortagne, de 1080 à 1314, par M. Armand d'Herbomez, est l'étude complète aux XII^e^ et XIII^e^ siècles d'un grand fief, situé à l'extrémité septentrionale de la France. L'auteur donne des indications intéressantes sur la formation de ces châtellenies du nord de la France, tout en constatant combien les origines sont indécises en ce qui concerne Tournai. La ville même, partagée entre l'évêque, la commune et l'avoué, ne laissait qu'une place assez restreinte au châtelain qui, en fait, était le détenteur du château de Bruille, dont relevait la plus grande partie du Tournaisis.

M. d'Herbomez établit avec un soin scrupuleux la généalogie et l'histoire des Mortagne; le rôle qu'ils jouèrent entre le comte de Flandre et le roi de France; les efforts multipliés par eux pour conserver leur indépendance, diminuée en 1187 lorsque Philippe-Auguste autorisa l'établissement de la commune; la diminution et le rachat de leurs droits utiles par les bourgeois, de telle sorte que, dans les dernières années, la qualité de châtelain n'était presque qu'un titre honorifique.

L'auteur fait connaître avec détail l'administration de la châtellenie sous les Mortagne, leurs droits, leurs revenus, les moyens employés pour la perception de ceux-ci ainsi que pour la garde du pays. Le second volume de l'ouvrage est un véritable cartulaire, composé de deux cents chartes éditées très correctement et classées avec exactitude.

Première mention honorable. — La Commission a attribué la

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

première mention honorable à M. l'abbé Mignon, pour l'ouvrage en deux volumes intitulé : *Les Origines de la scolastique et Hugues de Saint-Victor.* Le savant professeur de théologie a su exposer tous les faits avec une abondance de détails qui atteste l'étude la plus consciencieuse des documents et une intelligence peu commune des subtilités théologiques. En fait, ce livre est une histoire de la théologie au moyen âge; il expose les rapports qui existaient entre la doctrine de saint Thomas et celle d'Abélard, entre celle de Guillaume de Champeaux et celle de Duns Scot. M. Mignon a judicieusement recherché et démontré d'une manière complète de semblables rapports entre les articles de foi proposés au XII^e^ siècle avant d'être vivement controversés au XIII^e^.

L'auteur a résumé tout ce qui avait été dit avant lui sur la fondation de l'Université de Paris, sur la division des études scolastiques, sur la vie et les écrits des docteurs qui brillèrent au XIII^e^ et au XIV^e^ siècle dans les chaires du cloître et de la montagne Sainte-Geneviève; mais son but principal est de montrer en quoi les opinions de Pierre le Lombard, celles de saint Thomas et de quelques autres maîtres s'accordaient ou différaient en présence de celles de l'éloquent mystique qui se nommait Hugues de Saint-Victor. Il traite ce sujet plutôt en théologien qu'en philosophe.

Deuxième mention honorable. — M. le colonel Borrelli de Serres a présenté le premier volume de l'ouvrage entrepris par lui sous le titre de : *Recherches sur divers services publics du XIII^e^ au XVII^e^ siècle;* ce volume est composé de notices relatives au XIII^e^ siècle, rédigées d'après des documents de comptabilité datant de cette période. L'auteur s'est imposé la tâche de faciliter l'emploi de textes, fort précieux pour l'histoire, parmi lesquels on en remarque qui n'avaient pas été signalés avant lui. Cette étude présentait de grandes difficultés par suite des

Digitized by Google

erreurs commises par les érudits modernes dans l'appréciation et l'emploi des textes de comptabilité relatifs aux règnes de Philippe-Auguste et de ses quatre successeurs. Les résultats obtenus par M. Borrelli sont d'une importance considérable au point de vue des origines de l'administration financière de la France; ses conclusions sont excellentes, il est au courant de l'histoire du XIII^e^ siècle dont il connaît tous les personnages, même les plus secondaires.

Cet ouvrage serait certainement à classer au nombre de ceux qui figurent au premier rang dans le concours, si M. Borrelli, qui sait relever avec une certaine sévérité les erreurs commises par les érudits qui l'ont précédé, n'en avait pas lui-même quelques-unes à son compte. Il faut aussi noter que la composition du livre laisse à désirer. La lecture des notices est dans quelques cas pénible; la disposition des notes, multipliées au bas des pages, n'est pas toujours d'un usage facile. On constate que, si l'auteur est un érudit consciencieux et infatigable, il n'est pas complètement exercé sur la manière de composer un livre tel qu'il l'a conçu.

Troisième mention honorable. — En accordant la troisième mention à MM. Georges et Chauvet, auteurs d'une étude sur une cachette d'objets en bronze découverte à Vénat (Charente), la Commission a tenu à récompenser les recherches faites par ces deux archéologues et à engager les membres de nos Sociétés savantes à suivre leur exemple. Dans cette œuvre chacun a sa part distincte : M. Georges a très fidèlement et habilement reproduit le détail de la trouvaille en vingt-quatre planches que la Société archéologique et historique de la Charente n'a pas hésité à publier; M. Chauvet s'est chargé du texte.

Les 75 kilogrammes d'objets en bronze de toute nature trouvés en 1893 dans une sablière ont été étudiés avec un soin méticuleux, presque trop méticuleux; chaque pièce.

Digitized by Google

épées, lances, poignards, objets de parure, etc., est soumise à un examen particulier, comparée avec des pièces analogues recueillies en différentes contrées. Un pareil travail laisse deviner une somme considérable de recherches et une abondance de notes prises de longue date; on peut considérer l'auteur comme très bien informé des découvertes analogues et au courant du sujet. Il y a là un effort puissant, une collection de recherches formant une étude comparative et très sérieuse à travers les livres, les dessins et les musées. Cette œuvre est d'autant plus méritoire que, demeurant loin des grands centres, M. Chauvet a dû se donner une grande peine pour arriver à être aussi bien au courant de la science.

Dans cette masse de notes empruntées à de nombreux ouvrages qui, du reste, sont scrupuleusement cités, M. Chauvet n'a pu toujours contrôler la valeur des renseignements; aussi, on trouve quelques doubles emplois, quelques indications sujettes à contestation; peut-être cherche-t-il un peu conjecturalement au loin certains types de comparaison, par exemple en Sibérie, au Cambodge, en Chaldée.

Quatrième mention honorable. — C'est encore à l'archéologie que la Commission attribue la quatrième mention; elle est donnée à M. le Dr Carton pour son livre intitulé : *Découvertes épigraphiques et archéologiques en Tunisie (région de Dougga)*.

Dans ce nouveau travail, M. Carton, dont les recherches antérieures sur la Tunisie sont bien connues et appréciées, fait connaître tout ce qu'il a vu lui-même, étudié et dessiné dans le territoire de Dougga, pays d'un accès difficile, jusqu'à ce jour incomplètement exploré et qui fut l'un des plus prospères et des plus fertiles de l'Afrique romaine. Un nombre considérable d'inscriptions, en grande partie inédites, et parmi elles quelques-unes très intéressantes au point de vue historique; l'étude des voies militaires et muletières, ou d'intérêt

Digitized by Google

local; l'indication des ruines de villes et villages des aqueducs, des citernes, des *castella* des temples, des églises, tout cela forme un ensemble qui permet de reconstituer l'histoire de la contrée sous la domination romaine avec un regard en arrière sur l'époque où y régnaient les tribus indépendantes que Rome avait soumises.

En lisant le livre de M. Carton, on se rend compte de la civilisation d'un pays barbare par la nation qui a le mieux compris la colonisation aux temps antiques. Dans cette vaste contrée, Rome n'eut qu'un petit nombre de colons proprement dits, en tout deux colonies. Le fond de la population resta indigène et seulement romanisé; et cependant, peu de temps après la conquête, le pays était déjà dans un état florissant; M. Carton ne constate pas moins de dix-sept centres de population importants qui, de la situation de *pagi*, étaient devenus peu à peu des *civitates*, des *municipes*, sans compter les *saltus*, les *fundi*, les *prædia* exploités au nom de l'empereur ou des grandes familles romaines dont l'épigraphie a conservé les noms; les Rufius Volusianus, les Celsinius Pupianus, etc. inscrivaient leurs noms sur les portes d'entrée de leurs domaines; il est à noter que ces *latifundia*, par leur situation loin des routes militaires, indiquent la sécurité du pays. — Cette prospérité persista après l'effrondrement de l'empire romain, ainsi que le témoignent les églises et les basiliques chrétiennes dont les ruines sont relevées dans les récits de l'explorateur.

Cinquième mention honorable. — Le livre consacré par M. le chanoine Cochard à *la Juiverie d'Orléans du VI^e^ au XV^e^ siècle*, à son histoire et à son organisation, est une intéressante étude faite au moyen de renseignements puisés aux meilleures sources. La partie historique de l'ouvrage forme une véritable monographie dans laquelle l'auteur, tout en rappelant la ré-

Digitized by Google

probation dont les juifs étaient l'objet au moyen âge, reconnaît ce qu'il y avait d'aveugle dans les calomnies multipliées contre eux, dans la cruauté des mesures dont ils furent trop souvent les victimes. Il eût été à souhaiter que M. le chanoine Cochard, qui sait si exactement exposer les faits, exposer l'organisation et l'existence de la communauté israélite à Orléans, eût fait plus strictement acte d'historien et manifesté avec moins de partialité ses sentiments personnels, en s'appuyant parfois sur des appréciations d'auteurs dont la violence de langage diminue singulièrement l'autorité. La partie historique a paru à la Commission justifier la cinquième mention qui a été attribuée à M. le chanoine Cochard.

Sixième mention honorable. — La sixième et dernière mention honorable est attribuée à M. Ph. de Bosredon, pour le beau livre publié par lui sous le titre de *Sigillographie de l'ancienne Auvergne* (*XII^e^-XVI^e^ siècle*), et accompagné de planches artistement établies. On ne saurait trop encourager la publication de ces ouvrages consacrés à conserver le souvenir de monuments destinés à disparaître dans un laps de temps assez court. Beaucoup de sceaux ont déjà été détruits, et il est urgent de garder le souvenir de ceux qui subsistent encore.

La *Sigillographie de l'ancienne Auvergne* est présentée sur un plan très correct; l'auteur a tenu à marcher sur les traces de Douët d'Arcq et de Demay. Les descriptions paraissent très exactes, les commentaires très satisfaisants. M. de Bosredon aurait pu approcher encore plus de la perfection s'il avait jugé à propos de donner un résumé des caractères principaux de la sigillographie d'Auvergne. Mieux que personne il aurait pu dire quelques mots sur l'origine des représentations héraldiques dans sa province; il aurait pu aussi fixer ses lecteurs sur l'origine du mot *Dauphin*, qui devint une dénomination topographique dans deux régions; de plus, déterminer quelle

Digitized by Google

fut celle de ces deux provinces qui transmit son nom à l'autre.

Parmi les ouvrages présentés au concours, la Commission en a encore remarqué deux au sujet desquels, à cause même de leur importance, elle doit entrer dans quelques détails.

L'un est intitulé : *Archives de Bretagne et mandements de Jean V duc de Bretagne;* cette collection de 2,695 documents, compris entre les années 1402 et 1442, a été réunie par M. René Blanchard pour la Société des bibliophiles bretons et forme 5 volumes in-4°. Il est inutile d'insister sur l'importance de cette riche collection de textes, transcrits très correctement, datés avec soin, qui contient par le fait l'histoire d'une grande province pendant près d'un demi-siècle. Ajoutons que M. Blanchard a accompagné cette publication d'une étude diplomatique sur les actes de Jean V, sur l'histoire de sa chancellerie, sur ses itinéraires, et qu'il a complété son œuvre par une table établie avec critique. La Commission, après avoir examiné scrupuleusement la question, n'a pas hésité à reconnaître le mérite de l'ouvrage auquel M. Blanchard a attaché son nom; elle constate que la publication ne pouvait pas être plus complète et conduite avec plus d'érudition. Telle qu'elle se présente, elle mériterait mieux qu'une mention, mais elle ne peut cependant concourir pour un prix. En effet, la meilleure partie des *Archives de Bretagne* a été récompensée il y a quelques années; le complément est digne du début, mais l'équité ne permet pas, surtout en considérant la composition du concours de la présente année, de décerner une seconde médaille.

La Commission a d'autant plus regretté de ne pouvoir accorder une nouvelle récompense à M. Blanchard qu'un récent opuscule de cet auteur, *Airard et Guiriac, évêques de Nantes,* a prouvé qu'il savait interpréter et discuter les textes diploma-

Digitized by Google

tiques du XI^e^ siècle avec une critique aussi sûre que s'il s'agissait de textes du XV^e^.

Le second ouvrage sur lequel l'attention de la Commission s'est arrêtée est un ouvrage de 355 pages, intitulé : *Rôles gascons*, transcrits et publiés par Ch. Bémont, *supplément au tome I^er^*.

Ce volume contient une introduction que le premier éditeur, Fr. Michel, n'avait pu rédiger avant de mourir; une série de corrections très considérables de textes et de dates; une collection de cinq cents actes, dont Fr. Michel n'avait pas eu connaissance; des itinéraires du prince Édouard, qui permettent de dater des actes assez nombreux privés d'indications chronologiques précises; enfin des tables qui peuvent être présentées comme des modèles bons à suivre. En un mot, M. Bémont a fourni au tome I^er^ des *Rôles gascons* un complément qui permet de s'en servir avec confiance.

Tel qu'il est, le livre de M. Bémont mérite mieux qu'une mention. Cependant, comme l'auteur est chargé, par le Comité des travaux historiques, de continuer la publication des *Rôles gascons*, il y a lieu d'espérer, avec toute certitude, que bientôt il nous enverra une œuvre plus personnelle et originale qui se placera au premier rang de nos concours. La Commission, réservant l'avenir, a tenu à adresser dès maintenant au nouvel éditeur des *Rôles gascons* de vives et sincères félicitations pour la manière avec laquelle il a dû compléter et améliorer la publication commencée par Fr. Michel.

Nous ne pouvons pas passer sous silence certains ouvrages présentés au concours et qui, chacun, ont une réelle valeur; s'ils n'ont pu avoir de récompense, ils méritent, au moins, d'être signalés.

C'est d'abord l'*Essai de restitution du cartulaire de l'abbaye de*

Digitized by Google

l'Absie et l'*Enquête de 1247 ordonnée par saint Louis*. Dans le premier travail, M. Ledain publie tout ce qu'il a pu retrouver du cartulaire dans les papiers de Besly, Gaignières, Baluze, aux archives des Deux-Sèvres et dans le cabinet de feu B. Fillon. — Dans le second, M. Ledain donne la partie relative au Poitou et à la Saintonge des *Enquêtes ordonnées par saint Louis* au sujet des abus reprochés aux baillis, officiers et agents royaux.

M. l'abbé Métais, connu par son zèle à publier les textes anciens relatifs au diocèse de Chartres, a envoyé cette année un livre sur *Saint-Denis de Nogent-le-Rotrou;* il contient une histoire qui paraît très complète et un cartulaire imprimé d'après une copie très défectueuse du XV^e^, ou plutôt du XVI^e^ siècle. M. Métais a cherché à en améliorer le texte; peut-être, avec un peu plus de travail, l'aurait-il amélioré davantage.

M. Louis Guibert, à propos des *Anciennes confréries de la basilique de Saint-Martial de Limoges*, a fourni une contribution importante à l'histoire des confréries de dévotion et de charité, ainsi qu'à leur rôle dans la société du moyen âge en général et dans celle du Limousin en particulier. Il s'est attaché principalement à la confrérie de Saint-Martial, qui florissait dès le XIII^e^ siècle et qui existe encore aujourd'hui.

Le sujet est traité avec l'érudition et la critique que nous sommes habitués, de longue date, à trouver dans les nombreuses monographies que l'auteur a consacrées aux annales, aux antiquités et aux institutions de sa province. Puissions-nous avoir l'occasion, un jour, de récompenser dignement les services que M. Guibert ne cesse de rendre à l'histoire et à l'archéologie du Limousin.

Les Membres de la Commission des Antiquités de la France,

Léopold Delisle, Barthélemy Hauréau, Eugène de Rozière, Gaston Paris, Alexandre Bertrand, Auguste Longnon, Robert de Lasteyrie, A. de Barthélemy, rapporteur.

Digitized by Google

L'Académie, après avoir entendu la lecture de ce rapport, en a adopté les conclusions.

Certifié conforme :

Le Secrétaire perpétuel,

H. WALLON.

LIVRES OFFERTS.

Sont offerts :

Mémoires de l'Académie de Stanislas, 1895, 5e série, t. XIII (Nancy, 1896, in-8°).

Sitzungsberichte der königl.-böhmischen Gesellschaft der Wissenschaften; Classe für Philosophie, Geschichte und Philologie, 1895 (Prague, 1896, in-8°).

M. Hamy offre à l'Académie deux mémoires dont il est l'auteur et qui sont consacrés à deux personnages qui ont joué un rôle important dans l'histoire du Jardin des Plantes à ses débuts. L'un est Jean Héroard, premier médecin du roi Louis XIII, et qui fut le premier surintendant du Jardin Royal (1626-1628); l'autre est Vespasien Robin, sous-démonstrateur de botanique, de 1635 à 1662. Ce dernier était surtout connu pour avoir enrichi la flore européenne de précieuses espèces, comme le *Robinier faux-acacia.*

M. Hamy a beaucoup ajouté à ce que l'on savait du vieil « arboriste du Roy », en publiant la correspondance inédite échangée entre Robin, d'une part, et de l'autre Peiresc et Valavez, de 1610 à 1639. Le premier de ces mémoires est extrait du *Bulletin du Muséum d'histoire naturelle* (1896, n° 5, in-8°); le second, des *Nouvelles archives du Muséum d'histoire naturelle* (Paris, 1896, in-4°).

M. Héron de Villefosse offre à l'Académie, de la part de l'auteur, M. Gaston Cougny, professeur d'histoire de l'art dans les Écoles municipales de Paris, deux volumes intitulés : *L'Art moderne* (Paris, 1895-1896, in-8°).

« Ces deux volumes, illustrés de plus de 130 gravures, renferment, comme leurs aînés, un choix de lectures sur l'histoire de l'art, l'esthé-

Digitized by Google

tique et l'archéologie, empruntées aux œuvres de nos écrivains spéciaux les plus connus.

« Le premier volume est consacré à la Renaissance : ce sont MM. Charles Blanc, Théophile Gautier, Léon Palustre, J. Burckhardt, Taine, Viollet-le-Duc, Gruyer, Louis Courajod, Eugène Müntz, Anatole France, etc., qui expliquent au lecteur les caractères et les causes de ce grand mouvement artistique, et qui en exposent les manifestations les plus intéressantes en Italie, en France ou en Allemagne.

« Le second volume concerne les XVII^e^, XVIII^e^ et XIX^e^ siècles. C'est avec un sage discernement que M. G. Cougny a choisi et réuni les écrits modernes les plus propres à fixer dans l'esprit de ses élèves le caractère particulier de chaque époque. Il a reproduit avec beaucoup d'à-propos une série de notices fort intéressantes sur les grands artistes qui ont illustré la France, et dont les œuvres constituent aujourd'hui le patrimoine artistique de notre pays. »

M. Dieulafoy présente, au nom de l'auteur, M. Joulin, une étude sur les *Fouilles de Martres-Tolosane* (1826-1840-1890).

« La première partie de ce travail est consacrée aux résultats déjà acquis sur l'état et la destination des constructions retrouvées, savoir : le grand rectangle Dumège, les thermes de Vitry et Chambert, les alignements voisins de ces deux édifices, et les constructions d'âge plus récent, signalées par Lebègue dans les dernières fouilles du grand rectangle.

« Les monuments figurés sont des plus variés. Ils comprennent, entre autres, de nombreuses images de dieux gréco-romains et de quelques-unes de ces divinités égyptiennes, phrygiennes, syriennes et perses que les Romains avaient admises dans leur Panthéon; des ex-voto, de grands bas-reliefs représentant les travaux d'Hercule; des bustes d'empereurs des I^er^, II^e^ et III^e^ siècles, des portraits d'inconnus; enfin, de nombreux ornements d'architecture. On peut se rendre compte de la richesse de la collection, par une planche jointe au mémoire, qui représente l'une des trois travées consacrées aux monuments figurés de Martres, dans une des nouvelles salles du Musée de Toulouse. Un examen approfondi de chacune des pièces a montré que la plupart des sculptures mythologiques se rapportaient à l'art gréco-romain du II^e^ siècle et qu'elles étaient des répliques, des réductions ou des imitations de chefs-d'œuvres connus de la statuaire grecque et romaine.

« Dans la deuxième partie de ce travail, M. Joulin examine les hypothèses successivement émises sur la destination des grands édifices re-

Digitized by Google

trouvés et sur les ruines que l'on rencontre sur une surface de 40 hectares, autour de ces édifices.

« D'après l'auteur, la forme des substructions et la nature des monuments figurés indiquent que le grand rectangle Dumège représente les fondations d'un temple consacré aux dieux adorés vers le IIe et le IIIe siècle, qui se trouvent représentés dans les sculptures de Martres. Les bustes d'empereurs, tous *divi*, pouvaient être placés dans le temple. Cette hypothèse a besoin d'être corroborée par de nouvelles fouilles dont le programme est détaillé dans le mémoire. La question de savoir si Martres était une ville, un burgus ou une villa, comme le pensent nos confrères MM. Perrot et de Lasteyrie, ne peut être également vidée que par des fouilles sur les alignements signalés par Dumège, dans les quartiers de Chiragan et du Moulin, et des deux grands édifices. Peut-être constaterait-on, avec les restes d'un mur d'enceinte, qui semblent indiqués sur les plans de Dumège, la continuité des constructions. En ce cas, il y aurait lieu de croire à l'existence à Martres, au IIe et au IIIe siècle, d'une ville gallo-romaine importante, qui aurait péri, avec son nom, dans les guerres ou les troubles des Ve et VIe siècles.

« Quant à l'époque de la destruction violente du grand rectangle Dumège, s'il est prouvé que les substructions découvertes représentent les fondations d'un édifice religieux, la destruction spéciale de ce monument pourrait être attribuée aux chrétiens, à la fin du IVe siècle, lors de la destruction méthodique des temples païens par les apôtres des Gaules et des autres provinces. Les statues, bas-reliefs, bustes mutilés entassés dans des cachettes souterraines, comme dans les fouilles faites en Chypre par M. de Vogüé, et les murs renversés du grand rectangle Dumège, appuient cette hypothèse.

« En résumé, il ressort du travail très complet et très bien fait de M. Joulin qu'il y aurait lieu de reprendre les fouilles de Martres. L'archéologie et la géographie de la Gaule romaine y sont également intéressées. »

Digitized by Google

SÉANCE DU 14 AOÛT.

M. Clermont-Ganneau lit un mémoire intitulé : *Les* berquilia *des Croisés et la* birké *arabe.*

On rencontre, dans un assez grand nombre de chartes latines rédigées en Terre Sainte par les Croisés, un mot *berquilium*, *berchilium*, *berchile*, qu'on expliquait jusqu'ici par *bercail*, en le comparant au vieux français *berquil*, qui a, en effet, ce sens. M. Clermont-Ganneau reprend l'étude de ces textes et démontre, par leur contenu même, que le mot en question y désigne tout autre chose : un grand bassin, un réservoir, une piscine. Il propose d'y reconnaître une transcription du mot arabe *birké*, *berkî*, qui a précisément ce sens et se retrouve déjà dans la Bible sous la forme hébraïque *berékah*. Le mot aura, comme tant d'autres, été emprunté aux indigènes de Syrie par les Croisés, et c'est par voie d'étymologie populaire que ceux-ci l'auront rapproché du mot français *berquil*, avec lequel il n'a de commun que la forme extérieure [1].

M. Deloche lit un mémoire sur les indices de l'occupation de la Gaule par les Ligures, antérieurement à l'invasion des Celtes ou Gaulois, qui eut lieu vers le VII^e^ siècle avant notre ère. Il constate, à l'aide de nombreux documents du moyen âge, la présence de l'ethnique ligure dans les noms des montagnes, des forêts et des cours d'eau du bassin de la Vienne et de la Charente, comme dans les bassins de la Garonne et de la Dordogne, et dans les bassins de la Meuse et de la Seine, comme dans celui de la Loire; d'où la conclusion du séjour de populations liguriennes sur le territoire qui, par suite de l'occupation plus récente des Gaulois, a pris le nom qui tient une si large place dans l'histoire. C'est là un fait

[1] *Berquilium*, *barquilium* (*tarquilium*), *berchile*, *barqle*.
Berquil, *berchil*, *bercil*, *berzil*, *bergil*, «bercail (*bercheria*)».
ברכה *berékah*, بركة *birké*, *birki*, *berki*, «piscine».

Digitized by Google

important et qui vient à l'appui d'une théorie historique, professée depuis quelques années en France par M. d'Arbois de Jubainville, et récemment en Allemagne par MM. Hirschfeld et Sieglin.

M. Bertrand fait observer que le fait de l'occupation de l'intérieur de la Gaule par les Ligures serait en contradiction avec les théories professées touchant les monuments mégalithiques et la race ou les races qui les ont érigés, théories qui ont à ses yeux plus d'importance que de rares indices linguistiques, tels que la présence du radical du nom des Ligures; indices d'ailleurs très discutables, car les termes cités par M. Deloche ont pu avoir un autre sens dans la langue des anciens habitants de la Gaule.

M. Oppert rappelle que la langue des Ligures a été, il y a longtemps, comme celle des Basques, l'objet de travaux bien connus et notamment de l'illustre Guillaume de Humboldt.

M. Deloche répond à M. Bertrand: 1° qu'il a signalé non pas de rares, mais de nombreux indices toponymiques, car ils se trouvent dans tous les bassins fluviaux de la Garonne à la Meuse; 2° que ces indices ne sont pas ceux du radical de l'ethnique ligure, mais du nom entier; 3° que ce fait ne saurait s'expliquer par un simple hasard, qu'il ne suffit pas de dire que les mots de *Liguria*, *Ligura*, *Ligurium* ont pu avoir une autre signification que celle qu'ils ont chez les historiens et les géographes, et qu'il faudrait le prouver; 4° quant à l'objection tirée des théories émises touchant la répartition des monuments de l'âge de pierre sur notre territoire, que ces théories plus ou moins plausibles ne sauraient être une base solide d'argumentation.

M. Clermont-Ganneau, reprenant une des observations de M. Bertrand, cite notamment le substantif commun récemment découvert dans les noms *Ingrande*, *Gurande*, *Eygurande*, qu'on suppose avoir désigné un lieu placé à la limite commune de cités gauloises; n'est-il pas possible qu'il en soit de même des vocables relevés par M. Deloche?

M. Deloche répond que les exemples cités par M. Clermont-Ganneau se rapportent à des lieux isolés, tandis que les noms cités dans son mémoire sont ceux de territoires, de forêts et de

Digitized by Google

cours d'eau, auxquels ne peut s'appliquer la remarque de son confrère; qu'en outre, le séjour des Ligures, leur occupation de la Gaule n'étant point contestés, la question porte uniquement sur le plus ou moins d'étendue de cette occupation, et qu'il est contraire à toute logique de prétendre attribuer au mot *Ligurie*, au delà de la zone incontestée, un sens différent de celui qu'il a en deçà.

M. Hamy rappelle les recherches entreprises par M. Longnon sur les noms ligures et dit qu'il ignore la suite qui y a été donnée.

M. Héron de Villefosse communique à l'Académie une lettre du R. P. Delattre relative aux fouilles de Carthage.

« Après l'exploration de la nécropole punique de Douïmès et après celle du cimetière romain de Saniet-ez-Zitoun près de la Malga, j'ai été amené à tenter le déblaiement d'une partie de l'arène de l'amphithéâtre. L'énorme fouille que j'avais pratiquée dans le terrain voisin de l'amphithéâtre et qui devait être comblée pour le 15 août prochain, ainsi que le porte l'acte de location, m'a fourni une excellente occasion d'étudier l'intérieur de l'amphithéâtre.

« J'ai pu constater que l'arène était beaucoup plus grande qu'on ne l'avait supposé jusqu'à présent. La largeur atteint les dimensions des arènes du Colisée et de l'amphithéâtre de Tarragone. Nous avons trouvé plusieurs inscriptions. Ce sont des noms de personnages gravés sur le siège qu'ils avaient le droit d'occuper. En voici un exemple :

PONP·INNOCEN
TI IVNIOR·CP

« D'autres noms sont suivis des sigles C.V., *clarissimus vir*. Enfin un nom est accompagné des lettres PPAKK. »

M. Héron de Villefosse fait ensuite la communication suivante :

J'ai reçu de M. A. Lascombe, directeur du musée du Puy, les

Digitized by Google

empreintes d'une inscription latine récemment découverte à Saint-Paulien (Haute-Loire). Cette localité occupe l'emplacement de l'antique *Ruessio* qui a déjà fourni un certain nombre de monuments épigraphiques[1].

Le texte est gravé sur les deux faces d'une très petite plaque de marbre trouvée dans le sol à environ 2 m. 50 de profondeur. Les dimensions de la plaque sont en hauteur 0 m. 08, et en largeur 0 m. 065. Sur la face principale, entourée d'un encadrement, on lit très distinctement en petits caractères :

SALVTIGE
NERISHV
MANI·
SERGIVS
PRIMVS
POSVIT
MERITO

Saluti generis humani Sergius Primus posuit merito.

Sur la face postérieure la même inscription est répétée, mais avec quelques variantes. La disposition des lignes est différente et l'encadrement n'existe pas :

SALVTI GENE
RIS HVMANI
L SERGIVS PRI
MVS MERI
TO POSVIT
DEAE S

Saluti generis humani L(ucius) Sergius Primus merito posuit. Deae S[aluti].

[1] Cf. Magon-Delalande, *Essais historiques sur le département de la Haute-Loire* (dans les *Mémoires de la Soc. des antiquaires de France*, t. IV, p. 64 et suiv.); Aymard, *Fragments lapidaires antiques provenant de la cathédrale du Puy* (dans les *Annales de la Soc. d'agriculture du Puy*, t. XXX, p. 208 et 263).

Digitized by Google

A la dernière ligne, le mot *Deae* est suivi d'un reste de lettre qui paraît appartenir à la partie supérieure d'un S. Dans cette hypothèse, il semble très probable que la fin de la ligne doit être remplie par le mot S[ALVTI] dont les lettres s'accordent exactement avec la longueur de la ligne. Il est difficile de dire si la gravure de ce dernier mot a été effacée ou si elle est restée inachevée; la plaque en cet endroit est complètement lisse.

Ce petit monument votif, que M. A. Lascombe a pu faire entrer au musée du Puy, a été recueilli en même temps qu'un mascaron en terre cuite, des briques romaines striées et deux monnaies de bronze, l'une au type de la colonie de Nîmes, l'autre de l'époque de Marc-Aurèle. Il est surtout curieux par ses dimensions presque microscopiques et par la formule, tout à fait nouvelle en épigraphie, *Saluti generis humani*.

LIVRES OFFERTS.

La Société royale d'Édimbourg adresse à l'Académie les publications suivantes :

Transactions of the Royal Society of Edinburgh, vol. XXXVII, part 3 and 4; vol. XXXVII, part 1 and 2, for the Session 1893-1895 (Edinburgh, 1894-1896, 4 vol. in-4°);

Proceedings of the Royal Society of Edinburgh, vol. XX, Session 1893-1895 (Edinburgh, 1895, in-8°).

SÉANCE DU 21 AOÛT.

M. Edm. Leroy, notaire à Paris, écrit au Secrétaire perpétuel pour lui annoncer que M. Gabriel-Auguste Prost, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, décédé à Paris le 14 juillet dernier, a légué à l'Académie des inscriptions et belles-

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

lettres une rente de 1,200 francs pour la fondation d'un prix annuel à décerner par elle.

Le R. P. Delattre, dans une lettre qu'il adresse au Secrétaire perpétuel, remercie l'Académie de la nouvelle subvention de 3,000 francs qu'elle lui a accordée pour la continuation de ses fouilles à Carthage.

M. Oppert commente le texte d'un cadastre chaldéen du quatrième millénium avant l'ère chrétienne[1].

M. Maspero, au nom du R. P. Scheil, communique plusieurs pièces d'une correspondance entre Hammourabi, roi de Babylone au XXIIIe siècle avant notre ère, et Sinidinnam, roi de Larsa, son vassal. La première renferme la mention d'un don de statues divines fait par le suzerain pour récompenser Sinidinnam « de sa vaillance au jour de la défaite de Koutour-Lahgamar ». On sait que le chapitre XIV de la Genèse raconte une expédition en Palestine d'un roi d'Élam, Khodor-Laomer, et de ses vassaux; la critique tenait ce souverain et son histoire en suspicion, contre l'avis des assyriologues. Déjà, l'an dernier, M. Pinches avait trouvé des renseignements sur ce Koutour-Lahgamar dans deux tablettes babyloniennes; le document découvert par le R. P. Scheil ajoute une preuve nouvelle et donne quelques détails nouveaux. Le Sinidinnam de sa lettre est l'ancien roi de Larsa, détrôné quelques années auparavant par un autre Élamite, Koutour-Mabouk, et par le fils de celui-ci, Rim-sîn; il s'était réfugié chez Hammourabi, roi de Babylone, avait contribué par sa vaillance à la victoire que celui-ci avait remportée sur Rim-sîn, et avait été réinstallé à Larsa comme vassal du souverain de Babylone. Les deux autres lettres renferment des ordres de Hammourabi à Sinidinnam, et montrent avec quel soin les rois de Babylone surveillaient les actes de leurs feudataires.

M. Oppert, tout en reconnaissant l'importance du document

[1] Voir ci-après.

Digitized by Google

communiqué par le R. P. Scheil, émet des doutes sur l'identité du roi Kudur-nuggamar avec le Kudur-lagahma de la Bible, ce qui reculerait l'âge d'Abraham au XXIV^e^ siècle.

M. Müntz commence la seconde lecture de son mémoire sur la tiare pontificale.

M. Deloche donne une seconde lecture de son mémoire sur les indices de l'occupation par les Ligures de la région qui fut depuis la Gaule.

COMMUNICATION.

UN CADASTRE CHALDÉEN DU QUATRIÈME MILLÉNIUM AVANT L'ÈRE CHRÉTIENNE.

NOTE DE M. J. OPPERT, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

Je dois à la bonté et à la science du P. Scheil la copie d'un monument d'une haute antiquité et d'une grande importance scientifique. C'est le plan détaillé d'un champ, comme le savant dominicain en a déjà publié plusieurs autres; mais aucun de ces documents n'est aussi compliqué et aussi instructif. Ce texte a été longuement étudié, et, après de nombreux efforts, je suis enfin parvenu à en découvrir le sens exact, et à établir le système géodésique dans tous ses détails. Les résultats ainsi obtenus pourront servir à éclaircir et à interpréter les autres documents de cette catégorie; j'aime à croire que leur étonnante précision militera en faveur de leur exactitude.

Le plan doit reproduire les quinze lots d'un champ appartenant par moitié à une ville nommée *Al-Dungi-riu-kalama*, « ville de Dungi, pasteur des peuples », ou *Al-Dungi* tout court, selon le P. Scheil. Il provient de Telloh et il est au Musée de

Digitized by Google

Constantinople. Le champ semble appartenir au domaine de la ville de *Sir-pur-la,* qui, je pense maintenant, doit se lire *Sirgalla* (comparez R., II, 61,37), et que quelques savants veulent prononcer *Lagasu,* ce qui ne me paraît pas suffisamment prouvé. Le plan a été tracé sous un roi dont le nom est difficile à lire, dans l'année où il détruisit la ville de Sasru. Cette habitude de désigner l'année par un événement nous laisse dans l'ignorance de l'époque, mais nous donne une foule de renseignements historiques que nous ignorerions sans cette méthode peu précise.

Les quinze lots de terrain se composent de quatre surfaces rectangulaires, ou presque rectangulaires, autour desquelles se groupent sur trois côtés onze autres parcelles plus petites, se rapprochant des formes triangulaires et trapézoïdales. Les mesures linéaires sont fournies par 23 données, et les surfaces par 24 évaluations aréales, toutes assez bien conservées, et les lignes sont exactement énoncées; parmi les 24 données superficiaires, il s'en trouve dans la copie quatre fausses, deux où des signes sont oubliés, et deux autres où des signes rapprochés ont été écrits ou lus d'une manière imparfaite : cela résulte du calcul brutal des chiffres vérifiés et contrôlés, qui ne tolère pas de réplique. En principe, il ne faut jamais changer les chiffres sans motif sérieux, comme on le fait malheureusement trop souvent; par exemple, 4 fois 6 font toujours 24, et jamais 1,200.

Les évaluations de quantités linéaires et aréales sont fournies par deux systèmes différents. Les lignes sont énoncées par les puissances de 60, par les multiples de 60 à la puissance 0 (les unités), 60, 60^2 et 60^3, ou par les multiples de 60, de 3,600 et de 216,000. Les surfaces, au contraire, sont chiffrées par des *sar, ner* et *soss,* et les quantités supérieures par les dizaines et les soixantaines de *sar;* les appoints des soixantaines ont une notation spéciale. Après ces évaluations

Digitized by Google

se trouvent les signes *gan* ou *iqlu* pour les plaines, et *kharsag* ou *sadū* pour les surfaces de montagnes. Le signe ne peut signifier, dans ce document et d'autres, que la surface plane, et ne peut être confondu avec le *gan* ou *būru*, véritable mesure agraire de 216,000 *u* carrés dans le système sextal ou système du dieu Soleil, les trois cinquièmes du *gurru* ou *cor* agraire de 360,000 *u*. carrés. L'unité agraire de ce monument est bien plus petite, car les 76,730 unités énumérées dans le cadastre en question nous amèneraient, dans la supposition la plus restreinte, à la surface énorme de 1,200 kilomètres carrés, ou quinze fois l'étendue de la ville de Paris.

L'évaluation des quatre rectangles du milieu est scindée en deux parts : l'une est donnée horizontalement comme à l'ordinaire, l'autre est écrite avec des caractères renversés; c'est le partage inégal entre les deux parties, qui devaient chacune contribuer à constituer la moitié du total. Cinq des petites parcelles sont divisées en aires de plaine et aires de montagne.

Nous n'entrerons pas dans les détails d'une démonstration mathématique où beaucoup de nos lecteurs ne voudraient pas nous suivre; nous énoncerons les résultats dogmatiquement exposés et vérifiés par le calcul. Nous choisirons un exemple, celui de la grande aire centrale, où les deux notations décimale d'un côté et *nérique* de l'autre seront notées. Les valeurs aréales ont une notation spéciale, où *sar* indique 3,600; *ner* indique 600; *sos* indique 60.

Les dizaines sont données par :

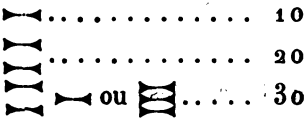

Digitized by Google

Quelquefois d'autres formes y sont substituées.

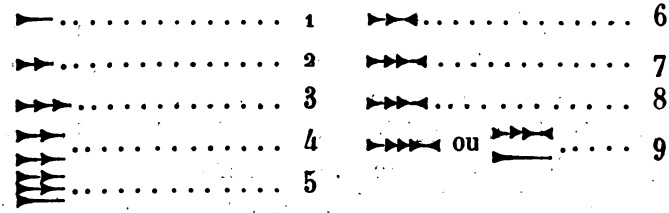

Les signes pour 30, 40 et 50 sont restitués par analogie.

La lecture de ces derniers signes peut se confondre par erreur avec 30, 40, 50.

Il résulterait de l'addition du verso que le ⟩ désigne la moitié. Un quart est ⟩, trois quarts ⟩⟩.

Les dimensions d'un rectangle principal sont données ainsi : la longueur :

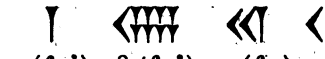

1 (60^3) 18 (60^2) 21 (60) 10

La largeur :

6 (60^2)

La longueur est donc :

$$(78 \times 3{,}600) + (21 \times 60) + 10 = 282{,}070$$

La largeur :

$$(6 \times 360) = 21{,}600$$

Si la figure représentait un rectangle parfait, elle contiendrait donc 6,092,712,000 unités carrées, ou plus simplement exprimées par soixantaines :

$$7\,\tfrac{3007}{3600}\ sar = 470\,\tfrac{7}{60} \times 60^4 \text{ unités carrées ou } A.$$

Digitized by Google

La surface est ainsi évaluée :

3 sar *5 ner* *1 sos* 20. 7 *gan*

et avec des signes renversés la tête en bas :

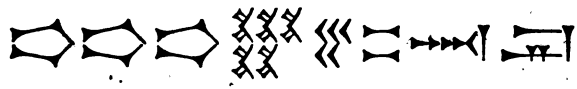

3 sar *5 ner* *5 sos* 20 $8\frac{1}{2}$ *gan*

ce qui, ensemble, donne :

7 *sar* 4 *ner* 6 *sos* $55\frac{1}{2}$ (*gan*), ou $28{,}015\frac{1}{2}$ (*gan*), ou $7\frac{1877}{2400}$ *sar*.

Or, comme ces $7\frac{3007}{3600}\times 60^5$ correspondent à 470 et une fraction de soixante au bicarré, et $60\times 7\frac{1877}{2400}$ donnent $466\frac{37}{40}$, il est clair que le rectangle n'était pas complètement régulier, et que nous avons pour établir l'unité *A* l'équation

$$466\tfrac{37}{40}\times 60^4 \text{ unités carrées} = 7\tfrac{1877}{2400}(60^5).$$

Ce serait donc un parallélogramme aux angles de 83° 10′ et de 96° 50′.

Donc $A = 60^3$ ou 216,000 unités linéaires carrées. Cet *A* n'est pas le *gan* mesure, car celui-ci est bien plus grand que l'unité que suit le signe *gan* dans ces textes.

L'unité fondamentale est très petite : en la fixant au maximum, un centimètre, nous aurions déjà pour le grand côté du champ de 539,590 unités 5,395 mètres 90 centimètres. Il est probable que cette unité fut la 60e partie de l'empan, $4\frac{1}{2}$ millimètres. Mais, jusqu'à présent, nous n'avons aucune

Digitized by Google

donnée précise sauf la limite supérieure que l'évaluation ne pourrait franchir.

La dénomination de grain d'orge se trouve dans l'Inde, et le *yava* sanscrit correspond à l'assyrien *se* « grain », qui est la désignation de la plus petite aire, comme du poids le plus léger. On peut nommer également la dimension la plus mince, *paille* qui est usitée en assyrien pour désigner la distance la plus exiguë.

En appelant cette paille carrée un *grain*, nous aurions pour l'unité agraire 216,000 grains, pour le *sar* le nombre de 60^5 ou 777,600,000 grains; à $(0^m\,0045)^2$ ou $0^{mq}\,00002025$, la première serait de $4^{mq}\,374$ et le *sar* de $15746^{mq}\,4$ ou un peu plus d'un hectare et demi.

Le champ en question se monterait au minimum à 33 hectares et demi; au maximum, le quadruple ou 134 hectares. Une plus grande étendue ne paraît pas admissible, à cause de la figure du champ telle qu'elle résulte des chiffres donnés : il présentait un trapézoïde irrégulier dont le grand côté était 11 fois, le petit côté 5 fois plus grand que la hauteur. En général, les nombres inscrits dans les plans chaldéens donnent des figures toutes différentes de celles qui sont tracées sur les documents : dans notre cas, c'est un ruban de 3 centimètres de largeur et de 33 de longueur, dont on aurait coupé par une diagonale 18 centimètres; il n'avait pas la forme du tracé de la tablette.

Pour évaluer ces mesures, nous partons d'un étalon remontant à la plus haute antiquité, l'empan de Gudea, d'une longueur de $0^m\,27$, dont la 60^e partie est $0^m\,0045$: c'est donc sur un monument métrologique que repose l'évaluation de l'unité aréale à $4^{mq}\,374$, ou un quadruple de $17^{mq}\,472$.

Nous exposons ci-dessous le plan et le texte qui l'accompagne, autant qu'il semble pouvoir se traduire maintenant.

La liste des 15 lots est accompagnée des indications de *R*

Digitized by Google

rectangle, *T* trapézoïde, *Tg* triangle. Les nombres des dimensions linéaires sont exprimés par : *a*. $6o^2$, *b*. 6o, *c*. Les aires sont rendues par des chiffres donnant le calcul des *sar, ner, soss* et unités, qu'il faudra multiplier par $6o^3 = 216,000$ pour avoir le nombre des unités linéaires carrées. Voir le document analysé : le *recto* et le *verso* doivent peut-être être intervertis.

Recto.

PLAN DES QUINZE LOTS.

NUMÉRO.	FORME.	LONGUEUR ET LARGEUR EN $6o^2$, 6o et 6o°.	AIRE EN SAR, NER, SOSS ET UNITÉS.	SITUATION.	EXACTITUDE.
—	—	—	—	—	—
1	R.	78, 21, 10 6	13,887 14,128 $\frac{1}{2}$ (1)		
			28,015 $\frac{1}{2}$	plaine	bien.
2	R.	82, 29, 4o 2, 57, 3o (3, 4)	8,3o3 $\frac{1}{2}$ 6,911		
			15,214 $\frac{1}{2}$	plaine	bien.
3	R.	8o, 29, 4o 2, 32, 3o 2	5,123 5,049		
			10,172	plaine	bien.
4	R.	74, 29, 4o 74, 4, 8o 2 à 2 $\frac{1}{2}$	3,252 3,609		
			6,871	plaine	impossible.
5	T.	71, 32 1 3, 27, 3o	24,6o 13o	plaine montagne	
			25,9o		impossible.

(1) Il y a dans le dessin, à l'égard des unités, quelques incorrections qui d'ailleurs ne peuvent dépasser le nombre de *trois*.

Digitized by Google

NUMÉRO.	FORME.	LONGUEUR ET LARGEUR EN $6o^2$, 6o ET $6o^6$.	AIRE EN SAR, NER, SOSS ET UNITÉS.	SITUATION.	EXACTITUDE.
6	R.	1, 5,3o	6o 253	montagne plaine	
			313		bien.
7	R.	2, 0, 0 2, 0, 0	2o 19o	montagne plaine	
			21o		bien.
8	T.	6, 0, 0 2, 0, 0	12o 1,2oo	montagne plaine	
			1,32o		impossible.
9		4, 14, 3o 0, 3o, 0	$17\frac{1}{2}$ 8o	montagne plaine	
			$97\frac{1}{2}$		bien.
10	T.	63, 0, 0	31o		impossible.
		0, 3o, 0 0, 5o, 0	48o	plaine	bien.
11	R. arrondi	6, 3o, 0 1, 10, 0			
12	T. arrondi	8, 8o, 0 3, 3o, 0	1,689	plaine	bien.
13	R. arrondi	3, 3o, 0 3, 0, 0	54o	plaine	bien.
14	T.	4, 8, 3o 4, 3o, 0	$1,217\frac{1}{2}$	plaine	bien.
15	Triangle	1, 2o, 0 0, 15, 0	1o	plaine	très bien.

Verso.

«Deux *sar* 1 *ner* 6 *soss* 11 $\frac{1}{4}$ en plaine ($8,171\frac{1}{4}$).

«Huit *sar* 2 *ner* 3 *soss* $13\frac{3}{4}$ en plaine ($3o,193\frac{3}{4}$); jumeaux divisés par le milieu.

«Huit *sar* 1 *ner* 7 *soss* 12 en plaine ($29,832$).

«Deux *sar* 2 *ner* 2 *soss* 13 en plaine et montagne (8533).

Digitized by Google

Rev.

Premiè

Digitized by Google

CADASTRE CHALDÉEN.

Verso.

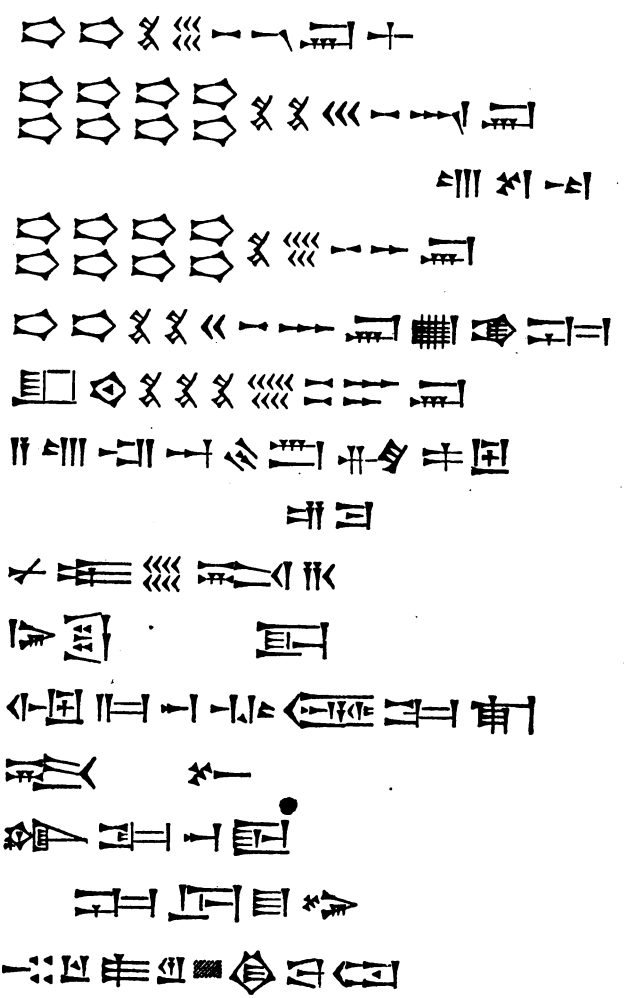

VÉRITABLE FORME DU TERRAIN.

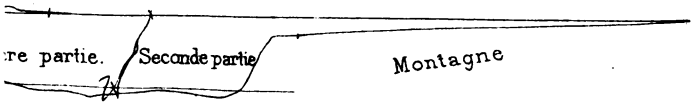

Digitized by Google

«Somme totale : 10 *sar* 3 *ner* 9 *soss* 25 en plaine (38,365), le champ de la ville Al-Dungi-riu-Kalama.

«Que Nuturse-ilha, l'homme..... et Ur-Ea, l'agrandisse et.....»

Du temps de Rit-Saqda (Marduk-ris-isi) «l'année où il saccagea la ville de Sasru».

Le sens de la fin est en grande partie incertain.

REMARQUES SUR LES CORRECTIONS NÉCESSAIRES.

Dans les calculs sexagésimaux, la question de l'application de telle ou de telle puissance de soixante à un coefficient donné ne présente qu'une difficulté apparente : la réponse à cette question, s'il faut multiplier le nombre donné pour l'évaluation des côtés par l'unité, ou par 60, ou par 3,600, se trouve dans l'énonciation de l'aire correspondante.

Le texte est en grande partie très bien conservé et soigneusement copié. Les quatre fautes que nous avons signalées s'expliquent et se corrigent de la manière suivante :

Le lot n° 4 a $74\frac{1}{2}$ sur $2\frac{1}{2}$ mesures de longueur. Au lieu de multiplier par $60^4 = 12,960,000$ et de diviser ensuite par 216,000, nous devions de suite multiplier par 60 les produits obtenus. Or $74\frac{1}{2} \times 2\frac{1}{6}$ donne $173\frac{5}{6}$, ce qui, multiplié par 60, fait 10,430. La copie actuelle nous fournit seulement 6,871. En ajoutant un *sar* ou 3,600, qui a été évidemment omis avant les 5 *ner* 4 *soss*, et 22 ou 2,262, nous aurons 6,862, ce qui, avec les 3,609 exactement transcrits, donne 10,471.

La même omission caractérise le lot n° 5, où le trapézoïde a pour côtés $71\frac{8}{15}$ et 1, et pour la hauteur supposée $3\frac{11}{24}$, dont le produit maximum serait $125\frac{19}{45}$, donnant une aire de $7,525\frac{1}{3}$. Or, en ajoutant aux 2,590 inacceptables le *sar* et le *ner* effacés, nous aurons le résultat admissible de 6,790, soit $113\frac{1}{6}$: ce qui nous conduirait encore à un angle de 116 degrés.

Digitized by Google

Quant au lot n° 8, un triangle rentrant, il ne pourrait pas avoir l'aire de 1,320, mais tout au plus 360, comme les côtés donnés sont 6 et 2. L'étendue dans la montagne n'est pas de 1,200 ou de 2 *ner* , mais de 2 *soss* 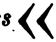 de 120, ce qui donne 240, chiffre acceptable.

Enfin le trapézoïde, qui s'étale en bande très longue, a 63 de longueur sur une largeur de $\frac{5}{6}$ et $\frac{1}{2}$, dont la moyenne est $\frac{2}{3}$. La copie lui donne 310, ce qui donnerait pour le produit de 63 et de $\frac{2}{3}$ 5 $\frac{1}{6}$. Ici le contraire du cas précédent a eu lieu; au lieu de 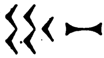 , ce qui donne 310, il y a :

2 ner *1 sar* *10* *1270*

En effet, 63 × $\frac{2}{3}$ est 42, ce qui, divisé par la moitié, donne 21, dont le multiple sossique est 1,260. Le terrain a dû être entamé de telle sorte qu'il a été réduit à la moitié.

On voit que les erreurs sont faciles à expliquer, surtout dans une écriture aussi fine, où deux petits signes ont pu s'effacer et deux crochets être mal écrits deux fois. Mais on verra certainement avec satisfaction l'étonnante exactitude des géomètres chaldéens dans un âge aussi reculé, car voici les détails des lots, rétablis dans leur juste valeur :

ADDITION DES TERRAINS ÉNONCÉS.

N° 1	28,015 $\frac{1}{2}$	Report	71,426
2	15,214 $\frac{1}{2}$	N° 9	97 $\frac{1}{2}$
3	10,172	10	1,270
4	10,471	11	480
5	6,790	12	1,689
6	313	13	540
7	210	14	1,217 $\frac{1}{2}$
8	240	15	10
À reporter	71,426	Total	76,730

Ce total de 76,730 mesures carrées, équivalant à 16,573,680,000 unités linéaires carrées, est donné dans le résumé du verso où nous le voyons partagé en deux moitiés égales, de 38,365 unités chacune. Cela résulte des nombres suivants :

Premier lot : $8,171\frac{1}{4}$ [1] $+ 30,193\frac{3}{4} = 38,365$
Second lot : $29,832 + 8,533 = 38,365$

$76,730$

A côté de cette indication, fournie par le texte, il y en a une autre que nous avons dû trouver nous-même : c'est la répartition des quinze lots entre les deux moitiés.

On se souvient que les aires des quatre rectangles centraux sont scindées en deux parts, dont l'une est écrite dans le sens droit, l'autre en caractères renversés la tête en bas. Si ce partage des 63,873 unités aréales en $34,175\frac{1}{2}$ pour la première, et en $29,697\frac{1}{2}$ pour la seconde catégorie a un sens, il faut y voir le partage du domaine dans le but indiqué. Et cela est exact : la première moitié se composait de la première partie des quatre rectangles centraux, puis du côté gauche des parcelles nos 11, 12, 13, 14, 15, auxquelles s'ajoutaient comme enclave les 253 mesures carrées dans la plaine du lot n° 6. Il doit y avoir eu une raison pour cela : peut-être ce terrain renfermait-il un sanctuaire? L'autre moitié était constituée par le restant des quatre aires, les $29,697\frac{1}{2}$ carrés écrits la tête en bas, et tout le côté droit des parties montagneuses en entier, les parcelles 5, 7, 8, 9, 10, et la partie accidentée de la parcelle n° 6.

[1] C'est bien $8,171\frac{1}{4} + 30,193\frac{3}{4}$; il existait plusieurs manières de désigner les moitiés, ainsi qu'il résulte d'une liste qui est sous mes yeux.

Digitized by Google

En voici le détail :

PREMIÈRE PARTIE.		SECONDE PARTIE.	
Les 4 aires...	34,175 ½	Les 4 aires...	29,697 ½
N° 6.....	253	N° 6.....	60
11.....	480	5.....	6,790
12.....	1,689	7.....	210
13.....	540	8.....	240
14.....	1,217 ½	9.....	97 ½
15.....	10	10.....	1,270
	38,365		38,365

On a donc, pour effectuer ce partage, scindé en deux les quatre aires centrales et le n° 6; les autres aires ont été réparties entre les deux moitiés. Ce résultat final couronne définitivement d'un succès incontestable nos déchiffrements des valeurs numéraires.

Le partage des deux moitiés, indiqué par le document lui-même, a une raison que nous ignorons, tout comme l'appropriation de l'enclave à la première partie du domaine. La subdivision en 8,171 ¼ et 30,193 ¾ d'une part, et en 29,832 et 3,533 de l'autre, a dû s'opérer après la division en deux moitiés des parcelles indiquées sur le plan.

Nous réitérons au R. P. Scheil toute notre reconnaissance pour l'exactitude exemplaire avec laquelle il a pu dessiner le tracé et lire les caractères de ce document capital.

Quant à l'interprétation de la partie sumérienne du document, elle est très difficile. Le nom du roi pourrait être *Marduk-ris-isi* « Mérodach, rehausse ma tête », et le caractère sémitique du monarque n'enlève rien à sa haute antiquité. Car le système métrologique de notre inscription n'est pas celui que nous rencontrons plus tard sous la dynastie élamite de 2,506 à 2,203 av. J.-C. A cette époque, on compte par *buru*

Digitized by Google

ou *ginu* de 60 *hir* (ou *kes*[1]) à 60 *ṭu* à 60 *sĕ* ou grains, et le *buru* doit avoir une étendue que notre texte ne saurait comporter.

Plus tard, on introduisit dans l'arpentage le système de l'ensemencement, et on mesurait les terres d'après un rapport fixe et immuable entre l'aire et le volume de capacité; l'unité était alors le *cor* (*gurru*).

Nous trouvons déjà ces premières traces sous la dynastie élamite : un texte précieux fixe le rapport exact de 10 *gan* à 6 *cor* du taux du Soleil, confirmé d'ailleurs par d'autres textes. Le *gan* comptait 216,000 *u* carrées, le *cor* 360,000. Un document que nous devons au P. Scheil subdivise le *cor* en 100 *kes*, ce qui est exact.

A une époque postérieure, on abandonna pour les terrains ruraux l'énonciation par aires, que l'on réserva aux petites surfaces urbaines. Au XII[e] siècle, les champs se mesuraient par des perches de 20 coudées; tel est le principe des cailloux de bornage; on désignait alors déjà les terrains par les valeurs de capacité, le *cab* équivalait à 2,000 coudées carrées. Pendant les dernières dynasties, on introduisit l'aune; les mesures plus grandes n'étaient pas employées pour les champs; un *cab* était compté par 300 aunes carrées. Pour les domaines urbains, on calculait par cannes carrées, subdivisées en rectangles de 7 aunes de 24 pouces, à la hauteur constante d'une canne ou demi-perche.

Il importe surtout de ne pas confondre les deux systèmes, le plus ancien, où *gan* ne désigne que l'*étendue*, aux unités petites, et le mode plus récent où *gan* est une mesure déterminée à 60 *kes*, équivalente au *sar* de l'époque plus antique.

[1] Ce signe, dont une valeur est *sar*, , est absolument celui du caractère *sar* indiquant le nombre de 2,600. Pour éviter des confusions fâcheuses, nous transcrivons cette mesure aréale par *kes*. Il exprime souvent après les évaluations le sens de *kiru* «forêt, bois», et indique alors la nature du terrain.

Digitized by Google

En Assyrie, où l'on finit par adopter le même principe en comptant les terrains par *homer* de blé, on avait jadis employé *kes* ou [1], comme équivalent d'une perche carrée. Mais il ne faut pas oublier que les mesures varient selon les temps et les lieux.

P.-S. — Depuis que le travail qui précède a été lu à l'Académie, j'ai eu connaissance d'un mémoire de M. Georges Reisner sur les mesures paléo-babyloniennes, communiqué à l'Académie des sciences de Berlin, le 19 mars 1896, et publié dans les Comptes rendus de cette Compagnie (1896, p. 417 et suiv.). L'auteur a mis à profit les 500 tablettes de Telloh, provenant des fouilles de M. de Sarzec, qui ont été envoyées au Musée de Berlin par un généreux donateur, M. James Simon.

M. Reisner, qui a publié un fascicule, supérieurement dessiné, de copies d'inscriptions cunéiformes de la période grecque, est bien versé dans l'étude des caractères de cette période; il ne s'est néanmoins pas suffisamment préparé à cette nouvelle recherche, et son mémoire manque de netteté, de précision et surtout de méthode, car il semble être étranger aux études métrologiques[2]. Malgré les graves objections que nous fai-

[1] Ce signe a la valeur de *sar*, quand il signifie « écrire »; *hir* semble être l'expression de « forêt », et *kes* avait le sens de « multitude ».

[2] M. Reisner commence par donner la liste des poids qui sont connus depuis trente ans, puis il s'occupe des surfaces, et, en dernier lieu, il parle des mesures de capacité; des mesures linéaires, qui sont la base de tout système métrologique, il n'est pas question, et l'auteur semble ignorer que les surfaces sont des valeurs du second degré, et que les poids doivent être développés des valeurs cubiques. Celles-ci, volumes et poids, étant depuis longtemps connues, M. Reisner ne donne à ce sujet rien de neuf. Il fournit quelques extraits des briques de Telloh, dont il aurait dû publier les textes en entier, et ce qu'il en dit est tellement embrouillé et si peu ordonné qu'on est forcément amené à penser que l'auteur n'a pas bien compris les nombreuses données sur lesquelles il garde le silence. Il cite les côtés d'un *seul rectangle* : mais, sur le texte même, toutes les surfaces qu'il produit doivent être également évaluées par leurs côtés; dans

Digitized by Google

sons, avec pleine raison, aux résultats proposés par M. Reisner, qui ne s'est préoccupé ni de leur côté pratique ni de leur possibilité, nous devons néanmoins faire remarquer que nous avons dû reprendre l'examen de la proportion du signe ⊢ et du *soss*, que nous avions primitivement fixée à un tiers, c'est-à-dire à *vingt*. Ne craignant pas de nous contredire et de nous déjuger, plus préoccupés de l'impression que nous pouvons faire sur nos lecteurs que de celle que nous ressentons nous-même, nous avons soumis tout notre travail à un nouvel examen, en y appliquant le système de M. Reisner et ceux qui rapidement avaient passé par notre esprit avant la solution définitive.

On ne peut accepter un système métrologique que s'il s'applique à n'importe quel exemple donné, à moins que l'existence d'une autre combinaison ne soit démontrée. Nous sommes en droit de choisir notre cas spécial comme objet d'épreuve matérielle de l'emploi de ces mesures.

Nous ne nous arrêtons pas au texte primitif sans les quatre corrections, car il serait également rejeté par notre collaborateur qu'il contenterait encore moins. Nous prenons les chiffres tels qu'il faut les admettre. Le résultat général exact serait pour

l'exemple qu'il a mentionné, les côtés sont désignés par des valeurs superficiaires: 274 $\frac{1}{2}$ et 200 *sar* n'ont pas pour produit 5490,0 *sar*, mais 54,900 *sar* (*aires !*) *carrés !* Il arrive à ce résultat extraordinaire, que l'échelle des valeurs est *dix-huit cents*, puis 60, puis 180, donc une valeur composée de 19,440,000 unités ou *sē*, ce qui, en admettant la valeur la plus petite possible, donnerait, pour l'étendue de son champ, 1,400 kilomètres carrés, surface trois fois plus grande que le département de la Seine. Au lieu de *sar* (3,600), *ner* (600), et *soss* (60), il admet 60, 10 et 1 *gan;* les dizaines, les unités et les fractions du quart, il les admet comme signifiant $\frac{1}{3}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{18}$, $\frac{1}{36}$ et $\frac{1}{72}$. Résultat inouï, la moitié peut seulement être exprimée par *un tiers et trois dix-huitièmes*. Ces exemples démontrent suffisamment que nos réserves sont justifiées. La faute la plus grave est d'avoir confondu et mêlé les indications provenant de deux périodes séparées l'une de l'autre par un intervalle de mille à quinze cents ans, et de n'avoir pas distingué le terme désignant l'espace en général du même signe exprimant une aire définie.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

chaque moitié, d'après M. Reisner, 639 *gan* $\frac{2}{6}$ et $\frac{5}{18}$ ou 639 $\frac{17}{18}$, pour le total le double 1,279 $\frac{7}{9}$.

Dans l'énumération des quinze lots, nous trouvons 1274 unités puis 22 ⊢◁ 68 ⊢ dans toutes les formes et 4 traits verticaux, ce qui serait $7\frac{1}{3}+4\frac{7}{9}+\frac{1}{16}$ ou 12 $\frac{1}{6}$, donc en tout 1286 $\frac{1}{6}$, ou 77,170, si l'on multiplie par 60, au lieu de 1,279 $\frac{7}{9}$ ou 76,786 $\frac{2}{3}$ imposés par le texte : la différence est de 6 $\frac{7}{18}$ ou 383 $\frac{1}{3}$; elle serait portée à 8 $\frac{7}{18}$ ou 503 $\frac{7}{18}$ si l'on admettait le texte avec ses fautes.

Donc le système de M. Reisner, dont nous aimons d'ailleurs à reconnaître le savoir sérieux et les consciencieux efforts, est réfuté par le document même : *il est inexact*.

Faut-il recourir maintenant aux deux expédients qui s'offrent si l'on admet le ⊢◁ comme tiers du ⟨? Alors deux alternatives se présentent :

ou ⟨ est 60 et ⊢◁ est 20;

ou ⟨ est 30 et ⊢◁ est 10.

Dans le premier système nous aurions toujours 639 soss, et là-dessus M. Reisner et mes trois systèmes sont d'accord : c'est-à-dire nous aurions d'abord 76,680, plus 90 ou 76,770.

Pour la somme des quinze terrains, nous aurions toujours nos 1,274 soss, et le 22 ⊢◁, les 68 ⊢ et les 4 ⟩ donneraient 510. Donc en tout 76,440 et 510, ou 76,950, ou 180 de différence.

Donc le ⊢◁ ne peut être 20.

Le second expédient, c'est d'admettre un demi-sar ou 1,800, un demi-ner ou 300, un demi-soss ou 30. La moitié serait de 19,195, le tout 38,390. Les 1,274 parties donneraient 38,220, et avec 290 restants nous arriverions à 38,510, soit à une différence de 120.

Donc cette supposition n'est pas non plus vérifiée par le

Digitized by Google

résultat final, quoique la tripartition du ⟨ en trois ⋈ puisse se recommander par plusieurs raisons dont, il faut le dire, aucune n'est péremptoire. Les deux textes dont parle M. Reisner sembleraient recommander son idée, mais il doit y en avoir plus que ces deux, dont l'un contient une donnée très suspecte [1].

Il ne reste que le mode que nous avons exposé, c'est-à-dire les 639 soss plus 25 ou 38,365 pour chaque part, et pour le total 76,730. Puis, les 1,274 soss à 60, ou 76,440, plus 22 ⋈ ou 220, plus 70, soit 290, ce qui donne la somme exigée par le texte : 76,730.

Nous serions arrivés aux mêmes résultats plus vite et d'une façon plus scientifique, si nous avions voulu consulter l'algèbre dès le début. Qu'il soit :

$$\langle = 1 = \frac{1}{x} \bowtie = \frac{1}{y} \rightarrowtail$$

et nous aurons

$$1{,}274 + 22x + 70y = 1{,}278 + 4x + 10y,$$

donc

$$18x + 60y = 4,$$

$$y = \frac{1 - \frac{9}{2}x}{15}.$$

Il est alors évident que x doit être plus petit que $\frac{2}{9}$, car si $x = \frac{2}{9}$, y devient zéro.

Si x est plus grand, par exemple $= \frac{1}{3}$, on aura $y = -\frac{1}{30}$, valeur *négative*, donc *impossible*.

Si $x = \frac{1}{5}$, on aura $y = \frac{1}{150}$, ce qui donnera des proportions plus qu'improbables.

[1] Dans l'énumération des chiffres, 40 est exprimé par ⟨⟨⟨⟨ ou 4 crochets qui se suivent, ce qui, pour dire le moins, est insolite. Cette irrégularité de la manière d'écrire le nombre 40 se trouve justement dans le texte qui, seul, pourrait paraître concluant.

Digitized by Google

Mais si $x = \frac{1}{6}$, nous aurons

$$y = \frac{1 - \frac{3}{4}}{15} = \frac{1}{60},$$

et

$$18\left(\tfrac{1}{6}\right) + 60\left(\tfrac{1}{60}\right) = 3 + 1 = 4.$$

Donc est 3,600, 600, 60, 10 et 1.

Quod erat demonstrandum.

Si l'on voulait douter du nombre de 70 comme multiple des unités[(1)], nous répondrions que cela nous est parfaitement indifférent. Qu'on mette, pour 60 y, ay, nous aurions :

$$18x + ay = 4,$$

donc

$$y = \frac{1 - \frac{9}{2}x}{\frac{1}{4}a}.$$

Donc x devra *toujours* être plus petit que $\frac{2}{9}$, et le rapport de 3 à 1 par le au *sera toujours exclu.*

D'autres textes confirment notre opinion, sur laquelle nous reviendrons très prochainement. Nous avons cru de notre devoir, en présence d'une proposition différente de la nôtre, de soumettre nos propres idées à une sévère revision, et d'en donner connaissance à nos lecteurs.

(1) Mais ce chiffre est exact comme somme : la notation des détails et les variations présentent encore quelques points douteux, que la suite des études éclaircira.

LIVRES OFFERTS.

M. Max Collignon offre à l'Académie une brochure dont il est l'auteur et qui est intitulée : *Note sur des fibules béotiennes à décor gravé* (Paris, 1896, in-8°).

M. Homolle présente de la part de l'auteur, M. A. de Ridder, ancien membre de l'École française d'Athènes, maître de conférences à l'Université d'Aix, le second fascicule du *Catalogue des bronzes de l'Acropole d'Athènes* (Paris, 1896, in-8°[1]).

« Par cet hommage, dit-il, nous ne faisons, l'auteur et moi, que rendre à l'Académie ce que nous avons reçu d'elle, et nous sommes heureux de lui exprimer notre très vive reconnaissance. C'est grâce à sa libéralité[2], en effet, que la publication, commencée aux frais de l'École française, a pu être achevée, et cela sous une forme presque parfaite.

« Si le catalogue le meilleur est celui qui supplée le mieux à la vue des collections par la connaissance exacte qu'il donne des objets dont elles sont formées, on peut dire que celui des bronzes de l'Acropole est un catalogue modèle. A des descriptions minutieuses, à une bibliographie complète, il joint, en effet, l'image même de toutes les pièces du Musée. Neuf héliogravures, trois cents phototypies exécutées d'après les photographies de M. Couvert, composent une illustration continue, la plus fidèle que l'on puisse souhaiter : l'œil voit tout ce que l'esprit saisit; l'impression est très précise et vive.

« La collection de l'Acropole méritait entre toutes d'être publiée avec ce soin particulier, par la valeur remarquable de plusieurs pièces, par la variété des types et des styles, par l'unité d'origine de la collection, par la précision des limites chronologiques dans lesquelles elle est renfermée. Elle comportait aussi une étude d'ensemble d'une véritable portée historique : M. de Ridder l'a abordée avec beaucoup de conscience et de méthode, une grande sûreté d'informations et une parfaite indépendance de jugement. Dans une introduction étendue, il s'est efforcé

[1] Cf. plus haut, p. 184.

[2] La Commission du legs Piot a bien voulu, à ma prière et sur la demande de M. Perrot, accorder à M. de Ridder une subvention de 3,000 francs.

Digitized by Google

de déterminer la date et la provenance de chacune des pièces caractéristiques; il a refait, à l'aide de ces bronzes, comme une histoire réduite de l'ère grecque archaïque. On sait combien ces essais de classification, nécessaires à l'ordre et à la clarté des connaissances, sont difficiles et presque toujours décevants : nous sommes trop mal renseignés par les critiques anciens, trop dépourvus de types authentiques de chaque région et de chaque école, pour risquer autre chose que des attributions conjecturales et provisoires. Celles de M. de Ridder paraîtront parfois contestables, lui-même ne l'ignore pas; celles qu'on y substituerait ne le seraient sans doute pas moins, puisqu'elles seraient également subjectives.

« Parmi ces hypothèses, il en est une à laquelle l'auteur attache une importance particulière, et à mon avis avec raison. Frappé de l'abondance des bronzes qu'on trouve dans la Béotie, voisine de Chalcis, dans les pays d'Italie peuplés de colonies chalcidiennes, il s'étonne que l'on n'ait jusqu'ici accordé dans l'industrie du bronze aucun rôle à la ville de Chalcis, en dépit de son nom. Il est persuadé qu'il a existé une école de bronziers chalcidiens, comme il existait — on en a la preuve — un atelier de céramistes chalcidiens; il s'est donné pour tâche d'en déterminer les caractères, d'en rechercher les œuvres; il poursuit son enquête dans les musées d'Italie, après ceux de la Grèce; il compte pouvoir donner bientôt un spécimen de sa méthode et une preuve de son hypothèse.

« On le voit, M. de Ridder a fait œuvre scientifique non seulement par l'exactitude scrupuleuse de ses recherches, mais encore par la largeur et la nouveauté de ses conclusions : je suis heureux de lui rendre ce témoignage, qu'il s'est montré digne de la faveur de l'Académie. »

SÉANCE DU 28 AOÛT.

Est adressé au Concours des Antiquités de la France, pour 1897 :

Histoire de mon village; études historiques sur Raucourt et Haraucourt et la région avoisinante, par M. Secheret-Cellier (Sedan, 1896, in-8°).

M. Léon Heuzey entretient l'Académie des résultats de sa mis-

Digitized by Google

sion à Constantinople [1]. Il rapporte au Musée du Louvre les monuments chaldéens que notre ambassadeur, M. Paul Cambon, a obtenus de la munificence de S. M. I. le sultan Abdul-Hamid. Voici la nomenclature de ces objets, remontant pour la plupart aux lointaines origines de la civilisation asiatique :

Un bétyle ou galet sacré, autour duquel Ênnadou, le roi de la Stèle des Vautours, a inscrit la relation de son règne;

Une grande lame de bronze ou de cuivre, en forme de fer de lance, de 86 centimètres de long, portant un lion gravé, avec le nom d'un très ancien roi du pays de *Kish;*

Une tête de taureau en bronze, de beau style, aux yeux incrustés de nacre et de lapis;

Deux fragments d'une stèle militaire sculptée, dont l'inscription contient le nom de la ville d'Agadé [2];

Quatre grandes tablettes d'argile de la deuxième dynastie de la ville d'Our;

Un choix de vingt tablettes plus petites, mais d'un intérêt historique exceptionnel; en effet, quelques-unes d'entre elles fournissent, pour la première fois, plusieurs dates authentiques des règnes de Sargon l'Ancien [3] et de son fils Naram-Sin (vers 3800 avant notre ère).

Le fait est établi par un travail opéré sur plusieurs milliers de fragments de la même époque. M. Heuzey prend date à ce sujet en lisant une note où M. François Thureau-Dangin, attaché à sa mission [4], déchiffre et traduit les principaux de ces documents. On y trouve, à côté des campagnes contre les pays d'Élam, d'Érech, de Gouti, d'Amourrou (la Syro-Palestine), des faits architectoniques de premier ordre, comme la construction du temple de Bel à Niffer et surtout du temple d'Anounit à Baby-

[1] Voir déjà sur le même sujet la séance du 26 juin dernier, p. 238.

[2] Ces fragments, ainsi que la lance colossale et le galet sacré, ont déjà été publiés par M. Heuzey, qui leur a consacré des notices spéciales : voir *Comptes rendus*, 1893, p. 305; 1894, p. 108, 361; — *Revue d'assyriologie*, III, II, p. 53; III, IV, p. 106, pl. V, et p. 113, pl. VI; — *Découvertes en Chaldée*, p. 198; pl. V *bis*, fig. 3.

[3] Il s'agit du roi dont le nom a été lu *Sargani-sar-ali.*

[4] Voir ci-après.

Digitized by Google

lone, première mention historique connue de la grande cité asiatique.

Un certain nombre de tablettes de la même série portent le nom du patési *Lougal-ousoum-gal.* C'est la confirmation d'un synchronisme déjà établi antérieurement par M. Heuzey devant l'Académie [1]. En rapprochant plusieurs débris appartenant à des empreintes de cachets, il a démontré que ce personnage gouvernait la ville chaldéenne de Sirpourla, sous la suzeraineté des deux rois sémites précités. Il y a même des tablettes tout à fait archaïques, dont l'une du très ancien roi de Sirpourla dont le nom a été lu *Ourou-kaghina.*

M. Heuzey ajoute que, pour apprécier le caractère et la portée du don impérial, il ne faut pas oublier (comme le font trop facilement certains étrangers) que ces antiquités proviennent toutes des grandes découvertes poursuivies depuis seize ans par la France, à Tello dans l'ancienne Chaldée, sous la direction de M. de Sarzec. Le Souverain a décidé qu'une part serait accordée à nos collections nationales sur les meilleurs fruits de nos fouilles. Sa libéralité gracieuse est en même temps un acte de haute équité envers la science française.

Le Président, au nom de l'Académie, félicite M. Heuzey des résultats de sa mission à Constantinople. Grâce à l'heureuse intervention de l'ambassadeur de France, M. Cambon, cette mission a été particulièrement fructueuse pour le Musée du Louvre; elle a enrichi le Département des Antiquités orientales d'une série de monuments d'un grand intérêt provenant des fouilles que notre correspondant, M. de Sarzec, poursuit si courageusement à Tello depuis seize années. Il ajoute que l'Académie voudra aussi témoigner sa respectueuse gratitude à S. M. I. le Sultan, qui a gracieusement offert ces précieux monuments à la France.

M. Oppert fait ressortir l'importance capitale de ces documents, remontant au XXXVIII[e] siècle avant notre ère. Il repousse,

[1] Séance du 17 avril, p. 147.

Digitized by Google

se fondant sur des textes précis, l'identification avec Sargon Ier d'un roi qu'on ne peut lire que Bingani-sar-iris; il a pu être le fils de Sargon Ier et le prédécesseur immédiat de Naramsin, fils de Sargon.

M. Menant ajoute qu'il ne peut que s'associer aux observations de M. Oppert pour des raisons qu'il a déjà développées [1] dans un mémoire que des circonstances particulières l'ont empêché de publier jusqu'ici.

M. Müntz continue la seconde lecture de son mémoire sur la tiare pontificale.

M. Ardaillon, ancien membre de l'École française d'Athènes, expose à l'Académie le résultat de ses recherches sur l'exploitation antique des mines du Laurium.

Une compagnie française a repris le travail dans ces gisements célèbres, et, grâce à la bienveillance des ingénieurs, M. Ardaillon a pu à loisir étudier les vestiges multiples de l'industrie minière des Athéniens. Il convient de distinguer la mine, τὸ μέταλλον, et l'atelier métallurgique, τὸ ἐργαστήριον. La mine se compose d'un ensemble de galeries et de puits combinés pour atteindre le plus économiquement possible les amas minéralisés; ces ouvrages dénotent, par la sûreté de l'attaque et la perfection de l'exécution, une remarquable habileté professionnelle. De même l'abatage du minerai et son extraction, le soutènement et la ventilation des chantiers, tout est conçu avec méthode et simplicité. La main-d'œuvre, abondamment fournie par l'esclavage, n'était pas ménagée, et la production totale des mines, bien qu'impossible à déterminer exactement, a été très considérable. Les ateliers de métallurgie comprenaient deux parties distinctes : les laveries, où le minerai, classé par grosseur et par densité, était débarrassé des matières étrangères qui l'accompagnent; les fours, où le minerai enrichi se transformait en plomb d'œuvre. Celui-ci, par coupellation, fournissait l'argent à une finesse de titre telle que la monnaie athénienne a fait prime pendant long-

[1] Voir séances des 8 et 27 septembre, 15 et 22 décembre 1893 et 19 janvier 1894.

Digitized by Google

temps dans le monde grec. La production du métal précieux au Laurium a eu une importance capitale pour le développement économique d'Athènes.

M. Homolle lit, au nom de M. Théodore Reinach, une note sur *une épigramme funéraire de l'île de Rhodes*.

« Je dois au zèle scientifique et patriotique de M. Victor Toussaint, directeur du *Scolasticon* (École normale) des Frères de la Doctrine chrétienne à Rhodes, l'estampage et la copie d'un certain nombre d'inscriptions inédites qu'il a recueillies dans cette île. Le plus intéressant morceau de cette petite récolte épigraphique et le plus digne d'être communiqué à l'Académie est une inscription funéraire, en trois distiques élégiaques, ainsi conçue :

Ἠρία καὶ σλή[λη][1] δακρύσατε, καί με θανόντα
ἀγγέλλειν πᾶσιν τέσσαρα καὶ δέχ' ἔτη
πέτρωι κρᾶτα τυπέντα, κελαινοφάει δ' ὑπὸ νυκτ[ί]
κεῖμαι τὴν ὁλοὴν γαῖαν ἐφεσσάμενος,
Δαφναῖος, λέξαι δὲ καὶ ὡς Θρεπλῆρες ἔθεντο
σῆμα μοι, ἐν δ' Ἀΐδηι τραῦμα κακὸν φορέω.

« Cette petite pièce, remplie de réminiscences homériques, n'est pas un mauvais spécimen du genre dont on trouve tant d'exemples dans les recueils épigraphiques. La métrique en est irréprochable, et l'orthographe singulière *δέχ' ἔτη* au lieu de *δέκ' ἔτη* (v. 2) a des précédents, notamment dans l'hymne delphique à Dyonisos; il semble que le mot *ἔτος*, de même que le mot *ἶσος*, et plusieurs autres du même genre, qui s'écrivaient primitivement avec un *digamma* initial, ait conservé dans l'usage vulgaire l'esprit rude au lieu de l'esprit doux de la langue littéraire: comparez les locutions *ἑφίσῃ*, *ἑφεῖδον*, etc. — Le titulaire du monument funèbre, le jeune Daphnaios, était mort à l'âge de quatorze ans, écrasé par un rocher qu'il avait reçu sur la tête. Ses parents lui élevèrent un tombeau surmonté d'une stèle, et le poète, s'identifiant au défunt, s'adresse à ce tombeau et à cette

[1] Sur la pierre on ne lit que les trois premières lettres de ce mot, mais l'étendue de la cassure et le sens sont plus favorables à la restitution *σλή[λη]* qu'à *σλή[ληv]*, auquel on pourrait également penser.

Digitized by Google

stèle pour les inviter à le pleurer et à faire connaître au monde sa triste destinée. Cette invocation, d'un goût discutable, n'est pas commune, et je ne lui connais pas de parallèle exact dans l'ample répertoire des épigrammes sépulcrales. On peut cependant en rapprocher ce début d'une épigramme anonyme de l'*Anthologie* (VII, 328):

Τίς λίθος οὐκ ἐδάκρυσε σέθεν φθιμένοιο, Κάσανδρε,
τίς πέτρος ὃς τῆς σῆς λήσεται ἀγλαΐης;

« L'écriture très régulière, le *pi* à branches inégales, l'*iota* adscrit, paraissent assigner pour date à notre petite pièce le III^e^ ou II^e^ siècle avant l'ère chrétienne. »

COMMUNICATION.

LES TABLETTES DE SARGON L'ANCIEN ET DE NARAM-SIN.

NOTE DE M. FRANÇOIS THUREAU-DANGIN.

M. Léon Heuzey ayant bien voulu m'adjoindre aux travaux de sa mission à Constantinople et m'ayant chargé particulièrement de trier et d'étudier, au Musée de cette ville, plusieurs milliers de tablettes d'argile, envoyées de Telloh par M. de Sarzec, à la suite de la campagne de 1895, voici un premier aperçu sommaire des faits scientifiques qui se dégagent de cet ensemble de documents.

La collection de tablettes trouvée par M. de Sarzec tire son principal intérêt de l'époque à laquelle elle remonte : ce sont, en effet, pour la plupart des documents contemporains de Sargon l'Ancien et de Naram-Sin. De ces deux règnes, historiquement très importants, on n'avait jusqu'ici que quelques inscriptions votives.

Les nouvelles tablettes de Telloh ont le caractère de comptes ou de contrats : ce sont des listes de bestiaux, de grains,

Digitized by Google

d'huiles, de laines, de métaux, etc., des états de magasins, des comptes d'entrée ou de sortie, de recette ou de dépense, des mémoires d'entrepreneurs, des plans, des listes de fournitures et d'offrandes aux temples, des listes d'esclaves, d'employés ou de fonctionnaires; en somme, toute une vaste comptabilité à la fois commerciale et agricole, civile et religieuse.

Un premier fait, ignoré jusqu'ici, ressort de ces documents, c'est l'existence à cette époque d'étroits et fréquents rapports entre Shirpourla et Agadé. La ville de Shirpourla était alors dans la dépendance d'Agadé, son patési était un vassal de Shargani et de Naram-Sin, une partie des fonctionnaires y étaient des Sémites et on adorait à Girsou la déesse Anounit. Les fragments ont même été conservés d'une correspondance entre Agadé et Shirpourla. L'une des lettres ainsi échangées est adressée par le roi, qui est apparemment Shargani, à *Lougal-oushoum-gal*, patési de Shirpourla[1]; ces documents sont rédigés en langue sémitique.

Les rapports entre Agadé et Shirpoula n'avaient pas seulement un caractère politique ou religieux : ils étaient aussi commerciaux. M. de Sarzec a trouvé un certain nombre de mottes d'argile percées d'un trou, véritables bulles dont l'objet paraît avoir été de cacheter des ballots de marchandises. On trouve sur ces bulles, outre des empreintes au nom de Shargani ou de Naram-Sin, des suscriptions en langue sémitique indiquant le lieu de destination ou le destinataire. On lit ainsi : *ana Alla* « à Alla »; *ana Lougal-oushoum-gal* « à Lougal-oushoum-gal »; *ana Shirpourla*, « vers Shirpourla », etc. D'autres documents permettent de déterminer quelles étaient les marchandises ainsi expédiées. D'Agadé venaient du grain et des étoffes. Par contre, Shirpourla, pays avant tout d'élevage,

[1] Le synchronisme de ce patési avec les règnes de Shargani et de Naram-Sin a été établi par M. Heuzey à l'aide de plusieurs fragments de cachets du Musée du Louvre. (Voir la séance du 17 avril, p. 146.)

Digitized by Google

envoyait à Agadé des bestiaux, des volailles, du laitage. Les transports se faisaient par eau : on trouve sur quelques tablettes mention de bateaux chargés de grains envoyés à Shirpourla.

Certains documents ont la forme de contrats : ce sont des contrats de vente, d'emprunt, d'échange; quelques-uns mentionnent le patési de Shirpourla parmi les contractants; l'un de ces derniers est relatif à l'achat, par le patési *Lougal-oushoum-gal* de toute une famille d'esclaves à un certain *Gimil-ilisou*, juge à Agadé; il y est stipulé que le frère de Gimil-ilisou doit amener les esclaves d'Agadé à Shirpourla.

Une partie de ces divers documents portent la date du mois; il est ainsi possible de restituer la liste complète des noms de mois en usage à cette époque en Basse Chaldée. Quelques-uns des noms usités plus au nord, en pays sémitique, sont donnés par les documents sémitiques.

Un très petit nombre de tablettes, la plupart fragmentaires, portent la mention de l'année. Ces dates offrent un grand intérêt historique : elles confirment et complètent les données si souvent contestées des *omina*. Voici, sans commentaire, un premier essai de traduction des principales d'entre elles. Les numéros 1, 2, 5, 6, 7 sont rédigés en sémitique.

A. DATES SE RAPPORTANT À DES EXPÉDITIONS MILITAIRES.

1. [Lougal-oushoum-gal]
patési :
dans l'année où
Shargani-shar-ali
le joug au pays d'Élam
et au pays de Zahara
(qui est situé)en face d'*OUD-BAN-*(*KI*)
ainsi qu'un tribut a imposé.
.....

Digitized by Google

2. Dans l'année où

Shargani-shar-ali

le pays d'Amourrou

(dans les escarpements
des montagnes)[1]
(a conquis).

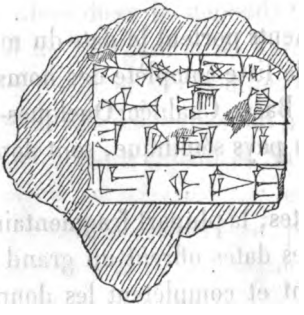

3. ([Lou]gal-[oushoum-gal])
(patesi)[2]
année où (le roi) le joug
au pays de Gouti
a imposé.
.....

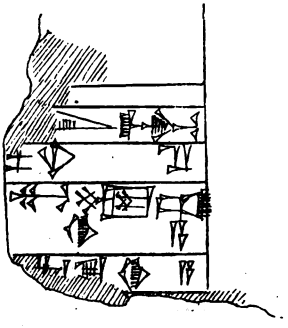

4. Lougal-oushoum-gal,

patési :

année où (le roi) le joug à Ourouk

et à .....sou-(ki)

[a imposé.]

(1) Restitué d'après une variante du Musée de Constantinople qui porte après « *Amourram* », « *in ba-sa-ar shadé* ». La ligne suivante est restituée hypothétiquement.

(2) Restitué d'après une variante du Musée de Constantinople.

Digitized by Google

B. DATES SE RAPPORTANT À DES CONSTRUCTIONS.

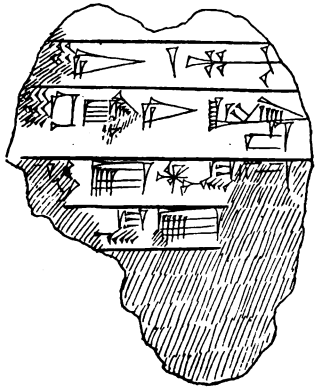

5. Dans l'année où
Shargani-shar-ali
les assises du temple de Bel
à Nippour
[a posé].

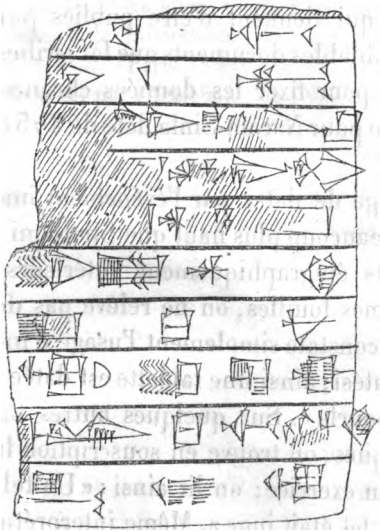

6. .....
Dans l'année où
Shargani-shar-ali
[les assises] du temple de Anouni
[et du temple] de Amal
à Babel
a posé
et où il a fait Sharlak
roi de Kouta
prisonnier.

Digitized by Google

7. Dans l'année où
Naram-Sin
les assises du temple de Bel
à Nippour
et du temple d'Ishtar
à *RI-OUNOU-(KI)*
a posé.

Ce sont les plus anciens documents où l'on constate cet usage de dater par l'acte important accompli par le roi dans l'année : il s'est perpétué, probablement sans interruption, jusqu'à l'époque de la première dynastie babylonienne. Il existait sans doute pour cette longue période des répertoires de dates (analogues à ceux qui viennent d'être publiés par M. Hilprecht). Ce sont de semblables documents que les scribes de Nabonide ont dû utiliser pour fixer les données chronologiques d'où on a pu conclure pour Naram-Sinla date de 3750 avant Jésus-Christ.

Il est douteux que cet usage de dater par l'événement important de l'année remonte beaucoup plus haut que Shargani : en effet, sur des documents épigraphiquement antérieurs, trouvés à Telloh dans les mêmes fouilles, on ne relève pas de formules analogues, mais on constate simplement l'usage d'indiquer le nom du roi ou du patési; ainsi une tablette est datée : « Ourou-kagina roi de Shirpourla ». Sur quelques autres tablettes également très archaïques, on trouve en souscription la mention d'un fonctionnaire en exercice; on lit ainsi : « Un tel, prêtre », « En ce jour-là, un tel était juge ». Même interpréta-

Digitized by Google

tion doit, semble-t-il, s'appliquer à la finale de l'inscription du vase d'argent qu'on peut traduire : « En ce jour-là, Dou-dou était prêtre de Ningirsou. » Il est possible que ce fût là une sorte de prêtre éponyme et que cette mention finale soit équivalente à une véritable date.

Pour ce qui est des rapports chronologiques entre Shargani et Naram-Sin d'une part et les dynasties de Shirpourla de l'autre, les nouveaux documents de Telloh confirment pleinement la thèse de l'antériorité de la première dynastie de Shirpourla sur Sargon et Naram-Sin : il semble qu'il faille placer ces deux règnes entre Enannadou II et Ourbaou, et plus près du premier que du second.

LIVRES OFFERTS.

M. H. Weil offre, au nom de l'auteur, M. Moïse Schwab, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, un exemplaire de la *Bibliographie d'Aristote* (Paris, 1896, in-8°), ouvrage qui a été honoré du prix Brunet, par l'Académie, en 1883.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

APPENDICE.

STATUE DE BRONZE DÉCOUVERTE À DELPHES.
NOTE DE M. TH. HOMOLLE, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

(SÉANCE DU 5 JUIN 1896.)

Dans les premiers jours du mois de mai, en déblayant les terres de rapport qui se sont amoncelées, depuis l'antiquité, au nord de la Voie sacrée, entre le temple d'Apollon et le théâtre de Delphes, nous recueillîmes successivement les jambes, puis un bras, puis le torse et la tête d'une statue de bronze de grandeur naturelle. Dès que le nettoyage, assez laborieux, du monument, qui était encroûté d'une boue glaiseuse fort tenace, m'eut permis d'en apprécier l'importance, je m'empressai de faire part de la trouvaille au Ministère de l'instruction publique et à l'Académie. Dans mes deux télégrammes, j'indiquais et la valeur de la statue, et la date à laquelle elle devait être rapportée et le sujet qu'elle semblait représenter. Puis, tandis que nos recherches continuaient, que nous gardions encore l'espérance de nouvelles découvertes qui auraient complété la première et qui en auraient fixé l'interprétation par des données plus précises, désireux de répondre à l'attente de l'Académie et de remplir envers elle mes devoirs d'informateur exact et prompt, je résumai dans une courte lettre [1], accompagnée de petites photographies provisoires, mes impressions et mes hypothèses, encore sujettes à revision, ajournant à l'achèvement des fouilles un rapport circonstancié et appuyé de preuves.

On a fait à ma lettre, écrite en hâte d'Athènes entre deux

[1] Cf. la lettre de M. Homolle, du 12 mai, lue à la séance du 22 mai, *Comptes rendus*, p. 186.

Digitized by Google

voyages à Delphes, l'honneur peut-être un peu prématuré d'une discussion : j'ai le regret de n'avoir pu profiter des observations qui ont été présentées par quelques-uns de nos confrères et je m'excuse de ne pas répondre à des critiques, dont je ne connais exactement ni les termes, ni la portée. Je demande la permission de refaire ici, sur les photographies que j'ai l'honneur de soumettre à l'Académie, l'examen que j'ai fait à Delphes sur l'original; d'exposer et de justifier les conclusions qui m'ont paru et me semblent encore résulter de cette étude, en ajoutant à ma lettre les détails et les preuves qui y manquaient. J'espère que ces conclusions se dégageront d'elles-mêmes avec une force démonstrative; je souhaite de pouvoir convaincre l'Académie, et serais heureux de trouver dans son adhésion la preuve que la joie d'une admirable découverte n'a point troublé la clairvoyance de notre jugement, ni fléchi la rigueur de notre méthode.

I

Au lieu et à la date indiqués plus haut, à une profondeur de 4 mètres environ et sous la conduite d'un égout romain ou byzantin, — auquel sans doute nous devons la conservation de ces objets, — on a trouvé :

1° La moitié inférieure du corps d'un personnage vêtu d'un long chiton;

2° La moitié supérieure, y compris la tête;

3° Un avant-bras droit, se rajustant avec le torse ci-dessus, et tenant trois rênes de chevaux;

4° Divers fragments (quatre) du timon d'un char, autour duquel sont enroulées des rênes, toutes pareilles à celles que le personnage tient dans la main;

5° Deux morceaux d'un joug arrondi en forme de croissant et entouré aussi de rênes, semblable à ceux que l'on voit figurés

Digitized by Google

sur les vases peints ou modelés dans certains attelages de terre cuite;

6° Divers débris de rênes;

7° Un fragment mal déterminé, plat et de forme arrondie, qui paraît rappeler les coussinets placés sur le cou des chevaux au-dessous du joug, pour en amortir la dureté;

8° Trois jambes postérieures de chevaux (deux sont conservées du sabot à la naissance de la cuisse, une cassée au-dessus et au-dessous du jarret);

9° Un sabot antérieur;

10° Un fragment de queue de cheval;

11° Un bras gauche, de plus petite dimension, et qui, d'après la grandeur et la forme, doit avoir appartenu à une jeune fille ou à un très jeune garçon, tenant un objet indéterminé à la fois raide et flexible, comme pourrait être une courroie ou une large tige plate.

De ces divers fragments, ceux qui portent les numéros 1 à 10 appartiennent évidemment à une œuvre unique, à un groupe : la simultanéité des trouvailles, la connexion logique des divers morceaux (cocher, char et chevaux), l'identité de la matière, la parité manifeste du style sont d'irréfutables preuves.

Le bras (n° 11) doit être rapporté aussi au même ensemble : le travail est identique, avec un même sentiment de la forme; pareils aussi l'aspect extérieur et la patine. De plus, si le bras est bien celui d'un garçon, et l'objet tenu dans la main l'extrémité d'une courroie, le personnage pourrait convenir aussi à la représentation d'un quadrige.

12° Auprès de ces bronzes, enfin, fut découverte une épaisse dalle de calcaire, reste d'une grande base. Sur la face antérieure est gravée une inscription, incomplète à droite et à gauche; sur le bord supérieur sont creusés, aux extrémités droite et gauche, deux trous destinés à recevoir des crampons;

Digitized by Google

dans le milieu, trois cavités circulaires où étaient scellés des objets de bronze, — les scellements diffèrent, on le sait, pour le bronze et le marbre. — La base comportait en longueur au moins deux autres dalles semblables à celle que nous avons retrouvée, l'une à droite, l'autre à gauche, cramponnées à la nôtre, et portant le début et la fin de l'inscription; sans doute une quatrième était placée à gauche, pour des raisons de symétrie que nous indiquerons plus bas en étudiant l'inscription. Cette plinthe allongée, de 3 à 4 mètres environ, serait pour un quadrige un support approprié. Elle prouverait en outre que le monument se présentait de profil, dans le sens de l'inscription, gravée sur le long côté. Les scellements, par leur forme circulaire, leur petit diamètre, leur situation relative, ne conviendraient pas moins à la grandeur et à la disposition des sabots d'un cheval.

Toutefois, si tentant que soit l'assemblage, si démontré même qu'il puisse paraître par des constatations matérielles, je pense qu'il faut considérer à part l'œuvre d'art et l'inscription, comme des objets distincts et qui auraient été trouvés loin l'un de l'autre, déterminer par des raisons épigraphiques et archéologiques la date et la provenance de chacune d'elles; si les conclusions concordent, on invoquera alors, comme derniers arguments et preuves de fait, la simultanéité des découvertes, les convenances extérieures de dimensions, de forme et, s'il y a lieu; la possibilité des rajustements.

Il ne paraîtra pas trop hardi, sans doute, de conclure de la réunion en un seul lieu de tous ces fragments d'un même groupe, que le monument s'élevait à une courte distance de l'endroit où la découverte a été faite. Le poids de la statue s'opposait au déplacement, l'état dans lequel elle nous est parvenue ne permet guère de supposer qu'elle en ait subi un bien grand. La présence de la base démontre mieux encore qu'il n'y en a point eu : car, si la valeur de l'œuvre d'art pouvait

Digitized by Google

justifier une cachette soigneusement préparée et plus ou moins lointaine, aucune raison ne portait à conserver et à transporter aussi la pierre. C'est donc au nord du temple, en contre-bas de la pente de Cassotis, que l'ex-voto devait être placé.

II

La statue est de grandeur naturelle, elle mesure exactement 1 m. 80; elle représente un homme debout, de face, solidement campé sur ses deux pieds, qui s'appliquent au sol dans toute leur longueur, presque alignés et parallèles l'un à l'autre. Toutefois, il s'en faut que le bronze ressemble aux Apollons primitifs, immobiles et inertes : quoique la pose soit celle d'un homme au repos, des oppositions très finement indiquées donnent à la figure la variété, la vie, l'intérêt que comporte une action tranquille et elles constituent un véritable rythme. Le poids du corps n'est pas, semble-t-il, réparti également sur les deux jambes, mais il porte de préférence sur la jambe droite. Le torse lui-même est un peu ramené en arrière; il tourne légèrement sur les hanches, comme aussi la tête, par rapport au torse, de gauche à droite. Ce mouvement en entraîne un autre dans les bras, écartant un peu le gauche du torse et en rapprochant le droit; d'où il résulte aussi une modification dans la ligne des épaules, plus haute et plus tendue à gauche et plus tombante à droite. Le visage enfin s'incline, mais d'un mouvement à peine sensible en avant.

Le vêtement se compose d'une pièce unique, un chiton de laine à manches demi-longues, serré au dessus du nombril par une ceinture, et tombant jusqu'aux chevilles en lourds plis symétriques : c'est le costume habituel des conducteurs de chars; ainsi les voit-on, par exemple, sur les vases peints et sur les monnaies de Syracuse. Les manches ne sont point rapportées, mais formées par le chiton lui-même, au moyen de cou-

Digitized by Google

tures qui ferment les bords, en y ménageant seulement trois trous pour la tête et les deux bras. Un cordon, passant de la nuque sous les aisselles et noué en arrière sur les épaules, comme une bretelle, relève le chiton et retient l'étoffe en la fronçant : le bras est libre ainsi et il se meut à l'aise.

La tête, portée sur un cou puissant autant que gracieux, rond sans mollesse, musclé sans dureté, vraiment jeune, a elle-même une expression saisissante de jeunesse, d'élégance et de vigueur. Une barbe naissante frise sur les joues, figurée par quelques fines ondulations de poils follets; le menton et la lèvre supérieure sont imberbes encore. La chevelure arrangée avec soin n'a pas été étudiée avec moins de recherche; elle se compose de boucles courtes et plates qui rayonnent du sommet de la tête, suivent la courbe de la nuque, se retroussent en frisons autour des oreilles et sur les tempes; dans chaque mèche des traits fins détaillent les cheveux. Un bandeau placé bas sur le front, comme celui du Diadumène, et décoré de méandres et de croix, qui étaient émaillés ou incrustés d'argent, enserre la chevelure et se noue sur l'occiput. Dans le visage, certaines particularités frappent au premier abord : le développement singulier du menton, la bouche entr'ouverte entre deux fortes lèvres, la lippe caractéristique de la lèvre tombante, la dissymétrie des deux côtés du visage, la ligne brisée des yeux inégaux. La pommette droite, en effet, plus développée que celle de gauche, empâte la joue, rapetisse l'œil, en remonte le bord externe et du même coup l'extrémité du sourcil. Ces traits de nature, fidèlement observés et rendus, donnent à la figure un accent de vérité, sans lui enlever d'ailleurs rien de sa beauté. La carrure du menton, pour exagérée qu'elle soit, laisse une impression noble de volonté et de force; le nez est fin et ferme dans sa régularité, l'œil pas très grand, mais très vif, avec un regard clair et tranquille. Le visage en est comme illuminé, grâce aux procédés employés par l'artiste et qui sont aussi

Digitized by Google

réalistes que saisissants : les sourcils sont figurés par deux arcs de cercle légèrement saillants et couverts de traits gravés en accents circonflexes; les cils sont découpés un par un dans une mince lamelle de bronze, retroussés, rabaissés avec un naturel parfait; l'œil même est composé de matières colorées, qui en représentent au vrai le fond blanc (pâte), la prunelle brune et la pupille noire (pierres; onyx, sans doute).

Bien que nous n'ayons qu'un des bras de la statue, il est aisé d'en reconstituer l'attitude et l'action : la ligne des épaules, à très peu près horizontale, un peu plus tendue et relevée à gauche, indique que les bras étaient symétriquement placés, celui de droite seulement un peu plus rapproché du corps et un peu plus abaissé. Les deux avant-bras, portés en avant, tenaient les rênes, partagées en deux faisceaux, de quatre rênes chacun, à raison d'une paire par cheval. Les rênes, autant qu'on en peut juger, étaient flottantes ou peu tendues; en effet, le personnage n'est pas renversé, comme le cocher qui arrête un char lancé, ni penché en avant, comme celui qui rend la main à ses chevaux : il a l'attitude droite et calme du conducteur au repos, ou du vainqueur, qui défile d'un pas lent et majestueux.

L'état de conservation de la statue, qui est remarquable, permet de juger de la technique. Le bronze est creux, comme on peut l'attendre d'une œuvre de cette époque et de cette dimension; il est coulé et non travaillé au marteau. L'épaisseur des parois métalliques varie de 0 m. 008 à 0 m. 013; elles sont reliées entre elles, à 0 m. 15 environ au-dessus du bord inférieur de la jupe, par un disque de bronze, légèrement convexe et percé de deux trous où s'engagent les pieds. Tandis que le bas est ainsi fermé, le haut reste ouvert et l'intérieur est occupé par une matière noirâtre et compacte, dure et qui résiste à l'action de l'eau, de l'ongle ou du couteau, et se réduit par le frottement en une poudre très fine; on dirait de la terre

Digitized by Google

qui aurait été cuite et comme brûlée. On retrouve ce noyau dans tous les morceaux, grands ou petits, que nous avons recueillis : c'est comme l'âme et le support de la statue; il sert aussi à maintenir les pièces rapportées, comme sont, par exemple, les pieds. Dans la partie inférieure, on aperçoit en outre une tige de fer, sorte d'armature.

La figure n'a pas, en effet, été fondue d'une seule pièce, mais en sept morceaux, savoir : la tête et le torse, moins les avant-bras; les deux avant-bras; la jupe du vêtement depuis la ceinture; les deux pieds. Ils étaient rajustés ensemble de diverses manières. Le torse semble avoir été posé sans scellement sur la jupe, la ceinture formant comme une espèce de douille; les autres pièces étaient soudées avec une substance plus dure que le plomb, que je n'ai pu analyser; la statue était elle-même scellée à la pierre avec des goujons de fer et du plomb. Les raccords étaient dissimulés avec beaucoup de soin et d'habileté : ceux des pieds, masqués sous la robe; celui de la ceinture, perdu dans les plis du corsage; ceux des bras cachés par la manche.

La fonte est d'une rare perfection, telle en vérité que, de la tête aux pieds, je n'ai pu découvrir dans le bronze aucun défaut, ni une gerçure, ni une boursouflure, encore moins aucune de ces pièces que les anciens s'entendaient si bien à appliquer et dont des œuvres très soignées, même petites, offrent des exemples. C'est à la qualité du travail que la statue a dû de résister au temps et à l'action de l'eau, dont tout le sous-sol de Delphes est imprégné, surtout aux abords de la fontaine Cassotis; c'est grâce à elle que cette œuvre nous est parvenue dans un état très rare de conservation.

La patine générale est d'un vert clair avec des reflets blancs et des reflets bleus, comme certaines mers de couleur tendre et laiteuse. D'autres parties, comme le bras, sont par endroits bien plus montées en couleur, luisantes comme de la pierre

Digitized by Google

dure polie, du jaspe, du porphyre ou de la serpentine. Mes compagnons et moi, en admirant le doux chatoiement du métal, nous éprouvions à notre tour l'enthousiasme que les bronzes de Delphes inspiraient jadis à Plutarque; nous nous rappelions la description qu'il en a donnée et qui est aussi fidèle que brillante.

Cette patine est-elle une création de l'artiste, est-elle un effet du temps? Elle est si uniforme et si bien fondue qu'on est peu tenté de l'attribuer au hasard. Toutefois si l'on ose sur ce point affirmer, on commettrait une imprudence certaine en prétendant reconnaître dans cette couleur claire celle du bronze corinthien, plutôt que celle du bronze éginétique ou délien. Mais on peut avancer sans hésitation que la statue est un chef-d'œuvre de métier.

Tout donne l'idée d'une offrande somptueuse, d'un ouvrage travaillé avec une habileté et une diligence raffinées jusque dans les moindres détails: découpage des cils, incrustation des yeux, émail, argenture ou dorure du diadème; les bretelles étaient également rapportées, peut-être en métal d'une autre couleur, et la ceinture cachée sous une applique.

L'étude du style conduira, ce me semble, à une conclusion analogue sur la valeur artistique de la statue. Elle est certes encore archaïque, mais d'un archaïsme très avancé et très spécial, beaucoup moins sec et mince que d'ordinaire, plutôt même gras et souple, très fidèle à la réalité dans l'observation comme dans le rendu de la nature, très maître de ses procédés, très noble avec simplicité et très gracieux dans la force, très équilibré et pondéré.

Comme traits d'archaïsme on citera, par exemple, la facture des pieds osseux, longs et plats, l'anatomie ressentie des orteils maigres, de la cheville sèche, du talon saillant. Ces formes cependant paraîtront bien adoucies et enveloppées en comparaison des peintures et surtout des sculptures du VI^e^ siècle.

Digitized by Google

Le goût ancien s'accuse encore dans les proportions du visage et le développement exagéré du menton, l'expression un peu gauche de la bouche entr'ouverte, dans la coiffure trop plate et plaquée sur le crâne. Mais le nez est beau, l'œil vivant, les traits de nature et l'individualité du personnage bien saisis, l'ensemble harmonique, plein de grandeur et de charme tout ensemble, surtout quand on regarde la statue de profil. Quant à la chevelure, si difficile à rendre dans sa souplesse, sans être complètement réussie, elle montre un effort heureux et un progrès remarquable sur les œuvres purement archaïques du VI^e^ siècle et du début du V^e^ siècle; elle annonce la coiffure préférée de Polyclète, les procédés perfectionnés par ce maître; les favoris sont indiqués avec une légèreté spirituelle.

J'ai déjà fait remarquer la jeunesse du visage, du cou; on la retrouve partout, la jeunesse, dans ce beau corps élancé et bien proportionné, ces larges épaules d'une ligne sinueuse et élégante, ces membres vigoureux où les muscles se font sentir sans s'accuser, où les veines courent sous l'épiderme sans se gonfler. La force y est également loin de l'emphase et la grâce de l'afféterie; c'est le triomphe de l'éducation gymnastique bien entendue, l'équilibre parfait du développement physique; c'est toute la fleur de l'adolescence et tout l'éclat de la vingtième année, comme Polyclète les exprima plus tard dans ces types achevés que Pline qualifie de *molliter juvenis* ou *viriliter puer*.

Encore que l'œuvre ait un caractère indéniable de sévérité, le charme en est très vif et agit d'autant plus qu'on l'étudie davantage. Si l'attitude est raide, elle est commandée par l'action même du personnage; elle n'exclut pas, d'ailleurs, certaines oppositions mesurées et une flexibilité à demi latente, mais dont la discrétion même est la marque d'un artiste délicat.

A ces signes, qui caractérisent une œuvre de transition et dénotent la curiosité, la hardiesse, la complexité d'un talent

Digitized by Google

déjà mûr, il faut ajouter encore l'intelligente fusion de l'idéal traditionnel et des traits particuliers.

A côté des conventions de style, on rencontre assez de caractères individuels pour croire que le sculpteur avait cherché la ressemblance du modèle, qu'il avait fait un portrait plus ou moins libre.

Même remarque à faire sur les étoffes, dont les plis symétriques semblent d'abord monotones et lourds. L'artiste a, en fait, rendu avec une remarquable fidélité l'aspect d'une étoffe de laine, son épaisseur, son poids, en même temps que son moelleux; il a fort habilement varié les effets, opposant au tuyautage régulier et vertical de la jupe les lignes sinueuses et divergentes, les bouillons arrondis du corsage, les plis pointus et cassants de l'encolure, et à ces formes amples le plissement ténu et fréquent des manches froncées par la couture et retroussées par les bretelles. Et tout cela est bien lié, logique, nécessaire, donné par la nature du tissu et par les fantaisies de l'ajustement, par les gestes du personnage et les plus légères inflexions du corps. Il n'est pas jusqu'à l'effacement des formes dissimulées sous l'étoffe qui ne soit encore un fait d'observation et une conséquence effective du vêtement. Aussi bien, le tout a grand air, et nous retrouvons là encore ce mélange de réalisme et de style, de tradition et de liberté, qui fait l'originalité si frappante du bronze de Delphes.

Si peu qu'il reste des chevaux, on peut juger qu'ils étaient traités dans le même esprit et réunissaient les mêmes qualités. C'est, avec la même précision dans les détails, très fidèle, très minutieuse, et peut-être trop, qui s'acharnera par exemple à traiter les mèches courtes de la queue pour ainsi dire poil à poil, à indiquer par une série de fins traits le pelage au-dessus du sabot, la même vigueur saine, la même mesure nerveuse dans la force tempérée par une finesse élégante, la même vérité discrète de l'anatomie, de la musculature et des veines, que

Digitized by Google

l'œil saisit sans en être arrêté, ni distrait de l'impression d'ensemble. On peut affirmer, sur ces quelques débris, que les chevaux étaient d'un maître animalier, comme la figure d'un maître statuaire, qui pressent la perfection et en approche sans l'atteindre pleinement et qui subit encore l'influence des primitifs.

Si, résumant ces observations, on cherche à déduire du style la date du monument, c'est après les guerres médiques, dans la première moitié du v^e^ siècle, et plutôt au début du second quart, après les sculptures du Trésor des Athéniens, avant celles des frontons d'Olympie, qu'on placera cette œuvre, déjà si libre sans l'être complètement, et où des traces persistantes d'archaïsme s'observent avec des qualités évidentes de maîtrise.

III

Passons maintenant à l'examen de la base.

C'est une dalle en calcaire gris bleu de Saint-Élie, haute de o m. 3o, large de o m. 845, avec une profondeur, sur les côtés, de o m. 8o et o m. 815; elle a la forme d'un trapèze, la face postérieure mesurant o m. o8 de plus que la face antérieure. Elle porte à sa surface cinq trous de scellements, deux allongés pour les crampons, trois circulaires (diamètre, o m. o65; profondeur, o m. o6) pour les supports de l'ex-voto : de ceux-ci deux gardent encore les scellements de plomb, l'autre est vide. Un est placé dans l'angle externe de gauche, un autre vers le milieu de la dalle, le troisième près de l'angle interne de droite.

Sur la face antérieure, est gravée l'inscription suivante :

ΟΛΥΙΑΛΟΣΜΑΝΕΘΗΚ
ΟΝΑΞΙΕΝΟΝΝΜΑΠΟΛ

Elle est incomplète, on le voit, et mutilée à droite comme

Digitized by Google

à gauche. La lacune paraît être de quelques lettres seulement à la fin des lignes, *ἀνέθηκ*[*ε* ou *αν*] à la première; *Ἀπόλ*[*λωνι*] à la seconde; elle est bien plus considérable au début. De ce côté elle doit égaler presque la partie conservée. Elle contenait, en effet, selon toute apparence, avec le nom du personnage honoré, sa filiation et celle du donateur, le motif de la dédicace. D'ailleurs la symétrie demande que l'inscription occupe le milieu du socle, c'est-à-dire qu'elle remplisse une seconde dalle pareille à la nôtre, et déborde à gauche, comme à droite, de deux à trois lettres sur une autre dalle. Si la rédaction est métrique, comme semblent l'indiquer les mots *Πολύζαλος μ' ἀνέθηκ*[*ε*] et que chaque ligne contienne un vers, cette hypothèse pourrait être considérée comme une certitude. C'est une donnée précieuse pour la restitution de la base et indirectement de l'offrande elle-même.

Le lecteur, avant même d'aborder l'interprétation ou la restitution du texte, est arrêté par une difficulté : les deux lignes sont gravées en deux écritures différentes; les lettres n'y ont ni la même forme, ni la même valeur, ni la même antiquité. On y trouve concurremment Ε et Ε, Ν et Ν, Υ et V, la voyelle longue Η, et Ο avec la valeur de l'oméga. En regardant de plus près, on s'aperçoit que la première ligne a été biffée et récrite en surcharge, qu'elle est par conséquent plus moderne que la seconde, d'un laps de temps indéterminé et qui peut être considérable; le contraste s'explique dès lors, et ne laisse plus qu'un embarras, celui de découvrir les causes et la date du martelage et de la seconde gravure. Un point du moins est acquis, c'est que la partie originale et typique de l'inscription, la seule qui doive entrer en ligne de compte dans les recherches sur la date et la provenance du monument, est la seconde ligne.

Elle contient précisément un caractère qui a la double va-

Digitized by Google

leur d'un indice à la fois géographique et chronologique, l'epsilon à quatre branches. Il ne s'est rencontré jusqu'ici qu'en Phrygie, en Béotie (Tanagra) et en Sicile (Syracuse). Or la Phrygie est ici hors de cause; — pour me borner à une raison, toutes les autres lettres diffèrent de l'alphabet phrygien, sans compter la langue; — la Béotie est exclue par la forme du lambda (Λ et non ᒐ). A Syracuse, Ε figure dans la dédicace olympique de Pantarès (*I. G. A.*, 512 *a*), qui est du dernier quart du VI^e^ siècle. C'en est le seul exemple connu, et le critérium n'a pas une absolue rigueur, puisque l'epsilon se présente à la fois dans ce texte sous trois formes, avec cinq, quatre et trois branches. Aussi bien, à part ce signe, notre inscription ressemble beaucoup plus, dans son ensemble, aux dédicaces de Gélon et de Hiéron qu'à celle de Pantarès[1]; or, on le sait, en épigraphie, la physionomie générale de l'écriture est toujours bien plus démonstrative que la forme d'une lettre isolée, qu'une mode, un caprice peuvent maintenir à l'état d'exception ou faire momentanément revivre. On devra même remarquer que, si, par l'ε à quatre branches, notre texte paraît plus ancien que la dédicace de Gélon découverte aussi à Delphes et datée de 479, d'autre part l'horizontalité des branches de l'ε et de la barre de l'Α indique une écriture plus moderne que l'ε et l'Α à traits obliques constamment employés dans cette même dédicace de Gélon. L'interponction, qui dans celle-ci est à peu près régulière, est une deuxième marque d'antiquité qui manque à notre inscription. D'autre part, la dédicace du casque d'Olympie, qui fut faite par Hiéron, ne garde plus les caractères archaïques qui subsistent encore dans le document delphique.

La paléographie (2^e^ ligne) lui assigne donc une origine

[1] L'inscription de Pantarès a le sigma à trois branches ϟ, la nôtre le sigma à quatre branches ouvertes Σ. La première est encore en partie rétrograde, la seconde tout entière écrite de gauche à droite.

Digitized by Google

syracusaine et une date que l'on peut fixer entre 479 et 467, sans doute plus près de l'année la plus ancienne. On remarquera la concordance exacte de cette conclusion avec celle qui a été proposée pour l'âge des sculptures.

Ces données sont, d'ailleurs, les seules certaines que l'on puisse tirer du texte primitif. Certes, il est tentant de reconnaître dans les lettres ONA l'accusatif d'un nom propre, qui serait celui de *Gélon* ou de *Hiéron*, tous deux tyrans de Syracuse, tous deux dévots adorateurs du dieu de Delphes, le dernier plusieurs fois vainqueur aux jeux pythiques, ou encore celui de *Théron* d'Agrigente, leur contemporain et allié; mais cette restitution est peu conciliable avec la scansion d'un vers hexamètre.

Une autre difficulté, qui porte à la fois sur la forme grammaticale et le sens, résulte de la leçon ἐξ εὐωνύμ[ου] qui se présente d'abord à l'esprit et jusqu'ici seule, à moi du moins, pour les deux mots suivants [1]. Ces mots indiquent-ils la place du monument à *la gauche* d'un autre, la position relative de deux objets ou figures juxtaposés dans l'offrande, l'origine de la famille du personnage issu d'un pays ou d'un père *illustre*, le nom du héros ou de l'île *Euonymos?* Toutes ces hypothèses s'offrent et aucune ne satisfait. D'ailleurs l'élision de la terminaison *ου*, rare ou plutôt tout à fait inusitée, paraît condamner la lecture elle-même.

Nouvel inconvénient encore pour le mètre, si l'on restitue à la fin de la ligne, comme on y est porté d'abord, le nom du dieu à qui l'offrande est faite, le datif Ἀπόλ[λωνι].

A la première ligne, au contraire, si l'écriture est peu significative, ou plutôt tellement dépourvue de signes chrono-

[1] MM. Croiset, Pottier et Th. Reinach ont trouvé depuis, en même temps et indépendamment l'un de l'autre, une leçon identique qui a été communiquée à l'Académie par M. Croiset, notre confrère, dans la séance du 12 juin. Elle a toutes les chances d'être la véritable.

Digitized by Google

logiques qu'on peut hésiter entre plus de cinquante années, le sens est clair et de grande portée : on y trouve, avec la formule de dédicace, le nom du donateur. Or ce nom a une forme dorienne : Πολύζαλος; il appartient à l'onomastique de Syracuse; il fut porté à la date fixée ci-dessus par un prince de la famille royale de Syracuse, l'un des fils de Deinoménès, un frère de Hiéron et de Gélon. Plus d'une raison prouve que notre Polyzalos fut ce prince lui-même. Les dimensions du monument, qui n'a rien d'ordinaire, trop magnifique pour être à la portée du premier venu, montrent que le donateur était homme de qualité et de grande fortune; le martelage de l'inscription n'est pas non plus un accident auquel les gens du commun soient exposés; il ne peut guère atteindre qu'un personnage mêlé à la politique et sujet au contre-coup des révolutions. En effet la surcharge n'est ni une correction ni une restauration; une faute de lapicide est bien improbable dans un texte aussi soigné et aussi court; elle eût d'ailleurs été corrigée sur-le-champ et avec des caractères identiques. Le monument ne porte ni au-dessus, ni au-dessous de la ligne récrite, ni sur le tracé même de cette ligne, aucune trace de dégradation qui ait pu nécessiter une gravure nouvelle, générale ou partielle des caractères; et d'ailleurs, si quelques-uns d'entre eux eussent été effacés, on se serait contenté d'élargir et d'approfondir les traits anciens, au lieu de les biffer complètement pour en tracer de nouveaux. La rature a donc été volontaire et inspirée par la passion, soit qu'un nom ait été substitué à un autre, soit qu'un même nom ait été biffé puis rétabli, par suite de guerres et de troubles.

L'identification avec Polyzalos de Syracuse est d'autant plus vraisemblable que le nom est plus rare, surtout sous la forme dorienne. Le *Corpus* grec de l'Italie et de l'Occident n'en offre pas d'exemple; celui de la Grèce du nord (I) en contient un seul; le recueil universel de Bœckh pas du tout.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

Même rareté dans les textes littéraires, comme on peut s'en convaincre par le lexique de Pape. Un Messénien, trop ancien, un Rhodien et un Cyrénéen trop modernes, tous également obscurs, voilà les trois personnages sans plus auxquels convienne le nom dorien de Polyzalos, en dehors du fils de Deinoménès, et ils sont tous les trois éliminés par les particularités alphabétiques et l'âge de l'inscription.

Polyzalos de Syracuse est indiqué par des convenances de date, d'origine; il l'est aussi par les circonstances de sa vie. Désigné par Gélon mourant pour épouser la reine veuve et commander l'armée, suspect à Hiéron pour sa puissance, sa popularité et ses exploits, exilé à la cour de Théron d'Agrigente, réconcilié ensuite avec son frère par l'entremise de Simonide, sa destinée présente des vicissitudes analogues à celles de l'inscription delphique et qui, sans déterminer à la vérité quand et pourquoi le monument fut martelé, expliquent au moins qu'il ait pu l'être.

Quoique l'histoire des souverains de Syracuse et leurs relations avec le sanctuaire de Delphes ne soient pas très bien connues, peut-être sera-t-il permis sur ces deux points de risquer une hypothèse.

Le peu de profondeur du sillon produit par le grattage prouve que la pièce a subi une seule fois cette opération. Les traces des lettres effacées[1] paraissent, autant qu'on en peut juger, ne pas avoir coïncidé avec celles de la seconde gravure, mais avoir composé un nom différent de celui de Polyzalos. Donc, quand celui-ci fut inscrit, à une époque plus ou moins éloignée de la dédicace, dans la seconde moitié, peut-être à la fin du v^e^ siècle ou plus tard encore[2], il ne fut pas rétabli

[1] Je ne désespère pas encore complètement de déchiffrer quelques signes de l'inscription primitive, qui peut-être nous en donneraient la clef.

[2] L'*η* voyelle commence à paraître sur les monnaies de Syracuse entre 416 et 406, d'après les observations de M. Head (*Numism. Chron.*, 1874, p. 164);

Digitized by Google

en une place qu'il avait déjà occupée, mais substitué à un autre nom, et cet autre lui-même n'avait pas eu de prédécesseur; en particulier, il n'avait pas recouvert celui de Polyzalos, préalablement effacé. Toutefois, pour que, en un temps quelconque, on ait, par l'inscription récente, attribué la dédicace à Polyzalos, il est évident que ce personnage avait, aux yeux de certaines personnes du moins, des droits de propriété sur le monument et que ces droits primaient les titres de l'occupant provisoire et tenu pour illégitime. Ces droits d'ailleurs n'avaient pas été exercés, et Polyzalos avait été dépossédé avant que d'avoir pris possession.

Si ces remarques sont fondées, les faits peuvent être ainsi rétablis : le monument avait été voué, commandé par Polyzalos, mais soit que des délais prolongés en eussent retardé l'achèvement jusqu'après la mort de Polyzalos, soit qu'une disgrâce eût atteint Polyzalos lui-même, la consécration ne fut pas faite, ni la dédicace rédigée par celui qui avait eu l'idée et fait la commande du monument; un autre s'en attribua l'honneur, soit après la mort du véritable donateur, soit même de son vivant.

La première hypothèse sera écartée pour les raisons suivantes : 1° l'inscription, on l'a vu, doit être le plus possible rapprochée de 479; elle paraît antérieure à 474; or la mort de Polyzalos se place vers 472 seulement; 2° la mort même de Polyzalos, dans le temps et les circonstances où elle arriva, n'aurait porté aucune atteinte à ses droits sur un monument voué par lui; ses enfants, s'il en avait, se fussent bien gardés d'effacer son nom, illustre et populaire; ils auraient seulement, comme Deinoménès le jeune fit pour Hiéron, inscrit

le N droit, l'Ω à la même date (p. 20), le Θ plus tôt encore (pl. III, n° 14), entre 466 et 416; l'upsilon fermé jusqu'à un tiers de la hauteur est déjà sur les monnaies attribuées à Gélon (pl. I, n° 3); il a la forme moderne Y dans les monnaies de la démocratie, entre 466 et 416 (pl. III, n° 14).

Digitized by Google

le leur auprès du sien; Hiéron, réconcilié avec son frère depuis plusieurs années, eût agi de même. Polyzalos n'avait rien à craindre non plus du peuple de Syracuse, dont il avait toujours été fort aimé, et étant mort d'ailleurs six ans avant la révolution qui renversa les Deinoménides.

Les Syracusains gardèrent dans leur révolte tant de modération envers la famille des tyrans, que Thrasyboulos, qui détenait le pouvoir et l'avait iniquement exercé, put se retirer en paix à Locres. Encore moins dut-on s'acharner contre la mémoire de ses frères, qui avaient conquis le respect et l'affection du peuple et donné à Syracuse une gloire éclatante. On ne voit pas, en effet, que des mesures violentes aient été prises contre leur nom ni contre leurs fondations, et cela dans la ville même; à plus forte raison dans Delphes, où les monuments étaient défendus par la distance, par la religion, par la police locale, par l'intérêt même de Syracuse, dont ils rappelaient les exploits. Polyzalos, qui n'avait pas possédé le pouvoir, était aussi protégé par son obscurité relative, non moins que par les bons souvenirs qu'il avait laissés.

Pour les mêmes raisons, il avait été durant sa vie à l'abri de la défaveur populaire; s'il encourut une disgrâce, il fut victime de la jalousie fraternelle, et l'usurpation de l'offrande doit être un incident de la rivalité qui divisa, plusieurs années durant et presque dès la mort de Gélon, Hiéron et Polyzalos. Cette querelle éclata assez tôt et détermina assez vite l'exil de Polyzalos pour qu'une offrande, commandée par lui, ait pu n'être exécutée qu'après sa disgrâce. Elle suffit à expliquer la confiscation du monument, à condition toutefois qu'il n'eût pas un caractère strictement privé et qu'il ait pu être considéré comme une offrande plus ou moins publique et officielle : Hiéron, seul représentant légitime de l'État et chef de la famille régnante, pouvait dès lors se l'approprier en y gravant son nom à la place de celui du rebelle, du condamné. La réconciliation

Digitized by Google

même des deux frères ne pouvait plus, du vivant de Hiéron, bénéficier à Polyzalos, car on n'eût rétabli son nom qu'aux dépens de Hiéron et au prix d'un blâme porté contre lui. Ainsi, le donateur primitif ne pouvait rentrer dans ses droits qu'après de longues années, après la mort de Hiéron, celle de son successeur, après la révolution elle-même et quand la première effervescence de celle-ci s'était déjà calmée. L'écriture de l'inscription prouve qu'en effet la réparation se fit longtemps attendre.

Quelle était donc l'offrande vouée par Polyzalos, et qui en était le héros? Si Polyzalos avait élevé le monument à sa propre gloire, s'il s'était représenté lui-même sur un char victorieux, rien ne l'eût empêché de continuer de la cour d'Agrigente ce qu'il avait commencé à celle de Syracuse; les Delphiens n'avaient pas de raison de blesser Polyzalos, et avec lui Théron, pour contenter Hiéron; au surplus, l'on ne voit guère quel prétexte eût invoqué celui-ci pour s'emparer d'une propriété toute personnelle à son frère. Si, comme on peut le supposer d'après le synchronisme de l'inscription et de la statue de bronze, l'offrande était un quadrige, il faudrait encore, pour justifier une telle offrande, que Polyzalos eût gagné le prix de la course, soit à Olympie, soit à Delphes même : or nous ne savons par aucun témoignage — et l'on connaît pourtant la partialité de Pindare en faveur de Polyzalos et de Théron — que Polyzalos ait remporté aucune victoire semblable. Il n'y a nulle apparence que le monument ait été destiné à honorer Hiéron, bien qu'il ait en effet triomphé dans l'hippodrome delphique. Cette victoire fut postérieure à la brouille des deux frères et précéda de peu leur réconciliation. D'ailleurs on comprendrait les raisons que Polyzalos aurait eues de changer la destination du monument, beaucoup moins celles que Hiéron aurait pu avoir d'effacer le nom du frère qui lui rendait hommage.

Digitized by Google

Reste, et cette hypothèse semble le mieux répondre aux données du problème, que le monument ait été consacré à Gélon. Gélon est le premier des princes syracusains qui remporta le prix de la course dans les jeux olympiques, et cet événement fut considéré comme si glorieux, si important, que le quadrige couronné par la Niké devint sous son règne, et demeura après lui, le type préféré des monnaies syracusaines, et qu'il s'étendit, avec les conquêtes de ce prince et celles de Hiéron, à la numismatique des villes siciliennes soumises. Il était donc tout naturel de représenter le tyran sur un char.

Une semblable offrande au chef de la dynastie, vouée par Polyzalos, que le testament de Gélon associait au pouvoir, pouvait être suspecte à Hiéron, qui redoutait en son frère un rival, comme un acte de souveraineté, ou comme une marque publique de prétentions soupçonnées. Que Polyzalos eût d'ailleurs ou non des arrière-pensées, que son frère lui en prêtât ou non, du moment où le bannissement le séparait de l'État et de la famille, il n'avait pas qualité pour dédier au souverain et au chef de la maison syracusaine un semblable monument, et Hiéron pouvait se croire en droit de procéder seul à la dédicace; il se substitua donc à son frère dans cet acte et dans l'inscription qui devait en conserver le souvenir.

Plus tard les descendants de Polyzalos lui restituèrent son bien et l'honneur qui lui appartenait.

Je ne me dissimule pas combien cette reconstitution historique est hasardeuse; mais en un sujet aussi obscur, il est difficile de procéder autrement que par conjectures. Il importe seulement de ne les tenir et de ne les présenter que pour ce qu'elles sont, et de ne pas s'y attacher comme à des certitudes, mais comme à de simples vraisemblances ou au plus des probabilités.

On conclura donc de l'étude épigraphique, en précisant les données déjà acquises : que l'auteur de la dédicace est Poly-

Digitized by Google

zalos de Syracuse; que la dédicace est postérieure à l'avènement de Hiéron, antérieure à la mort de Polyzalos, très voisine de 476, cela avec certitude; et l'on pourra conjecturer en outre que le donateur substitué temporairement à Polyzalos était le tyran Hiéron et le personnage honoré Gélon, le fondateur de la dynastie syracusaine.

Les écrivains anciens et les inscriptions nous apprennent que les tyrans de Syracuse étaient des dévots d'Apollon autant que de Zeus, et qu'ils avaient décoré de leurs offrandes le sanctuaire de Delphes comme celui d'Olympie, y consacrant, avec les monuments de leurs exploits guerriers, les trophées de leurs victoires agonistiques. Nous savons pertinemment de Hiéron, par Pindare, qu'il fit courir et fut vainqueur du char dans l'hippodrome delphique; nous avons la certitude que Gélon conquit la même gloire à Olympie. Ce fut précisément pour une semblable victoire que fut consacrée la base de Delphes; telle est notre dernière conclusion, et elle achèvera d'éclaircir le texte épigraphique gravé sur cette base, en nous faisant connaître et l'occasion de la dédicace et la nature de l'offrande, qui était l'image même du vainqueur, de son char et de ses chevaux. En d'autres termes, le groupe de bronze dont nous avons retrouvé les débris était placé sur le socle qui a subsisté avec ceux-ci dans les remblais de Delphes; ils composaient ensemble un seul et même monument. Découverts au même endroit, rapprochés d'abord pour des raisons de forme et de dimension, assignés par deux enquêtes indépendantes, et pour des motifs d'ordre différent, à une même période rigoureusement limitée, ils doivent être réunis et demeurent inséparables. Pour que la preuve soit complète, un fait lui donne la force de l'évidence; tandis que j'étudiais sur place l'inscription, un sabot de cheval en bronze vint à être découvert à côté de moi; je me le fis apporter et le superposai à l'un des trous de scellement de la base : le

Digitized by Google

plomb du scellement remplissait la cavité, le bord du sabot coïncidait avec la trace laissée sur la pierre par l'objet qu'elle portait autrefois.

Après avoir déterminé la provenance, la date et le sujet du monument, peut-être ne serait-il pas hors de propos de rechercher s'il est possible de reconstituer l'œuvre d'art et permis d'en risquer l'attribution à un artiste ou à une école. Ce sont là problèmes difficiles et peut-être décevants, peu susceptibles de démonstrations rigoureuses et de réponses catégoriques; ils attirent pourtant et méritent d'être posés, à condition qu'on y porte la réserve la plus prudente, la critique la plus sévère, ou pour mieux dire un scepticisme très circonspect; nous les aborderons quelque jour, si l'Académie les juge dignes de son attention.

Digitized by Google

TÊTE ET BUSTE

DE LA STATUE DE BRONZE DÉCOUVERTE A DELPHES

Face.

Digitized by Google

Digitized by Google

TÊTE ET BUSTE

DE LA STATUE DE BRONZE DÉCOUVERTE A DELPHES

Profil.

Digitized by Google

Digitized by Google

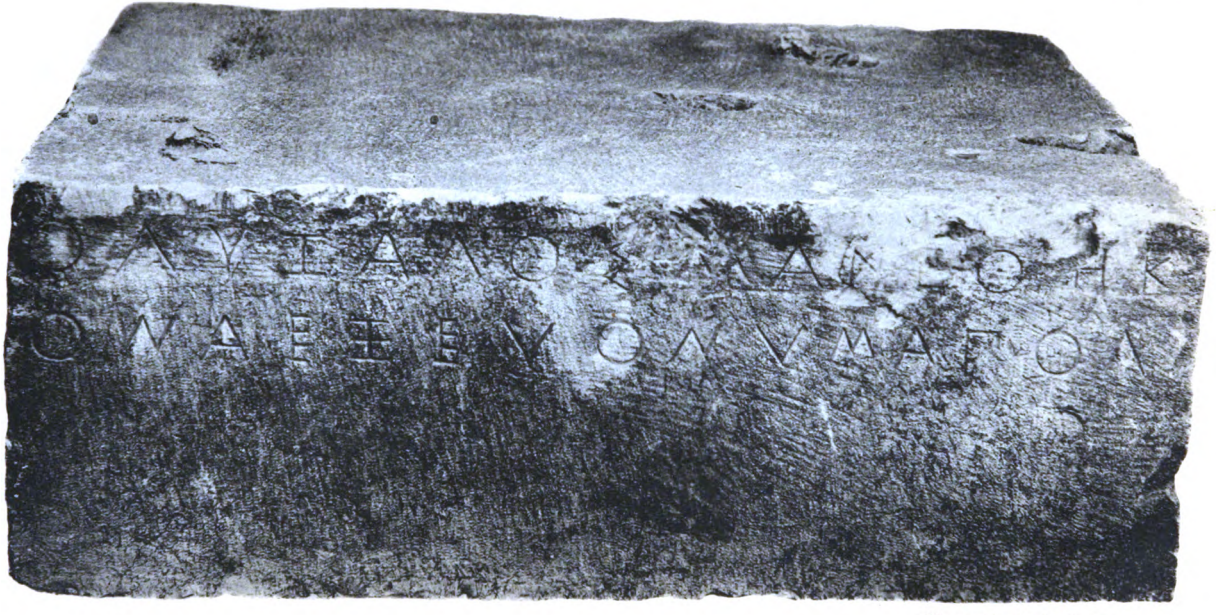

Phototypie Berthaud, Paris.

BASE DE L'EX-VOTO DE POLYZALOS

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1895

Digitized by Google

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

ET BELLES-LETTRES

PENDANT L'ANNÉE 1896.

PRÉSIDENCE DE M. SCHLUMBERGER.

SÉANCE DU 4 SEPTEMBRE.

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL donne lecture :

1° De la clause du testament de M. Auguste Prost relative à la fondation d'un prix annuel de 1,200 francs à décerner par l'Académie « pour un ouvrage composé par un Français sur l'histoire de Metz et des pays voisins »;

2° D'une lettre par laquelle M. le Ministre de l'instruction publique annonce que M. le Préfet de la Seine prépare le dossier relatif au testament de M. Prost, conformément au décret du 1er février 1896.

M. HAMY expose le résultat des recherches qu'il a été conduit à faire sur le célèbre alchimiste Basile Valentin, auteur d'un certain nombre d'ouvrages qui ont eu, en leur temps, beaucoup de retentissement. Les derniers historiens de la chimie ont montré qu'il fallait rajeunir considérablement l'âge de ces écrits et que, loin d'avoir vécu au commencement du XVe siècle, comme on l'assurait jusqu'ici, leur auteur, né sur le cours supérieur du Rhin et moine bénédictin, est certainement d'une époque bien postérieure. M. Hamy a trouvé dans les écrits d'un chimiste du

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

milieu du XVII^e^ siècle, qui fut intendant du Jardin du Roi de 1647 à 1651, William Davisson, un passage décisif. Ce dernier parle, en effet, de Basile Valentin pour l'avoir connu et entendu. Or Davisson, né en 1593 aux environs d'Aberdeen, passé en France en 1613 ou 1614, débutait dans la pratique de la médecine et l'étude de la chimie chez l'évêque Claude Dormy, au château de Beauchamp, près Bourbon-Lancy, de 1619 à 1622. C'est au plus tôt vers cette dernière date qu'il a pu connaître Basile Valentin, dont, au surplus, les plus anciennes éditions ne remontent pas au delà des premières années du XVII^e^ siècle.

M. Homolle communique différentes observations sur des inscriptions et des monuments découverts à Delphes.

M. Clermont-Ganneau propose une explication nouvelle d'un passage de la description de la Palestine d'Edrizi, relatif à un affluent du Jourdain.

M. Bréal fait la communication suivante :

« Un professeur du collège Rollin, M. Jules Vars, auteur de *L'art antique dans l'antiquité*, d'après Breusing, propose une explication nouvelle d'un vers d'Ovide (*Métamorphoses*, XI, 514), qui a occupé les commentateurs; il s'agit d'une tempête :

> Jamque labant cunei, spoliataque tegmine ceræ
> Rima patet.

« On a voulu voir dans *cunei* une fausse quille, destinée à protéger la quille véritable. Mais *cuneus* désigne les tenons qui retiennent entre eux les bordages. Ces tenons sont fixés à demeure par des chevilles ou gournables.

« Un bateau antique, de construction romaine, trouvé dans la vase du vieux port de Marseille, et actuellement exposé au Musée Borély, présente précisément ces tenons. On comprend aisément ce que ce procédé devait donner de solidité à la coque du bâtiment et de rapidité à la construction navale. Les joints étaient,

Digitized by Google

en outre, remplis d'étoupe et calfatés. On peut donc traduire le vers d'Ovide :

« Déjà les tenons des bordages prennent du jeu, et, privés de leur « calfatage, les joints s'entr'ouvrent. »

LIVRES OFFERTS.

M. Collignon offre les livraisons 3 et 4 de la traduction allemande, par M. Thraemer, de son *Histoire de la sculpture grecque : Geschichte der griechischen Plastik* (Strasbourg, 1896, in-4°).

Sont encore offerts :

Bibliothèque nationale. Nouvelles acquisitions du département des manuscrits pendant les années 1894-1895; inventaire sommaire, par Henri Omont (Paris, 1896, in-8°).

Mémoires de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube, année 1895 (Troyes, 1895, in-8°).

SÉANCE DU 11 SEPTEMBRE.

M. Gaston Boissier communique un mémoire de M. Philippe Fabia, professeur à la Faculté des lettres de Lyon, sur *les théâtres de Rome au temps de Plaute et de Térence.* Jusqu'à l'inauguration du théâtre de Pompée, en 55 avant J.-C., les Romains n'eurent que des théâtres provisoires en bois, composés d'abord simplement d'une estrade pour les acteurs et d'une barrière limitant l'espace réservé au public, plus tard munis de gradins. L'innovation des gradins, d'après Ritschl, dont l'opinion est aujourd'hui classique, ne remonterait pas au delà du VII^e^ siècle de Rome et, par conséquent, les prologues de Plaute, où il est question

Digitized by Google

de spectateurs assis sur des gradins, auraient été refondus en vue de reprises posthumes. Au moyen même des textes invoqués par le philologue allemand, M. Fabia montre que, dans la seconde moitié du VI^e^ siècle, Rome avait déjà des théâtres à gradins. Ainsi se trouve détruite la raison d'impossibilité chronologique, qui seule pouvait permettre de contester l'authenticité des prologues de Plaute. Si ces prologues sont authentiques, les gradins étaient en usage dès le temps de Plaute. La portée du travail de M. Fabia est donc à la fois archéologique et littéraire : il avance d'une cinquantaine d'années au moins la date d'un important progrès dans l'histoire de l'édifice théâtral romain, et il restitue à Plaute une partie de son œuvre.

M. Oppert donne l'interprétation d'un plan antique d'un terrain chaldéen, à peu près de mille ans postérieur à celui qui a été trouvé à Telloh et dont il a entretenu l'Académie dans une séance précédente [1].

M. Clermont-Ganneau expose le résultat de ses conjectures sur l'emplacement de quelques fiefs des Croisés en Terre Sainte et de certains apanages fondés par Godefroy de Bouillon.

COMMUNICATION.

UN RELÈVEMENT DE TERRAIN CHALDÉEN, CONSIGNÉ SUR UNE LENTILLE EN ARGILE; NOTE DE M. OPPERT, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

Le R. P. Scheil a publié dans les *Mélanges assyriologiques*, t. XVII, p. 33, le dessin tracé sur les deux faces d'une petite lentille qui porte, sur le *recto*, une rangée de chiffres, suivie d'un petit texte, et sur le *verso*, le plan d'un terrain divisé en

[1] Voir ci-après.

Digitized by Google

dix parties; en haut et en bas de ce plan se trouvent quelques lignes de textes cunéiformes.

Le déchiffrement des signes numériques, auquel je me suis livré, m'a fourni l'interprétation de ce document curieux, qui prouve de nouveau la haute science des Chaldéens et nous étonne par l'art avec lequel ils accomplissaient des tâches qui nous embarrassent nous-mêmes. Une étude de plusieurs années, égarée souvent par de fausses suppositions, m'a fait aboutir enfin dans l'interprétation de ce document d'un intérêt capital. Une fois la voie ouverte, la vraie explication de cette inscription fournira la clef de toutes les autres appartenant à cette catégorie.

Nous donnerons d'abord la transcription du texte tel qu'il se trouve, et nous ajouterons ensuite l'interprétation, après avoir comblé la seule lacune que présente l'inscription.

Recto.

18	43	20	7	//	45
4	24	40	27	45	//
67	30	//	8	30	35
4	33	//	67	30	//
7	20	//	41	34	40
//	//	//	65	37	30

(Total effacé.)

Gamer eqli gadum parakki sa Bel (?) - bel - abli.
Ebar . 11 GAN eqil simati.

En bas on lit ces chiffres : 28.20.9.

Verso.

En haut :

10 GAN? 57? kiri eqil simativ.
Gadum anzam sue maskana (KITAM).

Le dessin est tracé en lignes droites avec des chiffres notant les côtés et l'étendue.

Digitized by Google

En bas :

74, 33 kiri gamer eqli suati (?) elies saplies (?) 96 $\frac{1}{2}$ *gan.*

Le dessin est nettement tracé, mais, il ne représente pas la forme du terrain, la longueur des lignes ne correspondant pas aux chiffres posés au-dessous. Il se compose de huit quadrilatères formés par des lignes parallèles inégales; à gauche, deux triangles rectangles remplissent les angles; à droite un triangle, évidemment trop grand, se place sur toute la hauteur du champ. Les chiffres sont très petits, presque microscopiques : ils ne nous servent pas pour le calcul, car quelques-uns sont effacés, et ne peuvent pas être restitués mathématiquement. Comme souvent, les figures ne reproduisent pas la division du texte écrit, mais semblent être dessinées pour évaluer l'aire complète. Dans un seul cas, le calcul corrobore et contrôle les chiffres; un rectangle est noté 40 pour la longueur, 20 $\frac{1}{2}$ et 22 $\frac{1}{4}$ pour la largeur. Si le rectangle était régulier, il y aurait $\frac{900}{60} = 15$, mais on lit :

en haut :

14 33 *adi*

et en bas, dans un rectangle plus petit : 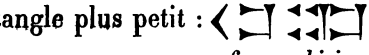

60 *kiri.*

14 *gan,* 33 *kes,* puis 60 *forêt.*

En effet $(14 \times 60) + 33$ donnent 873, et dans l'inscription d'en bas on retrouve : 74.33 *forêt.*

Au-dessus de cette dernière indication, à gauche, se trouve un clou vertical, pour attirer l'attention sur le résultat final.

Dans sa reproduction d'une admirable netteté, le P. Scheil place le terrain au *recto :* c'est le *verso,* comme nous verrons par la suite. Je dois d'ailleurs avouer que je ne me suis assuré de ce dernier fait qu'après la solution intégrale du problème;

Digitized by Google

celle-ci m'a été rendue possible par l'explication de la dernière rangée des chiffres. Onze données numériques étant fournies, il était naturel, très naturel de les appliquer aux onze parties du terrain; il n'en était rien. Tous les artifices employés conduisaient à un échec. Ces chiffres étaient dans le système sexagésimal ordinaire, et non pas dans le système que j'appelle *nérique* ou notation par *sar, ner* et *soss*, employé généralement pour les *gan* ou *bruu*, grande mesure agraire. Ainsi, les 11 *gan* de la première inscription sont écrits :

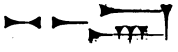

Et que signifient les chiffres isolés en bas : 28.20.9?

La première rangée comprend cinq lignes, la seconde six; ce qui déconseillait de voir dans ces nombres la mesure des côtés rectangulaires. Après beaucoup d'essais infructueux, l'idée me vint d'examiner si le nombre 28.20.9, isolé, ne répondant à rien, n'était pas, par extraordinaire, la réparation d'un oubli d'un scribe négligent, qui l'aurait omis par mégarde à gauche du dernier chiffre 65.37.30; je devais, en outre, m'assurer si la somme des six rectangles ainsi construits n'était pas égale au nombre de $96\frac{1}{2}$ *gan* ou 5,790 *kes*. L'invraisemblable peut être vrai, et c'est dans ce cas qu'on peut retourner le mot de Boileau.

En voici la preuve, en réduisant en fractions ordinaires les fractions sexagésimales :

1.	$18\frac{13}{15}$	×	$7\frac{1}{60}$	=	$131\frac{139}{480}$.
2.	$4\frac{37}{90}$	×	$27\frac{3}{4}$	=	$122\frac{49}{120}$.
3.	$67\frac{1}{2}$	×	$8\frac{287}{720}$	=	$574\frac{13}{32}$.
4.	$4\frac{11}{20}$	×	$67\frac{1}{2}$	=	$307\frac{1}{8}$.
5.	$67\frac{1}{3}$	×	$41\frac{26}{45}$	=	$2,799\frac{77}{135}$.
6.	$28\frac{403}{1200}$	×	$65\frac{5}{8}$	=	$1,859\frac{69}{128}$.
				TOTAL...	$5,792\frac{5851}{17280}$.

Digitized by Google

Et en arrondissant nous aurons :

N° 1	130
N° 2	120
N° 3	573
N° 4	307
N° 5	2,800
N° 6	1,860
TOTAL	5,790

Nous avons le droit de faire observer qu'aucun chiffre n'a été changé, et que la seule lacune, celle des dizaines dans le chiffre incomplet... 7.30, a été comblée par le clou vertical, indiquant 60; nous avons été, dans cette restitution, guidés par le dessin et les nombres de 67, 67 et 65 qui indiquent la largeur des rectangles. Entre le 7 et le 45 de la première ligne à gauche, il ne manque pas de chiffre, c'est 7.0.45.

Les 96 $\frac{1}{2}$ *gan* ou 5,790 *kes* se découpent ainsi :

11 *gan* du premier terrain.
10 *gan*, 57 *kes* du haut *verso*.
74 *gan*, 33 *kes* des forêts du bas *verso*.

Ensemble : 96 *gan* 30 *kes*.

Le deuxième lot est écrit :

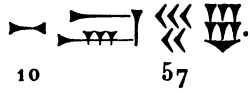

10 57

Le R. P. Scheil accompagne sa lecture 45 d'un point d'interrogation; en effet, elle était douteuse.

Au point de vue de la lecture des textes mêmes, je me confie à l'œil exercé du savant dominicain, et j'accepte sa reproduction en entier pour le texte du *recto*.

Digitized by Google

Au haut du *verso*, il faut adopter, en dehors du nombre douteusement rendu *egil-simativ* « champ acheté », au lieu de *egil sallatim*, la lecture de *gadum anzam u maskana* « entourant les prairies et les habitations ».

C'est cette traduction que je proposerais.

Le bas du *verso* débute par la mention des 74 *gan*, 33 *kes*, écrite en notation *nérique* 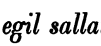 , en sexagésimal , dans lequel système est écrit le chiffre total 96 ½, au lieu de 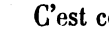 , ce qui est moins simple et moins clair.

La fin de la seconde ligne semble être *mu* avec le sens de *suatu* « celui-ci », comme souvent dans ces textes; quant au , au début de la dernière ligne, il n'est pas suffisamment clair. C'est ou « aussi », *ki*, ou bien , *saplis elis* « en haut et en bas », pour indiquer l'ensemble du terrain.

Nous donnons maintenant la traduction du document :

Recto.

18	43	30	7	"	45	(résultat :	130 *kes.*)
4	24	40	27	45	"	(—	120 ")
67	30	"	8	30	35	(—	573 ")
4	33	"	67	30	"	(—	307 ")
67	20	"	41	34	40	(—	2,800 ")
28	20	9	65	37	30	(—	1,860 ")
		[Total : 96 ½ *gen*]				(—	5,790 *kes.*)

Total du champ entourant les sanctuaires de Bel-bel-abli, le prêtre : 11 *gan*. Champ acheté (660 *kes*).

Verso.

En haut :

10 *gan* 57 *kes* de forêt (657 *kes*). Champ acheté.
Entourant les prairies et les habitations.

Digitized by Google

(Dessin.)

En bas :

74 *gan* 33 *kes* de forêt (4,473 *kes*).

Ensemble du terrain en haut et en bas. Quatre-vingt-seize *gan* et demi (5,790 *kes*).

Voilà la traduction de ce texte curieux.

En effet, 660 + 657 + 4,473 = 5,790.

Si l'on regarde maintenant les six rectangles artificiellement formés de 130, 120, 573, 307, 2,800 et 1,860 *kes*, on verra que la répartition entre les trois lots s'est faite ainsi :

Premier lot : 660 *kes*, distrait du n° 6, 1,860 *kes* dont restent 1,200 *kes*.

Second lot : 657 *kes*, formé du n° 1 (130), n° 2 (120), n° 4 (307), et de 100 *kes* du n° 3 (573).

Troisième lot : 4,473 *kes*, formé des 473 *kes* restant du n° 3, du n° 5 (2,800) et des 1,200 restant du n° 6.

Voilà donc un ensemble de faits qui prouvent l'exactitude absolue de notre déchiffrement arithmétique.

Le système des mesures linéaires de ce petit texte est au fond le même que celui du cadastre d'Al-Dunghi, qui est plus antique et qui ne contient pas de désignations appellatives des différentes mesures, mais les évalue seulement par le chiffre de la puissance sexagésimale. Ainsi, dans ce système d'Al-Dunghi, il ne se trouve ni *gan*, *ginu* ou *buru*, composé de soixante *kes* ou *hisu*, hache pour faire tomber les arbres, ou *tu*, la drachme, ou *se*, le *grain*, comme désignation d'une aire, car les signes *gan* ou *kes* y sont employés; ceux-ci expriment la nature du terrain, champ ou bois.

Digitized by Google

Les mesures linéaires sont les mêmes dans les deux systèmes, et l'évaluation des côtés est effectuée d'une façon identique. Ce sont des unités, des soixantaines et des soixantaines à la seconde puissance. Seulement, l'unité aréale sans dénomination, comme dans le texte d'Al-Dunghi, est la 3,600e partie de l'unité dans le document qui nous occupe; en sorte que le *gan* ou champ, comme véritable mesure agraire, est identique au *sar* numéral d'Al-Dunghi. Les deux sont la cinquième puissance de soixante ou 777,600,000 unités, tandis que l'unité agraire ou *grains* d'Al-Dunghi n'est que de 216,000 *grains*. Après avoir fait la multiplication des côtés, il faut multiplier, dans notre texte, le résultat par 60, tandis qu'à Al-Dunghi la division s'impose.

Nous avons donc les différentes mesures du quatrième et du troisième millénium :

Nombre de grains.	Quatrième millénium.	Troisième millénium.
777,600,000 *sar*	ou 3,600 unités aréales,	*gan*, champ.
129,600,000 *ner*	ou 600 —	
12,960,000 *sar*	ou 60 —	*kes*, hisu, hache ou bois.
216,000 //	unités, non nommées,	*tu*, drachme.
3,600 //	un empan carré,	*se*, blé.

1 unité fonda, *ligne carrée.*

Il faut prémunir le lecteur contre la confusion des deux *sar*, qui n'ont rien de commun au point de vue de l'écriture cunéiforme. Le *sar* de la première période est , le signe numéral du *σάρος*, ou 3,600, le second équivalant à 12,960,000 grains. Le 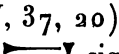 est le signe de l'arbre, de la forêt, de la hache (voir R. V, 37, 20), nous l'avons désigné par *kes*. Le signe « champ » signifie, comme *nombre*, 216,000, et se prononce *bur;* le *ner, du sar,* ou 2,160,000,

Digitized by Google

se dirait *gasan*, et le *sar du sar*, ou 12,960,000, était appelé le *grand sar*, *sargal* ou *sar rabu*.

Il nous reste maintenant à examiner quelle est l'étendue réelle de ce terrain et nous pouvons nous arrêter à des évaluations d'une très grande vraisemblance. Nous devons à l'obligeance du R. P. Scheil un tracé expliqué par des caractères ninivites, et dont il résulte avec évidence que les Assyriens identifiaient le *kes* avec la perche carrée. Quoiqu'un côté de ce dessin manque dans ce fragment, le fait est certain. Qu'on admette la demi-perche ou canne à 6 ou 7 aunes, un côté mesure $2\frac{1}{2}$ perches 3 aunes, les autres côtés opposés ont 3 perches 3 aunes et 3 perches $1\frac{2}{3}$ aunes, dont la moyenne est 3 perches $2\frac{1}{2}$ aunes. L'aire est évaluée à 8 *sar* et une fraction effacée, mais les quatre crochets visibles, ou 40 au moins, prouvent que la fraction n'est pas inférieure à deux tiers. Or, d'après le système sextal, nous aurions 33 aunes sur $38\frac{2}{3}$, ce qui donne $\frac{1265}{144} = 8\frac{113}{144}$ ou plus que $8\frac{3}{4}$, et d'après le système septimal, 38 sur $44\frac{1}{5}$ ou $\frac{1684\frac{2}{3}}{196}$ ou $8\frac{25}{42}$, en supposant toutefois que le côté manquant soit également de $2\frac{1}{2}$ perches 3 aunes. Mais la différence ne peut être que minime, quel que soit le côté opposé, et il reste acquis que les Assyriens comptaient une perche carrée égale au *kes*.

En admettant maintenant la perche sextale, ou 12 aunes, nous aurions $16^{m}12$, et en admettant l'espace de 270 millimètres comme mesure fondamentale, nous arrivons pour le côté du *sar*, ou 60 empans, à $16^{m}2$. Nous pouvons donc nous croire autorisé à supposer comme point de départ le 60^{e} de l'empan, soit $4\frac{1}{2}$ millimètres, ce qui donnerait pour le côté du *kes* : $16^{m}2$; pour le *kes*, 2^{a} 6,244, et pour le *gan*, 1^{h} 575.

En appliquant ces valeurs à notre texte, nous aurions pour la longueur du champ à peu près 1,350 mètres et la largeur atteindrait 1,100 mètres; l'aire de l'ensemble serait d'un kilo-

Digitized by Google

mètre carré et demi; les deux premiers lots, presque égaux, auraient ensemble 33 hectares, et les autres 117 hectares écherront au troisième lot, comprenant surtout des bois. C'est une surface équivalant au quatrième arrondissement de Paris, celui de l'Hôtel de Ville, comprenant les îles de la Cité et de Saint-Louis (dont l'aire représenterait celle du bien-fonds d'Al-Dunghi) et tout le territoire entre le boulevard de Sébastopol, la Bastille et la rue de Rambuteau avec ses prolongements; et cela en admettant 4 millimètres $\frac{1}{2}$ comme point de départ. Ceux qui rouveraient cette surface trop petite n'auraient qu'à doubler les lignes et à quadrupler les aires, pour arriver à un terrain de 6 kilomètres carrés et un quart, représenté par l'immense arrondissement des Gobelins.

LIVRES OFFERTS.

L'Académie des sciences de Hongrie adresse à la Compagnie un exemplaire de quelques-unes de ses publications, savoir :

Archæologiai Közlemények (*Bulletin archéologique*), t. XVIII et XIX (Budapest, 1895, 2 vol. in-4°).

Archæologiai Értesitö (*Indicateur archéologique*), publié par M. József Hampel; nouvelle série, t. XV, fasc. 4 et 5, et XVI, fasc. 1 et 2 (Budapest, 1895 et 1896, gr. in-8°).

Nyelvtudomanyi Közlemények (*Bulletin philologique*), publié par M. Jósef Szinnyei, t. XXV, fasc. 3 et 4, et XXVI, fasc. 1 et 2 (Budapest, 1896, in-8°).

Régi Magyar Költök Tara (*Archives des anciens poètes hongrois*), t. VI. *Századbeldi Magyar Kóltök Müvei*, publié par M. Aron Szilády. Otödik Kötet, 1545-1559 (Budapest, 1896, in-8°).

Magyar tud. Akadémiai Almanach polgári és csillagászati naptárral, MDCCCXCVI-RA (*Almanach de l'Académie des sciences de Hongrie*) (Budapest, 1896, in-8°).

Digitized by Google

Lexicon linguae Votiacorum. A Votjak Nyelv Szótára, szerkesztette Dr Bernát Munkácsi (Budapest, 1896, in-8°).

Est encore offert :

La Hongrie littéraire et scientifique, par M. J. Kont (Paris, 1896, in-8°).

M. Heuzey présente la 4e livraison de l'ouvrage publié par ses soins et intitulé *Découvertes en Chaldée*, par M. Ernest de Sarzec, consul général de France, correspondant de l'Institut (Paris, 1896, in-fol.).

M. Clermont-Ganneau offre à l'Académie, de la part de M. l'abbé Chabot, un ouvrage intitulé : *Le livre de la Chasteté, composé par Jésusdenah, évêque de Baçrah*, texte syriaque et traduction française (Rome, 1896, in-8°; extrait des *Mélanges d'archéologie et d'histoire* publiés par l'École française de Rome).

Jésusdenah, évêque nestorien de Bassorah, à la fin du VIIIe siècle, avait composé sous ce titre un ouvrage dans lequel il racontait la vie des fondateurs des principaux couvents de la Perse et de la Syrie orientale. Cet ouvrage n'était connu jusqu'à ce jour que par une simple mention du *Catalogue de 'Ebedjésus de Nisibe*. On discutait même la question de savoir s'il était rédigé en prose ou en vers. M. Chabot, ayant eu la bonne fortune d'en trouver un exemplaire pendant sa dernière mission en Italie, entre les mains d'un prêtre chaldéen de passage à Rome, s'est empressé de prendre une copie de ce manuscrit. C'est de cette copie qu'il nous donne aujourd'hui le texte et la traduction.

L'ouvrage, qui n'est peut-être qu'un abrégé de l'ouvrage original, contient cent quarante courtes notices biographiques sur autant de pieux personnages célèbres, soit par la fondation de couvents, soit par leurs écrits ascétiques. Quelques-unes de ces notices sont d'un intérêt secondaire; mais d'autres, au contraire, sont fort importantes au point de vue de la topographie des diocèses chrétiens de la Perse. Il en est dans le nombre qui permettent de résoudre quelques problèmes relatifs à l'histoire de la littérature syriaque, et de fixer avec certitude l'âge et l'orthodoxie de plusieurs auteurs, entre autres du célèbre Isaac de Ninive, qui doit désormais être considéré comme un écrivain nestorien du milieu du VIIe siècle. La traduction est accompagnée d'un index très détaillé qui facilitera les recherches.

M. Héron de Villefosse offre à l'Académie, au nom du R. P. Delattre,

Digitized by Google

un volume intitulé : *Carthage. Nécropole punique de la colline de Saint-Louis* (Lyon, 1896, gr. in-8°; extrait des *Missions catholiques*).

Tout semble établir aujourd'hui que les nécropoles de la première Carthage étaient situées sur les collines placées entre la chapelle Saint-Louis et le Bordj-el-Djedid. Grâce aux travaux du P. Delattre, la lumière se fait de plus en plus sur les sépultures puniques de Carthage. Le mobilier des tombes, pour la plupart retrouvées intactes sous les fondations de la ville romaine, est très instructif; il nous fournit une foule de renseignements sur l'art, sur le commerce et sur la religion des Carthaginois. C'est en 1890 que notre infatigable correspondant a entrepris l'exploration de la nécropole située sur les flancs de la colline dite de Saint-Louis; le présent travail renferme les procès-verbaux détaillés des découvertes faites à cette époque; il est illustré de vignettes et de planches qui, d'une manière très pratique, placent sous les yeux du lecteur les résultats des fouilles. Bijoux d'or et d'argent, objets d'ivoire ou de bronze, colliers en pâtes de verre, vases et lampes de terre cuite, fragments d'œufs d'autruche rehaussés de couleurs, vases peints de fabrication grecque offrent aux archéologues une série variée de sujets d'études. De nouvelles recherches, faites sur le même point en 1892 et en 1893, ont amené la découverte d'un édifice considérable auquel le P. Delattre a donné le nom de «maison byzantine»; c'est dans ce monument qu'il a retrouvé les débris d'un squelette de baleine. Il a pu déblayer aussi une partie du mur de Théodose, ainsi qu'une suite d'absides paraissant dépendre de l'ancien et célèbre temple de la Junon Céleste. Enfin il a attaqué une autre partie de la nécropole punique, où il a eu la bonne chance de recueillir plusieurs figurines en terre cuite d'un intérêt tout particulier, ainsi qu'une œnochoé en bronze doré, une des pièces les plus remarquables sorties du sol de l'antique Carthage.

Digitized by Google

SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE.

L'Académie se forme en comité secret.

La séance étant redevenue publique, M. Clermont-Ganneau lit une notice intitulée : *Ka'rerès et Ouedjh el-Hadjar. — La forteresse de ʿÂl, Chakra et Bousr et l'expédition des Croisés dans le Haurân.*

M. Barbier de Meynard ajoute quelques observations au sujet de cette communication.

LIVRES OFFERTS.

Sont offerts :

Des prétentions primatiales des métropolitains de Vienne, Bourges et Bordeaux sur la province ecclésiastique d'Auch, par M. J.-F. Bladé, correspondant de l'Institut (Auch, 1896, in-8°);

Sitzungsberichte der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften. Philosophisch-historiche Classe, tomes CXXXII et CXXXIII, année 1895 (Vienne, 1895 et 1896, 2 vol. in-8°);

Fontes rerum Austriacarum. Oesterreichische Geschichts-Quellen, 2e série. *Diplomataria et acta*, t. XLVIII : *Briefe der Erzherzogin Marie-Christine, Statthalterin der Niederlande, an Leopold II* (Vienne, 1896, in-8°).

L'Académie des sciences de Cracovie adresse les publications suivantes :

Sprawozdania Komisyi do badania historyi Sztuki w Polsce, t. V, fasc. 4 (Cracovie, 1896, in-4°);

Rozprawy Akademii Umiejętności : Wydział filologiczny, série II, t. IX (Cracovie, 1895, in-8°);

Historya Trojanska 1563, wydał Samuel Adalberg (Cracovie, 1896, in-12).

M. Clermont-Ganneau a la parole pour un hommage :

Digitized by Google

« J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie les livraisons 5 et 6 du tome II de mon *Recueil d'archéologie orientale* contenant :

« § 27 (suite et fin). *L'apothéose de Neteiros.* — § 28. *Ossuaire d'Afrique, chrétien ou juif?* — § 29. *Le dieu du Safa.* — § 30. *Les monnaies phéniciennes de Laodicée de Chanaan.* — § 31. *Le nom palmyrénien de Taibol.* — § 32. *Le mot arabe « Mâçia ».* — § 33. *Le nom palmyréno-grec Bôllas, d'après une inscription bilingue.* — § 34. *La formule chrétienne* ΦC XY ΦH ΠN *et les lychnaria chrétiens.* — § 35. *Beitligge et les casaux octroyés par Godefroy de Bouillon aux chanoines du Saint-Sépulcre.* — § 36. *Les jardins et les irrigations de Petra.* — § 37. *L'inscription palmyrénienne n° 93.* — § 38. *Madd ed-deîr et le casal de Mondisder.* »

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE.

M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts informe le Secrétaire perpétuel que le directeur de l'École française de Rome lui a exprimé le désir de voir accorder une seconde année de séjour à ladite école à MM. Albert Dufourcq et Louis Madelin.

Conformément aux propositions de la Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, l'Académie donne un avis favorable à cette prolongation.

L'Académie, sur la proposition du Président, fixe au vendredi 13 novembre le jour de sa séance publique annuelle.

M. Clermont-Ganneau, comparant entre elles les chroniques arabes et franques et corrigeant ou restituant des leçons fautives ou illisibles des manuscrits, détermine le nom et la position de diverses localités de la Palestine, qui jouent un rôle important au cours des luttes entre les Croisés et les Musulmans dans la région du lac de Tibériade. Il montre, entre autres, que *Oukhoudné* ou *Kahoudné*, base d'opérations de Saladin dans son attaque

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

contre Tibériade, suivie de la fameuse victoire de Hettîn, où fut consommée la ruine du royaume latin de Terre-Sainte, n'est autre que l'énigmatique *Cauan* de Guillaume de Tyr, et existe encore aujourd'hui sur les bords mêmes du lac de Tibériade, au débouché du Jourdain, au lieu dit *Kahoudné*, qui a fidèlement conservé le nom ancien.

M. Jamot donne lecture d'une note de M. Holleaux, professeur à la Faculté des lettres de Lyon, sur la tiare de Saïtapharnès.

L'Académie se forme en comité secret.

LIVRES OFFERTS.

Sont offerts :

Dans le Grand Erg ; mes itinéraires sahariens de décembre 1895 à mars 1896. Rapport adressé à M. le Ministre de l'instruction publique, à M. le Gouverneur général de l'Algérie, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, par M. Fernand Foureau (Paris, 1896, in-8°);

Aperçu sur les ouvrages lexicographiques de la langue arabe récemment publiés en Orient, par M. A.-F. Mehren, professeur à l'Université de Copenhague (extrait des *Mélanges Charles de Harlez,* Leide, 1896, in-4°);

Fremstilling af en i den herværende Bispegaards Port indmuret Kufisk Indskrift, par le même (Særtryk af *Oversigt over det kgl. Danske Videnskabernes Selskabs Forhandlinger, 1896*).

M. G. Boissier offre de la part de l'auteur, M. le Dr Carton, une brochure intitulée : *Historiens et physiciens. A propos de l'étude de la climatologie de l'Afrique ancienne* (Bône, 1896, in-8°; extrait du *Bulletin de l'Académie d'Hippone*, n° 28).

Digitized by Google

SÉANCE DU 2 OCTOBRE.

Le Président fait connaître à l'Académie que la Commission des Écoles d'Athènes et de Rome est d'avis d'accorder une quatrième année de séjour à l'École d'Athènes à M. Perdrizet, membre de l'École d'Athènes.

L'Académie adopte ces conclusions.

M. Henri Courteault donne lecture d'un mémoire de M. Paul Labrouche, archiviste du département des Hautes-Pyrénées, sur le *port* de la Ténarèse. L'auteur du mémoire établit que, tandis que de nos jours la chaîne des Pyrénées n'offre aucune route carrossable entre Puymorens et le Somport, il existait dès l'époque anté-romaine une grande route centrale des Pyrénées. Le tracé de cette route, généralement appelée *Ténarèse*, de la dénomination qu'elle portait en Armagnac, n'était fixé d'une manière définitive que jusqu'à la limite du plateau de Lannemezan. A l'aide de documents d'archives restés jusqu'ici ignorés et de relevés topographiques pris sur les lieux mêmes, M. Labrouche a pu en déterminer la trace à partir de ce plateau jusqu'en Espagne. Cette route qui, par l'Aquitaine, mettait le nord et le centre de la Gaule en relations avec l'Espagne, fut utilisée pendant la conquête romaine et servit de grande voie aux lieutenants de César pour soumettre les populations remuantes du Midi; délaissée après la conquête, elle resta chemin de voiture, d'accès de plus en plus difficile, durant tout le moyen âge et jusqu'au début du XVII^e^ siècle; elle n'est plus aujourd'hui qu'un des très nombreux chemins muletiers qui traversent la chaîne dans sa partie centrale.

L'Académie désigne M. René Cagnat pour lire à la séance publique annuelle un mémoire sur l'*Œuvre scientifique de la France en Afrique depuis vingt ans.*

Digitized by Google

Elle désigne, en outre, M. Edm. Le Blant pour lire à la prochaine séance trimestrielle de l'Institut sa notice intitulée : *Des sentiments d'affection exprimés dans quelques inscriptions antiques.*

M. Clermont-Ganneau lit une note sur Tisbé, ville natale du prophète Élie.

L'Académie se forme en comité secret.

LIVRES OFFERTS.

Le Secrétaire perpétuel offre, de la part de l'auteur, M. Ernest Jovy, une *Conférence faite au théâtre de Vitry-le-François, le 20 février 1896, sur le « Journal » de Marie Bashkirtseff* (Poitiers, 1896, in-8°).

Est encore offert :

Kurzgefasstes Handbuch der Nordalbanesischen Sprache, von Julius Pisko (Vienne, 1896, in-8°).

M. Maspero fait hommage d'un ouvrage contenant la nomenclature de la collection d'antiquités égyptiennes appartenant à lady Meux, *Some account of the collection of Egyptian Antiquities in the possession of lady Meux, of Theobald's Park, Waltham Cross*, by E.-A. Wallis Budge, Litt. D., F. S. A. Second edition, with thirty-four plates (London, 1896, in-4°).

M. Oppert présente, au nom du duc de Loubat, une reproduction exacte du *Codex ritualis Vaticanus 3373*, en langue nahua, dont le savant mexicain, M. del Paso y Troncoso, prépare une traduction.

« Ce codex manuscrit américain est l'un des six manuscrits entiers connus qui aient survécu à la destruction des livres païens par les Espagnols.

« Le fac-similé, publié aux frais de M. le duc de Loubat, reproduit l'original jusque dans ses moindres détails matériels, ceux de la reliure par exemple, avec une parfaite exactitude. Il est accompagné de trois bro-

Digitized by Google

chures, dont la première consiste en une étude historique, en italien, due au R. P. Ehrle, préfet de la Vaticane; on y voit que la première mention de ce manuscrit se trouve dans l'inventaire rédigé en 1596, mais qu'il était déjà au Vatican avant cette date : il y était sans doute entré sous le bibliothécariat du cardinal Amulio, et très probablement en 1566. Les deux autres brochures, en français et en espagnol, sont l'œuvre de M. F. del Paso y Troncoso, conservateur du musée de Mexico. M. del Paso prouve que, dans la reproduction exécutée par Aglio, vers 1840, pour le grand ouvrage de lord Kingsborough, l'ordre des pages a été complètement bouleversé. A la fin de la brochure espagnole, l'auteur a dressé une concordance des planches de la publication anglaise avec les feuillets du manuscrit original. »

M. Delisle offre, au nom de son confrère, M. de la Borderie, le tome I^er^ de son *Histoire de Bretagne* (Paris et Rennes, 1896, gr. in-8°).

SÉANCE DU 9 OCTOBRE.

Le Secrétaire perpétuel annonce que l'Académie aura à nommer dans la prochaine séance plusieurs commissions de prix et à prendre des résolutions au sujet de questions mises au concours et sur lesquelles il n'a été présenté aucun mémoire.

M. Paul Meyer présente l'analyse d'un mémoire de M. Hauréau, analyse qui tiendra lieu de première lecture. Ce mémoire est intitulé *Notice sur quelques docteurs en théologie, signataires d'une supplique au roi Philippe le Bel.*

L'Académie décide que les élections aux places laissées vacantes par la mort de MM. Hauréau et de Rozière auront lieu le même jour; par un autre vote, elle fixe au vendredi 20 novembre l'exposé des titres des candidats.

M. Müntz fait une communication sur *la Légende du sorcier Vir-*

Digitized by Google

gile. Parmi les légendes en faveur pendant le moyen âge, celles qui ont pour héros des personnages de l'antiquité classique ne sont ni les plus rares, ni les moins curieuses. Et, par une coïncidence digne de remarque, c'est au moment où la Renaissance allait substituer la vérité historique à tant de fables que certaines de celles-ci atteignent à leur maximum de popularité.

Tout le monde connaît le trait le plus caractéristique du mythe si complexe dont Virgile est le héros : Virgile, devenu amoureux de la fille de l'empereur de Rome, avait obtenu d'elle qu'elle le hissât jusqu'à sa fenêtre, à l'aide d'un panier et d'une corde enroulée sur une poulie. A l'heure convenue, le poète-magicien se trouve au rendez-vous et prend place dans le panier, qui monte immédiatement. Mais, lorsqu'il est parvenu à mi-chemin, l'artificieuse princesse noue la corde et laisse le poète suspendu entre ciel et terre, exposé à la risée de Rome entière.

Dans un livre depuis bien longtemps classique, notre confrère M. Comparetti a étudié les formes que la légende a revêtues dans la littérature. Vers la fin du xv^e^ siècle, les artistes s'en emparent à leur tour et la traduisent en sculpture, en gravure et même en émail. Le plus souvent, ils la placent en regard d'une légende beaucoup plus ancienne et encore plus répandue : celle d'Aristote servant de monture à la belle Compaspe.

M. Müntz s'est attaché à recueillir celles de ces illustrations qui ont pris naissance en France, et il en communique à l'Académie un choix varié. Les sculpteurs surtout ont traité le thème avec prédilection ; ils lui ont donné place jusque dans les édifices religieux et sur les tombeaux. En 1529, pour comble, un éditeur parisien s'est avisé de le faire figurer sur le frontispice des œuvres complètes du poète !

Une circonstance qui a échappé aux historiens de la légende, c'est son intercalation dans les *Triomphes* de Pétrarque. Le duc de Rivoli a montré qu'en Toscane notamment la légende de Virgile, ainsi que celle d'Aristote, est souvent associée au *Triomphe de l'Amour*. Pétrarque cependant s'était borné à citer Virgile en compagnie d'Ovide et de Catulle, parmi les chantres et nullement parmi les victimes de l'amour. Bien plus, il avait tourné

Digitized by Google

en ridicule tout cet étrange amas de fables. N'importe, le fait seul de rencontrer le nom de Virgile dans le chant où se trouvent cités César et Cléopâtre, Thésée et Ariadne, Hercule, Samson, Holopherne, Pyrame et Thisbé, etc. a induit les illustrateurs des *Triomphes* à donner au poète romain une place, peu enviable, dans la foule qui escorte le char de Cupidon.

M. Oppert fait une communication sur la liste des éponymes assyriens et rattache les dernières années de l'empire de Ninive à une date certaine.

On sait que les Assyriens dénommaient leurs années d'après des éponymes, comme à Athènes, et comme les Romains qui désignaient les années d'après les consuls. A Babylone, on comptait d'après les années des règnes; comme il est impossible de ne pas se soucier des deux cents données bibliques, qui se soutiennent mathématiquement entre elles, M. Oppert a, depuis 1868, rattaché les années de l'ancien empire, parmi lesquelles une éclipse solaire est indiquée, non pas à l'éclipse du 15 juin 763 avant J.-C., mais à celle du 13 juin 809 avant J.-C. Cette dernière fixation se prouve par une éclipse qui est indiquée comme ayant eu lieu cent vingt et un ans auparavant; or il n'y a pas eu d'éclipse solaire en 884 avant J.-C., mais bien une, visible à Ninive, le 2 juin 930. Après cette éclipse de 809, dix-neuf ans plus tard, il y a une interruption de quarante-six ans; et, à partir de 746, les années ne se rattachent pas à celle de 763, comme les savants qui ont mutilé la chronologie le font. Les trois éclipses lunaires citées par Ptolémée ont servi à établir l'époque de l'ère de Nabonasar au mercredi 26 février julien de l'an 747 avant J.-C. Le règne de Sargon, *Sarkayan*, est cité par le Canon sous le nom d'Arcéanus, du 17 février 709 au 14 février 705; ou du 5 nizan de la même année, probablement du 23 mars 709 au 29 adar ou 29 veadar, peut-être le 19 mars 705, selon le comput babylonien. L'assassinat de Sargon étant fixé par les inscriptions au 12 *ab* de l'éponymie de Pakharbel, au mois d'août, Pakharbel doit donc être compté depuis le nizan 705 au nizan 704.

L'avènement à Ninive d'Assarhaddon eut lieu sous l'archontat

Digitized by Google

de Nabu-sar-eres. En effet, le Canon donne treize années à Assarhaddon, dont, selon le Canon, le comput aurait fini en 668, au mois de février, où les années de Saosduchin commencent. Nous savons que le roi abdiqua le 13 iyar (mai) de l'année précédente et qu'il institua ses fils Sardanapal à Ninive et Saosduchin à Babylone. Il mourut en octobre de la même année. Toutes les données cunéiformes donnent à Assarhaddon douze ans; l'année 680, en janvier, Sennachérib tomba assassiné par ses propres fils; il y eut désordre pendant cinq mois et, au mois de sivan, Assarhaddon se fortifia tellement, qu'il put monter sur le trône de Babylone. En effet, il n'a régné que *douze* ans, depuis juin 680 jusqu'en mai 668.

J'ai dû, dit M. Oppert, dans le cours de mes recherches, réduire la durée de l'interruption des époques à 46 ans, au lieu de 47 ans que j'avais admis en 1868, où je faisais commencer l'année au mois de tisri (octobre), au lieu de nizan (avril). Le fait fortuit de cette absence d'éponymes durant le règne des Chaldéens, qui comptaient par des années royales, et de l'intervalle entre 809 et 763 ne fortifie pas la thèse de la non-interruption qui n'est qu'une pétition de principes sans preuve, et n'écarte nullement les raisons d'un ordre supérieur qui militent en faveur de la cessation temporaire des archontes annuels de 792 à 746 avant J.-C. Quoique je croie être l'un des rares assyriologues pouvant fournir la preuve de cette rectification, je m'empresse d'en constater la nécessité scientifique pour ne pas donner à ceux qui n'auraient pas d'autres raisons une arme, quelque faible qu'elle soit et quelque peu probable qu'en puisse être la fabrication dans un avenir prochain.

M. Oppert a réussi à fixer les dates de deux éponymies de 660 et 644, par les éclipses qui étaient attendues à Ninive, mais qui ont été invisibles dans cette localité.

M. Clermont-Ganneau communique un texte du chroniqueur anglais Florent de Worcester, qui prouve que l'ambassade mongole envoyée par Argoun, en 1287, au pape et aux rois de France et d'Angleterre, ne se rendit pas dans ce dernier pays, mais alla

Digitized by Google

rejoindre le roi Édouard Ier en Gascogne. Le journal de l'envoyé d'Argoun, le moine Rabban Çauma, a été conservé dans un ouvrage syriaque publié par M. Bedjan et traduit en français par M. l'abbé Chabot sous ce titre : *Histoire du patriarche Mar Jabalaha-III et du moine Rabban Çauma.* On y lit qu'en quittant Paris, Çauma s'en alla trouver le roi *Alanguitar Icsonia.* M. Bedjan croyait voir dans le dernier mot une corruption de *Saxonia.* M. Chabot démontra que le roi devait alors se trouver en France et proposa de lire *lecasonia* = *en Gascogne.* La conjecture de M. Chabot se trouve démontrée par les paroles du chroniqueur anglais, qui s'exprime ainsi : « [Anno 1287]... Domino regi Angliae, *in partibus Wasconiae commoranti*, a rege Tartarorum sollemnes directi sunt nuncii, etc. » (t. II, p. 239).

LIVRES OFFERTS.

Est offert :

Textes juridiques babyloniens, par M. Oppert, membre de l'Institut (Leyde, 1896, in-8°; extrait des *Actes du 10e Congrès international des orientalistes*).

SÉANCE DU 16 OCTOBRE.

M. Salomon Reinach écrit à l'Académie pour se porter candidat à la place laissée vacante par la mort de M. Hauréau.

Il est procédé à la nomination de deux commissions qui seront chargées de proposer les sujets des prix Ordinaire et Bordin, à décerner en 1899.

Digitized by Google

Sont élus :

Pour le prix Ordinaire (*Antiquité*) : MM. Heuzey, Perrot, Weil, Boissier, de Barthélemy, Saglio.

Pour le prix Bordin (*Moyen âge*) : MM. Delisle, G. Paris, Paul Meyer, Longnon, Léon Gautier, de Lasteyrie.

Est adressé au prochain concours des Antiquités de la France : *Les Le Rouge de Chablis, calligraphes et miniaturistes, graveurs et imprimeurs*, étude sur les débuts de l'illustration du livre au xv^e^ siècle, par M. Henri Monceaux, tomes I et II (Paris, 1896, in-8°).

L'Académie se forme en comité secret pour entendre un rapport de la Commission Piot.

La séance étant redevenue publique, M. Homolle présente deux photographies de Delphes et une grande carte de Délos, où sont indiquées les fouilles pratiquées par l'École française d'Athènes pendant l'année 1895, et il expose l'ensemble des résultats obtenus.

Le Président adresse à M. Homolle les félicitations de l'Académie pour lui-même et pour ses collaborateurs.

M. Clermont-Ganneau reprend l'étude de la grande inscription phénicienne récemment découverte à Chypre, sur le site de l'antique Narnaka, et propose, pour certains passages obscurs, de nouvelles lectures et traductions sensiblement différentes de celles qui ont été admises jusqu'ici. Il commence par s'occuper d'un nom de mois énigmatique qui y apparaît, et qu'on avait successivement expliqué par « mois des sacrifices au Soleil » — « des sacrifices au Ciel » — « des sacrifices des Alouettes ». Il montre que ce nom doit être lu en réalité : *Zebah Chichchim*, et qu'il signifie simplement le « sacrifice des *soixante* », c'est-à-dire des « soixante victimes ». Il en rapproche le nom du mois de *hékatombaeon* du calendrier athénien, « le mois de l'hécatombe », ainsi appelé d'après le grand sacrifice annuel de *cent* bœufs qui y était ac-

Digitized by Google

compli. Le chiffre de *soixante* jouait dans le système sexagésimal des Sémites le même rôle fondamental et rituel que le chiffre de *cent* dans le système décimal des Grecs. Le rapprochement est d'autant plus important que, le mois de *hekatombaeon* étant le premier du calendrier athénien, il est permis d'en inférer qu'il en était de même de son homonyme, le mois de *Zebah Chichchim*, dans le calendrier phénicien. Nous arriverions ainsi à déterminer le point de départ, encore inconnu, de l'année phénicienne.

M. Clermont-Ganneau fait remarquer ensuite que le nom de la ville cypriote de Lapithos, mentionnée dans l'inscription, y est écrit, non pas, comme on l'avait cru, *Lapi*, mais *Lapich*. La dernière lettre n'est pas un *i*, mais une sifflante. Il signale à ce propos un fait paléographique curieux, demeuré jusqu'ici inaperçu, c'est que tous les *yods* (la lettre *i*) de l'inscription sont marqués d'un point en dessous. L'ancêtre de notre lettre *i* semblait donc prédestiné à recevoir ce point qui, aujourd'hui placé au-dessus, en est la caractéristique essentielle.

M. Delisle donne lecture de la note suivante de M. l'abbé Ch. Urseau, secrétaire de l'évêché d'Angers :

« Le mercredi 17 juin, on a ouvert dans la cathédrale d'Angers la tombe de l'évêque Ulger (1125-1149), dont on a retrouvé la crosse, le sceau et l'anneau épiscopal.

« La volute de la crosse, d'un travail très délicat, est en ivoire; la tige, chargée de gracieux bourgeons, se divise en deux rameaux, qui se terminent par une tête de monstre à face humaine. Sur la douille qui relie l'ivoire au bois de la hampe, on lit le mot :

BACVLVS

« Volontiers je croirais que le texte se continuait sur une seconde douille, peut-être même sur un nœud; ni l'un ni l'autre n'ont été retrouvés.

« Le sceau d'Ulger, dont une empreinte sur plomb avait été déposée dans le cercueil, représente l'évêque assis, coiffé de la mitre et vêtu de la chasuble. De la main droite, il bénit le

Digitized by Google

peuple; de l'autre, il tient une crosse. Autour du sceau est tracée cette inscription :

SIGILLVM VLGERII ANDEGAVORVM EPI

« L'anneau est en or; le chaton se compose d'une pierre de jaspe, légèrement bombée, sur laquelle est gravée une fourmi. Autour du cercle d'or qui l'enchâsse, on peut lire les lettres suivantes :

B·E·S·T·A·R·A·

« La bague à l'intérieur porte une inscription, que je reproduis exactement :

✱ THEBALGVTGVTTHANI

« Quel peut être le sens de ces deux derniers textes ? »

LIVRES OFFERTS.

Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau de l'Académie :

1° Le quatrième fascicule des *Comptes rendus des séances* de l'Académie pour 1896; juillet-août (Paris, 1896, in-8°);

2° *Les registres d'Innocent IV*, publiés ou analysés d'après les manuscrits originaux du Vatican et la Bibliothèque nationale, par M. Élie Berger; 10e fascicule (Paris, 1896, in-4°).

Il offre aussi, au nom de notre confrère, M. A. Barth, un article, qu'il a publié dans le *Journal des savants*, sur l'ouvrage de M. Hermann Oldenberg, intitulé : *Die Religion des Veda* (Berlin, 1894, in-8°), et un mémoire intitulé : *Deux chapitres du Saurapurāṇa* (extrait des *Mélanges Charles de Harlez*, Leyde, 1896, in-4°).

M. Hamy offre à l'Académie un ouvrage de M. G. Lennier, intitulé : *Notes d'ethnographie océanienne* (Havre, 1896, in-4°).

« M. G. Lennier, le zélé conservateur du Muséum du Havre, vient de faire paraître, sous le titre de *Notes d'ethnographie océanienne*, une des-

Digitized by Google

cription de la collection récemment offerte à l'établissement qu'il dirige par M. Le Mescam, négociant à Nouméa. C'est une belle publication in-4°, qu'accompagnent huit planches en phototypie, représentant les principaux objets de la collection, et notamment ceux de la Nouvelle-Calédonie, et de plus un certain nombre de types indigènes. Cette ethnographie n'est pas seulement intéressante d'une manière générale, parce qu'elle fait connaître dans ses détails la vie de peuplades qui sont encore de nos jours à l'*âge de pierre;* elle offre, en outre, des termes de comparaison particulièrement intéressants aux archéologues classiques. On a trouvé, comme on sait, l'*amentum* en usage à la Nouvelle-Calédonie, et les pierres de fronde en stéatite, olivaires et appointies, des guerriers kanaques ne diffèrent que par la matière de certains projectiles en usage chez les anciens.»

SÉANCE DU 23 OCTOBRE.

M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts transmet à l'Académie, de la part de M. le Directeur de l'École française d'Athènes, un mémoire de M. Jouquet, membre de cette école, intitulé : *Catalogue sommaire des statuettes de terre cuite du Musée khédival de Gizeh.*

Ce mémoire est renvoyé à l'examen de M. Collignon.

M. Ernest Babelon écrit à l'Académie pour poser sa candidature à la place laissée vacante par le décès de M. de Rozière.

Le comité formé pour l'érection d'un monument national en l'honneur du général Faidherbe invite l'Académie à se faire représenter à l'inauguration de ce monument, qui doit avoir lieu à Lille le dimanche 25 octobre.

L'Académie délègue son secrétaire perpétuel à cette cérémonie.

L'Académie se forme en comité secret pour entendre les rapports des Commissions chargées de proposer des sujets de prix.

Digitized by Google

La séance étant redevenue publique, le PRÉSIDENT annonce que l'Académie propose pour les prix ordinaire et Bordin à décerner en 1899 les sujets suivants :

1° Pour le PRIX ORDINAIRE :

Étudier, en se servant des documents littéraires et des monuments figurés, les vieilles épopées grecques autres que l'Iliade et l'Odyssée, particulièrement celles qui ont pu fournir des sujets, des incidents et des personnages à la tragédie. — Rechercher ce que les poètes tragiques ont emprunté à ces poèmes et comment ils ont modifié les données qu'ils y trouvèrent.

2° Pour le PRIX BORDIN :

Rechercher les sources de la Légende dorée de Jacques de Voragine.

L'Académie proroge ensuite à l'année 1899 les deux questions suivantes, déjà mises au concours, sans résultat, pour le prix Bordin de 1896 :

I. Étude sur les vies des saints, traduites du grec en latin, jusqu'au x^e^ siècle.

II. Étude sur les traductions d'auteurs profanes exécutées sous les règnes de Jean II et de Charles V.

Elle retire du concours le sujet proposé pour 1896, et sur lequel aucun mémoire n'a été adressé : *Étude critique sur l'authenticité des documents relatifs aux emprunts des Croisés*, et y substitue, pour un troisième prix Bordin, à décerner en 1899, la question suivante :

Iconographie des vertus et des vices dans l'Europe latine antérieurement à la Renaissance.

Enfin l'Académie décide que le prix Delalande-Guérineau sera décerné en 1899 au meilleur ouvrage sur la langue française du moyen âge ou sur les patois.

M. Drouin adresse à l'Académie pour le concours Allier de

Digitized by Google

Hauteroche (numismatique ancienne), qui sera ouvert en 1897, les ouvrages suivants :

Monnaies Sassanides inédites (Paris, 1895, in-8°; extrait de la *Revue numismatique*);

Onomastique Arsacide (Paris, 1895, in-8°; extrait de la même revue);

Mémoire sur les Huns Ephthalites dans leurs rapports avec les rois Perses Sassanides, d'après les documents historiques et les monnaies (Louvain, 1895, in-8°; extrait du *Muséon*);

Notice sur les monnaies des grands Kouchans postérieurs et sur quelques autres monnaies de la Sogdiane et du Tokharestan (Paris, 1896, in-8°; extrait de la *Revue numismatique*);

Notice sur les monnaies mongoles (Paris, 1896, in-8°; extrait du *Journal asiatique*);

Quelques mots sur les monnaies anciennes de l'Inde (Leyde, 1896, in-8°; extrait des *Mélanges Charles de Harlez*).

Le même auteur a joint à son envoi une série de onze brochures, qu'il a publiées antérieurement à 1895 et qui sont également relatives à la numismatique de l'Asie ancienne.

M. Clermont-Ganneau achève l'étude critique qu'il a commencée de la grande inscription phénicienne de Narnaka dans l'île de Chypre. Il propose de nouvelles interprétations de plusieurs passages non élucidés jusqu'ici. C'est ainsi que l'auteur de la dédicace, Yatanbaal, dit simplement qu'il a dressé sa propre statue dans le sanctuaire de Melkarth, comme un souvenir éternel pour son nom; le dieu Melkarth n'y est pas qualifié, comme on l'avait cru, de « Génie de Narnak ». Plus loin, Yatanbaal dit qu'il a attribué et consacré à Melkarth les animaux trouvés errants sur le territoire de Narnak. A la fin il rappelle qu'il a offert à son dieu un ou plusieurs objets d'argent du poids total de 102 talents. Le passage capital de l'inscription est celui où Yatanbaal parle des sacrifices quotidiens institués par lui à perpétuité en l'honneur de Melkarth pour son salut et celui de sa race; la première phrase, très claire, est suivie d'une seconde phrase, qui jusqu'ici

Digitized by Google

avait résisté à tous les efforts des interprètes. M. Clermont-Ganneau montre que cette seconde phrase forme un parallèle rigoureux de la première, et pense qu'il y est question d'autres sacrifices, mensuels ceux-là, en l'honneur du Ptolémée, suzerain de Yatanbaal et objet d'un culte officiel. Le Ptolémée visé semble être un Ptolémée *Philométor* (VI ou VIII), ce qui permettrait de fixer la date de l'inscription à l'an 171, ou à l'an 106 avant notre ère.

LIVRES OFFERTS.

Le Secrétaire perpétuel offre à l'Académie, au nom de notre confrère, M. Senart, un volume qu'il a publié dans les *Annales du Musée Guimet*, et qui est intitulé : *Les Castes dans l'Inde, les faits et le système* (Paris, 1896, in-12).

Sont encore offerts :

Les verreries du comté de Bitche, essai historique (XV^e^-XVIII^e^ siècle), par M. Ad. Marcus (Nancy, 1887, in-8°);

Coffre à trésor attribué au Shôgoun Iyé-Yoshi (1838-1853), étude héraldique et historique, par MM. L. de Milloué et S. Kawamoura (Paris, 1896, in-8°; *Annales du Musée Guimet*, Bibliothèque d'études, tome III);

Mémoires de la Société Éduenne, nouvelle série, tome XXIII (Autun, 1895, in-8°).

M. de Barthélemy offre, au nom de l'auteur, M. E. Babelon, *Les origines de la monnaie considérées au point de vue économique et historique* (Paris, 1897, in-12).

« M. Babelon, conservateur du département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, a souhaité que je fisse hommage, de sa part, à l'Académie, d'un petit volume, fort intéressant, qu'il vient de publier.

« Très judicieusement, M. Babelon signale l'existence de deux ordres d'idées qui constituent la science des monnaies; d'où deux groupes distincts de savants, qui poursuivent leurs recherches en restant trop étrangers l'un à l'autre. Il y a les numismatistes qui étudient les mon-

Digitized by Google

naies au point de vue historique; tous leurs efforts ont pour but de préciser ce qui touche à la mythologie, à l'iconographie, à l'épigraphie, à l'art, à la géographie, à la chronologie, à l'histoire politique. — Il y a aussi les économistes qui étudient les évolutions économiques des nations civilisées et ne peuvent se dispenser de chercher le rôle de la monnaie comme instrument des échanges dans les sociétés antiques et modernes. — Généralement les numismatistes ne s'occupent pas assez de la question économique; les économistes négligent trop l'étude des monnaies elles-mêmes.

« M. Babelon a voulu établir un trait d'union entre ces deux groupes de travailleurs et leur prouver qu'en fusionnant leurs efforts, ils arriveraient à des résultats très utiles pour la science. Il a divisé son livre en huit chapitres dans lesquels il passe successivement en revue : le troc dans les temps primitifs, l'usage des lingots métalliques non monnayés, la monnaie privée, la monnaie garantie par l'État, les traditions relatives à l'invention de la monnaie, l'or et l'argent dans l'antiquité, les rapports de l'or et de l'argent chez les anciens, la monnaie auxiliaire comprenant la monnaie de bronze, la monnaie d'appoint et la monnaie fiduciaire.

« Le livre que j'ai l'honneur de signaler à l'Académie est le fruit de longues et nombreuses lectures; je crois que les numismatistes et les économistes le feuilleteront avec intérêt et grand profit. »

M. Barbier de Meynard présente, au nom de l'auteur, M. Charles de Harlez, les ouvrages suivants :

1° *Essai d'anthropologie chinoise* (Bruxelles, 1896, in-8°).

« Ce travail, qui vient de paraître dans les Mémoires de l'Académie royale de Bruxelles, pourrait s'intituler aussi : « Essai de psychologie « d'après les auteurs chinois », car après quelques pages sur l'origine et la nature de l'homme, viennent plusieurs chapitres sur l'âme et ses facultés, la volonté, les passions, les qualités bonnes et mauvaises. M. de Harlez se borne ici à recueillir les traits épars qui, groupés avec plus d'ordre et de logique qu'ils ne le sont dans les traités originaux, peuvent donner une idée complète des doctrines en honneur dans le Céleste Empire relativement à la nature physique et morale de l'homme. Son but a été seulement de faire connaître l'opinion des principales écoles sur des problèmes qui exerceront éternellement l'intelligence humaine et il a condensé dans ce mémoire d'une centaine de pages la matière des recueils techniques et des encyclopédies qui jouissent en Chine de la plus grande autorité. »

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

2° Tchu-hi, *his Doctrines and his Influence* (London, 1896, in-8°).

« Tchu-hi est le plus célèbre représentant, sinon le fondateur, de l'école philosophique chinoise qui, vers le XI^e^ siècle de notre ère, prit pour base de ses spéculations le système de la nature. Persécuté à cause de la nouveauté de ses doctrines qui semblaient en contradiction avec celles des *Kings*, le philosophe naturaliste fut plus tard réhabilité et il exerce aujourd'hui encore une influence incontestable sur les lettrés chinois. Dans ces dernières années, un jeune missionnaire catholique avait essayé de reprendre l'accusation des adversaires de Tchu-hi et de le convaincre d'athéisme. C'est cette thèse que M. de Harlez a voulu combattre dans ce mémoire rédigé en anglais et qui est un modèle de controverse courtoise, toujours resserrée dans les limites du sujet. Il la développe avec toutes les ressources de son érudition et j'ajouterai qu'il se trouve, quant au fond de la question, en parfaite conformité d'idées avec des spécialistes d'une autorité scientifique généralement reconnue, comme le P. Prémare et M. James Legge. »

3° *L'interprétation du Yi-King* (Bruxelles, 1896, in-8°; extrait du *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 3^e^ série, t. XXXI).

« C'est un livre d'horoscopie et de divination qui jouit en Chine d'une célébrité vingt fois séculaire. M. de Harlez en a donné deux traductions dont la dernière, publiée dans une revue anglaise, a été notablement augmentée et améliorée. Comme il fallait s'y attendre pour un texte plein d'obscurités et qui a exercé la sagacité de plusieurs générations de mandarins, le travail de M. de Harlez a soulevé plus d'une objection et on a contesté la justesse de sa méthode. Or le savant traducteur a eu dernièrement l'heureuse fortune de trouver une version mandchoue rédigée par l'ordre et sous la direction de l'empereur *Kien-Long* au XVIII^e^ siècle. M. de Harlez a mis en regard de sa propre traduction plusieurs extraits de cette version et il se croit autorisé à déclarer qu'elles offrent non seulement dans l'ensemble, mais jusque dans les détails, une analogie frappante. Les rares différences qu'on y rencontre proviennent des sens très divers de la lexicographie chinoise et du vague des définitions et de la terminologie. C'est à propos de ce livre et des tentatives d'explication dont il a été l'objet en Orient comme dans l'Europe savante, que Voltaire disait : « Un livre qui s'explique de six manières différentes est certaine- « ment dépourvu de sens. » A cet aphorisme, d'ailleurs contestable, M. de Harlez a voulu opposer une démonstration formelle. C'est aux sinologues à décider s'il y a réussi. Mais en tenant compte de l'esprit ingénieux et pénétrant du traducteur et de sa profonde connaissance de la littérature

Digitized by Google

chinoise, il est permis d'espérer que son travail, s'il n'est pas définitif, conduira du moins à la véritable intelligence de ce texte mystérieux.»

M. Delisle fait hommage à l'Académie, de la part de l'auteur, d'un volume intitulé : *L'art d'écrire un livre, de l'imprimer et de le publier,* par M. Eugène Mouton (Paris, 1896, in-8°).

«Ce volume, d'une lecture très intéressante, est rempli d'observations qui dénotent chez l'auteur autant de savoir que d'esprit et de bon sens. M. Mouton a surtout visé les œuvres d'imagination et de pure littérature; mais les remarques qu'il développe dans plusieurs chapitres, notamment sur le travail de cabinet, sur la préparation de la copie et sur la correction des épreuves, s'appliquent parfaitement aux travaux d'érudition; et c'est à ce titre que j'ai cru pouvoir présenter ce livre à l'Académie.»

M. Hamy offre à l'Académie, de la part de M. Schuemarz, premier président de la Cour de Liège, une brochure intitulée : *Les Aduatuques sur la Meuse* (Namur, 1896, in-8°; extrait du tome XXI des *Annales* de la Société archéologique de Namur).

«L'auteur de cette brochure, bien connu de l'Académie par son livre sur les *Sigles figulins* et ses notices sur les découvertes d'Eygenbilsen, etc., expose longuement dans ce travail la question fort difficile de la topographie des Aduatuques, qu'il conclut à localiser sur les deux rives de la Meuse, entre Dinant et Maëstricht.»

M. Léon Heuzey présente à l'Académie, de la part de l'auteur, la deuxième série des *Chroniques d'Orient* de M. Salomon Reinach, comprenant cinq années (1891-1895) (Paris, 1896, in-8°).

«Tous les archéologues connaissent, pour en avoir largement profité, au fur et à mesure qu'il paraît dans la *Revue archéologique,* ce recueil annuel de documents sur les fouilles et les découvertes faites dans le domaine de l'*Orient hellénique,* suivant la limite que l'auteur donne lui-même à son titre principal. M. S. Reinach a la passion, vraiment louable, de faire des livres utiles, de ceux qui sont des outils pour les recherches scientifiques, et qui mettent au service de tous son incomparable puissance de travail, son érudition si étendue, son immense lecture, ses relations multiples, par lesquelles il vaut à lui seul un institut de correspondance archéologique.

«Au milieu de la variété et de l'importance des découvertes qui se succèdent depuis un demi-siècle, il est déjà difficile d'être complètement au courant de la science; mais vouloir en outre y tenir les autres, c'est

Digitized by Google

un double mérite qui fait honneur à la grande activité de M. S. Reinach autant qu'à son dévouement scientifique. Le terrain est d'ailleurs admirablement choisi : c'est le domaine si vaste, si complexe des relations entre l'Orient et l'Occident, sur lequel porte aujourd'hui le principal effort de l'archéologie et où journellement les faits inédits viennent préciser et renouveler les notions acquises, créant de toutes pièces une histoire que nous voyons se construire sous nos yeux.

« Personne ne conteste plus aujourd'hui l'influence que l'antiquité égypto-chaldéenne a exercée sur le premier développement de la civilisation hellénique. La grande tâche de la science est maintenant de fixer, dans l'ensemble et dans chaque détail, la part exacte de cette influence, de la dater et de la doser, pour ainsi dire; c'est à quoi contribue activement l'enquête perpétuelle et vigilante entreprise par M. S. Reinach. En effet, suivant la juste réclamation contenue dans sa préface, ses Chroniques ne sont pas un simple travail de découpage dans ses lectures et dans sa multiple correspondance; il jette à tout instant dans ce débrouillement ses idées et ses jugements personnels, il fait œuvre de critique et d'archéologue, ce qui donne au livre tout entier une physionomie originale et très vivante. On n'en peut mieux trouver la preuve que dans les deux notices développées qu'il a réimprimées à la suite de son volume, sur ce qu'il appelle *le Mirage oriental* et sur *les Déesses nues dans l'art oriental et dans l'art grec*.

« Ce sont deux articles de doctrine, qui tendent à restreindre, dans une mesure plutôt excessive, l'action de l'Orient sur la Grèce primitive, mais pleins de vues nouvelles et hardies dont il faudra tenir un compte sérieux dans le règlement de ces difficiles questions. »

SÉANCE DU 30 OCTOBRE.

M. Cagnat donne communication à la Compagnie du mémoire qu'il doit lire à la prochaine séance publique annuelle de l'Académie, sur l'*Œuvre scientifique de la France, en Afrique, depuis vingt ans*.

M. de Vogüé s'associe au témoignage rendu par M. Cagnat à

Digitized by Google

l'architecte Duthoit, dont la modestie égalait le mérite et qui le premier a exploré les ruines de Timgad et signalé leur importance.

M. Clermont-Ganneau exprime le vœu que M. Cagnat puisse, dans sa lecture, insister d'une façon particulière sur l'importance qu'il y aurait présentement à dresser un plan de l'antique Carthage.

M. de Vogüé communique à l'Académie :

1° La traduction d'une inscription nabatéenne de Petra, connue seulement par une copie assez défectueuse faite par un voyageur anglais, il y a plus de quarante ans. Cette inscription mentionne des fondations pieuses qui étaient inscrites dans un registre spécial mis sous la protection des dieux locaux : Dusara, Moutebah et Harisha; la fondation en question comprend des maisons, des jardins irrigués et entourés de murs. Cette inscription confirme ce que les auteurs anciens, et en particulier Strabon, nous ont appris de la bonne administration des Nabatéens.

2° La traduction d'une inscription syriaque, gravée sur le linteau de la porte d'un baptistère du VI^e^ siècle, découverte par lui dans les ruines d'une des nombreuses villes chrétiennes explorées par Waddington et par lui dans la Syrie centrale. Ces ruines, situées à une journée d'Alep, portent aujourd'hui le nom de Dehhes.

3° Plusieurs inscriptions grecques relevées dans le Liban par le P. Jullien, missionnaire, et qui renferment des noms propres araméens intéressants pour l'onomastique locale. L'une d'elles a été dédiée au dieu Hadaranes par une vierge qui s'était abstenue de pain pendant vingt ans; une autre est dédiée à Jupiter Alexitychæos, c'est-à-dire « qui préserve des accidents ».

M. Vidal de la Blache fait une communication sur les voies de commerce dans la *Géographie* de Ptolémée. Cette œuvre est en grande partie fondée sur des documents d'origine commerciale, tels que des rapports de navigateurs, qui étaient recueillis et conservés à Alexandrie, des guides dans le genre du *Périple de la mer Érythrée*, des itinéraires terrestres. Il est donc utile, pour l'in-

Digitized by Google

terprétation des *Tables* de Ptolémée, de rechercher quels étaient les produits qui attiraient alors le commerce et les voies que celui-ci suivait pour les atteindre. C'est ainsi que les connaissances remarquables dont Ptolémée fait preuve sur la région des lacs du Nil sont dues au commerce de l'ivoire, que les métis arabes, établis sur la côte africaine, entretenaient avec l'Azanie. Pour l'intérieur de l'Asie, c'est le commerce de la soie qui a fourni les renseignements; on distingue dans les *Tables* plusieurs itinéraires partant de l'Inde et de l'Asie centrale vers la Chine du nord ou vers le Szé-tchouen.

A l'appui de ces observations, M. Vidal de la Blache fait hommage d'une carte représentant l'état économique du monde ancien au IIe siècle de notre ère [1].

M. Maurice Croiset, professeur au Collège de France, lit une étude relative aux *Entretiens d'Épictète*, par Arrien. Il se propose d'établir : en premier lieu, que le recueil d'entretiens, dont nous possédons la moitié, est le seul qui ait été composé par Arrien, et le seul qui ait transmis aux siècles suivants le souvenir authentique des leçons de son maître; en second lieu, que ce même recueil, remanié et paraphrasé, a pris d'assez bonne heure diverses formes et divers titres, qui ont créé à son sujet une confusion fâcheuse.

M. Oppert donne la traduction d'un texte de Saosduchin, roi de Babylone, dans lequel ce roi se dit atterré par une éclipse de lune, arrivée le 15 sebat, et qui lui présageait de grandes infortunes. En effet, le malheureux roi, combattu par son propre frère Sardanapale, périt, cinq ans plus tard, pendant un siège, dans les flammes allumées par ses sujets affamés. M. Oppert pense qu'il s'agit de l'éclipse du 18 janvier 653 av. J.-C., parce qu'à celle-ci seule est applicable la date du 15 d'un mois; il réfute un écrit de M. Lehmann, qui l'a fixée en 664. Le jeune savant a été induit en erreur par un travail de M. Mahler, de Vienne, qui a imaginé un calendrier chaldéen absolument fantaisiste.

[1] Voir le prochain *Bulletin*.

Digitized by Google

M. Mahler octroie un système modernisé aux Chaldéens, qui, dans l'intercalation de leurs mois, n'étaient guidés que par des raisons astrologiques.

COMMUNICATION.

UNE ÉCLIPSE LUNAIRE DU RÈGNE DE SAOSDUCHIN, ROI DE BABYLONE; NOTE DE M. OPPERT, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

Nous avons déjà eu l'occasion d'entretenir l'Académie de ce roi, cité dans le Canon de Ptolémée, et dont les textes assyriens ont tracé l'histoire. Saosduchin, en assyrien *Samas-sum-ukin*, prononcé, dans le dialecte de Babylone, Savas-suv-ukin, signifie : « Samas (le soleil) a désigné le nom »; la forme Σαοσσούχινος correspond à ce nom, auquel la prononciation grecque a ajouté un δ euphonique, de sorte que la forme usitée de Saosduchin retrace d'une manière assez exacte la prononciation du peuple babylonien.

Saosduchin était le second fils du roi Assarhaddon, qui, pour la dernière fois dans l'histoire, réunit sur sa tête les deux couronnes de Ninive et de Babylone. Quand il se sentit malade, selon la version de son fils Sardanapale, il lui céda la couronne (mai 668 avant J.-C.). D'après la chronique babylonienne, ce roi se mit en marche pour l'Égypte et mourut en octobre de la même année. Selon le même document, ses deux fils se partagèrent l'empire : Sardanapale (*Assur-ban-abal*) hérita de Ninive, tandis que Saosduchin occupa le trône de Babylone. Sardanapale, au contraire, prétend qu'il céda de son propre gré la royauté de Babylone à son frère germain (*talim*) et qu'il l'y a installé comme roi, et il s'étend longuement sur les belles cérémonies religieuses et les fêtes resplendissantes qui eurent lieu à cette occasion. Cette bonne intelli-

Digitized by Google

gence entre les deux frères ne devait pas durer longtemps. Saosduchin s'allia avec les rois d'Ela et se montra hostile à Ninive; de sorte que déjà vers 658 Sardanapale mit le siège devant Babylone.

Depuis la dixième année du règne de Saosduchin jusqu'à sa vingtième et dernière, sa capitale était accablée de malheurs, qui sont relatés à la fin des textes privés; il y est dit : « En ce temps, l'ennemi menace Babylone; il y a famine; trois cabs de blé coûtent une drachme. » Ou : « En ce temps, il y a peste et famine; la mère n'ouvre pas la porte à sa fille. » Un autre texte, de l'an 20, dit : « En ce temps, il n'y a pas d'ordre dans la ville, la famine et la misère y règnent, et les hommes meurent par manque de nourriture. » Finalement, la misère fut si grande que, d'après Sardanapale, les propres sujets de Saosduchin firent périr le roi dans les flammes. Sardanapale fait une description horrible de l'état dans lequel il trouva la ville lors de son entrée, mais il n'y resta pas, ne se fit pas sacrer roi et n'a jamais été roi de Babylone [1]. Non point que le désir lui en eût manqué, mais il est probable que de sinistres présages l'en empêchèrent, pareils à ceux dont, plus tard, Alexandre ne tint pas compte en courant à sa perte. Sardanapale fut plus timide; il « ne prit pas les mains de Bel par la cérémonie qui lui aurait donné le droit de s'appeler roi de Babylone ». Ces faits se passèrent vers la fin de 648 et le commencement de 647 avant J.-C.; on ne peut pas encore préciser la date avec certitude. Nous savons seulement, par une proclamation royale qui nous est conservée (K. 84), qu'il s'adressa, au mois de mai 647, aux Babyloniens, lesquels semblent n'en avoir tenu aucun compte. Le titre de roi de Babylone échut à un nommé *Kandalan*, que les Grecs connaissent sous le nom de Chiniladan, lecture cor-

[1] C'est M. Pinches qui, le premier, a constaté et souligné ce fait.

Digitized by Google

rompue, pour *Chinidalan :* ΧΙΝΙΔΑΛΑΝΟΥ, au lieu du fautif ΧΙΝΙΛΑΔΑΝΟΥ. Jusqu'ici, nous ne savons pas au juste qui fut ce Kandalan, peut-être le fils ou le frère de Saosduchin; en tout cas, il porta le titre de roi de Babylone et survécut à Sardanapale; son règne finit en 626 ou 625 avant J.-C.

Les malheurs qui avaient accablé Saosduchin ont dû être prédits et pressentis. Nous avons, postérieurement à sa mort, des présages qui sont des *vaticinia post eventum,* portant des dates postérieures à la chute de Saosduchin, mais relatant ce que Sardanapale avait entendu auparavant.

Un pareil présage, reconnu comme tel au milieu des malheurs qui avaient déjà frappé Saosduchin depuis plusieurs années, est contenu dans un texte de Constantinople (coté S. 6), et que le R. P. Scheil a bien voulu me communiquer : il contient (l. 8 à 13) la mention suivante :

« Je suis le grand roi Saosduchin, le malheureux, quoique son dieu soit Mérodach et sa déesse Zarpanit. Par l'éclipse néfaste de la lune du quinzième jour du mois sebat, par les tristes présages des malheurs et des infortunes qui sont déjà tombés sur mon palais et sur mon pays, et qui m'inspirent de la peur, je suis découragé, je suis terrifié. »

M. Charles Lehmann, le savant historien du roi Saosduchin, auquel il a consacré un beau volume, a traduit ce texte (*Zeitschrift für Assyriologie,* vol. X, p. 110 et suiv.), d'après une copie que M. Alfred Boissier (de Genève) avait prise à Constantinople. Je ne connais le travail de M. Boissier que par les citations de M. Lehmann, et je ne sais pas s'il a traduit l'inscription; la version de M. Lehmann diffère de la mienne en plusieurs points : selon moi, les paroles du texte ne peuvent pas indiquer des présages, mais des malheurs déjà arrivés. L'éclipse du 15 sebat vient ajouter aux présages funestes des infortunes qui ont déjà frappé la Chaldée une prédiction nouvelle des futurs désastres dont le pays est menacé.

Digitized by Google

Il s'agit maintenant de savoir quel est ce phénomène du 15 sebat, dont l'année n'est pas indiquée. Il faut donc, pour déterminer l'année, d'abord choisir entre les éclipses lunaires qui, depuis 668 jusqu'en 648, ont eu lieu pendant les mois de janvier et de février. Mais, en l'absence de l'année du règne, la mention du quantième du mois, du quinzième en ce cas, serait une précieuse indication. Car, dans tous les calendriers lunaires, le mois ne commence pas et n'a jamais commencé avec le moment vrai de la néoménie qu'on ne peut préciser qu'aux éclipses de soleil, mais avec le jour où paraît la faucille de la lune après sa disparition temporaire. Les Juifs, les Grecs, les Musulmans n'ont pas d'autre usage, lequel seul est pratiquement possible. Le mois lunaire ne peut commencer qu'un jour ou deux après la nouvelle lune astronomique. D'autre part, les intervalles qui s'écoulent entre les nouvelles lunes et les pleines lunes ne sont pas égaux, mais diffèrent beaucoup entre eux, selon le temps nécessaire pour que la lune atteigne soit l'apogée, soit le périgée. La différence des intervalles entre les néoménies et leurs pleines lunes correspondantes peut aller jusqu'à quarante heures, soit vingt heures de plus ou de moins que la moyenne théorique de 14 jours 18 heures 22 minutes et 1,45 secondes.

Donc, quand les textes cunéiformes donnent le quinze du mois comme date d'une éclipse lunaire, il s'est écoulé plus de temps parce que la lune était dans l'apogée; mais quand la lune était plus rapprochée de la terre, le phénomène ne peut tomber que le treize ou le quatorze du mois du calendrier.

Les travaux de Pingré, d'Oppolzer et de M. de Herdtl ont facilité notre tâche; on a alors à choisir entre les trois éclipses de lune suivantes, exprimées en heures de Babylone :

664 avant J.-C., le 17 février à 6^h 7′ du soir.

662 avant J.-C., le 28 janvier à 1^h 15′ du matin.

653 avant J.-C., le 19 janvier à minuit 3′ du matin.

Digitized by Google

A laquelle de ces trois éclipses peut s'appliquer la donnée du texte babylonien qui la fixe au *quinze* du mois?

Il n'est pas applicable à l'éclipse de 664 avant J.-C., car la lune avait été dans le périgée. La nouvelle lune était arrivée à 2 heures et demie de l'après-midi du 3 février; le croissant nouveau ne pouvait pas être vu le soir du 3, mais apparaissait seulement dans la soirée du 4 février; le 1er sebat coïncidait donc avec le 5 février, et le soir du 17 février, où la lune se levait à Babylone en partie éclipsée, était le 14 sebat, si on comptait depuis le 4 au soir, mais le 13, si l'on faisait commencer le jour du calendrier avec l'aube ou le soleil levant. En tout état de choses, il faut écarter l'éclipse de 664, époque où d'ailleurs aucune calamité n'avait encore désolé le pays de Saosduchin.

Reste donc d'abord le phénomène de 662, qui a pu arriver le 15, car la nouvelle lune avait eu lieu le 12 janvier à 3 heures et demie; si la lune pouvait déjà être vue le 13 au soir, la soirée du 27 paraît être le 15 sebat. Mais l'éclipse était trop petite pour frapper l'esprit du roi; l'époque de 662 n'était pas encore marquée par des malheurs publics.

Il en est autrement de l'éclipse presque totale de la nuit du jeudi 18 janvier au vendredi 19 janvier de l'année 653 avant J.-C. La nouvelle lune avait eu lieu le 3 janvier à midi moins 20 minutes environ; la lune n'était guère visible le soir du 3, mais elle était certes aperçue le 4 janvier; donc le 18 au soir coïncidait avec le 15 sebat. D'ailleurs le phénomène tombait à l'époque de la détresse extrême, en 653, cinq ans seulement avant la fin tragique du prince infortuné.

Le phénomène auquel a trait le passage de Saosduchin est l'éclipse presque totale (un peu moins de 11 doigts) dans la nuit du jeudi 18 janvier julien, 11 janvier grégorien, au vendredi 19 janvier julien, 12 janvier grégorien de l'an 653 avant J.-C., 652 des astronomes, 9,348 ou de l'an 14 de

Digitized by Google

Saosduchin, la 15e année de son règne, sous l'éponymie assyrienne de Silim-Assur.

Le premier nizan de cette année tomba le 14 mars 654; c'est une des dates très clairsemées que nous pouvons fixer pour le calendrier du VIIe siècle avant l'ère chrétienne.

M. Lehmann a publié sur la date de cette inscription un article où il s'est malheureusement laissé guider et induire en erreur par un travail absolument fantaisiste de M. Édouard Mahler[1]. Ce savant a fait œuvre très utile en publiant des tables de concordance des calendriers juif et musulman; il est très bon calculateur et collabore à l'Institut géodésique de Vienne. Mais M. Mahler découvre des éclipses où il n'en existe pas et octroie aux peuples antiques des systèmes chronologiques auxquels ils n'ont jamais pensé. Il voit bon nombre d'éclipses de soleil dans la Bible, où l'on ne rencontre pas la mention d'une seule, ce qui ne serait encore qu'un demi-mal. Mais avec les éclipses prétendues des ténèbres d'Égypte, de la menace divine d'obscurcir le soleil à midi, du miracle du gnomon d'Ézéchias, éclipses qu'il a calculées toutes, il voudrait bouleverser toute la chronologie. Un beau jour, il est entré dans l'esprit de M. Mahler de doter les anciens Chaldéens d'un système d'intercalation dans le cycle de dix-neuf ans; il ignore, à cause de ses études historiques insuffisantes, que maintenant encore le *paraplegma* de Méton aux nombres d'or est un sujet de controverse savante. Les Chaldéens intercalaient les mois selon leurs besoins *astrologiques*, et jusqu'à la période des Grecs on ne s'est jamais astreint à une règle fixe; cela est prouvé pour le VIe siècle, l'époque de Nabuchodonosor, Nabonid, Cyrus, Cambyse et Darius. Le Canon de Méton, introduit à Athènes en 432 avant Jésus-Christ, eut pour but de substituer au désordre régnant jusqu'alors un système fixe et régulier.

[1] Paru dans les *Denkschriften* de l'Académie des sciences de Vienne, classe phys. et mathém., 1895, p. 641 et suiv.

Digitized by Google

Le Canon que M. Mahler a imaginé est en contradiction flagrante avec des données qu'il aurait dû connaître, et la seule indication du VII^e^ siècle qui nous est conservée détruit également son Canon. On ne peut pas répéter trop souvent que l'on ne fait pas l'histoire avec les tables de logarithmes.

M. Lehmann a trop facilement accepté la haute fantaisie du chronologiste viennois, et il a trouvé dans le Canon les données suivantes : 664, 1^er^ sebat : 4 février; 662, 1^er^ sebat : 13 février; 653, 1^er^ sebat : 3 février.

D'abord, le 3 février est la date de la néoménie, où le 1^er^ tombe le 5 du mois; cette faute, que M. Lehmann n'avait aucun moyen de contrôler, provient du Canon. Puis il s'est dit que le 1^er^ sebat tombait en 652 et en 653 en février, donc les éclipses tombaient dans le mois de *tebet;* donc, conclut-il, induit en erreur par ces fausses indications, l'éclipse de 664 peut seule entrer en compte ici, tandis qu'en vérité elle est la seule qui doit être exclue.

En réalité, nous ne savons pas si le 1^er^ sebat, en 664 et 662, tombait le 3 et le 12 février; cela a pû être dans les deux cas le mois d'Adar.

Nous savons que le 1^er^ sebat de 653 n'était pas le 3 février, mais le 4 janvier : donc, *la seule fois,* pendant le VII^e^ siècle, que nous pouvons contrôler les dates admises par M. Mahler, ces dates sont démenties par les documents; *elles sont fausses.*

Une semblable fin de non-recevoir doit être opposée à deux autres données fournies par M. Mahler à l'égard de deux autres dates du règne de Saosduchin. Sardanapale (Cyl. B. R. III, 32) parle d'une éclipse de soleil, arrivée au coucher de l'astre, au mois de tammuz; l'identification que j'ai faite avec le phénomène du 27 juin 661 avant Jésus-Christ a été ratifiée par les astronomes. Or tout le monde sait que la néoménie n'étant pas perceptible, l'éclipse est désignée par le mois à la fin duquel elle a lieu; les savants travaux du R. P. Epping ont,

Digitized by Google

au surplus, confirmé astronomiquement ce fait depuis longtemps admis. Le 27 juin 661 fut donc la néoménie du mois d'ab, et le premier ab du calendrier fut le 29 juin. M. Mahler met à cette date le premier thammuz, et le premier ab le 28 août; ces deux dates, comme celles qui concernent l'année entière, sont *fausses*.

L'année suivante, au mois de tammuz, les astronomes ninivites attendirent vainement celle que le *saros*, appelée la période de Halley (18 ans 10 jours $\frac{2}{3}$), leur avait indiquée; elle eut lieu, mais fut invisible à Ninive. Un rapport au roi, daté du 2 tammuz de l'éponymie de Relsunu (R. III, 51, 4) nous a transmis ce fait. Le 1^er^ tammuz se rapporte au 16 juin 660 avant Jésus-Christ. En 661, le 1^er^ nizan tomba donc le 1^er^ mars, et non pas le 31 mars, c'est la seule année embolime que nous puissions constater pour cette période. En 660, le 1^er^ nizan coïncida avec le 20 mars, et non pas avec le 18 avril; encore ici, M. Mahler se trouve en faute.

La quatrième indication épigraphique, celle du 1^er^ sebat 644, est, par hasard, bien fixée par M. Mahler; ces quatre données de 661, 660, 653 et 644 sont les *seules* que nous possédions entre 721 et 604 avant Jésus-Christ. De ces *quatre* évaluations, *trois* sont erronées, et je ne parle pas du VI^e^ siècle avant l'ère chrétienne, où nous avons tous les matériaux nécessaires; ils renversent de fond encombre ce Canon fantaisiste, basé d'ailleurs sur un impardonnable manque d'information. M. Mahler ne devrait pas ignorer que le calendrier juif moderne, qu'il impose aux Chaldéens antiques et cela en dépit de tous les documents, ne date que de l'an 330, qu'il est postérieur à celui de l'Église chrétienne, qui intercale un mois dans les années 2, 5, 8, 11, 14, 16 et 19[1].

[1] Nous reviendrons sur cette question et nous traiterons des époques en dehors de celle de Sardanapale. Nous devons pourtant faire ressortir, en ce qui concerne le VI^e^ siècle, qu'il aurait dû ne pas mépriser les données épigraphiques,

Digitized by Google

Les travaux d'Ideler et d'autres auraient pu lui enseigner que le système israélite des années 3, 6, 8, 11, 14, 17, 19, n'est pas celui des Grecs, qui n'est pas encore connu et qui remplaça un régime religieux et astrologique, comme le fut celui des Assyriens et des Babyloniens.

Nous avons insisté sur la complète inanité de pareils efforts pour prémunir les savants qui se consacrent à ces études contre des méprises fâcheuses.

M. Lehmann parle, en outre, d'un texte de Sardanapale (Koyondjik, Londres 223) qui contient, presque dans les mêmes termes, la mention d'une éclipse de lune au mois de sebat; le chiffre est effacé. Comme le document émane du frère victorieux de Saosduchin, il n'est pas sûr que cette éclipse soit la même que celle du 18 janvier 653, qui effraya le roi de Babylone. « Les présages qui s'ajoutent encore aux malheurs qui, dit le monarque ninivite, frappent déjà mon palais et mon pays », doivent se rapporter à une époque postérieure à la chute du roi de Babylone. Sardanapale fit plusieurs tentatives malheureuses pour chasser Chiniladan; il put même instituer, vers 640, un nommé Samas-danninanni gouverneur du pays d'Accad, qu'il intitula aussi gouverneur de Babylone; mais il dut juger prudent de se mettre en mesure pour résister aux tentatives menaçantes des Mèdes. Était-ce encore le grand Sardanapale qui infligea une défaite au Mède Phraortès, l'Arbatyctes (*Iribatikte*) de *Pirvanda* des textes, ou était-ce déjà l'un de ses fils et successeurs, Assur-edil-ile et *Sin-sar-iskun*? Tous ces faits ne sont pas éclaircis à l'heure qu'il est, et ne le seront pas par des hypothèses plus ou moins acceptables, mais par des documents précis.

en faisant semblant d'ignorer notre Canon publié par les *Comptes rendus* de l'Académie, 1892, p. 414, et *Zeitschrift für Assyriologie*, 1893, p. 70. M. Mahler a tiré de notre travail, mais sans le dire, ce qui convenait à ses hypothèses.

Digitized by Google

Pour revenir au texte similaire dont nous parlons, comment pouvons-nous savoir si c'est le phénomène de 653 ou un autre, puisque le *quantième du mois* est effacé ? Si le texte se rapporte véritablement à Sardanapale, il est plus que probable que c'est l'éclipse *totale* du dimanche 18 janvier 634 [1], à 6 heures et quelques minutes, temps de Ninive, où la lune se leva totalement éclipsée sur l'horizon de la capitale assyrienne. En tout cas, que ce phénomène figure ou ne figure pas dans les textes cunéiformes, l'impression produite par ce fait astronomique a dû être considérable et a dû émouvoir profondément le peuple et son roi.

Les deux éclipses que M. Lehmann cite, d'après les indications de M. Ginzel, astronome à l'Observatoire de Berlin, celles du 28 février et de la même date 606, à dix-neuf ans de distance, ne sont pas probables, quoiqu'elles aient été toutes les deux totales et dans les mêmes conditions terrifiantes. En effet, en 645, Sardanapale était au comble de sa puissance; le grand prisme à dix faces, qui relate ses victoires, a été rédigé au moins cinq ans plus tard, et, en 626, Sardanapale était probablement mort. Il n'y a donc que l'éclipse de 634, dix-neuf ans après celle de 653, qui puisse entrer en compte.

Il n'est pas démontré que Sardanapale ait régné quarante-deux ans au moins, quoique le fait en lui-même ne soit pas impossible. On a supposé jadis que Sardanapale (*Assur-banabbi*, vulgairement nommé Assurbanipal) était identique avec

[1] M. Lehmann ne cite pas cette éclipse, qui est pourtant, au point de vue historique, la plus probable parmi toutes celles qui sont possibles. C'est encore le Canon qui en est la cause; je traiterai la question dans un travail spécial. Il convient pourtant de dire déjà ici que le seul résultat des recherches de M. Mahler consiste en les 8014 commencements de mois, depuis le 21 avril 747 jusqu'au 1er mars 99 av. J.-C. Tout le reste, le point de départ qui pourrait être aussi le 23 mars et le 21 février, la répartition en séries de 19 ans, le système d'intercalation, est invention personnelle de l'auteur et est contredit par les documents dans 27 cas sur 36.

Digitized by Google

le Chiniladan des Grecs; George Smith avait cru voir dans une tablette du Musée britannique (K. 195, Berold, *Catalogue*, I, p. 51), le nom de *Sin-nadin-abbal*, fils d'Assarhaddon, roi d'Assyrie; il avait cru que XINI ΛA ΔAN' était une corruption de ΣINAΔINAϐAΛ et avait alors conclu à l'identité d'Assurbanipal et de Chiniladan. Rien n'est pourtant moins prouvé que l'hypothèse que deux fils d'Assarhaddon, Assurbanabal et Sinadinabal, ne forment qu'un seul personnage; j'avais moi-même adopté cette opinion et je la maintenais jusqu'au jour où M. Pinches découvrit le nom et les textes du règne de « Kandalan, roi de Babylone ». Les dates de ce roi descendent jusqu'à la 21e année de son règne; le Canon de Ptolémée lui donne 22 ans, de l'an 101 à l'an 122 de Nabonassar. Donc la personnalité de Chiniladan est démontrée et ne peut pas être niée; mais on s'est ingénié à voir dans Kandalan le roi ninivite Sardanapale, qui aurait troqué son nom célèbre contre un nom obscur. Quand il y a deux noms, il y a toujours, jusqu'à preuve du contraire, deux personnages; l'*onus probandi* n'incombe pas à celui qui maintient la dualité des individus, mais à celui qui prétend ce fait possible que le même personnage ait porté deux noms. Or, dans l'espèce, non seulement la preuve n'a jamais été administrée, mais il n'y a pas même un commencement de démonstration.

Au contraire, tous les faits connus s'insurgent contre cette hypothèse. Sardanapale ne se nomme nulle part « roi de Babylone »; il se garde bien, dans le récit de la chute de son frère, d'insister sur ce fait, dont son bisaïeul Sargon se vante orgueilleusement. Il adresse aux Babyloniens, dans l'année de son entrée en Chaldée, comme roi d'Assyrie, en la datant à l'assyrienne, une proclamation, dont les termes mêmes, assez peu courageux, prouvent qu'il ne se regarde pas comme leur roi. Dans les documents provenant de la Chaldée, même au sud de Babylone, et postérieurement à la prise de cette ville,

IMPRIMERIE NATIONALE

Digitized by Google

documents datés à la babylonienne par année de règne et non pas à l'assyrienne par la désignation de l'éponyme, il s'intitule toujours Assurban-abal, roi d'Assyrie. C'est ainsi que le roi de Babylone, Nabonid, le cite, et jamais, dans les innombrables textes de Sardanapale, il n'y a la plus légère allusion au fait, réprouvé d'abord par ses propres ancêtres, qu'il ait répudié à Babylone le nom dont il s'enorgueillit à Ninive. Il s'était fait connaître au début de son règne, avec son nom véritable, aux Babyloniens, dont il céda, sous le nom d'Assurbanabal, la royauté à son frère Saosduchin. Cette assertion de la double personnalité distincte est donc à maintenir, et nous avons le droit de rejeter une identification qu'infirment jusqu'à présent tous les documents et par leur affirmation et par leur silence.

Contre tout cet ensemble de démonstrations et de probabilités, on n'a qu'un argument insignifiant; c'est un passage corrompu du texte arménien de la Chronique d'Eusèbe, qu'on traduit par cet étrange latin : « Post eum (Sammughem) exstitit Sardannapallus frater, anni 22. » Évidemment, il s'agit de Kandalan. Nous ne connaissons pas l'original grec d'Eusèbe, et il a pu y avoir : *Μετὰ τοῦτον Χινιδαλάνος Σαρδανα-πάλλου ἀδελφός*, « Post eum Chinidalanus, Sardanapalli frater »; le mot *exstitit* n'a aucun sens. Un fragment de l'Eusèbe arménien nomme aussi Sargon, « Nergilus frater Senacheribi », et les textes grecs et arméniens inventent le palais Evorita, *Ἐν τοῖς βασιλήοις Εὐώριτα ἐνέπρησεν*, où le texte ionien d'Abydène portait : *ἑαυτὸν ἐνέπρησεν* [1], « il se brûla lui-même dans son palais ». Nous ne savons pas si le texte d'Eusèbe a assez d'autorité pour affirmer que Chinidalan fut le frère de Sardanapale et de Saosduchin.

En tout état de choses, le texte de Saosduchin, ainsi que

[1] Cette correction est d'Alfred de Gutschmid.

Digitized by Google

celui de son frère, est intéressant à plus d'un titre; leur intérêt au point de vue chronologique serait plus considérable, si les documents avaient donné les années des règnes et s'ils avaient ainsi confirmé par des dates précises nos assertions.

LIVRES OFFERTS.

M. Max. Collignon offre à l'Académie le tome second de son *Histoire de la sculpture grecque* (Paris, 1897, gr. in-8°).

M. le Dr Hamy présente, au nom des auteurs, les deux ouvrages suivants :

1° Dr Humbert Mollière, *Introduction à l'histoire des Gaulois : Proto-Celtes, Celtes et Galates* (Lyon, 1896, in-8°).

« On ne sait nulle part mieux qu'ici combien ont changé d'aspect, depuis vingt-cinq ans, les questions relatives à l'histoire de nos origines nationales. Ce sont, en effet, des membres de la Compagnie qui sont à la tête des travailleurs qui exploitent à nouveau ce champ d'étude et il n'est, pour ainsi dire, aucun progrès réalisé dans le domaine de leurs recherches que vous n'ayez été les premiers à connaître. Mais si l'ethnogénie nouvelle que nous préparent ces savants confrères est appréciée à l'Académie, elle ne fait que lentement son chemin dans le grand public et l'on doit s'estimer heureux qu'il surgisse de temps en temps quelque ouvrage où elle soit présentée de façon à gagner le plus grand nombre d'adhésions. C'est un de ces écrits qu'a composé, d'abord pour son usage personnel, un médecin fort instruit de Lyon, membre de l'Académie de cette ville, M. le Dr Humbert Mollière, et qu'il vient de faire imprimer à la demande d'un petit cercle d'amateurs de science, auxquels il en avait donné lecture.

« L'auteur a pris connaissance de tout ce qui a été écrit depuis trente à quarante ans sur les premiers habitants de l'Europe occidentale et il a résumé avec sobriété et de façon claire les données acquises d'une manière à peu près certaine sur les Proto-Celtes, les Celtes et les Galates. Il faut, toutefois, se garder, en lisant cet exposé méthodique, du fâcheux

Digitized by Google

excès de confiance de l'auteur dans certaines conceptions ethnologiques aussitôt oubliées que venues au jour, comme celle de Pruner Bey sur les Libyo-Phéniciens de la vallée du Rhône.

« M. Humbert Mollière a beaucoup lu aussi les vieux auteurs et il lui arrive de faire dans leurs écrits des découvertes bibliographiques curieuses. J'ai été notamment fort intéressé à la lecture d'un passage où il montre le P. Pezron découvrant, dès 1703, par la comparaison du persan et de l'allemand moderne, l'unité d'origine des langues dites indo-européennes. »

2° P. Vidal de la Blache, L. Gallois et Emm. de Margerie. *Annales de géographie. Bibliographie de l'année 1895* (Paris, 1896, in-8°).

« Les savants éditeurs des *Annales de géographie*, MM. P. Vidal de la Blache, L. Gallois et Emm. de Margerie, viennent d'ajouter à ce recueil un supplément qui forme à lui seul un volume compact de 288 pages, et dont la publication rendra aux lecteurs un signalé service. C'est en effet une *bibliographie* qui nous est ainsi offerte et où se trouvent rappelés, dans un ordre méthodique, tous les *travaux géographiques* de l'année dernière (1895). Une première partie, *générale*, où une large place est réservée à l'histoire de la science, comprend 239 numéros; 848 autres numéros sont consacrés à la seconde partie, *régionale*. Tous les travaux vraiment bons à consulter y sont brièvement analysés par des hommes compétents; ces notices courtes et claires guideront fort utilement les travailleurs français, auxquels faisait défaut jusqu'à présent un recueil de ce genre. »

M. Delisle offre, au nom de M. l'abbé C. Douais, les ouvrages suivants :

Le livre du prévôt de Toulouse (*XIII^e-XVII^e siècle*); introduction et texte inédit (Paris, 1897, in-4°);

Mélanges sur Saint-Sernin de Toulouse; fascicule II (Toulouse, 1896, in-8°);

Les stalles du chœur de Sainte-Marie d'Auch, d'après un document inédit, 1552 (Paris, 1896, in-8°);

Statut municipal inédit des parcheminiers de Toulouse, 1329 (extrait des *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, 9^e série, t. VII, 1896);

L'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse au XVIII^e siècle (extrait du même volume de *Mémoires*).

« Ces cinq opuscules renferment des textes importants qui n'étaient pas

Digitized by Google

encore connus, notamment un état des droits synodaux payés au prévôt de l'église de Toulouse, état qui peut, jusqu'à un certain point, tenir lieu d'un ancien pouillé.

« Il convient aussi de signaler le statut des parcheminiers de Toulouse au XIV^e^ siècle, et les débris d'un chef-d'œuvre de maître écrivain du XV^e^ siècle, qui a été découvert servant de couverture à un registre de notaire. »

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

ET BELLES-LETTRES

PENDANT L'ANNÉE 1896.

PRÉSIDENCE DE M. SCHLUMBERGER.

SÉANCE DU 6 NOVEMBRE.

M. Clermont-Ganneau appelle l'attention de l'Académie sur l'utilité et l'urgence qu'il y aurait à dresser un plan de Carthage et de ses environs. Il le fait en ces termes :

A plusieurs reprises déjà, avec une insistance peut-être indiscrète, mais justifiée, je le crois du moins, par l'intérêt des grandes études historiques dont nous avons ici charge morale, — voire même, à l'occasion, charge matérielle, — je me suis permis d'appeler l'attention de notre Compagnie sur une question que j'ai, je l'avoue, et que prendront, je l'espère, à cœur, après ce court exposé, tous ceux qui ont quelque souci du bon renom scientifique de notre pays.

Si je ne craignais d'avoir l'air de faire d'une parole célèbre et, en tout cas, bien topique, une parodie d'un goût douteux, je pourrais définir ainsi, en deux mots, l'objet qui, aujourd'hui, m'occupe et, depuis bien longtemps, me préoccupe : *Delineanda Carthago !* Déférant à l'invitation bienveillante que notre Président m'a faite à la dernière séance, et encouragé par le conseil même de quelques-uns de nos confrères, j'ai l'honneur de saisir aujourd'hui formellement notre Compagnie de cette proposition,

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

en la priant de vouloir bien statuer, si elle le juge à propos, sur la suite qu'il convient de lui donner.

Certes, j'applaudis tout le premier à l'activité féconde que nos savants, assistés par nos officiers du corps d'occupation, ont déployée dans l'exploration archéologique de la Tunisie. Hier encore, un de nos confrères les plus autorisés, — car il pourrait dire avec une légitime fierté : *Quorum pars magna fui*, — rendait, ici même, à ces courageux travailleurs un juste et solennel hommage auquel nous nous sommes tous associés. Assurément, le grand et somptueux *Atlas archéologique* de la Tunisie, entrepris par ordre du Ministre de l'instruction publique et contenant le résultat de ce labeur commun, est, à tous égards, une œuvre méritoire et utile. Cette œuvre, aujourd'hui presque achevée, ne rend que plus sensible la lacune regrettable que ma proposition a pour but de faire combler.

Voilà plus de quinze ans que nous avons pris pied sur cette terre punique, pleine de si grands souvenirs, et, alors que la France, entraînée par un sentiment de rare et chevaleresque désintéressement, sème l'or à pleines mains, un peu partout, sauf là où elle est chez elle, pour le seul honneur de faire sortir de terre de glorieuses moissons d'antiquités dont elle abandonne généreusement à autrui tout le fruit matériel, elle n'a pas encore trouvé le moyen de donner au monde savant ce qu'il était en droit d'attendre d'elle, peut-être avant toute chose : un grand plan, détaillé et précis, du lieu où s'élevait Carthage et où flottent désormais nos couleurs. Peut-être même serait-on quelque peu fondé à réclamer d'elle davantage, à lui demander de vouloir bien appliquer à cette malheureuse antiquité phénicienne, — à qui ne l'oublions pas, nous devons tant de choses, à commencer par l'A B C, — ce qu'on pourrait appeler le traitement de l'antiquité la plus favorisée. Nous laissons vraiment trop dormir ce trésor archéologique qui nous est échu là en partage et dont nous ne paraissons guère nous soucier, justement peut-être, qui sait ? parce qu'il est à nous. Qu'attendons-nous donc pour rendre à la lumière, par un effort digne, à la fois, de ce que peut la France et de ce que fut Carthage, par des fouilles

Digitized by Google

grandioses et définitives, telles que nous savons si bien en entreprendre ailleurs, tout ce qui reste encore sous terre de la vieille cité de Didon et d'Annibal, pour ne pas parler de la ville romaine et byzantine qui, elle aussi, a bien son prix?

Mais ce n'est pas le moment de soulever cette grosse question, qui mériterait bien cependant, elle aussi, d'être posée. Je me bornerai pour aujourd'hui à ce très modeste, mais très urgent desideratum topographique. En attendant qu'on nous rende Carthage elle-même, ne pourrait-on pas, au moins, nous fournir les moyens d'en reconstituer sûrement l'assiette et la configuration générale?

Sur ce point, hélas! nous en sommes toujours à peu près réduits à la portion congrue, aux levés rudimentaires exécutés antérieurement à notre occupation. C'est sur ces levés, tout à fait insuffisants, que reposent encore ou qu'on bâtit à nouveau la plupart de ces systèmes aussi arbitraires que contradictoires, qui ont la prétention de nous restituer Carthage aux différentes phases de son existence, systèmes dont le moindre défaut est trop souvent de pécher par la base, je veux dire par la connaissance du terrain réel. Aucun progrès sérieux n'est à espérer de ce côté, tant qu'on n'aura pas sous les yeux une image fidèle de ce terrain, dans son état présent, reproduit à grande échelle, avec son relief et ses moindres mouvements, avec toutes les données numériques indispensables pour asseoir des théories sérieuses. Et cette image, il faut se hâter de la fixer. On n'a perdu que trop de temps. Car l'aspect du terrain, si profondément modifié déjà au cours des siècles par l'intervention de l'homme et l'action de la nature, va se modifiant chaque jour davantage, par suite des travaux de construction et autres qui se multiplient dans ces parages et des bouleversements qu'ils amènent.

Qu'avons-nous fait jusqu'ici pour répondre à ce besoin?

Si on ouvre l'*Atlas archéologique* de la Tunisie à la planche XIV, l'on voit que l'aire représentant, à l'échelle du 1/50,000e, l'emplacement même de Carthage, ne couvre pas plus de quelques centimètres carrés. La feuille supplémentaire donnant, à une échelle un peu plus grande, le plan de Carthage et de ses environs

Digitized by Google

n'est qu'une simple carte de référence, où le terrain est systématiquement simplifié. Cette carte a, je le reconnais, son utilité en ce qu'elle permet au moins d'inscrire les points signalés par des fouilles ou des trouvailles partielles; mais elle ne saurait en aucune façon servir à l'étude de la topographie proprement dite.

Il en est de même des levés au 1/40,000e, d'ailleurs fort consciencieux, faits sous la direction du commandant Perrier[1], et de ceux plus détaillés, malheureusement demeurés en partie inédits, du lieutenant Louis Dubois[2] du 29e bataillon de chasseurs à pied.

Ces divers documents, quelles que soient leurs autres qualités, ne peuvent être que d'un bien faible secours à quiconque veut aborder sérieusement et traiter à fond les questions, très importantes et très compliquées, de la topographie antique de Carthage. Je prendrai pour exemple, parce que j'ai eu l'occasion de m'en occuper moi-même sur place, celle des anciens ports de Carthage. Je me suis rendu en Tunisie, l'année dernière, en vue de vérifier sur le terrain une solution nouvelle, que je crois pouvoir proposer, de ce problème si controversé et si intéressant, solution que je demanderai quelque jour la permission de soumettre au jugement de notre Compagnie. Eh bien, j'ai été arrêté, dès le début de mes investigations, par d'insurmontables difficultés provenant de l'incertitude ou du mutisme de nos documents topographiques. Malgré l'aide qu'a bien voulu me prêter très obligeamment un officier de notre stationnaire de Tunis[3], je n'ai pu, faute d'instruments, de temps et d'argent, établir un nivellement qui seul permettrait de se prononcer entre les théo-

(1) Environs de Tunis et de Carthage au 1/40,000e (Paris, 1878). Cf. la reproduction partielle, au 1/50,000e, qui en est donnée dans le *Corpus inscriptionum semiticarum* (Pars prima, vol. I, p. 243).

(2) Reproduits en partie au 1/10,000e dans le *Corpus inscriptionum semiticarum* (Pars prima, vol. I, p. 275).

(3) M. Frochot, enseigne de vaisseau. — M. le capitaine de frégate Berryer, commandant l'*Hirondelle*, avait bien voulu mettre à ma disposition la vedette et la baleinière de son bâtiment, ce qui m'a permis de relever les approches de la côte jusqu'au milieu des écueils.

Digitized by Google

ries anciennes et la théorie nouvelle. Ce nivellement est, dans l'espèce, un élément décisif; et, si le plan dont je réclame l'exécution existait, il suffirait peut-être, au premier archéologue venu, de la lecture de deux ou trois cotes et de quelques coups de compas pour résoudre, du fond de son cabinet, une question qui est, en quelque sorte, la clef même de la topographie générale de Carthage.

J'ai l'honneur, en conséquence, de demander à notre Compagnie si, prenant en considération les quelques réflexions que je viens d'esquisser devant elle, elle ne croirait pas opportun de faire parvenir à qui de droit le vœu qu'il soit procédé le plus tôt possible à l'exécution d'un plan d'ensemble du site de Carthage, répondant enfin aux exigences de la science, c'est-à-dire dressé à une échelle convenable, au $\frac{2}{1000}$, par exemple, avec les courbes de niveau rapprochées et exactement mesurées que comporte cette échelle. Ce plan pourrait constituer, selon les proportions adoptées, deux ou trois feuilles du format de l'*Atlas archéologique* de la Tunisie et y être même incorporé à titre complémentaire. Ce serait le digne et nécessaire couronnement de ce beau monument, dont s'enorgueillit à bon droit l'archéologie française.

C'est, naturellement, au Ministère de l'instruction publique, dûment saisi par l'Académie, qu'il appartiendrait de s'entendre, à cet effet, avec le département de la Guerre, de manière à utiliser pour cette entreprise, trop longtemps différée, le précieux concours de nos officiers des brigades topographiques résidant en Tunisie. J'estime qu'il y aurait lieu de faire également appel à la coopération du département de la Marine; car il serait indispensable de compléter les levés terrestres par des levés hydrographiques et des sondages sous-marins. Une attention particulière devra être apportée à la toponymie actuelle, qui peut fournir — comme l'a prouvé maint exemple — de suggestives indications. Tous les noms de lieux-dits devront être notés avec leur forme arabe authentique et, pour plus de sûreté, contrôlés sur place et transcrits sous le contrôle d'un arabisant professionnel. Si je me permets d'insister ainsi sur ce dernier point

Digitized by Google

c'est que, malheureusement, il faut bien le dire, c'est en général sous le rapport de la toponymie que laissent à désirer les travaux, d'ailleurs si recommandables, de notre service géographique de la Guerre, et cela, aussi bien dans les belles cartes que nous lui devons de l'Algérie et de la Tunisie elle-même que dans celles qu'il nous avait données jadis d'une partie de la Syrie.

Notre zélé correspondant, le P. Delattre, qui connaît à merveille tout ce qui touche à Carthage, pourrait être chargé de surveiller spécialement cette partie toponymique, en même temps qu'il désignerait les points importants dont il serait avantageux de faire des levés de détail à plus grande échelle.

Quant aux voies et moyens nécessaires pour l'exécution de ce plan, c'est à l'Académie d'examiner si elle doit, et si elle peut, avec les ressources dont elle dispose, contribuer pour une certaine part aux dépenses que l'État aurait à supporter de ce chef.

La proposition de M. Clermont-Ganneau est renvoyée à la Commission des études du nord de l'Afrique.

Des lettres de candidature sont adressées à l'Académie : pour le fauteuil de M. Hauréau, par MM. de Beaucourt et H. Derenbourg; pour le fauteuil de M. de Rozière, par MM. Maurice Croiset, Pottier, Giry et Flach.

L'Académie, appelée à voter s'il y a lieu de remplacer M. Curtius, comme associé étranger, décide au scrutin qu'il y a lieu, et nomme la Commission qui sera chargée de présenter une liste de trois candidats.

Sont nommés : MM. Delisle, G. Paris, Perrot et Boissier.

Est adressé au Concours des Antiquités de la France de 1897 : *Cartulaire de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé* (*Finistère*), publié d'après l'original par MM. Léon Maître et Paul de Berthou (Paris, 1896, in-4°).

M. de Barthélemy lit une note de M. Héron de Villefosse, présentant à l'Académie, de la part de M. P. Gauckler, directeur des antiquités et des arts dans la Régence de Tunis, les photogra-

Digitized by Google

phies de trois marbres antiques trouvés à Carthage. M. P. Gauckler a été assez heureux pour faire entrer ces œuvres d'un réel intérêt au Musée du Bardo.

Le premier de ces marbres représente une tête de Dioscure imberbe, coiffé du bonnet traditionnel, et dont la chevelure abondante et bouclée encadre le visage. Le nez a été malheureusement mutilé, avec une partie de la lèvre supérieure. Cette tête provient d'une petite statue. Elle a été découverte au mois de juin 1896 à Douar ech-Chott (Carthage) dans les fouilles dirigées par M. P. Gauckler aux frais du service des antiquités de la Régence.

Elle offre une grande analogie avec une autre tête de Dioscure, de même provenance, donnée au Musée du Louvre par le commandant Marchant[1]. On peut également la rapprocher d'une tête colossale de Dioscure trouvée au Teurf el-Goulla (Carthage) et appartenant à une grande statue dont le torse a été découvert par MM. Babelon et Reinach et dont la tête avec le reste du corps a été cédée au Louvre par le Musée britannique[2].

Le second marbre représente une tête d'homme d'un âge déjà mûr, les joues creuses, les lèvres pincées; il est imberbe; ses cheveux sont courts et frisés. La physionomie très intéressante indique l'intelligence et la volonté. On ne peut songer à y reconnaître

(1) N° 1832 du *Catalogue sommaire des marbres antiques*.
(2) N° 1833 du même *Catalogue*.

Digitized by Google

les traits d'un empereur ou d'un prince de la famille impériale. C'est peut-être un fonctionnaire, le portrait d'un personnage considérable de Carthage, qui vivait probablement au premier

Digitized by Google

siècle de notre ère et qui avait mérité d'avoir sa statue sur une des places publiques de la ville. Cette tête, découverte en 1875 dans un puits de la propriété Baccouch, à Carthage, au pied de Sidi-Bou-Saïd, a été acquise en 1896 pour le Musée du Bardo.

Le dernier de ces marbres est une statue de dame romaine, du troisième siècle. Elle est représentée debout, sur un socle carré, vêtue d'une longue robe; ses cheveux descendent jusque sur le cou, arrangés en bandeaux épais et ondulés. Une large ceinture, ornée de rosaces, entoure son vêtement au-dessous des seins; une sorte de baudrier, un peu moins large que la ceinture mais orné de même, passe sur l'épaule droite, traverse la poitrine entre les deux seins et vient retomber sur la hanche gauche. Il est difficile de dire comment se terminait cet accessoire, car la statue est brisée en cet endroit; les deux bras et le nez sont également brisés. Ce marbre, découvert au mois de janvier 1896, près de Douar-ech-chott (Carthage), dans les fouilles dirigées par M. P. Gauckler aux frais du service des antiquités de la Régence, représente probablement une impératrice. On peut songer à Julia Mamaea, mère de Sévère Alexandre, figurée avec des attributs qui restent à déterminer.

M. Delocne fait la communication suivante :

Dans une de nos précédentes séances [1], notre savant confrère M. Léopold Delisle a donné connaissance à l'Académie d'une note de M. l'abbé Urseau, secrétaire de l'évêché d'Angers, correspondant du Ministère de l'instruction publique, touchant des inscriptions gravées sur les insignes épiscopaux d'Ulgerius, qui gouverna l'église d'Angers de 1125 à 1149.

Ces insignes ont été recueillis dans le cercueil de ce prélat, découvert, dans la cathédrale d'Angers, le 17 juin dernier.

Deux de ces inscriptions : BACVLVS sur la crosse, et SIGILLVM VLGERII ANDEGAVORVM EPI, sur le sceau, ne présentent aucune difficulté.

Il n'en est pas de même de deux légendes gravées sur l'anneau épiscopal, et M. Delisle, à la suite de sa communication, a bien

[1] Voir *Comptes rendus*, p. 411-412.

Digitized by Google

voulu me remettre la note de M. l'abbé Urseau, pour me donner le moyen d'en faire l'étude.

L'anneau d'Ulgerius est en or; le chaton est formé d'une pierre de jaspe légèrement bombée, sur laquelle est gravée une fourmi. Au pourtour du cercle d'or dans lequel cette pierre est sertie, on lit les lettres suivantes, séparées les unes des autres par un point :

B·G·S·T·A·R·A·

La tige de l'anneau (l'*orbiculus* ou *circulus* des anciens) porte la légende suivante, que M. l'abbé Urseau déclare reproduire exactement :

✻ THGBALGVTGVTTHANI

Relativement à la première inscription, j'ai naturellement pensé, tout d'abord, à raison de la présence du point entre les lettres, que chacune d'elles était l'initiale d'un mot. Mais je n'ai pu réussir à en trouver une explication plausible. D'un autre côté, *Bestara* est un terme qui n'existe point dans le vocabulaire latin. En outre, il ne me paraît pas qu'on doive l'envisager sans tenir compte de la deuxième inscription de l'anneau, qui se compose de mots également étrangers au latin.

Les deux dernières syllabes, qui forment sans doute le dernier mot de cette deuxième légende *Thani*, m'ont rappelé les paroles du Christ mourant sur la croix, et je me suis demandé si l'inscription n'était pas en langue hébraïque.

J'ai consulté à ce sujet notre savant collègue, M. Oppert, et voici la réponse que j'ai reçue de lui :

« Je vous aurais tout de suite répondu, si je n'avais cherché pendant plusieurs jours la solution du problème que vous me proposez. Votre idée que c'est de l'hébreu est très admissible. En effet, *bestara* peut être *besitra* « dans le refuge, *in latibulo* ».

« Quant à la deuxième inscription, il y a bien *thani*, qui est de l'hébreu : « tu m'as », dans « Eli, Eli, lama alabthani », « mon « Dieu, mon Dieu, tu m'as abandonné », mots que le Christ sur la croix traduit en araméen, « lama schak thani ». Mais, à l'heure

Digitized by Google

qu'il est, je ne me suis pas souvenu du verset, qui pourra avoir été estropié de manière à faire « thebal cut eut thani », et les différentes coupures des lettres que j'ai tentées ont été sans résultat.

« J'ai pensé à l'arabe, où *at thani* veut dire « second », mais je ne puis rien faire du reste. Dans les langues latine et germanique, on ne découvre pas non plus un sens quelconque. »

La signification *in latibulo* attribuée par M. Oppert à *bestara* (pour *besitra*) s'accorderait bien avec ce que nous savons de la valeur symbolique de l'anneau épiscopal.

Isidore de Séville (fin du vi^e^ siècle) y voyait le signe de la réserve que le prélat était tenu d'observer touchant les mystères de la religion, « signum pontificalis honoris vel *signaculum secretorum* ». Car, ajoute-t-il, il y a beaucoup de choses que les prêtres gardent sous le secret, *sub signaculo*.

L'archevêque Hincmar (845) dit aussi : « L'anneau de l'évêque lui rappelle qu'il doit tenir les mystères divins cachés pour ceux de ses auditeurs qui n'ont pas à les connaître, et les dévoiler à ceux qui peuvent en recevoir sans inconvénient la révélation[1]. »

L'idée de « mystère » serait traduite d'une manière satisfaisante, d'après M. Oppert, à qui je l'ai communiquée, par le mot *bestara*.

Quant à la deuxième inscription, je n'ai rien à ajouter à ce que m'en a écrit M. Oppert. Je me bornerai à faire remarquer que l'application rationnelle à un anneau épiscopal de l'hébreu *bestara* ajoute encore à la probabilité du caractère hébraïque des mots dont cette légende se compose et doit engager les savants à chercher dans cette voie.

J'ajouterai, en terminant, qu'il ne me paraît guère admissible *à priori* qu'un évêque du xii^e^ siècle eût fait graver sur son anneau épiscopal une inscription en d'autres langues que le latin, le grec ou l'hébreu.

[1] Voir le texte des passages cités d'Isidore de Séville et d'Hincmar, dans mon mémoire sur *Le port des anneaux dans l'antiquité romaine et les premiers siècles du moyen âge* (*Mém. de l'Acad. des inscr. et belles-lettres*, t. XXXV, 2^e^ partie, p. 234, note 3, et p. 237, note 3; tirage à part, p. 66 et 69, notes 3).

Digitized by Google

MM. Oppert et Clermont-Ganneau ajoutent quelques observations auxquelles répond M. Deloche.

M. Alexandre Bertrand présente à l'Académie les conclusions de son étude sur la religion des Gaulois, qui a fait l'objet de son cours, en 1895, à l'École du Louvre [1].

M. Foucart lit une note de M. Radet, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux, sur un passage d'Ammien Marcellin qui mentionne une localité d'Asie Mineure appelée *Mygdus*. Les géographes la regardaient comme n'étant autre chose que la ville phrygienne de Midæum. M. Radet, après avoir montré que ces deux noms sont parfaitement distincts et se rattachent à deux héros différents, cherche à déterminer la position de Mygdus. Il prouve, d'après le récit d'Ammien Marcellin, qu'elle se trouvait sur la route de Nicée à Ancyre, au point où celle-ci atteint le Sangarius, à l'endroit où s'élève le village turc de Mékedjé. M. Radet rétablit l'orthographe de Mygdus au lieu des formes altérées (Mœdo, Mido) que deux itinéraires anciens donnaient pour cette station, située à 15 ou 16 milles de Nicée.

M. Vidal de La Blache achève sa communication sur les voies de commerce dans la *Géographie* de Ptolémée [2].

COMMUNICATIONS.

LES DRUIDES ET LE DRUIDISME, LEUR RÔLE EN GAULE, PAR M. A. BERTRAND, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

La religion des Gaulois, à l'époque où Jules César entra en Gaule, était un mélange confus d'ancien chamanisme, de tradi-

[1] Voir ci-après.
[2] Voir ci-après.

Digitized by Google

tions et pratiques magiques, de cérémonies particulières les unes aux tribus pastorales d'origine danubienne, quelques autres aux tribus guerrières du groupe kimro-belge. L'étude chronologique des monuments et des légendes ne laisse aucun doute à cet égard. Plusieurs de ces traditions et de ces pratiques devaient remonter jusqu'aux temps préhistoriques.

L'examen consciencieux des textes où il est fait mention de la religion des Gaulois conduit à une autre conclusion également fondée sur de fortes présomptions, à savoir qu'il n'y avait point, au temps de Jules César, qu'il n'y avait jamais eu en Gaule de *panthéon druidique*, mais uniquement des divinités locales ou de tribus, sans aucun lien hiérarchique entre elles. Même impossibilité de faire sortir de l'examen des documents écrits parvenus jusqu'à nous quoi que ce soit qui ressemble à l'ensemble d'une *doctrine théologique*, d'une sorte de religion, révélée à une caste sacerdotale qui en aurait reçu le dépôt et la garde.

Un autre fait de grande importance, attesté par Jules César, est la date, relativement récente, de l'introduction des druides en Gaule. Il ne paraît pas douteux, toutefois, que, bien que n'étant pas d'origine ancienne dans le pays et y étant une importation du dehors, les druides y ont joué un rôle considérable et en ont été à un certain moment à peu près les maîtres. Pour qui sait lire, si je puis m'exprimer ainsi, entre les lignes de l'histoire, l'existence de cette domination temporaire, absolue d'abord, puis partagée avec les *equites*, ne saurait faire aucun doute. Nous sommes en présence d'un problème dont la solution peut être considérée comme donnée par les faits dont la démonstration reste à fournir.

En vue de résoudre ce problème obscur et compliqué, ou, au moins, d'en simplifier les termes, nous nous sommes efforcé d'en aborder séparément les parties.

L'archéologie démontre scientifiquement, je pourrais dire

Digitized by Google

matériellement, aux yeux de qui veut bien parcourir, en les étudiant, les vingt-huit salles actuellement ouvertes au public du *Musée des antiquités nationales*, que l'histoire de la Gaule indépendante se divise (en dehors des temps dits quaternaires) en quatre grandes périodes distinctes, répondant chacune à un état social différent nettement caractérisé : période mégalithique, période du bronze ou proto-celtique, période celtique, période galatique, suivie de la période romaine.

Chacune de ces périodes a eu sa religion, c'est-à-dire ses pratiques, ses superstitions à elle propres.

Or, il nous a paru possible de déterminer, dans une certaine mesure, l'apport particulier de chacune de ces civilisations successives dans l'ensemble des superstitions et pratiques gauloises révélées par l'histoire (le druidisme laissé de côté, de manière à pouvoir lui faire sa part, par exclusion).

Le résultat de cette étude, à laquelle nous avons consacré un assez grand nombre de leçons, a été que la plupart des pratiques et superstitions signalées comme gauloises par les auteurs anciens, notamment plusieurs de celles auxquelles est plus particulièrement attaché le nom des druides, non seulement sont pré-celtiques ou pré-druidiques, mais étaient, en dehors du druidisme, communes à presque toutes les populations de l'Europe. Ces superstitions ont pu traverser en Gaule l'époque de la domination druidique, les druides même ont pu les tolérer ou les protéger, comme l'a fait l'Église au moyen âge pour celles qui étaient trop profondément enracinées dans le cœur du peuple; mais elles ne sont pas druidiques. Ces superstitions sont :

1° Les sacrifices humains;

2° Le culte des pierres;

3° Les cérémonies solsticiales (feux de la Saint-Jean, la bûche de Noël);

4° Les herbes de la Saint-Jean;

Digitized by Google

5° Le culte des fontaines;

6° Le culte des arbres;

Et plus généralement toutes les pratiques que Pline fait rentrer dans le domaine de la magie, en particulier la majorité des recettes médicinales.

Nous croyons pouvoir démontrer que, les druides n'eussent-ils jamais mis le pied en Gaule, Jules César et Pline y auraient trouvé ces superstitions aussi vivantes qu'ils nous le disent.

Nous irons plus loin. Une série de considérations, qu'il serait trop long de développer ici, nous a conduit à conjecturer, avec une suffisante vraisemblance, que le dogme même de l'immortalité de l'âme, de la survivance de l'individu dans un autre monde, devait se rattacher moins à une doctrine particulière aux druides, qu'à un sentiment inné de race, très fortement empreint, aujourd'hui encore, dans l'âme des populations d'origine finnoise et altaïque. Les druides ont pu développer, formuler plus nettement ces idées dont le germe existait en Gaule avant eux; ils ne les y ont point importées.

Que reste-t-il donc à l'actif des druides et doit-on incliner à l'opinion de ceux qui leur refusent toute action sérieuse sur la Gaule et en font des êtres presque uniquement légendaires?

Nous ne le croyons pas.

Ce que l'on appelle le druidisme ne représente ni un dogme, ni une religion, ni une théogonie particulière. Son rôle a été celui d'une *institution sociale* d'une nature particulière, une forme très ancienne de groupement de certaines forces d'ordre intellectuel et moral, quelque chose comme la constitution d'*oasis* intellectuelles au sein de la barbarie, organisation analogue à celle des grandes abbayes de l'Irlande aux v^e^ et vi^e^ siècles, des abbayes germaniques des siècles suivants, des grandes lamaseries du Tibet et de la Mongolie. Je ne fais point ces rapprochements à la légère. Je me permets d'attirer l'attention des historiens et des moralistes sur un ordre de

Digitized by Google

faits dont l'importance me semble avoir été méconnue jusqu'ici, dont le rôle dans les sociétés primitives du monde septentrional et occidental me semble avoir été des plus considérables et qui, loin d'être d'institution moderne, ne fut dans le monde chrétien qu'une *survivance*.

Les druides vivaient en communautés ou confréries comme les lamas (*sodalitiis adstricti consortiis*, suivant le témoignage de Timagène rapporté par Ammien Marcellin).

Dans la communauté druidique, comme dans la lamaserie, chacun avait sa fonction déterminée par ses aptitudes. De nombreux examens fixaient le grade et le rôle de chacun. Tous, il s'en faut, ne parcouraient pas le cercle complet des études de vingt années dont nous parlent les auteurs anciens. Aux derniers degrés, il y avait place pour toute une tourbe de charlatans et de magiciens, qui seuls survécurent à la dispersion des communautés et qui étaient un reste de l'ancien chamanisme que les druides n'avaient pu détruire. Mais beaucoup arrivaient, par cette savante discipline, à s'élever au rang de poète, de musicien, d'artiste, de médecin, de philosophe dont la science éblouissait la foule et imposait le respect. Chaque druide n'était pas tout cela à la fois, mais il y avait de tout cela dans la communauté. La grande influence des druides sur le peuple ignorant et grossier s'explique ainsi de la manière la plus naturelle, la plus simple, aussi bien que l'empressement des chefs de tribus à accepter le concours d'auxiliaires aussi précieux. Les druides furent en Gaule, avant l'époque romaine, la seule puissance, le seul pouvoir central organisé et indépendant par la nature même de son recrutement, le seul capable aussi de suite dans ses conceptions, d'unité dans ses vues.

Ces aperçus, qui paraissent au premier abord purement hypothétiques ou théoriques, deux faits matériels leur donnent, pour ainsi dire, un corps sensible.

Dans la suite du développement social de la Gaule, dont la

Digitized by Google

caractéristique presque constante est le morcellement des forces nationales représentées par des tribus rivales ou ennemies, aux environs du IIIe siècle avant notre ère, nous voyons dans un cercle assez étendu, dont Avaricum semble être le centre, s'élever tout à coup une série de forteresses d'un type assez original pour avoir attiré l'attention de Jules César qui en décrit le système de construction, construction savante, uniforme dans les moindres détails, dénotant par conséquent l'existence d'un pouvoir donnant des ordres à une légion d'ouvriers capables de les exécuter, éveillant dans l'esprit la conviction qu'à ce moment existaient en Gaule des écoles où s'apprenait le métier, des espèces de manuels rimés où les formules en étaient conservées.

Où chercher ces écoles, cet enseignement, ailleurs que dans les *communautés* ou *confréries druidiques?*

Les Galates avaient, à cette époque, fait, depuis un siècle environ, la conquête de la Gaule, dont ils possédaient au moins une grande partie. L'art de l'ingénieur leur était complètement inconnu. La science des druides mise à leur disposition explique seule logiquement les faits révélés par l'archéologie.

Un autre fait aussi important, à notre point de vue, mais dont la haute signification paraît avoir échappé aux numismates, est l'unité remarquable, l'uniformité des symboles, la perfection relative des monnaies ou médailles d'or qualifiées généralement d'*armoricaines*, qu'il est de toute impossibilité de considérer comme des imitations et des dégénérescences de monnaies grecques. L'aire géographique de développement de ces monnaies est l'aire plus particulièrement druidique.

Comment expliquer la création de ce type uniforme d'une si grande originalité, répandu sur une étendue de pays considérable, au sein de tribus d'origines diverses, de ce type dont les symboles variés ont en majorité le caractère incontestable de symboles solaires, comme si ces monnaies émanaient d'une

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

corporation religieuse? Comment s'expliquer la perfection relative de beaucoup de ces coins, s'ils n'étaient dus à la main d'artistes, de monétaires exercés, sortis d'une même école, au service d'une autorité respectée et obéie? et quel autre centre imaginer, quelle autre intervention toute-puissante, au milieu d'une barbarie si profonde, sinon les *communautés druidiques?*

Que l'on compare ces monnaies d'or armoricaines aux barbares spécimens des sous d'or mérovingiens, et la nécessité de l'hypothèse que nous formulons se fera aussitôt jour dans les esprits.

Que l'on admette notre thèse, et la plupart des difficultés que soulève la question des druides disparaissent. Le véritable caractère de leur rôle se dessine nettement; la puissance de leur action sur le peuple n'a plus rien d'obscur et de surprenant; nous assistons à des faits d'un enchaînement parfaitement logique.

LES VOIES DE COMMERCE DANS LA *GÉOGRAPHIE* DE PTOLÉMÉE, PAR M. VIDAL DE LA BLACHE, SOUS-DIRECTEUR À L'ÉCOLE NORMALE.

Je me propose d'examiner quel secours on peut tirer, pour l'interprétation des Tables géographiques de Ptolémée, de l'étude des voies de commerce suivies au IIe siècle de l'ère chrétienne. J'aurai à rechercher d'abord quels sont les documents que le commerce a fournis à Ptolémée, puis à montrer, à l'aide de quelques exemples, l'usage qu'il en a fait. A titre de commentaire, une carte jointe à ce travail représente sommairement l'état des relations économiques du monde gréco-romain à cette époque.

Je présenterai d'abord une observation préalable sur l'œuvre de Ptolémée. A mesure que nous apprenons à mieux connaître

Digitized by Google

la géographie exacte des contrées qu'elle décrit, la valeur de ses indications est généralement ce qui nous frappe. Cependant il reste une cause d'obscurité et de doute, qui est inhérente à la composition même des Tables. Nous nous trouvons en présence de listes de noms, rangés dans un ordre qui n'a été dicté que par le désir d'en rendre le maniement plus commode pour la construction des cartes. A croire l'apparence, chaque localité est exactement rapportée à ses coordonnées, et cependant Ptolémée déclare lui-même qu'il n'existe encore qu'un petit nombre de déterminations mathématiques[1]. Les dimensions mêmes du monde regardé comme connu trahissent une préoccupation visiblement artificielle : l'auteur s'est efforcé de ramener à 180 degrés de longitude, juste la moitié de la sphère, la distance entre le méridien initial (îles Fortunées) et la métropole des *Sinæ*, extrémité orientale des connaissances. Ce mélange d'arbitraire, ce simulacre de rigueur sont bien propres à mettre l'esprit en défiance. On cherche un fil conducteur à travers cette multitude de noms, parmi lesquels il est évident que le vrai est indistinctement juxtaposé avec des notions incertaines ou inexactes.

Cette impression tient en partie à ce que l'œuvre de Ptolémée ne nous est parvenue qu'isolée d'œuvres précédentes qui eussent été nécessaires à son explication. C'est un guide cartographique[2], fondé sur le dépouillement d'un vaste travail antérieur. De ce travail, nous n'atteignons directement qu'une condensation au dernier degré, une réduction obtenue, non sans contrainte, à la forme cartographique. Si nous possédions les mémoires critiques sur lesquels étaient fondés les rensei-

[1] Ptolémée, I, 4 (éd. Didot) : Étant donné le petit nombre d'observations, « il serait à propos, dit-il, que celui qui veut dresser une carte (*τὸν γεωγραφήσοντα*) conformément à ces renseignements, prit pour fondements (*καθάπερ θεμελίους*) du tracé de cette carte les données fournies par les meilleures observations, avec lesquelles il combinerait les observations de provenances diverses ».

[2] *Γεωγραφικὴ ὑφήγησις.*

Digitized by Google

gnements inscrits dans les Tables, l'appréciation de l'œuvre de Ptolémée serait plus facile. Mais les *ὑπομνήματα* de Marin de Tyr ne nous sont pas parvenus, et les seuls lambeaux qui nous en restent sont les citations de Ptolémée dans les Prolégomènes. Ce n'est guère que dans ce premier livre que la Géographie de Ptolémée se dépouille de son caractère impersonnel et laisse entrevoir quelque chose des fondements sur lesquels elle est établie[1].

Ptolémée, il faut le reconnaître, n'a nullement cherché à donner le change sur l'objet de son travail. Il s'explique nettement sur les motifs qui l'ont déterminé à écrire sa *Géographie :* il ne l'a entreprise, lui astronome, que parce que l'œuvre de Marin de Tyr ne lui paraissait pas de tous points satisfaisante; et il ne s'est décidé à s'immiscer dans la composition de cet auteur[2], que pour la rendre plus parfaite et plus commode à consulter.

Ainsi, il travaille sur un fond de renseignements amassé ou coordonné par Marin de Tyr. Mais celui-ci était lui-même, au témoignage de Ptolémée, le plus récent d'une série de savants qui « de nos jours »[3] (il était déjà âgé, quand il s'exprimait ainsi) s'étaient déjà appliqués à « rectifier la carte géographique ». Cette expression, *διόρθωσις τῆς γεωγραφίας*, *διόρθωσις τοῦ γεωγραφικοῦ πίνακος*[4], est une sorte de formule de la littérature scientifique des Grecs. Ératosthène et Hipparque l'avaient employée; Marin de Tyr semble en avoir fait

(1) C'est pourquoi les interprètes ultérieurs de Ptolémée doivent de la reconnaissance à Letronne, qui a rendu le service capital de dégager, par une interprétation rigoureuse du texte, le sens de ce premier livre. (*Examen critique des Prolégomènes, à propos de la traduction française de l'abbé Halma*, dans le *Journal des savants*, déc. 1830, avril, mai 1831.)

(2) Ptolémée, I, 6, 2 (*ibid.*) : *τῇ τἀνδρὸς πραγματείᾳ συνεισενεγκεῖν...*

(3) *Id.*, I, 6, 1 : *ὕστατός τε τῶν καθ'ἡμᾶς.*

(4) Strabon, I, 4, 1 (éd. Didot). *Id.*, II, 1, 3 : *Οἴεται* (Ératosthène) *δεῖν διορθῶσαι τὸν γεωγραφικὸν πίνακα.*

Digitized by Google

le titre de ses mémoires successifs[1]. C'était l'expression consacrée pour le travail qui consistait non seulement à tenir la carte au courant des modifications politiques et des découvertes, mais à l'amener peu à peu à un plus haut degré de précision mathématique. Depuis que l'esprit grec avait embrassé la pensée de donner pour base à la représentation de la Terre des déterminations astronomiques, quelle que fût la disproportion entre les moyens et l'idéal poursuivi, il ne s'était jamais complètement détaché de cet objet. Cette conception de la géographie était restée hellénique par l'origine et les traditions; elle était l'expression subtile du génie scientifique des Grecs, comme s'exprime Pline, en des termes où perce peut-être son incompétence, mais qui prouvent qu'à l'heure où il écrivait, elle était cultivée avec un redoublement de zèle[2].

Si jamais la nécessité de rectifier la carte s'était fait sentir, c'était bien au moment où affluaient tant de notions nouvelles, qu'il fallait trouver moyen de combiner avec les anciennes. Jamais il n'y avait eu tant de sources d'informations, tant d'ouvertures sur diverses contrées du monde qu'à la fin du I^er^ siècle de notre ère et dans la première moitié du II^e^. L'*Histoire naturelle* de Pline rend bien le sentiment de haute curiosité que ce spectacle inspirait à certains esprits[3]. Si l'on n'avait pris le soin de recueillir et de consigner les renseignements que livraient

[1] Ptolémée, I, 6, 1 : *ὡς ἐκ τῶν ἐκδόσεων αὐτοῦ τῆς τοῦ γεωγραφικοῦ πίνακος διορθώσεως πλειόνων οὐσῶν ἐνεστὶ σκοπεῖν.*

[2] Pline, *Hist. nat.*, VI, 211 (éd. Detlefsen).

[3] Remarquons ces expressions de Pline : « A Germania immensas insulas *non pridem compertas* (Pline, II, 246). — *Id.*, VI, 101 : « *Nunc primum* certa notitia patescente. » — *Id.*, VI, 105 : « Quæ omnia gentium portuumve aut oppidorum nomina *apud neminem priorum* reperiuntur », etc. — Sans doute, la curiosité de Pline va parfois jusqu'à la manie. Elle se repait au besoin de simples nomenclatures, « mera nomina », qu'il enregistre avec satisfaction, pourvu qu'il en ait la primeur. C'est un collectionneur de faits, mais aussi un esprit qu'anime une large curiosité, et qui n'a pas tort de morigéner les autorités romaines de la négligence qu'elles mettent à recueillir des renseignements géographiques (V, 12).

Digitized by Google

au jour le jour les expéditions commerciales ou militaires, d'en dégager les données géographiques précises, il ne serait résulté de ces découvertes qu'un fatras de noms que la carte n'aurait su comment rapporter à ses cadres, une confusion qui aurait compromis l'œuvre scientifique dont Ptolémée, si sobre d'ordinaire, parle avec un véritable accent d'enthousiasme[1].

Ptolémée nous laisse entrevoir que le travail fut mené d'une façon systématique. L'œuvre de Marin de Tyr avait résumé celle de ses prédécesseurs; Ptolémée, à son tour, se réfère à Marin de Tyr, comme celui-ci se référait à Diodore de Samos et à Dioscore[2]. Marin de Tyr avait publié plusieurs éditions; c'est à la dernière que se rapporte Ptolémée[3]. La publication consistait en mémoires, où étaient assemblés les matériaux; et Ptolémée loue le zèle avec lequel son prédécesseur a su ajouter un grand nombre de renseignements nouveaux à ceux qu'on avait recueillis avant lui. Puis, ces matériaux étaient mis en œuvre sous forme de représentations cartographiques. Ce dernier travail manquait toutefois dans la dernière édition, dont Marin n'avait pas eu le temps de dresser la carte[4]. On a ainsi l'impression d'une œuvre poursuivie méthodiquement, comme le furent aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles les grandes œuvres cartographiques auxquelles présidèrent l'Observatoire et l'Académie des sciences[5]. Les collaborateurs y faisaient largement usage de leurs droits d'initiative et de critique; mais il y avait pourtant des principes admis[6]; et malheureusement, parmi les données

(1) I, 1 : Ἀ τῆς ἀνωτάτω καὶ καλλίστης ἐστὶ θεωρίας.....

(2) Ptolémée, I, 7 : ὡς φησι Διόδωρος ὁ Σάμιος ἐν τῷ τρίτῳ. *Id.*, XVI, 9, 3.

(3) *Id.*, I, 6, 2.

(4) *Id.*, I, 17, 1.

(5) Ptolémée n'intervint que tard (entre l'an 150 et l'an 160 de notre ère) dans cette entreprise scientifique; mais un passage de la Μεγάλη συντάξις (fin du II^e^ livre) montre que, pendant qu'il travaillait à sa composition astronomique, son attention était déjà éveillée sur l'œuvre des géographes.

(6) Ptolémée, I, 11, 2 : ὅ τι ταῖς ὁμολογουμέναις ἀναμετρήσεσι σύμφωνόν ἐστι. — Cf. *id.*, VII, 5, 12.

Digitized by Google

réputées certaines, dont la vérification n'aurait pas été superflue, figurait l'évaluation qu'avait accréditée Posidonius du degré en distances. On sait combien cette réduction erronée à 500 stades devait altérer les proportions de l'*OEcoumène*.

De quel genre et de quelle valeur étaient donc les matériaux mis à profit par Ptolémée et les savants qui l'avaient précédé? Il faut noter que sur ce point les Prolégomènes ne peuvent donner qu'une réponse incomplète. Les seuls documents cités ne le sont qu'à l'occasion des controverses sur les dimensions du monde connu. Rien donc sur les Itinéraires et les Périples qui ne se rapportent pas aux contrées plus ou moins périphériques de l'OEcoumène. Même sur celles-ci il y a de grandes inégalités. Aucun document n'est cité sur l'ouest [1]; presque rien sur le nord [2]. En revanche, les Prolégomènes contiennent des extraits importants sur l'est et le sud. Les sources de relations auxquelles Ptolémée a puisé sont désignées sous les noms de relations (παραδόσεις) ou de témoignages (ἱστορίαι),

[1] Il y avait pourtant, le long de la côte occidentale d'Afrique, un mouvement maritime qu'avait provoqué l'exploitation relativement récente des coquilles à pourpre; des découvertes en avaient été la conséquence. Les plus anciens textes mentionnant la pourpre de Gétulie sont ceux de Pomponius Mela (III, 10, 25, éd. Gronovius), de Pline (V, 12; IX, 126). Pline rapporte que le roi Juba avait établi des ateliers de pourpre dans des îles situées en face des Autololes (VI, 201). Mela connaît la grande protubérance du continent africain vers l'ouest (III, 10). Pline déclare que la navigation de son temps atteignait un golfe situé au midi en faisant le tour de la Maurétanie, de l'autre côté de Gadès, à partir du même méridien occidental que celui de cette ville (*alio latere Gadium, sub eodem occidente*, II, 168). — Il est naturel que la fréquentation des côtes sahariennes pour l'exploitation des coquilles à pourpre ait eu pour résultat des notions tant sur les archipels à l'ouest de l'Afrique que sur les contrées situées au sud du cap Vert. C'est presque une nécessité du régime des vents et des courants. (Voir *Instructions nautiques de la côte occidentale d'Afrique. — Dépôt des cartes de la marine*, n° 435, par Ph. de Kerhallet, Paris, 1867, p. 21 et suiv. — Cf. Mer, *Mémoire sur le Périple de Hannon*, Paris, 1885).

[2] Sauf une phrase, incidemment rapportée, de Philémon sur les dimensions de l'Irlande (Ptolémée, I, 11, 7).

Digitized by Google

d'itinéraires (διανύσεις), soit par terre (ὁδοιπορίαι), soit par mer. Un passage indique qu'il a fait appel aux renseignements oraux : il invoque le témoignage de « ceux qui ont fréquenté longtemps l'Inde et de ceux qui, de ce pays, sont venus chez nous [1] ». Mais, en général, les documents cités sont des textes écrits.

Ceux qui reviennent le plus souvent sont des rapports rédigés par des commandants de navires. Ptolémée, qui les emprunte à Marin de Tyr, ne manque jamais de les accompagner du nom de leur auteur, Diogène, Théophile, Alexandre. Ces noms appartiennent à des navigateurs récents, car ils connaissent des régions qu'ignore le Périple de la mer Érythrée [2]. Mais il y en a de plus anciens, dont on doit les rapprocher. C'est ainsi que, dans Ptolémée, apparaît le nom du célèbre pilote Hippalos [3]; nous le trouvons appliqué à la partie occidentale de l'océan Indien. Les ports de Sérapion, de Nikon, que mentionne le Périple sur la côte d'Azanie [4], révèlent probablement aussi des noms de navigateurs, ceux sans doute qui en avaient opéré le relèvement. Il est naturel d'y voir l'équivalent de dénominations telles que port d'*Antiphile*, d'*Eumène*, cap *Pytholaos*, etc., dont est parsemée la nomenclature côtière de la mer Rouge dans Agatharchide et Artémidore [5]. L'usage de fixer le détail des côtes en y attachant les noms de ceux qui les avaient explorées, — usage pratiqué par les expéditions scientifiques modernes, — était donc familier aux

[1] Ptolémée, I, 17, 3. — A l'existence de Grecs établis en colonies dans l'Inde se rapportent peut-être les noms de *Byzantium*, *Chersonnesus*, que donne Ptolémée sur la côte occidentale (VII, 1). — Cf. Sylvain Lévy, *La Grèce et l'Inde d'après les documents indiens* (*Revue des études grecques*, t. IV, n° 13, 1891).

[2] Le *Périple* ne connaît ni le cap Prason ni Cattigara.

[3] *Périple*, c. 57 : τὸν διὰ πελάγους ἔξεῦρε πλοῦν. — Le nom d'Hippalos se retrouve dans Pline, appliqué au vent de mousson S. O. (VI, 100); ailleurs, à un promontoire (*id.*, VI, 172).

[4] *Périple*, c. 15.

[5] Strabon, XVI, 4, 9; *ibid.*, 10; *ibid.*, 14.

Digitized by Google

géographes d'Alexandrie. Les citations consignées dans les Prolégomènes établissent, en outre, que les plus remarquables de ces expéditions donnaient lieu à des rapports, qui étaient recueillis, sous la garantie du nom de leur auteur. La navigation grecque de l'océan Indien, depuis surtout qu'elle avait été émancipée par la découverte d'Hippalos, ne pouvait guère se passer d'instructions écrites, indiquant les règles d'après lesquelles elle devait se guider.

Remarquons, en effet, que lorsque Ptolémée cite une de ces relations, il a soin de spécifier de quelle catégorie de navigateurs elle émane : « de ceux qui font le voyage de l'Inde, ou de ceux qui font le voyage d'Azanie. »

Si ces rapports étaient réunis en dossiers, une classification de ce genre était bien celle qui s'imposait. Les mêmes indications n'étaient pas applicables à ceux qui, naviguant de l'Égypte à l'Inde, avaient à mettre à profit la mousson d'été (S. O., *libonotos*), et à ceux qui, cinglant vers l'Afrique orientale, devaient compter sur la mousson de nord-est, qui commence à la fin d'octobre pour cesser au milieu d'avril. Suivant le cas, les marins avaient besoin d'une série d'instructions différentes. Il était nécessaire qu'elles fussent rédigées d'une façon assez circonstanciée pour que les intéressés fussent mis au fait, non seulement des dates propices de départ, mais de la durée moyenne des trajets entre les points de repère qu'ils devaient rencontrer en route, ou, comme on dirait aujourd'hui, du méridien qu'il fallait avoir franchi à temps pour profiter des vents périodiques.

Telles sont, en effet, les indications contenues dans ces rapports, d'après les extraits qu'en fait Ptolémée. Il y a des données sur le régime des vents, les directions et les durées des trajets, l'estimation de la vitesse[1], parfois, mais plus rarement, des

[1] Ptolémée, I, 9, 3 : *Τοῦ Θεοφίλου τὸν τοῦ νυχθημέρου φόρον πλοῦν χιλίων ὑποτιθεμένου σταδίων.*

Digitized by Google

observations astronomiques. Ce sont des extraits de journaux de bord, recueillis et coordonnés à titre d'instructions nautiques, et par là d'une grande valeur. Il arrive parfois à Ptolémée et à ses prédécesseurs d'en contester le témoignage. Sous l'influence de la théorie qu'ils s'étaient faite du régime des vents dans la zone équatoriale, les géographes de l'école scientifique répugnaient, par exemple, à admettre les évaluations de distances qu'indiquaient les marins pour les trajets accomplis d'un hémisphère à l'autre. Et cependant nous pouvons reconnaître aujourd'hui, grâce aux observations modernes qui ont soigneusement relevé le régime spécial des vents et des courants sur la côte orientale d'Afrique[1], que c'étaient les théoriciens qui avaient tort contre les gens de mer. — Il faut donc regarder ce recueil d'instructions, sorte de « Pilote de l'océan Indien », comme un précieux répertoire, sans lequel la géographie scientifique des Grecs n'aurait jamais atteint le degré auquel elle put s'élever.

Je ferai une place à part à une classe d'écrits, moins techniques, dont le *Périple anonyme de la mer Érythrée* nous offre

[1] Ptolémée, I, 9 : Objections de Dioscore, Marin de Tyr, Ptolémée, contre les rapports des navigateurs Diogène et Théophile. Les observations modernes fournissent la réponse à ces objections. Voir Guillain, *Documents sur l'histoire, la géographie et le commerce de l'Afrique orientale* (1846-1848). *Exposé critique*, p. 95 et suiv. : « Le calme et les brises variables qu'on éprouve ordinairement aux environs de l'équateur ne se produisent pas le long de la côte et jusqu'à une distance de 20 ou 25 lieues au large. » — « Pendant les mois de novembre, décembre, janvier et la moitié de février, la force de la brise est telle qu'elle ferait filer de 2,5 à 3 milles à l'heure au bateau de la plus médiocre construction sous la plus prudente voilure. En outre, le courant, qui suit la direction générale de la côte dans le même sens que le vent, a une vitesse de 1,3 mille à l'heure depuis Raz-Hafoun jusqu'à une vingtaine de lieues plus loin que Raz-Açoued; et au delà de ce dernier cap jusqu'au cap Delgado, sans que le vent cesse d'être modéré, cette vitesse n'est pas de moins de 2 à 3 milles par heure. » Cf. *Deutsche Seewarte, Indischer Ozean.* Ein Atlas von 35 Karten (Hamburg, 1891), pl. 23.

Digitized by Google

un type curieux. Il y a, comme on l'a bien montré, dans Pline, des citations qui prouvent que cet ouvrage n'était pas seul de son genre [1]. Ce Périple ou plutôt ce Guide commercial, que nous a conservé le hasard d'un unique manuscrit, est antérieur à Ptolémée, de trois quarts de siècle au moins, d'un siècle peut-être. Il remonterait au règne de Titus, d'après C. Müller, ou même aux dernières années du règne de Néron, d'après l'opinion plus récemment soutenue par M. Ed. Glaser [2]. La comparaison des données géographiques serait favorable à cette dernière hypothèse. On ne peut donc considérer le Périple comme une des sources immédiates et directes de la Géographie de Ptolémée. C'était un document ancien, déjà utilisé par ses prédécesseurs. Mais qu'il n'eût pas échappé à l'attention de Marin de Tyr, et qu'il fût entré ainsi dans la trame de la composition ptoléméenne, c'est ce qu'attestent de nombreuses conformités. Il y a même des rencontres singulières : à plusieurs reprises, dans les critiques que Ptolémée adresse à son devancier, nous pouvons reconnaître que c'est en réalité le Périple qui est atteint [3].

Ce Périple est le contraire d'une œuvre littéraire. Ce sont des renseignements pris sur le vif, et rédigés dans la langue des gens d'affaires par un négociant d'Alexandrie qui avait probablement fait le voyage de l'Inde [4]. Les marins trouvaient

[1] Pline, VI, 102 et suiv. — Voir la discussion de C. Müller, *Geogr. gr. min.*, t. I, Prolegomena, p. XCIX.

[2] C. Müller fixe la composition du Périple entre les années 80 et 89 de notre ère (*ibid.*, p. XCVII). Le docteur Ed. Glaser assigne l'intervalle de 56 à 67. (*Ausland*, 1891, p. 45 et suiv.). Cf. *id.*, *Die Abyssinier in Arabien und Afrika* (Munich, 1895).

[3] Ptolémée (I, 17, 2) blâme Marin de Tyr d'avoir placé le golfe Sachalitique à l'ouest, et non à l'est du cap Syagros : cette particularité se trouve dans le Périple (c. 29). Dans un autre passage (*ibid.*, 5) il soutient contre Marin qu'il n'y a qu'une portion de la côte d'Azanie qui s'appelle *Apocopa*, et non deux : nous trouvons également une *Petite* et une *Grande Apocopa* dans le Périple (c. 15).

[4] On comprend qu'il ne nous soit guère parvenu d'écrits de ce genre. Géné-

Digitized by Google

dans les rapports de capitaines et de pilotes les instructions techniques; les négociants qui étaient en rapport d'affaires avec les places de l'Arabie, de l'Azanie et de l'Inde n'avaient pas moins d'intérêt à se munir de renseignements précis et à jour. Quels étaient les « ports autorisés [1] », les frais de douane, les formalités de débarquement, les marchandises offertes ou demandées, les dépenses de transport dont étaient grevées, pour parvenir à la côte, les denrées d'exportation? Tels sont précisément les renseignements fournis par le Périple. Ajoutons que la plupart des chefs politiques de l'Arabie et de l'Inde pratiquaient le commerce pour leur propre compte et s'arrogeaient le monopole: il fallait donc connaître au juste jusqu'où s'étendait l'autorité de chacun, et il n'était pas superflu de recueillir quelques données sur leur caractère, ne fût-ce que pour savoir par quel genre de cadeaux et de prévenances on pouvait s'insinuer dans leurs bonnes grâces [2].

Il était naturel que les savants qui s'étaient donné pour tâche de redresser la carte, ne négligeassent point ce genre de documents. Ils y trouvaient, notamment pour les limites d'États et de peuples, des informations qui complétaient celles des marins.

Il y a enfin des itinéraires terrestres. Sur l'intérieur de l'Afrique comme de l'Asie Ptolémée en cite d'intéressants. Il rapporte, d'après Marin, une expédition menée de Libye par

ralement les villes maritimes se souciaient peu de livrer à la publicité le secret de leurs relations : témoin les inutiles enquêtes de Scipion Émilien (Polybe, XXXIV, 10) et de Jules César (*De bello gall.*, IV, 20) en différents ports de la Gaule; témoin encore le silence, si regrettable pour la science, qu'ont gardé sur leurs affaires les riches et entreprenants négociants de Gadès.

[1] Ἐμπόρια ἀποδεδειγμένα (c. 1, c. 32); νόμιμα (c. 4, c. 21, c. 35), ἔνθεσμα (c. 52).

[2] Le Périple ne se dérobe pas à quelques indications sur ce point délicat. On y voit qu'une sorte de *traite des Grecques* s'était développée entre Alexandrie et certains ports de l'Inde.

Digitized by Google

Septimius Flaccus jusqu'à trois mois vers le sud, et une sorte de razzia dans laquelle Julius Maternus, accompagnant le roi des Garamantes, s'était enfoncé pendant quatre mois dans la même direction [1]. Les résultats de traversées accomplies en de telles conditions offraient prise à la critique, et celle de Ptolémée se donne carrière. Cependant il fait une distinction : pour la première partie du trajet, celle qui va de *Leptis magna* à *Garama*, on peut, dit-il, s'en rapporter à Flaccus et à Maternus, car il y a des itinéraires nombreux. Dans ces régions où l'eau manque, « il est non seulement utile, mais indispensable » d'être exactement renseigné sur les distances d'un puits à un autre [2]. En ce cas, ce sont les voyageurs eux-mêmes qui ont mesuré en stades le parcours de chaque journée [3]; et leurs chiffres lui inspirent plus de confiance que les calculs de *stadiasme* faits après coup par les géographes. Il y avait donc, pour un trajet qui équivaut au tiers environ de la distance entre la Tripolitaine et le Soudan, un système d'itinéraires sahariens, dressés avec soin, et qu'on s'appliquait à améliorer à chaque occasion; car on voit par un passage de Pline qu'on mettait à profit les opérations militaires que réclamait de temps en temps la sécurité du commerce, pour découvrir et noter les raccourcis dont pourraient se servir les caravanes [4].

J'arrive au plus curieux de ces itinéraires, à un document sans lequel nous serions restés dans l'ignorance des qualités d'initiative qu'était capable de déployer le commerce de cette époque [5]. Ce document, qui sous sa forme première pouvait ressembler, j'imagine, à cet itinéraire de la Tana au Catai que rédigea en 1335 Balducci Pegolotti, l'agent de la maison de

(1) Ptolémée, I, 8, 4. — *Id.*, I, 10.

(2) Cf. Pline, *H. N.*, VI, 102-104.

(3) Ptolémée, I, 10, 2 : *τὸν ἐκάστης ἡμέρας σταδιασμὸν αὐτούς φησιν ἐκτεθεῖσθαι τοὺς ὁδεύσαντας.*

(4) Pline, *H. N.*, V, 38.

(5) Ptolémée, I, 11, 6 et suiv.

Digitized by Google

commerce florentine des Bardi [1], ne nous est connu que par une analyse de ce qui n'était sans doute déjà qu'un résumé dans les mémoires de Marin de Tyr. Les combinaisons sur lesquelles ce géographe avait fondé la carte des régions de l'Asie centrale, et prolongé au delà de toutes les idées reçues l'étendue terrestre de ce continent, — innovation capitale dans l'histoire de la géographie, — avaient pour fondement un itinéraire qu'avait eu soin de faire dresser un négociant désireux d'ouvrir un nouveau champ à ses opérations commerciales. Il s'était trouvé dans une de ces villes industrielles de Syrie où l'on pratiquait supérieurement le tissage et la teinture des étoffes, Tyr ou Béryte apparemment, un négociant, fils de négociant, d'origine macédonienne, nommé Maes Titianus qui, pour s'affranchir de l'intermédiaire onéreux des voies de la Babylonie et de l'Égypte, avait cherché à nouer des relations directes avec l'Asie centrale. C'était en effet dans le pays que Ptolémée appelle pays des Issédons, le Turkestan chinois de nos jours [2], que s'était fixé, à la fin du premier siècle de notre ère et au commencement du second, grâce à l'affermissement temporaire de la domination chinoise dans ces contrées, le principal entrepôt de la soie [3]. On y trouvait, non seulement les tissus, mais la soie grège, les fils et bourres de

(1) Pagnini, *Della decima della moneta de' Fiorentini* (Lucques, 1765), tome III : Balducci Pegolotti, *La pratica della mercatura* (Lisbonne et Lucques, 1766).

(2) Voir surtout les arguments développés par M. de Richthofen (*China*, t. I, chap. X, p. 488 et suiv.), d'après lesquels l'identification d'*Issedon Scythica* avec Kachgar et d'*Issedon Serica* avec Khotan est au moins très vraisemblable.

(3) De Guignes, *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXXII, p. 358. — Abel Rémusat, *ibid.* (nouvelle série), t. VIII (1827), p. 124. — Hyacinthe Bitschourine, *Recueil de renseignements sur les peuples qui habitaient dans l'Asie centrale dans les temps anciens*, Saint-Pétersbourg, 1851 (en russe). Les renseignements sur les contrées occidentales comprennent la période de 121 avant J.-C. jusqu'à 207 après. Cf. Severtzov, *Bulletin de la Société de géographie de Paris*, 1890, p. 596. — Yule, *Cathay and the way thither*, London, Hakluyt Society, 1866, t. I, p. LIV et suiv.

Digitized by Google

soie, c'est-à-dire les matières premières que transformaient à l'envi, chez les Parthes les manufacturiers de Babylone, et dans l'empire ceux de Tyr, de Béryte et d'Alexandrie [1]. Maes Titianus avait envoyé des agents pour reconnaître, étapes par étapes, la voie qu'il fallait suivre pour parvenir à ces marchés lointains. Il avait fait le compte des distances entre Hierapolis, sur l'Euphrate, et le lieu appelé *Tour de pierre;* et de là ses agents lui avaient rapporté qu'il fallait encore sept mois pour atteindre la capitale des Sères.

Nous reviendrons tout à l'heure sur ce document. Mais il me semble que déjà nous pouvons tirer de ce qui a été dit quelques conclusions importantes pour l'objet de cette étude. Ces indications, qui échappent à Ptolémée au cours des controverses du premier livre, prouvent l'existence d'autres documents semblables, qu'il n'a pas eu l'occasion de citer, mais qu'il a pu utiliser dans ses Tables. Or nous voyons que ces documents émanent surtout de navigateurs et de commerçants; nous les rencontrons sur les routes que fréquentait le commerce d'alors, à la piste des produits que recherchaient l'industrie ou le luxe. Il serait donc important pour l'intelligence de l'œuvre de Ptolémée de savoir quels étaient les produits pour lesquels se dépensaient les efforts du commerce, de déterminer, avec la précision que permettent nos connaissances actuelles, l'aire dans laquelle ils étaient localisés, et par conséquent les voies qui pouvaient y conduire. Il entre, avons-nous vu, dans les Tables de Ptolémée des documents de dates diverses : leur classement sera facilité, si nous savons par quelles étapes le commerce a dû passer. En tout cas, il y aura pour le travail d'interprétation une base solide, si l'on met

[1] Les objets d'achat étaient la soie grège (τὸ ἔριον), les fils de soie (τὸ νῆμα), les tissus de soie (τὸ ὀθόνιον). Périple, c. 64. — Cf. Digeste, l. 39, tit. 4 : « Vestis serica vel subserica,... nema sericum. » — Cf. Pline, *H. N.*, VI, 54.

Digitized by Google

étroitement en rapport l'œuvre de Ptolémée avec les conditions dans lesquelles elle a été composée.

Je ne puis qu'indiquer ici un principe de méthode. Son application, si on voulait l'étendre à toutes les parties qui s'y prêtent, exigerait plus de développement que n'en comporte cette étude. Parmi les exemples qui pourraient s'offrir, je demanderai la permission d'en examiner deux.

1° *Commerce de l'ivoire.* — Le progrès des connaissances géographiques sur l'Afrique orientale fut en grande partie redevable au commerce de l'ivoire. Malgré la demande croissante dont cette matière était l'objet, il ne semble pas que le commerce romain se soit adressé pour elle à l'Afrique occidentale; du moins, aucun texte certain ne l'indique[1]. Pendant longtemps le principal foyer de ce commerce avait été l'Abyssinie. C'est à proximité de cette contrée que Ptolémée Philadelphe avait organisé des postes d'où partaient les chasses vers l'intérieur[2]; de nombreux ports s'étaient échelonnés entre Ptolemaïs Therôn et le golfe Avalitique, et la fréquence des relations auxquelles ce commerce donnait lieu, sur cette partie de la côte de la mer Rouge, se constate dans les descriptions détaillées du littoral, qui d'Agatharchide sont passées dans Strabon par l'intermédiaire d'Artémidore. Du temps du Périple de la mer Érythrée, c'est par Adulis (*κώμη σύμμετρος*) et, pour une plus faible part, à Avalites (*μικρὸν ἐμπόριον*)[3] que s'exporte l'ivoire abyssin. Mais il vient de très loin; le Périple énumère les principales étapes et insiste sur la longueur du trajet que doit suivre l'ivoire pour parvenir aux ports

(1) Le texte qu'on lit dans certaines éditions de Pomponius Mela, *terebintho et ebore abundant*, est probablement une mauvaise leçon pour *terebintho arbore* (*De situ orbis*, III, 10, éd. Gronovius, p. 317).

(2) Agatharchide, *Sur la mer Érythrée*, I, 1.

(3) *Périple*, c. 4, c. 7. — Cf. Pline, *H. N.*, VI, 191; VII, 35.

Digitized by Google

d'embarquement. Il est très rare, dit-il, de voir des éléphants près de la côte; il semble que trois siècles de chasses systématiques avaient fait reculer de plus en plus l'éléphant vers l'intérieur.

Dès cette époque une partie du commerce de l'ivoire avait émigré vers le sud[1]. Mais pour atteindre, au sud de l'Abyssinie, des régions qui soient favorables à l'existence de troupes d'éléphants, où se trouvent les eaux, les fourrés végétaux, les fruits dont ils se nourrissent, il faut franchir la région sèche comprise dans l'angle oriental du continent africain. Il n'en était pas autrement dans l'antiquité, car le Périple ne mentionne pas l'ivoire parmi les produits commerciaux de la côte des *Apocopa*. Aujourd'hui, c'est seulement vers l'embouchure du fleuve Tana, par 2 degrés et demi de latitude australe, qu'on voit de temps en temps se hasarder quelques bandes d'éléphants[2]. Il y a cinquante ans, le port de Magdichou (3 degrés de latitude nord) entretenait une certaine exportation d'ivoire vers l'Inde, mais c'était un produit de qualité inférieure[3], de cette espèce dure et cassante qui se rencontre dans les pays trop secs. Tel était justement le reproche que du temps du Périple le commerce adressait à l'ivoire provenant d'Azanie; il était jugé inférieur à celui d'Adulis[4]. On l'exportait pourtant déjà en grande quantité dans les *emporia* qui se succédaient sur la côte. Le plus méridional de ces emporia est assez vaguement désigné, dans le Périple, sous le nom de τὰ Ῥαπτά, à cause des bateaux à bordages cousus avec des fibres de palmier, qui faisaient sans doute dans ces parages

(1) Il venait aussi de l'ivoire, mais sans doute en bien moindre quantité, du port indien de Barygaza (*Périple*, c. 49).

(2) P. Reichardt, *Karte der verschiedenen Elfenbein-Arten und Handelsgebiete* (*Deutsche Geograph. Blätter*, t. XII, n° 2. — Brême, 1889).

(3) Guillain, *Voyage à la côte orientale d'Afrique*, t. II, p. 331 et suiv.

(4) *Périple*, c. 16.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

leur première apparition [1]. La navigation grecque ne s'avançait pas plus loin. Au delà, dit le Périple, s'étend un océan inexploré, qui s'infléchit vers l'ouest [2].

Ptolémée est bien plus familiarisé avec ces régions. Sa nomenclature des côtes d'Abyssinie est pauvre, comparée à celles de Strabon et même de Pline [3]; il semble que le commerce se soit retiré de ces parages. Elle s'est, au contraire, notablement enrichie, depuis le Périple, sur l'Azanie méridionale. L'Azanie est avec l'Inde une des deux principales directions du commerce maritime. Il distingue maintenant, sous ce nom, de Rhapton ou Rhapta, un fleuve, une ville et un cap. Cette région est une de celles sur lesquelles il fait preuve avec le plus d'insistance de renseignements nouveaux. Il note qu'à Rhapta la côte, qui avait suivi une direction sud-ouest, s'infléchit dans une direction sud-est [4]. Le terme extrême des connaissances n'est plus *Rhapta*, mais, comme le savait déjà Marin de Tyr, le promontoire *Prason* situé à 8 degrés au delà. Surtout, il rectifie le témoignage incomplet que Marin de Tyr avait recueilli sur les lacs du Nil : ce n'est pas près de la côte, mais à une grande distance dans l'intérieur qu'ils sont situés [5].

Ces progrès trouvent aisément leur explication. L'ivoire est un des produits les plus propres à étendre le champ des connaissances géographiques. Nous en avons eu une preuve de nos jours, car les premiers renseignements qui nous aient été fournis sur la région du Bahr-el-Gazal nous sont venus de chasseurs d'ivoire. Les chasses meurtrières, qui sont la condition de ce commerce, réclament des étendues de plus en plus vastes. Il y a, dans l'Azanie méridionale, des régions privi-

(1) *Périple*, c. 16. — Cf. Guillain, *ouvr. cité* (*Album*, pl. 52).

(2) *Périple*, c. 18.

(3) Ptolémée, IV, 7. — Cf. Strabon, XVI, 4, 9 et suiv. — Pline, VI, 173.

(4) Ptolémée, I, 17, 5. — Encore un point sur lequel la critique de Ptolémée atteint, à travers Marin de Tyr, une assertion du *Périple*.

(5) *Id.*, *ibid.* — *Id.*, IV, 8.

Digitized by Google

légiées pour l'ivoire; mais elles sont éloignées du littoral; car le climat sec et aride qu'on a constaté aujourd'hui entre la côte et le lac Victoria ne permet pas de croire que les éléphants aient jamais été nombreux dans la zone intermédiaire. Ptolémée distingue expressément de la *Barbarie*, qui est le littoral, l'*Azanie* qui est à l'intérieur[1], et où sont les éléphants. C'est, en effet, aux bords du lac Victoria et même plus au delà à l'ouest qu'est leur domaine et que se trouvent encore, malgré les ravages des fusils modernes, les plus fortes réserves d'une richesse destinée bientôt à disparaître[2].

Un mot du Périple laisse voir quels étaient les courtiers de ce commerce. Le pays de Rhapta était depuis longtemps gouverné par le roi des Sabéens, qui avait délégué aux habitants de Muza[3], principal centre du commerce arabe, une partie de ses droits sur la contrée. Ils y trafiquaient, en parlaient la langue, y contractaient des alliances de famille[4]. Il y avait donc là une population de métis, très apte à pousser les opérations commerciales dans l'intérieur.

On saisit ainsi l'origine des renseignements parvenus aux géographes grecs : la notion des lacs d'où sort le Nil fut une indication recueillie sur la côte, très vague d'abord, puisque Marin de Tyr les croit voisins du littoral. Mais, comme elle était fondée sur des relations réelles et que la demande croissante de l'ivoire sur les marchés de la Méditerranée dut rendre plus fréquentes, il ne fut pas impossible d'obtenir quelques détails plus précis. Ptolémée n'ignore plus que ces lacs sont situés à une grande distance de la côte, et il sait, en outre, que des montagnes neigeuses les alimentent[5]. De ce qu'il

(1) Ptolémée, IV, 7.
(2) Reichardt, *ouvr. cité*.
(3) *Périple*, c. 24.
(4) *Ibid.*, c. 16.
(5) Ptolémée, I, 17, 5. — *Id.*, IV, 8.

Digitized by Google

tenait des relevés précis opérés par les navigateurs et des renseignements de seconde main qu'ils avaient rapportés, il a fait une combinaison dont peut donner une idée la figure suivante :

Pl. I.

Plusieurs éléments sont à distinguer :

1° Positions de la côte, dues aux relèvements des navigateurs. Elles servent de base à la construction de la carte.

2° Positions par renseignements. Celle du lac oriental ne peut être que le point où un itinéraire parti de Rhapta en atteignait l'extrémité. Les positions relatives du lac occidental, des montagnes sous l'équateur, du confluent des deux branches du Nil montrent une conformité, qui ne peut être fortuite, avec la réalité aujourd'hui connue.

3° Renseignements incomplets. Les indications telles que *Montagnes de la Lune* et *Menuthias* semblent d'abord tenir de la légende. Cependant Ptolémée les regarde comme authentiques, car autrement, avec ses habitudes de critique rigoureuse, il ne les aurait pas encadrées dans les limites du monde regardé comme connu. Dans l'ignorance où il est de leurs positions, il leur a assigné des positions d'attente (sous le même degré de latitude), dont le caractère rudimentaire, schématique, semble être un avertissement.

(Sur l'identité de Menuthias et Madagascar, voir le *Périple de la mer Érythrée*, c. 15, et Grandidier, *Histoire de la géographie de Madagascar*, p. 7 et suiv.)

2° *Commerce de la soie.* — Le commerce de la soie fut, pour l'intérieur de l'Asie, la source principale des renseignements de Ptolémée. Je crois pouvoir distinguer trois routes par lesquelles ce commerce a procédé, pendant la période qu'embrassent ses renseignements.

La première de ces routes est nettement indiquée dans le Périple de la mer Érythrée ; c'est celle de la vallée de l'Indus. A l'embouchure se trouve le port de *Barbarikon* (*Barbarei* dans

Digitized by Google

Ptol.), et à quelque distance vers l'intérieur, mais toujours sur le fleuve, la ville de *Minnagar* (*Binagara*, Ptol.), capitale de ce qu'il appelle la Scythie [1]. Cette Scythie de l'Indus s'avance à l'est jusqu'au golfe de Barygaza. Tombée à ce moment sous la domination, peu effective à ce qu'il semble, des Parthes, elle n'en avait pas moins conservé le nom du peuple conquérant qui s'y était établi : peuple remarquable, qui paraît s'être étendu dans toute l'Inde du nord, à en juger par les nombreux *Minnagar* dont il a parsemé, jusque dans la vallée du Gange, la nomenclature géographique, et dont l'influence, qui semble avoir été considérable, est un des plus curieux problèmes de l'histoire de l'Inde. Le Minnagar de l'Indus était l'entrepôt où se concentrait par ordre du roi tout le commerce du bas fleuve. Parmi les objets d'exportation, le Périple cite les tissus et fils de soie, et, ce qui paraît plus inattendu, les peaux de Sérique [2]. Cette association de produits ne laisse pas d'être significative. Une autre assertion du même Périple confirme ce qu'elle pouvait faire soupçonner. Amené par la suite de sa description à citer les peuples dont les relations gravitent autour de cette partie du littoral, il accorde une mention spéciale à la « très belliqueuse nation des Bactriens, située au-dessus d'eux tous et gouvernée par un roi qui lui est propre [3]. » Cette indication nous guide vers la provenance de ce commerce qui aboutissait au bas Indus. La Bactriane, pays frontière, longtemps occupée par les Indo-Scythes, touchait au pays des Saces, où les produits des steppes se rencontraient avec ceux de la Chine.

(1) *Périple*, c. 38. — *Indo-Scythie*, dans Ptolémée, VII. — Cf. Pausanias, VI, 26, 9, d'après lequel les Sères se disent eux-mêmes des Scythes mêlés d'Indiens.

(2) *Périple*, c. 39 : *Σηρικὰ δέρματα*. Il n'y a pas de raison de suspecter, comme l'a fait Vincent, la véracité de cette leçon. Cf. Pline, *H. N.*, XXXIV, 145 : « Seres hoc [ferrum] cum vestibus suis pellibusque mittunt. » — Cf. *Ibid.*, XXXVII, 204.

(3) *Périple*, c. 47 : Ἐπίκειται τοῖς Βαρυγάζοις κατὰ τὰ μεσόγεια πλείονα ἔθνη, ... καὶ τούτων ἐπάνω μαχιμώτατον ἔθνος Βακτριανῶν.

Digitized by Google

Aux confins des sociétés sédentaires et des peuples nomades il s'était formé, aux Ier et IIe siècles de notre ère, des relations commerciales fondées sur des besoins réciproques : on sait, entre autres choses, que les Saces étaient payés en tissus de soie des chevaux qu'ils vendaient aux Sères [1]. Ces marchés frontières devaient ressembler, par la variété des races qui s'y donnaient rendez-vous, à ceux que les voyageurs contemporains nous dépeignent en Dzoungarie, aux confins des empires chinois et russe. De ces régions lointaines partaient les récits qui, dénaturés encore de bouche en bouche, se traduisaient chez les Grecs et les Romains par de si singulières confusions d'idées sur le compte des Sères et de leurs produits.

La voie de l'Indus à Bactres n'est pas expressément citée dans Ptolémée; mais elle se distingue, dans ses listes, par une série de positions relativement correctes; elle passait par *Cabura* (Caboul), dont la position en latitude est une des plus exactes que présentent les Tables [2].

C'est aussi à Bactres que nous conduit, en passant par l'Euphrate, l'Assyrie, la Médie, les Portes Caspiennes, Hécatompyle, Hyrcanie, Antioche de Margiane, l'itinéraire dont il a déjà été question plus haut, celui de Maes Titianus. Mais de Bactres la voie se dirigeait vers l'est et atteignait le pays montagneux des *Comedæ*. Ce nom de Comedæ, qui se trouve au VIIe siècle sous la forme *Kioumito* dans Hiouen-tsang, au Xe siècle sous la forme *Khoumid* dans Ibn-Dascht, et que rappelle peut-être encore le nom de la ville de *Kabadian*, désigne

[1] Sur les rapports de la Chine avec les peuples de la Transoxiane, voir Yule, *Cathay and the way thither*, t. I, p. LIV et suiv. — Sur les Indo-Scythes ou Yué-tchi, Specht, *Études sur l'Asie centrale* (*Journal asiatique*, 8e série, t. II, oct.-nov.-déc. 1883). — Commerce de chevaux entre Huns et Chinois : Kondakof-Tolstoï-Reinach, *Antiquités de la Russie méridionale*. (Paris, Leroux, 1891), p. 327.

[2] Cabura, 34° (Ptol.). — Caboul, 34° 25'.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

un des passages le plus longtemps fréquentés entre l'Oxus et Kachgar [1]. Après avoir franchi l'Imaos, on gagnait une ville d'Issédon, située en Scythie, puis enfin une autre Issédon qui faisait partie de la Sérique. Point de doute sur ce point; c'est bien ici avec les véritables Chinois, et non avec de pseudo-Sères que les agents commerciaux de Maes Titianus ont pris contact, car c'est seulement de Chinois du nord qu'ils avaient pu apprendre l'existence de leur capitale et la distance à laquelle elle se trouvait au fond de l'Asie vers l'est.

Je n'entrerai point dans les discussions de détail, peut-être insolubles, que soulèvent quelques parties de l'itinéraire. La direction générale a pu être fixée avec certitude grâce aux explorations russes [2]. J'ai surtout à chercher ici dans quelles conditions Ptolémée a pu faire usage du document qui lui était fourni.

Ses discussions du premier livre, ses Tables au sixième livre prouvent qu'il en a senti tout le prix. Mais, à l'époque où il écrivait, l'itinéraire remontait à une date déjà ancienne. Il suffit, en effet, de faire attention aux termes que Ptolémée emploie dans la controverse qu'il engage à son sujet, pour reconnaître que ce qu'il avait sous les yeux, c'était un document déjà exprimé sous forme cartographique [3]. Comme il nous a dit que Marin de Tyr n'avait pas eu le temps de rédiger sous cette forme les matériaux les plus récents qu'il avait eus entre les mains, il faut admettre que l'itinéraire a été emprunté à une des éditions les plus anciennes.

[1] C'est la contrée connue aujourd'hui sous le nom de *Karatéghine*. Voir Richthofen, *China*, t. I, chap. x, p. 497 et suiv. — Sévertzov, *Bull. de la Soc. de géogr. de Paris*, 1890, p. 593 et suiv.

[2] Surtout les explorations de Fédtchenko (1868-1871), et celles de Majev et Ochanine (1875-1878).

[3] Ptolémée (I, 12, 5-10; I, 16) raisonne, dans tout ce passage, non d'après des chiffres de distances, mais d'après des positions exprimées en degrés de parallèles.

Digitized by Google

La tentative avait-elle été renouvelée? Rien ne le prouve. Un concours de circonstances presque exceptionnel était nécessaire pour permettre au commerce romain d'atteindre le commerce chinois par-dessus les passes du Pamir, à travers l'étendue de l'empire des Parthes. Il existe en général d'instabilité dans toutes les formations politiques de l'Asie centrale. Séparées par des déserts, en butte aux incursions des nomades, ces contrées n'ont jamais constitué pour la Chine une possession durable et tranquille. Effectivement, à l'époque où Ptolémée écrivait, la domination chinoise avait disparu, depuis quinze ans au moins, de la région du Turkestan oriental (1). En admettant même que les tentatives des négociants de Syrie eussent été d'abord couronnées de quelque succès, leur renouvellement était désormais sans objet. Il est donc probable que l'itinéraire de Titianus resta un document unique. Ptolémée n'a rien à lui opposer au cours de sa controverse, et Ammien Marcellin, qui, plus tard, lui empruntera quelques noms, n'ajoutera rien de plus (2).

Toutes ces circonstances ajoutaient donc aux difficultés d'interprétation. Il est toujours malaisé d'évaluer les distances, quand il s'agit de trajets accomplis à travers des contrées accidentées et montagneuses. Comme il arrive naturellement, elles avaient été beaucoup exagérées. Ptolémée a bien essayé de réduire les évaluations jugées par lui excessives de Marin de Tyr. Mais, tentées sans aucun moyen de contrôle, ses réductions ont porté à faux. Il en résulte que, si les latitudes respectives des localités sont passablement observées, les longitudes accusent des écarts énormes, propres à fausser toute la carte.

Enfin Ptolémée indique à son tour qu'il y a une autre voie,

(1) De Guignes, *art. cité*. — Abel Rémusat, *art. cité*. — Hyacinthe Bitchourine, *ouvr. cité*.

(2) Ammien Marcellin, XXIII, 6, 60.

Digitized by Google

partant de la Sérique, que celle qu'a signalée Marin de Tyr. « De la Sérique, dit-il, il n'y a pas seulement la voie qui par *Tour de Pierre* va en Bactriane; il y en a aussi une qui par *Palimbothra* gagne l'Inde[1]. » Si l'existence de cette route avait échappé à Marin de Tyr, ce n'est pas une raison pour croire qu'elle n'était pas ouverte de son temps. Il semble bien qu'une allusion y soit faite dans le Périple[2], et même dans un passage de Pline[3]. Mais Ptolémée est particulièrement désireux de montrer qu'il est beaucoup mieux instruit que son devancier de la géographie intérieure de l'Inde[4]. L'indication que je viens de citer dépose en sa faveur.

Si on la complète à l'aide des renseignements consignés au sixième livre des Tables, il est possible de démêler par où cette route, partant de la Sérique, aboutissait au cours inférieur du Gange. Nous rencontrons en effet des noms significatifs : un peuple appelé *Bautae*, un fleuve *Bautisos*, formes dont la parenté a été depuis longtemps signalée avec le mot par lequel les Indiens désignent les peuples du Tibet, une ville d'*Ottorocorrha*[5]. C'est donc à l'Inde, et non à l'Asie centrale, contrairement à ce que paraît faire supposer la position trop septentrionale qui leur a été donnée, que la provenance de ces noms nous ramène. C'est par l'Inde que Ptolémée en a eu connaissance, qu'il a appris le nom du grand fleuve tibétain qui coule au nord des monts Emodes ou Himalayas.

Mais, si la voie de commerce entre la Sérique et le Gange traversait, comme il est manifeste, le Tibet oriental, de quelle

(1) Ptolémée, I, 17.

(2) *Périple*, c. 64 : Πόλις μεσόγειος μεγίστη, λεγομένη Θῖναι, ἀφ' ἧς τό τε ἔριον καὶ τὸ νῆμα καὶ τὸ ὀθόνιον τὸ Σηρικὸν εἰς τὰ Βαρύγαζα πεζῇ φέρεται.

(3) Pline, *H. N.*, VI, 88, d'après des renseignements venus de Taprobane, place les Sères « ultra montes Hemodos ».

(4) I, 17, 4 : Τὰ περὶ τὴν Ἰνδικὴν περιχώτερον καὶ κατ' ἐπαρχίας ἐμάθομεν καὶ τὰ ταύτης τῆς χώρας ἐνδοτέρω...

(5) Lassen, *Indische Alterthümer*, t. I, p. 523 et suiv.

Digitized by Google

contrée de la Sérique pouvait-elle partir? Est-ce de la capitale dont avaient entendu parler les agents commerciaux de Maes Titianus, de cette *Sera metropolis* qui occupait la place où s'élève aujourd'hui Si-ngan-fou? Ce serait une véritable impossibilité géographique. Atteindre à travers les multiples et énormes chaînes du Tibet oriental une province aussi éloignée vers le nord que le Chen-si, eût été une entreprise que le commerce ne pouvait raisonnablement tenter. Je pense donc que le nom de Sérique désigne ici, non pas le nord, mais l'ouest de la Chine, cette province de Sze-tchouen qui est contiguë au Tibet, et qui partageait depuis une haute antiquité avec le Chen-si, le Chan-si, le Chan-toung, le privilège de la culture et de l'industrie de la soie[1]. Cette troisième voie se distinguait des deux précédentes, non seulement par le point d'arrivée, comme l'indique Ptolémée, mais même en réalité par le point de départ.

Voilà donc trois itinéraires, différents de provenance, d'âge, de direction, que Ptolémée a dû entreprendre de combiner sur ses cartes. Chacun, pris en soi, présente des traits de vérité. On remarquera les positions respectivement correctes de *Gange regia* et de *Palimbothra*. Mais les monts *Emodes*, et avec eux tout le système de positions de leur versant septentrional, sont rejetés trop au nord. Il en résulte qu'ils se rapprochent, contre toute vérité, des positions de l'Asie centrale, qui ont été rejetées trop à l'est. Les divers éléments de la carte n'ont pu se raccorder qu'au prix d'une déformation, dont peut donner une idée la figure suivante :

(1) On sait que la culture de la soie ne s'est répandue que lentement des provinces du nord et du Sze-tchouen (*pays de Chuh*) jusque dans les provinces méridionales où elle est pratiquée aujourd'hui. La relation de Marco Polo montre quelle importance avait encore au XIIIe siècle la culture de la soie dans les provinces du nord (Bretschneider, *Botanicon sinicum*; Natalis Rondot, *L'art de la soie*, Paris, 2e édition, 1885).

Digitized by Google

Pl. II.

COMMERCE DE LA SOIE.

La distance entre les embouchures de l'Indus et du Gange, calculée d'après l'arc de parallèle compris entre ces deux points, n'excède la distance réelle que d'un cinquième environ. Au contraire, entre Bactres et Issedon Serica (Khotan), la distance, calculée de même, est six fois trop grande.

C'est en essayant ainsi de reconstituer le travail auquel s'est livré Ptolémée, qu'on peut parvenir à une appréciation équitable de son œuvre. La méthode que ces exemples permettent d'entrevoir ne diffère guère, au fond, de celle à laquelle sont réduits les cartographes pour les contrées qui ne sont encore connues que par des itinéraires. Mercator n'en pratiquait pas une autre, au XVI^e siècle, pour la Russie; et nos cartographes, il y a une cinquantaine d'années, y avaient exclusivement recours pour l'intérieur de l'Afrique.

Marin de Tyr et Ptolémée vécurent dans un siècle de découvertes; leur carte en est l'expression. Si, en effet, par le plan et le but, leur composition se rattache à une série d'œuvres antérieures, c'est surtout sur des informations récentes qu'elle est fondée, c'est par elles qu'elle vaut. Ptolémée se préoccupe de ne pas faire usage de sources surannées; il n'a qu'une médiocre confiance dans les relations qui n'ont pas pour elles une autorité récente, tant elles risquent de ne plus répondre à la réalité! Il recommande d'exercer sur elles une critique rigoureuse et de se tenir à l'affût des relations les plus nouvelles[1]. Effectivement, tandis que sa nomenclature offre de nombreuses ressemblances avec celles de Pline et du Périple, elle s'écarte sensiblement de celles de Strabon et d'Artémidore.

[1] Ptolémée, I, 5 : Ἀναγκαῖον, ταῖς ὑστάταις τῶν καθ' ἡμᾶς παραδόσεων ὡς ἐπίπαν προσέχειν.

Un fait surtout, dans les explorations de ce temps, avait frappé Marin de Tyr : c'était l'agrandissement du monde connu dans la direction du sud et de l'est[1]. C'est le sujet capital qui défraie presque toutes les discussions des Prolégomènes de Ptolémée. Que l'on compare, en effet, la conception de Pline et de ses contemporains[2] avec celle de Marin de Tyr et de ses successeurs. D'un côté, le monde singulièrement masqué où l'océan Indien et l'océan septentrional sont en communication de voisinage, une carte capable d'accréditer les étranges histoires de flottes naviguant de l'Inde à la Caspienne[3], d'Indiens jetés par la tempête sur les côtes de Germanie[4], et de l'autre, la figure, imparfaite assurément, mais dans son ampleur bien moins contraire à la vérité, que nous présente la cartographie scientifique de l'École grecque. Si Ptolémée combat son prédécesseur, il ne s'écarte pas de lui sur ce point essentiel. Tout au contraire, au delà des longitudes orientales extrêmes de Marin de Tyr, *Sera metropolis* et *Cattigara*, il signale une position plus orientale encore, celle de la capitale des *Thinæ*, qui, dit-il avec intention, n'offre ni entrailles d'airain ni aucun des prodiges qu'on aurait sans doute racontés[5].

Certainement, Ptolémée et Marin de Tyr furent servis par

(1) Ptolémée, I, 3.

(2) L'auteur du *Périple* s'instruit des choses d'Orient, croit que le pays d'où la soie est originaire, et qu'il connaît sous son vrai nom, la Chine, occupe une position très septentrionale, contiguë aux bords opposés de la Caspienne et du Pont : *Κεῖται δὲ ὁ τόπος ὑπ' αὐτὴν τὴν μικρὰν ἄρκτον, λέγεται δὲ συνορίζειν τοῖς ἀπεσταλμένοις μέρεσι τοῦ Πόντου καὶ τῆς Κασπίας θαλάσσης* (c. 64). — Il y a entre les notions du Périple et celles de Ptolémée la même différence qu'entre la carte de Marino Sanuto en 1320 et la carte catalane en 1375.

(3) Pline, II, 167.

(4) *Ibid.*, 169. Cf. Schiern : *Une énigme ethnographique dans l'antiquité* (Mém. de la Soc. des antiquaires du Nord, 1878-1883).

(5) Ptolémée, I, 17; VII, 3, 6 : *Οὔτε μέντοι χαλκᾶ τείχη φασὶν αὐτὴν ἔχειν οὔτε ἄλλο τι ἀξιόλογον.*

Digitized by Google

un rare concours de circonstances : l'essor de l'industrie et du commerce, dû à une longue période de paix; la circulation d'une monnaie que sa beauté et son titre encore intact faisaient rechercher dans l'Inde aussi bien qu'en Germanie (1), l'apparition sur les marchés de l'Asie centrale d'un peuple très civilisé, essentiellement commerçant, qui possédait dans le monopole des soieries un moyen d'échange apprécié sous les tentes des Huns aussi bien que dans les villes de l'empire des Parthes et de l'empire romain. — La période troublée qui suivit fut assurément moins favorable. Peut-être cependant ne faut-il pas exagérer ici l'influence des événements politiques. On ne voit pas, malgré tout, que les progrès du commerce d'Alexandrie vers l'Extrême-Orient se soient arrêtés; certains indices, sur lesquels j'aurai peut-être à revenir plus tard, portent à croire que les relations maritimes avec les ports de la Chine ne commencèrent réellement qu'après l'époque où écrivait Ptolémée. Il ne semble pas non plus que Leptis Magna, si prospère au commencement du IIe siècle, ait perdu de sitôt ses relations avec le Soudan. Si donc Ptolémée ne trouva pas pour lui-même le successeur que Marin de Tyr avait trouvé en lui, si les Protagoras et les Marcien d'Héraclée ne surent rien ajouter d'essentiel à son œuvre, la faute en fut moins dans les circonstances que dans un affaiblissement des traditions scientifiques. Il manqua surtout l'esprit de recherche et d'investigation critique dont témoignent, malgré leurs défauts, parfois plus apparents que réels, les Tables de Ptolémée.

(1) Voir Engelhardt, *Influence de l'industrie et de la civilisation classiques sur celles du Nord dans l'antiquité* (Mém. de la Soc. des antiquaires du Nord, nouvelle série, 1872-1877, p. 265 et suiv.). — Montelius, *La Suède préhistorique* (p. 86). — Worsaae, *La colonisation de la Russie et du Nord scandinave* (Mém. Soc. antiq. du Nord, 1872-1877).

Digitized by Google

LIVRES OFFERTS.

Sont offerts :

A record of the Buddhist religion as practised in India and the Malay Archipelago (A. D. 671-695), by I-Tsing, translated by J. Takakusu, B. A., Ph. D., with a letter from the right hon. professor F. Max Müller (Oxford, 1896, in-4°).

Atti della reale Accademia di archeologia, lettere e belle arti, vol. XVII, 1893-1896 (Napoli, 1896, in-4°).

M. de Barthélemy fait hommage, au nom de l'auteur, M. J. Rouyer, d'une brochure intitulée : *D'une monnaie d'évêque des Innocents, originaire d'Amiens, mal interprétée par Leber* (Paris, 1896, in-8°; extrait de la *Revue numismatique*).

M. Barth fait hommage, au nom de l'auteur, M. Bhattacharya, d'un ouvrage sur les castes et les sectes de l'Inde : *Hindu Castes and Sects. An Exposition of the Origine of the Hindu Caste System and the bearing of the Sects towards each other and towards other religious systems*, by Jogendra Nath Bhattacharya (Calcutta, 1896, in-16).

« L'auteur de ce traité sur les castes et les sectes de l'Inde, M. Bhattacharya, est un brahmane, gradué de l'université de Calcutta et actuellement président du Collège des pandits de Nadiya, le principal siège de l'enseignement traditionnel indigène au Bengale. Outre des publications en sanscrit, entre autres un traité de jurisprudence (*Vyavasthâkalpadruma*), on a de lui de très utiles « Commentaires sur le droit hindou », qui jouissent d'une grande autorité et sont arrivés à leur seconde édition en 1893. Déjà dans ces commentaires on avait beaucoup remarqué des chapitres sur la situation légale des castes. Dans le présent ouvrage, M. Bhattacharya a repris la question dans son ensemble et il y a joint un traité sur les sectes hindoues, qui forme la deuxième partie du volume. Cette addition, à elle seule, montre que l'auteur n'est pas dupe de la théorie traditionnelle de la caste. Il s'en est affranchi, en effet, à un remarquable degré. Pour lui, la multiplicité des castes actuelles ne provient pas de mélanges successifs survenus entre quatre castes primitives : il ne voit pas non plus dans ce régime, comme quelques esprits novateurs de la jeune école hindoue, le résultat du machiavélisme des brahmanes, appliquant la

Digitized by Google

maxime *divide ut imperes* : il regarde plutôt la théorie brahmanique comme un essai d'unification, comme une classification en somme équitable, malgré ses procédés arbitraires et fantastiques, de groupes préexistants infiniment nombreux. Il se rapproche ainsi beaucoup des idées exposées par M. Senart. S'il n'essaie pas, comme notre confrère, de nous éclairer sur la nature de ces premiers groupements et si, du côté archéologique, son exposition tourne ainsi un peu court, ces chapitres n'en sont pas moins très remarquables, venant d'une plume indigène. La description des castes actuelles qui suit est un résumé judicieux et fort utile des ouvrages antérieurs sur la question, entre autres ceux de John Wilson, de Sherring et de Risley, ainsi que des données éparses dans les nombreux *Gazetteers* et autres publications provoquées par le *Statistical Survey*. Pour le Bengale surtout, ces données sont parfois complétées et rectifiées à l'aide des informations personnelles de l'auteur.

« La deuxième partie du volume, qui traite des sectes, est, de même que la première, précédée de chapitres d'introduction où l'auteur expose ses vues sur la nature et sur l'origine des religions. C'est probablement la partie de l'ouvrage à laquelle il attache le plus de prix; pour nous, c'en est la plus faible. Sa philosophie des religions est extrêmement simpliste : il n'y voit que des inventions très peu désintéressées de ceux qu'elles exaltent ou qui en vivent, des fondateurs ou de leurs disciples et des prêtres. Cette doctrine, que nous pouvons écarter comme une vieillerie, trouve une certaine excuse dans le fait qu'elle a été formulée en présence du spectacle étrange et en partie répugnant des sectes hindoues. Elle nous prépare en tout cas à lire une satire. On est d'autant plus heureux de constater que, dans les descriptions qui suivent, rien n'est poussé au noir : même des sectes immondes, comme de certaines branches des Çâktas, il est parlé avec mesure et décemment. En somme, après la déclaration de guerre du début, ce résumé de l'hindouisme est très objectif. Il est utile à consulter et se lit avec agrément. »

M. G. Paris a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, de la part de Mme Amari et de M. A. d'Ancona, les deux beaux volumes intitulés : *Carteggio di Michele Amari* (Turin, 1896, 2 vol. in-8°); on y trouvera un choix des lettres écrites ou reçues par l'homme illustre qui, après avoir été correspondant de cette Académie depuis 1859, en devint associé étranger en 1871. Beaucoup d'entre nous ont connu personnellement Amari et ont gardé un profond souvenir de sa verte vieillesse, de la robuste cordialité de ses

Digitized by Google

manières, de l'ardeur qu'avaient conservée, jusqu'à plus de quatre-vingts ans, son esprit et son cœur. Il avait passé à Paris beaucoup des années de sa jeunesse et de son âge mûr : exilé une première fois de sa patrie, la Sicile, pour avoir publié son beau livre sur les *Vêpres siciliennes*, où le gouvernement napolitain avait vu, non sans cause, plus d'une attaque indirecte contre les hommes et les choses du jour, il trouva à Paris un accueil dont il se plut toujours à faire ressortir la bienveillance : elle l'avait profondément touché et un peu surpris, puisque son principal titre était d'avoir écrit l'histoire du plus violent des soulèvements auxquels ait donné lieu la domination française en Italie. Résolu à éclaircir autant que possible l'histoire ancienne de sa patrie, Amari se mit à étudier l'arabe avec Et. Quatremère, de Slane et surtout Reinaud. Il ne tarda pas à devenir un arabisant de premier ordre, et prépara cette belle *Histoire des Musulmans de Sicile* qui est son plus beau titre de gloire et qu'il a complétée par de nombreuses publications et traductions de textes arabo-siciliens. Rappelé en Sicile par la révolution de 1848, qui le fit un moment ministre des finances, il revint à Paris après le triste dénouement de la lutte et trouva un asile à la Bibliothèque nationale, où il fut chargé de travailler au catalogue des manuscrits arabes. C'est là qu'il se lia avec Renan, beaucoup plus jeune que lui, d'une étroite amitié dont la correspondance publiée par M. d'Ancona contient de nombreux et précieux témoignages. Il rentra en Italie en 1859, quand le gouvernement provisoire de Toscane l'appela à Pise, puis à Florence, comme professeur de langue et littérature arabes. Il accourut en Sicile lors de l'expédition de Garibaldi et dut accepter un ministère dans l'étrange gouvernement du dictateur. Il fut plus tard sénateur du royaume et pendant trois ans ministre de l'instruction publique. Il acheva ses jours dans le travail et dans le plus complet bonheur familial, qu'il avait connu tardivement et qui entoura ses derniers jours de joie et d'affection. Le tableau charmant que formaient autour de ce vieillard allègre et cordial sa femme plus jeune de près de quarante ans, son fils et ses filles dans toute la fleur de la jeunesse, reste gravé dans la mémoire de tous ceux à qui il a été donné de le voir. Il mourut sans souffrance et sans avoir eu le pressentiment de sa fin, tout entier à ses pensées, en serrant la main de la femme qui marchait à son côté. Ce fut la plus douce des morts après la plus laborieuse et la plus féconde des vies.

« M. d'Ancona a surtout recueilli dans la correspondance d'Amari ce qui intéresse la carrière politique et l'histoire du *Risorgimento* de l'Italie. A ce point de vue, comme il le fait remarquer, cette correspondance a

Digitized by Google

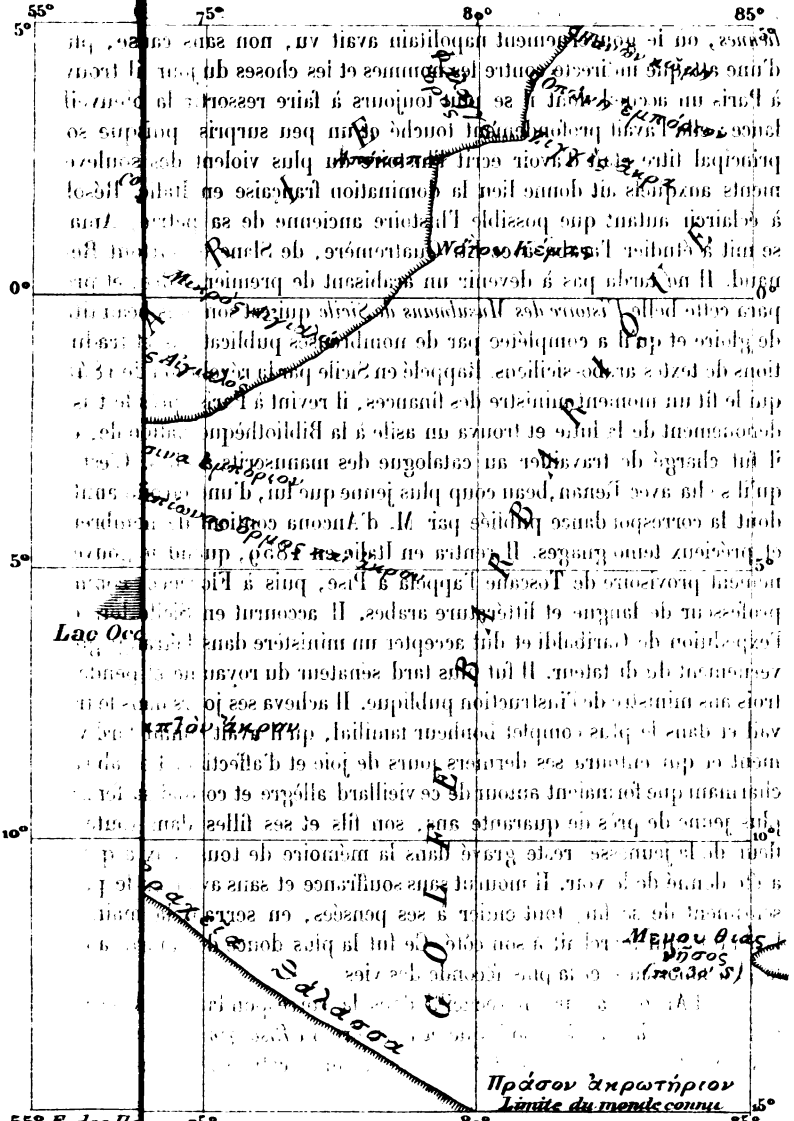
55°
75°
80°
85°
5°
0°
5°
10°
Lac Oc
Πράσον ἀκρωτήριον
Limite du monde connu
55° E. des Ile
75°
80°
85°

Digitized by Google

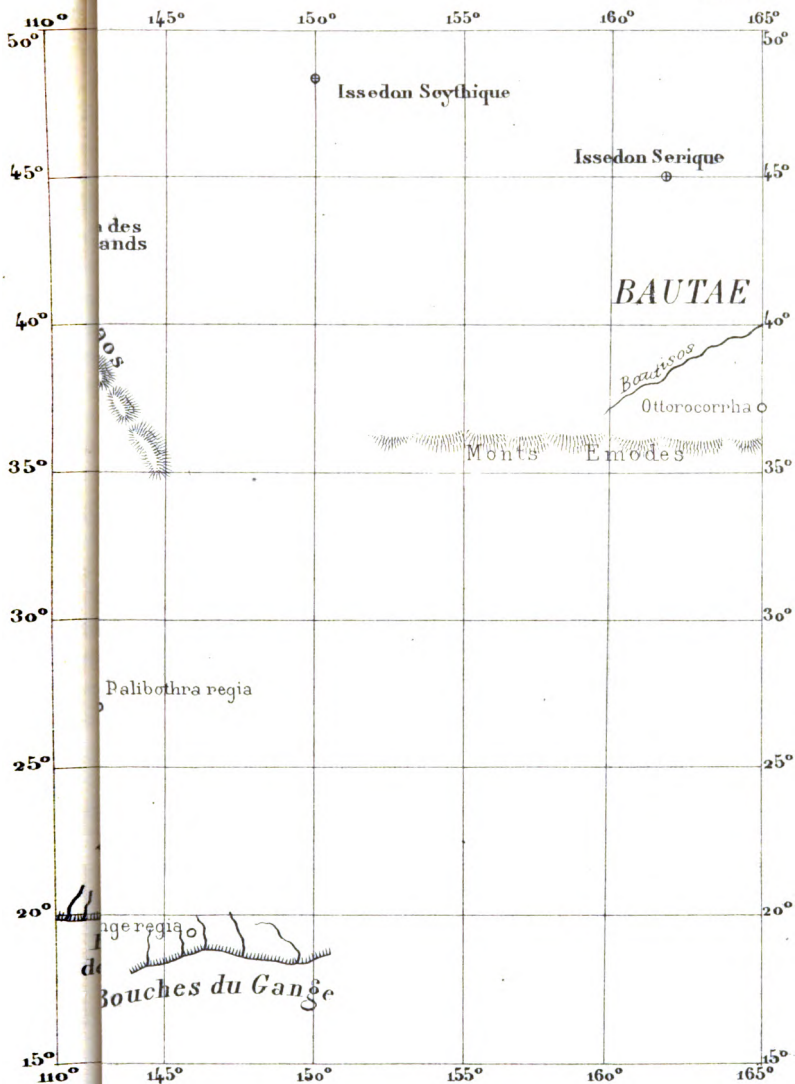

ra
ierre
a regia

Digitized by Google

Digitized by Google

une véritable valeur historique. Parti du simple désir d'alléger le joug que le gouvernement de Naples faisait peser sur la Sicile et de restaurer la constitution libérale que, d'après ses recherches, l'île avait su se donner dès le XIII^e^ siècle, Amari en arriva peu à peu à la conception d'une fédération italienne d'états constitutionnels, puis s'attacha fermement à celle de l'union complète de l'Italie sous le sceptre de la maison de Savoie. Comme tous les grands patriotes qui ont concouru à l'œuvre de l'unité italienne, il éprouva, dans les derniers temps de sa vie, de grandes déceptions et d'amères tristesses en voyant que la réalité n'était pas aussi belle que le rêve; plusieurs de ses lettres de cette période sont empreintes d'une mélancolie désillusionnée qui ne concerne pas seulement sa patrie, mais l'humanité même et la civilisation, qui lui semblent tourner dans un cercle sans issue plutôt que décrire la spirale progressive de Vico. Une des causes de sa tristesse était la mésintelligence qu'il voyait exister entre la France et l'Italie : il s'efforça toujours de la dissiper, et il faisait appel pour l'y aider aux chaudes sympathies qu'il avait laissées à Paris, et parmi lesquelles, je l'ai dit, la plus intime était celle de Renan. Je laisse aux historiens à tirer de ces lettres, écrites toujours avec une franchise et une vivacité qui donnent bien l'idée de cet homme excellent et généreux, le parti qu'ils en tireront certainement. Je dois signaler ici celles, plus directement intéressantes pour l'Académie, qui se rapportent à ses travaux historiques et surtout à ses publications orientales. M. d'Ancona a joint à cette publication le très beau discours qu'il prononça, peu après la mort d'Amari, à l'Académie de la Crusca, sur la vie et l'œuvre de notre illustre confrère. Il a en outre mani ces lettres de notes biographiques sur les personnages auxquels elles sont adressées ou qui y sont mentionnés, rédigées avec l'exactitude et la sobre élégance qu'on lui connaît. Ces deux volumes méritent à des titres très divers l'attention des lecteurs sérieux et tout particulièrement des membres de notre Académie. »

M. Barbier de Meynard présente à l'Académie, de la part de M. Gustave Mercier, interprète militaire, une étude du dialecte berbère intitulée : *Le Chaouia de l'Aurès* (Paris, 1896, in-8°; Publications de l'École des lettres d'Alger, *Bulletin de correspondance africaine*, XVII).

« Ce dialecte est parlé par un groupe considérable de la grande famille berbère à laquelle l'historien arabe, Ibn Khaldoun, donne le nom de Zénètes. Quant au terme bizarre de *Chaouia*, c'est un sobriquet par lequ les Arabes de l'Aurès désignent une tribu kabyle et qui signifie

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

« moutons, brebis ». C'est, comme on le voit, un synonyme inattendu du nom arabe tout aussi peu flatteur *ray'a* « troupeau », qui a été longtemps employé pour désigner les populations non musulmanes de l'empire ottoman. Je ne sais si ce rapprochement a déjà été fait, mais en tout cas il ne me paraît pas contestable.

« Le dialecte étudié par M. Mercier n'avait pas été l'objet de recherches approfondies. On ne possédait jusqu'ici qu'un vocabulaire très mince dû au regretté directeur de l'École des lettres d'Alger, M. Masqueray, et quelques fables publiées par M. Basset. Or il est d'autant plus utile de connaître les variétés linguistiques de l'Aurès, que ce massif montagneux, segmenté en vallées étroites d'un accès difficile, isole chacune des tribus qui l'habitent; de là, une assez grande diversité non seulement de mœurs et de coutumes, mais aussi de langage.

« M. Mercier a suivi avec raison le plan adopté pour les travaux de ce genre. Son essai se compose d'une grammaire et d'un choix de textes en grande partie inédits. Sa grammaire est méthodique et clairement exposée, mais peut-être un peu sommaire; elle eût gagné à être rapprochée des dialectes congénères des Beni Menacer et d'autres représentants de la famille zénète. Dans la deuxième partie, qui est une sorte de petite anthologie, sont réunies des fables et légendes données d'abord en transcription et suivies d'une traduction littérale. Il faut savoir gré à l'auteur d'avoir recueilli des fragments puisés aux sources populaires et écrits sous la dictée des indigènes.

« En résumé, le travail dont M. Mercier fait hommage à l'Académie apporte une contribution des plus utiles à un ensemble d'études encore incomplètes et sans grande cohésion, mais qui, indépendamment de leur intérêt philologique, ont pour la France en particulier une importance politique de premier ordre.

« Je dépose en même temps sur le bureau la suite des *Apocryphes éthiopiens*, traduits par M. René Basset (Paris, 1896, 2 broch. in-16). J'ai déjà, et en maintes occasions, appelé l'attention de l'Académie sur cette publication composée de morceaux d'une valeur inégale, mais poursuivie par le traducteur avec un zèle méritoire. Je me borne aujourd'hui à signaler le titre des deux nouveaux fascicules :

« N° VII. *Enseignements de Jésus-Christ à ses disciples et prières magiques.*

« N° VIII. *Les règles attribuées à saint Pakhome.*

« M. Basset tiendra sans doute à honneur d'utiliser lui-même ces ma-

Digitized by Google

tériaux pour un travail d'ensemble dont l'étude des doctrines ésotériques, celle du gnosticisme en particulier, tirera le meilleur profit. Je serai heureux d'en faire connaître les résultats à l'Académie. »

M. Clermont-Ganneau offre à l'Académie les livraisons 12 à 16 du volume II de ses *Études d'archéologie orientale* (Paris, Bouillon, 1896, gr. in-8°), contenant :

§ 7. La province romaine d'Arabie et ses gouverneurs (fin). — § 8. Les inscriptions du Nazala. — § 9. Inscriptions bilingues de Palmyre. — § 10. Les sanctuaires de Saint-Jacques-l'Intercis en Palestine. — § 11. Les *berquilia* des Croisés et la *birké* arabe. — § 12. La rivière de Gadara et le Pont de Judaire. — § 13. Ouqbouâné, Qahouâné et la *Cauan* des Croisés.

SÉANCE DU 13 NOVEMBRE.

Séance publique annuelle présidée par M. Schlumberger.

L. ORDRE DES LECTURES (1).

1° Discours de M. le Président annonçant les prix décernés en 1896 et les sujets des prix proposés.

2° *Notice historique sur la vie et les travaux* de M. Abel Bergaigne, membre ordinaire de l'Académie, par M. H. Wallon, secrétaire perpétuel.

3° *L'activité scientifique de la France en Afrique, depuis quinze ans*, par M. René Cagnat, membre de l'Académie.

(1) Voir ci-après.

Digitized by Google

APPENDICE.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU VENDREDI 13 NOVEMBRE 1896.

DISCOURS D'OUVERTURE

DE

M. SCHLUMBERGER,

PRÉSIDENT DE L'ANNÉE 1896.

MESSIEURS,

J'aurais voulu, en ce jour où nous célébrons notre séance solennelle, vous parler brièvement de nos travaux de cette année, vous rappeler que jamais peut-être notre Académie n'a été plus activement, plus fructueusement occupée dans la plupart des branches de ses études accoutumées, que jamais les communications de nos membres ordinaires, de nos correspondants, des savants étrangers, n'ont été plus nombreuses, plus intéressantes, d'ordre plus varié.

Comme chaque année, hélas! à l'exemple de tous mes prédécesseurs, le temps me manquerait pour vous présenter même ce très rapide résumé. Les moments dont je puis disposer suffiront à peine à vous dire les résultats de nos concours si suivis et si divers, à rendre un court mais juste hommage à nos lauréats chaque jour plus méritants et plus nombreux.

Vingt et un concurrents se sont disputé les récompenses dont vous disposez en faveur des *Antiquités de la France*. Ce

Digitized by Google

nombre est quelque peu inférieur à celui des concours précédents, mais la valeur moyenne des ouvrages présentés était certainement très supérieure. Aussi, bien que votre Commission ait cru devoir par exception demander l'autorisation de décerner une quatrième médaille, a-t-elle eu le vif regret de ne pouvoir récompenser tous ceux qui eussent mérité de l'être. L'archéologie a cette fois obtenu plus de prix qu'elle n'en remporte d'ordinaire. L'histoire a été toutefois encore la mieux partagée, comme elle l'est presque constamment. C'est ainsi que la première médaille a été décernée à une œuvre historique, l'*Histoire de Clovis* par M. Godefroy Kurth, bien connu déjà par ses travaux critiques sur les sources de notre histoire à l'époque franque. C'est avec un vif intérêt que votre Commission a pris connaissance de ce beau volume dans lequel la vie et les actions du fondateur de la monarchie franque sont exposées par un savant étranger avec autant d'enthousiasme que s'il était Français. M. Kurth a mis en relief d'une manière excellente la personnalité du créateur de notre nation. Il a fait revivre avec une très vive intensité ce plus grand des rois barbares, le seul qui ait su créer un trône durable sur les débris du monde romain. On pourrait faire des réserves assez sérieuses, reprocher à M. Kurth trop d'emphase, une admiration trop prononcée pour son héros, une trop ardente partialité pour l'Église, une appréciation exagérée de la puissance spirituelle de celle-ci à cette époque. Ce livre n'en est pas moins une œuvre de haute érudition qui présentait des difficultés extrêmes par suite du manque de documents. Ainsi que l'a dit fort bien M. Kurth : « Le règne créateur qui a imprimé sa trace d'une manière si puissante dans l'histoire n'en a laissé aucune dans l'historiographie. »

M. Kurth connaît admirablement les textes trop peu nombreux utiles à son sujet, et non moins bien les travaux auxquels ce sujet a déjà donné lieu. Il sait interpréter ces textes

Digitized by Google

avec sagacité, utiliser ces travaux avec critique. Il applique aux sources auxquelles il puise une méthode rigoureuse. Il a parfaitement compris le rôle historique de Clovis dont la figure est surtout grande pour nous parce qu'il a fondé et préparé l'existence de la nation française en unissant la force barbare à la civilisation romaine et en s'appuyant constamment sur l'Église. L'exposé très étendu de la situation de la Gaule au moment de l'arrivée de Clovis est écrit de main de maître. C'est avec le plus vif plaisir qu'on suit dans ce récit si vivant les débuts du roi franc, ses progrès, toute cette épopée où reviennent sans cesse les noms de Reims, de Clotilde, de saint Remy, qui feront toujours battre les cœurs français. Après avoir lu le livre de M. Kurth, on a pour la première fois une idée à peu près nette de ce barbare si intelligent qui, à l'aide du clergé et des cadres de l'administration romaine, transformée par lui, renonçant franchement au paganisme, a édifié l'œuvre qui dure encore.

Les seconde et troisième médailles ont été attribuées à M. Buhot de Kersers pour son ouvrage intitulé : *Histoire et statistique monumentale du département du Cher*, et à M. Courteault, archiviste aux Archives nationales, pour deux ouvrages relatifs à Gaston IV, comte de Foix, vers le milieu du XV^e^ siècle.

M. Buhot de Kersers a écrit en sept grands volumes une histoire archéologique du Berry. C'est l'œuvre méritoire de toute une vie. Tout ce que cette antique province, centre de la monarchie française, contient encore d'importants souvenirs archéologiques depuis la naissance de notre histoire, se trouve figuré et décrit dans ce répertoire immense. Tous les principaux monuments ont été dessinés de la main de l'auteur, qui a pris la peine de visiter de commune en commune chacun des édifices dont il parle. Il ne serait plus possible d'étudier l'histoire du Berry sans avoir recours à M. Buhot de Kersers. Bien qu'au point de vue de la précision exigée aujourd'hui

Digitized by Google

dans les études historiques, cet ouvrage prête à certaines critiques graves, bien qu'au début de sa publication il ait obtenu dès 1885 une seconde médaille à ce même Concours des antiquités et qu'il ne soit point dans les habitudes de la Commission d'accorder deux distinctions au même ouvrage, il s'agit d'une œuvre si considérable, la plus importante consacrée depuis longtemps à nos antiquités nationales, que votre Commission n'a pas hésité à récompenser une fois de plus son laborieux auteur.

M. Henri Courteault a mérité la troisième médaille pour avoir fait connaître une source historique de premier ordre, la chronique inédite de Guillaume Leseur qui, très peu d'années après la mort de Gaston IV de Foix, voulut écrire la carrière militaire de ce brillant chevalier son maître, pour avoir rédigé ensuite à l'aide de ce document, de ses travaux personnels, de pièces empruntées aux archives des Basses-Pyrénées, une belle étude sur la vie de ce puissant souverain, d'abord comte de Béarn et prince de Navarre, puis comte de Foix. Gaston IV fut un des plus notables seigneurs de cette région du sud-ouest au XV^e^ siècle. Ne négligeant rien pour accroître la puissance territoriale qui donnait à son antique maison le premier rang dans la féodalité de la France méridionale, il finit par assurer à ses descendants la couronne de Navarre. Parmi tous ces chevaleresques princes de Béarn, parfaits chevaliers, politiques peu scrupuleux, ce fut un des plus captivants. L'étude historique, très personnelle, que M. Courteault lui a consacrée, expose sa vie mouvementée, d'une manière attrayante, avec un rare bonheur d'expression, surtout avec une science profonde.

M. Armand d'Herbomez a écrit un volume excellent sur l'*Histoire de la châtellenie de Tournai de 1080 à 1314*, pendant qu'elle fut tenue par la maison de Mortagne. Cette étude très complète d'un grand fief de l'extrémité septentrionale de la

Digitized by Google

France, aux XII^e^ et XIII^e^ siècles, a été établie avec un soin si scrupuleux, la généalogie, l'histoire des Mortagne y sont si bien traitées, l'auteur a su tirer si bon parti des pièces justificatives qu'il publie au nombre de plus de deux cents, presque toutes inédites, que votre Commission a cru devoir réclamer une quatrième médaille pour pouvoir plus dignement le récompenser.

Un volume sur les *Origines de la scolastique et Hugues de Saint-Victor* a valu à M. l'abbé Mignon la première mention honorable. Le savant professeur de théologie a traité ce sujet fort grave avec une abondance de détails qui atteste l'étude la plus consciencieuse des documents et une vaste connaissance des subtilités théologiques. Dans ce livre qui est en fait une véritable histoire de la théologie au moyen âge, l'auteur, parlant bien plutôt en théologien qu'en philosophe, s'est particulièrement attaché à comparer avec celles de ses plus illustres contemporains les opinions de l'éloquent mystique qui se nommait Hugues de Saint-Victor.

La deuxième mention a été accordée à MM. George et Ch. Chauvet, auteurs d'une étude sur *Une cachette d'objets en bronze découverts à Vénat près d'Angoulême*, objets de toute nature retrouvés dans une sablière, où ils formaient un amas du poids de plus de soixante-quinze kilogrammes. Tous ces objets très divers, lances, poignards, objets de parure, reproduits sur de nombreuses planches, ont été de la part des auteurs le sujet d'une étude comparative fort détaillée. MM. George et Chauvet ont fait dans l'intérêt de leur œuvre une véritable enquête comparative à travers les livres, les dessins et les musées. Il y a là un effort très sérieux dont votre Commission ne pouvait pas ne pas tenir compte.

C'est encore à l'archéologie que votre Commission a attribué la quatrième mention. Elle a été décernée à M. le D^r^ Carton pour son livre intitulé : *Découvertes épigraphiques et archéolo-*

Digitized by Google

giques en Tunisie (région de Dougga). Ce nouveau travail d'un auteur dont les recherches sur la Tunisie sont depuis longtemps appréciées est une étude archéologique du territoire assez étendu de Dougga, pays incomplètement exploré jusqu'ici et qui fut à l'époque romaine un des plus prospères, des plus fertiles de l'Afrique. Il est rare de voir un recueil de travaux archéologiques présenté d'une façon aussi remarquable. En le parcourant on se rend un compte fort net des brillants et si prompts résultats amenés dans un pays barbare par la nation qui a le mieux compris la civilisation à l'époque antique.

Les cinquième et sixième mentions ont été accordées à M. le chanoine Cochard pour son *Histoire de la juiverie d'Orléans du VI^e^ au XV^e^ siècle*, et à M. Ph. de Bosredon pour sa *Sigillographie de l'ancienne Auvergne du XII^e^ au XVI^e^ siècle*. L'étude peut-être un peu partiale du chanoine Cochard est une très curieuse monographie d'une de ces communautés israélites du moyen âge, dont l'existence inquiète et douloureuse à travers des siècles de misère est encore si mal connue. La réprobation dont les Juifs étaient l'objet, les calomnies sans cesse renaissantes contre eux, la cruauté des mesures dont ils furent trop souvent les victimes infortunées, sont exposées ici dans des pages très intéressantes prises aux meilleures sources.

M. de Bosredon a décrit son volumineux *Corpus* des sceaux d'Auvergne sur un plan très correct. Il s'était assigné la tâche d'être aussi complet que possible; il y a pleinement réussi. Les séries réunies par ses soins sont fort importantes. De nombreux appendices fournissent des renseignements historiques, généalogiques, héraldiques précieux sur les familles, les villes, les monastères d'Auvergne. L'auteur aurait approché encore plus de la perfection s'il avait parlé avec quelque détail des origines des représentations héraldiques dans sa province.

Votre Commission a infiniment regretté de ne pouvoir récompenser plusieurs autres ouvrages, deux en particulier de

Digitized by Google

MM. René Blanchard et Bémont. Le premier, intitulé : *Archives de Bretagne : lettres et mandements de Jean V, duc de Bretagne*, est une immense collection de près de deux mille sept cents documents en cinq volumes, qui contient par le fait l'histoire de cette grande province pendant près d'un demi-siècle. Votre Commission a constaté que cette publication ne pouvait guère être plus complète ni conduite avec plus d'érudition. Elle méritait les plus belles distinctions, mais la meilleure partie en ayant été récompensée il y a quelques années, l'équité n'a pas permis, vu la composition du concours de cette année, de lui décerner encore une médaille.

Le second ouvrage que votre Commission aurait aimé à récompenser est intitulé : *Rôles gascons transcrits et publiés par Ch. Bémont, supplément au tome Ier*. Cette œuvre très importante, mais qui n'est que l'achèvement et l'amélioration d'un travail commencé par feu Francisque Michel, n'était pas assez personnelle pour pouvoir être opposée avec succès aux autres travaux couronnés. Il y a lieu d'espérer que M. Bémont nous donnera bientôt un livre plus original qui se placera au premier rang de nos concours.

La Commission des antiquités nationales vous a signalé encore à des titres divers les travaux de MM. Leblain, l'abbé Métais, Louis Guibert. Vous voyez que la matière ne fait pas défaut et que l'heure de la banqueroute est plus loin que jamais de sonner pour l'histoire et l'archéologie de notre pays.

Le prix biennal fondé par Mme veuve Duchalais devait revenir cette année à l'auteur du meilleur ouvrage de numismatique du moyen âge paru depuis le mois de janvier 1894; vous l'avez attribué à M. de La Tour, bibliothécaire au Cabinet des médailles, pour ses quatre mémoires sur les *Médailleurs italiens ayant travaillé en France*.

Ces mémoires intéressent à la fois notre pays et l'Italie. Ils

Digitized by Google

nous apportent sur des artistes tels que Pietro da Milano, Jean de Candida, d'autres encore qui ont tenu une place distinguée dans notre Renaissance française, une riche moisson de documents inédits ou d'observations personnelles. D'ingénieuses hypothèses ou des recherches patientes ont permis à l'auteur d'élucider la biographie encore si obscure de ces maîtres, de définir leur caractère et leur talent, de dresser le catalogue de leur œuvre. Grâce aux travaux de M. de La Tour, qui continuent si dignement ceux de MM. Armand, Valton et Heiss, cette histoire des médailleurs italiens, qui a été presque exclusivement constituée par des érudits français, continue de demeurer comme un fief scientifique de notre pays.

La Commission, tout en constatant l'importance de l'ouvrage de M. de Belfort intitulé : *Description générale des monnaies mérovingiennes*, n'a pas cru pouvoir le récompenser, mais elle a insisté pour qu'une mention spéciale en fût faite lorsque le résultat du concours serait publiquement proclamé.

Les conditions instituées par le baron Gobert pour concourir au prix fondé par lui, les noms des écrivains éminents, souvent illustres, qui ont mérité de l'obtenir, ont constamment donné à cette récompense une notoriété particulière. Le Concours de cette année est un des plus remarquables. Votre Commission se trouvait en présence de quatre ouvrages qu'elle avait à classer. Sur son rapport vous avez couronné en première ligne celui de M. Noël Valois intitulé : *La France et le grand schisme d'Occident*. La question traitée dans ce livre est une de celles qui intéressent le plus profondément l'histoire de l'Église et l'histoire de France. L'Église a rarement traversé de plus redoutables épreuves et on ne saurait assez rappeler ici les paroles de Froissart : « Les choses allaient malement, et si nostre foy n'eüst esté si fort confermé par la grâce du Saint-Esprit... elle eust esté croslée et branslée. » D'autre part, dans ce chapitre de l'histoire, la France occupe sans conteste

Digitized by Google

la première et la plus large place. Pendant toute la durée du schisme elle a, pour ainsi parler, le don de l'ubiquité. On la sent partout. Il n'est donc pas de livre plus français que celui de M. Valois. L'œuvre a des limites très précises; elle s'étend depuis la mort de Grégoire IX jusqu'à celle de Clément VII en 1394, seize années seulement, mais quelles années! Le mérite principal de M. Valois consiste dans l'étendue de ses enquêtes et la sûreté de ses informations, aussi dans sa rare impartialité, la première qualité en un tel sujet. Le grand schisme, en effet, n'a pas seulement divisé les contemporains en deux camps furieusement irréconciliables; mais les historiens aussi, et cela jusqu'à nos jours. On ne saurait assez insister sur cette particularité maîtresse de l'œuvre de M. Valois. On peut louer encore sa vaste érudition. Il a littéralement tout vu, tout consulté, tout utilisé, tout débrouillé. Son livre porte le cachet de la grande histoire. Aussi bon écrivain que bon historien, sa langue est nette, facile, au besoin alerte et colorée. Rien n'est plus saisissant que la conclusion de ses deux volumes: « Quel que fût alors le morcellement politique de l'Europe, le lien religieux qui unissait les peuples de l'Occident était encore assez fort pour résister aux rivalités des princes, aux jalousies des races, aux compétitions des souverains pontifes. » Ces paroles sont d'un philosophe autant que d'un historien.

M. Petit-Dutaillis obtient le second prix Gobert pour son étude sur *La vie et le règne de Louis VIII*. C'est toujours avec faveur que votre Compagnie accueille les ouvrages destinés à mettre en lumière la vie et le règne d'un roi de France. Il semble même qu'aucun livre ne réponde mieux aux intentions du fondateur. On peut voir dans celui de M. Petit-Dutaillis un véritable modèle de ces sortes de monographies. L'auteur a partagé son œuvre en deux parties, dont l'une a pour titre : *Louis de France*, et l'autre : *Le règne de Louis VIII*. Il raconte de main de maître la bataille de la Roche-au-Moine, par laquelle

Digitized by Google

Louis de France s'était surtout fait connaître avant l'appel des barons anglais, puis l'expédition anglaise qui en fut la suite. Il nous fait assister à l'arrivée toute joyeuse de Louis au delà de la Manche; il prouve que le fils de Philippe-Auguste n'y porta jamais la couronne, ni même le titre de roi, et nous fait voir, en des pages vivement écrites, comment il était impossible qu'une telle aventure réussît. Rien n'est mieux raconté que ces luttes de l'an 1217 qui tournèrent à la confusion finale des Français.

Le règne de Louis en France ne se prêtait pas à des développements d'un intérêt aussi vif. Malgré quelques critiques qui s'adressent à d'assez graves erreurs d'appréciation, cette partie du livre de M. Petit-Dutaillis n'en mérite pas moins d'être tenue en haute estime. Le volume est écrit dans une bonne langue historique, simple, claire, vivante. La méthode est excellente. Cette œuvre en plus d'un concours eût mérité la première de vos récompenses, mais vous aviez à compter avec celle de M. Valois, remarquable par l'importance du sujet traité et les difficultés de la mise en œuvre.

La Commission chargée de décerner le prix Fould s'est trouvée en présence de trois œuvres, d'un mérite si considérable, qu'elle a décidé de partager le prix entre les trois.

Trois mille francs ont été accordés à M. C. Enlart pour ses deux ouvrages intitulés : *Origines françaises de l'architecture gothique en Italie* et *Monuments religieux de l'architecture romane et de transition dans la région picarde*. Le premier de ces livres est une étude très détaillée des rapports qui existèrent entre les nombreux architectes, maîtres d'œuvre et les sculpteurs italiens ayant subi l'influence française pendant le moyen âge. M. Enlart fait par ses recherches la démonstration évidente de l'influence dans la péninsule de l'art gothique, tel qu'il se pratiquait en France aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles par les Cisterciens, ayant leur école en Bourgogne, faisant de là rayonner leurs

Digitized by Google

moines architectes dans toute l'Europe, des Baléares et de la Sicile jusqu'en Suède et de l'ouest de la France jusqu'à l'est de l'Allemagne. Il examine et rapproche toutes les parties constituantes des édifices, depuis la forme des plans jusqu'aux détails de la construction et de l'ornementation. Dans son *Architecture romane de la région picarde*, il a compris une quantité de sujets très divers, choisis dans le département de la Somme, dans l'Artois et le Boulonnais. Il y analyse les dispositions d'ensemble de nombreuses églises, décrit la composition de leur plan, leur construction, les ornements qui les distinguent et qui, suivant lui, décèlent les différentes époques de l'art qu'il étudie. Il note des symptômes du changement qui devait si brusquement s'opérer, la transition entre l'art roman et l'art ogival. Ces deux ouvrages témoignent d'une solide érudition et d'un esprit d'observation remarquable.

Mille francs ont été attribués au duc de Rivoli pour son grand ouvrage intitulé : *Les Missels imprimés à Venise de 1481 à 1600, description, illustration, bibliographie.* Cette vaste publication et d'autres encore sur des sujets du même ordre : *Études sur les* Triomphes *de Pétrarque, Livres d'heures français et livres de liturgie vénitiens, Bibliographie des livres à figures vénitiens,* ont valu au duc de Rivoli, en France comme à l'étranger, la réputation d'un chercheur aussi heureux qu'érudit. Grâce à lui, ce domaine si important de l'histoire de la gravure italienne, qui risquait de nous échapper au profit de nos voisins d'Allemagne, est de nouveau assuré à notre pays. Celui de ces ouvrages que vous avez récompensé cette année, le plus considérable de tous, frappe par la rigueur de la méthode non moins que par la richesse des informations. Il ne forme pas seulement une source précieuse pour le bibliographe ; l'historien de l'art et l'iconographe y trouvent en abondance les documents les plus curieux et les plus dignes de foi. L'Académie, en couronnant l'ensemble des travaux du duc de Rivoli, a entendu

Digitized by Google

rendre hommage au zèle éclairé et aux patientes investigations de cet érudit aussi modeste que laborieux.

Mille francs enfin ont été attribués à MM. A. de Champeaux et P. Gauchery pour leur ouvrage publié en commun, intitulé : *Les travaux d'art exécutés par Jean de France, duc de Berry*. Jean, duc de Berry, frère de Charles V, est justement célèbre par la protection qu'il accorda aux artistes. De tous les nombreux travaux qui lui ont été consacrés depuis un demi-siècle, celui-ci prendra place parmi les plus importants. Il nous apporte une foule de renseignements nouveaux et d'observations originales et ingénieuses sur les œuvres d'art commandées ou acquises par le duc Jean, sur les artistes qu'il a employés, sur la part qui lui revient dans le développement de l'art français à la fin du XIV^e^ et au XV^e^ siècle. MM. de Champeaux et Gauchery ont produit des textes qui n'avaient pas été allégués par leurs devanciers. Les travaux d'architecture ont été traités avec un soin particulier; les auteurs les ont étudiés d'après les trop rares documents de comptabilité qui nous sont parvenus, d'après d'anciens plans ou dessins, et, ce qui vaut encore mieux, d'après les débris, plus ou moins mutilés, qu'ils ont su en reconnaître.

Un prix triennal de dix-huit cents francs a été fondé par M. de La Fons-Mélicocq en faveur du meilleur ouvrage sur l'histoire et les antiquités de la Picardie et de l'Île-de-France. Votre Commission a décidé que le prix serait partagé *ex æquo* entre M. Ferdinand Lot, auteur du livre intitulé : *Hariulf, chronique de l'abbaye de Saint-Riquier* (*V^e^ siècle-1104*), et M. Pilloy, auteur de deux volumes d'*Études sur d'anciens lieux de sépulture dans l'Aisne*.

M. F. Lot a heureusement surmonté les difficultés que présentait une édition de la *Chronique d'Hariulf*. La principale tenait à la perte, déjà ancienne, du manuscrit qui nous a transmis ce document si important pour l'histoire du nord de la

Digitized by Google

France, du IXe au XIe siècle. M. Lot a très ingénieusement suivi les vicissitudes de ce manuscrit, et a tiré un excellent parti des copies modernes et des éditions qui en tiennent lieu dans une certaine mesure. La façon dont le texte de la Chronique a été établi et les commentaires dont il est accompagné dénotent un sens critique très exercé. Le travail de M. F. Lot peut être indiqué comme un modèle à tout éditeur ayant à s'occuper de textes historiques du moyen âge dont les anciens exemplaires ont disparu.

L'archéologie franque, fondée par l'abbé Cochet, a suscité dans ces dernières années de nombreux travaux, appuyés sur des fouilles; personne, mieux que M. Pilloy, grâce à un double talent de dessinateur et d'archéologue, n'a su mettre en valeur les résultats des recherches opérées dans le département de l'Aisne. Le premier, peut-être, il a tenté une classification des sépultures, et celle qu'il a adoptée jette un jour nouveau sur la succession des mobiliers funéraires dans le nord-est de la Gaule.

Le prix annuel fondé par M. Stanislas Julien a été décerné aux tomes I et II de la *Bibliographie coréenne* de M. Maurice Courant. Ces deux volumes contiennent bien plus que le titre ne promet. Outre une bibliographie à l'exactitude minutieuse de laquelle les savants compétents ont rendu pleine justice, ils nous présentent dans l'introduction un aperçu d'un vif intérêt sur le passé mystérieux de cette Corée encore si mal connue; des données curieuses sur la culture du pays y sont présentées sous une forme attachante. C'est une œuvre bien conçue, patiemment exécutée, que votre Commission a éprouvé grand plaisir à récompenser.

Le prix biennal Delalande-Guérineau a été partagé entre M. L. Finot pour sa publication : *Les lapidaires indiens*, et M. Lucien Fournereau, pour son ouvrage intitulé : *Le Siam ancien*.

Digitized by Google

M. Finot est un philologue précis, minutieux, pénétrant. Il a réuni dans une sorte de *Corpus* tous les écrits en sanscrit actuellement connus, qui nous ont transmis sur les pierres précieuses les notions, les préjugés, les superstitions et les légendes de l'Inde. Ce n'était pas une besogne aisée de se débrouiller dans des textes naturellement assez difficiles, dont la tradition manuscrite est souvent des plus médiocres. M. Finot a consacré à sa tâche une patience, une application qui ont porté la lumière sur bien des obscurités.

M. Fournereau est un explorateur courageux, curieux, exact, doublé d'un dessinateur habile. Le livre dans lequel il a consigné et condensé toutes les données qu'il a pu recueillir sur les anciennes ruines du Siam nous apporte ou nous promet une foule de renseignements précieux. M. Fournereau n'est point et ne se donne point pour un archéologue de profession, mais, au prix de recherches attentives et pénibles, il apporte à l'archéologie de l'Extrême-Orient des documents nombreux et considérables.

M. le marquis de La Grange a fondé un prix annuel en faveur de publications sur les anciens poètes de France. Les plus récents travaux sur ce sujet n'ayant point paru d'une importance suffisante, d'autant que leurs auteurs ont déjà obtenu ce même prix en ces dernières années, votre Commission a résolu de décerner cette fois le prix à la *Société des anciens textes français* pour l'ensemble de ses publications. Je n'ai pas à vous faire l'éloge de cette compagnie, dont les services rendus à notre littérature médiévale ne se comptent plus.

M. Benoît Garnier, un de nos plus généreux donateurs, a pourvu spécialement aux sommes destinées à aider les hardis explorateurs des régions de l'Afrique et de l'Asie centrale. L'an dernier vous aviez pu, grâce à ce subside, subventionner largement MM. Fouché et Foureau, deux d'entre eux. Cette année, par suite de circonstances exceptionnelles, vous avez pu ne

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

pas toucher à ce fonds tout en maintenant votre appui à ces mêmes missionnaires.

Notre Académie, en effet, est rentrée en possession d'une partie des sommes qu'elle avait consacrées à soutenir la mission en Asie centrale, si douloureusement terminée, de notre infortuné compatriote Dutreuil de Rhins. Le Gouvernement chinois ayant payé au Gouvernement français une indemnité en réparation de l'assassinat de ce courageux explorateur, il a été décidé d'un commun accord que, sur la somme qui nous revenait, 14,000 francs seraient remis à M. Fouché pour l'aider à poursuivre ses recherches dans l'Inde, où vous l'avez envoyé relever les vestiges de l'art gréco-bouddhique, et 10,000 à M. Foureau pour continuer ses explorations sahariennes.

M. Fouché a montré une fois de plus combien un voyageur spécial, attentif et bien préparé, peut rendre de services à nos études; il a su tirer, en effet, de l'examen comparatif des peintures récemment découvertes à Sigiriya, la démonstration de l'existence d'un contre-courant artistique, succédant dans l'Inde, au v^e^ siècle de notre ère, aux primitives influences septentrionales et remontant bien manifestement du sud au nord, de Sigiriya à Ajantâ. M. Fouché a dressé également pour l'Académie le catalogue des peintures népâlaises et tibétaines de la Collection Hodgson.

Le second des titulaires de la fondation Garnier, M. Foureau, vient de rendre de son côté un signalé service aux études nord-africaines en vous présentant son *Essai de catalogue des noms arabes et berbères des plantes, arbustes et arbres algériens et sahariens*. Son itinéraire de l'an dernier comprenait un peu plus de mille kilomètres en pays non encore visité par des Européens, et sur ce parcours il a continué à rencontrer comme dans les voyages précédents, jusqu'au fond des déserts aujourd'hui inhabitables, de très curieux vestiges d'une occupation fort antique.

Digitized by Google

Le prix Joseph Saintour, décerné pour la première fois, destiné cette année au meilleur ouvrage relatif au Moyen Age ou à la Renaissance, a été donné à M. E. Molinier pour le premier volume de son *Histoire générale des arts appliqués à l'industrie du v^e^ à la fin du XVIII^e^ siècle.* Ce volume est consacré aux *Ivoires*, après quoi l'auteur annonce qu'il traitera successivement des bois sculptés, des meubles, de l'orfèvrerie, de la bijouterie, de la glyptique, de la tapisserie, des étoffes, de la céramique, de l'émaillerie, de la verrerie, de la mosaïque, de la ferronnerie, de la coutellerie, d'une foule d'autres branches encore de l'industrie appliquée à l'art.

On voit tout ce qu'un si vaste programme exige de savoir étendu sur toutes les applications de l'art et quelle étude approfondie d'une multitude d'œuvres particulières ! Pour l'aborder seulement il faut un grand courage, on serait tenté de dire beaucoup de témérité. Mais M. Molinier, encore à l'âge où l'on ne recule pas devant les grandes entreprises, a déjà l'expérience nécessaire pour en assurer le succès. Cette expérience, après l'excellente préparation de l'École des chartes, il l'a acquise par la pratique, par le contact incessant des œuvres d'art dans le département du Musée du Louvre auquel il a été attaché pendant de longues années et qu'il dirige aujourd'hui. Il ne s'y est pas enfermé; il n'est guère de collection, de musée, de trésor d'église qu'il n'ait exploré. Enfin, dans le cours dont il s'est chargé à l'École du Louvre, il a déjà montré et expliqué à ses auditeurs, d'année en année, toutes les séries d'objets dont il se propose de faire dans son grand ouvrage la classification définitive.

Le volume des *Ivoires* que vous avez couronné est par lui-même une œuvre complète. Chacun des chapitres réservés à une des grandes périodes de l'histoire de l'art renferme un résumé substantiel et le jugement le mieux motivé sur chacune de ces périodes. M. Molinier a pris à tâche de décrire le

Digitized by Google

plus grand nombre d'œuvres et de n'en laisser échapper aucune d'importante. Il se défie des théories faites d'avance; il ne veut pas se laisser aller à la tentation des considérations générales. Mais elles ressortent naturellement des faits, et la théorie s'établit d'elle-même dans l'esprit du lecteur, qui compare les principales œuvres de chaque époque grâce aux belles planches extrêmement nombreuses qui accompagnent le texte.

Les revenus relativement importants que vous devez à la générosité de cet amateur éclairé qui fut Eugène Piot vous ont permis cette année de procurer une aide précieuse à plusieurs érudits. C'est ainsi que vous avez contribué pour une somme de 2,000 francs à la belle mission de M. G. Millet dans le Péloponnèse et au Mont Athos, mission dont je vous entretiendrai plus loin. M. de Ridder aussi a obtenu 3,000 francs pour l'aider à publier le second volume de son *Catalogue des bronzes trouvés sur l'Acropole d'Athènes*. Ce *Catalogue*, œuvre de premier ordre, permettra désormais l'étude méthodique d'une collection très riche qui, jusqu'ici, en raison du nombre considérable, de la petite dimension et du caractère fragmentaire des pièces qui la composent, n'avait guère été prise en considération.

Une autre somme de 2,500 francs a été mise à la disposition du Musée du Louvre pour lui faciliter l'acquisition des monuments céramiques très anciens signalés par un de nos confrères dans l'île de Crète. Enfin 3,000 francs ont été versés comme l'an dernier au P. Delattre. Grâce à ce subside, notre éminent associé correspondant a été mis en état de poursuivre les fouilles qu'il exécute depuis tant d'années, avec un zèle infatigable et un si constant succès, sur l'emplacement de Carthage. Dans les cinq premiers mois de cette année seulement, plus de 120 tombeaux ont été ouverts par lui. Tant de résultats obtenus ne vous ont pas empêchés de poursuivre mieux que jamais, à l'aide de ce même fonds E. Piot, la publi-

Digitized by Google

cation de ces *Monuments et Mémoires* dont les premiers volumes vous font tant d'honneur. Les fascicules parus cette année valent les précédents, s'ils ne les dépassent, par la beauté des gravures, la concision et l'excellence des notices.

J'ai achevé la longue énumération des récompenses dont vous disposez annuellement, grâce à tant de généreux donateurs. Cette bonne volonté ne se ralentit point. Chaque année vous apporte une moisson nouvelle. Il y a quelques semaines à peine, un des doyens de notre archéologie nationale, le vénérable M. Prost, membre de la Société des antiquaires de France, vous léguait une rente de 1,200 francs destinée à récompenser chaque année l'auteur du meilleur travail sur son pays natal de Metz. Le vieux patriote ne pouvait se consoler du sort douloureux fait à sa patrie lorraine. Il lui a rendu avant de mourir le plus bel hommage en vous chargeant d'assurer sa glorieuse renommée dans l'avenir.

Les grandes Écoles d'Athènes et de Rome, qui sont placées sous votre haute surveillance, vous ont inspiré comme toujours le plus vif intérêt. Leurs pensionnaires, guidés par ces deux maîtres éminents qui sont nos confrères, n'ont cessé de marcher avec succès sur les traces de leurs devanciers.

Les membres de l'École de Rome ont été cette année au nombre de dix, six titulaires et quatre hors cadre. MM. Bertaux et Join-Lambert ont continué à travailler et travaillent encore chacun de son côté à recueillir les matériaux d'une histoire de l'art dans l'Italie méridionale depuis les Normands jusqu'à la fin de la période angevine. M. Bertaux, après avoir passé l'hiver à Naples, où il a étudié à fond les monuments de cette région, à peine remis d'une grave maladie contractée au cours de sa mission, est courageusement reparti pour ces provinces encore à peine explorées du Bénéventin et des Abruzzes; nous apprenons qu'il y a déjà fait une très ample moisson.

Digitized by Google

M. Join-Lambert a jeté son dévolu sur la Sicile. Jusqu'ici dans cette île l'attention des érudits avait été uniquement retenue par quelques monuments célèbres de la période normande. M. Join-Lambert a pu constater que ceux-ci étaient loin de représenter toute la richesse archéologique de la Sicile. Il nous donnera l'année prochaine une étude méthodique sur l'architecture sicilienne aux XIII^e^, XIV^e^ et XV^e^ siècles. M. Gastinel, poursuivant ses recherches de l'an dernier, s'est installé à Lecce où il a dressé le catalogue des terres cuites du musée de cette ville, si riche en échantillons de la céramique apulienne. Il a catalogué également les sculptures antiques de la villa Médicis. M. Segrestaa a continué ses études sur les manuscrits de Théocrite et la maladie seule l'a empêché jusqu'ici de terminer son mémoire. M. Yver mais la dernière main à son grand travail sur le roi Robert et le commerce napolitain au commencement du XIV^e^ siècle. Vous apprécierez la patiente exactitude des recherches et aussi l'élégance d'exposition qui distinguent ce mémoire.

M. Dufourcq a entrepris une étude d'ensemble sur les *Gesta martyrum* romains. Ces légendes, formant un groupe littéraire assez homogène et circonscrit, ont une grande importance non seulement au point de vue de l'histoire et de l'archéologie locales, mais encore à celui du développement artistique et littéraire dont elles sont la source première. M. Madelin s'est proposé de tirer des archives italiennes les éléments d'une étude sur le concordat de François I^er^. Moins heureux dans ses recherches à Rome qu'on ne l'eût espéré, il l'a été davantage à Florence et à Bologne. Il est maintenant en état de reconstituer exactement l'entrevue de Bologne entre Léon X et le roi de France. Il y a lieu de fonder les meilleures espérances sur le mémoire qu'il nous donnera l'an prochain. MM. Coulon, Daumet et Mirot se sont occupés comme l'année dernière des actes de trois papes d'Avignon, Jean XXII, Be-

Digitized by Google

noit XII et Grégoire XI. Les recueils de ces importants et intéressants volumes, divisés comme de coutume en deux parties : un mémoire d'ordre historique ou diplomatique et un recueil de lettres pontificales, sont prêts pour l'imprimerie. Vous voyez, Messieurs, quelle somme de travaux cette grande École, dont notre érudition française est justement fière, a parfaits dans le courant de cet exercice, quelle gratitude nous devons à notre très aimé confrère l'abbé Duchesne qui, éprouvé lui-même par une fort douloureuse indisposition, n'en a pas moins continué à veiller avec une instante sollicitude sur les intérêts que vous avez confiés à son dévouement, à sa haute science. Nous savons qu'il se félicite du secours qu'il a trouvé dans la présence auprès de lui d'un ancien membre de l'École, M. Paul Fabre, professeur à la Faculté des lettres de Lille, que sa santé a retenu cette année à Rome.

A Athènes on a travaillé incessamment comme à Rome. Les résultats ont été non moins excellents. Vous avez tous dans la mémoire les séances émouvantes au cours desquelles notre confrère M. Homolle, dans ce langage clair et précis qui lui est familier, nous a fait part des brillants résultats des fouilles que l'École a poursuivies à Delphes sous sa direction. Je n'ai pas à vous rappeler la plus belle de ces découvertes, cette fameuse statue de bronze d'un aurige, statue d'origine bien probablement syracusaine, chef-d'œuvre de l'art du sculpteur et du fondeur aux premières années du v^e^ siècle de l'ère antique. Il y a quelques jours à peine notre confrère nous rendait compte des deux résultats capitaux de l'année 1896 : l'achèvement du déblaiement du sanctuaire d'Apollon; la découverte du stade, monument magnifique par la grandeur et la beauté du site, par son état de conservation unique en Grèce. Plusieurs textes épigraphiques du plus haut intérêt, des marbres, des bronzes ont été trouvés, bien des fragments aussi de trouvailles antérieures qui les complètent et leur donnent tout leur

Digitized by Google

prix, tels ce monument quadrangulaire orné d'une frise de combattants, qui rappelle peut-être la victoire de Paul-Émile sur Persée, ou cette série deux fois séculaire de statues d'une famille de dynastes thessaliens, ou ce groupe exquis de jeunes filles dansant la Caryatis, aujourd'hui reconstitué avec sa base si originale, une tige d'acanthe s'épanouissant en chapiteau corinthien, ou ces chevaux archaïques et ces figures qu'il faudra peut-être attribuer au fronton du temple. Vous n'ignorez pas que les moulages de tous ces glorieux débris retrouvés au sanctuaire historique de la Grèce, grâce au zèle pieux de nos érudits, sont dès aujourd'hui exposés dans une des salles du Musée du Louvre. J'ai, en votre nom, adressé nos vives félicitations à notre infatigable confrère qui a tant fait pour le progrès de ces fouilles. Les pensionnaires de l'École ont droit, à ses côtés, à notre gratitude. Leur zèle ardent a secondé celui de leur directeur. MM. Bourguet, Colin et Laurent ont continué de copier et d'étudier toutes les inscriptions au fur et à mesure de leur découverte. M. Perdrizet s'est plus spécialement attaché aux monuments figurés, surtout aux bronzes dont il a catalogué la très précieuse et riche collection. M. Laurent s'est occupé des antiquités byzantines, représentées surtout par des morceaux d'architecture, dont quelques-uns semblent remonter jusqu'au IV^e^ siècle et appartenir aux édifices chrétiens qui ont immédiatement succédé aux temples antiques. Cependant les publications se préparent. M. Colin vous montre dès aujourd'hui ce qu'on en peut attendre par un mémoire remarquable sur le culte d'Apollon Pythien à Athènes, qui a pour fondement principal les inscriptions découvertes à Delphes en 1893 et 1894 dans le Trésor des Athéniens. On ne peut que louer la rigueur, la conscience, les connaissances dont il a fait preuve.

Il reste toutefois beaucoup à faire à Delphes, car si l'œuvre est très avancée, elle n'est point terminée. Le sanctuaire lui-

Digitized by Google

même est déblayé, mais les parties extérieures, les dépendances, le synédrion amphictyonique, Castalie, le Gymnase et le temple fameux d'Athéné Pronaia restent à explorer. Souhaitons que les moyens ne manquent pas pour que cette grande entreprise si honorable pour l'École, si féconde en découvertes, soit dignement et complètement achevée.

Delphes cependant n'a pas uniquement absorbé les efforts de nos pensionnaires. Il y a peu de jours, M. Homolle vous présentait la grande carte topographique de l'île de Délos qu'il vous avait annoncée l'an dernier, œuvre capitale que nous devons au zèle de MM. Ardaillon et Convert, liquidation des travaux passés, préparation de ceux de l'avenir. Le même relevé topographique a été exécuté par M. Convert pour les découvertes de M. Holleaux en Béotie et pour celles de M. Legrand à Trézène. Les efforts portaient en même temps sur le domaine oriental. M. Perdrizet a fait de l'île de Chypre une exploration conduite avec autant d'énergie que d'intelligence. Il a su trouver du nouveau dans un champ si battu et travailler efficacement à enrichir nos collections nationales. M. Fossey avait fait en 1885 une première campagne en Syrie. Il a rapporté d'une excursion dans le Hauran, le Djolan et l'Hermon plus de soixante-dix inscriptions dont il vous soumet le texte. Il a résumé dans une courte introduction son itinéraire et l'a tracé sur plusieurs cartes. Il a fait preuve des qualités les plus solides de voyageur dans ces pays peu accessibles, d'une sécurité douteuse. Il parcourt en ce moment même, avec M. Perdrizet, les vilayets de Damas et d'Alep. M. Jouguet, détaché auprès de la Direction des antiquités au Caire, sur la demande de M. de Morgan, a continué son examen des documents grecs aux Musées de Gizeh et d'Alexandrie. Il avait copié l'an dernier les papyrus grecs de Gizeh; il a envoyé cette année le catalogue sommaire des statuettes de terre cuite du Musée khédivial de Gizeh, où figurent des con-

Digitized by Google

sidérations fort neuves et intéressantes sur l'origine des types. Il va poursuivre, comme membre de la Mission du Caire, l'étude si complexe et encore si obscure de l'hellénisme alexandrin. De Constantinople, M. Joulin a rayonné dans les provinces turques et les États de la péninsule balkanique.

Mais la plus importante parmi ces missions a peut-être bien été celle de M. G. Millet qui, avec autant de zèle que de succès, a procédé cette année, en compagnie de MM. Eustache, architecte, et Ypermann, peintre, à l'exploration archéologique et épigraphique des fameuses ruines des églises et des monastères byzantins de Mistra. Vous n'aurez pas à regretter l'appui que, grâce à la fondation E. Piot, vous avez pu donner à M. Millet. Le brillant résultat de ses recherches fera beaucoup pour la connaissance de ce moyen âge byzantin trop longtemps décrié, auquel on commence seulement à rendre justice aujourd'hui. Vous apprendrez avec plaisir que notre confrère, M. Homolle, et ses pensionnaires sont décidés à cultiver sans relâche cette branche si importante de l'archéologie. MM. Laurent, membre de l'École, et Chesnay, architecte, ont exploré ensemble le Péloponnèse au double point de vue de l'épigraphie et de l'art byzantins. Les deux Écoles de Rome et d'Athènes, sous l'impulsion de leurs directeurs, projettent de s'unir pour préparer enfin ce *Corpus* des inscriptions byzantines qui nous fait si cruellement défaut. Ainsi notre grande École de Grèce, répondant aux instructions de ses fondateurs, étend peu à peu ses travaux à tout le domaine oriental, à toutes les études de toutes les époques. Elle fait appel à toutes les bonnes volontés, elle essaie de grouper tous les concours. Aucun ne lui a fait défaut, je suis heureux de vous le dire, et, dans ses efforts pour le progrès de la science, elle a été soutenue d'un accord unanime et par votre Académie, sa patronne naturelle, et par les pouvoirs publics, et par vos ambassades et vos consulats, et par toutes les direc-

Digitized by Google

tions du Ministère de l'instruction publique, et par l'École des hautes études, et par l'Académie de France à Rome, et par notre École archéologique de Rome, et par notre Mission du Caire. C'est donc vraiment la science française qui agit par elle et avec elle. Ainsi, elle a pu conquérir, avec leur estime, l'assistance des étrangers; elle a toujours pu compter sur l'affection de la Grèce; dans son œuvre byzantine elle collabore avec les archéologues de la Russie. C'est par de tels succès qu'elle se prépare dignement à fêter son cinquantenaire dont l'Académie, je l'espère, voudra, par la présence de ses délégués, rehausser l'éclat et marquer la haute portée scientifique.

Je voudrais terminer ici ce discours et vous laisser sous les impressions heureuses et encourageantes de tant de résultats acquis, laborieusement exécutés, fructueusement achevés, de tant d'espérances basées sur de sérieux débuts.

Je dois cependant vous rappeler en quelques mots les pertes douloureuses que nous avons subies. Pour être moins nombreuses qu'elles ne l'ont été souvent, elles ne nous en ont été pas moins cruellement sensibles, car la mort a frappé parmi nos confrères les plus actifs, les plus aimés et les plus respectés. Outre M. de La Villemarqué, qui vivait depuis longtemps loin de nous et qui s'est éteint au fond de la Bretagne, nous avons perdu notre vénéré doyen d'âge, M. Hauréau, cette austère et noble figure que nous aimions tant à compter parmi nous, ce travailleur infatigable, âme élevée et fière, passionnément éprise du bien, qui jusqu'à la dernière heure de ses 84 années, nous a donné l'exemple de toutes les vertus politiques et privées. Nous avons perdu Rozière, à l'intelligence si vive, au travail si facile et si fécond, qui a tant fait par ses écrits et son action incessante pour nous faire connaître et nous assurer la conservation des grands dépôts d'archives de notre histoire, Rozière toujours prêt à appuyer de sa haute

Digitized by Google

influence la cause de l'érudition, mort en pleine possession de ses belles facultés, regretté de tous. Nous avons perdu encore Curtius, notre illustre associé étranger, historien et archéologue aussi éminent qu'enthousiaste et poète, un de ceux qui ont le plus fait en ce siècle pour la connaissance de la Grèce et dont le nom demeurera constamment attaché à deux œuvres glorieuses, l'histoire du peuple grec et les fouilles d'Olympie. A la suite de ces maîtres célèbres ou éminents, je ne dois pas oublier un modeste travailleur, notre correspondant H. Sauvaire, qui, après avoir servi son pays dignement au loin, s'était créé dans le domaine des études orientales un renom mérité par la sûreté de sa science et l'exactitude de ses informations.

J'adresse de votre part un suprême hommage à ces vaillants travailleurs dont la mort seule a pu interrompre toute une longue et belle carrière exclusivement vouée à l'amour désintéressé de l'érudition.

Digitized by Google

JUGEMENT DES CONCOURS.

PRIX ORDINAIRE DE L'ACADÉMIE.

L'Académie avait proposé, pour l'année 1896, le sujet suivant :

Chercher dans les Métamorphoses *d'Ovide ce qu'il a pris aux Grecs et comment il l'a transformé.*

Trois mémoires ont été adressés sur cette question. L'Académie n'a pas décerné le prix; elle a prorogé le concours sur le même sujet à l'année 1898 (voir p. 519).

ANTIQUITÉS DE LA FRANCE.

L'Académie décerne les trois médailles réglementaires dans l'ordre suivant :

1re médaille, de 1,500 francs, M. Godefroy Kurth, pour son volume intitulé *Clovis;*

2e médaille, de 1,000 francs, M. A. Buhot de Kersers : *Histoire et statistique monumentale du département du Cher;*

3e médaille, de 500 francs, M. Henri Courteault : *Gaston IV, comte de Foix.*

En présence de l'importance des ouvrages présentés au concours, la Commission a été autorisée par M. le Ministre à disposer d'une quatrième médaille de 500 francs, qu'elle a décernée à M. d'Herbomez, pour son *Histoire des châtelains de Tournai de la maison de Mortagne.*

Les mentions honorables ont été attribuées ainsi qu'il suit :

1re mention, M. l'abbé A. Mignon : *Les origines de la scolastique et Hugues de Saint-Victor;*

2e mention, M. le colonel Borelli de Serres : *Recherches sur divers services publics du XIIIe au XVIIe siècle;*

3e mention, MM. G. Chauvet et J. George : *Cachette d'objets en bronze découverte à Vendat, commune de Saint-Yriex, près Angoulême;*

4e mention, M. le docteur Carton : *Découvertes épigraphiques et archéologiques faites en Tunisie;*

Digitized by Google

5e mention, M. le chanoine Cochard : *La juiverie d'Orléans du VIe au XVe siècle ;*

6e mention, M. Ph. de Boisredon : *Sigillographie de l'ancienne Auvergne (XIIe-XVIe siècle).*

PRIX DE NUMISMATIQUE.

Le prix de numismatique fondé par Mme veuve Duchalais, destiné au meilleur ouvrage de numismatique du moyen âge publié depuis le mois de janvier 1894, est décerné, cette année, à M. de La Tour, bibliothécaire au Cabinet des médailles, pour ses mémoires sur les médailleurs italiens de la Renaissance.

Une mention spéciale est accordée à M. de Belfort pour sa *Description générale des monnaies mérovingiennes.*

PRIX FONDÉ PAR LE BARON GOBERT

POUR LE TRAVAIL LE PLUS SAVANT ET LE PLUS PROFOND SUR L'HISTOIRE DE FRANCE ET LES ÉTUDES QUI S'Y RATTACHENT.

Le premier prix est décerné à M. Noël Valois, auteur de l'ouvrage intitulé : *La France et le grand schisme d'Occident.*

Le second prix est décerné à M. Ch. Petit-Dutaillis, pour son *Étude sur la vie et le règne de Louis VIII.*

PRIX BORDIN.

L'Académie avait proposé pour l'année 1896 la question suivante :

Étude sur les vies de saints traduites du grec en latin jusqu'au Xe siècle.

Aucun mémoire n'ayant été adressé sur cette question, l'Académie l'a prorogée à l'année 1899 (voir p. 521).

L'Académie avait, en outre, prorogé à l'année 1896 les deux questions suivantes :

I. *Étude sur les traductions d'auteurs profanes exécutées sous les règnes de Jean II et de Charles V.*

II. *Etude critique sur l'authenticité des documents relatifs aux emprunts des Croisés.*

Sur la première, l'Académie n'a pas décerné le prix, vu l'insuffisance du seul mémoire adressé, et elle a prorogé le concours à l'année 1899 (voir p. 521).

Digitized by Google

Sur la seconde, aucun mémoire n'a été déposé.

L'Académie a rayé la question du concours, et y en a substitué une autre pour l'année 1899 (voir p. 521).

PRIX FOULD.

L'Académie partage le prix Fould de la façon suivante :

1° Trois mille francs sont accordés à M. Enlart pour ses deux ouvrages : I. *Origines françaises de l'architecture gothique en Italie ;* II. *Monuments religieux de l'architecture romane et de transition dans la région picarde ;*

2° Mille francs à MM. A. de Champeaux et P. Gauchery pour leur ouvrage intitulé : *Les travaux d'art exécutés pour Jean de France, duc de Berry ;*

3° Mille francs à M. le duc de Rivoli, pour son ouvrage intitulé : *Les missels imprimés à Venise de 1481 à 1600, description, illustration, bibliographie.*

PRIX LA FONS-MÉLICOCQ.

L'Académie partage le prix *ex æquo* entre :

M. Ferdinand Lot, ancien élève de l'École des chartes et de l'École des hautes études, auteur du livre intitulé : *Hariulf, chronique de l'abbaye de Saint-Riquier* (v^e^ siècle-1104) ;

Et M. Pilloy, auteur des deux volumes intitulés : *Études sur d'anciens lieux de sépulture dans l'Aisne.*

PRIX STANISLAS JULIEN.

L'Académie décerne le prix à M. Maurice Courant, pour les tomes I et II de sa *Bibliographie coréenne.*

PRIX DELALANDE-GUÉRINEAU.

L'Académie partage le prix entre M. Louis Finot, pour sa publication : *Les Lapidaires indiens*, et M. Lucien Fournereau, pour son ouvrage intitulé : *Le Siam ancien.*

Digitized by Google

PRIX DE LA GRANGE.

L'Académie décerne le prix à la « Société des anciens textes français », pour l'ensemble de ses publications.

FONDATION GARNIER.

L'Académie attribue, sur la part de l'indemnité concédée à la fondation pour la mort de M. Dufreuil de Rhins :

1° A M. Foucher, une somme de *14,000 francs*, pour la continuation de sa mission dans l'Inde septentrionale ;

2° A M. Foureau, une somme de *10,000 francs*, pour la continuation de sa mission dans le Sahara occidental.

FONDATION PIOT.

L'Académie a attribué sur les arrérages de la Fondation :

1° Une subvention de *2,000 francs* à M. G. Millet, ancien membre de l'École française d'Athènes, pour la continuation de ses recherches d'archéologie byzantine, commencées à Mistra et dans les églises du Mont Athos ;

2° Une subvention de *3,000 francs*, pour la publication du *Catalogue des bronzes de l'Acropole d'Athènes*, dressé par les soins de M. de Ridder, ancien membre de l'École d'Athènes ;

3° Une nouvelle subvention de *3,000 francs* au R. P. Delattre, pour la continuation de ses fouilles dans la nécropole punique du terrain Douimès, à Carthage ;

4° Une subvention de *1,500 francs* pour la publication du *Catalogue des camées de la Bibliothèque nationale*, par M. Babelon ;

5° Une subvention de *4,000 francs* à M. Perdrizet, pour la continuation de ses recherches archéologiques en Grèce.

PRIX SAINTOUR.

L'Académie décerne le prix à M. E. Molinier, pour son *Histoire générale des arts appliqués à l'industrie du v^e^ à la fin du XVIII^e^ siècle*. Tome I^er^. *Les Ivoires*.

Digitized by Google

ANNONCE DES CONCOURS

DONT LES TERMES EXPIRENT EN 1896, 1897 ET 1898.

PRIX ORDINAIRE DE L'ACADÉMIE.

L'Académie rappelle qu'elle a proposé les questions suivantes :

1° Pour l'année 1897 :

Étudier, d'après les inscriptions cunéiformes et les monuments figurés, les divinités et les cultes de la Chaldée et de l'Assyrie.

2° Pour l'année 1898 :

Étude sur les sources des martyrologes du IX^e^ siècle. (On se bornera aux textes primitifs, en négligeant leurs adjonctions postérieures.)

L'Académie proroge à l'année 1898 le sujet suivant :

Chercher dans les Métamorphoses *d'Ovide ce qu'il a pris aux Grecs et comment il l'a transformé.*

L'Académie propose en outre, pour l'année 1899, la question suivante :

Étudier, en se servant des documents littéraires et des monuments figurés, les vieilles épopées grecques autres que l'Iliade et l'Odyssée, particulièrement celles qui ont pu fournir des sujets, des incidents et des personnages à la tragédie. Rechercher ce que les poètes tragiques ont emprunté à ces poèmes et comment ils ont modifié les données qu'ils y trouvèrent.

Les mémoires sur chacune de ces questions devront être déposés au secrétariat de l'Institut avant le 1^er^ janvier de l'année du concours.

Chacun de ces prix est de la valeur de *deux mille francs.*

ANTIQUITÉS DE LA FRANCE.

Trois médailles, de la valeur de *quinze cents francs* la première, *mille francs* la deuxième et *cinq cents francs* la troisième, seront décernées aux meilleurs ouvrages manuscrits ou publiés dans le cours des années 1895 et 1896 sur les *Antiquités de la France*, qui auront été déposés en double exemplaire au secrétariat de l'Institut avant le 1^er^ janvier 1897. — Les ouvrages de numismatique ne sont pas admis à ce concours.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

PRIX DE NUMISMATIQUE.

I. Le prix de numismatique fondé par M. ALLIER DE HAUTEROCHE sera décerné, en 1897, au meilleur ouvrage de numismatique ancienne qui aura été publié depuis le mois de janvier 1895.

II. Le prix biennal de numismatique fondé par Mme veuve DUCHALAIS sera décerné, en 1898, au meilleur ouvrage de numismatique du moyen âge qui aura été publié depuis le mois de janvier 1896.

Chacun de ces prix est de la valeur de *huit cents francs*.

Les ouvrages devront être déposés en double exemplaire au secrétariat de l'Institut : pour le concours ALLIER DE HAUTEROCHE, avant le 1er janvier 1897 ; pour le concours DUCHALAIS, avant le 1er janvier 1898.

PRIX FONDÉS PAR LE BARON GOBERT.

Pour l'année 1897, l'Académie s'occupera, à dater du 1er janvier, de l'examen des ouvrages qui auront paru depuis le 1er janvier 1896, et qui pourront concourir aux prix annuels fondés par le baron GOBERT. En léguant à l'Académie des inscriptions et belles-lettres la moitié du capital provenant de tous ses biens, après l'acquittement des frais et des legs particuliers indiqués dans son testament, le fondateur a demandé « que les neuf dixièmes de l'intérêt de cette moitié fussent proposés en prix annuel pour le travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent, et l'autre dixième pour celui dont le mérite en approchera le plus; déclarant vouloir, en outre, que les auteurs des ouvrages couronnés continuent à recevoir, chaque année, leur prix, jusqu'à ce qu'un ouvrage meilleur le leur enlève, et ajoutant qu'il ne pourra être présenté à ce concours que des ouvrages nouveaux ».

Tous les volumes d'un ouvrage en cours de publication, qui n'ont point encore été présentés au prix Gobert, seront admis à concourir, si le dernier volume remplit toutes les conditions exigées par le programme du concours.

Sont admis à ce concours les ouvrages composés par des écrivains étrangers à la France.

Sont exclus de ce concours les ouvrages des membres ordinaires ou libres et des associés étrangers de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Digitized by Google

L'Académie rappelle aux concurrents que, pour répondre aux intentions du baron GOBERT, qui a voulu récompenser les ouvrages les plus savants et les plus profonds sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent, ils doivent choisir des sujets qui n'aient pas encore été suffisamment approfondis par la science. La haute récompense instituée par le baron GOBERT est réservée à ceux qui agrandissent le domaine de la science en pénétrant dans des voies inexplorées.

Six exemplaires de chacun des ouvrages présentés à ce concours devront être déposés au secrétariat de l'Institut (délibération du 27 mars 1840), avant le 1er janvier 1897, et ne seront pas rendus.

PRIX BORDIN.

M. BORDIN, notaire, voulant contribuer aux progrès des lettres, des sciences et des arts, a fondé par son testament des prix annuels qui sont décernés par chacune des cinq Académies de l'Institut.

L'Académie rappelle qu'elle a proposé les sujets suivants :

1° Pour l'année 1897 :

Étudier dans ses traits généraux le recueil de traditions arabes intitulé «Kitab el-Aghâni» (le livre des chansons); signaler, au moyen de citations, l'importance de ce livre pour l'histoire politique, littéraire et sociale des Arabes.

2° Pour l'année 1898 :

Dresser le catalogue des peintures de vases dont les sujets paraissent empruntés au drame grec (tragédie, comédie, drame satirique), s'en servir pour restituer, s'il y a lieu, le sujet des pièces perdues.

L'Académie proroge de nouveau à l'année 1899 les deux questions suivantes :

I. *Étude sur les vies de saints, traduites du grec en latin jusqu'au* x*e siècle.*

II. *Étude sur les traductions françaises d'auteurs profanes exécutées sous les règnes de Jean II et de Charles V.*

Elle retire du concours l'*Étude critique sur l'authenticité des chartes relatives aux emprunts contractés par les Croisés* et y substitue, pour la même année 1899, la question suivante :

Iconographie des vertus et des vices dans l'Europe latine antérieurement à la Renaissance.

Digitized by Google

L'Académie propose en outre, pour l'année 1899, le sujet suivant : *Rechercher les sources de la Légende dorée de Jacques de Voragine.*

Les mémoires sur chacune de ces questions devront être déposés au secrétariat de l'Institut, avant le 1er janvier de l'année du concours.

L'Académie rappelle que le prix extraordinaire biennal, institué sur les arrérages de la fondation sera décerné :

En 1897, à un ouvrage d'érudition orientale, publié dans les cinq années précédentes et qui lui paraîtrait mériter cette récompense.

En 1899, au meilleur ouvrage sur l'antiquité classique, publié dans le même délai.

Chacun de ces prix est de la valeur de *trois mille francs.*

PRIX LOUIS FOULD.

Après la délivrance du prix de *vingt mille francs* fondé par M. Fould, un prix biennal de *cinq mille francs* a pu être institué, d'accord avec ses héritiers, sur les revenus de la même fondation, en faveur de l'auteur *du meilleur ouvrage sur l'histoire des arts du dessin, en s'arrêtant à la fin du XVIe siècle.*

Ce prix sera décerné en 1898.

Les ouvrages manuscrits ou imprimés devront être écrits ou traduits en français ou en latin et déposés en double exemplaire, s'ils sont imprimés, au secrétariat de l'Institut avant le 1er janvier 1898.

PRIX LA FONS-MÉLICOCQ.

Un prix triennal de *dix-huit cents francs* a été fondé par M. de la Fons-Mélicocq *en faveur du meilleur ouvrage sur l'histoire et les antiquités de la Picardie et de l'Île-de-France* (Paris non compris).

L'Académie décernera ce prix, s'il y a lieu, en 1899; elle choisira entre les ouvrages manuscrits ou publiés en 1896, 1897 et 1898, qui lui auront été adressés en double exemplaire, s'ils sont imprimés, avant le 1er janvier 1899.

PRIX BRUNET.

M. Brunet, par son testament en date du 14 novembre 1867, a fondé un prix triennal de *trois mille francs* pour *un ouvrage de bibliographie savante que l'Académie des inscriptions, qui en choisira elle-même le sujet, jugera le plus digne de cette récompense.*

Digitized by Google

L'Académie décernera, en 1897, le prix au meilleur des ouvrages de bibliographie savante, publiés en France dans les trois dernières années, dont deux exemplaires auront été déposés au secrétariat de l'Institut, avant le 1er janvier 1897.

PRIX STANISLAS JULIEN.

Par son testament olographe, en date du 26 octobre 1872, M. Stanislas JULIEN, membre de l'Institut, a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une rente de *quinze cents francs* pour fonder un prix annuel *en faveur du meilleur ouvrage relatif à la Chine.*

L'Académie décernera ce prix en 1897.

Les ouvrages devront être déposés, en double exemplaire, au secrétariat de l'Institut, avant le 1er janvier 1897.

PRIX DELALANDE-GUÉRINEAU.

Mme DELALANDE, veuve GUÉRINEAU, par son testament en date du 16 mars 1872, a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une somme de vingt mille francs (réduite à dix mille cinq francs), dont les intérêts doivent être donnés en prix, tous les deux ans, au nom de DELALANDE-GUÉRINEAU, à la personne qui aura composé l'ouvrage jugé le meilleur par l'Académie.

L'Académie décide que le prix Delalande-Guérineau sera décerné, en 1898, au meilleur ouvrage sur la langue française du moyen âge ou sur les patois.

Les ouvrages manuscrits ou publiés depuis le 1er janvier 1896, destinés à ce concours, devront être déposés en double exemplaire, s'ils sont imprimés, au secrétariat de l'Institut, avant le 1er janvier 1898.

PRIX JEAN REYNAUD.

Mme veuve Jean REYNAUD, «voulant honorer la mémoire de son mari et perpétuer son zèle pour tout ce qui touche aux gloires de la France», a, par un acte en date du 3 décembre 1878, fait donation à l'Institut d'une rente de *dix mille francs*, destinée à fonder un prix annuel qui sera successivement décerné par chacune des cinq Académies.

Conformément au vœu exprimé par la donatrice, «ce prix sera ac-

Digitized by Google

cordé au travail le plus méritant, relevant de chaque classe de l'Institut, qui se sera produit pendant une période de cinq ans.

« Il ira toujours à une œuvre originale, élevée, et ayant un caractère d'invention et de nouveauté.

« Les membres de l'Institut ne seront pas écartés du concours.

« Le prix sera toujours décerné intégralement.

« Dans le cas où aucun ouvrage ne paraîtrait le mériter entièrement, sa valeur serait délivrée à quelque grande infortune scientifique, littéraire ou artistique.

« Il portera le nom de son fondateur Jean REYNAUD. »

L'Académie décernera ce prix, s'il y a lieu, en 1900.

PRIX DE LA GRANGE.

M. le marquis DE LA GRANGE, membre de l'Institut, par son testament en date du 4 août 1871, a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une rente annuelle de *mille francs*, destinée à fonder un prix en faveur de la publication du texte d'un poème inédit des anciens poètes de la France; à défaut d'une œuvre inédite, le prix pourra être donné au meilleur travail sur un ancien poète déjà publié.

Ce prix sera décerné, s'il y a lieu, en 1897.

FONDATION GARNIER.

M. Benoît GARNIER, par son testament en date du 11 avril 1883, a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres la totalité de ses biens (legs réduit d'un tiers en faveur des héritiers par décret du 27 septembre 1884). Les intérêts du capital résultant de la liquidation de la succession doivent être affectés, chaque année, « aux frais d'un voyage scientifique à entreprendre par un ou plusieurs Français, désignés par l'Académie, dans l'Afrique centrale ou dans les régions de la haute Asie ».

L'Académie disposera, en 1897, des revenus de la fondation selon les intentions du testateur.

PRIX LOUBAT.

M. LOUBAT, membre de la New-York Historical Society, a fait don à l'Académie des inscriptions et belles-lettres d'une rente annuelle de *mille*

Digitized by Google

francs pour la fondation d'un prix de *trois mille francs*, qui sera décerné tous les trois ans au *meilleur ouvrage imprimé* concernant l'histoire indigène, la géographie historique, l'archéologie, l'ethnographie et la linguistique du Nouveau Monde.

Ce prix sera décerné en 1898.

Seront admis au concours les ouvrages publiés en langues latine, française et italienne, depuis le 1er juillet 1895.

Les ouvrages présentés à ce concours devront être envoyés au nombre de deux exemplaires, avant le 1er janvier 1898, au secrétariat de l'Institut.

Le lauréat, outre les exemplaires adressés pour le concours, devra en délivrer trois autres à l'Académie, qui les fera parvenir, l'un au *Columbia College* à New-York, le deuxième à la *New-York Historical Society* de la même ville et le troisième à l'Université catholique de Washington.

FONDATION PIOT.

M. Eugène Piot, par son testament en date du 18 novembre 1889, a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres la totalité de ses biens. Les intérêts du capital résultant de la liquidation de la succession doivent être affectés chaque année «à toutes les expéditions, missions, voyages, fouilles, publications que l'Académie croira devoir faire ou faire exécuter dans l'intérêt des sciences historiques et archéologiques, soit sous sa direction personnelle par un ou plusieurs de ses membres, soit sous celle de toutes autres personnes désignées par elle».

L'Académie a décidé qu'il sera réservé, chaque année, sur les revenus de la fondation, une somme de *six mille francs* pour la publication d'un recueil qui portera le titre suivant : Fondation Piot. *Monuments et mémoires publiés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.*

L'Académie disposera, en 1897, du surplus des revenus de la fondation selon les intentions du testateur.

FONDATION JOSEPH SAINTOUR.

M. Joseph Saintour, par son testament en date du 16 novembre 1887, a légué à chacune des cinq classes de l'Institut la somme nécessaire pour la fondation d'un prix de *mille francs* (élevé à *trois mille francs* à la suite de la liquidation de sa succession), qui devra porter son nom et dont le sujet sera désigné par chacune des Académies.

Digitized by Google

L'Académie des inscriptions, en ce qui la concerne, rappelle que ce prix sera décerné dans l'ordre suivant :

En 1897, au *meilleur ouvrage relatif à l'Orient*, publié depuis le 1er janvier 1894;

En 1898, au *meilleur ouvrage relatif à l'Antiquité classique*, publié depuis le 1er janvier 1895;

En 1899, au *meilleur ouvrage relatif au Moyen Age ou à la Renaissance*, publié depuis le 1er janvier 1896.

Seront admis au concours les ouvrages manuscrits ou imprimés d'auteurs français.

Les ouvrages destinés à ces concours devront être déposés, en double exemplaire s'ils sont imprimés, au secrétariat de l'Institut avant le 1er janvier de l'année du concours.

PRIX ESTRADE-DELCROS.

M. Estrade-Delcros, par son testament en date du 8 février 1876, a légué toute sa fortune à l'Institut. Le montant de ce legs devra être partagé, par portions égales, entre les cinq classes de l'Institut pour servir à décerner, tous les cinq ans, un prix sur le sujet que choisira chaque Académie.

Ce prix, de la valeur de *huit mille francs*, sera décerné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, pour la première fois en 1897, à un travail rentrant dans les ordres d'études dont elle s'occupe.

Le choix de l'Académie portera sur l'ouvrage publié dans les cinq années précédentes qui sera jugé le plus digne de cette haute récompense.

PRIX DE CHÉNIER.

Mme Adélaïde-Élisa Frémaux, veuve de M. Louis-Joseph-Gabriel de Chénier, a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une somme de *quatorze mille francs* « pour le revenu être donné en prix tous les cinq ans à l'auteur de la méthode que ladite Académie aura reconnue être la meilleure, la plus simple, la plus prompte, la plus efficace pour l'enseignement de la langue grecque ».

L'Académie décernera, pour la première fois, ce prix en 1899.

Digitized by Google

PRIX JEAN-JACQUES BERGER.

Le prix Jean-Jacques Berger, de la valeur de *douze mille francs*, à décerner successivement par les cinq académies *à l'œuvre la plus méritante concernant la ville de Paris*, sera attribué par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, pour la première fois, en 1898.

CONDITIONS GÉNÉRALES

DES CONCOURS.

Les ouvrages envoyés aux différents concours ouverts par l'Académie devront parvenir, *francs de port et brochés*, au secrétariat de l'Institut, avant le *1er janvier de l'année où le prix doit être décerné.*

Ceux qui seront destinés aux concours pour lesquels les ouvrages imprimés ne sont point admis devront être écrits en français ou en latin. Ils porteront une épigraphe ou devise, répétée dans un billet cacheté qui contiendra le nom de l'auteur. Les concurrents sont prévenus que tous ceux qui se feraient connaître seront exclus du concours; leur attention la plus sérieuse est appelée sur cette disposition.

L'Académie ne rend aucun des ouvrages imprimés ou manuscrits qui ont été soumis à son examen; les auteurs des manuscrits ont la liberté d'en faire prendre des copies au secrétariat de l'Institut.

Le même ouvrage ne pourra pas être présenté en même temps à deux concours de l'Institut.

DÉLIVRANCE DES BREVETS

D'ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE.

En exécution d'un arrêté du Ministre de l'instruction publique rendu en 1833, l'Académie déclare que les élèves de l'École des chartes qui ont été nommés *archivistes paléographes* par arrêté ministériel du

Digitized by Google

5 février 1896, conformément à la liste dressée par le Conseil de perfectionnement de cette École, sont :

MM. Poute de Puybaudet (Edmond-Guy-Marie).
Thiollier (Noël-Auguste-Emmanuel).
Trouillard (Guy-Jules-Marie-Louis).
Maruéjouls (Pierre-Laurent-Frédéric).

Sont nommés archivistes paléographes hors rang, comme appartenant à des promotions antérieures :

MM. Jacob (Louis-Marie-Omer-Arthur).
Le Begue de Germiny (Melchior-Ghislain-Maxime).
Saint-John de Crèvecoeur (Paul-Lionel).

Digitized by Google

NOTICE HISTORIQUE

SUR LA VIE ET LES TRAVAUX

DE

ABEL-HENRI-JOSEPH BERGAIGNE,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE,

PAR

M. H. WALLON,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE.

MESSIEURS,

Abel Bergaigne n'a fait que passer parmi nous, mais l'accident terrible qui nous l'a soudainement enlevé dans la pleine maturité de son talent, quand il allait mettre la main à l'œuvre où devait se résumer tout le labeur de sa vie, ajoute singulièrement à la douleur de sa perte et à la vivacité de nos regrets. Je voudrais en être le fidèle interprète dans cet hommage public rendu à sa mémoire.

Abel-Henri-Joseph Bergaigne était né à Vimy (Pas-de-Calais), le 31 août 1838. Son père appartenait à l'administration de l'enregistrement. C'est vers cette carrière qu'il le dirigea, et le premier rang que le jeune homme obtint dans le concours ouvert aux candidats était pour lui un gage sérieux d'avenir (1857). Il passa plusieurs années dans un bureau d'hypothèques; mais ses goûts le ramenaient aux travaux littéraires auxquels semblaient le prédestiner ses brillantes études au lycée d'Amiens, et sa mère, devenue veuve, ne voulut pas contrarier sa vocation. Il vint à Paris, suivant des cours, don-

Digitized by Google

nant des leçons particulières, et se frayant l'entrée de l'enseignement public par ses succès aux épreuves de la licence ès lettres (1866). Vers quelle branche des lettres devait-il se porter? Irait-il disputer aux élèves plus jeunes de l'École normale quelqu'une des places de l'agrégation? Une voie moins explorée s'ouvrait devant lui.

Des traductions avaient initié le public aux productions de la littérature indienne, si longtemps inconnue de l'Occident. Abel Bergaigne, un peu poète lui-même, avait été séduit par la nouveauté de cette antique poésie. Mais une traduction peut-elle révéler les secrets du génie poétique d'un peuple? Il voulut remonter à la source. Un cours de sanscrit avait été créé au Collège de France en 1815, inauguré par Chézy, continué avec éclat par Eugène Burnouf (1832). Parmi les disciples de ces maîtres, Abel Bergaigne rencontra un maître, non moins instruit que dévoué, Hauvette-Besnault, un maître qu'il vénéra toujours et auquel il devait bien peu survivre. Ses progrès furent si rapides qu'en 1868, formé d'ailleurs depuis 1865, par le cours de M. Bréal, aux études de grammaire comparée, il fut jugé digne d'être nommé répétiteur de sanscrit à l'École des hautes études, récemment fondée par notre regretté confrère Victor Duruy; et, tout en s'acquittant de ces fonctions, il trouvait encore le temps de publier dans les *Mémoires* de la Société de linguistique, dont il avait été élu membre en 1865, dans le *Journal asiatique* et la *Revue critique*, des notices où l'on pouvait reconnaître la solidité comme l'excellente méthode de son enseignement[1].

La guerre fatale de 1870 suspendit cet enseignement et ces travaux. Abel Bergaigne avait alors un autre exemple à donner à ses élèves, l'exemple du devoir de tout citoyen en présence de l'ennemi. Il s'enrôla dans les bataillons de marche, puis à

[1] On en trouve l'indication et l'appréciation dans les rapports annuels de la Société asiatique de 1870 et années suivantes.

Digitized by Google

la paix, plus épargné que beaucoup d'autres, il reprit le cours de ses savantes occupations. Il avait traduit en 1869 dans le premier fascicule du recueil de l'École des hautes études un essai de Georges Curtius sur *la Chronologie dans la formation des langues indo-germaniques* [1], premier gage qu'il donnait à la science de la grammaire comparée; en 1872 il paya un semblable tribut à la langue sanscrite, en publiant le *Bhâmini-Vilâsa*, littéralement le *Jeu de la Belle* [2], œuvre de Djagannatha, qualifié le roi des Pandits (savants), sorte de poème tout à la fois gnostique et érotique. On sent dans sa traduction la touche du poète, jaloux de conserver, le plus possible, ce que toute poésie doit perdre en passant dans la prose d'une langue étrangère.

De nombreux articles insérés dans les *Mémoires de la Société de linguistique de Paris* marquent la suite de ses recherches sur la langue sanscrite et les applications que l'on peut en faire à la grammaire comparée [3]. Il faut citer en première ligne le mémoire qui remporta en 1873 le prix ordinaire proposé par notre Académie : *Essai sur la construction grammaticale considérée dans son développement historique en sanscrit, en grec, en latin, dans les langues romanes et dans les langues germaniques* [4]. « Il y a montré, dit plus tard notre confrère M. Bréal, en exposant pour la première fois ses titres devant l'Académie (1884), que les langues anciennes sont restées fidèles aux règles de la construction dans la langue sanscrite, et que ces règles se re-

[1] *Bibliothèque de l'École des hautes études*, 1er fascicule (1869).

[2] *Ibid.*, 1872.

[3] *De la nature phonétique de l'Anusvâra sanscrit.* (L'Anusvâra = résonance nasale.) *Mém. de la Soc. de linguistique*, t. II (1874), p. 31-36. — *Du prétendu changement de* bh *en* m, *en paléoslave, en lithuanien et en gothique*, *ibid.*, p. 213-217. — *Du rôle de la dérivation dans la déclinaison indo-européenne*, *ibid.*, p. 358-379. — Ajoutons une *Revue des travaux relatifs à l'Inde publiés en 1875*, dans la *Revue historique*, dirigée par MM. G. Monod et G. Fagniez, janvier-avril 1877.

[4] Publié dans les *Mémoires de la Société de linguistique*, t. III (1879).

Digitized by Google

trouvent jusque dans les langues des Germains. Les Allemands ont rendu hommage à ses vues [1]. »

Mais ce qui l'occupait surtout, c'était le *Rig-Veda* et l'étude de la religion qui l'inspira. Il en fournit la preuve quand il soutint, en 1877, ses thèses pour le doctorat devant la Faculté des lettres de Paris. Avec une thèse latine sur la grammaire comparée (*De conjunctivi et optativi in Indo-europæis linguis informatione et vi antiquissima*) il présentait comme thèse française, thèse principale, *Les dieux souverains de la religion védique*. Or cette thèse devait former le troisième tome de son grand ouvrage : *La religion védique d'après les hymnes du Rig-Veda*. Il avait donc déjà au moins ramassé les matériaux des deux premiers volumes [2].

Son ouvrage comprenait la période la plus ancienne de la religion de l'Inde, et il présentait sous un jour entièrement nouveau le livre qui en réunit presque toute la poésie sacrée. Les premiers interprètes, dans leur enthousiasme, y avaient vu comme l'éclosion du génie poétique au sein de cette race aryenne dont les peuples de l'Occident tirent leur origine. Abel Bergaigne, poète aussi, mais critique avant tout, y reconnaissait bien du mélange : auprès des inspirations d'une poésie primitive, il y trouvait des morceaux qui portaient la marque d'une civilisation très raffinée; le génie populaire et l'esprit liturgique pour ainsi dire côte à côte. Ce sont ces éléments divers qu'il avait voulu distinguer tout d'abord, et en

[1] Séance du 5 décembre 1884.

[2] Le tome Ier parut en 1878, et le tome II seulement en 1883; le tome III, mis en vente en même temps, n'était qu'un nouveau tirage de la thèse, dégagée de l'introduction, mais accrue d'une conclusion nouvelle où il répondait à plusieurs des critiques dont ses idées avaient été l'objet. Il avait lu déjà, en 1875, devant notre Académie, une étude sur l'*Arithmétique mythologique du Rig-Veda*, dont le résumé fut inséré dans nos *Comptes rendus*, 26 février et 9 juillet (p. 68-70 et 221-227). C'était un des éléments de son grand ouvrage.

Digitized by Google

conséquence il avait pris soin d'en recueillir les formules. « Ce livre, écrivait-il dans l'introduction de son tome I^er^, est surtout une étude philologique. L'objet principal que je m'y propose est l'interprétation des hymnes du Rig-Veda. Après les travaux de rapprochement des différents emplois de chaque mot, d'où sont sortis et la partie védique du dictionnaire sanscrit de Pétersbourg, due à M. Roth, et l'*index verborum* complet que M. Grassmann a publié sous le titre de *Wœrterbuch des Rig-Veda*, j'ai pensé qu'un travail de rapprochement des différentes formes de chaque idée pourrait contribuer à son tour à la solution d'une partie des difficultés, les unes reconnues, les autres esquivées plutôt que résolues, que présente encore l'exégèse du plus ancien monument de la littérature indienne. J'ai donc entrepris de donner au public une sorte d'*index rerum*, ou mieux d'*index* des « idées » du Rig-Veda [1]. »

Notre regretté confrère Adolphe Regnier, en présentant ce volume à l'Académie, insistait sur le caractère philologique que Bergaigne lui avait imprimé, et il ne savait assez l'en louer [2]. « Il a pensé, disait-il, qu'après les travaux de MM. Roth et Grassmann à qui nous devons des index des mots du Véda, un index des idées, c'est-à-dire un rapprochement des différentes formes sous lesquelles paraît chaque idée dans les hymnes, pourrait, à son tour, contribuer à la solution des difficultés de l'exégèse du plus ancien monument de la littérature indienne. A ce rapprochement des formes diverses de la même idée il a joint celui des idées contraires, et, par suite de cette synthèse, son *index rerum* est devenu un *Exposé méthodique de la religion védique*. Mais il a tenu essentiellement, il l'affirme et il le montre dans cette première partie, à ce que son ouvrage, tout en prenant et justifiant ce titre, demeurât

[1] T. I, p. 1.

[2] *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, séance du 15 novembre 1878, p. 379.

Digitized by Google

avant tout un nouvel instrument d'exégèse pour l'intelligence du texte védique. »

Entre la publication du tome I^er^ et celle du tome II, Abel Bergaigne avait inséré dans les *Mémoires de la Société de linguistique* des études qui devaient servir à la composition de son livre, par exemple ses *Quelques exemples sur les figures de rhétorique dans le Rig-Veda*, observations d'un caractère non purement littéraire, comme on l'aurait pu croire par ce titre, mais philologique et lexicographique : « La rhétorique védique, disait-il, est en effet une rhétorique bizarre, qui paraît avoir effarouché, jusqu'à ce jour, les interprètes les plus autorisés du *Rig-Veda*. Plutôt que d'y conformer leurs traductions, ils ont, pour éviter l'étrangeté des figures et surtout la cacophonie des métaphores discordantes, recouru un peu à tous les moyens. Quand l'effacement des images ou même la substitution pure et simple des termes propres aux termes figurés ne leur a pas suffi, ils n'ont pas reculé toujours devant des violences plus graves à faire au lexique. Toutefois, je reconnaîtrai volontiers que les deux savants qui ont donné récemment des traductions complètes du *Rig-Veda* n'ont pas cédé, dans une égale mesure, à la répugnance que la rhétorique en question doit en effet inspirer à notre goût moderne. Dans bien des cas où M. Grassmann a reculé devant la hardiesse ou l'incohérence des figures védiques, M. Ludwig a tenu bon. Cependant le courage lui a manqué, à lui aussi, plus d'une fois. J'en ai montré déjà davantage[1]. Mes traductions ont paru assez rébarbatives à un critique sérieux pour lui arracher cette boutade : « En somme, j'avoue que j'aime mieux me tromper avec « Roth et Grassmann que de comprendre le *Veda* avec M. Ber« gaigne. » Je serai plus hardi encore aujourd'hui. Non content d'avoir tenu tête au monstre toutes les fois qu'il s'est présenté

[1] Dans *La religion védique d'après les hymnes du Rig-Veda*, t. I.

Digitized by Google

à moi au détour d'un vers, je vais lui donner la chasse à travers le recueil entier. J'espère montrer que cette « extrême « dureté d'expression » à laquelle aboutissent souvent mes interprétations, n'est pas seulement tolérée, mais qu'elle est recommandée par la rhétorique védique; en d'autres termes, que les auteurs des hymnes ne sont jamais plus satisfaits d'eux-mêmes que lorsqu'ils ont assemblé des expressions qui hurlent d'effroi de se voir accouplées[1]. »

Abel Bergaigne s'était engagé à compléter sa démonstration, et il a tenu sa promesse par ses *Études sur le lexique du Rig-Veda*, insérées en 1883 et 1884 dans le *Journal asiatique*[2].

Quand parurent, en 1883, les tomes II et III de *la Religion*

[1] *Quelques observations sur les figures de rhétorique dans le Rig-Veda*, extrait des *Mémoires de la Société de linguistique* (1880), p. 1. « Ce mémoire, où l'auteur, dit A. Regnier, nous donne une connaissance complète, minutieusement exacte des hymnes védiques, est, par les faits sur lesquels il appelle notre attention, un des chapitres les plus curieux, on peut le dire, non seulement des lettres indiennes, mais de l'esprit humain. Quand on lit les versions qui ont paru jusqu'ici du Veda, on est frappé, à chaque pas, des violences sans nombre que les traductions font au lexique, substituant le sens propre au figuré, introduisant dans le texte les explications du commentaire de Sâyana, interprétant au lieu de traduire. Lorsque, à part soi, on essaye de traduire littéralement, qu'on substitue à leur façon de rendre le mot à mot rigoureux, on arrive, en maint endroit, à de tels résultats, à de telles hardiesses, étrangetés, incohérences de métaphores et de comparaisons, que l'on comprend leurs inexactitudes, la nécessité où ils se sont, je ne dis pas trouvés, mais crus, de s'écarter du texte, de se préoccuper, comme ils l'ont fait, des exigences de notre goût moderne. M. Bergaigne n'admet pas cette excuse. Il soutient avec raison que les traducteurs des livres sacrés de l'Inde n'ont pas plus que les autres privilège d'infidélité, droit de s'en tenir aux à peu près. Il va plus loin et pense pouvoir nous montrer que, dans ce domaine du surnaturel, les expressions les plus étranges se trouvent être, par cette étrangeté même, mieux appropriées aux idées qu'elles expriment ou qu'elles suggèrent. Ce sera, il nous le promet, le sujet d'un nouveau et prochain travail »; et notre savant confrère trouve en celui-ci « un témoignage de l'étonnante familiarité de M. Bergaigne avec le texte du Rig-Veda ». (Séance du 18 juin 1880, *Comptes rendus*, p. 208.)

[2] Octobre-novembre 1883, p. 468; février-mars 1884, p. 188-252; avril-mai-juin 1884, p. 518-553; septembre-octobre, p. 169-206.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

védique, c'est encore Adolphe Regnier, dont je ne saurais trop invoquer l'autorité, qui les présenta à notre Académie[1]. Faisant ressortir le mérite et les difficultés du travail, il disait : « Je ne crois pas qu'il nous soit parvenu un seul monument de la haute antiquité dont l'interprétation offre autant d'énigmes que le Veda. Malgré les essais, les efforts de plusieurs savants éminents, c'est encore, lorsqu'on ne veut pas, et on ne le peut, s'en tenir à l'exégèse brahmanique, une forêt vierge où l'on a ouvert quelques sentiers, fait quelques éclaircies, mais où il reste fort à faire pour les pionniers. M. Bergaigne, dans une conclusion pleine d'honnête franchise et de candeur, on peut le dire, dans le plus noble sens du mot, reconnaît qu'il n'a été que cela; mais cela, de la façon qu'il l'a été, n'est pas peu de chose. »

Abel Bergaigne devait aller plus loin; mais, tout en poursuivant ces études sévères, il n'avait pas négligé d'autres œuvres de la littérature indienne qui la pouvaient faire connaître plus facilement et plus agréablement au grand public.

Il avait, après la soutenance de ses thèses, traduit la *Nâgânanda* ou la *Joie des serpents* (1879), drame bouddhique tout empreint de cet « esprit d'amour et de dévouement pour les êtres vivants » qui est le fond de la morale chez les disciples de Çâkya-Mouni. Le héros de la pièce est un jeune prince qui, pour arracher un serpent aux griffes d'un oiseau de proie, se fait dévorer à sa place. Il est vrai que ce n'est ni un oiseau, ni un serpent ordinaire. L'oiseau est un oiseau divin, le terrible Garouda; le serpent, un de ces serpents à face humaine, appelés Nâgas, dont Garouda est l'impitoyable ennemi; et le jeune prince lui-même est de la race des génies aériens, arrivé,

[1] *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*. Séance du 11 mai 1883, p. 241.

Digitized by Google

dans la série des renaissances, au point de devenir bientôt un Bouddha. Mais il y a dans toute cette mythologie un sentiment humain qui, par son exagération même, donne lieu aux scènes les plus touchantes. C'est lorsqu'il a trouvé la jeune fille dont les charmes l'ont ravi et qui partage son amour, c'est au moment où il vient de la prendre pour épouse, qu'il se livre comme victime, au risque d'entraîner avec lui dans la mort la jeune femme qu'il avait tant désirée, sa mère, qui ne vivait que pour lui, et son vieux père. Heureusement, au moment où s'allume le bûcher qui devait les consumer avec lui, Gaourî le ressuscite.

Un peu plus tard, Abel Bergaigne entreprit de refaire, en y associant M. Paul Lehugeur, ancien élève de l'École normale, son beau-frère, la traduction de l'œuvre célèbre de Câlidasâ, *Sakountalâ;* Sacountalâ, dont le nom seul résume pour Gœthe toutes les beautés du monde, « les fleurs du printemps, avec les fruits de l'automne, le charme qui enivre avec l'aliment qui rassasie, le ciel avec la terre »; Sacountalâ, « qui réunit dans une seule action, selon Lamartine, ce qu'il y a de plus pastoral dans la Bible, de plus pathétique dans Eschyle, de plus tendre dans Racine ». Mais Bergaigne, qui a lu le drame dans le texte, et qui le juge tout d'abord en critique impartial, y trouve l'empreinte de la littérature dont elle est sortie, une littérature savante et surtout aristocratique : « Câlidasâ, dit-il, n'aurait pas été trop dépaysé à l'hôtel de Rambouillet. » Cela ne l'empêche pas de reconnaître en lui « un artisan de style qui aime la nature », qui « sait en choisir, dans le monde extérieur comme dans l'âme humaine, les traits les plus purs et les plus expressifs »; qui a su reproduire dans son principal personnage « un caractère de femme à la fois passionné, noble et charmant »; et sa traduction a déjà, sur les autres, cette supériorité qu'il garde la physionomie de l'original, où des

Digitized by Google

strophes poétiques se mêlent, comme dans un genre d'opéra, au dialogue, en usant de la prose pour ce qui est en prose, et des vers pour ce qui est en vers. Dans cet essai poétique, l'indianiste se plaît à rivaliser avec le normalien[1].

La contexture du drame n'est pas très compliquée : « C'est le vieux conte, toujours identique, de la femme méconnue, répudiée, puis retrouvée avec son fils, au fond des bois. » L'amour s'éveille subit, irrésistible, à la simple vue, dans le cœur du roi et de la jeune fille : rien de plus naïf d'ailleurs et de plus chaste que la manière dont celle-ci en fait l'aveu à ses compagnes. Le mariage s'accomplit selon le mode des Gandharvas, le plus simple des modes : mariage par consentement mutuel, sans autre cérémonie; point d'officiants, ni de témoins. Mais le roi a été rappelé à sa cour, et, pendant que la jeune épouse reste plongée dans ses pensées, elle n'a pas entendu la voix d'un ascète qui se présente comme hôte, et qui, se croyant rebuté, la maudit. Malédiction terrible! Le roi aura tout oublié, elle sera comme une étrangère pour lui, quand elle viendra le rejoindre dans son palais; le charme ne sera rompu qu'à la vue de l'anneau qu'il a détaché de sa main pour le lui donner en fiançailles. Elle arrive, et le charme opère. Tous les souvenirs qu'elle invoque auprès du roi sont réputés impostures, et, quand à l'appui de ses paroles elle lui veut montrer l'anneau qu'elle a reçu de lui, elle ne l'a plus au doigt; elle l'a dû perdre au lieu où elle a fait ses ablutions. Que faire? Elle cède à la fortune; mais comme elle se retire, arrive un prodige qui va préparer le dénouement :

Une forme se dresse... ou plutôt un éclair
Brille et disparaît avec elle.

[1] Les strophes, dit-il, ont été traduites *soit directement sur le texte*, soit sur une première traduction en prose rigoureusement littéraire, p. 10. Cela explique le partage entre les deux traducteurs.

Digitized by Google

Déjà d'ailleurs le roi a eu quelque pressentiment. La fière et douloureuse attitude de la jeune femme l'a touché :

En vain je cherche au fond de ma mémoire,
Cette femme n'est rien pour moi,
Et cependant je suis près de la croire,
Mon cœur bat, je ne sais pourquoi.

Ce pressentiment est bientôt justifié. Un pêcheur a trouvé dans le corps d'un poisson l'anneau du roi. On l'amène au palais comme coupable de l'avoir dérobé. Il proteste, il conte son histoire; on en rit d'abord, et bientôt il n'est plus question de l'incriminer. Le roi, en revoyant son anneau, a recouvré la mémoire. Mais où est Sakountalâ? Il se désespère. — Ici nous entrons à pleines voiles dans le merveilleux. — Indra l'appelle à combattre une race de démons contre lesquels le roi des dieux a besoin de son aide. Il part sur le char divin, traverse les célestes espaces, triomphe, et reçoit d'Indra lui-même la couronne pour prix de ses exploits. Sa récompense n'est pas complète. Il est ramené sur la terre, à la montagne où réside le dieu-ermite Mâritcha. Il y voit un enfant qui joue avec un lionceau, préludant au rôle que son nom de Grand-Dompteur lui présage. Il est frappé de son audace et croit voir dans sa main des signes qui lui promettent l'empire. Ce n'est pas le fils d'un ermite. Les traits du roi ont fait soupçonner sa parenté avec l'enfant; à d'autres signes le roi reconnaît lui-même son fils. Les ombres se dissipent et l'histoire se complète. Sakountalâ, enlevée en sortant du palais du roi par la nymphe, sa mère, l'a mis au monde dans cet asile. La jeune mère a retrouvé son époux. Tout s'explique; c'est le charme qui a fait le mal. Plus de remords d'un côté, ni de ressentiment de l'autre. Les deux époux retournent, sur le char d'Indra, dans leur palais.

Cette collaboration fut pour les deux traducteurs réconfor-

Digitized by Google

tante et douce, comme on peut le croire de deux amis, deux frères qui ont partagé les mêmes douleurs dans les épreuves de la vie. Bergaigne avait épousé la sœur de M. Paul Lehugeur (octobre 1877). Elle lui promettait un long avenir de bonheur paisible, elle lui avait donné un fils. L'enfant mourut presque aussitôt né, et, bien peu de jours après, la pauvre mère, 15 août, 24 août, 13 septembre 1878! l'année du mariage n'étant pas même accomplie! Ce fut pour notre ami un coup terrible! Il avait juré, sur le corps de la jeune femme, de rester fidèle à sa mémoire, et il tint son serment. Sa pensée était toujours à elle, et se représentait, sans doute bien douloureusement, les joies dont elle lui avait donné un gage, qui s'étaient évanouies comme une ombre et qu'il ne voulait plus tenir d'aucune autre, quand il traduisait en ces vers d'une expression simple et touchante une strophe de Sakountalâ :

Avoir de tels enfants... Ah! quelle douce chose!
Contempler leurs joyeux ébats,
Voir leurs petites dents garnir leur bouche rose,
Qui s'ouvre pour rire aux éclats,
Suivre l'effort charmant de leur langue novice,
Les prendre à terre tout poudreux,
Les porter dans ses bras, complaire à leur caprice :
Ah! que les pères sont heureux!

A la suite de ce cruel événement, les lettres de Bergaigne à son beau-frère, alors professeur au lycée d'Angers, expriment une douleur poignante. Il lui écrivait le 6 octobre 1878 :

J'emploie mes matinées à écrire des lettres (je n'avais répondu encore qu'à trois ou quatre de celles qui m'avaient été adressées). Je ne sais pas si les larmes deviennent une routine comme le reste, mais je passe régulièrement ce temps-là à pleurer et à sangloter. Aussi bien, il n'y a que cela de bon, sauf les promenades au cimetière qui sont meilleures encore : c'est là seulement que j'échappe à la fois à la douleur lancinante et à l'horreur de la distraction. Tout m'y parle d'elle, mais d'elle morte.

Digitized by Google

Rien n'y réveille ces souvenirs du bonheur qui, je l'espère, prendront quelque douceur avec le temps, mais qui sont maintenant si cruels.

Il voulut, cette année même, refaire en Belgique et en Hollande l'excursion qu'il avait faite, l'année précédente, avec celle qu'il venait d'épouser; faire ce qu'il appelle son « pèlerinage en Belgique », un vrai chemin de la croix. S'il revient aux lieux où elle a passé, ce ne sont ni les sites, ni les monuments qu'il revoit, c'est elle. Au Helder :

Je me suis assis sur un banc où elle m'avait laissé, poursuivant malgré moi sa route vers le phare où elle prétendait monter. Je lui avais laissé faire deux ou trois cents mètres avant de courir la rejoindre. Elle se retournait de temps en temps pour voir si je venais, puis continuait bravement son chemin. Je suis resté là longtemps à regarder le ruban blanc qui s'allongeait dans l'herbe au bord de la digue, et je croyais l'y voir avec sa petite robe bleu marine.

S'il s'arrête à Harlem, c'est qu'il en veut rapporter pour sa tombe les fleurs qui lui ont plu; à Anvers, c'est pour revoir au musée un portrait qui lui avait paru avoir une vague ressemblance avec elle, « ressemblance bien vague en effet, ajoute-t-il, et je resterai peut-être le seul à la sentir »; mais il en rapporte une photographie. A Bruxelles, il a peine à quitter la place de l'Hôtel-de-Ville, où ils ont demeuré ensemble, qu'ils ont vingt fois traversée :

En sortant de là, j'ai eu l'idée d'entrer à Sainte-Gudule où nous étions allés à la messe le dimanche 14; c'était cette fois le dimanche 13, et c'était le salut. Comme on allait donner la bénédiction du Saint-Sacrement et que je cherchais un endroit et une attitude pour pleurer à mon aise, je suis allé me courber sur un prie-Dieu vers l'endroit d'où nous avions entendu la messe l'année dernière, et là, j'ai pu enfin épancher mon cœur. (17 octobre 1878.)

A Paris, ce sont les bois des environs, où ils s'étaient promenés ensemble cueillant des fleurs, ce sont ces bois qu'il

Digitized by Google

parcourt à la saison, seul désormais, cueillant encore les fleurs qu'elle aimait, pour en orner le lieu où elle repose; et ce qui le décide à prendre un nouvel appartement, c'est qu'il y a un jardin, et Mme Lehugeur, la mère, aime à cultiver un jardin :

Le mien serait à elle. Il l'attirerait chez moi, nous serions plus souvent encore et plus longtemps ensemble. Nous cueillerions là les bouquets que nous porterions sur la tombe de notre chère Marie. (6 mai 1880.)

Son image ne le quitte plus. On a fait d'elle, d'après une photographie, un portrait qui rend bien les traits de son visage :

Quant à la ressemblance morale, il fallait y renoncer d'avance. Mais c'est elle qui court le moins de risques de s'effacer de mon souvenir. Je sais bien, en fermant les yeux à demi, ou quand le soir tombant vient envelopper le portrait comme d'un voile, lui donner l'expression que je lui veux. L'essentiel, pour moi, c'était la ressemblance matérielle. Et mes yeux ne s'y trompent pas, car ils n'ont jamais versé tant de larmes que depuis que ce portrait est devant moi à toute heure du jour. (23 décembre 1878.)

Mais tous ces détails sont pour un frère qui comprend sa douleur et dont il aime d'ailleurs à partager la vie :

J'ai un peu souri avec toi; j'ai beaucoup pleuré seul depuis. Je mentirais si je te disais que les larmes ne m'ont pas été plus douces. Mais je ne regrette pas pour cela d'avoir souri *en ta compagnie*. Hélas! cela m'arrive quelquefois, malgré tout, devant des indifférents. C'est à quoi nous contraignent les relations inévitables, les occupations journalières. Mais cela, c'est horrible. (17 décembre 1878.)

Il avait bien dû reprendre ses relations pourtant, il s'était remis à ses occupations journalières. Le travail était la seule distraction qu'il n'évitait pas, et notre Académie ne tarda point à lui en offrir une matière nouvelle, en l'associant à MM. Senart et Barth dans une publication d'un grand intérêt pour

Digitized by Google

l'histoire ancienne de l'Indo-Chine : *Les inscriptions du Cambodge*. Un peu plus tard, Abel Bergaigne a retracé dans le *Journal des Savants* [1] les origines de cette découverte : « L'Indo-Chine, dit-il, a été bien nommée. Elle a été dans l'histoire le théâtre où la civilisation chinoise est entrée en contact avec la civilisation indienne. Les principaux peuples qui l'habitent ont tous fait des emprunts, soit à l'une, soit à l'autre; » — et il trace la ligne de démarcation qui, laissant à l'Inde la Birmanie et le Siam, réserve plus particulièrement l'Annam à l'influence prépondérante de la Chine. « Mais il est, ajoute-il, une autre partie de l'Indo-Chine, dont l'Europe connaissait à peine le nom il y a un quart de siècle, et où viennent d'être retrouvés, dans l'espace de vingt années, les vestiges d'une culture ancienne, embrassant non seulement le bouddhisme indien, mais les religions brahmaniques et avec elles la littérature, les sciences et les arts de l'Inde. Ce pays, habité par le peuple Khmer et situé sur les deux rives du Mékong, forme le royaume du Cambodge dont le nom est aussi donné au fleuve qui l'arrose. Dans le bassin de ce fleuve, tout au moins, l'Inde avait importé sa civilisation entière. »

Abel Bergaigne montre ensuite que cet empire, en proie pendant des siècles aux invasions des Siamois et des Annamites et dépouillé à la fin du siècle dernier du delta du Mékong, a été en quelque sorte rendu à lui-même, depuis que la France, maîtresse à son tour de ce delta, la Cochinchine, l'a couvert de son protectorat. Dès 1861, lors de l'occupation de la Cochinchine, un naturaliste français, Mouhot, remontant le Mékong jusqu'à l'extrémité du grand lac qui déverse ses eaux dans ce fleuve, y avait contemplé un amoncellement de constructions gigantesques, « quelque chose, dit plus tard un autre témoin oculaire, comme le Louvre réuni aux Tui-

[1] Septembre 1885, page 546.

Digitized by Google

leries et complété par le Panthéon, Notre-Dame et Saint-Sulpice ». D'abord un temple immense, trois galeries concentriques et étagées, percées de portiques et flanquées de tours, *Angkor-Vat;* et plus loin les restes des monuments d'une ville entière, persistant au milieu d'une forêt qui, par l'action séculaire de la végétation tropicale, l'avait complètement envahie, *Angkor-Thom* ou Angkor la Grande. Il n'était pas possible que de telles ruines n'eussent jamais été vues jusque-là. Elles avaient été vues par un officier chinois au XIII^e^ siècle; elles l'avaient été au XVI^e^ par des voyageurs portugais et, entre temps, par plusieurs missionnaires; mais c'est le *Journal* de Mouhot, interrompu par la mort de l'intrépide explorateur, qui, publié peu de temps après dans le *Tour du Monde* (1863), les a véritablement révélées et popularisées. A leur description se rattachent désormais les noms du lieutenant, depuis capitaine de frégate, Doudart de Lagrée, qui négocia le protectorat du Cambodge; de Francis Garnier, qui périt en nous léguant le Tonkin à conquérir pour le venger; d'autres encore : le capitaine de vaisseau de Villemereuil, le lieutenant de vaisseau Delaporte, le docteur Harmand; et quelques inscriptions avaient été recueillies, estampées, publiées en fac-similé. C'est le capitaine Aymonier, de l'infanterie de marine, qui, représentant du protectorat français au Cambodge, en tenta, le premier le déchiffrement et y signala l'emploi successif de deux langues : le sanscrit et une forme ancienne de la langue cambodgienne ou khmère.

L'archéologie avait signalé déjà l'influence de la civilisation indienne dans le Cambodge. Le docteur allemand Bastian avait reconnu, au sein d'un pays désormais bouddhiste, des représentations de Brahmâ dans les têtes à quatre visages d'Angkor-Thom, des épisodes du Mahabharata et du Ramayana dans les bas-reliefs d'Angkor-Vat; l'archéologue anglais, M. Fergusson, avait remarqué depuis, dans les ruines

Digitized by Google

de ces monuments, des ressemblances avec l'architecture hindoue. Toutefois, comme le dit A. Bergaigne, « les révélations définitives sur les cultes et sur la civilisation de l'ancien Cambodge ne devaient pas venir des monuments figurés, mais des monuments écrits ».

Notre Compagnie comprit tout de suite l'importance des récentes découvertes du capitaine Aymonier. Quand, rentré en France, il vint lui-même nous faire hommage du livre où il en avait consigné les premiers résultats, l'Académie, sur la proposition d'Adolphe Regnier, appuyé par notre confrère M. Bréal, demanda au Ministre qu'une nouvelle mission lui fût confiée (9 octobre 1881), demande qui fut accueillie sans retard. Un arrêté du 30 décembre étendit même, conformément au programme de la Compagnie, le champ de ses nouvelles explorations : c'était une mission épigraphique et philologique dans le Cambodge, le Laos méridional et le sud de l'Annam[1]. A peine arrivé à Phnom-Penh, M. Aymonier, prêt à se mettre en campagne, adressait à l'Académie les calques des inscriptions qu'il avait recueillies pendant son premier séjour, au nombre de 52 ou plus exactement 54. Le 5 mai, Adolphe Regnier, qu'il avait pris fort justement pour son intermédiaire auprès de notre Compagnie, nous annonçait qu'il venait de les retirer de la douane et de les porter à la Société asiatique. MM. Senart, Abel Bergaigne et Barth s'étaient partagé le soin de les reconnaître, et c'est Abel Bergaigne qui fut chargé de faire le rapport sur les résultats de ce premier examen.

Ce rapport, adressé au président de la Société asiatique et lu le 28 juillet 1882 devant notre Académie, relevait dans ces inscriptions quelques éléments de chronologie (chose importante pour un pays qui a si peu d'histoire) et y signalait,

[1] Voir *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 19 octobre 1881, p. 235.

Digitized by Google

avec l'indication d'une ère (çaka) répondant à l'an 78 de la nôtre, une liste des rois du Cambodge, depuis le dernier quart du VI^e^ siècle jusqu'au commencement du XII^e^, sauf une lacune correspondant au VIII^e^ siècle. On en pouvait induire que la construction des premiers grands édifices du groupe d'Angkor ne remonte pas au delà de l'an 825 de notre ère. Mais ce n'est pas seulement l'histoire de l'art qu'éclairent ces monuments épigraphiques; c'est encore, sinon l'histoire politique, dont les rédacteurs de ces inscriptions ne paraissent pas se préoccuper beaucoup, au moins l'histoire religieuse, qui est d'un intérêt capital pour ces contrées : « L'Inde est toujours l'Inde, dit Abel Bergaigne, au delà du Gange comme en deçà. Son histoire ou du moins ce que nous en pouvons connaître est surtout une histoire religieuse. Mais l'histoire religieuse de l'Inde est une partie importante de l'histoire de l'humanité. Il n'est pas inutile d'apprendre ce que ses différents cultes sont devenus, ou sont restés, en dehors de la contrée où ils sont nés. (P. 52.) »

Un fait qui paraît désormais bien établi, c'est l'antériorité du culte brahmanique dans la péninsule indo-chinoise sur le culte du Bouddha qui y prévaut aujourd'hui; aucune trace du bouddhisme ne s'y retrouve avant le X^e^ siècle de notre ère. Notre savant correspondant, M. Kern, de Leyde, dont Abel Bergaigne a très justement apprécié les travaux, avait attiré déjà l'attention sur ce point, et le rapporteur y insiste, en reproduisant ce jugement de son collaborateur M. Barth : « Dès maintenant, il y a là un ensemble de faits, appuyés non sur de vagues traditions, mais sur des documents précis, irrécusables, qui infirme singulièrement l'opinion accréditée que l'Inde ne s'est répandue au dehors que par le bouddhisme. L'existence de ces colonies lointaines par delà « l'eau noire » témoigne chez les brahmanes d'un esprit d'entreprise et d'aventure dont on ne les soupçonnait pas capables, et nous

Digitized by Google

porte à croire que, s'ils ont laissé peu de traces de leur action dans l'Asie antérieure, la cause doit en être cherchée moins dans leurs habitudes de réclusion et leur faible tendance au prosélytisme que dans les barrières infranchissables que leur opposaient de ce côté des circonstances historiques toutes différentes, des religions plus compactes, des organismes politiques d'une grande solidité et une culture nationale, à bien des égards, supérieure à la leur. (P. 53.)»

Au nombre des forces qui aidèrent à l'expansion du brahmanisme, Abel Bergaigne admet, du reste, l'action militaire, ce qui le distingue du bouddhisme dont les expéditions furent purement pacifiques; mais il met en première ligne un autre instrument de propagande : «l'organe commun du brahmanisme et du bouddhisme, et aussi de la science et de la civilisation, l'idiome qui a porté sur les bords du Mékong, avec les subtilités du génie hindou et sa sagesse assurément trop vantée autrefois, mais peut-être aussi trop méprisée aujourd'hui, plus d'une découverte de l'Occident, à commencer par les connaissances astronomiques qui s'étalent volontiers dans les dates de nos inscriptions. — N'est-ce pas, ajoute-t-il, un fait intéressant en soi qu'une migration nouvelle de cette langue morte, ou du moins exclusivement savante, sorte de latin de l'Extrême-Orient, qui était destinée à durer si longtemps, après avoir été désapprise par les peuples qui l'avaient parlée, et à vivre d'une vie nouvelle dans un domaine démesurément agrandi ? Témoin toujours intelligible (quand la pierre qui porte son témoignage n'est pas trop dégradée) des grandeurs du vieil empire khmer, elle semble encore appelée à devenir, au moins en quelque mesure, l'interprète de cet autre témoin, la langue cambodgienne ancienne, que sa fille, paraît-il, a aujourd'hui quelque peine à reconnaître. Car les inscriptions en deux langues qui nous arrivent du Cambodge, si elles ne sont pas bilingues dans le sens ordinaire du mot,

Digitized by Google

paraissent du moins avoir un seul et même objet, et de plus, les mots sanscrits, que nous y trouvons, en grand nombre, mêlés aux mots de la langue vulgaire, sont comme autant de jalons qu'il faudra suivre pour défricher une terre encore à peu près vierge. (P. 54 [1].)»

En présentant à l'Académie un exemplaire de ce rapport, Adolphe Regnier insistait à son tour sur la valeur de ces premiers résultats, et il joignait à cette appréciation un éloge bien justifié du capitaine Aymonier, comme aussi des trois savants interprètes des textes qu'il avait découverts. L'Académie reconnut les mérites de l'explorateur, en lui décernant, dès qu'elle put en disposer, un des grands prix de l'Institut : le prix Jean Reynaud (18 janvier 1885). Quant à ses collaborateurs, elle sut les récompenser mieux encore. Le 27 juin 1882, M. Senart était entré dans notre Compagnie; Abel Bergaigne l'y rejoignit le 6 février 1885, M. Barth un peu plus tard (1893)[2].

C'est au fauteuil d'Adolphe Regnier, mort le 22 octobre 1884, que nos confrères MM. Bréal et Senart, dont il avait été l'introducteur dans notre Compagnie, auraient voulu faire nommer immédiatement leur jeune émule. Rien assurément n'aurait pu être plus dans les vœux de notre regretté confrère, qui avait été l'appréciateur si autorisé de sa science et de son talent. Ce fut un latiniste, Eugène Benoît, qui fut choisi (12 décembre); mais déjà un autre latiniste, Louis

[1] Abel Bergaigne avait publié déjà dans le *Journal asiatique* (février-mars 1882, p. 203) une note sur *Une nouvelle inscription du Cambodge*, dont le tirage à part fut présenté à l'Académie avec éloge par Ad. Regnier (*Comptes rendus*, 16 juin 1882). Il publia en 1884, dans le même journal, une *Chronologie de l'ancien royaume Khmer*.

[2] L'Académie avait chargé MM. Senart, Bergaigne et Barth de publier, chacun pour leur part, dans le *Recueil des notices et extraits des manuscrits*, les inscriptions sanscrites qu'ils avaient fait connaître par leur rapport commun, signé d'Abel Bergaigne. Les inscriptions en langue cambodgienne formaient la part du capitaine Aymonier.

Digitized by Google

Quicherat, était mort. Nos deux confrères n'eurent besoin que de rappeler ce qu'ils avaient dit dans l'élection précédente, pour faire élire, cette fois, Abel Bergaigne (6 février 1885).

Par cette double élection, comme latiniste lui-même et comme indianiste, Adolphe Regnier ne pouvait être mieux remplacé.

L'élection d'Abel Bergaigne à l'Institut avait amené son installation à la Sorbonne dans une position plus haute. Un décret du 27 décembre 1885 y avait créé la chaire de sanscrit et de grammaire comparée. Le Ministre l'y nomma. La Faculté avait fait plus que de l'y présenter. C'est pour lui, maître de conférences, qu'elle sollicitait depuis plusieurs années la création de cette chaire. Parvenu ainsi à ce que l'on regarde comme le maréchalat de l'enseignement dans l'Université, Abel Bergaigne ne fit que redoubler d'activité et de zèle. Toujours appliqué à rendre plus accessibles les abords de la science aux élèves qui vénéraient en lui un maître si dévoué, il avait publié en 1884 un *Manuel pour étudier la langue sanscrite : Chrestomathie, Lexique, Principes de grammaire*[1]. Chrestomathie, lexique, grammaire y sont traités avec une méthode qui, grâce à son expérience personnelle, devait hâter leur initiation, et Adolphe Regnier disait en l'offrant de sa part à l'Académie (c'était un dernier et suprême témoignage !) : « On y reconnaît le maître instruit et zélé, son livre vaut ses leçons[2]. » Aux deux titres de sa chaire se rattachait tout à la fois son mémoire sur *La place du sanscrit*

[1] « Pour la *grammaire*, dit-il lui-même dans sa préface, je ne donne qu'un abrégé ou plus exactement des *principes*. Tous les menus faits sont renvoyés au lexique; mais en même temps l'organisme de la langue est décrit dans ses traits essentiels. Mon ambition a été de faire une chose pratique et scientifique et qui pût être utile particulièrement à ceux qui veulent prendre une idée du sanscrit, en vue des études de grammaire comparée. »

[2] *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 23 mai 1884.

Digitized by Google

et de la grammaire comparée dans l'enseignement universitaire (1886)[1].

Le capitaine Aymonier, revenu dans l'Indo-Chine, continuait de fournir des matériaux au recueil consacré à la publication de ses découvertes. Abel Bergaigne, depuis qu'il avait pris place dans notre Académie, était, avec M. Senart, l'intermédiaire désigné pour ces communications. Nos Comptes rendus en témoignent pour 1885[2], et, au cours de cette même année, il complétait ce qu'il avait dit dans son rapport, par l'article du *Journal des Savants* auquel nous avons déjà fait

[1] Il avait donné de plus dans les *Mélanges Graux*, en 1884, *La place de l'adjectif épithète en vieux français et en latin*, p. 533.

[2] Communication sur un nouvel envoi d'inscriptions recueillies dans l'Indo-Chine, 17 avril 1885, p. 136-140; lecture d'une lettre de M. Aymonier datée de Binh-Thuan (Annam), 16 mars. «Le Binh-Thuan, dit-il à ce propos, correspond à l'ancien Tchampâ dont le nom figure dans les inscriptions du Cambodge, comme celui d'un royaume ennemi. M. Aymonier y a recueilli un certain nombre d'inscriptions sanscrites et quelques inscriptions en langue tchame. Il va continuer l'exploration de l'Annam; on ne croit pas impossible que le domaine de l'épigraphie indienne en Indo-Chine s'étende jusqu'au Tonkin.» (1er mai 1885, p. 95.) — Communication sur les dernières inscriptions recueillies par M. Aymonier en Indo-Chine, 4 décembre 1885, *Comptes rendus*, p. 356. — Nouvelle lettre de M. Aymonier, datée de Quin-Hon, 21 juillet 1885 : «Malgré les difficultés que lui crée la situation troublée de l'Annam, dit Bergaigne en la communiquant, il a relevé des inscriptions nouvelles : les unes sanscrites, les autres tchames; une des inscriptions sanscrites est bouddhiste. M. Aymonier continue ses études sur la race tchame, dont la domination a précédé celle des Annamites sur une partie de la côte de l'Indo-Chine.» (11 septembre 1885, *ibid.*, p. 231.) — Le 1er juillet 1887, à propos des inscriptions sanscrites relevées en Annam : «M. Bergaigne a reconnu que deux d'entre elles sont d'une antiquité remarquable. Elles ne portent pas de dates, mais elles ne peuvent être comparées pour le caractère archaïque de l'écriture : l'une qu'aux inscriptions des premiers Kadambas (Ve siècle de notre ère), l'autre qu'aux inscriptions des Kshatrapas et des Andhrabhrityas; cette dernière peut donc être du IIe siècle; elle a été trouvée dans la province de Kanh-Hoa et prouve l'existence du royaume indien de Tchampâ sur la côte orientale de l'Indo-Chine, vers l'époque du géographe Ptolémée, qui connaissait en effet dans ces parages des noms géographiques d'origine sanscrite.» (*Comptes rendus*, p. 305-306.)

Digitized by Google

un emprunt [1]. Il y faisait valoir les notions nouvelles que les textes, dont la publication était commencée, apportaient à cette histoire :

« Tout d'abord, disait-il en se résumant, ils confirment, par la situation des monuments où on les trouve, ce que nous savions déjà par les chroniques, de la grande étendue du royaume ancien, embrassant une partie du Laos et du Siam, particulièrement le cours inférieur du Menam. » Il cite en outre la liste des rois, dont nous avons parlé, comprenant des dates d'avènement, et il ajoute : « C'est peu, il est vrai, de connaître des dates et des noms de rois, si l'on ignore ce qu'ont fait ces rois. Mais parmi leurs œuvres il en est, et ce sont les plus intéressantes après tout, qui subsistent encore aujourd'hui, quoique plus ou moins ruinées, et quand nos travaux épigraphiques ne serviraient qu'à dater les monuments d'Angkor et leurs pareils, nous n'aurions pas à regretter notre peine. (P. 557.) »

Cette importante publication académique ne lui faisait pas négliger ses travaux personnels sur le grand monument religieux de l'Inde, le Rig-Veda. Dans cette période se rangent, sur cette matière, plusieurs mémoires dont il nous réservait la primeur : *Observations sur les dates précises qu'on a voulu attribuer à quelques hymnes védiques* [2]; *sur l'ordre des hymnes du Rig-Veda* [3]; surtout ses *Recherches sur l'histoire de la Samhitâ*

[1] *Les découvertes récentes sur l'histoire ancienne du Cambodge.*

[2] *Comptes rendus*, 25 septembre 1885, p. 232.

[3] « Les différentes collections réunies sous ce nom, disait-il à propos de l'ordre des hymnes du Rig-Veda, sont ordonnées intérieurement et se succèdent les unes aux autres d'après des principes de classement absolument rigoureux. On n'avait guère reconnu avec précision jusqu'à ce jour que le principe qui règle, par le nombre des vers, en gradation descendante, l'ordre des hymnes composant une même série, les séries elles-mêmes étant formées d'après la divinité invoquée, comme dans les sept premiers livres, ou d'après le mètre employé, comme dans le neuvième; » et il signale « les principes analogues qui règlent : 1° à l'intérieur de chaque série la place des hymnes d'un même nombre de

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

du Rig-Veda [1] et *sur l'histoire de la liturgie védique* [2], rudes travaux qui lui frayaient la voie, à travers cette forêt touffue et obscure dont parlait si bien Adolphe Regnier, vers le but qu'il se proposait d'atteindre : une traduction complète des Vedas. Il était au moment d'aborder cette œuvre capitale, quand il partit pour aller prendre quelques semaines de repos dans cette région des Alpes où il se plaisait à respirer l'air pur des

vers, par la longueur décroissante du mètre dominant; 2° l'ordre des séries d'un même livre ou d'une même collection, comme celles du premier livre ou du huitième, l'ordre des grandes séries déjà reconnues dans le dixième, enfin l'ordre des séries composées d'hymnes du même mètre dans le neuvième, par le nombre des hymnes toujours en gradation descendante; 3° l'ordre même des livres II à VII, par le nombre primitif des hymnes en gradation ascendante». Cette dernière observation lui suggérait «une hypothèse d'après laquelle la Samhitâ primitive du Rig-Veda n'aurait compris, avec les livres de II à VII, et comme premier livre, que la collection des hymnes attribués à Gotama». (*Comptes rendus*, 21 mai 1886, p. 165.)

Son second mémoire avait pour objet de chercher, par d'autres calculs, à distinguer dans le recueil plusieurs couches d'interpolations; et il en présentait à l'Académie les principales conclusions dont le détail se trouve dans nos *Comptes rendus* (29 décembre 1886, p. 450). — A ces mémoires joignons celui qu'il a inséré la même année dans le Recueil des *Mélanges Renier* sur la *Syntaxe des comparaisons védiques*.

[1] Elles ont paru dans le *Journal asiatique*, t. VIII (1886), p. 193; t. IX (1887), p. 191, et t. X (1887), p. 488.

[2] 8 juin 1888, p. 191. Il en a publié lui-même une analyse dans nos *Comptes rendus*, 1888, p. 232-238, et le procès-verbal, sous son inspiration, sinon sous sa dictée, en exposait ainsi la substance : «Notre confrère a voulu aborder l'étude des origines de la liturgie védique par un examen de la forme métrique des hymnes du Rig-Veda. Il relève successivement les hymnes qui sont de simples collections de formules ou de strophes liturgiques, et ceux qui sont des *çastras* tout formés ou d'autres récitations combinées expressément pour des cérémonies analogues à celles dont se compose, dans le rituel définitif, le sacrifice du Soma. Un grand nombre d'hymnes proprement dits ont des conclusions ou des introductions qui révèlent des concordances non moins frappantes, et dont la valeur liturgique explique en outre la plupart des exceptions apparentes au principe métrique de classement des hymnes. M. Bergaigne termine en signalant les principales différences des rituels propres aux anciennes familles védiques, ainsi que les ressemblances de ces rituels spéciaux entre eux et avec le rituel commun.» (*Comptes rendus*, 8 juin 1888, p. 191.)

Digitized by Google

montagnes. Personne n'a perdu l'impression de la stupeur qui a frappé l'Académie quand elle reçut communication de la lettre suivante :

Paris, 9 août 1888.

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

J'ai la tâche douloureuse de vous annoncer qu'un des membres de l'Académie des inscriptions vient de succomber, loin de Paris, aux suites d'un terrible accident. M. Bergaigne, mon gendre, à qui vous avez donné des marques nombreuses de votre haute bienveillance, a fait dans les Hautes-Alpes, près de la Grave, une chute de 87 mètres et il n'y a pas survécu.

A. Lehugeur.

Selon les indices qui furent recueillis, il voulait gravir le rocher des Planchets. La mousse qui en tapissait les abords, à demi déracinée par la pluie, glissa sous ses pieds; son piolet ne suffit pas à le retenir. Il roula environ 80 mètres sur une pente très raide, pour tomber d'un rocher situé dix mètres au-dessus du lieu où l'on retrouva son corps le lendemain [1].

C'est avec une profonde douleur que ses confrères, ses élèves dont il avait fait ses amis, s'unirent au deuil de sa famille; et qui aurait pu ne pas être vivement touché d'une mort si imprévue et si tragique? Le sentiment qui nous animait tous a été fort dignement exprimé à ses funérailles par nos confrères MM. A. Maury, vice-président de notre Académie, en l'absence du président; Himly, au nom de la Faculté des lettres; Bréal, au nom de l'École des hautes études. En se faisant les interprètes de notre affliction, nos confrères ne pouvaient pas manquer de signaler la perte que la science faisait dans la personne du jeune savant. C'est surtout à

[1] *Le Temps* du 14 août 1888.

Digitized by Google

M. Bréal qu'il appartenait de mettre en relief les résultats considérables de l'œuvre que cette fin si terriblement soudaine laissait interrompue. Pour lui, l'œuvre de Bergaigne est toute une révolution dans le cours des études védiques, et il la proclame une des plus belles applications de la haute critique[1].

Ce jugement, improvisé sur une tombe encore ouverte, a reçu l'adhésion de ceux de nos confrères qui se sont livrés avec le plus de succès à ces études difficiles : « Quelles que soient, nous dit M. Senart, la valeur et la variété de ses autres travaux, c'est le livre sur « la religion védique » qui reste l'œuvre capitale de Bergaigne. Elle est à la fois la plus impor-

[1] « Les recherches védiques, dit-il, dont Eugène Burnouf avait pressenti et proclamé l'importance, mais dont il avait seulement pu entrevoir les premiers commencements, s'étaient, durant les vingt dernières années, développées avec un rare éclat en Allemagne et en Angleterre. Des indianistes de premier ordre y avaient appliqué leurs facultés. Mais ces recherches, qui rendirent célèbres les noms de Roth, de Benfey, de Weber, de Max Müller, s'engageaient peu à peu dans une voie où l'imagination avait autant de part que la vérité. Soit par un tour spécial de leur esprit, soit par un désir inconscient d'ajouter à l'intérêt du sujet, ces savants s'étaient attachés à un seul côté des hymnes védiques, qui leur permettait d'y voir comme les premières effusions de la poésie et les premiers essais de la réflexion humaine. De belles pages ont été écrites en Angleterre et en Allemagne sur cette donnée. Mais, en se laissant aller à ce système, on avait fini par perdre de vue la réalité. Dès ses premiers essais, Bergaigne réagit contre cette sorte de parti pris; avec autant de modération que de sagacité, il montre que les Vedas contiennent non pas les premiers tâtonnements de la raison humaine, mais les idées souvent bizarres et paradoxales d'une cosmogonie déjà fort raffinée et mise au service du rituel. Il développa cette vue dans son ouvrage sur la religion védique. Au premier moment une conception si différente du thème généralement admis fut accueillie avec surprise et presque avec scandale. Mais les preuves se succédèrent, de plus en plus nombreuses et convaincantes. Aujourd'hui il n'y a plus que les indianistes dont les yeux ont été prévenus d'ancienne date, qui se refusent à la lumière de l'évidence. Un changement de direction s'est fait dans les études védiques. La révolution ainsi opérée peut être citée comme une des plus belles applications de la *critique*, au sens que, depuis Frédéric-Auguste Wolf et David Strauss, le mot a pris en histoire et en philologie. » (Voir le recueil de ces discours sous ce titre : *Abel Bergaigne*, p. 16, et le discours de M. Petit de Julleville à l'*Ouverture des conférences de l'année 1888-1889*.)

Digitized by Google

tante par les conclusions qui en demeurent acquises, comme par l'impulsion qu'elle a imprimée à toute une branche d'études, et la plus caractéristique pour le tour d'esprit et la méthode personnelle de l'auteur. A plusieurs reprises, Bergaigne insiste dans son livre sur ce fait qu'il présente tout un système nouveau d'interprétation du Rig-Veda. Il n'a pas tort. Dans sa première période, dans sa période héroïque, l'exégèse du Veda flottait un peu incertaine entre la tradition insuffisante des commentateurs indigènes et les tendances individuelles des représentants divers de la philologie occidentale. Il a prétendu tirer de l'étude même des hymnes certaines vues générales propres à régler dans une certaine mesure l'interprétation, à endiguer, si l'on peut ainsi dire, le débordement des fantaisies subjectives. Il ne s'est pas simplement proposé de vérifier ou de corriger la traduction d'un nombre, même considérable, de passages : c'était la méthode ancienne, qu'il jugeait insuffisante; il a voulu embrasser tout l'ensemble dans une vue complète, en classer les idées et les formules, et, de la lumière qui devait jaillir de ces rapprochements, éclairer l'orientation générale du texte. L'entreprise était vaste et rude; mais il était nécessaire qu'elle fût tentée. » Et notre confrère résume ainsi son appréciation générale sur la façon dont il l'a tentée : « Esprit robuste qui garde toute sa netteté, toute sa vivacité sous le fardeau d'un appareil scientifique qui en eût accablé tant d'autres; philologue minutieux auquel les préoccupations du détail ne masquèrent jamais les vues d'ensemble; chercheur infatigable qui pousse vaillamment, à travers toutes les obscurités et les incertitudes, des investigations que semble animer comme une chaleur mystique. Bergaigne est bien dans ce livre tel que nous le montre toute sa laborieuse carrière. Quel regret qu'il n'ait pu la couronner, ainsi qu'il le rêvait, par cette traduction du Rig-Veda! Elle eût été comme la revision définitive et la consécration de son système; mais,

Digitized by Google

ajoute-t-il, tel qu'il est, tel qu'il l'exprime dans l'ouvrage qui n'en devait être que l'introduction théorique, il marque une date, et des plus honorables, dans l'histoire des lettres orientales en France. Il justifie vraiment l'hommage enviable que rendait naguère à Bergaigne un de ses plus savants émules étrangers en le proclamant « le plus grand connaisseur du Veda. »

Voilà le savant, mais il ne faut pas oublier ce qu'a été le professeur et l'homme lui-même, et nul ne l'a plus chaleureusement exprimé que l'un de ses élèves, M. Henry, quand il fut appelé à lui succéder dans sa chaire. « C'est peu, a-t-il dit, d'avoir loué le savant, l'écrivain et le lettré. Je n'ai presque rien dit du professeur, dont vous vous souvenez tous, de la clarté de son enseignement, du charme de sa parole, du feu sacré qui l'embrasait et qu'il savait communiquer, du dévouement incessant qu'il témoignait à ses élèves, leur prodiguant sans compter un temps si précieux pour lui-même et pour la science; de la sévérité implacable avec laquelle il relevait la moindre erreur, et de l'indulgence infinie qui faisait trouver si douces ses corrections et ses réprimandes, toujours relevées d'un bon et franc sourire. Surtout je ne vous ai rien dit de l'homme, de sa loyauté à toute épreuve, de sa générosité sans bornes, de sa philosophie résignée et fortifiante, de ce cœur aimant et chaleureux que le malheur avait épuré au lieu de l'aigrir, et qui portait, avec une éternelle blessure, la foi en une consolation éternelle... Mais cette âme d'élite avait la pudeur de sa noblesse, et j'ai cru qu'il appartenait à ceux qui avaient eu le bonheur de la pénétrer, de ne point abuser de ce privilège, de ne soulever qu'à peine le voile dont elle s'enveloppait pour se dérober au respect et à l'admiration de tous. »

Je ne pouvais pas mieux faire dans cette notice (et c'est là ce qui en fait tout le prix) que de m'effacer devant les témoi-

Digitized by Google

gnages et de ceux de nos confrères qui ont partagé les études de Bergaigne, et des élèves, des maîtres aujourd'hui qu'il y a formés avec tant de succès. Mais je veux reparaître comme organe de la Compagnie tout entière pour l'associer à ce suprême hommage. Tous nous avons apprécié la noblesse et l'élévation de son caractère, l'aménité de son commerce, la simplicité de sa vie. Tous nous suivons de nos plus vifs regrets le jeune savant qui nous a été enlevé, quand il semblait si bien destiné à nous survivre!

Digitized by Google

L'ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE DE LA FRANCE EN AFRIQUE DEPUIS QUINZE ANS,

PAR

M. CAGNAT,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

MESSIEURS,

Tallien écrivait en tête de la Décade égyptienne : « Nous ne vivons plus dans ces temps où les conquérants ne savaient que détruire là où ils portaient leurs armes; la soif de l'or dirigeait alors toutes leurs actions. La conquête de l'Égypte ne doit pas être utile à la France seulement sous les rapports politiques et commerciaux; il faut encore que les arts et les sciences en profitent. » C'est pour donner à cette pensée une consécration solennelle que Bonaparte se faisait suivre dans la vallée du Nil de tout un état-major de savants et que, victorieux, il créait au Caire l'Institut d'Égypte, lui assignant pour but « la recherche, l'étude et la publication des faits naturels, industriels et historiques » du pays. Cette « alliance inaccoutumée de la littérature et des armes », pour employer une expression de Fourier, le secrétaire perpétuel de l'Institut du Caire, est demeurée chère à nos différents gouvernements. L'expédition militaire du général Maison contre les Turcs, en 1828, fut le signal d'une autre expédition, toute pacifique, dans les ruines de la Morée; l'étude de l'Algérie, de ses monuments, de ses restes antiques marcha de pair avec la conquête; plus récemment, la campagne de Syrie fournit à Renan l'occasion d'une belle et fructueuse

Digitized by Google

mission sur le rivage de l'antique Phénicie. Partout où nos soldats ont combattu pour la civilisation, nos savants ont travaillé, derrière eux, pour le progrès des connaissances humaines. On n'eut garde de manquer à cette noble tradition lorsque, il y a quinze ans, la France se vit obligée de s'emparer de la Tunisie, devenue un foyer d'intrigues et une menace pour la sécurité de la province de Constantine. Le jour où l'occupation fut décidée vit décider également l'exploration scientifique de la Régence. Ayant eu la bonne fortune de prendre part dès le début à cette entreprise, — du moins à la partie historique et archéologique, la seule qui soit de ma compétence, — d'en suivre les phases successives, d'en constater l'heureuse influence sur l'étude des antiquités de toute l'Afrique septentrionale, j'ai cru qu'il m'était permis de vous en entretenir aujourd'hui et que l'exposé pourrait vous en intéresser. Vous y verrez que cette fois encore notre conquête a été profitable « aux arts et aux sciences ».

Ceux qui ont joué un rôle dans ces événements ne sont pas très nombreux; et pourtant, parmi eux, plusieurs ont déjà disparu, dont le concours fut utile ou même fécond; je me ferai un devoir de saluer leur nom au passage, quand je le rencontrerai dans cette lecture, et de rappeler leurs services. Les vivants me permettront de ne pas les nommer; car je ne voudrais omettre personne ni rester au-dessous de ce qui est dû à chacun d'eux. Or un tableau d'ensemble comme celui que je me propose de vous soumettre doit nécessairement être court et risque, par suite, d'être incomplet.

Il ne faudrait pas croire que, lorsque nos troupes pénétrèrent en Tunisie, elles ouvrirent à l'archéologie une terre entièrement inconnue. Depuis longtemps, au XVIII^e^ et même dès le XVII^e^ siècle, on l'avait visitée et on avait signalé, décrit, dessiné quelques-unes de ses antiquités les plus remarquables. Sans remonter aussi haut, au milieu du second Empire un de

Digitized by Google

nos compatriotes, V. Guérin, bien connu, d'autre part, par ses études topographiques sur la Palestine, avait même entrepris une sérieuse exploration de la Régence. Dans un voyage de huit mois, subventionné par la générosité éclairée du duc de Luynes, il l'avait traversée dans tous les sens, relevant avec le plus grand soin ses itinéraires, notant l'emplacement exact des ruines qu'il rencontrait, les décrivant, copiant les inscriptions; à son retour il consigna les résultats de son voyage dans un livre qu'aujourd'hui encore l'on ne consulte jamais sans profit. Vers le même temps un consul anglais, Davis, avec moins de science, accomplissait un voyage analogue, tandis que Tissot, alors attaché comme drogman au consulat de France, suivait les grandes routes du pays et profitait de toutes les occasions que lui offraient ses fonctions pour étudier la géographie ancienne de la province d'Afrique. Quelques années plus tard, un Allemand, Wilmanns, chargé par l'Académie de Berlin de publier dans le recueil des inscriptions latines le volume relatif aux possessions africaines de Rome, était allé contrôler sur place toutes les trouvailles épigraphiques de ses prédécesseurs. Enfin, sur un point particulier, à Carthage, M^gr^ Lavigerie avait fait entreprendre par un de ses Pères blancs des recherches suivies, qui avaient déjà donné, en 1881, des résultats intéressants. Mais toutes ces explorations partielles ne s'étaient accomplies qu'au prix d'efforts assez pénibles et souvent même au milieu de dangers réels. Certaines régions de la Régence, celle, par exemple, qui s'étend entre la Medjerda et la mer, étaient même demeurées entièrement fermées aux Européens.

L'établissement du protectorat français, en ouvrant aux étrangers toutes les parties de la Tunisie, en y assurant l'ordre et la sécurité, rendait les voyages plus aisés et permettait d'aborder des études méthodiques. C'est ce que le Gouvernement comprit; il résolut de profiter des circonstances.

Plusieurs jeunes gens, archéologues, épigraphistes, archi-

Digitized by Google

tectes, furent envoyés en mission dans la Régence pendant les années 1881 et suivantes; partout où ils se portèrent, ils se heurtèrent à des restes antiques, surtout à des monuments romains et byzantins; ils visitèrent des gisements de ruines encore inconnus et en lurent le nom ancien sur des inscriptions éparses au milieu des édifices renversés; ils suivirent pendant des kilomètres entiers des tronçons de voies romaines, ils levèrent le plan de temples, de forteresses, d'églises, d'arcs de triomphe; bref, ils revinrent, après quelques mois d'absence, leurs carnets pleins de notes et de croquis : la richesse archéologique du pays surpassait tout ce qu'on soupçonnait. Ils n'étaient pas, au reste, seuls à travailler et à chercher. Fidèles aux coutumes que leur avaient léguées leurs frères d'armes algériens, les officiers du corps d'occupation s'étaient mis, eux aussi, à étudier les antiquités dans les villes où ils tenaient garnison, aux environs des camps, dans les contrées qu'ils traversaient; les agents consulaires, les ingénieurs de la Compagnie Bône-Guelma recueillaient, pour leur part, ce qu'ils rencontraient; si bien que, de tous côtés, les communications affluaient, soit ici, soit au Ministère de l'instruction publique. Il suffit, pour comprendre quelle fut la fécondité archéologique de ces premières années d'exploration, d'ouvrir les *Comptes rendus* de notre Académie, les *Archives des Missions scientifiques*, le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, ou même des périodiques indépendants comme la *Revue archéologique* et le *Bulletin épigraphique*, qui, à cette époque, existait encore. Pourtant on n'avait pas commencé une seule fouille sérieuse; on n'avait eu proprement qu'à se baisser pour recueillir ce qui s'offrait à la surface du sol. Je ne saurais, naturellement, vous exposer ici en détail toutes les découvertes intéressantes que cet examen superficiel du terrain a amenées. Deux exemples pris, pour ainsi dire, au hasard, suffiront à vous en donner une idée.

Digitized by Google

Un des faits les plus importants de l'histoire romaine est assurément la bataille de Zama, qui vit s'écrouler la fortune d'Hannibal. Or nous ne savions pas au juste où était située la ville de Zama. On arrivait, en consultant les récits des auteurs qui nous ont raconté la campagne de Scipion et en étudiant les itinéraires romains, à la placer dans la partie centrale de la Tunisie, au sud-est du Kef; mais il était impossible de préciser davantage. Déterminer l'emplacement de Zama était donc une de nos ambitions. Elle a été satisfaite, au delà même de notre attente; car nous en avons retrouvé deux au lieu d'une, toutes deux dans la région où l'on supposait que la bataille avait dû se livrer et à petite distance l'une de l'autre. Nous n'avons donc plus maintenant que l'embarras du choix; c'est un embarras d'un autre genre.

Seconde découverte qui, à une époque de syndicats comme la nôtre, ne manque pas d'actualité. L'un de nous parcourait un jour les montagnes qui s'étendent au nord de la Medjerda; le chemin traversait un hameau entouré de jardins. Comme il arrive souvent, ces jardins étaient enclos de murs en pierres sèches, provenant d'une ruine romaine. Des murs de cette sorte sont, en général, riches en inscriptions. Ceux-là contenaient, brisé en plusieurs morceaux dont quelques-uns semblent malheureusement détruits, le règlement d'une de ces associations, appelées curies, qui sont si fréquemment nommées dans les textes épigraphiques africains. Il est rempli de détails piquants.

Ainsi, les dignitaires de la société devaient offrir, pour payer leur bienvenue et permettre à leurs confrères de la fêter, des cadeaux en nature : le plus élevé se montait à 3 amphores de vin, environ 80 litres; c'était aussi du vin que le trésorier devait donner comme amende lorsqu'il avait désobéi au président : 1 amphore, 26 litres. Pour un simple membre de l'association, les tarifs étaient moins élevés. Une parole

Digitized by Google

insolente adressée au président, une légèreté de main ou une lourdeur de poing à son égard ne coûtaient que 3 deniers (3 francs). On était mis également à l'amende quand on négligeait d'assister à l'enterrement d'un confrère, si l'on faisait partie de la députation désignée; elle n'était au reste que de 2 deniers (2 francs), excepté si la personne défunte était un père, une mère, un beau-père ou même une belle-mère. En ce cas l'abstention coûtait 5 deniers. Voilà certes de curieuses révélations sur les mœurs des membres de ce syndicat, et vous comprenez que la pierre qui les porte ait mérité les honneurs du Musée du Louvre.

Nous aurions pu y apporter bien d'autres monuments dignes de lui, si la Tunisie n'avait tenu à les garder. C'est que, sous l'inspiration du Ministère de l'instruction publique, on venait d'y établir, pour la sauvegarde des monuments, un service particulier, une Direction des antiquités et des arts. La création en fut confiée à un de nos camarades de l'École normale, ancien membre de l'École de Rome, qui nous a été enlevé subitement il y a quelques mois à peine, René de la Blanchère. Un de ses premiers soins fut naturellement d'installer un musée à Tunis même, ou plutôt aux portes de Tunis, dans l'ancien palais du Bardo, mieux encore, dans le harem du bey, devenu disponible. Nous savons tous ce qu'il fallut d'énergie et d'habileté au nouveau directeur pour rassembler cette collection archéologique et pour l'installer, malgré des difficultés de toute nature, au milieu d'un pays encore primitif, sans ouvriers, presque sans moyens d'action. Ceux des membres de l'Académie qui ont assisté à l'inauguration du musée ont pu constater qu'il s'en était tiré à son honneur. De l'avis de tous, le Bardo pouvait, dès 1888, rivaliser avec nos meilleurs musées de province; à certains égards, par exemple pour sa collection de mosaïques, il n'avait pas de rival. Depuis lors,

Digitized by Google

je me hâte de l'ajouter, grâce au jeune savant qui s'en occupe aujourd'hui, ses richesses ont presque doublé.

L'organisation d'une direction locale permettait de surveiller et de réglementer les fouilles privées; la nécessité d'enrichir les galeries et les vitrines du musée exigeait des fouilles officielles. Aussi commença-t-on sans retard à interroger le sol et à lui demander ses secrets. A Tabarka, où existait un riche cimetière chrétien, on alla chercher les revêtements de mosaïque qui couvraient les tombes; à Bulla-Regia, on retira des nécropoles puniques et romaines un mobilier funéraire abondant, des vases, des lampes, des miroirs, tout ce que la piété des anciens accumulait autour des défunts dans leur dernière demeure. Hadrumète fournit des terres cuites, des sculptures et des peintures funéraires, des lamelles de plomb couvertes de formules magiques et de somptueux pavements de mosaïque. D'ailleurs, les antiquités semblaient sortir elles-mêmes de terre un peu partout; on ne pouvait entreprendre une construction militaire, un percement de chemin, un défoncement de terrain sans rencontrer quelque souvenir du passé. Cherchait-on des pierres pour bâtir le bordj du contrôleur civil, comme à Maktar, on recueillait en quelques jours plus de trois cents inscriptions puniques et romaines! Les entrepreneurs régularisaient-ils le tracé d'une grande route, comme celle du Kef, ils mettaient au jour un sanctuaire consacré à Baal-Saturne avec tous ses ex-voto. Recommençait-on l'exploration d'une carrière antique de marbre, comme à Chemtou, on retrouvait, en déblayant les galeries, toute une série de blocs et de colonnes avec des marques d'extraction : il suffit de les comparer entre elles pour reconstituer l'administration de la carrière. C'était un âge d'or pour l'archéologie. Et comme, dans un pays aussi riche, toutes les bonnes volontés peuvent se faire une place sans nuire à personne, presque à la même époque, l'École de Rome y envoyait un de ses membres, qui y exécutait des

Digitized by Google

fouilles heureuses; le Ministère de l'instruction publique y subventionnait les recherches d'officiers, d'administrateurs, de colons même, et notre Académie consacrait, plusieurs années de suite, une somme prélevée sur le legs Piot à activer des travaux en cours d'exécution. Sans ce concours d'encouragements et de recherches nous n'aurions découvert ni le sanctuaire de Baal-Saturne au sommet du Djebel-Kournein, ni son autel pour les sacrifices, ni ses plaques votives, ni ses offrandes; ni le forum de Chemtou; ni la nécropole de Salakta; ni le capitole d'Henchir-Maâtria; ni le joli théâtre de Dougga, qui fera pendant longtemps la joie des touristes; ni le temple romain de Baal-Saturne, dans la même ville, avec sa cour entourée de portiques, à la mode orientale, et les restes du vieux sanctuaire phénicien qu'il recouvre; ni celui de Tanit-Cælestis, qui lui fait pendant, et dont le péribole demi-circulaire est une nouveauté architecturale; ni, tout dernièrement, les belles villas d'Oudna, pavées d'élégantes mosaïques; ni, surtout, les restes, souvent cherchés en vain, de l'ancienne Carthage.

Il est peu de grandes villes, vous le savez, qui aient laissé moins de vestiges à la surface du sol que la puissante cité dont le nom seul fit trembler si longtemps les Romains et qui, après un long siècle d'abattement, reprit vers le début de notre ère une étonnante vitalité; les différents peuples qui se sont succédé au pied de Byrsa ont effacé les traces de ceux qui les y avaient précédés, et les chercheurs de pierres ont fait le reste. Aujourd'hui tout à peu près a disparu, tout semble anéanti. Mais les nécropoles subsistent et les secrets qu'elles renferment ne peuvent se dérober à qui s'obstine à les interroger. Un de nos correspondants s'est consacré à cette œuvre et, chaque année, ses efforts sont couronnés de succès. Il a su découvrir dans les flancs de Byrsa et des hauteurs voisines un grand nombre de sépulcres antiques; il y a recueilli tout un mobilier funéraire précieux : des statuettes, des amulettes égyptiennes

Digitized by Google

ou de style égyptisant, des vases cypriotes, toutes sortes de poteries assez grossières, produits de l'industrie locale, des bijoux, des monnaies, des masques en terre cuite. Chacun de ces objets, pris isolément, n'est le plus souvent qu'une curiosité; leur ensemble ou leur groupement par catégories sur tel ou tel point des ruines, à telle ou telle profondeur et dans des tombes de formes nettement caractérisées nous donnent sur l'histoire locale et sur le développement de la civilisation carthaginoise des renseignements d'une haute portée historique. Ils nous montrent les différentes étapes que franchit Carthage depuis le jour où les premiers navigateurs phéniciens vinrent fonder un petit comptoir au fond du golfe hospitalier, jusqu'à celui où la « ville nouvelle », comme on appela la cité bâtie par leurs descendants en ce lieu, s'étendit bien au delà de la rangée de collines qui longe la côte et envahit toute la péninsule. Nous y voyons pareillement que ces Phéniciens d'Afrique, aussi pratiques et aussi peu originaux que leurs ancêtres, ont toujours vécu d'emprunts : tour à tour tributaires de l'art égyptien, de l'art cypriote et de l'art grec, ils ne surent jamais s'élever au-dessus d'une imitation plus ou moins heureuse, mais restreinte exactement à leurs besoins assez modestes. Ce n'est pas, naturellement, sous la domination romaine qu'ils pouvaient modifier leurs habitudes, au contact de vainqueurs qui n'étaient, eux aussi, que des imitateurs.

Rien n'est plus attachant que d'étudier les débuts, les progrès, les transformations successives de la ville dans le musée fondé au couvent de Saint-Louis par le cardinal Lavigerie. Tous les âges y sont représentés : la période anté-historique, par le mobilier funéraire dont je viens de parler; l'époque dite punique, par tous les restes antérieurs à la victoire de Scipion : poteries, stèles couvertes d'inscriptions, statuettes, fragments d'architecture; l'ère romaine, par des marbres plus ou moins mutilés malheureusement, par de grandes statues, par beau-

Digitized by Google

coup de bas-reliefs et de textes épigraphiques latins; le christianisme enfin, par des épitaphes brisées en mille pièces, victimes de la fureur des païens ou des conquérants barbares, par des lampes en terre cuite, par quantité de menus objets destinés à l'exercice du culte ou à la satisfaction de la piété privée. Il n'est pas jusqu'aux croisades dont le souvenir ne s'y retrouve avec une boucle fleurdelisée ou un denier tournois; petites choses, si l'on veut, mais singulièrement éloquentes, vues à l'endroit où mourut saint Louis. Si le musée du Bardo tient un rang très honorable parmi les musées de province, celui de Carthage a droit à une place à part, comme la ville dont il traduit les vicissitudes a joué un rôle à part dans l'histoire de l'humanité.

Ce grand mouvement archéologique dont la Tunisie était agitée devait avoir son contre-coup en Algérie. Là, on s'occupait depuis longtemps, il est vrai, de la recherche des antiquités. Ce n'est point dans une compagnie qui a compté L. Renier parmi ses membres, qu'il convient d'insister sur ce sujet. D'autres, à sa suite, avaient tourné leur activité du même côté et tenaient à honneur de ne pas laisser perdre la tradition du maître; notre vice-président ne me contredira certes pas. Et cependant un certain ralentissement semblait se produire : les découvertes se faisaient moins nombreuses; surtout, les publications devenaient plus rares; malgré un effort méritoire tenté par l'École des lettres d'Alger, il semblait que tout l'élan de la science française se portât vers l'est, attiré par la nouveauté d'un territoire récemment acquis à notre protectorat. On ne pouvait pourtant pas séparer ce qui jadis avait été réuni; l'œuvre algérienne devait être reprise et marcher de pair avec l'œuvre tunisienne. Tout d'abord, avant de poursuivre l'exploration ou de subventionner de nouvelles fouilles, il convenait de publier les documents découverts depuis longtemps et demeurés inconnus. Or, qui le croirait?

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

l'inédit abondait dans les collections municipales et chez les particuliers. Les inscriptions étaient généralement imprimées, et pour la plupart au *Corpus*; mais beaucoup de monuments figurés n'avaient jamais été reproduits par la gravure, ni même parfois mentionnés. Je pourrais citer, au musée de Lambèse, des statues et des groupes de marbre qui, trouvés en 1852, sont restés complètement inconnus jusqu'à l'année dernière. Il fallait rompre avec une insouciance dont nous étions comptables envers l'étranger. Le service des Missions scientifiques, au Ministère de l'instruction publique, envers lequel l'archéologie africaine a contracté, pendant ces quinze dernières années, tant de grosses dettes de reconnaissance, le comprit et nous permit de réparer le mal.

On décida de consacrer une monographie aux différents musées d'Algérie; la direction de la collection fut confiée à de la Blanchère, qui avait mis en train une publication analogue pour le musée du Bardo; la rédaction des différents fascicules fut partagée entre plusieurs collaborateurs. Nous avons commencé la publication en 1890; cinq volumes ont déjà paru, et nous en préparons de nouveaux. En même temps on essayait de mettre un peu d'ordre dans ces musées algériens où, sauf d'honorables exceptions, le désordre semble malheureusement être une tradition. Mais là les difficultés sont grandes; il faut créer des locaux convenables, assurer aux collections des conservateurs stables et dévoués, lutter contre l'ignorance ou l'incurie de gens qui, comme beaucoup à notre époque, sont trop occupés du présent et de ses luttes pour avoir le temps de songer au passé. Sommes-nous donc trop exigeants quand nous demandons, non pas que ces collections soient sérieusement classées et inventoriées, ce serait peut-être de l'ambition pour le moment, mais qu'elles soient du moins respectées par ceux-là mêmes qui en ont la charge; que les gardiens, moins aimables, cessent de proposer aux curieux quelques

Digitized by Google

objets exposés en souvenir de leur visite; que les autorités locales n'aient plus la fantaisie de mettre un beau jour la main sur des morceaux de sculpture, parfois remarquables, pour en orner une fontaine publique? On ne l'a pas pensé; on a même estimé que notre devoir strict était de réagir et l'on s'est mis à l'œuvre. Il faut y persévérer sans faiblesse, par respect de notre renom scientifique.

Pour commencer, nous inaugurerons sous peu, à Alger, un nouveau musée, dont la construction est achevée. On ne se contente pas d'y transporter les objets précédemment exposés au rez-de-chaussée de l'ancien palais de Mustapha-Pacha; on veut créer un établissement digne de la capitale de l'Algérie, rendez-vous annuel de nombreux étrangers et foyer intellectuel de la colonie. Le public y trouvera réunis tous ces brillants produits de l'art et de l'industrie arabes, auxquels on n'a point fait encore une part suffisante dans aucune collection publique et qui ne sauraient être mieux centralisés, nulle part ailleurs. Ensuite, s'il plaît à Dieu, comme dit la sagesse musulmane, on pourra rassembler sous forme de moulages, de photographies, d'estampages, la série des monuments libyques, romains, byzantins les plus intéressants du territoire algérien, pour offrir, sans dégarnir les différents musées locaux du pays, aux gens d'étude comme une bibliothèque monumentale, aux visiteurs comme une histoire par l'image de l'Afrique ancienne, pour faciliter aux uns comme aux autres les moyens de connaître et par suite d'aimer davantage notre France d'outre-mer.

Pendant que nous nous occupions ainsi de publications rétroactives et de l'organisation des musées, on reprenait en Algérie l'exploration et les fouilles. La Société de Constantine sondait avec fruit les ruines d'Announa; un architecte, Gavault, mort, lui aussi, assez récemment, déblayait un temple à Tigzirt; d'autres interrogeaient les nécropoles phéniciennes de

Digitized by Google

Gouraya et de Collo; surtout, deux professeurs de l'École des lettres d'Alger se signalaient par des découvertes intéressantes à différents titres. L'un, au lendemain du jour où les Bollandistes publiaient la passion inédite de la vierge Salsa, martyrisée à Tipasa, savait retrouver la basilique élevée sur le tombeau de la sainte, ce qui ne l'empêchait pas de parcourir les départements d'Alger et de Constantine et d'y recueillir toutes sortes de documents inédits; l'autre faisait sortir de terre, à Cherchel, des statues, des bustes de rois du pays et de divinités, un diplôme militaire, des inscriptions et fournissait au Musée africain du Louvre quelques-uns de ses morceaux de sculpture et d'orfèvrerie les plus remarqués.

Par une heureuse coïncidence, à la suite du vote émis par le Parlement en 1880, le Service des monuments historiques se décidait à étendre à l'Algérie sa féconde activité, en fouillant et en consolidant quelques-uns des monuments romains les plus importants. La pensée première et l'initiative de ces travaux reviennent à deux artistes éminents, morts aujourd'hui, Boeswillwad et Duthoit; c'est à eux et à leurs collaborateurs plus jeunes que nous devons le déblaiement d'une partie, malheureusement beaucoup trop minime, du beau camp légionnaire de Lambèse, de son Forum, de son Capitole; celui de la basilique de Tébessa, et le grand travail entrepris pour rendre à la lumière la ville de Thamugadi (aujourd'hui Timgad). Celle-ci est en train de devenir célèbre à l'égal de Pompéi; les touristes s'y portent chaque année en grand nombre et les ministres en voyage se détournent pour l'aller visiter. Ce n'est que justice : car il y a là au pied de l'Aurès, dans une région absolument déserte aujourd'hui, un ensemble d'un grand intérêt historique. Encore quelques campagnes de fouilles dirigées par un architecte ardemment épris de l'œuvre qui lui est confiée et les principaux monuments seront tous découverts, on pourra traverser d'un bout à l'autre, en foulant le pavé des

Digitized by Google

rues antiques, une ville fondée par Trajan et embellie par ses successeurs; on pourra revivre, non plus en imagination, mais en fait et par les yeux l'existence des bourgeois romains d'Afrique contemporains des Antonins et des Sévères, comme on partage à Tébessa, dans la basilique ressuscitée, celle des chrétiens, des pèlerins et des moines au v^e^ et au vi^e^ siècle de notre ère.

Pour compléter la revue des explorations et des travaux tentés en Afrique depuis quinze ans, il me reste, Messieurs, à vous parler d'une région qui n'est pas soumise à notre domination, mais qui a fait jadis partie intégrante de l'empire africain de Rome, je veux dire du Maroc. Habitée par des populations turbulentes, hostiles aux Européens et insoumises même à leur sultan, cette province semble fermée aux recherches suivies; le voyageur ne peut y espérer ni facilités ni même protection efficace; l'exploration n'est pas seulement difficile et ingrate : elle entraîne de grands dangers. Il s'est trouvé cependant un de nos compatriotes assez intrépide pour risquer l'aventure, pour parcourir le pays dans toutes les directions pendant plusieurs années, pour pénétrer jusqu'au delà de l'Atlas, d'où il a failli plus d'une fois ne point revenir, pour tenter même des fouilles sur l'emplacement de deux grandes villes, l'une phénicienne, Lixus, l'autre romaine, Volubilis. Bien que la Maurétanie Tingitane soit, somme toute, assez pauvre en restes antiques, comme elle n'a été que peu visitée encore, elle a offert une ample moisson à son audace; il en a rapporté des documents archéologiques, épigraphiques, géographiques, dont une partie est encore inédite. On peut juger par ce qu'il a déjà publié de l'importance des résultats obtenus; ceux-là seuls qu'il a amicalement tenus au courant de ses expéditions savent pleinement ce dont la science lui est redevable.

Je ne vous ai guère entretenus jusqu'ici, Messieurs, que de

Digitized by Google

ce que j'appellerai nos campagnes d'Afrique, des efforts de notre archéologie militante. Il est, pourtant, une autre partie de notre labeur qu'il convient que je rappelle à votre souvenir, car les résultats en ont été heureux pour l'érudition française.

Tandis que les trouvailles se succédaient sur tous les points de la Tunisie, de l'Algérie, du Maroc, les savants de Paris ne restaient pas inactifs. Convaincu, à très juste titre, qu'il fallait, sinon centraliser les recherches, au moins favoriser la concentration des découvertes, offrir aux hommes de bonne volonté qui le désireraient des conseils autorisés et des ressources, et, par-dessus tout, fournir aux artisans de notre œuvre africaine, quels qu'ils fussent, les moyens de publier les documents qu'ils avaient recueillis ou les travaux d'ensemble qui en devaient naître, le Ministère de l'instruction publique organisa, aussitôt après la conquête de la Régence, une commission spéciale. Pour en marquer nettement le caractère, on l'appela « Commission de publication des documents archéologiques de Tunisie ». Plus tard, elle étendit ses préoccupations à tout le reste de notre domaine africain. Tour à tour elle a eu à sa tête des savants illustres pris au sein de notre Académie, Tissot d'abord, puis Renan, pour ne parler que de ceux qui ne sont plus. Fidèle à son principe, elle n'a cessé de patronner les publications qu'elle jugeait utiles, quand elle ne les exécutait pas elle-même par les soins d'un ou plusieurs de ses membres. Elle a témoigné son activité sous toutes les formes, insérant dans le *Bulletin du Comité des travaux historiques*, auquel elle est rattachée, les articles de détail, les notes, les inscriptions qu'on lui communiquait, instituant pour les travaux plus développés une bibliothèque africaine, qui compte déjà des ouvrages considérables. C'est là qu'ont paru ces descriptions de musées dont je viens de vous parler, que paraîtront les recueils d'inscriptions arabes, de monnaies africaines, de monuments figurés, en particulier de mosaïques, que nous préparons. On

Digitized by Google

y trouve aussi des travaux d'un ordre plus élevé. Nous devons à nos compatriotes aussi bien qu'à l'étranger la publication des documents découverts par nos soins; nous nous devons mieux à nous-mêmes. Ces documents, il faut que nous les comparions, que nous les éclairions les uns par les autres; que nous en tirions des enseignements sur les hommes qui les ont produits, sur leur langue, leur histoire, leurs croyances, leurs pensées, leur civilisation. La série de ces évocations du passé, qui, dans l'intention des membres de notre Commission, doit embrasser tous les sujets relatifs à l'Afrique antique ou musulmane, a été inaugurée par l'œuvre capitale de Tissot, terminée après sa mort par une amitié fidèle, la *Géographie comparée de l'Afrique romaine;* d'autres lui ont succédé. Cette année même, deux volumes ont paru ou vont paraître : une grande étude sur les gouverneurs romains du pays et un travail, que vous connaissez déjà, pour en avoir couronné le manuscrit, sur l'Afrique byzantine. Je ne vous infligerai pas l'ennui de vous entretenir plus longuement de bibliographie. Il me suffit d'avoir attiré votre attention sur une Commission composée d'amis décidés de l'Afrique, qui travaillent sans trêve, depuis dix ans, à une tâche qu'ils regardent comme un devoir national et comme un honneur.

Je me reprocherais, en parlant de cette Commission, de ne point citer parmi nos collaborateurs les plus assidus et les plus précieux MM. les officiers du Service géographique de l'armée. Chaque année, vous le savez, le Ministère de la guerre envoie un certain nombre de topographes pour relever plusieurs carrés de la carte de Tunisie et de celle d'Algérie. Un travail de cette sorte nécessite l'examen détaillé du terrain et met ses auteurs en présence des moindres restes antiques comme des plus importants. Il a paru qu'une entente entre la Commission d'Afrique et le Service géographique de l'armée serait féconde pour l'archéologie; elle s'est établie aisément, car on ne fait pas appel

Digitized by Google

en vain à l'esprit éclairé des généraux qui dirigent ce service. Pour se conformer aux instructions précises de leur chef, les officiers de la mission topographique prennent la peine de noter, chaque fois qu'ils rencontrent une ruine, sa nature, son étendue, son contenu; souvent ils en dressent le plan, y prennent des photographies ou des estampages. Le résultat de ce travail est communiqué à la Commission d'Afrique. Voilà comment nous avons pu entreprendre la grande carte archéologique de la Tunisie dont vous avez déjà vu plusieurs livraisons. Il n'est pas un établissement antique, même insignifiant, qui n'y reçoive un numéro spécial, que nous reportons pour les développements nécessaires sur une notice jointe à chaque feuille de l'atlas; je n'ai pas besoin d'insister longuement sur l'importance de cette publication; je ne sache pas qu'on en ait jamais entrepris de pareille pour une région aussi étendue. Les renseignements venus des brigades topographiques nous permettront un jour d'entreprendre le même travail pour l'Algérie; et c'est peut-être à elles qu'il faudra encore avoir recours quand nous voudrons établir une carte détaillée de l'emplacement de Carthage.

En parlant avec cette insistance des publications de la Commission d'Afrique, je n'entends pas insinuer que rien ne se soit imprimé en dehors d'elle. Je n'oublie pas que les sociétés algériennes, à Alger, à Constantine, à Oran, à Bône, font paraître chaque année des recueils pleins de documents, que l'École française de Rome a donné plus d'une fois asile à des articles ou à de longs travaux relatifs aux antiquités africaines, que certaines sociétés départementales même n'ont pas hésité à imiter son exemple. Je ne puis pas oublier non plus, et j'en ai le droit moins que personne, que, grâce aux découvertes des quinze dernières années, l'Académie de Berlin a pu rédiger un gros supplément au huitième volume du *Corpus inscriptionum latinarum;* et que, cette fois, devant l'abondance des

Digitized by Google

documents épigraphiques nouveaux trouvés par nos soins, elle a voulu qu'il fût signé d'un nom français aussi bien que d'un nom allemand, rendant ainsi à notre pays, dans cette grande publication, par un sentiment de loyauté et d'équité scientifique, une place que les circonstances nous avaient autrefois contraints d'abdiquer.

Tel est, Messieurs, le résumé de ce que nous avons accompli en Afrique et pour l'archéologie africaine depuis quinze ans. Il me semble que nous avons le droit de nous en féliciter; mais nous ne devons pas nous en contenter. Un homme qui se connaissait dans l'art de pousser à fond ce qu'il avait entrepris, avait, dit-on, pour maxime, que rien n'est fait tant qu'il reste quelque chose à faire. C'est sur lui que je souhaiterais que nous prissions exemple. Nous avons mis la main à toutes les parties de l'édifice, mais aucune n'est achevée : ni l'exploration, qui nous réserve encore bien des surprises, ni les fouilles qui pourront occuper plusieurs générations de chercheurs, ni surtout les publications. Nous aurons à cœur de poursuivre l'entreprise. Si ceux qui s'y appliquent aujourd'hui ne savent y suffire, nous avons confiance qu'on leur viendra en aide. L'œuvre est de celles qui peuvent faire naître les vocations; elle est assez vaste pour offrir une place honorable à tous ceux qui consentiront à y prendre part. Nous faisons appel aux travailleurs, aux jeunes gens surtout qui cherchent une voie et des sujets d'étude. Nous espérons qu'ils nous entendront, et que, ignorant les querelles et les jalousies stériles qui, jadis, nous assure-t-on, ont perdu Carthage et dont les Africains d'aujourd'hui n'ont pas, par malheur, entièrement oublié la tradition, ils voudront concourir à mettre en relief, avec nous, le long passé d'une terre devenue française par la valeur de nos armes, comme aussi, nous avons le droit de le dire, par nos découvertes et par nos travaux.

Digitized by Google

SÉANCE DU 20 NOVEMBRE.

Est adressé au Concours pour le prix Brunet de 1897 :

Bibliographie hellénique, ou description raisonnée des ouvrages publiés par des Grecs au XVIII^e siècle, par M. Émile Legrand. T. I-IV (Paris, 1894-1896, 4 vol. in-8°).

M. Cagnat, au nom de la Commission des études du Nord de l'Afrique, donne lecture du rapport suivant :

« La Commission, dans sa séance de ce jour, a examiné la proposition de M. Clermont-Ganneau relative à l'exécution du plan de Carthage, proposition dont elle avait été saisie à une précédente séance[1]. La Commission a adopté la proposition de M. Clermont-Ganneau et a décidé qu'une lettre serait adressée à M. le Ministre de l'instruction publique pour recommander l'exécution du plan de Carthage. »

Les conclusions de ce rapport sont adoptées.

L'Académie procède à la nomination d'un membre du Conseil de perfectionnement de l'École des chartes, en remplacement de M. de Rozière, décédé.

M. de Boislisle est nommé. Sa nomination sera communiquée à M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts.

L'Académie se forme en comité secret pour l'examen des titres des candidats au fauteuil de M. Hauréau.

[1] Voir plus haut, p. 439.

Digitized by Google

LIVRES OFFERTS.

Sont offerts :

Antiquités trouvées à Sofia, par M. Edm. Le Blant, membre de l'Institut (in-8°; extrait des *Comptes rendus des séances* de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 1896);

La querelle de l'artillerie (Parti rouge et Parti bleu au XVIII^e siècle), par M. A. Guichon de Grandpont (Brest, 1895, in-8°; extrait du tome XX, 2^e série, du *Bulletin de la Société académique de Brest*, 1894-1895);

Notice sur le calendrier pascal des Juifs et des Chrétiens depuis Moïse jusqu'à nos jours, pour servir à l'unification du calendrier chrétien, par M. l'abbé Mémain, chanoine de Sens (Paris et Rome, 1896, in-8°);

Répertoire général de bio-bibliographie bretonne, par M. René Kerviler, 24^e fascicule (Ches-Clér) (Rennes, 1896, in-8°);

Galterii cancellarii bella Antiochena, herausgegeben von Heinrich Hagenmeyer (Innsbruck, 1896, in-8°);

G. Redin, *M. le professeur Nicodim Pavlovitz Kondakoff à la 30^e année de son activité scientifique et pédagogique;* en russe (Saint-Pétersbourg, 1896, grand in-8°).

Notes d'étymologie française, origine germanique d'une série de mots à initiale B, par M. P. Regnaud (in-8°; extrait de la *Revue de philologie française*, 1896).

Records of the monastery of Kinloss, with illustrative documents, edited by John Stuart, L. L. D. (Edinburgh, 1872, in-4°);

Records of the priory of the Isle of May, edited by John Stuart L. L. D. (Edinburgh, 1868, in-4°);

Alphabetical Index of manuscripts in the Government Oriental Mss. Library, Madras. — Sanskrit, Telugu, Tamil, Kanarese, Malayalam, etc (Madras, 1893, in-fol.);

Archæological Survey of India. The Moghul Architecture of Fathpur-Sikri, described and illustrated by Edmund W. Smith, part I (Allahabad, 1894, in-4°).

L'Académie royale des sciences de Berlin adresse un exemplaire des *Comptes rendus de ses séances*, du 9 janvier au 5 novembre 1896 : *Sitzungsberichte der königlich-preussischen Akademie der Wissenschaften zu Berlin* (Berlin, 1896, 44 livraisons, grand in-8°).

Digitized by Google

La Société des Antiquaires d'Écosse adresse à l'Académie le tome XXIX des *Proceedings of the Society of Antiquaries of Scotland*, session 1894-1895 (Edinburgh, 1895, in-4°).

La Société royale du Canada adresse également le 1er volume de la 2e série de ses *Proceedings and Transactions* (Meeting of May 1895) (Ottawa, 1895, in-8°).

M. Perrot présente à l'Académie le fascicule I-X (janvier-octobre 1896) du *Bulletin de correspondance hellénique* (Paris, 1896, in-8°).

M. de Lasteyrie offre, au nom de M. Émile Delignières, un *Catalogue raisonné de l'œuvre gravé de Jacques Aliamet d'Abbeville*, précédé d'une notice sur sa vie et son œuvre (Paris, 1896, in-4°).

SÉANCE DU 27 NOVEMBRE.

M. Francesco P. Garofalo adresse à l'Académie, pour le prochain concours des Antiquités de la France, un volume intitulé : *Gli Allobroges* (Paris, 1895, in-8°).

M. Gaston Boissier donne lecture de la note suivante, datée du 24 novembre, que lui a envoyée M. Gauckler, directeur du service des Antiquités et des Arts de Tunisie; elle est relative à une trouvaille faite dans le camp du 4e tirailleurs algériens à Sousse, où chaque année se font de nouvelles découvertes.

« Après le superbe ensemble décoratif trouvé, cet été, dans les travaux de l'arsenal (mosaïques du triomphe du dieu Bacchus, de Ganymède, des Nymphes, de la Pêche, des Fleurs et des Fruits, des Adieux d'Achille et de Briséis), voici que des soldats punis, employés à de menus travaux de voirie intérieure entre les baraquements, viennent de mettre à jour, presque à fleur de terre, une mosaïque à trois personnages parfaitement conservée.

« Ce n'est qu'un petit tableau carré, ayant à peine 1 mètre de côté, mais le sujet qu'il représente : *Virgile composant l'Énéide*,

Digitized by Google

est de nature à émouvoir tous ceux qui ont le culte des lettres latines.

« Le poète, vêtu d'une ample toge blanche, à liséré bleu, négligemment drapée, est vu de face, assis sur un siège à dossier, les pieds chaussés de brodequins et reposant sur un degré. Il tient sur ses genoux un rouleau, en partie ouvert, sur lequel est écrit l'un des premiers vers de l'*Enéïde* :

> Musa, mihi causas memora, quo numine læso
> Quidve.....[1].

« La main droite posée sur la poitrine avec l'index levé, la tête haute, les yeux fixes, l'air inspiré, il écoute Clio et Melpomène qui, debout derrière lui, lui dictent ses chants.

« Les deux Muses portent dans les cheveux la couronne de lierre et l'aigrette qui les caractérisent, mais elles diffèrent d'attributs et de costume.

« A droite de Virgile, la Muse de l'Histoire lui lit un manuscrit qu'elle tient dans ses deux mains. C'est une gracieuse jeune fille, simplement vêtue d'une tunique bleue, flottante, en étoffe légère, sur laquelle est jetée une écharpe jaune clair.

« La Muse de la Tragédie, accoudée à gauche sur le dossier du trône, écoute la lecture avec un geste d'attention. Elle a les traits plus accusés que ceux de sa compagne; c'est une femme d'une beauté sévère et sombre. Son costume est d'une grande richesse. Elle porte une robe de théâtre frangée, fixée très haut à la taille par une ceinture, et faite d'un épais brocart de pourpre brodé de vert et tout chamarré d'or. Sur le bras gauche, qui soutient un masque tragique, est jeté un manteau bleu foncé aux plis lourds. Les pieds sont chaussés du cothurne.

« La composition est claire et sobre, balancée avec une symétrie qui n'a rien d'excessif, étant données la variété des attitudes et la différence des costumes.

« La technique est irréprochable; sauf quelques smalts bleus,

[1] *Enéïde*, I, 8-9.

Digitized by Google

tous les cubes sont en marbre. La gamme des tons est assez limitée; mais le mosaïste a su lui donner une ampleur et un éclat extraordinaires par la graduation savante des nuances ou par l'opposition brusque des couleurs complémentaires.

« Ce tableau est donc d'un excellent style qui permet de le dater d'une très bonne époque, peut-être de la fin du Ier siècle de notre ère.

« Mais si, au point de vue artistique, il présente un réel intérêt, sa valeur historique est inappréciable. C'est le premier portrait authentique de Virgile, aucun de ceux qu'on a tenté de lui attribuer jusqu'ici n'ayant le moindre caractère d'authenticité. Chose étrange! nous ne connaissons les traits de ce poète si populaire, devenu classique même avant de mourir, que par la courte et vague description de Donat et par quelques vers d'Horace, où l'on a voulu reconnaître une allusion à l'auteur de l'*Énéide*. Pourtant son buste ornait, dès le Ier siècle, écoles et bibliothèques publiques. Alexandre Sévère allait jusqu'à placer sa statue dans l'un de ses oratoires, et sa gloire, trouvant grâce devant les Pères de l'Église, conserva son éclat durant tout le moyen âge.

« Nous n'avons d'autres images de Virgile que quelques miniatures. La plus ancienne, celle du *Vaticanus*, que l'on croyait datée du IVe siècle, ne remonte en réalité qu'au VIe; c'est dire que sa valeur iconographique est nulle.

« La valeur iconographique de celle de Sousse est-elle beaucoup plus grande? Ce portrait du poète n'a évidemment pas été fait d'après nature. Nous savons, en effet, que Virgile a séjourné en Sicile, mais il ne semble pas être venu en Afrique. D'ailleurs la mosaïque doit être postérieure au moins d'une centaine d'années à sa mort. Elle ne peut donc être que la reproduction d'un tableau célèbre, ou plutôt d'une de ces vignettes dont parle Martial, qui ornaient le premier feuillet des éditions manuscrites des poèmes virgiliens :

> Quam brevis immensum cepit membrana Maronem!
> Ipsius et vultus prima tabella gerit [1].

[1] *Épigr.*, XIV, 186.

Digitized by Google

VIRGILE

Mosaïque de Sousse.

Digitized by Google

Digitized by Google

« Il importe, en effet, de noter la ressemblance que présente le Virgile de Sousse avec celui de la miniature du *Vaticanus*. Celle-ci le figure, comme ici, sous les traits d'un homme imberbe, aux cheveux courts, vu de face, vêtu d'une toge blanche, les pieds chaussés de brodequins; il est assis sur un siège à degré et tient un manuscrit sur ses genoux.

« De ces deux images concordantes nous ne retiendrons ici qu'un détail iconographique : Virgile portait les cheveux courts. Cela suffit pour permettre de trancher sans réplique la question d'authenticité de la tête du Musée de Mantoue et de toute la série des bustes qui se rattachent au même type. Le caractère commun de ces sculptures est, en effet, de représenter un jeune homme aux traits fortement idéalisés, dont la chevelure, ceinte d'un bandeau, retombe en longues boucles sur les épaules.

« Le Virgile de Sousse n'a rien d'idéal. La face est plate avec des pommettes très saillantes; les cheveux tombent en désordre sur le front (*rusticius tonso*), les traits sont rudes et bien accusés (*facie rusticana*). Enfin, le menton paraît assez proéminent, détail typique qu'on retrouve aussi sur les miniatures du *Vaticanus*.

« Tel qu'il est, le portrait de Virgile présente des caractères individuels assez marqués pour qu'on soit autorisé à supposer qu'il ne défigurait pas trop les traits de son lointain modèle.

« La découverte de Sousse prouve, en tout cas, une fois de plus, la vogue dont l'auteur de l'*Énéide* jouissait en Afrique. On le lisait partout, on apprenait ses vers dans les écoles, et l'on s'efforçait de l'imiter.

« Ce précieux tableau a été enlevé, le jour même de sa découverte, par les soins de M. le colonel Decluzelle, et sera exposé, du moins provisoirement, dans la salle d'honneur du 4e tirailleurs à Sousse. »

M. Heuzey ajoute quelques observations sur le costume de Virgile.

Le Président charge M. Boissier de transmettre les félicitations de l'Académie à M. Gauckler et au colonel du régiment dans le camp duquel a été faite cette belle découverte.

Digitized by Google

L'Académie se forme ensuite en comité secret pour entendre : 1° le rapport de la Commission chargée de présenter une liste de candidats à la place d'associé étranger laissée vacante par le décès de M. Ernst Curtius; 2° la suite de l'exposé des titres des candidats à la place de membre titulaire laissée vacante par le décès de M. de Rozière.

LIVRES OFFERTS.

Est offert :

Archaeologia, or miscellaneous Tracts relating to Antiquity, published by the Society of Antiquaries of London (London, 1895-1896, 2 vol. in-4°).

SÉANCE DU 4 DÉCEMBRE.

M. Adrien Blanchet adresse à l'Académie, pour le prochain concours Allier de Hauteroche (Numismatique ancienne), les ouvrages suivants :

Études de numismatique, tome Ier (Paris, 1892, in-8°);

Les Monnaies grecques (Paris, 1894, in-12);

Les Monnaies romaines (Paris, 1896, in-12);

Monnaies en or des empereurs Trébonien, Galle et Volusien (Bruxelles, 1896, in-8°; extrait de la *Revue belge de numismatique*);

Les Fonctions des triumvirs monétaires (Paris, 1896, in-8°; extrait de la *Revue numismatique*);

Essais monétaires romains (Paris, 1896, in-8°; extrait de la même revue).

L'Académie se forme en comité secret. La séance étant redevenue publique, l'Académie procède à l'élection de deux membres

Digitized by Google

ordinaires, en remplacement de MM. Hauréau et de Rozière, décédés.

Le Président donne lecture des articles relatifs à l'élection des membres ordinaires. Il rappelle les noms des candidats au fauteuil de M. Hauréau : MM. de Beaucourt, Derenbourg, Devéria, Salomon Reinach.

Il y a 34 votants; majorité, 18.

Au premier tour de scrutin, M. S. Reinach obtient 10 suffrages; M. de Beaucourt, 9; M. Derenbourg, 8; M. Devéria, 7.

Au deuxième tour de scrutin, M. S. Reinach obtient 11 suffrages; M. Derenbourg, 9; M. de Beaucourt, 7; M. Devéria, 6.

L'Académie constate, après le dépouillement de ce scrutin, qu'il y avait 34 votants annoncés et que la somme des votes se réduit à 33.

Au troisième tour de scrutin, M. S. Reinach obtient 14 suffrages; M. Derenbourg, 11; M. de Beaucourt, 6; M. Devéria, 3.

Au quatrième tour de scrutin, M. S. Reinach obtient 16 suffrages; M. Derenbourg, 12; M. de Beaucourt, 5. Il y a un bulletin marqué d'une croix.

Au cinquième tour de scrutin, M. S. Reinach obtient 19 suffrages; M. Derenbourg, 10; M. de Beaucourt, 4. Il y a un bulletin marqué d'une croix.

En conséquence, M. Salomon Reinach, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé élu par le Président. Son élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

L'Académie procède ensuite à l'élection d'un membre ordinaire en remplacement de M. de Rozière.

Le Président rappelle les noms des candidats à ce fauteuil : MM. Babelon, Maurice Croiset, Flach, Giry, Pottier.

Il y a 34 votants; majorité, 18.

Au premier tour de scrutin, M. Giry obtient 10 suffrages; MM. Babelon, Pottier et Flach, chacun 6; M. Maurice Croiset, 1; M. Derenbourg, 1.

Digitized by Google

Au deuxième tour de scrutin, M. Giry obtient 15 suffrages; M. Babelon, 7; M. Pottier, 6; M. Maurice Croiset, 1.

Au troisième tour de scrutin, M. Giry obtient 20 suffrages; M. Babelon, 8; M. Pottier, 5; M. Flach, 1.

En conséquence, M. Giry, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé élu par le Président. Son élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

L'Académie se forme en comité secret. La séance étant redevenue publique, le PRÉSIDENT annonce que M. Comparetti, de Florence, est élu associé étranger, en remplacement de M. Curtius, décédé.

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL donne lecture de la liste des correspondants. Il en résulte qu'une place de correspondant étranger et une place de correspondant français sont vacantes.

L'Académie procédera, dans la prochaine séance, à la nomination de deux commissions, qui seront chargées de présenter une liste de candidats à chacune de ces deux places vacantes.

Le PRÉSIDENT donne lecture de la lettre suivante qu'il a reçue de notre confrère, M. Homolle, directeur de l'École française d'Athènes :

Athènes, 2 novembre 1896.

Monsieur le Président et cher confrère,

J'ai l'honneur de vous adresser la copie d'une lettre, que je viens de recevoir de M. Ouspensky, directeur de l'Institut russe archéologique de Constantinople, et par laquelle il m'annonce l'inscription au budget de l'Empire d'un crédit de 3,000 roubles destiné à couvrir les dépenses de la mission de M. Kondakof au Mont Athos.

L'Académie n'ignore pas que, de concert avec M. Millet, que j'avais envoyé en 1895 au Mont Athos pour continuer ses études byzantines, nous avons formé le projet d'une exploration complète des couvents de la montagne sainte, et sommes entrés en pourparlers avec l'Institut russe de Constantinople et l'Académie de Saint-Pétersbourg pour partager avec nos confrères russes cette grande entreprise.

Digitized by Google

C'est, en effet, dans une séance de l'Académie impériale tenue le 4 septembre dernier, au sujet des représentations de M. Ouspensky sur l'expédition collective franco-russe à l'Athos, qu'a été lue la lettre du conseiller d'État, M. S. de Witte, relative à l'ouverture du crédit de 3,000 roubles.

Vous savez que, dès mon arrivée ici, je me suis proposé de favoriser de tout mon pouvoir la renaissance des études byzantines. J'ai trouvé en M. Millet, avec les qualités scientifiques les plus précieuses, la passion la plus ardente. M. Laurent, qui lui a succédé à l'École, porte dans les mêmes études des aptitudes aussi distinguées. M. Eustache, architecte pensionnaire de la villa Médicis, M. Ypermann, peintre, ont collaboré avec l'École à Mistra, avec un remarquable talent. Ce ne sont pas les hommes qui nous manquent. Ne pensez-vous pas que l'Académie pourrait manifester l'intérêt qu'elle porte aux recherches byzantines, et, au sujet des mesures prises par le Gouvernement russe, exprimer le désir que nos savants ne fussent pas moins bien secondés que les savants étrangers?

Veuillez agréer, etc.

T. Homolle.

La lettre de M. Homolle, ainsi que celle de M. Ouspensky, seront communiquées à la Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.

LIVRES OFFERTS.

Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau de l'Académie le cinquième fascicule des *Comptes rendus des séances* de l'Académie pour 1896; septembre-octobre (Paris, 1896, in-8°).

Sont offerts :

Brantôme, sa vie et ses écrits, publié pour la Société de l'Histoire de France, par M. Ludovic Lalanne (Paris, 1896, in-8°);

Pierre Herbert de Couvrot et son voyage en Italie (Rome en 1847), publié par M. Ernest Jovy (Vitry-le-François, 1896, in-8°);

La prise de Jérusalem par les Perses en 614; trois documents nouveaux, publiés par le comte Couret (Orléans, 1896, in-8°; extrait des *Mémoires de l'Académie de Sainte-Croix*);

Digitized by Google

Matériaux pour l'archéologie du Caucase, tome V, en russe (Moscou, 1896, in-4°);

Mémoires de la Société archéologique de Rambouillet, tome XI (Tours, 1896, in-8°).

M. Delisle fait hommage à l'Académie, au nom de la comtesse Riant, des *Études sur l'histoire de l'église de Bethléem*, par le comte Riant, membre de l'Institut; tomes I et II.

Le tome II a été publié, d'après les notes de l'auteur, par M. Ch. Kohler (Gênes, 1889, et Paris, 1896, 2 vol. in-8°).

M. Héron de Villefosse offre à l'Académie, au nom de l'auteur, notre correspondant M. Tamizey de Larroque, une publication intitulée: *Bénédictins méridionaux : Dom B. de Montfaucon, Dom J. Vaissète, Dom J. Pacotte; documents inédits de la collection Wilhelm*, publiés avec avertissement, notes et appendice (Bordeaux, 1896, in-8°; extrait de la *Revue catholique de Bordeaux*).

«C'est la correspondance de Montfaucon qui occupe la plus grande place dans ce recueil. M. Tamizey de Larroque a retrouvé douze lettres inédites de l'illustre bénédictin et les présente au public avec des éclaircissements pleins d'intérêt. Ces lettres sont adressées à l'abbé Fleury, à dom Claude Martin, à Étienne Baluze, au président Bouhier, au président de Mazaugues, à Antoine Lancelot, au marquis de Caumont et à dom Calmet; elles sont aussi attrayantes qu'instructives. Vient ensuite une lettre de dom Vaissete écrite au magistrat de Nîmes et contenant des détails sur un point particulier de l'histoire des institutions politiques de cette ville. Le recueil se termine par un mémoire de dom Pacotte, envoyé au citoyen Ministre de l'intérieur pendant la Révolution; le savant religieux y met à la disposition de l'État les nombreuses copies de documents inédits recueillies par lui pendant plusieurs années pour le compte des États de Languedoc. Il est inutile d'ajouter que M. Tamizey de Larroque a accompagné ces lettres de notes aussi nombreuses que variées. Le savant éditeur n'est pas de ceux qui publient des textes sans commentaires : mieux que personne il connaît l'histoire intime de l'érudition française au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle et c'est une bonne fortune pour les travailleurs quand des documents de cette nature arrivent entre ses mains. Il les a tirés de la magnifique collection de M. Henri Wilhelm.»

M. Paul Meyer présente à l'Académie un volume intitulé *Les correspondances des agents diplomatiques étrangers en France avant la Révolution, conservées dans les archives de Berlin, Dresde, Genève, Turin, Gênes,*

Digitized by Google

Florence, Naples, Simancas, Lisbonne, Londres, La Haye et Vienne, par Jules Flammermont, professeur d'histoire à l'Université de Lille (Paris, 1896, in-8°; extrait des *Nouvelles archives des Missions scientifiques*, t. VIII).

«Cet ouvrage résume les recherches que M. Flammermont a faites dans les archives diplomatiques des principales capitales de l'Europe au cours de missions dont il a été chargé par le Ministère de l'instruction publique depuis 1883. Pour chaque dépôt sont indiqués successivement l'état des classements et inventaires, les travaux antérieurs accomplis, soit par des savants français chargés, à différentes reprises, de missions analogues à celle qu'a remplie M. Flammermont, soit par des érudits étrangers. L'auteur s'attache ensuite à compléter et à mettre à jour les notions recueillies par ses devanciers, en s'attachant principalement à la période qui correspond à la fin du règne de Louis XV et au règne de Louis XVI, objet principal de ses études. Il apprécie notamment le rôle joué par les ambassadeurs étrangers à cette époque, et fait connaître, par des extraits bien choisis, la valeur et le caractère de leurs correspondances. On remarquera notamment les lettres tirées de la correspondance du baron de Goltz avec Frédéric II. A la suite de ces introductions particulières, qui en certains cas sont fort étendues, l'auteur donne l'inventaire sommaire des correspondances diplomatiques concernant la France que renferme chacun des dépôts d'archives qu'il a explorés. Cette publication servira de guide aux historiens qui auront à faire des recherches dans les archives étrangères au point de vue des relations diplomatiques et elle fait bien augurer des travaux que M. Flammermont prépare sur l'histoire de Louis XV et de Louis XVI.»

Le Président offre, au nom de l'auteur, M. Ch. Diehl, les deux ouvrages suivants :

1° *L'Afrique byzantine. Histoire de la domination byzantine en Afrique (533-709)*; ouvrage couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres (Paris, 1896, in-8°);

2° *L'origine du régime des thèmes dans l'Empire byzantin* (Paris, 1896, in-8°; extrait des *Études d'histoire du moyen âge* dédiées à Gabriel Monod).

Digitized by Google

SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE.

Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts adresse à l'Académie les ampliations de trois décrets, en date du 6 décembre, par lesquels M. le Président de la République a approuvé les élections de MM. Salomon Reinach et A. Giry, comme membres ordinaires, et de M. Comparetti, de Florence, comme associé étranger.

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL donne lecture des décrets approuvant cette double élection. Il introduit ensuite MM. S. Reinach et Giry et les présente à l'Académie.

Le PRÉSIDENT les invite à prendre place parmi leurs confrères.

M. l'abbé Giudicelli adresse à l'Académie un mémoire sur les fouilles qu'il a entreprises dans la basilique chrétienne du Kef, nommée Dar-el-Kous.

Renvoi à l'examen de M. Cagnat.

Sont adressés aux Concours de l'Académie :

1° ANTIQUITÉS DE LA FRANCE :

La Chartreuse du Port-Sainte-Marie en Auvergne, par M. l'abbé Mioche (Clermont-Ferrand, 1896, in-8°);

Histoire de la ville d'Alais, de 1341 à 1461, par M. Achille Bardon (Nîmes, 1896, in-8°);

Le cartulaire de Saint-Barthélemy de Béthune, publié ou analysé avec extraits textuels et précédé d'une introduction, par M. le comte A. de Loisne (Saint-Omer, 1895, in-4°).

2° PRIX STANISLAS JULIEN :

Les lapidaires de l'antiquité et du moyen âge, par M. F. de Mély. Tome I : *Les lapidaires chinois;* introduction, texte et traduction avec la collaboration de M. H. Courel (Paris, 1896, in-4°).

Digitized by Google

3° Prix Brunet :

Bibliographie générale des inventaires imprimés, par M. F. de Mély et Edm. Bishop; tomes I et II (Paris, 1892-1895, 3 vol. in-8°).

4° Prix Saintour :

Histoire et description de la citadelle du Caire, par M. P. Casanova (Paris, 1894, in-4°; *Mémoires publiés par les membres de la Mission archéologique française du Caire*, t. IV, 4e fasc.);

Numismatique des Danichmendites, par le même auteur (Paris, 1896, in-8°; extrait de la *Revue numismatique*).

M. de Vogüé communique une note sur l'inscription nabatéenne de Pétra, dont il a parlé dans la séance du 30 octobre. Le R. P. Lagrange, directeur de l'École biblique de Jérusalem, a pu arriver récemment jusqu'à Pétra et a pris un estampage de cette inscription, qui permet de compléter et de rectifier les lectures proposées par M. de Vogüé d'après la copie imparfaite du voyageur anglais Frazer. Le sens général de l'inscription reste le même.

L'Académie procède à la nomination de deux commissions, qui seront chargées de présenter une liste de trois candidats à chacune des deux places vacantes, l'une parmi les correspondants étrangers et l'autre parmi les correspondants français.

Sont désignés :

Pour la place de correspondant étranger : MM. Perrot, Gaston Paris, Schefer, Gaston Boissier;

Pour la place de correspondant français : MM. Delisle, A. Bertrand, de Barthélemy, Gautier.

M. Müntz fait une communication sur les *Triomphes* de Pétrarque.

Peu de poèmes ont été aussi souvent interprétés par les artistes que les *Triomphes* de Pétrarque. Sculpteurs, peintres, miniaturistes, tapissiers, graveurs, se sont évertués à illustrer ce thème pittoresque s'il en fut. Deux siècles durant, ils lui ont

Digitized by Google

donné place sur des écrins microscopiques ou sur des façades monumentales (la cour de l'hôtel de Bourgtheroulde, à Rouen), sur des coffres de mariage et sur des tentures de haute lisse, sur des décors de théâtre et jusque sur des tombeaux.

Un de nos plus érudits bibliophiles et iconographes, M. le duc de Rivoli, à qui l'histoire de la gravure est redevable de si précieuses monographies, récemment couronnées par l'Académie, s'est attaché, depuis nombre d'années, à faire reproduire par la photographie ou le dessin toutes les illustrations anciennes du poème de Pétrarque. Mais, absorbé par d'autres travaux, il a laissé à M. Müntz le soin de commenter ce riche recueil de documents, qui comprend plus de cent représentations (le dernier historien allemand des *Triomphes* n'en connaissait que vingt et une!). Ce sont ces reproductions, exécutées pour M. le duc de Rivoli, que M. Müntz place sous les yeux de l'Académie.

Dans son poème, Pétrarque a mis à contribution et la *Divine Comédie* de Dante et le *Roman de la Rose*, et les nombreux *Triomphes* peints à Assise, à Florence, à Pise, à Sienne, par Giotto et ses contemporains. Ce n'est donc pas là qu'il faut chercher l'originalité de son œuvre et le secret de son extrême popularité, mais bien dans la conception, toute classique, des scènes: ces chars qui portent un vainqueur, ces théories qui se déroulent à la façon d'un cortège triomphal romain. Par ces images fortes et concrètes, élaborées dans un milieu aussi attaché à la tradition antique que l'étaient Padoue et Vérone, derniers asiles du chantre de Laure, il a séduit les artistes et s'est révélé une fois de plus un initiateur de génie.

On croyait jusqu'ici que les plus anciennes illustrations des *Triomphes* de Pétrarque ne remontaient qu'au xv^e^ siècle. Mais M. Müntz produit quatre miniatures du xiv^e^ siècle, qui montrent, pour le *Triomphe de la Renommée*, une composition analogue de tout point à celle de la période suivante; on y voit la déesse, debout sur un char, entourée d'un nombreux cortège de guerriers, de poètes ou de philosophes. En outre, des inventaires anciens mentionnent, dès 1399, une tapisserie représentant l'*Histoire de bonne Renommée*.

Digitized by Google

Dans une prochaine communication, M. Müntz étudiera l'évolution des *Triomphes* dans l'art du XV^e^ siècle.

M. Léon Heuzey met sous les yeux de l'Académie un monument chaldéen des plus précieux, offert au Musée du Louvre par un généreux donateur, M. Noël Bardac. C'est un grand cône en terre cuite, portant une longue inscription qui relate les contestations de la ville de Sirpoula avec un pays voisin, celui de Ghisban, pour la délimitation de leur commune frontière.

Ce texte, à la fois historique, géographique, chronologique et l'on peut dire aussi diplomatique, n'embrasse pas moins de quatre règnes de la plus ancienne histoire, entre le XXXVIII^e^ siècle avant notre ère et le LX^e^, et même par delà. Datant d'Enténéna, le célèbre patési du « Vase d'argent », il remonte à son père, puis à Ènnadou, le roi de la « Stèle des Vautours », et, nous conduisant dans un lointain encore plus reculé que l'origine de cette vieille dynastie de Sirpourla, il prend son point de départ sous le règne très antique de Mésilim, roi de Kish, dont le nom a été découvert aussi au Louvre sur un objet contemporain, la « Masse d'armes aux lions », de la collection de Sarzec.

Le mérite d'avoir élucidé ces faits revient à M. François Thureau-Dangin, attaché à la Conservation des antiquités orientales. Après avoir déchiffré le texte tout entier, il en a fait un essai de traduction que M. Heuzey se fait un devoir de communiquer *in extenso* à l'Académie. C'est un chapitre authentique des plus anciennes annales de l'humanité [1].

M. Oppert félicite M. Heuzey de la découverte de ce document de premier ordre, remontant à une haute antiquité, et il se joint au jeune traducteur, M. Thureau-Dangin, pour l'interprétation du texte.

M. Glotz commence la lecture d'un mémoire sur *les caractères et l'évolution du droit dans la Grèce primitive.*

[1] Voir ci-après.

Digitized by Google

COMMUNICATION.

LE CÔNE HISTORIQUE D'ENTÉMÉNA,
PRÉSENTÉ PAR M. LÉON HEUZEY, MEMBRE DE L'ACADÉMIE,
AVEC UNE TRADUCTION DE M. FRANÇOIS THUREAU-DANGIN.

Je suis heureux de mettre sous les yeux de l'Académie un document chaldéen des plus précieux, offert au Musée du Louvre par un généreux donateur, M. Noël Bardac, dont le nom mérite d'être retenu avec reconnaissance par tous les amis de nos collections nationales. C'est une longue inscription, qui relate les guerres engagées par la ville de Sirpourla et les traités conclus par elle avec un pays voisin, celui de *Ghisban*[1], pour la délimitation de leur commune frontière. Le texte compte 208 cases d'écriture, disposées en cinq rangées. Il est complet et intact.

Lorsque j'ai analysé, l'année dernière, devant l'Académie, l'inscription des « Galets sacrés » du roi Êannadou, j'ai déjà rappelé combien les documents vraiment historiques de cette haute époque étaient rares et presque introuvables. Encore la relation d'Êannadou ne parle-t-elle que des actes de ce prince. Celle-ci au contraire n'embrasse pas moins de quatre règnes de la primitive histoire de Sirpourla. Les faits qu'elle raconte se développent entre le XXXVIII^e^ siècle avant notre ère et le XL^e^,

[1] M'adressant au commun des lecteurs, je conserve, dans ce résumé, l'orthographe *Ghisban*, *Nin-Ghirsou*, *Sirpoula*, etc. (au lieu de *Gishban*, *Nin-Girsou*, *Shirpourla*, etc., que l'on trouvera dans la traduction); c'est pour indiquer autant que possible la prononciation française, en évitant de multiplier d'autre part les *s* chuintantes, qui surchargent, sans beaucoup de profit, la lecture encore si douteuse de ces anciens noms. Il ne faut pas oublier qu'ils passent de nos *Comptes rendus* dans les nouveaux manuels d'histoire, où ils doivent se vulgariser sous une forme acceptable en français.

Digitized by Google

et même par delà. Il y a là, entre les deux pays, une succession de synchronismes, qui confirment de tout point l'ordre historique que nous avons établi, M. Oppert et moi, pour cette haute antiquité.

Gravé sur un grand cône de terre cuite, par ordre d'*Entéména*, le célèbre patési du *Vase d'argent*, le texte commence par exposer les faits plus anciens; il embrasse les actes de son père *Enannatouma I^er^*, ceux du prédécesseur de son père, *Eannadou*, le roi de la *Stèle des Vautours*, après avoir débuté par un roi encore plus antique, antérieur même à *Our-Nina*, au fondateur de cette dynastie. Son nom est *Mé-silim;* il s'intitule roi du pays de Kish, et paraît avoir étendu alors son protectorat sur toute la contrée. Or, ce roi si ancien se trouvait déjà nommé, au Musée du Louvre, sur un remarquable monument de son règne, provenant des fouilles de M. de Sarzec, la masse d'armes colossale que nous avons appelée la *Masse d'armes aux lions.*

La période d'histoire racontée sur notre cône de terre cuite était donc comme jalonnée d'avance, dans nos collections, par trois œuvres caractéristiques de cet art primitif : la *Masse d'armes aux lions*, la *Stèle des Vautours* et le *Vase d'Entéména*, témoins irrécusables, entre lesquels la succession historique est désormais fixée sans aucun doute possible.

Je ne saurais aborder l'étude détaillée du texte sans sortir de ma compétence; mais c'est pour moi un devoir de faire connaître à l'Académie les résultats obtenus sur ce point par un de mes collaborateurs du Musée, M. François Thureau-Dangin, qui, par ses connaissances spéciales en matière d'épigraphie chaldéenne, représente avec honneur l'enseignement de son maître, M. Oppert. Ayant eu récemment l'occasion de comparer, au Musée du Louvre et au Musée de Constantinople, l'ensemble des découvertes faites en Chaldée, il en a profité pour tenter un essai d'interprétation de ce texte com-

Digitized by Google

pliqué. A lui aussi revient le mérite d'avoir reconnu, sur la *Masse d'armes aux lions*, le nom du roi Mésilim, dont le premier caractère se confondait dans les traits de la décoration.

Pour la traduction du cône, je ne puis mieux faire que de la communiquer *in extenso* à l'Académie, afin d'en laisser tout le mérite à l'auteur, qui la présente d'ailleurs avec la réserve que commande un texte aussi difficile.

Traduction de M. François Thureau-Dangin.

« A l'instigation du dieu Enlil, roi des contrées, père des dieux des cités, le dieu Ningirsou et le Dieu KIR-SIG délimitèrent leurs frontières.

« *Mésilim*, roi de Kish, à la voix du dieu Kadi, son dieu, établit en son lieu une borne entre les (deux) territoires. *Oush*, patesi de Gishban, agit d'après des desseins ambitieux : il enleva la stèle (de Mésilim) et pénétra dans la plaine de Shirpourla. Sur l'ordre du dieu Ningirsou, le héros du dieu Enlil, (Mésilim) livra bataille à Gishban : à la voix du dieu Enlil il éleva une imprécation (contre Gishban) : il disposa en leur lieu des tumuli funéraires dans la plaine.

« Eanadou patesi de Shirpourla, grand-père d'Entéména patesi de Shirpourla, fit un traité de délimitations avec Enakalli patesi de Gishban : il fit un fossé depuis l'Euphrate jusqu'à (la province de *Gou-édin* : auprès de ce fossé il grava une stèle et releva la stèle de Mésilim; il ne pénétra pas dans la plaine de Gishban. Sur l'*Imdoubba* du dieu Ningirsou et sur le *Namnounda-kigarra* il construisit le sanctuaire d'Enlil, le sanctuaire de la déesse Ninkharsag, le sanctuaire de Ningirsou, le sanctuaire de Outou. Il imposa comme redevance, pour le grain de la déesse Nina et pour le grain du dieu Ningirsou, un

Digitized by Google

karou de grains aux hommes de Gishban, qui..... Il fit entrer (dans les greniers publics) 144,000 grands *karou* de grains : ce grain, il prescrivit de ne pas le disperser.

« *Ourlouma,* patesi de Gishban, renversa et enleva la stèle (placée auprès) du fossé-frontière de Ningirsou et de Nina que (Eanadou) avait creusé. Il détruisit les sanctuaires des dieux des cités que (Eanadou) avait édifiés sur le Namnounda-kigarra. Il envahit les contrées, il franchit le fossé-frontière de Ningirsou. Enanadou, patesi de Shirpourla, à un terrain mauvais, territoire de Ningirsou..... fut réduit (?)

« Entéména, fils chéri d'Enanadou, renversa Ourlouma sous le joug; il le paya de retour et le broya au milieu de Gishban. Il perdit soixante hommes de son armée au bord du canal *Loumaṣirta,* il abandonna les ossements de ces soldats dans la plaine; il éleva des tumuli funéraires en cinq endroits. Or, en ce temps-là, *Illi* était prêtre de *Ninab.* (Entéména) s'étant avancé victorieusement de Girsou jusqu'en Gishban investit Illi du patesiat de Gishban. Il (re)fit le fossé-frontière de Ningirsou, le fossé-frontière de Nina, l'Imdoubba de Ningirsou, qui va jusqu'au Tigre le long du territoire de Girsou, et le Namnounda-kigarra de Ninkharsag. Il augmenta de 3,600 *karou* les (réserves de) grains de Shirpourla. Entéména, patesi de Shirpourla, donna un ordre : à Illi qu'il avait placé dans la prospérité, à Illi patesi de Gishban il prescrivit d'exécuter, dans le territoire de *Karkar,* qui avait proféré des paroles ennemies, le fossé-frontière de Ningirsou, le fossé-frontière de Nina: depuis l'Antasourra jusqu'au temple de Galdimzouab, il lui prescrivit de faire les travaux.

« Le dieu Enlil et la déesse Ninkharsag donnèrent un signe (?). Entéména patesi de Shirpourla, élu de nom par le dieu Ningirsou, sur l'ordre du dieu Enlil, sur l'ordre du dieu Ningirsou, depuis le Tigre jusqu'à l'Euphrate, fit le fossé-frontière. Il construisit en pierre le fond du Namnounda-

Digitized by Google

kigarra : en l'honneur de son roi le dieu Ningirsou, en l'honneur de sa reine la déesse Nina il le rétablit.

« Entéména, patesi de Shirpourla, gratifié du sceptre par le dieu Enlil, doué d'intelligence par le dieu Enki, élu du cœur de la déesse Nina, grand patesi du dieu Ningirsou, exécuteur des ordres des dieux patrons des cités, son dieu est Shoul... Pour la vie d'Entéména, dans les jours à venir, puisse cette inscription, en l'honneur du dieu Ningirsou et de la déesse Nina, subsister.

« Lorsque les hommes de Gishban franchiront le fossé-frontière de Ningirsou et le fossé-frontière de Nina pour ravir sous leur pouvoir les champs (de Shirpourla), soit les hommes de Gishban, soit les hommes des montagnes, que le dieu Enlil les détruise; que le dieu Ningirsou élève (sur eux) sa malédiction, qu'il brandisse son bras sublime, qu'aux soldats de sa ville il donne le courage et qu'au sein de sa ville il remplisse les cœurs de fureur guerrière! »

Si l'on néglige un certain nombre de détails encore difficiles à préciser, voici le résumé des faits principaux qui ressortent de cette traduction.

A l'origine, les dieux des deux pays avaient délimité leur frontière : ce sont les précédents mythologiques de la question.

Dans la suite des temps, *Mésilim*, roi de Kish, dressa une stèle de bornage. Elle fut détruite par un patési de Ghishban, nommé *Oush;* mais celui-ci fut néanmoins repoussé avec perte.

Plus tard, *Êannadou*, qualifié (comme le plus souvent) de patési de Sirpourla, ayant traité avec un deuxième patési de Ghisban, du nom d'*Enakalli*, releva la stèle, en y ajoutant la

Digitized by Google

sienne. Il profita de cette convention pour tracer un fossé partant de l'Euphrate, exécuta de grandes lignes (probablement de canalisation), construisit plusieurs sanctuaires; mais il ne pénétra pas dans Ghisban, et se contenta d'une forte contribution en grains, pour la dîme des dieux.

Son successeur, *Enannatouma*[1], paraît avoir été moins heureux avec un troisième patési de Ghisban, appelé *Ourloumma*, qui détruisit la stèle d'Ênannadou, ruina en partie ses ouvrages et envahit le territoire de Sirpourla.

Vient alors *Entéména;* il repousse l'envahisseur, le « broie au milieu de Ghisban », et investit à sa place du patésiat de Ghisban un certain *Illi,* prêtre de Ninab. En partie, avec son aide, il restaure et développe les travaux détruits, jusque dans les pays rebelles, particulièrement les canaux, dont l'un « allait jusqu'au Tigre, le long du territoire de Ghirsou ». Il peut alors fièrement résumer son œuvre, en disant que ces lignes s'étendent « du Tigre à l'Euphrate[2] ».

Le texte se termine par les litanies ordinaires, suivies d'une adjuration aux dieux, pour qu'ils protègent la frontière, détruisent les envahisseurs et enflamment le courage des guerriers de Sirpourla.

Je n'ajouterai aucun commentaire à ce résumé, me contentant de noter les points principaux à retenir, qui sont les suivants :

1° La nécessité de chercher le pays de Ghisban dans le voisinage de Sirpourla;

2° La suite des synchronismes entre les chefs de Ghisban et de Sirpourla, succession dont l'importance chronologique n'échappera à personne;

3° La confirmation de l'ordre historique que j'avais éta-

[1] Nom lu aussi *Enannadou.*

[2] Allusion possible au grand bras, moitié naturel, moitié artificiel, qui est devenu le Chatt-el-Haï.

Digitized by Google

bli, d'après les monuments déjà connus, en particulier pour ce qui touche à l'antériorité de la *Masse d'armes aux lions;*

4° La lumière qui commence à se faire sur l'époque antérieure au roi Our-Nina, caractérisée par le nom de Mésilim et par l'intervention des rois de Kish;

5° La non-apparition, dans toute cette première histoire, jusqu'après Entéména, des rois d'Agadé;

6° Le caractère spécial de ces guerres pour les canaux, venant concourir au commun travail qui fut la grande œuvre pratique de la première civilisation chaldéenne;

7° Enfin, le soin apporté à la construction des tertres funéraires après la bataille, usage illustré par une représentation de la Stèle des Vautours, sans qu'il soit possible de distinguer encore dans ces honneurs funèbres le rôle des vaincus et celui des vainqueurs.

Quant à la forme même de l'objet, ce grand cône creux de terre cuite appartient à la même classe de monuments et dérive des mêmes superstitions que les nombreux cônes ou clous votifs de la même matière trouvés dans les fouilles. C'en est un spécimen relativement colossal. Façonné comme un vase, il est muni d'un trou d'évent, qui pouvait servir aussi à fixer un large disque ou pavillon, en manière de tête de clou, comme on le voit au Louvre, dans un cône plus petit, portant le nom de Rim-Sin.

Ces indications nous ont permis de reconnaître que plusieurs fragments d'un prétendu barillet du roi *Ourou-kaghina*, provenant des premières fouilles de Tello et déjà publiés, appartenaient à un cône du même genre. Il a même été possible, avec d'autres débris, d'en reconstituer un second.

Pour le cône d'Entéména, d'après les renseignements difficiles à contrôler du marché parisien, il proviendrait d'un endroit assez éloigné de Tello, dans la direction de l'antique Larsam, ce qui pourrait s'expliquer par le fait que le monu-

Digitized by Google

ment servait à marquer une frontière. Si ces renseignements étaient confirmés, cela nous montrerait peut-être de quel côté il faut chercher le pays de Ghisban.

LIVRES OFFERTS.

Sont offerts :

La Société, l'école et le laboratoire d'anthropologie de Paris à l'Exposition universelle de 1889 (Paris, 1889, in-8°);

L'École d'anthropologie de Paris (1875-1896), par M. Philippe Salmon (Paris, 1896, in-8°; extrait de la *Revue mensuelle de l'École d'anthropologie de Paris*);

Journal of the American Oriental Society, edited by Charles R. Lanman and George F. Moore. Seventeenth volume (New Haven, Connecticut, U. S. A., 1896, in-8°).

M. Boissier offre à l'Académie le *Nouveau cours de grammaire latine*, que M. H. Brelet, professeur au lycée Janson de Sailly, a composé avec MM. Faure et Charpy, ses collègues (Paris, 1892-1897, 7 vol. in-8°).

Cet ouvrage ne rentre pas tout à fait dans ceux qui sont de la compétence de l'Académie. C'est moins un ouvrage savant qu'un livre de classe. Cependant M. Boissier pense qu'il est digne d'une estime particulière parce que l'auteur a voulu l'approprier aux exigences nouvelles et au caractère de nos études. Aujourd'hui le latin s'apprend uniquement pour lire les auteurs, le thème étant un contrôle et la version étant le but. Il faut donc qu'une grammaire soit spécialement une grammaire de la langue latine et ne se contente pas de contenir des recettes pour faire un thème. C'est de ce côté que M. Brelet a dirigé tous ses efforts. Il a joint à sa grammaire des exercices qu'il a faits aussi clairs, aussi simples, aussi complets que possible. Le latin aujourd'hui ne commence plus qu'en sixième. On n'a plus le temps de s'étendre sur les éléments, il faut en une classe en rattraper trois; M. Brelet a toujours eu cette nécessité devant les yeux. C'est donc le mérite de son livre d'accepter franchement les programmes nouveaux et d'essayer d'en tirer le meilleur parti possible. M. Boissier ajoute qu'en ce moment, où le latin court

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

tant de risques, il convient à l'Académie d'encourager tous ceux qui essayent de le sauver de ces dangers.

M. J. Girard présente, au nom de l'auteur, M. A. Hauvette, un volume intitulé : *De l'authenticité des épigrammes de Simonide* (Paris, 1896, in-8°; *Bibliothèque de la Faculté des lettres de Paris*, I).

SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE.

Sont adressés aux Concours de l'Académie :

1° Antiquités de la France :

La Chronique de Nantes (*570 environ-1049*), publiée avec une introduction et des notes par M. René Merlet (Paris, 1896, in-8°);

Les origines des premiers consulats de la nation française à l'étranger, d'après des documents inédits, extraits principalement de la Bibliothèque impériale de Vienne, des Archives des Bouches-du-Rhône et de la Bibliothèque nationale à Paris, par M. Georges Salles (Paris, 1896, in-8°).

2° Prix Gobert :

Histoire générale de la Champagne et de la Brie, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la division de la province en départements, par M. Maurice Poinsignon; 2e édition (Châlons-sur-Marne, 1896, 2 vol. in-8°);

Documents diplomatiques et politiques. Les origines de la domination française à Gênes (*1392-1402*), par M. Eugène Jarry (Paris, 1896, in-8°);

Relations politiques des comtes de Foix avec la Catalogne jusqu'au commencement du XIVe siècle, par M. Ch. Baudon de Mony (Paris, 1896, 2 vol. in-8°).

3° Prix Brunet :

Le livre d'or de Jeanne d'Arc. Bibliographie raisonnée et analytique

Digitized by Google

des ouvrages relatifs à Jeanne d'Arc, par M. Pierre Lanéry d'Arc (Paris, 1894, in-8°).

4° Prix extraordinaire de la fondation Bordin :

Histoire de Mar Jabalaha III, patriarche des Nestoriens (1281-1317) et du moine Rabban Çauma, ambassadeur du roi Argoun en Occident (1287), traduite du syriaque et annotée par M. l'abbé J.-B. Chabot (Paris, 1895, in-8°).

5° Prix Saintour :

Chronique de Denys de Tell-Mahré, 4e partie, publiée et traduite par M. l'abbé J.-B. Chabot (Paris, 1895, in-8°).

L'Académie se forme en comité secret. La séance étant redevenue publique, M. Glotz, professeur d'histoire au lycée Michelet, achève la lecture d'un mémoire sur *les caractères et l'évolution du droit dans la Grèce primitive.*

Il détermine le sens des mots *thémis* et *dikè* dans Homère. Les *thémistes* sont des décisions autoritaires prises par un chef suprême; les *dikai*, des sentences rendues par plusieurs chefs, qui supposent une procédure formaliste et se conforment à une jurisprudence rudimentaire. Ces deux régimes judiciaires existent simultanément dans la société homérique comme les deux régimes politiques dont ils sont les manifestations. La *dikè*, d'abord insignifiante, finit par absorber la justice sociale; la *thémis*, qui d'abord était tout, finit par n'être plus rien dans la cité, mais devient un droit religieux et privé qui se confond aisément avec l'équité naturelle.

M. Clermont-Ganneau a la parole pour une communication :

M. Sachau a récemment expliqué, devant l'Académie des sciences de Berlin, un monument nabatéen qui, si son explication était admissible, offrirait un intérêt exceptionnel. C'est un autel en pierre sur la face antérieure duquel est sculpté en relief un grand bœuf ou taureau, vu de profil. Au-dessus et au-dessous de l'animal sont gravées deux lignes de caractères nabatéens, où

Digitized by Google

le savant allemand a cru reconnaître la mention d'un dieu *Kousayyou*, dont ce taureau aurait été l'image; le Kousayyou des Nabatéens aurait donc été, à en croire M. Sachau, un congénère du bœuf Apis des Égyptiens. M. Clermont-Ganneau démontre que l'interprétation de M. Sachau est tout à fait inadmissible; qu'il a pris non pas le Pirée pour un homme, mais un homme pour un dieu; Kousayyou n'est pas un nom de dieu, mais un simple nom de personne; quant au taureau, c'est tout bonnement, comme sur nombre d'autels grecs et romains, l'image de l'animal offert dans les sacrifices auxquels devait servir justement l'autel. M. Clermont-Ganneau critique également divers autres points de détail de la traduction proposée par le savant allemand.

M. Oppert communique à l'Académie le texte entier de la prière du roi Saosduchin, dans laquelle il est question de l'éclipse lunaire du 15 sebat, arrivée le 18-19 juin 653 av. J.-C. Le commencement est fruste et n'a pu être reconstitué par supposition; la suite est complète. Voici la traduction de cette prière, unique en son genre, adressée par un roi infortuné à sa déesse protectrice :

[O déesse Anunit (la planète de Vénus)]..... [interviens auprès] de mon dieu, ô ma déesse [pour qu'il détourne] les destinées décrétées [par lui, à cause] du péché et de la honte qui prévalent [dans le pays].

Pour qu'il venge et qu'il sauve mon pays, maîtresse des sublimes régions, mère miséricordieuse, car tu es la reine parmi les étoiles innombrables, je te recommande le Maître des dieux, pour qu'il me fasse selon ce qui m'est dû.

Je suis Saosduchin, le grand roi, le malheureux, quoique Mérodach soit mon dieu et Zarpanit ma déesse. Par la néfaste éclipse du quinze sebat, par les présages du désastre qui est déjà tombé sur mon palais et mon pays, et qui me remplissent de peur, je suis découragé, je suis terrifié.

Ce malheur, c'est le mien et celui de mon pays. Malheur sur le trône, malheur sur la tiare, malheur sur les prières, malheur sur les sacrifices!

Apporte-moi des vêtements de joie et enlève le deuil.

Un bélier de mes domaines, je le sacrifierai à mon dieu, comme don expiatoire à ma déesse. Au dieu de ma ville, le pasteur voyant, j'ouvrirai mon trésor.

Digitized by Google

Par des présages et des songes sollicite le Maître des dieux, o mère miséricordieuse, pour que, selon l'ordre de ta parole, il envahisse le pays de mon ennemi, et le réduise d'après le destin, qui ne peut être éludé.

Ce texte, qui a été communiqué à M. Oppert par le P. Scheil, est surtout intéressant en ce qu'il introduit une demande d'intervention divine auprès d'un autre dieu plus puissant. C'est une idée constante dans les conceptions religieuses de la Chaldée, laquelle se trouve déjà dans les textes de Gudéa, et le présent texte, dont la traduction peut être défendue pour toutes les questions de détail, prouve qu'elle ne peut dater que d'une époque déjà troublée et qui devait aboutir à sa fin tragique.

M. Oppert ajoute aussi à ses remarques antérieures sur les mesures antiques de la Chaldée quelques faits nouveaux, qui résultent de l'étude de monuments qui se trouvent à Berlin et à Constantinople, mais dont le Louvre n'a pas de spécimen.

Il y avait dans la Chaldée deux systèmes de notations aréales : l'une décimale, la notation de l'arpentage pur; l'autre sextale, employée pour les évaluations relatives à l'ensemencement. M. Reisner s'est exclusivement occupé de ces derniers documents, auxquels le système exposé au sujet des arpentages du texte d'Aldunghi et du relèvement de Bel-bel-aplí ne peut être appliqué.

Voici l'échelle des deux sytèmes : le premier est celui de l'arpentage; le second, celui de l'ensemencement :

I.	1	10	60	600	3,600
	1	10	30	300	1,800
II.	1	6	36	360	2,160
	1	6	18	180	1,080

M. Reisner, dans les documents dont il a donné des extraits, a bien trouvé les *proportions* de valeurs, mais il est parti d'un point de départ erroné. Il n'y a pas $\frac{1}{72}$, $\frac{1}{36}$, $\frac{1}{18}$, $\frac{1}{6}$, 1, 60 et 360, série où la *moitié* manquerait, mais $\frac{1}{6}$, $\frac{1}{2}$, 1, 6, 18, 180, 1,080. Ainsi disparaît la monstrueuse échelle de 1,800, 60 et 60, de-

Digitized by Google

vant celle de 100, 60 et 180. Le trait horizontal est toujours l'unité : un carré de 20 longueurs est qualifié 4, c'est-à-dire 4 centaines de carrés, et non pas $\frac{2}{9}$. Les rois s'intitulent : « maîtres des *quatre* régions célestes », et non pas « maîtres des *deux neuvièmes* de régions célestes ».

LIVRES OFFERTS.

Le Secrétaire perpétuel offre à l'Académie, au nom de l'auteur, M. Georges Gourdon, *Guillaume d'Orange, poème dramatique* (Paris, 1896, in-8°), qui traduit sur la scène une de nos vieilles chansons de geste. La lettre de notre confrère, M. Gaston Paris, qui lui sert de préface, dit assez la valeur qu'il attache à cette œuvre, d'une patriotique inspiration.

Sont offerts :

Son Altesse Royale Monseigneur le duc de Nemours, par M^lle^ Clarisse Bader (Paris, 1897, in-8°);

La genèse du verbe humain, par M. W. Marial (Oran, 1896, in-8°);

L'étage prélatin de la langue française. Filiation directe du sanscrit dans le français populaire, par le même (Oran, 1896, in-8°);

La livre de parisis *et la livre de* tournois. *Origine et établissement d'une proportion permanente entre les deux unités*, par M. de Vienne (Paris, 1896, in-8°; extrait de l'*Annuaire de la Société de numismatique*);

La Daourie du bassin de Sélénga, esquisses sur le pays transbalkalien, par M. Vlad. Ptitzyne (en russe) [Saint-Pétersbourg, 1896, in-8°].

Le Président offre à l'Académie le beau volume qu'il vient de publier sous le titre : *L'Épopée byzantine à la fin du x^e^ siècle* (Paris, 1896, gr. in-8°).

M. de Barthélemy offre, au nom de l'auteur, M. C.-A. Serrure, *Les monnaies des Voconces, essai d'attribution et de classement chronologique* (Paris, 1896, in-8°; extrait de l'*Annuaire de la Société de numismatique*).

« L'étude de M. Serrure traite d'une série de monnaies gauloises en argent qui, depuis très longtemps, exerce la curiosité et la patience des numismatistes. Ce sont des deniers imités des monnaies de la République

Digitized by Google

romaine. Jadis on les classait à Tournai; Saulcy proposait d'y voir une émission fédérale faite par les peuples gaulois ligués contre Arioviste. Aujourd'hui il semble que le problème est en grande partie résolu et M. Serrure y aura beaucoup contribué. Ces monnaies paraissent avoir été frappées de l'an 119 avant J.-C. jusqu'à l'an 27, date de l'assemblée de Narbonne dans laquelle Auguste établit la réorganisation de la Gaule. Ce serait le numéraire de Voconces émis par deux magistrats, institués à l'exemple des duumvirs établis dans la colonie romaine de Narbonne. — M. Serrure pense que ces magistrats devaient être quinquennaux, et essaie de classer chronologiquement cette série de pièces. Cet ouvrage est très recommandable; il le serait encore davantage si l'auteur ne se laissait pas, parfois, entraîner dans les nuages des conjectures. »

M. Schefer fait hommage à l'Académie, au nom de l'auteur, M. Casanova, attaché au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, d'un mémoire ayant pour titre : *Numismatique des Danichmendites* (Paris, 1896, in-8°; extrait de la *Revue numismatique*).

« Le nom de Danichmend a été porté par les princes d'une dynastie turkomane dont le premier accompagna Suleyman Châh le fondateur de la dynastie des Seldjoucides d'Iconium, lorsqu'il vint s'établir dans l'Asie Mineure.

« Les Danichmendites, dont l'histoire assez obscure n'a point attiré d'une manière spéciale l'attention des historiens orientaux, ont été, tour à tour, les alliés des Croisés et des Seldjoucides et ils ont eu des relations suivies avec les empereurs de Constantinople et les Atabeks de Mossoul.

« Leurs monnaies sont tantôt byzantines, tantôt arabes pures. Quelquefois, elles empruntent leur caractère à la civilisation grecque et à la civilisation arabe. M. Schlumberger, notre éminent président, avait déjà signalé à l'attention des savants certaines monnaies des Danichmendites portant des légendes grecques et arabes et une longue inscription relevée à Samsoun sur la côte de la mer Noire. Le mémoire de M. Casanova est orné de planches reproduisant les monnaies les plus importantes et il nous permet de constituer la filiation des princes de cette dynastie depuis l'année 1067 de notre ère jusqu'en 1173, année qui vit s'éteindre sa branche principale.

« On doit savoir d'autant plus de gré à M. Casanova de nous avoir donné ce mémoire que les renseignements fournis par les auteurs orientaux sont très sommaires et généralement fort confus. »

Digitized by Google

SÉANCE DU 23 DÉCEMBRE.

(Séance avancée au mercredi à cause de la fête de Noël qui tombe, cette année, le vendredi 25 décembre.)

A l'ouverture de la séance, le PRÉSIDENT adresse à l'Académie les paroles suivantes :

« Messieurs,

« Notre Secrétaire perpétuel accomplit aujourd'hui sa quatre-vingt-quatrième année. Je lui adresse en votre nom nos plus affectueuses félicitations. »

Les paroles du Président sont accueillies par les applaudissements de l'Académie.

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL remercie très vivement ses confrères de leurs affectueux témoignages de sympathie.

L'Académie procède au renouvellement de son bureau pour 1897. M. HÉRON DE VILLEFOSSE est élu président; M. LONGNON, vice-président.

M. Comparetti adresse à l'Académie ses remerciements pour l'honneur qu'elle lui a fait en le nommant associé étranger.

Sont adressés aux Concours de l'Académie :

1° ANTIQUITÉS DE LA FRANCE :

Chronique de Richard Lescot, religieux de Saint-Denis (1328-1344), suivie de la continuation de cette chronique (1344-1364), publiée par M. J. Lemoine (Paris, 1896, in-8°);

Histoire de l'abbaye bénédictine de Saint-Sauveur-le-Vicomte, par M. A. Lerosey (Abbeville, 1895, in-8°);

Digitized by Google

2° Prix Brunet :

Manuel de bibliographie historique, par M. Ch.-V. Langlois. — I. *Instruments bibliographiques* (Paris, 1896, in-16);

Index bibliographique (extrait de l'*Index biblio-iconographique*), par M. Pierre Dauze. Janvier 1894-septembre 1895 (Paris, 1895 et 1896, 2 vol. in-8°).

L'Académie se forme en comité secret. La séance étant redevenue publique, le Président annonce que l'Académie a nommé M. Camille Jullian, de Bordeaux, correspondant national, en remplacement de M. Sauvaire, de Marseille, décédé, et M. le baron de Rosen, de Saint-Pétersbourg, correspondant étranger, en remplacement de M. Comparetti, élu précédemment associé étranger.

M. Cagnat annonce que M. le lieutenant Poulain, de la brigade topographique de M. le capitaine Lachouque, a découvert, non loin de Testour, une longue inscription latine : c'est un règlement relatif à la ferme et à l'exploitation de domaines impériaux, analogue à ceux qui ont déjà été découverts en Tunisie, notamment à Souk-el-Khmis et à Aïn-Ouassel.

LIVRES OFFERTS.

Sont offerts :

L'Ordre de Malte, le passé, le présent, par M. de la Brière (Paris, 1897, in-16);

Archæological Survey of India. The Moghul Architecture of Fathpur-Sikri, described and illustrated by Edmund W. Smith, Part II (Allahabad, 1896, in-4°).

M. Delisle présente les ouvrages suivants :

1° De la part de M. Guibal, président du Comité de Peiresc, le compte rendu des *Fêtes de Peiresc, 10 et 11 novembre 1895*, célébrées à Aix

Digitized by Google

l'an dernier (Aix, 1896, in-8°). L'Académie s'est toujours associée aux hommages rendus à Peiresc, et c'est un de nos confrères, M. Gaston Paris, qui a présidé l'inauguration du monument élevé en 1895 à la mémoire de l'illustre antiquaire provençal;

2° De la part de M. le chanoine Douais, un recueil de chartes de Charles VII, tirées d'un registre, jusqu'ici inédit, du viguier de Toulouse, et qui offrent beaucoup d'intérêt pour l'histoire administrative au XV^e^ siècle : *Charles VII et le Languedoc, d'après un registre de la viguerie de Toulouse* (*1436-1448*) (Paris, 1897, in-8°; extrait des *Annales du Midi*, t. VIII et IX).

M. Héron de Villefosse offre à l'Académie, au nom de l'auteur M. Eugène Lefèvre-Pontalis, la seconde livraison d'un ouvrage intitulé : *L'architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons au XI^e^ et au XII^e^ siècle* (Paris, 1896, in-fol.).

«L'Académie a reçu, il y a quelque temps, la première livraison de cet ouvrage. La seconde livraison, qui termine le premier volume, renferme la description des églises et débute par celle d'un insigne monument, la crypte de Saint-Médard de Soissons. M. Lefèvre-Pontalis ne partage pas l'avis des archéologues locaux, qui veulent faire remonter la construction de cette crypte au IV^e^ siècle; il ne veut pas davantage qu'elle appartienne au XI^e^ siècle, comme le croyait un éminent critique. D'après son opinion, le gros œuvre de la crypte remonterait au IX^e^ siècle; les arguments qu'il produit pour exposer sa manière de voir, dans cette discussion, touchent autant au domaine de l'histoire qu'à celui de l'archéologie.

«Les églises romanes de l'ancien diocèse de Soissons ont un intérêt particulier pour tous ceux qui étudient les origines de notre architecture nationale. C'est pour ce motif que le jeune et savant professeur a mis tous ses soins à décrire un certain nombre d'églises du XI^e^ siècle, appartenant aujourd'hui aux départements de l'Aisne et de l'Oise, auxquelles il a joint l'église du prieuré de Binson dans le département de la Marne. Un des chapitres les plus importants est consacré à l'église abbatiale de Morienval, qui s'est conservée intacte et dont la description détaillée soulève de nombreux problèmes archéologiques. Les notices historiques qui accompagnent les descriptions, les rapprochements que l'auteur signale avec certains édifices de la même époque, appartenant à des diocèses voisins, donnent à son livre un grand attrait. Onze planches en héliogravure reproduisant des plans et coupes d'églises, des détails de chapi-

Digitized by Google

teaux, de voûtes, de clochers, de contreforts ou de corniches accompagnent cette seconde livraison. »

Ont encore été offerts :

Analecta Bollandiana, tome XIV, fasc. IV, et tome XV, fasc. I-IV (Bruxelles, 1895, in-8°);

Annales de la Société d'émulation du département des Vosges, année 1896 (Paris et Épinal, 1896, in-8°);

Annales du commerce extérieur, année 1896, fasc. 1-12 (Paris, 1896, in-8°);

Annals of the American Academy of political and social Science, vol. VII, nos 1-3, janvier-novembre 1896 (Philadelphia, 1896, in-8°);

Archaeological Institute of America. — American Journal of Archæology and of the History of the fine Arts. Avril-juin 1896, vol. XI, n° 2 (Princeton and London, 1896, in-8°);

Archivo della R. Società Romana, vol. XVIII, fasc. III-IV (Roma, 1895, in-8°);

Archivo do districto federal. — Revista de documentos para a historia da cidade do Rio-de-Janeiro. Nos 12 et 1 à 10, décembre 1895 et janvier-octobre 1896 (Rio de Janeiro, 1896, in-8°);

Atti della R. Accademia dei Lincei, anno CCXCII, 1895, serie quinta : classe di scienze morali, storiche e filologiche, vol. III et vol. IV, part. 2. Notizie degli scavi, octobre-décembre 1895 et janvier-octobre 1896 (Rome, 1895 et 1896, in-4°);

Atti e rendiconti dell' Accademia di scienze, lettere e arti dei Zelanti e PP. dello studio di Acireale. Nuova serie, vol. VI, 1894 (Acireale, 1895, in-8°);

Biblioteca nazionale centrale di Firenze. — Bollettino delle pubblicazioni italiane ricevute per diritto di stampa, 1895 et 1896, nos 240-263 (Florence, 1895 et 1896, in-8°);

Bibliothèque de l'École des chartes, 6e livraison, nov.-décembre 1895, et livraisons 1 à 4, janvier-août 1896 (Paris, 1896, in-8°);

Boletin da real associacão dos architectos civis e archeologos portuguezes, terceira serie, n° 5, tome VII (Lisbonne, 1896, in-8°);

Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne. Année 1896, 2e semestre (Narbonne, 1896, in-8°);

Bulletin de la Diana. Tome IX, n° 1, janvier-mars 1896 (Montbrison, 1896, in-8°);

Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de

Digitized by Google

Valence, Gap, Grenoble et Viviers. Janvier-décembre 1895, 97e-103e livraisons (Romans, 1895, in-8°);

Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, publié par l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand, 1896, nos 1 à 8, janvier-août (Clermont-Ferrand, 1896, in-8°);

Bulletin de l'Institut égyptien, 3e série, n° 6, année 1895 (Le Caire, 1896, in-8°);

Bulletin des séances de l'Académie de Nîmes, année 1895 (Nîmes, 1895, in-8°);

Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers (Hérault), 2e livraison, tome XXIV (Béziers, 1896, in-8°);

Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze, livraisons 2 à 4, avril-août 1896 (Tulle, 1896, in-8°);

Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie, année 1895, nos 2 et 3 (Amiens, 1895 et 1896, in-8°);

Bulletin de la Société archéologique du Finistère, tomes XXII et XXIII. Procès-verbaux et mémoires, 11e livraison de 1895 et 1re et 9e livraisons de 1896 (Quimper, 1895 et 1896, in-8°);

Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, tome XXIII, 3e et 5e livraisons, mai-octobre 1896 (Périgueux, 1896, in-8°);

Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres, tome IV, nos 53 et 54, juillet et novembre 1896 (Langres, 1896, in-8°);

Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, n° 225, novembre 1896 (Chartres, 1896, in-8°);

Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère, 1896, mars-septembre (Mende, 1896, in-8°);

Bulletins de la Société des antiquaires de l'Ouest, 2e série, tome VII, 3e trimestre de 1895; tome VIII, 1er et 2e trimestre de 1896 (Poitiers, 1895 et 1896, in-8°);

Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie. Comptes rendus des séances des années 1895 et 1896, décembre 1895-janvier 1896 (Cracovie, 1896, in-8°);

Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft, herausgegeben von Gerhard Seeliger, nos 1 et 2, avril et mai 1896 (Fribourg et Leipzig, 1896, in-8°);

École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire, 15e année, fasc. II-III, octobre 1895; fasc. I-IV, janvier 1896 (Paris et Rome, 1895 et 1896, in-8°);

Instructor (El), periodico cientifico y literario. Editor y director :

Digitized by Google

Dr Jesus Diaz de Léon; 13e année; nos 1 à 8, mai-décembre (Aguas-Calientes, 1896, in-8°);

Journal asiatique, n° 3, novembre-décembre 1895, et nos 1 et 2, janvier-octobre 1896 (Paris, 1895 et 1896, in-8°);

Korrespondenzblatt der westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst, 14e année, n° 12, décembre 1895, et nos 1 à 11, janvier à novembre 1896 (Trèves, 1895 et 1896, in-8°);

Proceedings of the royal Society of Edinburgh. Vol. XX, Sessions 1893-1895 (Edinburgh, 1895, in-8°);

Proceedings of the Society of biblical Archæology, vol. XVII, part. 8; vol. XVIII, part. 1 à 7 (London, 1895 et 1896, in-8°);

Proceedings of the Society of Antiquaries of London, vol. XV, nos 2, 3, 4; vol. XVI, n° 1 (Londres, 1895 et 1896, in-8°);

Rendiconti della reale Accademia dei Lincei, classe di scienze morali, storiche e filologiche. Serie quinta, vol. IV, fasc. 11; vol. V, fasc. 1 à 10 (Roma, 1895 et 1896, in-8°);

Revue africaine, n° 219, 4e trimestre 1895, nos 220-222, 1er, 2e et 3e trim. 1896 (Alger, 1895 et 1896, in-8°);

Revue archéologique, publiée sous la direction de MM. Alexandre Bertrand et Georges Perrot, membres de l'Institut; tome XXVII, novembre-décembre 1895; tome XXVIII, janvier-octobre 1896 (Paris, 1895 et 1896, in-8°);

Revue épigraphique du Midi de la France, nos 80 à 83; octobre-décembre 1896 (Vienne [Isère], 1896, in-8°);

Revue de l'histoire des religions, publiée sous la direction de M. Jean Réville, tome XXXII, nos 2 et 3, novembre-décembre 1895, et tome XXXIII, janvier-avril 1896 (Paris, 1895 et 1896, in-8°);

Revue historique et archéologique du Maine (Mamers et le Mans, 1896, in-8°);

Revue des Pyrénées : France méridionale, Espagne, dirigée par le docteur F. Garrigou; t. VIII, livr. 1 à 4 de 1896 (Toulouse, 1896, in-8°);

Revue des questions historiques, 118e livraison, avril 1896 (Paris, 1896, in-8°);

Revue de la Société des études historiques, tome XIII, 1895 (Paris, 1895, in-8°);

Rivista di storia antica e scienze affini, diretta dal Dr Giacomo Tropea. Anno I, fasc. 1 (Messina, 1896, in-8°);

Società reale di Napoli. Rendiconto delle tornate e dei lavori dell' Acca-

Digitized by Google

demia di archeologia, lettere e belle arti. Juin-décembre 1895, et janvier à juin 1896 (Naples, 1895 et 1896, in-8°);

Société des Antiquaires de la Morinie. — Bulletin historique. Année 1896, fasc. 1 à 2 (Saint-Omer, 1896, in-8°);

Société archéologique et historique de l'Orléanais. Bulletin, tome XI, n° 157, 1er trimestre de 1896 (Paris et Orléans, 1896, in-8°);

Studien und Mittheilungen aus dem Benedictiner-und dem Cisterciencer-Orden. Jahrg. XVII, Heft III, 1896 (Berlin, 1896, in-8°);

Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst. 14e année, fasc. IV; et 15e année, fasc. I-IV (Trèves, 1895 et 1896, in-8°).

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

DU VINGT-QUATRIÈME VOLUME DE LA QUATRIÈME SÉRIE.

Alcman (Le poète), 305.

Alexandrie. Colonne de Pompée, 197. — Topographie, 292, 301.

Allier de Hauteroche (Prix), 414, 582.

Amari (*Carteggio di Michele*), 485.

Amélineau (E.). Fouilles de la nécropole d'Abydos, 197.

Antiquités de la France (Concours des). Ouvrages présentés, 3, 122, 178, 289, 350, 410, 444, 578, 588, 600, 606. — Rapport, 212, 307.

Apollon Didyméen (Temple d'), 120.

Arbois de Jubainville (H. d'). Membre du Conseil de perfectionnement de l'École des chartes, 212. — Calembour franco-burgunde, 112. — Industrie du fer en Europe, 153. — Noms francs, 193. — Religion des Francs, 135. — Hommage, 276.

Architectes (Médaille de la Société des), 142, 162.

Ardaillon. Mines du Laurium, 353.

Aristote (*Bibliographie d'*), 361.

Attale (Campagne d'), 50.

Babelon (E.). Candidat, 413. — *Origines de la monnaie*, 416.

Barbier de Meynard. Commission, 8. — Observations, 78, 302. — Hommages, 126, 175, 204, 417, 487.

Barth (A.). Hommages, 18, 27, 484.

Barthélemy (A. de). Rapports, 212, 307. — Blason féodal, 250, 261. — Monnaie *parisis*, 143. — Personnages du nom de Boson, 196, 201. — Siège de Vitry-en-Perthois, 172. — Hommages, 84, 112, 416, 484, 604.

Basset (R.). *Apocryphes éthiopiens*, 126, 489.

Baudon de Mony (Ch.). *Comtes de Foix*, 600.

Beaucourt (De). Candidat, 444.

Beckett (Fr.). *Retables en Danemark*, 73.

Benndorf, correspondant. Remerciements, 8.

Bergaigne (*Notice sur A.*), 529.

Berger (Prix Jean-Jacques), 249.

Berger (Ph.). Observations, 214.

Bertrand (A.). Les Druides et le Druidisme, 450. — Observations, 326.

Bertrand de Broussillon. *Maison de Laval*, 73.

Bhandarkar, correspondant étranger. Remerciements, 50.

Bhattacharya. *Hindu Castes*, 484.

Blanc (Éd.). Mausolée de Tamerlan, 272, 302.

Blancard. Stèles à idoles de Marseille, 124.

Digitized by Google

Blanchet (Adr.). Publications diverses, 582.

Boislisle (A. de). Membre du conseil de perfectionnement de l'École des chartes, 576. — Hommage, 229.

Boissier (G.). Commission, 410. — Portrait de Virgile, 578. — Observations, 107, 214, 292. — Hommages, 15, 127, 174, 276, 402, 599.

Bordin (Prix). Commission, 6, 410. — Ouvrages présentés, 4, 148, 212, 601.

Bréal (M.). Hommages, 75, 181.

Brelet. *Grammaire latine*, 599.

Bruel (A.). *Archives de la Chambre des Comptes*, 126.

Brunet (Prix). Ouvrages présentés, 122, 576, 589, 600, 606.

Cagnat (R.). Rapport, 576. — Inscriptions d'Assouan, 35, 37. — Inscription de Testour, 607. — Découvertes en Tunisie, 214, 218. — France en Afrique, 558. — Hommages, 16, 121, 174, 211, 230, 275.

Carthage (Fouilles de), 52, 70, 124, 206, 327, 444. — Plan de Carthage, 421, 439, 576.

Carton (Dr). Publications diverses, 121, 211, 402.

Casanova. *Numismatique des Danichmendites*, 605.

Castan (Auguste), sa vie, son œuvre, 205.

Chabot (J.-B.). Publications diverses, 63, 398, 601.

Chavannes. Inscriptions chinoises de l'Inde, 217.

Chédiac. Inscriptions palmyréniennes, 7, 9, 19.

Christine de Pisan (Manuscrit de), 172.

Clairvaux (Privilèges de Valdemar II pour), 73.

Clermont-Ganneau. Rapport, 207. — Ambassade mongole d'Argoun, 408. — Archéologie orientale, 7, 9, 19, 182, 289. — *Berquilia* et *Birké*, 325. — Cachet israélite, 77. — Fiefs des croisés, 388. — Inscriptions : de Damas, 66; — nabatéenne, 601; — de Narnaka, 410, 415; — de la colonne de Pompée, 197; — palmyréniennes, 7, 9, 292. — Localités de Palestine, 400, 401, 404. — Nécropoles phéniciennes, 170. — Passage d'Edrizi, 386. — Plan de Carthage, 421, 439. — Stèle de Nerab, 118. — Observations, 188, 306, 326, 421, 450. — Hommages, 63, 176, 398, 400, 489.

Clugnet. *Dictionnaire liturgique grec*, 47.

Colas de la Noue. *Jeanne d'Arc*, 85.

Collignon (Max.). Rapports, 100, 207. — Bas-relief de Thèbes, 173. — Fibules de Béotie, 106. — Hommages, 349, 387, 435.

Comparetti (D.). Élu associé étranger, 584. — Remerciements, 606.

Conseil supérieur de l'instruction publique, 127, 143.

Cordier (H.). *Atlas sino-coréen*, 174.

Corpus inscriptionum semiticarum (Commission du), 8.

Correspondants français et étrangers, 589, 609.

Cougny (A.). *L'Art moderne*, 322.

Couve. Médaille de la Société des architectes, 162. — Remerciements, 170.

Croiset (Alfred). Rapport, 20. — Inscription de Delphes, 214. — Hommages, 17, 47.

Croiset (Maurice). Candidat, 444. — Entretiens d'Épictète, 422.

Curtius (Ernest), associé étranger, décédé, 276.

Digitized by Google

Dauze (P.). *Index bibliographique*, 607.
Delalande-Guérineau (Prix). Commission, 7. — Ouvrage présenté, 5. — Rapport, 178.
Delamarre (J.). Inscription d'Amorgos, 129.
Delattre (R. P.). Fouilles de Carthage, 52, 70, 124, 206, 327. — Publications diverses, 15, 399.
Delisle (L.). Commission, 410. — Manuscrits de Pétrarque et de Christine de Pisan, 172. — Hommages, 48, 73, 126, 145, 149, 175, 194, 205, 270, 274, 301, 405, 419, 436, 586, 608.
Delocne (M.). Lettre, 82. — Occupation de la Gaule par les Ligures, 325. — Tombeau d'Ulger, 447. — Observations, 78, 292.
Délos (Carte de), 410.
Delphes (Statue de bronze de), 178, 186, 209, 216, 362.
Derenbourg (H.). Candidat, 444.
Devéria (Th.). Candidat, 237.
Diehl (Ch.). Publications diverses, 587.
Dieulafoy. Observations, 194, 303. — Hommage, 323.
Dodgson. *Inscriptions basques*, 127.
Dorez (L.). Correspondance d'Ange Politien, 120. — Hypnérotomachie de Poliphile, 303. — Pic de la Mirandole, 180.
Douais (Abbé). Publications diverses, 195, 436, 608.
Duchalais (Prix). Commission, 6. — Ouvrages présentés, 4. — Rapport, 188.

École des chartes. Conseil de perfectionnement, 212, 576.
Écoles françaises d'Athènes et de Rome. Rapport, 86. — Mémoires, 186, 196, 249, 413.
Engelmann (R.). Remarques, 36.
Enlart (C.). Mission en Chypre, 282.

Fabia (Ph.). Théâtres de Rome, 387.
Faidherbe (Monument en l'honneur du général), 413.
Flach. Candidat, 444.
Flammermont (J.). *Correspondances diplomatiques*, 587.
Foucart (P.). Dédicace à Isis et à Sérapis, 181. — Tiare de Saïtapharnès, 306. — Observations, 188, 209.
Foucher. Fresques de Sigiriya, 20, 21. — Peintures népâlaises, 117.
Fould (Prix). Commission, 7, 19. — Ouvrage présenté, 5.

Gallus (Cornelius). Inscription de Philæ, 106, 108.
Garnier (Commission Benoît), 3.
Garofalo (Fr.-P.). *Gli Allobroges*, 578.
Gauckler. Marbres antiques de Carthage, 444. — Fouilles de Sousse, 250, 578. — Portrait de Virgile, 578. — *Archéologie en Tunisie*, 276.
Gautier (L.). Commission, 410. — Rapports, 188, 196.
Gauthier (J.). Borne milliaire, 68. — Inscription de Mandeure, 105.
Girard (Jules). Membre du Conseil supérieur de l'instruction publique, 143. — Rapport, 86. — Hommage, 600.
Giry (A.). Candidat, 444; — élu membre ordinaire, 583.
Giudicelli (Abbé). Basilique chrétienne du Kef, 588.
Glotz. Droit dans la Grèce primitive, 591, 601.
Gobert (Prix). Rapport, 239. — Ouvrages présentés, 4, 600.
Gourdon (G.). *Guillaume d'Orange*, 604.

Digitized by Google

Graillot. Fouilles de Gonca, 107.
Guibal. *Fêtes de Peiresc*, 608.
Guimet (C.). Candidat, 19. — Isis romaine, 67, 155.

Hamdy-Bey. *Nécropole royale à Sidon*, 183.
Hamy (E.-T.). Basile Valentin, 385. — Émeraude de Jules II, 76. — Monuments berbères, 153, 244, 271. — Voyage dans le Sud Algérien, 9, 10. — Observations, 327. — Hommages, 19, 29, 47, 131, 174, 242, 322, 412, 419, 435.
Harlez (Ch. de). Publications diverses, 417.
Hauréau (B.). Décédé, 169. — Supplique à Philippe le Bel, 405.
Haussoullier (B.). Fouilles du temple d'Apollon Didyméen, 120.
Hauvette (A.). *Épigrammes de Simonide*, 600.
Havet (*Œuvres de Julien*), 48.
Havet (L.). Rapport 196.
Héron de Villefosse (A.). Élu président, 606. — Fouilles de Carthage, 52, 124, 327. — Inscription de Mandeure, 68, 105. — Tiare et collier de Saïtapharnès, 133, 136. — Observations, 67, 107, 212. — Hommages, 17, 74, 145, 322, 398, 586, 608.
Heuzey (L.). Commission, 410. — Lettre, 238. — Chronologie chaldéenne, 146. — Mission de Constantinople, 350. — Cône d'Entéména, 591, 592. — Fouilles et vase de Tello, 76, 128. — Observations, 67, 581. — Hommages, 45, 149, 398, 419.
Hilprecht. *Babylonian Expedition*, 270.
Histoire littéraire (Commission de l'), 211.
Holleaux. Tiare de Saïtapharnès, 402.
Homolle (T.). Lettre, 584. — Statue de bronze de Delphes, 178, 186, 209, 362. — Hommage, 349.
Hrishikeça Çastrî, *Sanskrit Mss. in Calcutta*, 18.
Huart (Clément). *Épigraphie arabe d'Asie Mineure*, 143.

Ingold (R. P.). *Denys le Chartreux*, 145.
Inscriptions : araméennes, 118; — assyriennes, 88; — chinoises, 217; — chrétiennes, 192, 290; — grecques, 129, 138, 187, 197, 209, 214, 292, 373, 421; — hittite, 144; — ibériques, 82; — latines, 35, 37, 66, 68, 105, 106, 108, 191, 209, 212, 226, 327, 328, 609; — nabatéennes, 421, 589, 601; — palmyréniennes, 7, 9, 19; — de pierres gravées, 81; — runique, 15; — samaritaine, 213; — sanscrites, 143.
Isis romaine, 67, 155.

Jarry (Eug.). *Domination française à Gênes*, 600.
Joret (Ch.). Candidat, 19. — *Le comte du Manoir*, 149.
Jouguet. Inscriptions d'Assouan, 35, 37.
Joulin. Fouilles de Martres-Tolosane, 323.
Jules II (Tiare et émeraude de), 65, 76.
Julien (Prix Stanislas), Commission, 7. — Ouvrages présentés, 5, 249, 588. — Rapport, 178.
Jullian (C.). Correspondant français, 607. — Influences celtiques dans l'Empire des Gaules, 292, 293. — Inscriptions de Bordeaux, 190.

Kef (Basilique chrétienne du), 588.

Digitized by Google

Kerallain (R. de). *Français au Canada*, 27.
Kirchoff, correspondant étranger, remerciement.

Labrouche (P.). Port de Ténarèse, 403.
Läffler. Pierre runique du Havre, 15.
La Fons-Mélicocq (Prix). Commission, 7. — Ouvrages présentés, 5. — Rapport, 188.
La Grange (Prix de). Commission, 7. — Rapport, 196.
Lagrange (R. P.). Milliaire arabe, 306.
Laigue (De). Nécropoles phéniciennes en Andalousie, 170.
La Mantia. *Leggi di Sicilia*, 16.
Lanéry d'Arc (P.). *Livre d'or de Jeanne d'Arc*, 600.
Langlois, (Ch.-V.). *Manuel de bibliographie*, 607.
Lascombe (A.). Inscription de Saint-Paulien, 328.
Lastevrie (R. de). Commission, 410. — Hommage, 578.
Le Blant (Edm.). Inscriptions chrétiennes et coffret de Sofia, 289. — Inscriptions de pierres gravées, 81, 121, 134, 143, 147. — Sentiments d'affection dans les inscriptions, 179. — Hommages, 181, 238 577.
Lefèvre-Pontalis (Eug.). *Architecture religieuse*, 608.
Leger (L.). *Svantovit*, 176.
Legrand (Em.). Publications diverses, 195, 576.
Lejeune. Inscriptions chrétiennes de Guelma, 192.
Le Mire (E.). *Madame de Sévigné*, 175.
Lemoine (J.). *Chronique de Richard Lescot*, 606.
Lennier (G.). *Ethnographie océanienne*, 412.
Lepitre (Abbé). *Phonétique indo-européenne*, 64.
Lerosey (A.). *Histoire de l'abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte*, 606.
Leroy (Mgr). Voyage dans le Sud Algérien, 9, 10.
L'Estourbeillon (Mis de). Publications diverses, 84.
Longnon (A.). Élu vice-président, 606. — Commission, 410.
Loubat. *Codex ritualis Vaticanus 3773*, 404.

Mandeure (Borne milliaire de), 68, 105.
Marcel (G.). *Cartes du Siam*, 29.
Marre (A.). Publications diverses, 26, 27.
Mas-Latrie (L. de). *Orient christianus*, 250, 251. — Hommages, 149.
Maspero (G.). Président sortant, 1. Commission, 8. — Correspondance d'Hammourabi, 330. — Inscription de Cornelius Gallus, 106, 108. — Inscription hittite, 144. — Observations, 199. — Hommages, 182, 242, 270, 404.
Masqueray (Ém.). *Formes lyriques de la tragédie grecque*, 114.
Maury (Alfred). *Croyances et légendes du moyen âge*, 181.
Maxe-Werly. Sculpteur italien à Bar-le-Duc, 51, 54. — *Histoire numismatique du Barrois*, 112.
Menant (J.). Observations, 353. — Hommage, 268.
Mercier (Gustave). *Chaouia de l'Aurès*, 487.
Merlet (R.). *Chronique de Nantes*, 600.
Meyer (P.). Commission, 410. — Rapport, 148. — Mémoire de M. Hauréau, 405. — Hommages, 275, 587.

Digitized by Google

Michon (Ét.). *Sculptures d'Olympie*, 17.
Molinier (Ém.). *Catalogue des ivoires du Louvre*, 28.
Mollière (H.). *Proto-Celtes*, 435.
Mourlot (F.). *Augustalité*, 74.
Mouton (Eug.). *Art d'écrire un livre*, 419.
Müntz (Eug.). Rapports, 178, 188. — Jean le Dalmate, sculpteur 78. — Tiares de Jules II, 65. — Maison de Pétrarque à Vaucluse, 239. — *Triomphes* de Pétrarque, 589. — Légende de Virgile, 405. — Hommages, 121, 131.
Murray (J.). *English Dictionary*, 275.

Naville. *Temple of Deir el-Bahari*, 182.
Nerab (Stèles de), 118.
Netter (Dr A.). *Descartes*, 270.
Nice (Centenaire de la réunion de), 50.

Olbia (Inscription grecque d'), 133, 136.
Olrik (H.). *Privilèges de Clairvaux*, 73.
Omont (H.). *Codices hagiographici graeci Bibl. Nat. Paris.*, 30.
Oppert (J.). Cadastre chaldéen, 330, 331. — Comptes du temple du Soleil à Sippara, 271. — Éclipse lunaire du règne de Saosduchin, 422, 423. — Éponymes assyriens, 407. — Inscriptions assyriennes de Berlin, 83. — Inscription de Sin-Sar-iskun, 129, 116. — Prière de Saosduchin, 602. — Relèvement de terrain chaldéen, 388. — Textes de Nipur, 189. — Observations, 7, 9, 19, 78, 326, 330, 352, 450, 591. — Hommages, 63, 231, 242, 404.
Ordinaire (Prix). Commission, 6, 410. — Mémoires présentés, 31. — Rapport, 196.
Ovide, 386.

Paris. *Civis Parisius*, 190. — Sol naturel, 79.
Paris (G.). Commission, 410. — Hommages, 210, 485.
Perrot (G.). Membre de la Commission des travaux littéraires, 211. — Commission, 410. — Fouilles de Conca, 107. — Observations, 68, 107, 194. — Hommages, 183, 578.
Petra (Inscription nabatéenne de), 589.
Pétrarque. Maison à Vaucluse, 239. — Manuscrit annoté, 172. — *Triomphes*, 589.
Philæ (Inscription de), 106, 108.
Picardat. *Preuilly-sur-Claise*, 15.
Picot (Émile). Candidat, 19.
Pierre de Milan, sculpteur, 51, 54.
Pierres gravées (Inscriptions de), 81, 121, 134, 143, 147.
Pingaud (Léonce). *Auguste Castan*, 205.
Piot (Fondation). Commission, 3. — Rapport, 100.
Planat (Dr). Milliaire de Nice, 212.
Poinsignon (M.). *Histoire de Champagne*, 600.
Politien (Correspondance d'A.), 120.
Pottier (Edm.). Candidat, 444. — *Catalogue des vases du Louvre*, 45.
Prost (Fondation Auguste), 327, 385.
Ptolémée (Voies de commerce dans la *Géographie* de), 421, 456.

Radet. Antioche de Chrysaoride, 241. — Campagne d'Attale, 50. — *Mygdas* et *Midaeum*, 450.
Ravaisson. Membre de la Commission administrative, 289. — Statue de Delphes, 216.

Digitized by Google

Reinach (S.). Candidat, 409; — élu membre ordinaire, 583. — Aigle de Gosford House, 273. — Autels gallo-romains de Sarrebourg, 35. — Casques mycéniens, 181, 193. — Cerf de Caylus, 285. — Statue d'Hécate, 80. — Vase de Rhodes, 52. — *Chroniques d'Orient*, 419.

Reinach (Th.). Épigramme funéraire de Rhodes, 354. — *Hermasia*, 200. — Hymne à la Muse, 132. — Loi d'Élis, 241. — Papyrus gréco-égyptien, 125. — Publications diverses, 183, 195.

Revue d'assyriologie, 149.

Revue de l'Orient chrétien, 149.

Revue d'histoire et de littérature religieuses, 174.

Riant (Comte). Église de Bethléem, 586.

Ridder (A. de). *Bronzes de l'Acropole*, 184, 349.

Robert (Ulysse). Candidat, 19.

Rodocanachi. *Renée de France*, 131.

Rolland. *Flore populaire*, 210.

Rosen (Baron de). Correspondant étranger, 607.

Rouvier (Dr J.). Monnaies de Béryte, 207.

Rouyer (J.). Publications diverses, 85, 484.

Rozière (E. de). Membre de la Commission administrative, 105. — Décédé, 231.

Ruble (A. de). Élu membre libre, 35. — Mort du duc de Guise, 153. — Hommage, 195.

Ruelle (Ch.-Em.). *Alypius*, 17.

Runique (Pierre), du Havre, 15.

Saglio. Commission, 410. — Observations, 68. — Hommages, 28, 274.

Saintour (Prix). Commission, 7. — Ouvrages présentés, 5, 589, 601. — Rapport, 178.

Saïtapharnès (Tiare et collier de), 133, 136, 306, 402.

Salles (G.). *Origines des consulats*, 600.

Sarzec (De). Fouilles à Tello, 128. — *Découvertes en Chaldée*, 398.

Sauvaire (H.), correspondant, décédé, 151.

Schefer. Congrès international des orientalistes, 179. — Hommages, 26, 145, 195, 605.

Scheil (R. P.). Correspondance d'Hammourabi, 330.

Schlumberger. Président, 2. — Discours, 490. — Éloges de MM. Hauréau, 162; — de Rozière, 231; — Curtius, 276; — et Sauvaire, 151. *Épopée byzantine*, 604.

Schuemarz. *Aduatuques sur la Meuse*, 419.

Schwab (M.). *Bibliographie d'Aristote*, 361.

Senart. Rapports, 178. — Fresques de Sigiriya, 20, 21. — Inscriptions sanscrites du Cambodge, 143. — Peintures népalaises, 117. — Hommages, 64, 115.

Serrure (C.-A.). *Monnaies des Voconces*, 604.

Sigiriya (Fresques de), à Ceylan, 20, 21.

Smedt (Ch. de). *Catalogues de manuscrits hagiographiques*, 30.

Sourice (Abbé). Topographie d'Alexandrie, 292, 301.

Stempf. Inscription ibérique, 82.

Tamerlan (Mausolée de), 272, 302.

Tamizey de Larroque. Publications diverses, 586.

Tannery (P.). Cadran solaire, 180.

Tardif (J.). *Abrégé juridique d'Isidore de Séville*, 301.

Digitized by Google

Tello (Fouilles et vase de), 76, 81, 128.
Thomsen (V.). *Inscriptions de l'Orkhon*, 75.
Thureau-Dangin (Fr.). Tablettes assyriennes, 355. — Cône d'Entéména, 594.
Tocilesco. Fouilles de la Dobroudja, 303.
Toutain (J.). Publications diverses, 16, 174.
Travaux littéraires (Commission des), 211.

Ulger, évêque d'Angers (Tombeau d'), 441, 447.
Urseau (Abbé). Tombeau d'Ulger, 411.

Valdemar II (*Privilèges pour Clairvaux, de*), 73.
Vanel (Abbé). *Nécrologe de S.-Germain-des-Prés*, 270.
Vars (Jules). Note sur un vers d'Ovide, 386.
Vidal de la Blache. Voies de commerce dans la *Géographie* de Ptolémée, 421, 456.
Vigouroux (Abbé). *Dictionnaire de la Bible*, 177.
Villain (G.). Sol naturel de Paris, 79.
Viollet (P.). Membre de la Commission de l'Histoire littéraire, 211. — Réaction féodale de 1314-1320, 144. — Hommages, 16, 85.
Virgile. Légende, 405. — Portrait, 578.
Vogüé (De). Inscriptions grecques du Liban, 421. — Inscription nabatéenne de Petra, 421, 589. — Inscription samaritaine d'Emmaüs, 213. — Observations, 78, 420. — Hommage, 15.

Wallon (H.). Rapports, 32, 286. — Notice sur A. Bergaigne, 529. — Hommages, 30, 404, 412.
Weil (H.). Commission, 410. — Le poète Alcman, 305. — Hommages, 113, 182, 289, 361.
Wilpert (Mgr). *Fractio panis*, 230.
Windisch. *Māra und Buddha*, 115.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

PUBLICATIONS

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE. Tomes I à XII épuisés; XIII à XXXV, 1re et 2e partie; chaque tome en 2 parties ou volumes in-4°. Prix du volume..... 15 fr.

Le tome XXII (demi-volume), contenant la table des dix volumes précédents..... 7 fr. 50

A la 1re partie du tome XXXII est joint un atlas in-fol. de 11 planches, qui se vend..... 7 fr. 50

Table des tomes XLV à L de l'ancienne série des Mémoires..... 15 fr.

MÉMOIRES PRÉSENTÉS PAR DIVERS SAVANTS ÉTRANGERS À L'ACADÉMIE :

1re série : Sujets divers d'érudition. Tomes I à IV; tomes V à IX, 1re et 2e partie; tome X, 1re partie.

2e série : Antiquités de la France. Tomes I à III; tomes IV à VI, 1re et 2e partie.

A partir du tome V de la 1re série et du tome IV de la 2e série, chaque tome forme deux parties ou volumes in-4°. Prix du volume..... 15 fr.

NOTICES ET EXTRAITS DES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET AUTRES BIBLIOTHÈQUES, publiés par l'Institut de France. Tomes I à X épuisés; XI à XXVI; XXVII, 1er et 2e fascicule de la 1re partie, et XXVII, 2e partie; XXVIII à XXX, 1re et 2e partie (contenant la table des tomes XVI à XXIX); XXXI à XXXIV, 1re et 2e partie; XXXV, 1re partie.

A partir du tome XIV, chaque tome est divisé en deux parties; du tome XIV au tome XXIX, la première partie de chaque tome est réservée à la littérature orientale. Prix des tomes XI, XII, XIII et de chaque partie des tomes suivants..... 15 fr.

Le tome XVIII, 2e partie (Papyrus grecs du Louvre et de la Bibliothèque nationale), avec atlas in-fol. de 52 planches de fac-similés, se vend. 45 fr.

Le premier fascicule de la première partie du tome XXVII (Inscriptions sanscrites du Cambodge), avec un atlas in-fol. de 17 planches de fac-similés, se vend..... 20 fr.

Le second fascicule, avec un atlas in-fol. de 28 planches de fac-similés, se vend..... 30 fr.

DIPLOMATA, CHARTÆ, EPISTOLÆ, LEGES ALIAQUE INSTRUMENTA AD RES GALLO-FRANCICAS SPECTANTIA, nunc nova ratione ordinata, plurimumque aucta, jubente ac moderante Academia inscriptionum et humaniorum litterarum. Instrumenta ab anno CDXVII ad annum DCCLI. 2 volumes in-fol. Prix du volume.... 30 fr.

TABLE CHRONOLOGIQUE DES DIPLÔMES, CHARTES, TITRES ET ACTES IMPRIMÉS CONCERNANT L'HISTOIRE DE FRANCE. Tomes I à IV épuisés; V à VIII, in-fol. (L'ouvrage est terminé.) Prix du volume..... 30 fr.

Digitized by Google

ORDONNANCES DES ROIS DE FRANCE DE LA TROISIÈME RACE, recueillies par ordre chronologique. Tomes I à XXI (tomes I-XIX épuisés) et volume de table, in-fol. Prix du volume..... 30 fr.

RECUEIL DES HISTORIENS DES GAULES ET DE LA FRANCE. Tomes I à XXIII (tomes I à XX épuisés), in-fol. Prix du volume..... 30 fr.

RECUEIL DES HISTORIENS DES CROISADES :

Lois. (*Assises de Jérusalem.*) Tomes I et II, in-fol. Prix du volume. 30 fr.

Historiens occidentaux.
- Tome I, en 2 parties, in-fol. Prix du volume.... 45 fr.
- Tomes II, III et IV. Prix du volume..... 30 fr.
- Tome V, en 2 parties. Prix du volume..... 55 fr.

Historiens orientaux.
- Tomes I et III, in-fol. Prix du volume..... 45 fr.
- Tome II, 1re et 2e partie. Prix du demi-volume..... 22 fr. 50

Historiens arméniens. Tome I, in-fol. Prix du volume..... 45 fr.

Historiens grecs. Tomes I et II, in-fol. Prix du volume..... 45 fr.

HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE. Tomes XI à XXXI (tomes XI à XXIX épuisés), in-4°. Prix du volume..... 21 fr.

GALLIA CHRISTIANA. Tome XVI, in-fol. Prix du volume..... 37 fr. 50

ŒUVRES de BORGHESI.
- Tomes VII et VIII, in-4°. Prix du volume..... 20 fr.
- Tome IX, 1re partie. Prix du demi-volume..... 12 fr.
- Tome IX, 2e partie. Prix du demi-volume..... 8 fr.
- Tome IX, 3e partie (contenant la table des tomes VI, VII et VIII). Prix du demi-volume..... 4 fr.

CORPUS INSCRIPTIONUM SEMITICARUM.
- 1re partie, tome I, fasc. I et II, in-fol. Prix du fasc. 25 fr.
- — tome I, fasc. III et IV. Prix du fascicule... 37 fr. 50
- — tome II, fasc. I. Prix du fascicule..... 25 fr.
- 2e partie, tome I, fasc. I et II. Prix de chaque fasc. 50 fr.
- 4e partie, tome I, fasc. I. Prix du fascicule... 37 fr. 50
- — tome I, fasc. II. Prix du fascicule..... 25 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1887

EN PRÉPARATION :

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE. Tome XXXVI, 1re partie.

Une 3e partie du tome XXXIII contiendra la table des tomes XXIII à XXXIII.

NOTICES ET EXTRAITS DES MANUSCRITS. Tome XXXV, 2e partie.

RECUEIL DES HISTORIENS DES GAULES ET DE LA FRANCE. Tome XXIV.

— Nouvelle série, in-4° : *Obituaires*, *Pouillés*, etc.

RECUEIL DES HISTORIENS DES CROISADES.
- *Historiens orientaux.* Tome IV.
- *Historiens arméniens.* Tome II.

HISTOIRE LITTÉRAIRE. Tome XXXII.

CORPUS INSCRIPTIONUM SEMITICARUM, 1re partie, tome II, fasc. II; — 2e partie, tome I, fasc. III; — 4e partie, tome I, fasc. III.

ŒUVRES DE BORGHESI. Tome X.

Digitized by Google

TIRAGES À PART

DES

PUBLICATIONS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

EN VENTE

A LA LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK, RUE DE LILLE, 11, A PARIS.

AMÉLINEAU (É.). Notice des mss. coptes de la Bibliothèque nationale renfermant des textes bilingues du N. Testament, avec six pl. (1895). 4 fr. 70

BABIN (C.). Rapport sur les fouilles de M. Schliemann à Hissarlik (Troie), avec deux planches (1892)..... 2 fr.

BARTHÉLEMY (A. DE). Note sur l'origine de la monnaie tournois (1896). 0 fr. 80

BERGER (S.). Notice sur quelques textes latins inédits de l'Ancien Testament (1893)..... 1 fr. 70

— Un ancien texte latin des Actes des apôtres, retrouvé dans un manuscrit provenant de Perpignan (1895)..... 2 fr.

DELISLE (L.). Notice sur un psautier latin-français du XII^e^ siècle (ms. latin 1670 des nouvelles acquisitions de la Bibliothèque nationale), avec fac-similé (1891)..... 1 fr. 10

— Anciennes traductions françaises du traité de Pétrarque *sur les remèdes de l'une et l'autre fortune* (1891)..... 1 fr. 40

— Notice sur la chronique d'un anonyme de Béthune du temps de Philippe-Auguste (1891)..... 1 fr. 70

— Fragments inédits de l'histoire de Louis XI par Thomas Basin, tirés d'un manuscrit de Gœttingue, avec trois planches (1893)..... 2 fr. 60

— Notice sur les manuscrits originaux d'Adémar de Chabannes, avec six planches (1896)..... 6 fr. 50

— Notice sur la chronique d'un dominicain de Parme, avec fac-similé (1896)..... 2 fr.

— Notice sur un livre annoté par Pétrarque (ms. latin 2201 de la Bibliothèque nationale), avec deux planches (1896)..... 1 fr. 70

DELOCHE (M.). Saint-Remy de Provence au moyen âge, avec deux cartes (1892)..... 4 fr. 40

— De la signification des mots *pax* et *honor* sur les monnaies béarnaises et du *s* barré sur des jetons de souverains du Béarn (1893)..... 1 fr. 10

— Le port des anneaux dans l'antiquité et dans les premiers siècles du moyen âge (1896)..... 4 fr. 40

FOUCART (P.). Recherches sur l'origine et la nature des mystères d'Éleusis (1895)..... 3 fr. 50

FUNCK-BRENTANO (Fr.). Mémoire sur la bataille de Courtrai (1302, 11 juillet) et les chroniqueurs qui en ont traité, pour servir à l'historiographie du règne de Philippe le Bel (1891)..... 4 fr. 40

HAURÉAU (B.). Le poème adressé par Abélard à son fils Astralabe (1893). 2 fr.

— Notices sur les n^os^ 3143, 14877, 16089 et 16409 des manuscrits latins de la Bibl. nat., 4 fasc. (1890-1895). 0 fr. 80, 1 fr. 40, 1 fr. 70 et 2 fr.

HELBIG (W.) Sur la question Mycénienne (1896)..... 3 fr. 50

LANGLOIS (Ch.-V.). Formulaires de lettres du XII^e^, du XIII^e^ et du XIV^e^ siècle, cinq fascicules (1890-1893)..... 5 fr. 80

Digitized by Google

LASTEYRIE (R. DE). L'église Saint-Martin de Tours, étude critique sur l'histoire et la forme de ce monument du Vᵉ au XIᵉ siècle (1891). 2 fr. 60

LE BLANT (Edm.). De l'ancienne croyance à des moyens secrets de défier la torture (1892) ..... 0 fr. 80
— Note sur quelques anciens talismans de bataille (1893)..... 0 fr. 80
— Sur deux déclamations attribuées à Quintilien, note pour servir à l'histoire de la magie (1895)..... 1 fr. 10

LUCE (S.). Jeanne Paynel à Chantilly (1892)..... 4 fr. 70

MAS-LATRIE (Comte DE). De l'empoisonnement politique dans la république de Venise (1893)..... 2 fr. 90

MENANT (J.). Kar-Kemish, sa position d'après les découvertes modernes, avec carte et figures (1891)..... 3 fr. 50
— Éléments du syllabaire hétéen (1892) ..... 4 fr. 40

MEYER (P.). Notices sur quelques manuscrits français de la Bibliothèque Phillipps à Cheltenham (1891)..... 4 fr. 70
— Notice sur un recueil d'*Exempla* renfermé dans le ms. B. IV. 19 de la Bibliothèque capitulaire de Durham (1891)..... 2 fr.
— Notice sur un manuscrit d'Orléans contenant d'anciens miracles de la Vierge en vers français, avec planche (1893) ..... 1 fr. 70
— Notice sur le recueil de miracles de la Vierge, ms. Bibl. nat. fr. 818 (1893)..... 1 fr. 70
— Notice de deux manuscrits de la vie de saint Remi en vers français ayant appartenu à Charles V, avec une planche (1895)..... 1 fr. 40
— Notice sur le manuscrit fr. 24862 de la Bibliothèque nationale contenant divers ouvrages composés ou écrits en Angleterre (1895)..... 2 fr.

MÜNTZ (E.). Les collections d'antiques formées par les Médicis au XVIᵉ siècle (1895)..... 3 fr. 50

NOLHAC (P. DE). Le *De viris illustribus* de Pétrarque, notice sur les manuscrits originaux, suivie de fragments inédits (1890)..... 3 fr. 80

OMONT (H.). Journal autobiographique du cardinal Jérôme Aléandre (1480-1530), publié d'après les mss. de Paris et Udine, avec 2 pl. (1895) 5 fr. 30

RAVAISSON (F.). La Vénus de Milo, avec neuf planches (1892).... 6 fr.
— Une œuvre de Pisanello, avec quatre planches (1895)..... 2 fr. 30
— Monuments grecs relatifs à Achille, avec six planches (1895)..... 4 fr.

ROBIOU (F.). L'état religieux de la Grèce et de l'Orient au siècle d'Alexandre, deux fascicules (1893-1895)..... 4 fr. et 4 fr. 40

SPIEGELBERG (W.). Correspondances du temps des rois-prêtres, publiées avec d'autres fragments épistolaires de la Bibliothèque nationale, avec huit planches (1895)..... 7 fr. 50

TOUTAIN (J.). Fouilles à Chemtou (Tunisie), septembre-novembre 1892, avec plan (1893)..... 1 fr. 70

VIOLLET (P.). Mémoire sur la *Tanistry* (1891)..... 2 fr.
— La question de la légitimité à l'avènement de Hugues Capet (1892). 1 fr. 40
— Comment les femmes ont été exclues en France de la succession à la couronne (1893) ..... 2 fr. 60
— Les États de Paris en février 1358 (1894)..... 1 fr. 70

WEIL (H.). Des traces de remaniement dans les drames d'Eschyle (1890) 1 fr. 10

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google